



Institut des  
politiques publiques

RAPPORT FINAL - n°59 - Septembre 2025

# L'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » : analyse quantitative des entreprises à but d'emploi et de leurs salariés

Thomas Breda  
Camille Ciriez  
Maddalena Conte  
Audrey Rain  
Éléonore Richard  
Joyce Sultan Parraud  
Anaïs Tavanti

A large, semi-transparent version of the 'ipp' logo is positioned in the bottom right corner of the page. It features the lowercase letters 'ipp' in a dark teal color, flanked by two lighter teal curved lines above and below, mirroring the design of the smaller logo at the top left.





L'Institut des politiques publiques (IPP) a été créé par PSE et est développé dans le cadre d'un partenariat scientifique entre PSE-École d'Économie de Paris et le Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique (GENES). L'IPP vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques en s'appuyant sur les méthodes les plus récentes de la recherche en économie.

[www.ipp.eu](http://www.ipp.eu)



RAPPORT FINAL n°59 – Septembre 2025

# L'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » : analyse quantitative des entreprises à but d'emploi et de leurs salariés

Thomas Breda  
Camille Ciriez  
Maddalena Conte  
Audrey Rain  
Éléonore Richard  
Joyce Sultan Parraud  
Anaïs Tavanti

## LES AUTEURS DU RAPPORT

**Thomas Breda** est chercheur au CRNS, co-responsable du pôle Travail-Emploi et membre associé de l'École d'économie de Paris.

Page personnelle : <http://www.ipp.eu/thomas-breda>

**Camille Ciriez** est économiste junior à l'IPP au pôle Travail-Emploi.

Page personnelle : <http://www.ipp.eu/annuaire/camille-ciriez/>

**Maddalena Conte** est économiste senior à l'IPP au sein du pôle Formation-Insertion.

Page personnelle : <http://www.ipp.eu/maddalena-conte>

**Audrey Rain** est responsable du pôle Insertion Formation.

Page personnelle : <http://www.ipp.eu/audrey-rain>

**Eléonore Richard** est chercheuse post-doctorante à la DREES et au Centre d'économie de la Sorbonne.

Page personnelle : <http://sites.google.com/view/eleonore-richard/>

**Joyce Sultan-Parraud** est co-responsable du pôle Travail-Emploi.

Page personnelle : <http://www.ipp.eu/annuaire/joyce-sultan/>

**Anaïs Tavanti** était assistante de recherche à l'IPP au moment de la passation de l'enquête.



# REMERCIEMENTS

Ce rapport a été réalisé par l'Institut des Politiques Publiques (IPP) dans le cadre de l'appel à projet de recherche « Territoires zéro chômeur de longue durée : évaluations quantitatives », lancé par le Haut-commissariat à la stratégie et au plan (HCSP) sous l'égide du comité scientifique d'évaluation TZCLD. À ce titre, il n'engage que leurs auteurs et autrices, et ne représente pas la position du Haut-commissariat à la stratégie et au plan. Ce travail a bénéficié d'une contribution financière du Haut-commissariat à la stratégie et au plan. Comme l'ensemble des travaux lancés sous l'égide du comité scientifique de l'expérimentation TZCLD, il a fait l'objet d'un suivi assuré par la Dares et le Haut-commissariat à la stratégie et au plan au titre du secrétariat du comité.



Nous remercions les membres du comité scientifique pour leurs retours lors des différents échanges ayant eu lieu au cours du projet. Nous remercions en particulier Bénédicte Galtier pour son soutien au cours de la réalisation de ce projet de recherche.

Nous exprimons notre vive gratitude à Léonard Baudry et Edgar Lorient, qui ont répondu sans relâche à nos différentes questions avec beaucoup de rigueur et d'enthousiasme. Nous remercions également chaleureusement l'ensemble des directions

d'entreprises à but d'emploi (EBE) qui ont répondu à nos sollicitations pour mener l'enquête au sein de celles-ci. En particulier, nous remercions sincèrement Catfish Tomei et son équipe de nous avoir fait découvrir l'EBE de Pantin et d'avoir accepté d'y mener le pilote de l'enquête.

Nous tenons également à remercier les services producteurs des données que nous avons exploitées : l'Insee, la Dares, le ministère des Finances (DGFIP) ainsi que les équipes du Centre d'accès sécurisé aux données (CASD) pour la mise à disposition des données. Nous remercions en particulier l'équipe de la Dares qui a répondu à nos multiples questions sur l'enquête sortants de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et a ajouté des questions supplémentaires dans cette enquête à des fins de comparabilité avec notre travail.

Merci enfin aux personnes ayant assisté au séminaire interne de l'Institut des politiques publiques (IPP) pour leurs retours au sujet de ce projet, et au pôle entreprise de l'IPP pour son appui dans l'exploitation de certaines bases administratives. Merci à Elora Abdelghafour pour la finalisation du travail d'enquête.

# SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Ce rapport est composé de deux chapitres qui étudient deux aspects différents du programme « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD). Le premier chapitre est centré sur le fonctionnement des entreprises à but d'emploi (EBE), en particulier en ce qui concerne leurs résultats économiques et l'impact qu'elles ont sur le tissu productif local. Le deuxième chapitre présente les résultats d'une enquête menée auprès des salariés en EBE, portant principalement sur leur état de santé et leur bien-être. Les réponses recueillies sont comparées à celles de différents groupes de comparaison.

## Chapitre 1 : Les entreprises à but d'emploi

- Ce chapitre décrit les résultats économiques des EBE et leur évolution au cours de l'expérimentation, ainsi que l'impact des EBE sur les autres entreprises locales. Il repose sur l'exploitation des données comptables fournies par le Fonds d'Expérimentation ainsi que sur des bases de données administratives détaillées décrivant l'ensemble des entreprises françaises.
- Nous nous concentrons sur la période 2017–2023, en excluant les EBE créées plus récemment et qui ne peuvent donc pas être observées sur une longue période. Notre échantillon d'EBE comprend ainsi 61 EBE, dont 42 situées dans des communes urbaines et 19 dans des zones rurales.
- Les EBE ont tendance à croître de manière régulière au fil du temps, en embau-

chant un nombre croissant de personnes privées durablement d'emploi (PPDE, les personnes éligibles à l'expérimentation TZCLD), atteignant jusqu'à une moyenne de 69 PPDE en équivalent temps plein (ETP) sept ans après la création de l'entreprise. Le travail à temps partiel est une caractéristique importante de l'emploi au sein des EBE : 49 % des PPDE travaillent à temps partiel, mais 65 % d'entre eux travaillent au moins à 75 % d'un temps plein. Par ailleurs, le taux de présence effective est relativement faible dans les EBE (85 % en 2023 par rapport aux ETP contractuels), ce qui signifie que les PPDE peuvent être absents dans certains cas. En parallèle, les EBE embauchent une part relativement élevée de personnes en situation de handicap (en moyenne 16 % des PPDE en 2023) ainsi que de travailleurs âgés (12 % des PPDE ont plus de 60 ans, tandis que 44 % ont plus de 50 ans).

- Les EBE sont principalement actives dans les services, qui représentent environ 60 % du chiffre d'affaires total ou de la marge brute des EBE, et qui incluent également la majorité des PPDE. Toutefois, les EBE sont souvent actives dans plusieurs secteurs à la fois, et leur éventail d'activités tend à s'élargir avec l'ancienneté et la taille de l'entreprise, avec parfois des changements de secteur d'activité au fil du temps. De plus, les activités des EBE incluant la majorité de leur effectif ne sont pas nécessairement les plus rentables, suggérant que ces structures peuvent souhaiter maximiser l'emploi plutôt que leur rentabilité. Il est également important de noter que 35 % du chiffre d'affaires des EBE provient de secteurs ayant une mission sociale ou offrant des services généralement proposés par le secteur public ou par des associations à but non lucratif. Ces activités sont susceptibles de générer des externalités locales positives, bien qu'elles soient difficiles à capter dans les données.
- Nous mesurons les résultats économiques des EBE par PPDE en ETP et par ancienneté, afin de pouvoir comparer des entreprises qui diffèrent en termes de

taille et d'expérience. En moyenne, le chiffre d'affaires annuel par PPDE en ETP est d'environ 3 000 € lors du premier bilan, et il progresse avec l'ancienneté des entreprises pour atteindre plus de 5 000 € par PPDE en ETP. Cela se reflète également dans une valeur ajoutée relativement faible, qui est en moyenne négative au cours des trois premières années d'activité d'une EBE, et atteint une moyenne de 1 300 € par PPDE en ETP à l'issue de sept années. La majorité des coûts des EBE, principalement constitués de salaires pour embaucher des PPDE, sont financés par des subventions qui forment une part essentielle de leur produit d'exploitation.

- Pour fournir des informations complémentaires sur l'évolution des résultats économiques des EBE dans le temps, nous nous concentrons sur les EBE créées lors de la première phase de l'expérimentation (jusqu'en 2020), que nous pouvons donc observer sur une période plus longue. En examinant chaque EBE individuellement, nous observons une forte hétérogénéité de performance économique, avec quelques EBE dont les résultats sont bien supérieurs à la moyenne. Parmi ces EBE les plus performantes, certaines se spécialisent dans une ou deux activités uniques, tandis que d'autres sont actives dans plusieurs secteurs. Il ne semble donc pas exister un modèle économique unique qui fonctionne pour toutes les EBE, mais plutôt une variété de modèles économiques adoptés.
- Nous comparons les résultats économiques des EBE à ceux d'autres entreprises du secteur privé qui leur sont très similaires, au sens où elles sont actives dans la même zone d'emploi, dans le même secteur d'activité à deux chiffres, ont la même ancienneté et une taille similaire en termes d'emplois. Cette comparaison montre que les résultats économiques des EBE sont très largement inférieurs à ceux des autres entreprises privées similaires. Parmi les EBE et sur la période 2017-2023, nous observons un chiffre d'affaires moyen par PPDE en ETP de 4 781 € (4 189 € si l'on inclut dans le dénominateur les NPPDE, les per-

sonnes non privées durablement d'emploi, qui occupent des postes de direction au sein des EBE). En comparaison, parmi l'ensemble des entreprises du secteur privé utilisées comme groupe de comparaison, le chiffre d'affaires moyen est de 103 038 € par salarié en ETP sur la même période. En ce qui concerne la valeur ajoutée par PPDE en ETP, les EBE présentent une moyenne de -3 250 € (-2 858 € si l'on inclut les NPPDE dans le dénominateur), tandis que les entreprises du secteur privé affichent une moyenne de 42 698 € de valeur ajoutée par salarié en ETP.

- Les résultats économiques des EBE apparaissent légèrement plus proches de ceux des entreprises de l'économie sociale et solidaire (EESS). Parmi les EESS, nous observons un chiffre d'affaires moyen par salarié en ETP de 67 606 € sur la période 2017-2023. La valeur ajoutée moyenne par salarié en ETP sur la même période est de 31 364 € pour les EESS. Ce type d'entreprises est également plus proche des EBE dans la mesure où elles ont pour objectif principal une mission sociale, plutôt que de se concentrer sur la maximisation du profit comme la plupart des entreprises du secteur privé. Nous réalisons le même type d'exercice avec les Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), néanmoins les résultats sont interprétés avec prudence dans la mesure où les données exploitées ne permettent pas d'inclure un nombre suffisant de SIAE pour être représentatifs.
- Nous mesurons l'intégration des EBE dans leur économie locale en quantifiant si les EBE opèrent dans des secteurs d'activité déjà fortement représentés dans la zone d'emploi de l'EBE, ce qui suggérerait une situation de concurrence avec les entreprises locales. Nous constatons que les EBE ne constituent pas un danger en matière de concurrence avec d'autres entreprises locales du même secteur, à la fois parce que les EBE opèrent dans des secteurs souvent sous-représentés localement, mais aussi parce que les EBE sont de très petite taille comparées

aux autres entreprises locales. Cela reste vrai lorsque nous utilisons une mesure de concurrence plus complète entre EBE et autres entreprises locales, mesurée via l'appartenance à des secteurs produisant des entrées intermédiaires destinées aux mêmes producteurs finaux. Là encore, la concurrence entre EBE et autres entreprises locales apparaît limitée.

- Nous évaluons également si les EBE opèrent dans des secteurs complémentaires à ceux des entreprises locales, en produisant des biens et services qui servent d'intrants dans les processus de production des entreprises voisines. Cette analyse montre que les activités des EBE tendent à être complémentaires au tissu productif local, et que les EBE sont donc généralement bien intégrées dans les chaînes de valeur locales.
- Enfin, nous étudions l'impact de TZCLD sur les entreprises locales en adoptant une approche dynamique, c'est-à-dire en comparant les entreprises situées dans des communes ayant vu la création d'une EBE à celles situées dans des communes similaires sans implantation d'EBE au cours de la période étudiée. Nous utilisons pour cela une étude d'événement tenant compte de la nature échelonnée du traitement (Callaway et Sant'Anna, 2021). Les résultats montrent que les EBE n'ont pas eu d'effet statistiquement significatif sur les autres entreprises locales. Les effets estimés sont en général de faible ampleur, bien que les intervalles de confiance associés soient larges. Ces résultats sont cohérents avec le fait que les EBE ont en général une très petite taille et un chiffre d'affaires faible, ce qui limite leur capacité à avoir un impact important sur l'économie locale ou à représenter une menace concurrentielle pour les autres entreprises locales.
- Globalement, trois conclusions principales peuvent être tirées de ce premier chapitre. Premièrement, les résultats économiques des EBE sont relativement modestes. Cela est cohérent avec leur objectif déclaré de recruter un nombre

croissant de PPDE et de les remettre en activité. Deuxièmement, nous observons néanmoins une amélioration progressive des résultats économiques au fil de l'expérience des EBE, et l'on constate que ces résultats sont relativement plus proches de ceux de EESS, qui poursuivent des objectifs similaires à ceux des EBE. Troisièmement, nos résultats montrent très clairement que les EBE ne posent pas de problème de concurrence pour les entreprises locales, à la fois en raison de la taille très réduite de leur activité, et parce que leurs activités apparaissent de manière générale comme étant plutôt complémentaires de celles des autres acteurs économiques locaux.

## **Chapitre 2 : La santé et le bien-être des salariés des entreprises à but d'emploi**

- Ce chapitre présente les résultats d'une enquête menée par l'IPP afin d'évaluer l'impact de l'expérimentation TZCLD sur les salariés des EBE, sur des dimensions non économiques, qui ne sont pas mesurées dans les données administratives. Le champ de l'étude porte sur l'ensemble des salariés ayant travaillé dans une EBE conventionnée avant le 31 décembre 2023 et qui ont été reconnus PPDE par le comité local pour l'emploi (CLE). L'enquête a été menée auprès d'un échantillon aléatoire représentant la moitié des EBE concernées. Tous les salariés des EBE tirés au sort pour l'enquête devaient être interrogés, dont les personnes sorties de l'EBE au moment de l'enquête. Parmi les 1 557 personnes visées par l'enquête, 53 % ont répondu au questionnaire entier et ont donné leur consentement pour exploiter les informations recueillies.
- Nous comparons les caractéristiques et les réponses des personnes enquêtées à deux groupes de comparaison. Nous utilisons premièrement l'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) produite par l'Insee pour

identifier des personnes au chômage ou inactives depuis au moins 12 mois, sur la période pendant laquelle les personnes enquêtées par l'IPP ont également été identifiées comme privées d'emploi. Dans un second temps, les réponses des personnes passées par une EBE que nous interrogeons sont également comparées à celles des sortants des Structures d'insertion par l'activité économique, qui sont enquêtés par la Dares. Il s'agit d'un dispositif visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi, ce qui en fait un groupe de comparaison relativement pertinent.

- Les salariés d'EBE enquêtés par l'IPP présentent un profil spécifique par rapport à un groupe comparable SRCV en matière d'éloignement de l'emploi : ils sont plus souvent seuls, la majorité est âgée de 40 à 60 ans, il y a davantage d'hommes et ils sont plus nombreux à habiter en zone rurale. Ils sont autant nés à l'étranger que les personnes éloignées de l'emploi dans SRCV, mais plus que dans la population générale.
- Les salariés d'EBE déclarent un état de santé comparable aux personnes durablement éloignées de l'emploi dans SRCV tout en étant en moyenne plus jeunes. Ces populations sont en moins bon état de santé que la population générale : ils sont davantage sujets à des maladies chroniques ou à des problèmes de santé durables, plus limités dans les activités courantes. Le niveau de bien-être subjectif des salariés d'EBE est également proche de celui des personnes au chômage de longue durée, et ils se sentent plus souvent seuls.
- Il est difficile de mener une analyse causale du passage en EBE, car les caractéristiques des personnes *au moment de leur entrée* ne sont pas observées. Cela limite notre capacité à corriger complètement le biais de sélection. En revanche, il est possible de comparer l'effet de certaines caractéristiques, toutes choses égales par ailleurs, entre les salariés en EBE et ceux de la population générale. Ainsi, alors que dans la population générale, le fait d'être né en France

– et, dans une moindre mesure, d'être propriétaire de son logement – est généralement associé à un meilleur état de santé et de bien-être, ces mêmes facteurs ne semblent pas exercer un effet protecteur pour les salariés d'EBE ; au contraire, ils sont associés à une situation plus défavorable. Par ailleurs, tandis que les femmes salariées d'EBE déclarent plus souvent être satisfaites de leur vie et se sentent moins isolées que les hommes, l'inverse est observé en population générale. Ce constat renforce l'hypothèse selon laquelle des caractéristiques non observées influencent la probabilité d'entrer en EBE : les personnes passées par une EBE et nées en France, ou propriétaires de leur logement, peuvent faire face à des freins périphériques à l'emploi suffisamment importants pour entraver leur insertion sur le marché du travail.

- Nous retrouvons cet effet de sélection en comparant les profils des sortants de l'IAE. Les salariés d'EBE sont cette fois plus souvent nés en France (76 contre 65 %) et ont obtenu un diplôme (en France ou à l'étranger) : 23 % ont un niveau supérieur au bac, contre 6 % pour les sortants de l'IAE. Les salariés d'EBE sont en revanche plus souvent éloignés de l'emploi à l'entrée en EBE que ne le sont les salariés dans les SIAE à leur entrée dans ce type de structure. Parmi les salariés d'EBE, 79 % sont sans emploi depuis au moins 12 mois à leur entrée en EBE, contre 51 % pour les sortants de l'IAE au moment de l'embauche en SIAE. Cet éloignement de l'emploi peut provenir de différents freins qu'il est difficile de mesurer dans les données. La situation de handicap peut constituer l'un de ces freins : les salariés d'EBE sont sept fois plus souvent embauchés dans le cadre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) que les salariés en SIAE.
- Nous comparons les réponses des salariés ou anciens salariés d'EBE, interrogés en 2024, à celles des sortants de l'IAE interrogés la même année. L'analyse est réalisée « toutes choses égales par ailleurs » de façon non-paramétrique, à l'aide

d'une méthode de matching. L'hypothèse d'identification est relativement forte, néanmoins les sortants de l'IAE constituent le groupe de comparaison le plus proche possible des personnes éligibles à l'expérimentation TZCLD, dans la mesure où le public éligible est éloigné du marché du travail dans les deux cas. Les résultats des estimations indiquent que, toutes choses égales par ailleurs, les personnes salariées ou anciennement salariées en EBE déclarent plus fréquemment être satisfaites de leur vie en général comparativement aux sortants de l'IAE. Elles estiment également que leur situation s'est améliorée depuis leur entrée en EBE, alors que les sortants de l'IAE jugent leur situation comparable à celle d'avant. Ces effets sont principalement tirés par des personnes qui étaient très éloignées du marché du travail avant l'entrée en EBE. Les salariés d'EBE ont plus souvent suivi au moins une formation que les sortants de l'IAE, en général « pour mieux faire son travail tous les jours », tandis que les sortants de l'IAE suivent plus souvent une formation qualifiante.

- Parmi les 1 557 salariés du champ de l'étude, 20 % avaient quitté leur EBE au moment de l'enquête. Il s'agit le plus souvent d'hommes, nés en France, qui sont propriétaires de leur logement en zone rurale. Dans 22 % des cas, les sortants d'EBE sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) au début du contrat, contre 13 % pour les personnes qui restent dans l'EBE. Toutes choses égales par ailleurs, les sortants ont 68 % de risque en plus d'être atteints d'une maladie chronique que les autres, mais leur état de santé déclaré est comparable. Les sortants indiquent également ressentir plus souvent un sentiment de solitude que les autres et sont moins satisfaits de leur vie en général.
- L'expérimentation TZCLD semble donc permettre d'identifier des profils très éloignés du marché du travail, qui présentent des facteurs d'exclusion (problèmes de santé, isolement) les empêchant de s'insérer dans le monde du travail, voire de

bénéficiaire de certains dispositifs comme l'Insertion par l'Activité Économique. Les femmes et les personnes nées à l'étranger présentent moins souvent ces freins lors de leur entrée dans l'EBE. Enfin, certains individus semblent présenter des difficultés trop lourdes pour participer à l'expérimentation TZCLD, ce qui les conduit à quitter l'EBE.

# SOMMAIRE

<b>Remerciements</b>	<b>7</b>
<b>Synthèse des résultats</b>	<b>9</b>
<b>Introduction</b>	<b>23</b>
<b>1 Les entreprises à but d'emploi</b>	<b>29</b>
1.1 Les caractéristiques des entreprises à but d'emploi . . . . .	30
1.2 Les activités économiques des EBE . . . . .	32
1.2.1 Les données exploitées . . . . .	33
1.2.2 Dynamique de l'emploi . . . . .	38
1.2.3 Secteurs d'activité . . . . .	43
1.2.4 Résultats économiques . . . . .	53
1.2.5 Focus sur la première phase de l'expérimentation . . . . .	68
1.2.6 Comparaison des performances des EBE et celles d'autres entreprises . . . . .	73
1.3 L'intégration des EBE dans l'économie locale . . . . .	89
1.3.1 Les EBE opèrent-elles dans des secteurs d'activité localement sur-représentés ? . . . . .	91
1.3.2 Les EBE sont-elles en concurrence avec les entreprises locales dans la production d'entrées intermédiaires ? . . . . .	99

1.3.3	Les EBE opèrent-elles dans des secteurs d'activité complémentaires à l'économie locale ? . . . . .	104
1.3.4	Étude d'événements : méthodologie . . . . .	108
1.3.5	Étude d'événements : Résultats . . . . .	114
<b>2</b>	<b>La santé et le bien-être des salariés des EBE</b>	<b>129</b>
2.1	L'enquête auprès des salariés des EBE . . . . .	130
2.1.1	L'élaboration du questionnaire . . . . .	130
2.1.2	Champ et protocole de l'enquête . . . . .	133
2.1.3	Les répondants et les réponses collectées . . . . .	136
2.2	Comparaison avec des personnes éloignées du marché du travail (enquête SRCV) . . . . .	152
2.2.1	Définir un groupe de comparaison pertinent . . . . .	152
2.2.2	Comparaison des profils . . . . .	158
2.2.3	Comparaison des réponses à l'enquête . . . . .	159
2.2.4	Comprendre la sélection des salariés dans les Entreprises à But d'Emploi . . . . .	167
2.3	Comparaison avec des sortants de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) . . . . .	177
2.3.1	Comparaison des profils . . . . .	177
2.3.2	L'effet de l'expérimentation TZCLD par rapport à l'Insertion par l'Activité économique . . . . .	180
2.4	Focus sur les sortants . . . . .	193
2.4.1	Caractéristiques des sortants . . . . .	193
2.4.2	Parcours des sortants . . . . .	195
2.4.3	Santé et bien-être des sortants . . . . .	197
	<b>Conclusion générale</b>	<b>213</b>

<b>Annexe A</b>	<b>215</b>
<b>Annexe B</b>	<b>289</b>
<b>Annexe C</b>	<b>303</b>
<b>Références</b>	<b>327</b>
<b>Liste des tableaux</b>	<b>331</b>
<b>Liste des figures</b>	<b>333</b>



# INTRODUCTION

L'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) s'inscrit dans la *promotion du droit à l'emploi* en proposant une approche innovante : réorienter les coûts liés au chômage de longue durée pour financer la création d'emplois utiles sur les territoires. Fondé sur trois constats essentiels — “personne n'est inemployable”, “ce n'est pas le travail qui manque” et “ce n'est pas l'argent qui manque” —, les porteurs de l'expérimentation affirment qu'avec des moyens adaptés, chaque personne durablement privée d'emploi peut trouver une activité correspondant à ses compétences et aux besoins locaux.

Deux vagues d'expérimentation ont marqué la mise en œuvre du programme. Durant la première phase, débutée en 2016, 10 territoires ont été impliqués. Un territoire correspond à 5000 - 10 000 personnes, soit au maximum 400 “personnes privées durablement d'emploi” (PPDE). À l'occasion de la deuxième phase lancée en décembre 2020, l'expérimentation a été étendue avec le financement de 50 territoires supplémentaires.

L'expérimentation implique deux types de partenaires principaux. Le *Comité Local pour l'Emploi (CLE)* a pour objectif de rencontrer des personnes *privées durablement d'emploi (PPDE)* qui souhaiteraient participer à l'expérimentation. Dans le même temps, le CLE cherche à identifier les besoins non satisfaits sur le territoire qui permettraient de créer de l'emploi. L'évolution du rôle des CLE dans l'expérimentation semble cependant avoir changé au fil du temps.<sup>1</sup>

---

1. Les monographies réalisées dans le cadre de la première évaluation de l'expérimentation indiquent toutefois un “désengagement progressif vis-à-vis du pilotage et du contrôle des recrutements

Les personnes identifiées comme privées durablement d'emploi et volontaires sont dans un premier temps accompagnées dans leur recherche d'emploi. Si la PPDE ne trouve pas d'emploi adapté, en dernier recours le CLE lui propose un CDI dans une **entreprise à but d'emploi (EBE)**. Les EBE sont créées par le territoire afin de garantir un emploi aux bénéficiaires tout en satisfaisant les besoins identifiés localement. Il s'agit d'entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) mandatées pour créer des “emplois complémentaires à ceux du marché” et “mis en place un cadre inclusif (temps choisi, embauche sans sélection, adaptation de l'organisation du travail et des emplois) (ETCLD, 2025).

## Contexte de l'étude

L'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » vise en priorité à proposer des emplois adaptés aux personnes durablement privées d'emploi résidant sur les territoires concernés. L'impact du programme sur l'insertion économique de ces personnes ne fait pas l'objet de ce rapport, car il est étudié dans un projet distinct. Au-delà de l'insertion professionnelle, l'ambition du programme « Territoires zéro chômeur de longue durée » est également d'améliorer la qualité de vie et la santé des personnes concernées, à travers l'emploi qu'elles occupent et l'environnement dans lequel elles évoluent. Ces conséquences non économiques contribueraient à justifier les coûts engagés pour créer ces emplois. L'évaluation menée dans le cadre de la première vague de l'expérimentation (Dares, 2021b,a) avait montré que “l'état de santé des bénéficiaires ou leur accès aux soins” s'était amélioré. Ces effets ne se manifestaient qu'après un an passé au sein de l'Entreprise à But d'Emploi (EBE). De la même façon, le bien-être déclaré s'améliorait également au bout d'un an. Dans cette étude, nous réalisons une nouvelle enquête auprès des salariés d'EBE, sans toutefois être en mesure de caractériser l'évolution des indicateurs mesurés au cours du temps.

---

et des développements d'activités mis en œuvre par l'EBE” du CLE (Dares, 2021a).

Un autre paramètre clé de l'évaluation du rapport coûts/bénéfices de l'expérimentation TZCLD est la dynamique de création de valeur des EBE : “la génération d'un chiffre d'affaires suffisant par les EBE, ainsi que les coûts évités de la privation d'emploi doivent permettre de financer ces emplois sans coût supplémentaire pour la collectivité” (Dares, 2021a). Dans cette étude, nous mesurons la valeur ajoutée par personne privée durablement d'emploi en équivalent temps plein (ETP) en emploi dans une EBE.

L'impact des EBE est appréhendé dans sa globalité par l'expérimentation TZCLD : les emplois créés sont considérés comme “supplémentaires”, dans la mesure où ils ne doivent pas concurrencer les emplois existants. Autrement dit, la création d'une EBE ne doit pas se faire au détriment du tissu productif local. L'activité des EBE est choisie de manière à ne pas créer de concurrence avec les entreprises existantes. Cet objectif de non-concurrence a été qualifié de “difficile à satisfaire” par la Cour des comptes (Dares, 2025; IGF, 2019). Nous présentons dans l'analyse qui suit des éléments chiffrés permettant de quantifier la réalisation de cet objectif.

## **Objectifs de l'étude**

Le premier objectif de ce rapport est de décrire l'activité économique des EBE, principalement au regard des secteurs d'activité des EBE, ainsi que leurs résultats économiques. Nous calculons en particulier la valeur ajoutée par personne privée durablement d'emploi en équivalent temps plein (ETP), qui constitue un paramètre clé dans l'analyse coûts/bénéfices de l'expérimentation. L'exploitation de données administratives nous permet ensuite de comparer ces résultats à ceux d'entreprises similaires. L'objectif principal d'une EBE diffère de celui d'une entreprise “classique” dans la mesure où elle vise à proposer un emploi durable à des personnes éloignées du marché du travail. Cette comparaison permet néanmoins de donner un ordre de grandeur des résultats économiques des EBE.

Cette étude vise également à mesurer l'intégration des EBE dans l'économie locale. Les emplois créés par les EBE doivent être supplémentaires, mais jusqu'à présent, cette exigence n'a jamais été véritablement documentée. Nous examinons si les emplois générés par les EBE entrent en concurrence avec les emplois déjà existants sur le territoire, en commençant par une série d'analyses descriptives visant à mesurer l'ampleur de la concurrence ou de la complémentarité entre les activités des EBE et celles des entreprises opérant dans la même zone d'emploi. Ensuite, nous menons une analyse contrefactuelle pour vérifier si l'ouverture d'une EBE influence les résultats économiques des entreprises situées dans la même commune ou dans la même zone d'emploi.

L'un des objectifs de ce rapport consiste également à mesurer auprès des salariés des EBE des indicateurs qui ne sont pas directement liés à l'emploi et qui ne sont pas non plus appréhendés dans les données administratives, à partir d'une enquête dédiée. Ces dimensions sont principalement liées à l'état de santé des salariés et à leur bien-être. Pour limiter les coûts de construction d'une telle enquête et afin de pouvoir comparer les salariés des EBE à d'autres personnes comparables, nous appuyons sur deux questionnaires déjà existants administrés à des publics proches des salariés des EBE. La première source utilisée est le dispositif d'enquête "Statistiques sur les revenus et conditions de vie" développé par l'Insee ; l'enquête concerne l'ensemble des ménages résidant en France, mais il est possible de restreindre le groupe de comparaison à un échantillon d'individus relativement similaires. La seconde est l'enquête développée par la Dares auprès des personnes qui ont terminé leur contrat au sein d'une structure pour l'Insertion par l'activité économique (IAE), l'enquête "Sortants de l'IAE".

## **Plan du rapport**

### **Chapitre 1 : Les entreprises à but d'emploi**

Dans ce chapitre, nous décrivons l'activité économique des EBE et mesurons les indicateurs de leur performance économique. Nous comparons ces résultats à ceux d'autres entreprises similaires. Dans un deuxième temps, nous mesurons l'intégration des EBE dans l'économie locale. Nous décrivons l'ampleur de la concurrence ou de la complémentarité entre les activités des EBE et celles des entreprises opérant dans la même zone d'emploi. Enfin, nous réalisons une étude d'événement pour mesurer l'impact de l'ouverture d'une EBE sur les résultats économiques des entreprises situées dans la même commune ou dans la même zone d'emploi.

### **Chapitre 2 : La santé et le bien-être des salariés des EBE**

Ce chapitre présente les résultats de l'enquête menée par l'IPP auprès d'un échantillon représentatif de salariés des EBE afin d'évaluer l'influence de l'expérimentation TZCLD sur des dimensions non économiques. Nous détaillons d'abord le protocole de l'enquête, puis comparons les réponses des salariés et anciens salariés des EBE à celles de deux groupes de comparaison : les personnes au chômage ou inactives depuis au moins 12 mois issues de l'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) de l'INSEE, et les sortants de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) enquêtés par la DARES. Enfin, nous présentons les spécificités de la population des sortants des EBE par rapport à celles des personnes encore salariées en EBE.



# CHAPITRE 1

## LES ENTREPRISES À BUT D'EMPLOI

Cette partie du rapport décrit l'analyse des résultats économiques des EBE. La première Section 1.1 décrit les caractéristiques des EBE afin de comprendre les règles et les objectifs qui régissent ses activités. La deuxième Section 1.2 se concentre sur les activités économiques des EBE. Cette Section commence par décrire les données utilisées, la dynamique de l'emploi des EBE, et en particulier les caractéristiques de l'emploi occupé par les personnes participant à l'expérimentation. En outre, nous étudions les secteurs dans lesquels les EBE sont actifs et l'évolution des résultats économiques des EBE. Cette analyse met également l'accent sur les EBE qui ont été créées lors de la première phase de l'expérimentation, que nous pouvons observer sur une période plus longue. Dans la troisième Section 1.3, nous décrivons l'intégration des EBE dans l'économie locale. Nous décrivons la concurrence et la complémentarité entre les activités des EBE et celles des autres entreprises locales, en montrant qu'une forte concurrence de la part des EBE ne constitue pas une inquiétude majeure, tandis que les activités des EBE sont en partie complémentaires à celles de l'économie locale. Enfin, nous étudions les effets plus larges des activités des EBE sur l'économie locale à travers une analyse d'événements, qui ne met en évidence aucun effet statistiquement significatif des EBE sur les entreprises locales.

## 1.1 Les caractéristiques des entreprises à but d'emploi

Cette première Section décrit les caractéristiques des EBE afin de comprendre les règles et les objectifs qui régissent leur activités.

**La constitution d'une EBE et l'embauche de salariés.** Une entreprise à but d'emploi (EBE) est une structure de l'économie sociale et solidaire telle que définie par la loi de 2016 (ETCLD, 2025), créée à l'initiative d'un territoire habilité et conventionnée avec le Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée (ETCLD). Sa mission principale est de proposer des emplois supplémentaires adaptés aux personnes durablement privées d'emploi (PPDE) vivant sur ce territoire. Ces emplois, en contrat à durée indéterminée (CDI) et rémunérés au moins au SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance), sont proposés à proximité du domicile des personnes concernées, avec une quotité de travail choisie, sur recommandation du comité local pour l'emploi (CLE).

Les EBE sont créées en fonction des besoins d'emploi sur le territoire évalués par le CLE. Cette estimation peut être amenée à évoluer au fil des rencontres avec les personnes concernées et tout au long du projet. Chaque EBE fait l'objet d'une convention tripartite entre l'entreprise, le territoire et le Fonds d'expérimentation. Cette convention, également cosignée par l'État et les départements financeurs, porte principalement sur un plan de recrutement étalé sur trois ans.

**Le financement des EBE.** Le budget public dédié aux EBE est principalement alimenté par l'État.<sup>1</sup> Depuis la deuxième vague d'expérimentation les départements

---

1. Les financements de l'État font l'objet d'une inscription annuelle en loi de Finances et d'une Convention d'objectifs et de moyens sur la durée de l'expérimentation avec des avenants annuels (ETCLD, 2025).

concourent également à leur financement de façon obligatoire (ETCLD, 2025).<sup>2</sup> Trois modalités de financement des EBE existent : la contribution au développement de l'emploi (CDE)<sup>3</sup> est le financement majoritaire des EBE. Elle "prend en charge une fraction de la rémunération de chaque équivalent temps plein recruté par l'entreprise" (ETCLD, 2025). La CDE est principalement financée par l'État,<sup>4</sup> mais les départements participent également à la CDE, à hauteur de "15 % du montant de la participation de l'État". Les deux autres modalités de financement des EBE sont la dotation d'amorçage et le complément temporaire d'équilibre. Elles permettent respectivement de financer la création d'emplois en EBE et à "compenser en tout ou partie le déficit courant d'exploitation enregistré" (ETCLD, 2025). En complément, les EBE génèrent aussi des revenus via leur chiffre d'affaires, un aspect qui sera analysé dans ce rapport.

**Les secteurs d'activité des EBE.** Conformément à la loi n° 2016-231 du 29 février 2016, les EBE recrutent les PPDE sur la base du volontariat, sans sélection fondée sur les compétences. La liste de personnes privées durablement d'emploi et volontaires pour participer à l'expérimentation est définie par le CLE. Le secteur d'activité des EBE est ainsi déterminé en fonction des compétences des PPDE, mais également des besoins identifiés comme non satisfaits par le territoire. C'est les CLE qui sont également chargé d'identifier ces besoins.

Les emplois créés doivent être « supplémentaires » : ils ne doivent ni remplacer des emplois existants, ni concurrencer les entreprises locales. Ils concernent des activités nouvelles ou complémentaires à l'offre locale existante, et visent à renforcer la mixité sociale, soutenir la transition écologique, ou encore dynamiser le tissu économique local.

---

2. Le Fonds ETCLD gère uniquement les fonds issus de l'État et des Départements ; les fonds supplémentaires versés par des collectivités territoriales volontaires ne sont pas tracés par le Fonds.

3. Lors de la première vague d'expérimentation, seule cette modalité existait.

4. Le taux de financement de l'État est compris entre 53 % et 102 % du montant horaire brut du Smic et est fixé par arrêté annuel (ETCLD, 2025).

## 1.2 Les activités économiques des EBE

Cette Section du rapport vise à offrir, pour la première fois, une analyse approfondie des performances économiques des EBE et des activités qu'elles mènent. Nous étudions l'évolution de leurs bilans tout au long de leur existence et mesurons la valeur ajoutée par bénéficiaire du programme, afin de fournir un élément clé pour l'évaluation coûts-bénéfices de l'expérimentation TZCLD.

Nous comparons également les performances économiques des EBE à celles d'entreprises similaires en exploitant des données de bilan comptable exhaustives. Cela permet d'établir un ordre de grandeur des résultats économiques des EBE, tout en ayant en tête que la comparaison des EBE à d'autres entreprises se heurte à la limite importante que leurs objectifs sont différents : l'objectif principal des EBE est de proposer un emploi durable à des personnes éloignées du marché du travail. En particulier, nous exploitons les données INSEE-BIC (*Bénéfices industriels et commerciaux*) qui décrivent l'ensemble des déclarations des bénéfices industriels et commerciaux, pour tous régimes d'imposition, et sur l'impôt sur les sociétés (voir Section 1.2.1.2).

Le reste de cette Section est organisé comme suit : la Section 1.2.1 décrit les données utilisées, tandis que la Section 1.2.2 examine les caractéristiques des salariés des EBE, en mettant l'accent sur les personnes privées durablement d'emploi (PPDE), les salariés dans les EBE. La Section 1.2.3 analyse les secteurs d'activité des EBE, et la Section 1.2.4 présente les données de bilan des EBE ainsi que les principales mesures retenues. Enfin, la Section 1.2.5 se focalise sur les EBE créées lors de la première phase de l'expérimentation, observées sur une période plus longue, et la Section 1.2.6 propose une comparaison entre les EBE et des entreprises privées similaires.

## 1.2.1 Les données exploitées

### 1.2.1.1 Les données relatives aux EBE

Le Fonds d'Expérimentation nous a fourni trois sources principales de données que nous utilisons pour mesurer les performances économiques des EBE.

La première source de données repose sur les **informations comptables de chaque EBE**, que les entreprises transmettent au Fonds. Ces données financières proviennent du fichier des écritures comptables (FEC). Elles contiennent l'ensemble des variables nécessaires à notre analyse pour la période 2021-2023, car elles sont collectées via l'outil de suivi du Fonds. Pour la période 2017-2020 la collecte de ces données par le Fonds n'est pas complète. Nous complétons donc les informations fournies par le Fonds par une collecte manuelle de plusieurs variables d'intérêt à partir des bilans originaux des EBE sous format papier. Cela nous permet de constituer un panel couvrant les principales informations comptables des EBE sur la période 2017-2023, incluant notamment le chiffre d'affaires, la marge brute, la valeur ajoutée, le résultat d'exploitation et leurs composantes sous-jacentes, que nous détaillons dans la Section 1.2.4.

Afin de valider la qualité des données comptables collectées par le Fonds, nous les comparons aux mêmes indicateurs issus des données INSEE-BIC-IS, construites à partir des déclarations fiscales des entreprises (voir Section 2.4.3.2 dans l'Annexe A pour plus de détails). La comparaison confirme la fiabilité des données collectées par le Fonds. Nous corrigeons certaines erreurs de mesure observées pour cinq EBE présentes dans les données BIC (voir Section 1.2.1.2 et Section 2.4.3.2 dans l'Annexe A pour plus de détails).

La deuxième source de données provient d'une **enquête sur les activités des EBE réalisée par le Fonds**. Chaque année, les EBE déclarent au Fonds les secteurs dans lesquels elles exercent leur activité. Cette information est relativement détaillée sur la période récente. Entre 2021 et 2023, les EBE renseignent annuellement le chiffre

d'affaires, les effectifs (exprimés en équivalent temps plein, ETP), les achats et la marge brute associés à chaque activité. En revanche, pour la période 2019-2020, seules les données sur les effectifs sont quantifiées par activité. Une autre différence entre ces deux périodes réside dans la classification des secteurs : entre 2021 et 2023, les activités sont répertoriées selon une liste prédéfinie par le Fonds, tandis qu'en 2019 et 2020, elles sont déclarées sous forme de texte libre. Afin d'harmoniser ces données, nous avons recodé manuellement les activités déclarées en 2019 et 2023 par des codes sectoriels de la NAF (*nomenclature d'activités française*), en collaboration avec le Fonds pour garantir la pertinence du recodage. La Table 2.8 dans l'Annexe A présente quelques exemples de recodage d'activités EBE par des secteurs de la NAF.

La troisième source de données concerne les **emplois occupés dans les EBE**. Ces informations proviennent des Déclarations Sociales Nominatives (DSN) des EBE, collectées par le Fonds. Elles couvrent la période 2017-2023 et permettent d'observer, chaque mois, le nombre d'employés, en effectifs et en ETP. Toutefois, avant 2019, les données sur l'emploi en ETP sont absentes, tandis que celles mesurées en effectifs sont complètes. Nous estimons donc l'emploi en ETP avant 2019 en appliquant aux effectifs observés le ratio moyen entre l'emploi en ETP et en effectifs dans chaque EBE sur la période 2019-2023. Pour notre analyse, nous construisons un panel annuel, permettant ainsi de travailler avec des moyennes annuelles d'emploi.

### 1.2.1.2 Les données administratives

Outre ces trois sources de données, plus particulièrement axées sur les EBE, nous utilisons également deux jeux de données administratives.

Le premier jeu de données est celui de l'**INSEE-BIC-IS**, qui décrit les déclarations de toutes les entreprises concernées par l'impôt sur les sociétés (IS) et les bénéfices industriels et commerciaux (BIC).<sup>5</sup> Ces données permettent notamment de reconsti-

---

5. Autrement dit, elles contiennent tous les éléments fiscaux non répétables de l'ensemble des formulaires suivants : 2031 ; 2065 ; 2033A, 2033B, 2033C, 2033D, 2033E ; 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058A, 2058B, 2058C.

tuer les principales variables bilancieller d’un large ensemble d’entreprises françaises. Cela nous permet d’évaluer les résultats économiques d’entreprises présentant des caractéristiques similaires à celles des EBE, et donc de les utiliser comme unité de référence pour l’étude de leurs résultats économiques en Section 1.2.6. Dans un deuxième temps, nous utiliserons ces données pour étudier l’impact de l’implantation des EBE sur d’autres entreprises locales en Section 1.3. La Section 2.4.3.2 dans l’Annexe A décrit plus en détail les caractéristiques de cet ensemble de données, les étapes de nettoyage que nous appliquons et comment nous utilisons ces données.

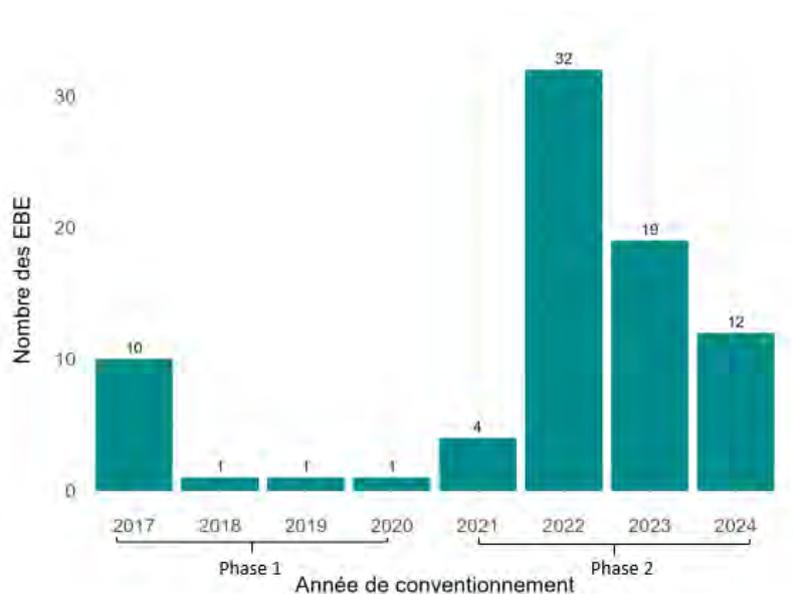
La deuxième source de données administratives que nous utilisons est l’**INSEE-DADS-Postes** pour la période 2010-2023, qui contient des données appariées employeurs-salariés pour la France. La *Déclaration Annuelle de Données sociales* (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. Dans ce document commun aux administrations fiscales et sociales, les employeurs fournissent annuellement et pour chaque établissement, un certain nombre d’informations relatives à l’établissement et aux salariés. Nous utilisons ces données pour mesurer l’emploi en équivalent temps plein au sein des entreprises figurant dans les données INSEE-BI-IS. La Section 2.4.3.2 dans l’Annexe A décrit ces données plus en détail.

### 1.2.1.3 Définition de l’échantillon

Entre 2017 et 2024, 80 EBE ont été créées, avec une majorité d’entre elles établies lors de la deuxième phase de l’expérimentation, à partir de 2021. Plus précisément, 13 EBE ont été créés lors de la première phase (2017-2020), dont 10 dès 2017. Au cours de la deuxième phase (2021-2024), 67 EBE ont été créées, dont 12 en 2024. L’année de conventionnement de chacune de ces 80 EBE est illustrée dans la Figure 1.1.<sup>6</sup>

---

6. L’année de conventionnement correspond à l’année au cours de laquelle l’EBE rejoint l’expérimentation. Dans la plupart des cas, cela correspond à l’année de création de l’entreprise, à l’exception de l’entreprise Castilab, que nous excluons donc de l’analyse (voir la note de bas de page suivante pour plus de détails). L’année de conventionnement peut différer de la première année d’activité économique de l’entreprise, c’est-à-dire la première année pour laquelle elle déclare des



**FIGURE 1.1 – Année de conventionnement des EBE**

NOTES : Année de conventionnement des EBE créées entre 2017 et 2024. L'année de conventionnement correspond à l'année au cours de laquelle l'EBE rejoint l'expérimentation.

Dans cette analyse, nous nous concentrons sur la période 2017-2023, en raison de l'indisponibilité des données pour 2024. Par conséquent, nous nous focalisons sur les EBE créées avant 2024 et économiquement actives sur la période 2017-2023, c'est-à-dire celles pour lesquelles nous disposons de données comptables. Parmi les 68 EBE créées avant 2024, 6 ont été établies en 2023 mais n'ont pas encore déclaré de données de bilan en 2023. Elles sont donc exclues de l'analyse. De plus, nous excluons une EBE dont l'année de conventionnement ne correspond pas au lancement effectif de son activité.<sup>7</sup> Après cette sélection, notre échantillon final comprend 61 EBE. Le Tableau 1.1 décrit la sélection de l'échantillon d'EBE.

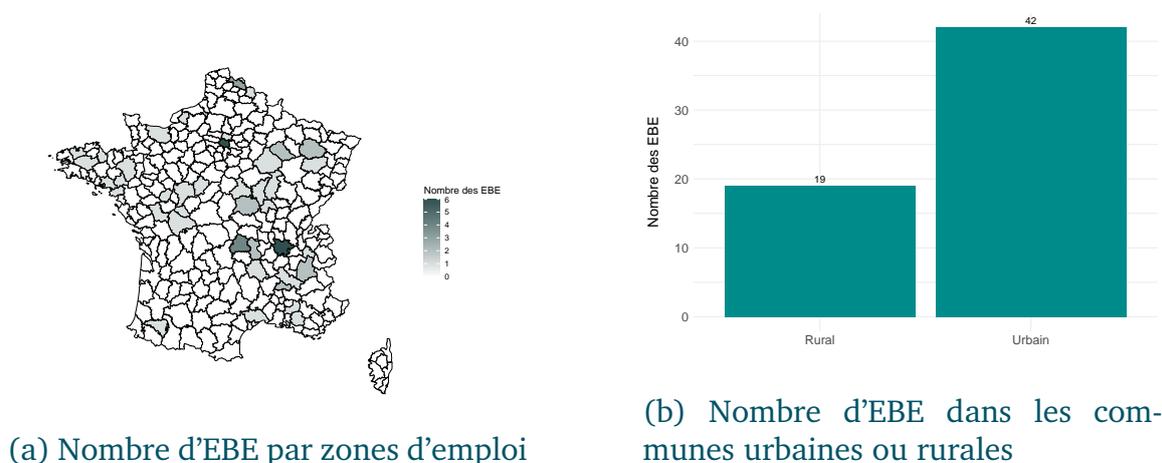
Les 61 EBE, qui constituent le cœur de notre analyse, sont réparties sur l'ensemble du territoire français (Figure 1.2a). Bien qu'elles soient majoritairement implantées en zones urbaines (Figure 1.2b), elles sont également présentes en milieu rural.

données de bilan, mais cela n'est vrai que pour une minorité des EBE (voir le reste de cette Section pour plus de détails).

7. L'EBE Castilab a été intégrée à l'expérimentation lors de la deuxième phase, mais cette entreprise était déjà active auparavant, indépendamment du programme. Étant donné que notre analyse évalue les performances économiques des EBE en fonction de leur ancienneté, il est difficile d'inclure Castilab dans l'échantillon, car elle existait avant l'expérimentation.

**TABEAU 1.1 – Sélection de l'échantillon d'EBE**

	Nombre des EBE
EBE conventionnés lors de la première phase (2017-2020)	13
EBE conventionnés lors de la deuxième phase (2021-2024)	67
Total des EBE conventionnés sur la période 2017-2024	80
dont conventionnés sur la période 2017-2023	68
dont avec données comptables sur la période 2017-2023	62
dont le conventionnement a lieu pendant la période d'expérimentation	61



**FIGURE 1.2 – Localisation des EBE en 2023**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE en 2023.

La Figure 2.53 en Annexe A met en évidence une concentration des EBE à la fois dans des zones urbaines très denses et dans des communes fortement rurales. Par ailleurs, une large majorité d'EBE possède le statut juridique d'association (52 sur 61), tandis que les autres sont constituées sous forme de sociétés coopératives d'intérêt collectif (SA, SAS ou SARL).

La plupart des EBE disposent de données de bilan dès l'année de leur conventionnement. Toutefois, pour 8 d'entre elles, les premiers bilans disponibles ne concernent que l'année suivant le conventionnement, ce qui est particulièrement fréquent lorsque le conventionnement intervient en fin d'année. Dans les Sections suivantes, nous analysons l'évolution des performances économiques des EBE en fonction de leur ancienneté, en considérant la première année de données de bilan comme leur première

année d'activité économique.

## 1.2.2 Dynamique de l'emploi

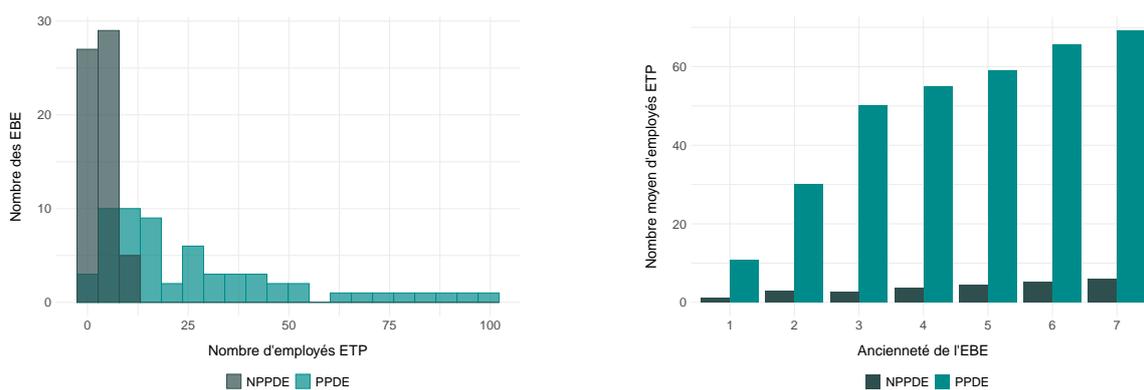
Les EBE emploient deux types de travailleurs : les PPDE, qui sont les salariés dans les EBE, et les NPPDE, qui occupent des postes de direction.<sup>8</sup> Les PPDE constituent la majorité de la main-d'œuvre au sein des EBE, comme l'illustre la Figure 1.3a, qui présente la distribution du nombre d'EBE en fonction du nombre d'employés (exprimé en ETP), en distinguant PPDE et NPPDE. Ces derniers restent minoritaires, leur rôle étant essentiellement lié à la gestion de la structure et à l'encadrement des salariés.

**La taille des EBE.** La Figure 1.3b montre l'évolution du nombre moyen d'employés en ETP en fonction de l'ancienneté des EBE. Dès leur première année, elles embauchent en moyenne 11 PPDE à temps plein et 1 NPPDE à temps plein. La taille des entreprises croît ensuite progressivement, atteignant en moyenne 69 PPDE et 6 NPPDE après sept ans d'existence. Il est important de noter que nous définissons l'ancienneté d'une EBE à partir de sa première année d'activité, et non à partir de son année de conventionnement ; dans quelques cas, ces deux dates sont différentes, comme décrit à la fin de la Section précédente.

Cette figure met également en évidence une forte croissance de l'emploi durant les trois premières années suivant la création de l'EBE, suivie d'une progression plus modérée. En revanche, le nombre de NPPDE reste faible et stable, quel que soit le niveau d'ancienneté. À noter que sur ce figure, une même EBE apparaît dans plusieurs barres si elle existe depuis plus d'un an, l'ensemble du panel 2017-2023 étant exploité.

---

8. Une minorité de PPDE peut également exercer des fonctions de direction, bien qu'aucune donnée administrative ne permette de quantifier précisément cette situation. Par ailleurs, il semble qu'un certain nombre de bénévoles soutiennent l'activité des EBE durant leur temps libre. Cependant, l'absence de collecte systématique de données sur ces acteurs nous conduit à les exclure de l'analyse.



(a) Répartition du nombre d'employés en ETP en 2023

(b) Employés en ETP moyens par ancienneté des EBE

FIGURE 1.3 – Employés en ETP par EBE

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE. La figure (a) est basée sur la coupe transversale de 2023, tandis que la figure (b) est basée sur le panel de 2017 à 2023.

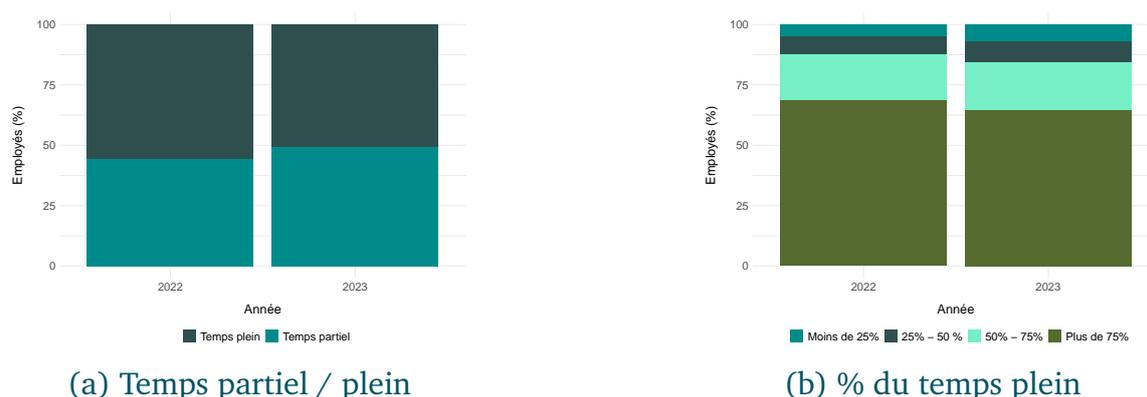
**Le rôle du temps partiel au sein des EBE.** La Figure 1.4a illustre ensuite la part des travailleurs ayant un contrat à temps partiel ou à temps plein.<sup>9</sup> En 2023, environ la moitié des PPDE travaille à temps partiel (49%), une proportion plus élevée que celle observée dans les entreprises privées (34% en 2023, selon les données INSEE-DADS, voir Annexe 2.4.3.2 pour plus de détails).<sup>10</sup> Par ailleurs, 65% des PPDE travaillent au moins à 75% d'un poste à temps plein en 2023 (Figure 1.4b), soit une proportion inférieure à celle observée dans les entreprises privées (73% en 2023, selon les données INSEE-DADS).<sup>11</sup>

La forte prévalence du travail à temps partiel au sein des EBE s'explique par la flexibilité laissée aux PPDE, qui choisissent leur volume horaire en fonction de leur disponibilité et de leurs capacités.

9. Pour les années 2022 et 2023, des données supplémentaires fournies par le Fonds nous permettent d'étudier la répartition des contrats à temps partiel au sein des EBE. Ce jeu de données contient des informations mensuelles sur l'emploi des PPDE en ETP contractuel, que nous utilisons pour calculer cette part. Ces données ne sont toutefois pas disponibles pour les NPPDE.

10. Pour sélectionner des entreprises de comparaison, nous limitons l'échantillon des données INSEE-DADS aux entreprises de 2 à 150 salariés et dont l'ancienneté ne dépasse pas 7 ans.

11. Nous appliquons les mêmes restrictions d'échantillon aux données INSEE-DADS que précédemment.



**FIGURE 1.4 – Part moyenne de PPDE en ETP par type de contrat**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE pour la période 2022-2023.

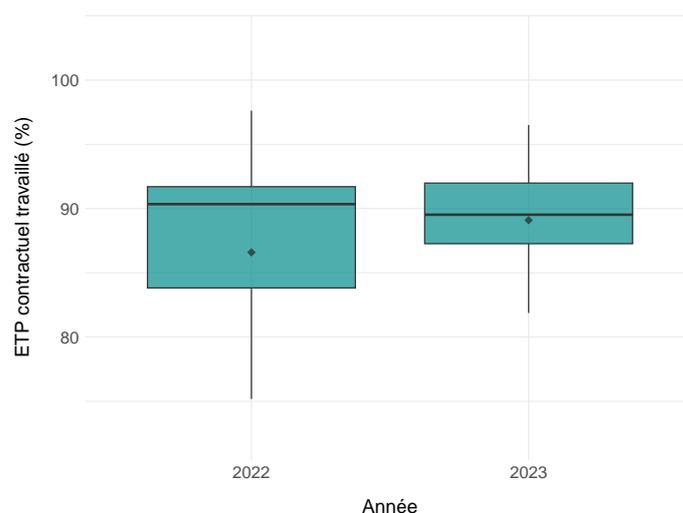
NOTES : Dans la Figure (a), un emploi est défini comme étant à temps partiel lorsque l'ETP mensuel d'un travailleur est inférieur à 1. À partir de cette définition, nous calculons pour chaque EBE, et chaque année, le nombre moyen de travailleurs à temps partiel et à temps plein. Dans la Figure (b), nous analysons la répartition des ETP en classant les observations en quatre catégories : moins de 25 % d'un temps plein, de 25 % à moins de 50 %, de 50 % à moins de 75 % et de 75 % à 100 %. Dans ces figures, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

**Le taux moyen d'emploi en ETP effectivement travaillé.** La Figure 1.5 présente le taux moyen d'emploi en ETP effectivement travaillé par rapport à l'ETP contractuel en 2022 et 2023, sur la base des mêmes données utilisées pour mesurer la part de travailleurs à temps partiel. Environ 50 % des EBE affichent un taux de présence effective légèrement inférieur à 90 %, correspondant à un taux moyen d'absence de 10 %. Globalement, le taux de présence effective moyen varie entre 85 % et 90 % selon les années. À titre de comparaison, ce taux s'élevait à 94 % dans le secteur privé en 2022.<sup>12</sup>

**Les travailleurs en situation de handicap et travailleurs seniors.** La Figure 1.6 montre qu'une part importante des PPDE est en situation de handicap, variant entre 16 % et 21 % selon l'année d'observation.<sup>13</sup>

12. [Observatoire de la performance sociale Diot-Siaci](#)

13. La source de ces données est la même que celle utilisée pour mesurer la part des travailleurs à temps partiel, ce qui les limite aux années 2022 et 2023. Il convient de souligner que le programme TZCLD joue un rôle clé dans l'accompagnement des PPDE pour la reconnaissance officielle de leur handicap. Entre 2022 et 2023, sur les 634 PPDE en situation de handicap recensés, 312 ont vu leur statut officiellement reconnu lors de leur embauche dans le programme TZCLD. Dans les données, ce changement se traduit par une transition du statut BOETH de « manquant » à « positif », indiquant leur passage d'un état non reconnu à une reconnaissance officielle.

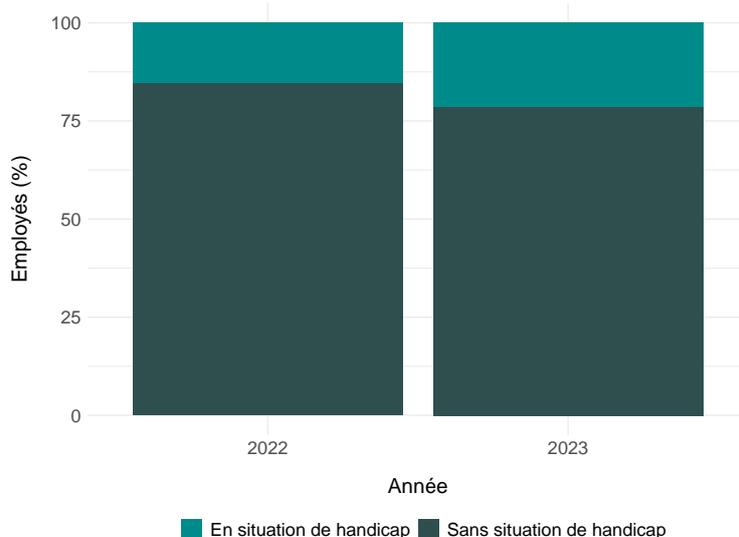


**FIGURE 1.5 – Part moyenne d’ETP travaillé par rapport à l’ETP contractuel pour les PPDE**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE pour la période 2022-2023.

NOTES : Pour calculer ce taux, nous ne retenons que les observations positives et non manquantes indiquant à la fois un emploi contractuel et un emploi effectivement travaillé. Cette sélection réduit notre échantillon à 66 % des observations par rapport à l’ensemble des données initiales. De plus, nous imposons la contrainte selon laquelle l’emploi effectivement travaillé ne peut excéder l’emploi contractuel. En appliquant cette condition supplémentaire, l’échantillon représente 53 % des observations initiales. En raison des possibles erreurs de mesure ou de déclaration de l’emploi effectivement travaillé, cette variable doit être interprétée comme une approximation indicative. Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

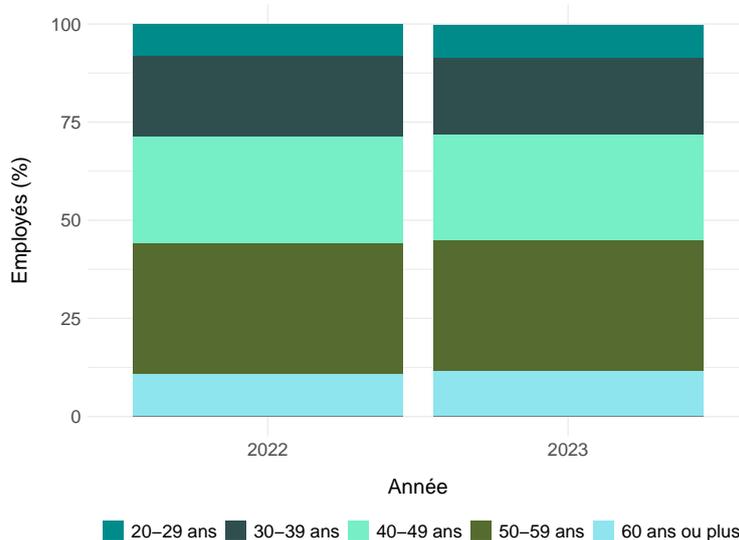
Les EBE ont également tendance à employer une main-d’œuvre relativement plus âgée, comme l’illustre la Figure 1.7. En 2022, 12 % des employés avaient plus de 60 ans, tandis que 44 % ont plus de 50 ans, une proportion similaire étant observée en 2023. Ces chiffres sont comparables à ceux de la note d’étape publiée par le comité scientifique (« Deuxième évaluation de l’expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée - note d’étape », octobre 2024) ; cette note montre que l’âge des salariés des EBE tend à être plus élevé que celui de l’ensemble des salariés et que celui de l’ensemble des chômeurs de longue durée.



**FIGURE 1.6 – Part moyenne de PPDE en ETP reconnus en situation de handicap**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE pour la période 2022-2023.

NOTES : Nous considérons qu'un salarié est en situation de handicap pour les mois où il est identifié avec un statut BOETH, conformément à la définition de la DSN. Sur cette base, nous calculons pour chaque EBE et chaque année le nombre moyen d'employés en ETP en situation de handicap. Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.



**FIGURE 1.7 – Part moyenne de PPDE en ETP par tranche d'âge**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE pour la période 2022-2023.

NOTES : Nous calculons le nombre moyen de employés en ETP par tranche d'âge pour chaque EBE et chaque année. Dans ces figures, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs. Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

### 1.2.3 Secteurs d'activité

Dans cette Section, nous exploitons l'enquête menée par le Fonds sur les activités des entreprises entre 2021 et 2023 afin de décrire de façon détaillée les secteurs d'activité des EBE.<sup>14</sup> Comme décrit dans la Section 1.1, les activités choisies par les EBE résultent d'un processus complexe, lié à l'embauche de PPDE avec compétences et expériences spécifiques, à l'exigence de se spécialiser dans des activités non concurrentes de celles des entreprises locales, ainsi qu'aux objectifs de développement du territoire à travers la promotion d'activités socialement utiles. Comprendre ce contexte est essentiel pour appréhender la diversité des activités des EBE ainsi que l'évolution de leurs résultats économiques.

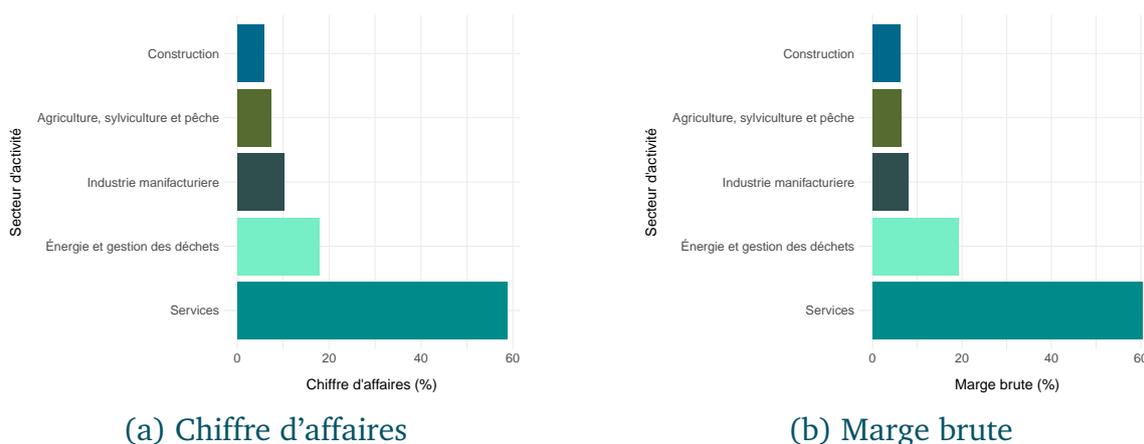
De manière générale, les données issues de cette enquête sont de qualité inférieure à celles des bilans agrégés, comme l'a rapporté le Fonds. Étant une enquête auto-administrée par les EBE, elle engendre des coûts administratifs importants et présente certaines limites, notamment des données manquantes sur l'emploi en ETP. Par ailleurs, la somme des indicateurs économiques par EBE et par année ne correspond pas toujours aux chiffres des bilans agrégés. Ces données restent toutefois précieuses pour comprendre les types d'activités des EBE, bien qu'elles doivent être interprétées avec prudence, principalement comme un proxy.

**Principaux secteurs d'activité.** Les EBE sont principalement actives dans le secteur des services, que ce soit en termes de chiffre d'affaires (Figure 1.8a) ou de marge brute (Figure 1.8b), où les services représentent environ 60 % de leur activité en 2023. C'est dans ce secteur que sont également employés la majorité des salariés des EBE, en ETP (voir Figure 2.55 en Annexe A).

À un niveau plus détaillé des activités (secteurs à deux chiffres), les secteurs les plus répandus dans les services incluent les services relatifs aux bâtiments et paysages,

---

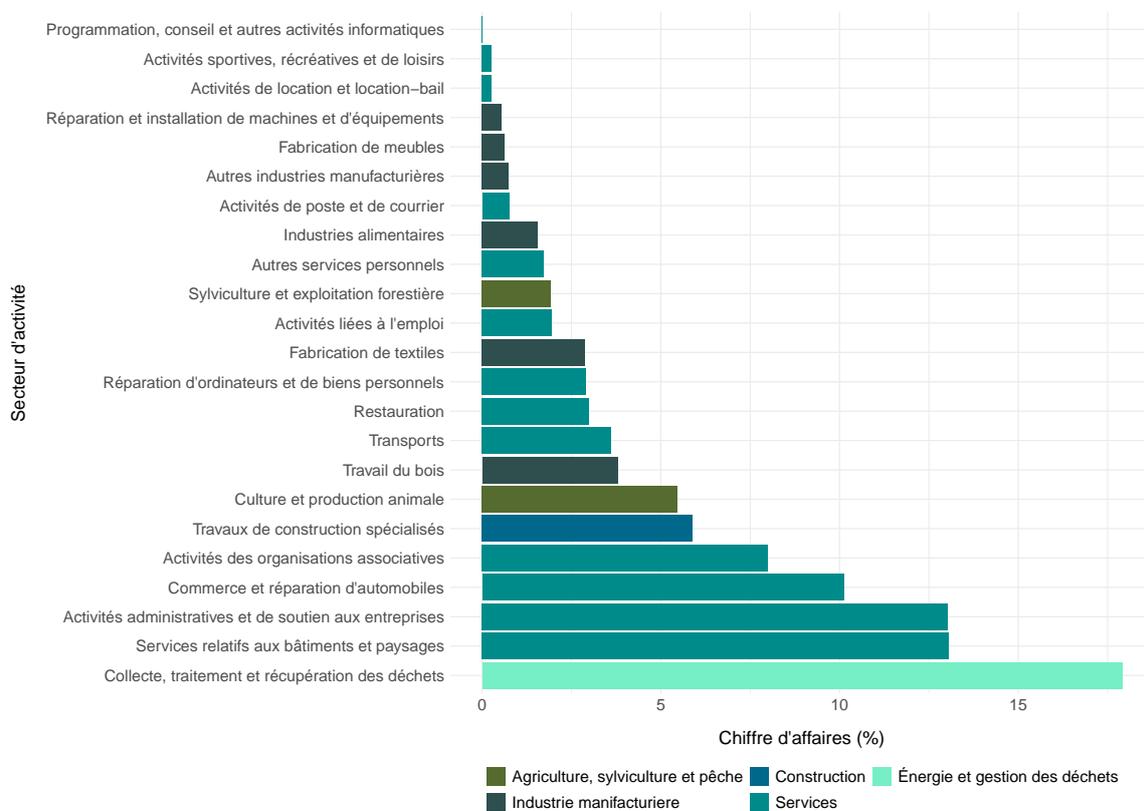
14. Nous excluons les données de 2019-2020, qui sont moins bien renseignées, comme expliqué dans la Section 1.2.1.



**FIGURE 1.8 – Décomposition de l'activité des EBE en 2023**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE dans l'enquête sur les activités des EBE en 2023.

les activités administratives et de soutien aux entreprises, le commerce et la réparation d'automobiles, ainsi que les activités des organisations associatives (Figure 1.9).



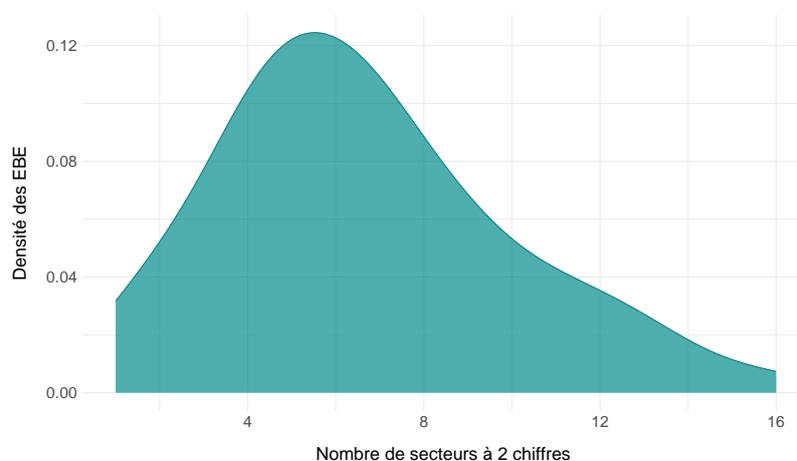
**FIGURE 1.9 – Chiffre d'affaires par secteur d'activité à 2 chiffres en 2023**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE dans l'enquête sur les activités des EBE en 2023.

De plus, le secteur de la collecte, du traitement et de la récupération des déchets connaît une grande popularité parmi les EBE. La Figure 2.54 dans l'Annexe A classe les secteurs à deux chiffres en fonction de leur part de marge brute, affichant une répartition similaire à celle de la Figure 1.9.

**Effectifs en ETP par secteur d'activité.** La Figure 2.56 en Annexe A montre que les secteurs qui emploient la plus grande proportion de travailleurs PPDE sont les activités administratives et de soutien aux entreprises, la collecte, le traitement et la récupération des déchets, ainsi que les services relatifs aux bâtiments et paysages. Les Figures 2.57, 2.58, et 2.59 en Annexe A détaillent la part du chiffre d'affaires et de l'emploi en ETP par secteur à quatre chiffres pour l'année 2023. Le secteur de la récupération de déchets triés est le plus important en termes de chiffre d'affaires et de marge brute, tandis que les services administratifs emploient la plus grande proportion de travailleurs PPDE.

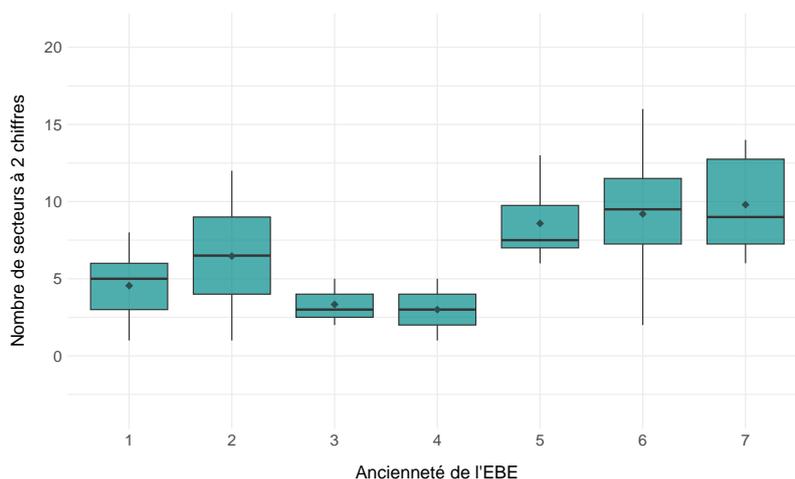
**Poly-activité des EBE.** Les EBE sont actives dans plusieurs secteurs. La Figure 1.10 montre qu'en 2023, les EBE étaient actives dans un nombre de secteurs à deux chiffres allant de 1 à 16.



**FIGURE 1.10 – Nombre de secteurs à 2 chiffres par EBE en 2023**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE dans l'enquête sur les activités des EBE en 2023.

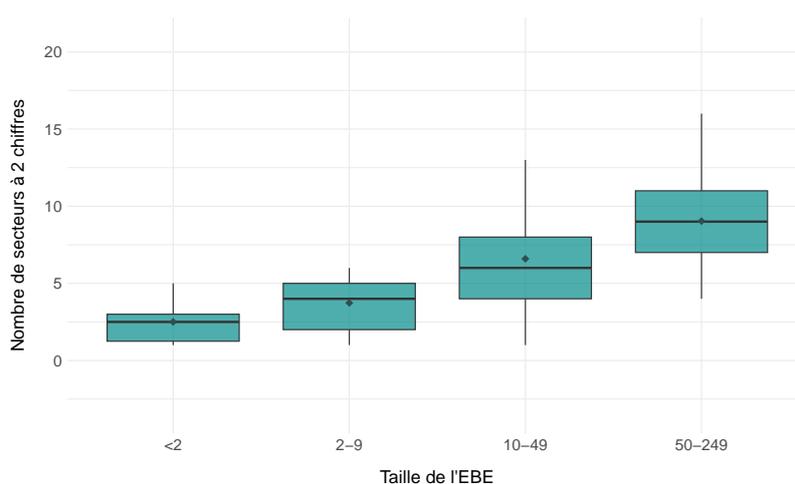
Il est également intéressant de noter qu'à mesure que l'ancienneté des EBE augmente elles tendent à s'impliquer dans un nombre croissant de secteurs d'activité (Figure 1.11).



**FIGURE 1.11 – Nombre de secteurs à 2 chiffres par EBE, selon l'ancienneté de l'EBE**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE dans l'enquête sur les activités des EBE en 2023.

De même, les EBE de plus grande taille sont impliquées dans un plus grand nombre de secteurs, comme le montre la Figure 1.12.



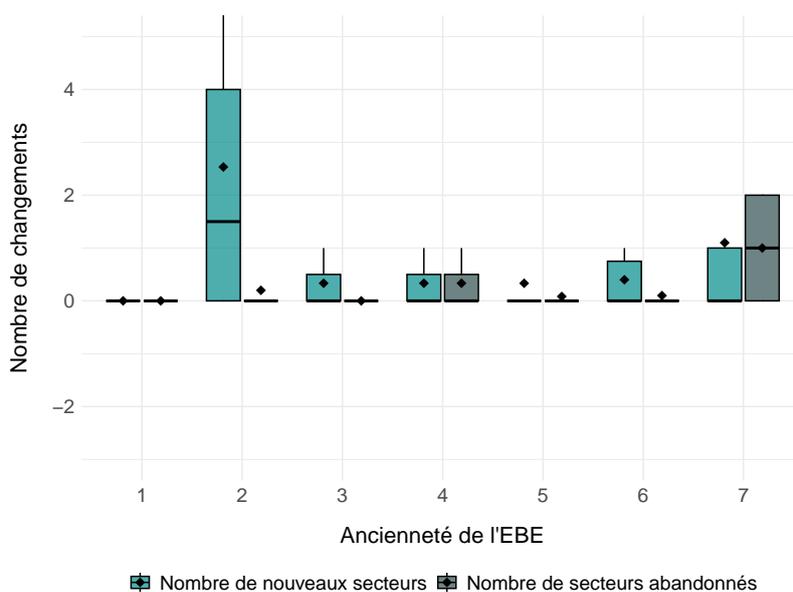
**FIGURE 1.12 – Nombre de secteurs à 2 chiffres par EBE, selon la taille de l'EBE**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE dans l'enquête sur les activités des EBE en 2023.

L'inclusion de nouveaux secteurs dans les activités des EBE est largement in-

fluencée par l'arrivée de nouveaux PPDE, qui apportent de nouvelles compétences et expériences, en accord avec la philosophie de TZCLD. Cela suggère une adaptation continue des secteurs d'activité tout au long de la durée de vie des EBE.

Dans la Figure 1.13, nous illustrons les nouveaux secteurs d'activité ouverts d'une année à l'autre en vert clair, et les secteurs dans lesquels les EBE cessent d'opérer en gris. Cela montre que les EBE ont tendance à élargir plutôt qu'à réduire leur nombre d'activités. Par exemple, lors de leur deuxième année d'activité, une EBE ouvre en moyenne une activité dans 2,5 nouveaux secteurs (le point dans cette figure indique la moyenne). En revanche, les EBE ont tendance à fermer des secteurs après quelques années d'expérimentation, à partir de la quatrième année, mais la fermeture d'une activité est beaucoup moins fréquente que l'ouverture d'une nouvelle activité.



**FIGURE 1.13 – Nombre de changements de secteur à 2 chiffres**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE dans l'enquête sur les activités des EBE en 2023.

NOTES : La figure montre la distribution par ancienneté de l'entreprise au moyen d'un diagramme en boîte, où le point indique la moyenne, la ligne horizontale inférieure indique le quartile inférieur de la distribution, la ligne horizontale médiane indique la médiane et la ligne horizontale supérieure indique le quartile supérieur. Les moustaches indiquent le minimum et le maximum de la distribution.

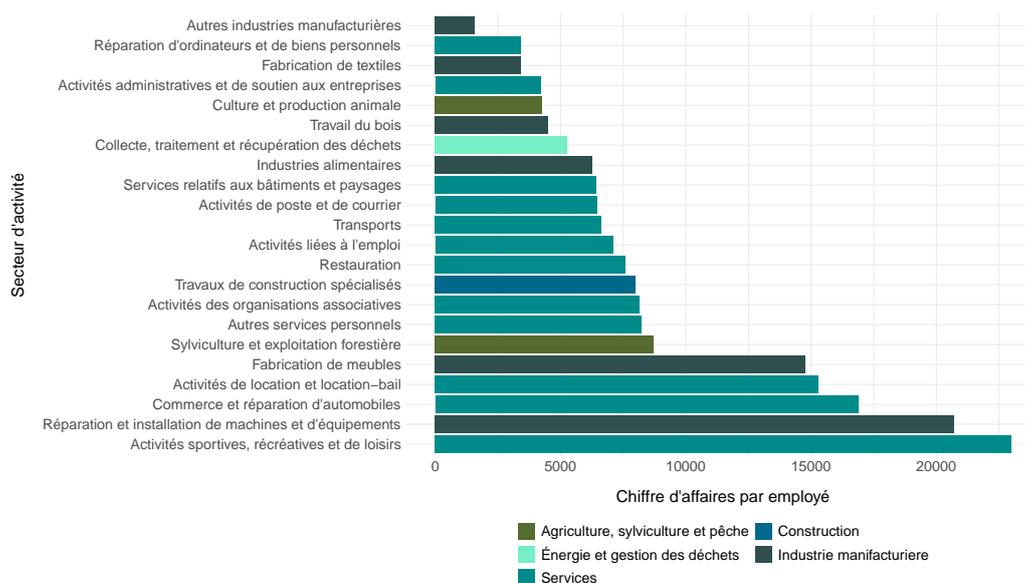
La Figure 2.60 en Annexe A montre, au niveau des secteurs à 1 chiffre, la même dynamique que celle observée précédemment dans la Figure 1.13, mais réduite de

moitié. Cela indique qu'environ la moitié des nouvelles activités lancées se trouvent dans un secteur à un chiffre différent de ceux de l'année précédente.

A priori, nous pourrions supposer que les EBE opérant dans de nombreux secteurs rencontrent des défis organisationnels réduisant leur efficacité et impactant leur performance économique. Cependant, opérer dans plusieurs secteurs pourrait également permettre aux EBE d'adapter plus efficacement leurs activités aux compétences et capacités des PPDE, ce qui pourrait se traduire par de meilleures ventes et une meilleure performance économique.

Une analyse (non affiché ici) a été réalisée pour comparer la performance des EBE actives dans un nombre restreint de secteurs (1 à 5 secteurs) avec celles actives dans plus de secteurs (6 à 16 secteurs à deux chiffres). Les résultats montrent que, en termes de valeur ajoutée par PPDE en ETP, les EBE performant mieux quand elles sont actives dans moins de secteurs. Cependant, la prise en compte de l'ancienneté reste complexe, car certaines catégories d'âge ont peu d'observations dans le sous-échantillon de l'enquête 2021-2023.

**La rentabilité des secteurs d'activité.** Étant donné que l'enquête recueille des données sur le chiffre d'affaires et l'emploi en ETP par secteur, nous avons calculé le chiffre d'affaires par employé en ETP pour évaluer la performance sectorielle. La Figure 1.14 présente ces résultats et montre que les secteurs générant le plus de chiffre d'affaires par employé en ETP incluent la réparation et l'installation de machines, les activités sportives et récréatives, le commerce automobile, la location et la fabrication de meubles. Le classement des secteurs basé sur la marge brute par employé en ETP, présenté dans la Figure 1.15, est similaire à celui observé pour le chiffre d'affaires par employé en ETP, à l'exception du commerce et de la réparation d'automobiles, qui se positionne plus bas en raison de la part des achats plus élevés liée à cette activité.



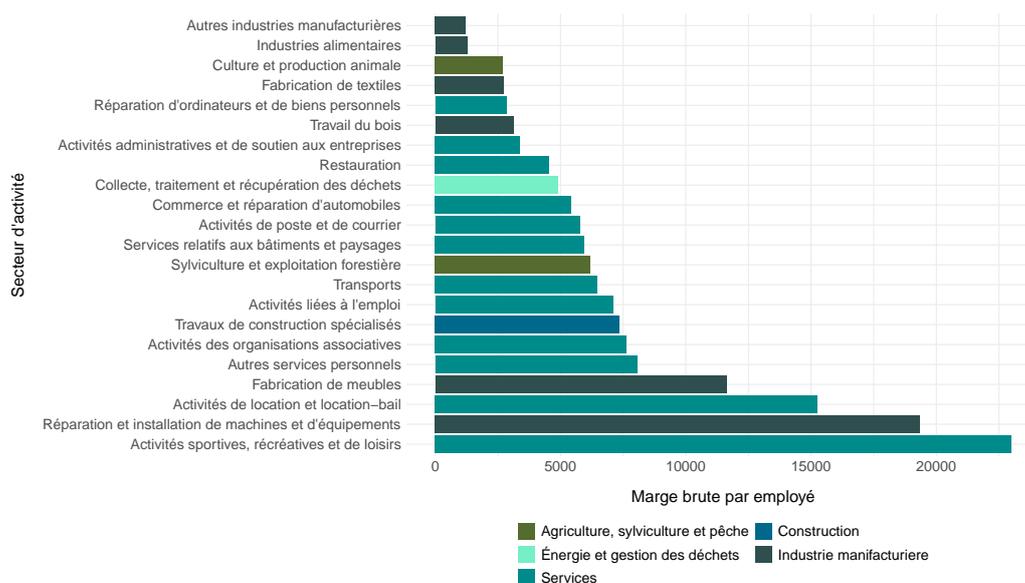
**FIGURE 1.14 – Chiffre d'affaires par employé en ETP - moyenne par secteur à 2 chiffres en 2023**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE dans l'enquête sur les activités des EBE en 2023.

NOTES : Dans cette figure, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE, car la ventilation par type de salarié n'est pas disponible dans ces données.

Il est intéressant de noter que le classement dans la Figure 1.15 diffère de celui observé dans la Figure 2.54, qui montre la marge brute par secteur d'activité, sans diviser cela par le nombre d'employés en ETP. En d'autres termes, les secteurs générant une marge brute plus élevée ne sont pas nécessairement ceux dans lesquels les EBE sont les plus spécialisées. Par exemple, les activités administratives et de soutien aux entreprises emploient la plus grande proportion de travailleurs PPDE, mais ils génèrent une marge brute relativement plus faible. Dans les Figures 1.48 et 1.49 de la Section 1.2.6, nous comparons ces résultats de chiffre d'affaires et de marge brute par employé en ETP aux entreprises de comparaison issues de la base de données INSEE-BIC-IS.

**Les secteurs à mission sociale.** Il est également important de noter que certaines EBE exercent des activités à mission sociale ou offrent des services généralement proposés par le secteur public, souvent en se spécialisant dans des services susceptibles



**FIGURE 1.15 – Marge brute par employé en ETP - moyenne par secteur à 2 chiffres en 2023**

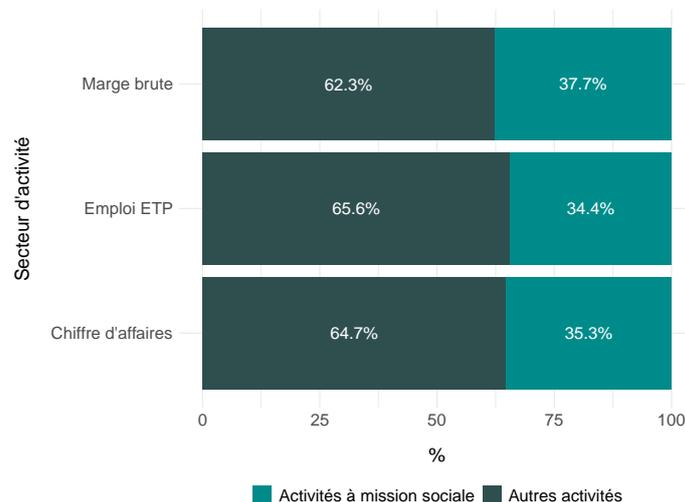
CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE dans l'enquête sur les activités des EBE en 2023.

NOTES : Dans cette figure, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE, car la ventilation par type de salarié n'est pas disponible dans ces données.

de générer des externalités positives pour la communauté locale. Ces activités sont parfois moins susceptibles d'être opérées sans subventions publiques. Par exemple, de nombreuses EBE se spécialisent dans le recyclage, notamment la récupération de déchets triés, un secteur traditionnellement pris en charge par le secteur public. D'autres secteurs que nous avons classés comme à mission sociale sont la réparation d'appareils électroménagers, la réparation d'équipements pour la maison et le jardin, la réparation de biens personnels, le transport solidaire de passagers, la médiation sociale et de proximité, ainsi que les activités des organisations associatives, telles que l'organisation d'activités et d'ateliers pour la communauté locale.

Une question qui se pose est de savoir si ces activités à mission sociale affectent la rentabilité des entreprises, car elles peuvent être proposées à des prix inférieurs, entraînant ainsi des revenus plus faibles. Pour examiner cette question, nous avons classé manuellement les activités des EBE en fonction de leur caractère social. Nous avons ensuite examiné l'importance relative de ces activités en termes de chiffre d'affaires.

faibles, d'emploi en ETP et de marge brute dans la Figure 1.16. Cela montre que les activités à mission sociale représentent environ 35 % du chiffre d'affaires, ainsi qu'une proportion similaire de l'emploi en ETP et de la marge brute.

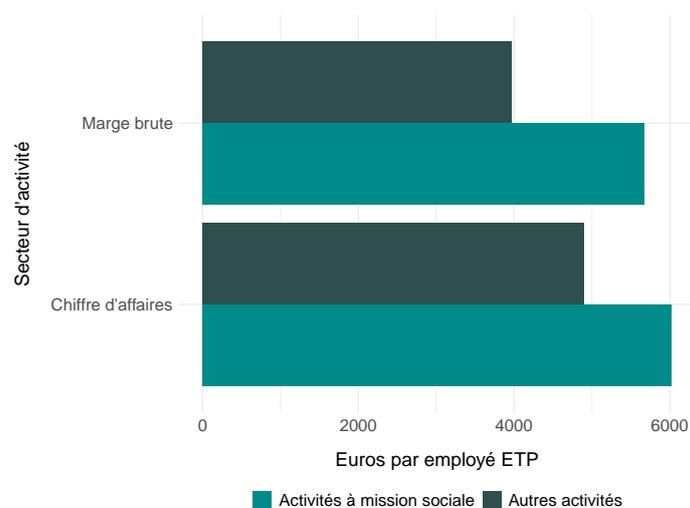


**FIGURE 1.16 – Activités à mission sociale et non en 2023**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE dans l'enquête sur les activités des EBE en 2023.

NOTES : Dans cette figure, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE, car la ventilation par type de salarié n'est pas disponible dans ces données.

Nous calculons ensuite le chiffre d'affaires moyen et la marge brute moyenne par employé en ETP dans la Figure 1.17. De manière quelque peu surprenante, cela montre que les activités à mission sociale génèrent en moyenne un chiffre d'affaires et une marge brute plus élevés par employé en ETP que les autres activités. Par exemple, les activités à mission sociale entraînent une marge brute moyenne de environ 5 700 € par employé en ETP, tandis que les autres activités génèrent en moyenne environ 4 000 € par employé en ETP. Cependant, cette différence s'explique par le dénominateur et non le numérateur : bien que les autres activités génèrent en moyenne un chiffre d'affaires et une marge brute plus élevés (environ 77 000 € contre 50 000 € dans les activités à mission sociale, comme montré dans la Figure 2.61 en Annexe A), elles emploient également un nombre proportionnellement plus élevé d'employés (19 en moyenne contre 11 dans les activités à mission sociale, comme le montre la Figure 2.62 en Annexe A).



**FIGURE 1.17 – Chiffre d'affaires et marge brute par employé en ETP - moyenne par activités à mission sociale et non en 2023**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE dans l'enquête sur les activités des EBE en 2023.

NOTES : Dans cette figure, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE, car la ventilation par type de salarié n'est pas disponible dans ces données.

**Conclusion intermédiaire.** L'analyse de cette Section confirme que les EBE sont surtout actives dans les services, qui génèrent la plus grande part du chiffre d'affaires et de la marge brute, tout en employant le plus grand nombre de PPDE. En même temps, les EBE sont actives dans de multiples secteurs et élargissent les secteurs d'activité à mesure qu'elles embauchent plus de PPDE. Cette analyse met en évidence que certaines des activités dans lesquelles les EBE se spécialisent sont moins rentables que d'autres, mais que cela est souvent dû au fait que les premières engagent un plus grand nombre de salariés. En particulier, les activités qui peuvent être définies comme ayant une mission sociale sont en fait plus rentables en moyenne que les autres activités, mais cela est dû au fait qu'elles engagent proportionnellement moins de travailleurs.

## 1.2.4 Résultats économiques

Nous analysons quatre principaux indicateurs économiques : le chiffre d'affaires, la marge brute, la valeur ajoutée et le résultat d'exploitation, dont les composantes sont décrites dans la Figure 1.18. L'étude porte sur les résultats économiques des EBE au niveau des entreprises, car les données du bilan sont disponibles à cette échelle et non à celle des établissements. Par ailleurs, les variables de bilan sont exprimées en fonction de l'emploi en ETP des PPDE, puisque c'est essentiellement pour l'embauche de ces salariés que l'État apporte son soutien financier <sup>15</sup>.

<b>Chiffre d'affaires</b> - achats de matériel
<b>Marge brute</b> + production stocké - autres achats - autres charges d'exploitation
<b>Valeur ajoutée</b> + subventions + reprises et transferts - charges de personnel - dotations – impôts
<b>Résultat d'exploitation</b>

**FIGURE 1.18 – Principaux indicateurs économiques**

Afin d'examiner la relation entre l'évolution des résultats économiques des EBE et leur expérience, nous distinguons les entreprises selon leur ancienneté. <sup>16</sup> L'analyse couvre l'ensemble des EBE ayant été actives entre 2017 et 2023. Comme mentionné dans la Section 1.2.1, la majorité des EBE ont été créées lors de la deuxième phase d'expérimentation, ce qui explique pourquoi les EBE récentes sont plus nombreuses que les plus anciennes. Dans la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A, nous présentons les mêmes résultats économiques des EBE, cette fois ventilés par phase de l'expérimenta-

15. L'État peut cependant contribuer au recrutement de personnes non privées d'emploi, de façon plus marginale, "dans la limite de 10% des équivalents temps plein recrutés dans l'entreprise à but d'emploi concernée". A titre de comparaison, cette contribution est "comprise entre 53% et 102%, du montant brut horaire du salaire minimum de croissance" pour les PPDE (décret du 30 juin 2021 relatif à l'expérimentation TZCLD dans sa version modifiée par le décret 22 décembre 2021).

16. Comme dans la Section précédente, l'ancienneté est mesurée à partir de la première année d'activité des EBE, définie comme la première année où des données de bilan sont disponibles.

tion.<sup>17</sup> En complément, dans la Section 1.2.5, nous nous focalisons sur les entreprises créées durant la première phase de l'expérimentation afin d'examiner plus en détail les performances économiques des EBE plus anciennes.

Dans la Section 1.2.6, nous comparons les EBE à des entreprises similaires opérant dans la même zone d'emploi,<sup>18</sup> appartenant au même secteur d'activité (deux chiffres), avec une ancienneté et une taille comparables en termes d'emploi. Dans cette analyse, les entreprises de comparaison aux EBE sont identifiées à partir des données INSEE-BIC-IS.

En exprimant les résultats économiques des entreprises par employé en ETP, nous nous concentrons sur l'emploi des PPDE afin d'évaluer la valeur ajoutée par bénéficiaire de TZCLD. Cependant, lors des comparaisons avec d'autres entreprises, nous utilisons l'ensemble des travailleurs dans le dénominateur, incluant à la fois les PPDE et les NPPDE, car cette distinction n'existe pas en dehors du cadre de TZCLD. Toutefois, étant donné que les NPPDE représentent une faible proportion des employés, leur inclusion ou non n'a qu'un impact limité sur les résultats.

**Chiffre d'affaires.** En moyenne, le chiffre d'affaires annuel par PPDE en ETP est d'environ 3 000 € lors du premier bilan (Figure 1.19). Il progresse avec l'ancienneté des entreprises pour atteindre plus de 5 000 € par PPDE en ETP. Si l'on considère la moyenne globale de cette distribution, parmi les EBE et sur la période 2017-2023, nous observons un chiffre d'affaires moyen par PPDE en ETP de 4 781 €.

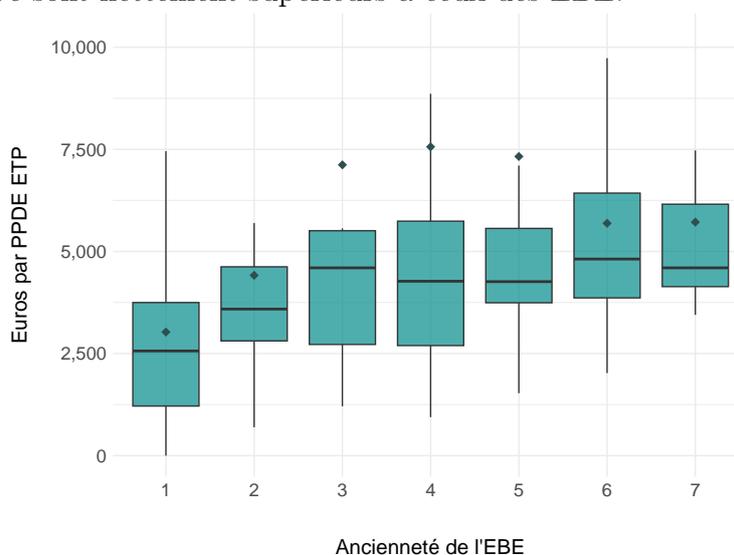
Lorsque nous intégrons les NPPDE dans le dénominateur (Figure 1.20), les revenus par travailleur sont légèrement inférieurs, mais la tendance générale demeure inchangée. Si l'on considère la moyenne globale de cette distribution, parmi les EBE

---

17. Il est à noter que nous n'observons que trois années d'activité pour l'EBE La Ferme de Lucien, créée en 2021 et ayant démarré son activité économique la même année. Pour les trois autres entreprises créées en 2021 de notre échantillon, nous observons un retard dans le démarrage de leurs opérations à 2022. Comme nous n'aurions qu'une seule observation correspondant à une ancienneté de trois ans, nous rapportons les chiffres des entreprises de la deuxième phase, excluant la troisième année d'activité.

18. Une zone d'emploi est un territoire au sein duquel la majorité des actifs résident et travaillent.

et sur la période 2017-2023, nous observons un chiffre d'affaires moyen par NPPDE en ETP de 4 189 €. Dans la Figure 1.40b de la Section 1.2.6, nous comparons le chiffre d'affaires des EBE (rapporté à l'emploi total en ETP) à celui de l'échantillon de comparaison issu des données INSEE-BIC-IS : les résultats économiques des entreprises du secteur privé sont nettement supérieurs à ceux des EBE.



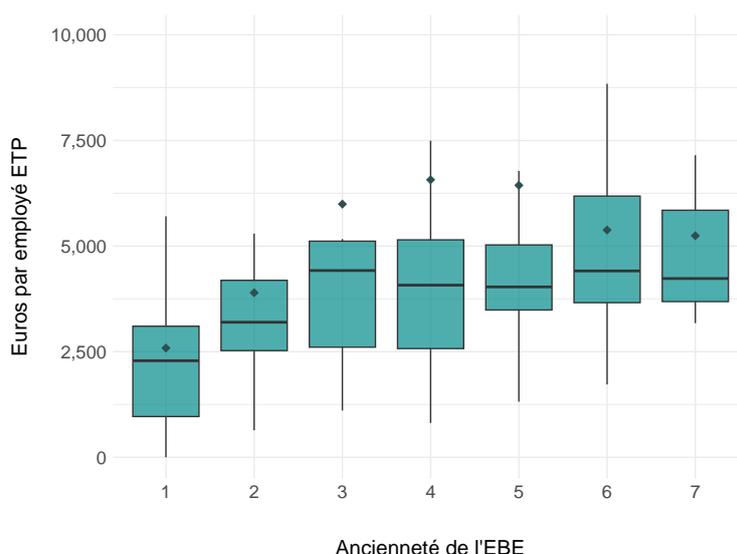
**FIGURE 1.19 – Chiffre d'affaires par PPDE en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE**

CHAMP : Panel 2017-2023 de 61 EBE.

NOTES : La figure montre la distribution par ancienneté de l'entreprise au moyen d'un diagramme en boîte, où le point indique la moyenne, la ligne horizontale inférieure indique le quartile inférieur de la distribution, la ligne horizontale médiane indique la médiane et la ligne horizontale supérieure indique le quartile supérieur. Les moustaches indiquent le minimum et le maximum de la distribution. Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

Certaines entreprises ayant entre 3 et 5 ans présentent des chiffres d'affaires élevés, augmentant ainsi la moyenne au-delà du 75<sup>e</sup> centile des EBE (Figures 1.19 et 1.20). Il s'agit notamment des EBE SCIC Laine, La Pioche et La Ferme de Lucien, dont les revenus par PPDE en ETP sont particulièrement élevés sur cette période. Des précisions supplémentaires sur ces EBE sont fournies dans la Section 1.2.5, qui se concentre sur celles créées lors de la première phase de l'expérimentation.

**Marge brute.** La marge brute des EBE est obtenue en soustrayant les achats de matériel (ou matières premières) au chiffre d'affaires. En moyenne, elle passe de 2 400



**FIGURE 1.20 – Chiffre d'affaires par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE**

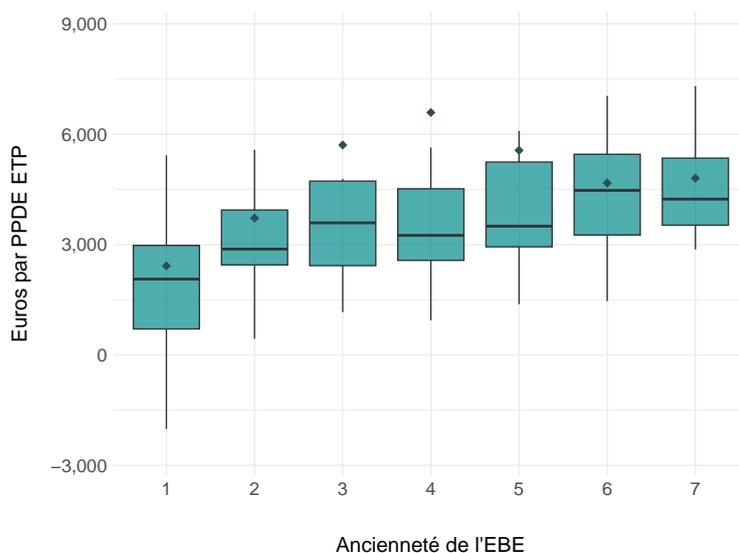
CHAMP : Panel 2017-2023 de 61 EBE.

NOTES : Dans cette figure, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

€ par PPDE en ETP la première année à environ 4 800 € après sept ans d'activité (Figure 1.21).<sup>19</sup>

**Valeur ajoutée.** En ajoutant la production stockée et immobilisée aux revenus et en soustrayant les achats intermédiaires, nous obtenons la valeur ajoutée. La Figure 1.22 montre que cette variable est négative en moyenne durant les trois premières années, avant de se rapprocher de zéro. Plus précisément, elle s'établit à environ -8 200 € par PPDE en ETP la première année (médiane : -4 000 €) et atteint 1 300 € à sept ans (médiane : 900 €). Un schéma similaire apparaît lorsque nous prenons en compte l'ensemble des employés plutôt que les PPDE uniquement (Figure 1.23). Si l'on considère la moyenne globale de cette distribution, parmi les EBE et sur la période 2017-2023, nous observons une valeur ajoutée moyenne par PPDE en

<sup>19</sup>. Dans la Figure 1.41b de la Section 1.2.6, nous comparons cette variable (divisée par l'emploi total en ETP) à celle d'un ensemble d'entreprises de comparaison issues de la base de données INSEE-BIC-IS.

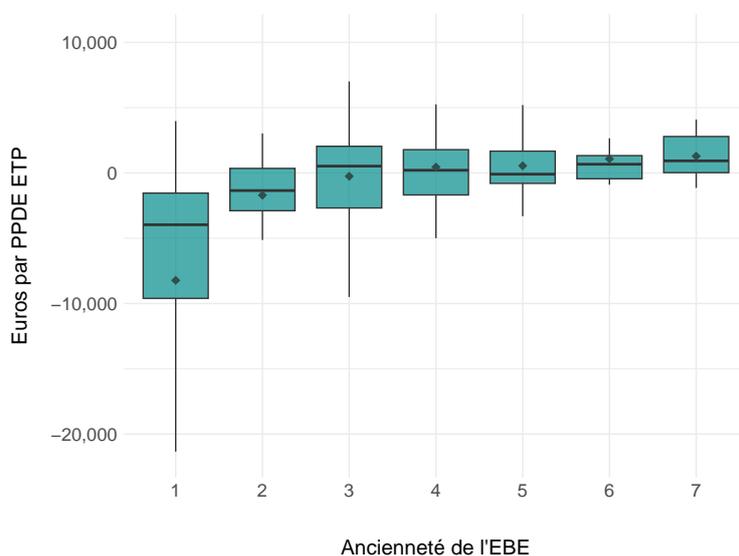


**FIGURE 1.21 – Marge brute par PPDE en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE**

CHAMP : Panel 2017-2023 de 61 EBE.

NOTES : Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

ETP de -3 250 € (-2 858 € si nous incluons les NPPDE dans le dénominateur).<sup>20</sup>

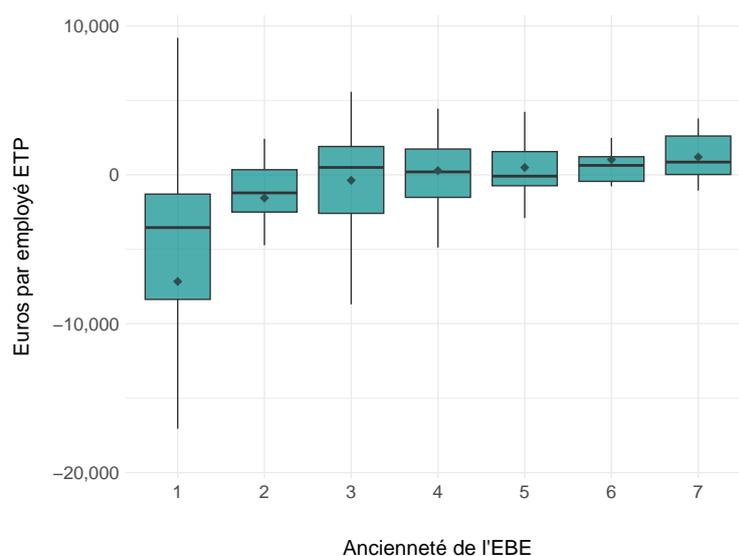


**FIGURE 1.22 – Valeur ajoutée par PPDE en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE**

CHAMP : Panel 2017-2023 de 61 EBE.

NOTES : Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

20. Dans la Figure 1.42b de la Section 1.2.6, nous comparons la valeur ajoutée des EBE (divisée par l'emploi total en ETP) à celle d'un ensemble d'entreprises de comparaison issues de la base de données INSEE-BIC-IS.



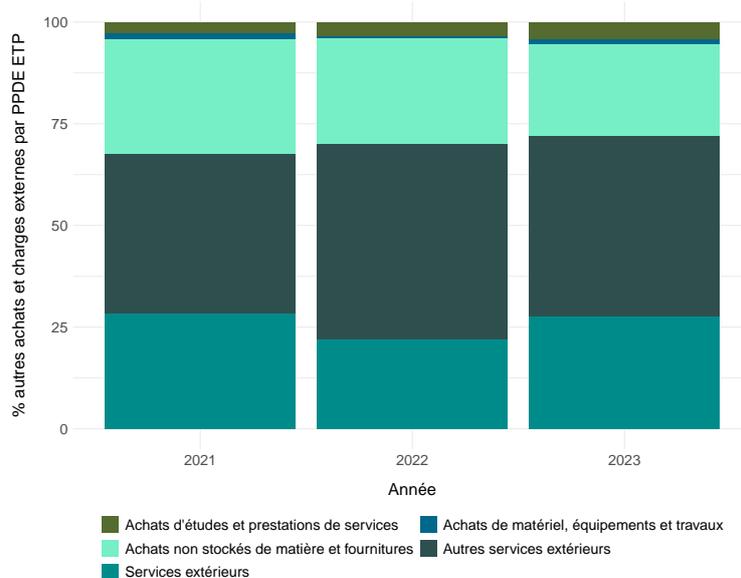
**FIGURE 1.23 – Valeur ajoutée par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE**

CHAMP : Panel 2017-2023 de 61 EBE.

NOTES : Dans cette figure, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

**Le rôle des achats intermédiaires.** Lors de la soustraction des achats intermédiaires à la marge brute pour obtenir la valeur ajoutée, nous observons une diminution jusqu'à une valeur négative ou proche de zéro. Les achats intermédiaires sont principalement déterminés par "autres achats et charges externes", qui représentent plus de 99 % des achats intermédiaires. En revanche, les "autres charges d'exploitation" représentent moins de 1 % des achats intermédiaires.

Nous pouvons décomposer plus en détail les "autres achats et charges externes" en sous-composantes afin d'examiner les principaux déterminants de ces coûts pour la période 2021-2023 (cette décomposition n'est pas disponible pour les années précédentes). Cette analyse est présentée dans la figure 1.24, où nous constatons que les "autres services extérieurs" constituent la part la plus importante des "autres achats et charges externes" (entre 39 % et 48 % selon l'année). Cela inclut les frais bancaires ; les rémunérations d'intermédiaires et de conseils ; les frais de formation du personnel ; les redevances pour brevets, licences, marques, logiciels, sites, concessions et droits et valeurs similaires ; les cotisations ; ainsi que les rémunérations de personnel extérieur à l'entité.



**FIGURE 1.24 – Décomposition des autres achats et charges externes par PPDE en ETP, selon l'année**

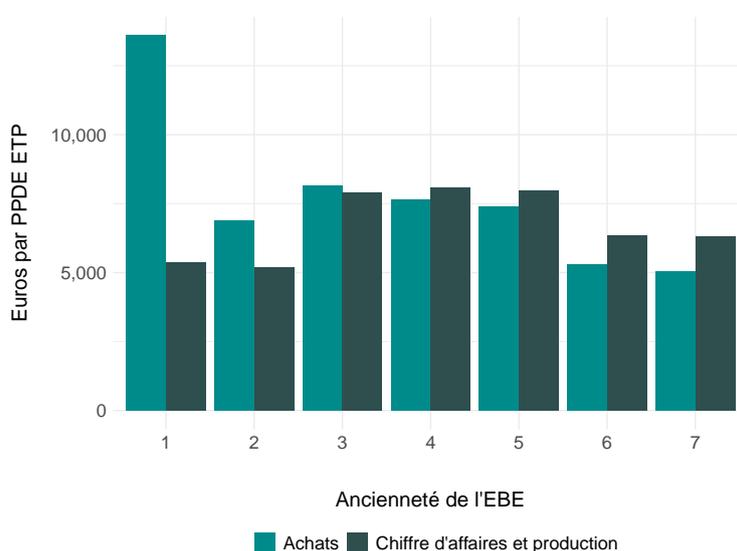
CHAMP : Panel 2021-2023 de 61 EBE.

NOTES : Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

Viennent ensuite les "services extérieurs" avec une part de 22 %-27 % (comprenant les locations, les réparations des biens immobiliers, les primes d'assurances, les frais de télécommunication) et les "achats non stockés de matière et fournitures" avec une part de 23 %-28 % (comprenant les fournitures non stockables d'eau, d'énergie, etc., les fournitures d'entretien et petit équipement, ainsi que les fournitures administratives).

**Prise en compte du taux de présence effective.** La Figure 1.5 montre que le taux moyen de présence effective au sein des EBE est relativement faible. Nous en tenons compte dans le calcul des performances économiques. En Annexe A, la Figure 2.63 présente la valeur ajoutée par PPDE en ETP ajustée pour ce taux, sur la base des données 2022-2023, qui sont les seules années pour lesquelles nous disposons de cette information supplémentaire. Étant donné que la valeur ajoutée est négative, la diviser par un nombre plus petit (en ETP ajusté pour la présence effective) accentue encore davantage cette valeur négative.

**Décomposition de la valeur ajoutée.** La Figure 1.25 représente le chiffre d'affaires et la production moyens par PPDE en ETP (en vert foncé), comparés aux achats intermédiaires (matériaux, autres achats et charges externes, autres charges d'exploitation)<sup>21</sup> par PPDE en ETP. Autrement dit, nous décomposons la valeur ajoutée entre ses composantes positives et négatives, les achats étant soustraits des revenus et de la production. Cette analyse montre qu'après trois années de valeur ajoutée négative, les EBE parviennent en moyenne à couvrir leurs achats dès leur quatrième année, sans toutefois générer de valeur ajoutée significativement positive.



**FIGURE 1.25 – Achats intermédiaires, chiffre d'affaires et production - moyenne par PPDE en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE**

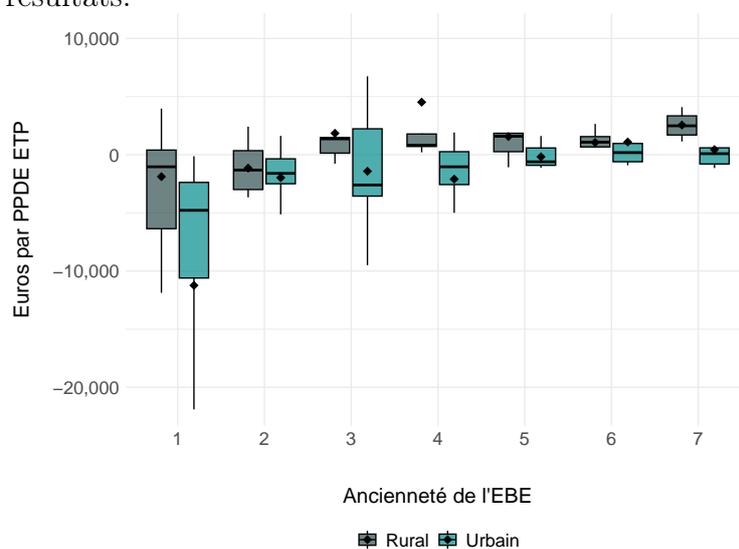
CHAMP : Panel 2017-2023 de 61 EBE.

NOTES : Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

**Comparaison des zones urbaines et rurales.** Les EBE situées en zones rurales semblent légèrement mieux performer que celles en zones urbaines en termes de valeur

21. Les achats intermédiaires incluent « les autres achats et charges externes » (toutes les variables commençant par 61 et 62 du plan comptable), les achats de matières premières, de fournitures, de marchandises (toutes les variables commençant par 60 du plan comptable), et les autres charges de gestion courante (toutes les variables commençant par 65 du plan comptable). « Les autres achats et charges externes » sont des charges qui sont engagées par une entreprise dans le cadre de ses activités, mais qui ne sont pas directement liées à des achats stockés de marchandises ou de matières premières, par exemple les locations et les services extérieurs.

ajoutée (Figure 1.26). Cependant, la plus faible présence d'EBE rurales limite la variabilité des résultats.

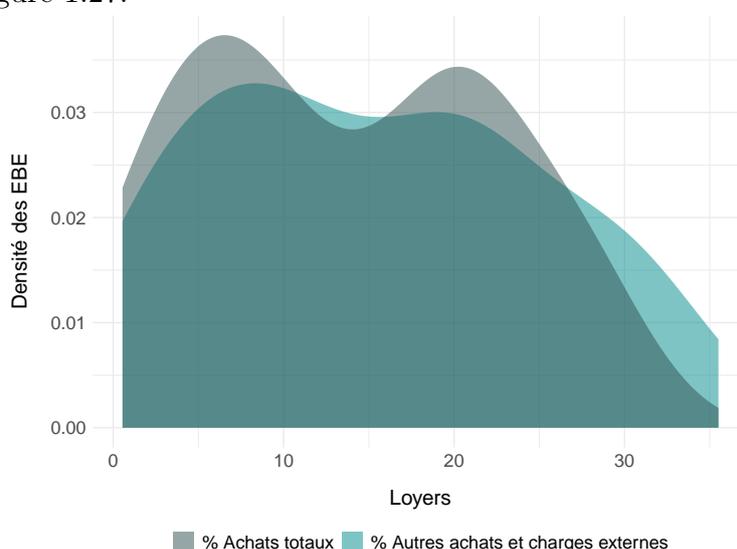


**FIGURE 1.26 – Valeur ajoutée par PPDE en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE - par rural/urbain**

CHAMP : Panel 2017-2023 de 61 EBE.

NOTES : Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

**Composition des achats.** Nous présentons ci-dessous des éléments supplémentaires permettant de caractériser les différentes composantes des achats réalisés par les EBE. La première année d'activité de l'EBE, les achats sont supérieurs aux niveaux observés les années suivantes, qu'il s'agisse des achats intermédiaires ou des « autres achats et charges externes » (voir Figure 2.64 en Annexe A et Figure 2.65). En moyenne, les loyers annuels représentent 15 % des autres achats et charges externes<sup>22</sup> et 14 % des achats intermédiaires totaux, avec des variations allant de 0,5 % à 30 %, comme l'indique la Figure 1.27.



**FIGURE 1.27 – Part des loyers dans les achats - 2023**

CHAMP : Sous-échantillon de 2023 comprenant 48 des 61 EBE pour lesquels le Fonds a fourni des données sur les loyers.

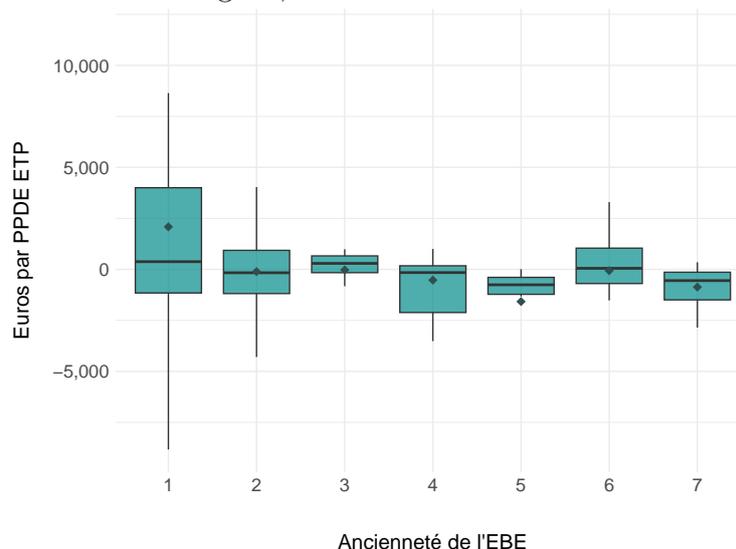
Ainsi, bien que certaines EBE signalent des difficultés à trouver des locaux à louer, le coût des loyers ne constitue pas la part prédominante de leurs achats. Dans la prochaine version du rapport, nous pourrions présenter une répartition plus détaillée des achats des EBE.

**Résultat d'exploitation.** Nous mesurons le résultat d'exploitation par PPDE en ETP (Figure 1.28). Après prise en compte des subventions, cette mesure de performance économique est proche de zéro et ne semble pas évoluer avec l'ancienneté, bien

<sup>22</sup>. Voir la note de bas de page précédente pour une explication des « autres achats et charges externes ».

que la variance diminue parmi les entreprises plus anciennes.

Un résultat similaire est observé lorsque les impôts sont exclus du résultat d'exploitation par PPDE en ETP, comme l'illustre la Figure 2.66 en Annexe A. En revanche, lorsque les subventions sont exclues (Figure 1.29), le résultat d'exploitation par PPDE en ETP devient négatif, tout en se stabilisant au fil du temps.<sup>23</sup>



**FIGURE 1.28 – Résultat d'exploitation par PPDE en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE**

CHAMP : Panel 2017-2023 de 61 EBE.

NOTES : Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

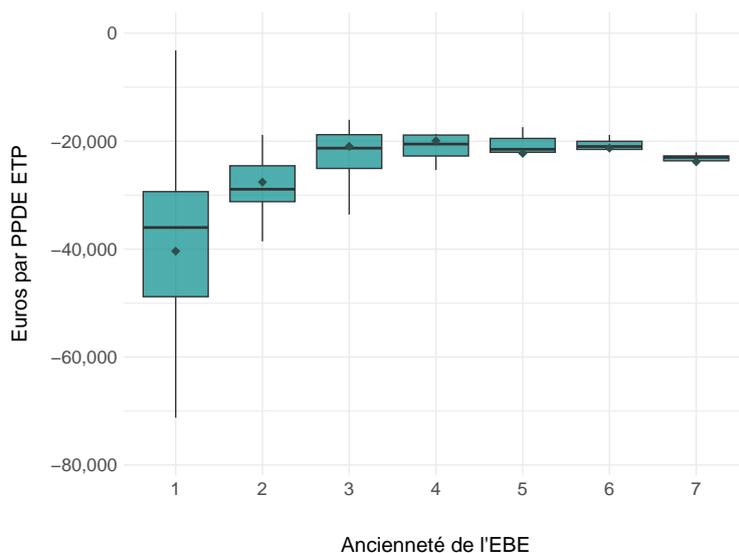
Les subventions représentent une part significative des produits d'exploitation en moyenne (Figure 1.30), bien que leur poids diminue légèrement avec la croissance des entreprises (Figure 2.67).<sup>24 25</sup> Les EBE bénéficient également de subventions d'activité, obtenues auprès d'institutions publiques et d'autres organisations pour financer des projets spécifiques, parfois en partenariat avec des acteurs locaux.<sup>26</sup> Toutefois, ces subventions représentent une part limitée de leurs produits d'exploitation.

23. Les Figures 1.43b et 1.44b de la Section 1.2.6 comparent le résultat d'exploitation des EBE, avec et sans subventions (rapporté à l'emploi total ETP), à celui d'un ensemble d'entreprises comparables issues de la base de données INSEE-BIC-IS.

24. Les EBE reçoivent également une dotation d'amorçage, qui constitue une faible part des subventions d'exploitation. Voir le Tableau 2.13 en Annexe A pour plus de détails.

25. Dans la Figure 1.45b de la Section 1.2.6, nous comparons ces résultats des EBE (divisé par l'emploi total en ETP) à ceux d'un ensemble d'entreprises de comparaison issues de la base de données INSEE-BIC-IS.

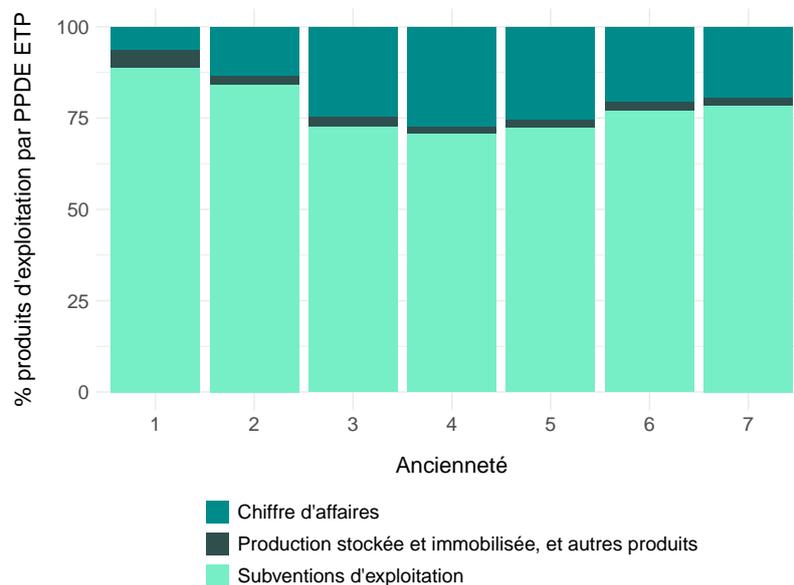
26. Ces subventions d'activité sont normalement incluses dans les subventions d'exploitation dans les données du bilan.



**FIGURE 1.29 – Résultat d’exploitation avant subventions par PPDE en ETP, selon l’ancienneté de l’EBE**

CHAMP : Panel 2017-2023 de 61 EBE.

NOTES : Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.



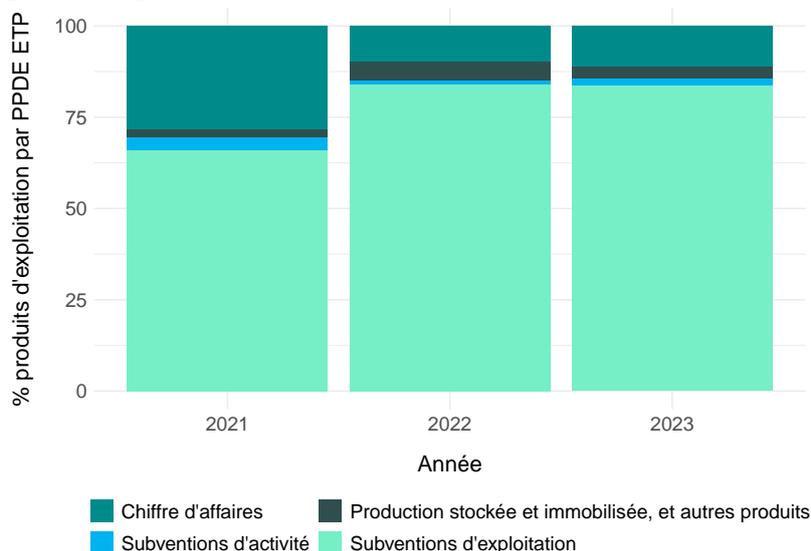
**FIGURE 1.30 – Décomposition moyenne des produits d’exploitation par ancienneté**

CHAMP : Panel 2017-2023 de 61 EBE.

NOTES : Le graphique présente les valeurs moyennes pour chaque année d’ancienneté de l’entreprise. Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

Comme l’illustre la Figure 1.31, les subventions d’activité constituent en moyenne

entre 1 % (480 € par PPDE en ETP et par an) et 3 % (1000 € par PPDE en ETP et par an) des produits d'exploitation des EBE. Cette figure repose sur l'enquête 2021-2023 menée par le Fonds sur les activités des EBE, où ces subventions sont déclarées par les EBE pour chaque activité réalisée au cours de l'année.<sup>27</sup>



**FIGURE 1.31 – Décomposition moyenne des produits d'exploitation par année, y compris les subventions d'activité**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE dans l'enquête 2021-2023 sur les activités des EBE réalisée par le Fonds.

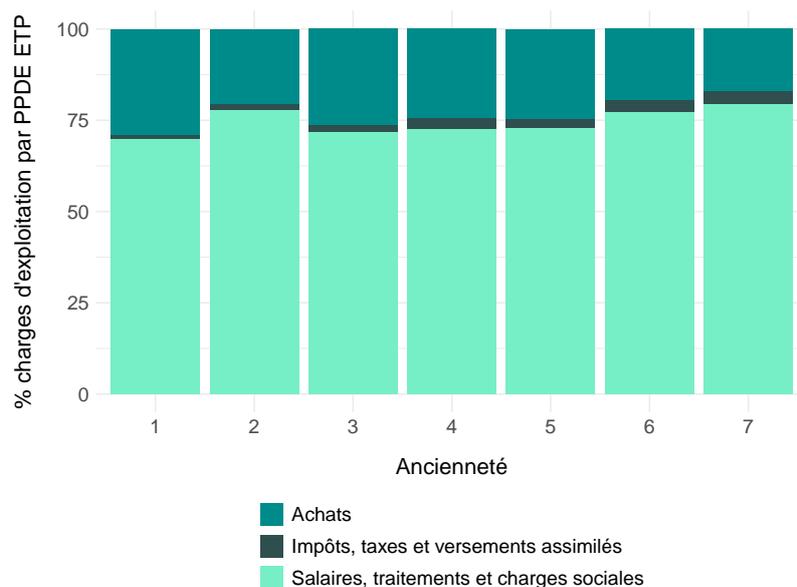
NOTES : Les subventions d'activité sont incluses dans les subventions d'exploitation dans la Figure 1.30. Le graphique présente les valeurs moyennes pour chaque année d'ancienneté de l'entreprise. Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

La Figure 1.32 présente une décomposition des charges d'exploitation selon leurs principales composantes, mettant en évidence que les coûts de main-d'œuvre constituent la principale source de dépenses pour les EBE.<sup>28</sup>

**Investissements.** Une autre dimension d'analyse pertinente concerne le montant des investissements réalisés par les EBE, mesuré par le capital total, qui inclut le capital matériel et immatériel. En moyenne, le capital par PPDE en ETP s'établit à

27. La baisse marquée de la part du chiffre d'affaires entre 2021 et 2022 s'explique par l'intégration de nouvelles EBE issues de la deuxième phase de l'expérimentation, dont le chiffre d'affaires était plus faible lors de leur première année d'activité.

28. Dans la Figure 1.46b de la Section 1.2.6, ces résultats, rapportés à l'emploi total en ETP, sont comparés à ceux d'un ensemble d'entreprises issues de la base de données INSEE-BIC-IS.



**FIGURE 1.32 – Décomposition moyenne des charges d'exploitation par ancienneté**

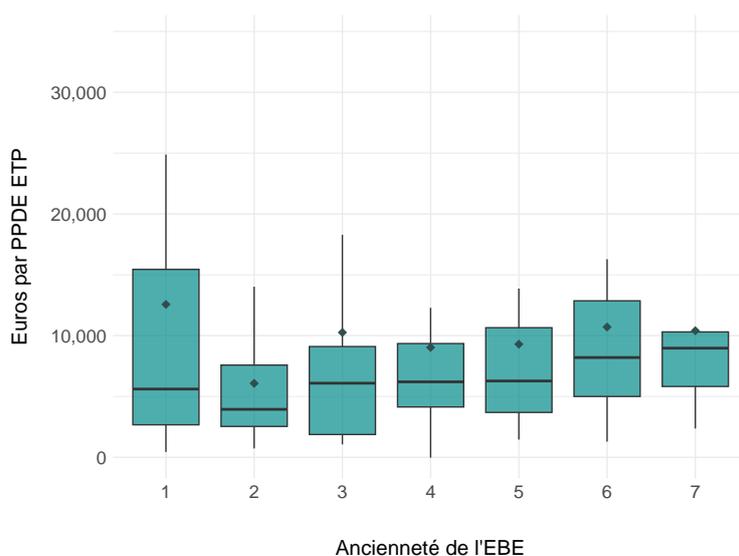
CHAMP : Panel 2017-2023 de 61 EBE.

NOTES : Le graphique présente les valeurs moyennes pour chaque année d'ancienneté de l'entreprise. Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

environ 10 000 € tout au long de la durée de vie des EBE. La Figure 1.33 présente la distribution de ce capital par employé EPT selon l'ancienneté de l'EBE, qui reste relativement stable dans le temps.<sup>29</sup>

**Conclusion intermédiaire.** L'analyse menée jusqu'à présent indique que les performances économiques des EBE sont modestes, en particulier par rapport aux entreprises comparables du secteur privé. Leur chiffre d'affaires reste relativement faible et ne progresse pas significativement avec l'expérience. De plus, il n'excède pas sensiblement le montant de leurs achats, ce qui entraîne une valeur ajoutée nulle ou négative. Par ailleurs, la majorité des coûts des EBE sont constitués de salaires, conformément aux objectifs de TZCLD visant à embaucher un nombre croissant de chômeurs de longue durée. Ces coûts de main-d'œuvre sont principalement financés par des subventions, qui représentent une composante essentielle de leurs produits

<sup>29</sup>. Dans la Figure 1.47b de la Section 1.2.6, nous comparons le capital par employé en ETP des EBE à celui d'un ensemble d'entreprises de comparaison issues de la base de données INSEE-BIC-IS.



**FIGURE 1.33 – Capital par PPDE en ETP, selon l’ancienneté de l’EBE**

CHAMP : Panel 2017-2023 de 61 EBE.

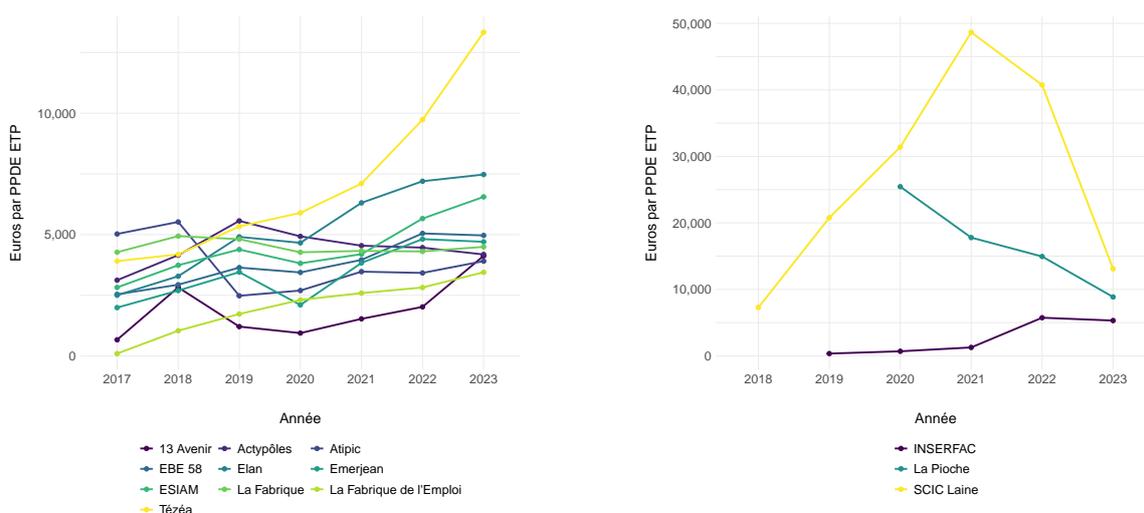
NOTES : Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

d’exploitation.

## 1.2.5 Focus sur la première phase de l'expérimentation

Dans cette Section, nous nous concentrons sur les performances économiques de les 13 EBE créées lors de la première phase de l'expérimentation et traçons les variables décrivant les résultats économiques de manière distincte pour chaque EBE. L'échantillon plus restreint permet de visualiser plusieurs observations dans un seul graphique. Nous faisons une distinction entre les EBE créées en 2017 et celles créées entre 2018 et 2020, car ce dernier échantillon contient un certain nombre de valeurs aberrantes qui, autrement, rendraient les graphiques difficiles à lire et à interpréter.

Les Figures 1.34a et 1.34b illustrent l'évolution du chiffre d'affaires par PPDE en ETP parmi les entreprises créées lors de la première phase de l'expérimentation.



(a) Création : 2017

(b) Création : 2018-2020

**FIGURE 1.34 – Chiffre d'affaires par PPDE en ETP et par année**

CHAMP : Panel 2017-2023 pour le sous-ensemble d'entreprises créées lors de la première phase de l'expérimentation.

NOTE : L'échelle des deux graphiques est volontairement différente, dans la mesure où les ordres de grandeur sont différents. Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

Certaines de ces EBE présentent une performance remarquable par rapport à l'ensemble des EBE incluses dans l'échantillon de la Figure 1.19 de la Section 1.2.4, où nous avons vu que, en moyenne, le chiffre d'affaires annuel par PPDE en ETP

était d'environ 3 000 € lors du premier bilan, et qu'il augmentait avec l'ancienneté des entreprises pour atteindre plus de 5 000 € par PPDE en ETP. Nous observons en particulier un certain nombre de valeurs aberrantes positives en 2023, notamment Tézéa, La Pioche et SCIC Laine.

Les Figures 1.35a et 1.35b présentent le nombre de PPDE en ETP pour chaque EBE créée lors de la première phase. Ces graphiques montrent que certaines des valeurs aberrantes positives mentionnées précédemment se distinguent par une petite taille, en particulier SCIC Laine.

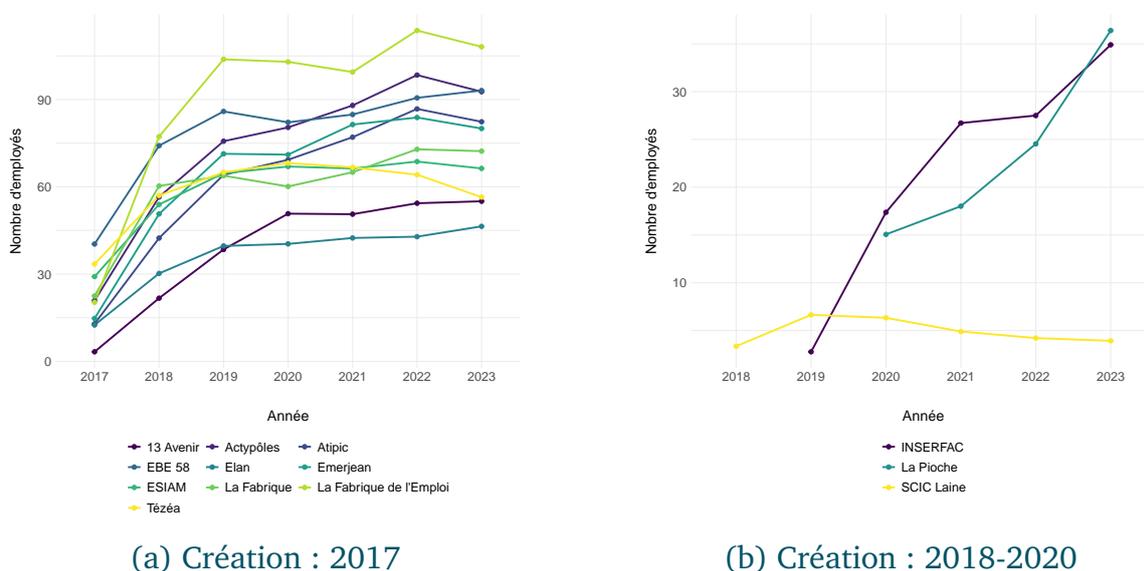


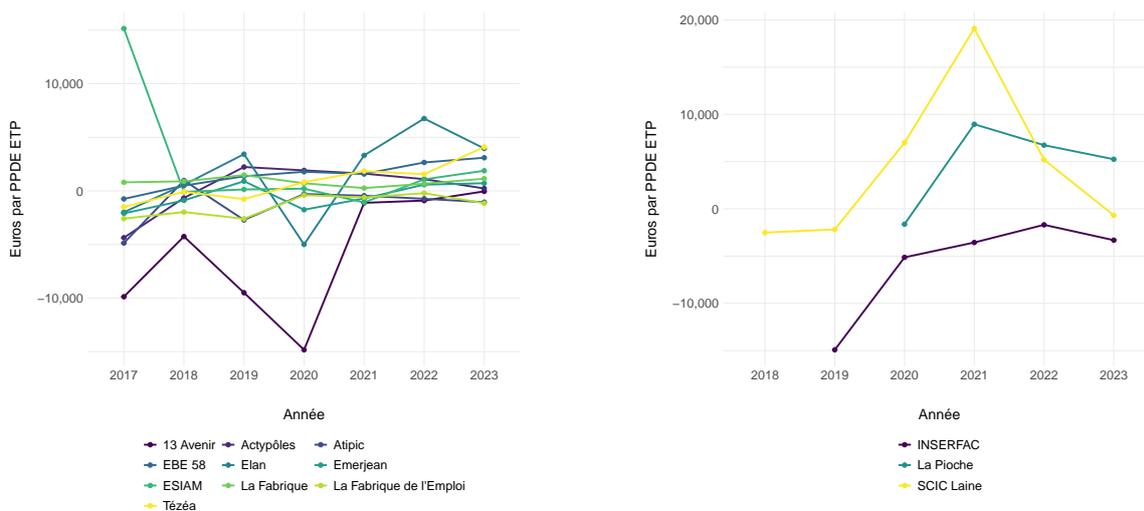
FIGURE 1.35 – Nombre de PPDE en ETP

CHAMP : Panel 2017-2023 pour le sous-ensemble d'entreprises créées lors de la première phase de l'expérimentation.

NOTE : L'échelle des deux graphiques est volontairement différente, dans la mesure où les ordres de grandeur sont différents. Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

Les Figures 1.36a et 1.36b présentent la valeur ajoutée par PPDE en ETP, qui affiche une forte variance entre les EBE et au fil du temps. La performance de SCIC Laine semble être particulièrement volatile et a connu une diminution considérable, passant d'un pic de près de 20 000 € par PPDE en ETP en 2021 à une valeur négative en 2023. Cette baisse est principalement due à une forte augmentation des achats intermédiaires, qui ont atteint leur sommet en 2022 (voir les Figures 2.73a et

2.73b en Annexe A). En revanche, La Pioche enregistre la valeur ajoutée par employé la plus élevée en 2023, avoisinant les 5 000 €, bien que cette EBE ait également observé une légère diminution de la valeur ajoutée depuis 2021. Les Figures 2.74a et 2.74b en Annexe A illustrent l'évolution de la marge brute, qui présente une tendance similaire à celle de la valeur ajoutée par PPDE en ETP.



(a) Création : 2017

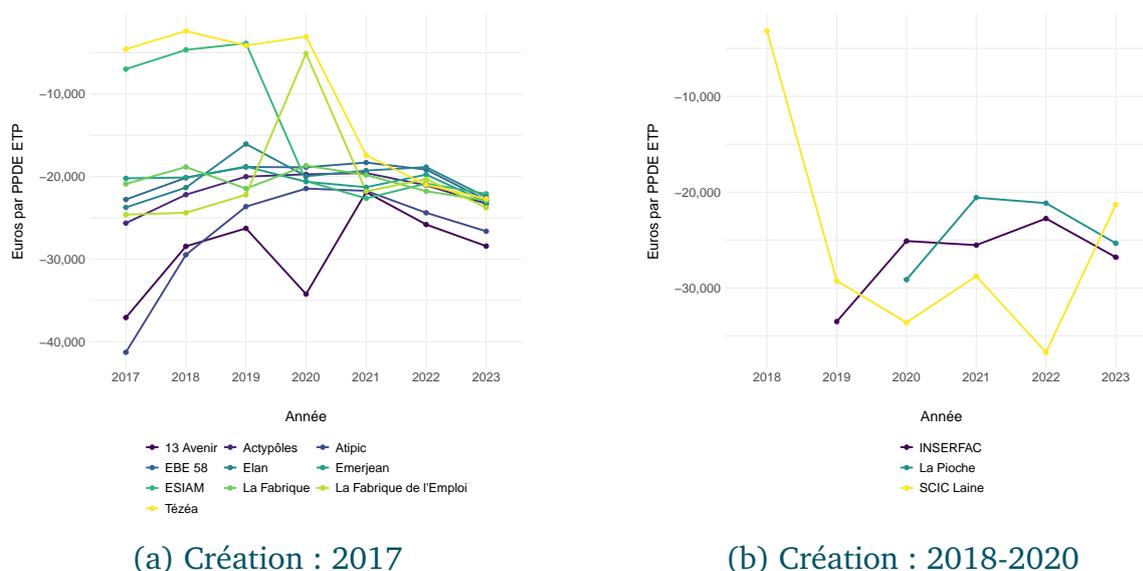
(b) Création : 2018-2020

**FIGURE 1.36 – Valeur ajoutée par PPDE en ETP et par année**

CHAMP : Panel 2017-2023 pour le sous-ensemble d'entreprises créées lors de la première phase de l'expérimentation.

NOTE : L'échelle des deux graphiques est volontairement différente, dans la mesure où les ordres de grandeur sont différents. Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

Les Figures 1.37a et 1.37b montrent le résultat d'exploitation par PPDE en ETP avant subventions. Il ressort que les EBE créées lors de la première phase affichent également des pertes importantes tout au long de leur activité, pertes qui semblent s'accroître pour certaines entreprises au cours des dernières années. Cela est parfois attribuable à une baisse des subventions par PPDE en ETP. Les Figures 2.75a et 2.75b en Annexe A présentent le résultat d'exploitation par PPDE en ETP après inclusion des subventions, montrant une convergence autour de zéro en 2023.



**FIGURE 1.37 – Résultat d'exploitation avant subventions par PPDE en ETP et par année**

CHAMP : Panel 2017-2023 pour le sous-ensemble d'entreprises créées lors de la première phase de l'expérimentation.

NOTE : L'échelle des deux graphiques est volontairement différente, dans la mesure où les ordres de grandeur sont différents. Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

La Figure 1.38 présente les secteurs d'activité des EBE. Globalement, il existe une grande variance parmi les EBE, bien que les services dominent en moyenne. La Figure 1.39 présente les activités des EBE plus en détail, au niveau des secteurs à deux chiffres. Elle met en évidence qu'il n'existe pas de modèle économique unique parmi ces entreprises, mais plutôt deux modèles principaux : certaines EBE choisissent de se concentrer sur une activité spécifique, comme SCIC Laine (fabrication de meubles) et La Pioche (commerce et réparation d'automobiles), tandis que la majorité des EBE se diversifient en se spécialisant dans plusieurs activités.

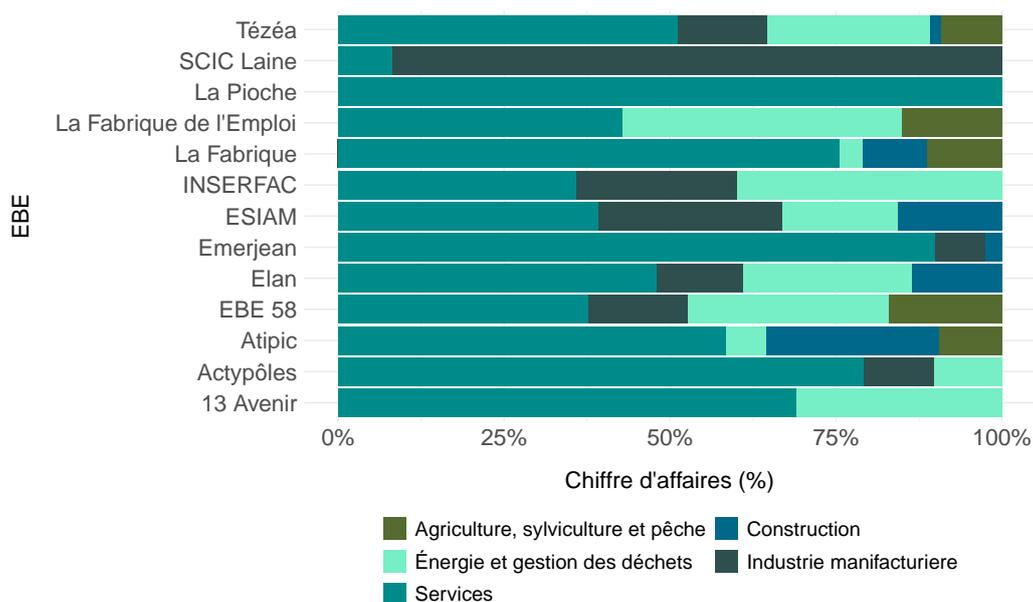


FIGURE 1.38 – Chiffre d'affaires par secteur d'activité en 2023

CHAMP : Données en 2023 pour le sous-ensemble d'entreprises créées lors de la première phase de l'expérimentation.

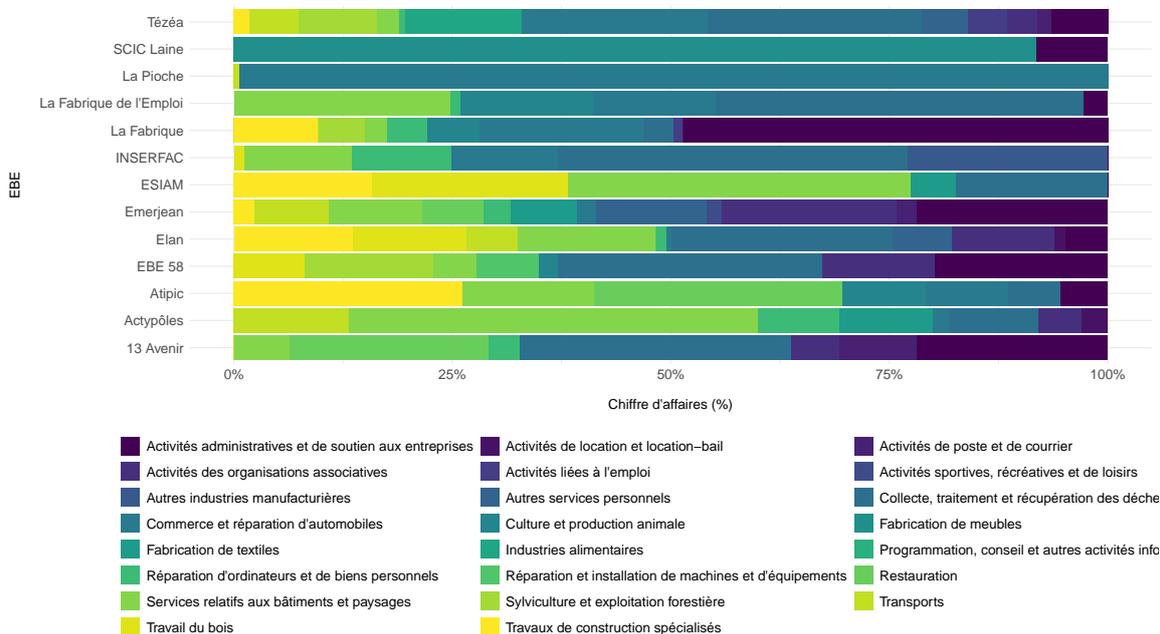


FIGURE 1.39 – Chiffre d'affaires par secteur d'activité à 2 chiffres en 2023

CHAMP : Données en 2023 pour le sous-ensemble d'entreprises créées lors de la première phase de l'expérimentation.

## 1.2.6 Comparaison des performances des EBE et celles d'autres entreprises

Dans cette Section, nous comparons les résultats économiques des EBE avec ceux d'entreprises qui ont des caractéristiques similaires aux EBE. L'objectif de cette comparaison est de fournir un ordre de grandeur des résultats économiques des entreprises de la population générale, afin de mieux caractériser les trajectoires économiques des EBE. Cependant, il est crucial de rappeler que les EBE forment un groupe particulier d'entreprises, dont l'objectif principal, contrairement aux entreprises à but lucratif, est d'embaucher un nombre croissant de chômeurs de longue durée pour les réintégrer sur le marché du travail. Cette spécificité complique la comparaison des EBE avec d'autres entreprises du secteur privé qui, bien qu'ayant des caractéristiques similaires en termes de localisation, de taille, de secteur et d'ancienneté, poursuivent des objectifs économiques distincts. Nous affinons donc par la suite notre analyse en sélectionnant des entreprises de comparaison dont les objectifs sociaux sont plus proches de ceux des EBE, notamment les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) et les entreprises de l'économie sociale et solidaire (EESS).

Nous identifions des entreprises de comparaison aux EBE à partir des données INSEE-BIC-IS : cet ensemble de données offre un avantage clé par rapport aux autres principales données descriptives des bilans des entreprises appelées INSEE-FARE, puisque cette base ne couvre que les entreprises « marchandes » (qui sont définies comme celles dont les coûts de production sont couverts à plus de 50 % par les ventes).<sup>30</sup> À l'inverse, les données BIC-IS couvrent les entreprises marchandes et non marchandes.

---

30. Cette restriction serait problématique dans notre contexte puisque, comme nous l'avons vu dans la Section 1.2.4, les EBE ne parviennent pas à couvrir leurs coûts sans subventions. De la même façon, les données INSEE-FARE ne permettent pas d'observer les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) et les entreprises de l'économie sociale et solidaire (EESS), qui sont pourtant plus comparables aux EBE

### **1.2.6.1 Comparaison des performances des EBE et celles d'autres entreprises similaires**

Nous commençons par comparer les EBE à un ensemble d'entreprises du secteur privé issues des données INSEE-BIC-IS qui leur ressemblent fortement. Nous identifions notamment les entreprises du secteur privé qui opèrent dans la même zone d'emploi, dans le même secteur à deux chiffres, qui ont une ancienneté comparable et une taille similaire en termes d'emploi.<sup>31</sup> Nous avons choisi la zone d'emploi comme unité géographique pour identifier les entreprises de comparaison, car elle représente le découpage territorial le mieux adapté à l'identification des marchés du travail locaux. De plus, nous nous concentrons sur les entreprises à établissement unique, lorsqu'il s'agit d'identifier des entreprises de comparaison dans la mesure où la grande majorité des EBE ont des établissements uniques.<sup>32</sup>

Grâce à cette approche, nous parvenons à identifier une correspondance pour 30 des 61 EBE. Nous identifions en tout 1 162 entreprises de comparaison, soit en moyenne 39 entreprises par EBE (la médiane indique que chaque EBE est comparée à 6 entreprises, voir le Tableau 2.9 en Annexe A pour plus de détails). Dans la Section 2.4.3.2 en Annexe A, nous détaillons le processus de nettoyage des données de l'INSEE-BIC-IS pour obtenir cet échantillon de comparaison.

Nous répétons cette procédure d'appariement en retirant la contrainte selon laquelle les entreprises de comparaison doivent se situer dans la même zone d'emploi que les EBE. Cela nous permet d'identifier des entreprises de comparaison pour 60 des 61 EBE et d'obtenir un plus grand nombre d'entreprises comparables pour chaque EBE. Nous pouvons néanmoins penser qu'en supprimant cette contrainte géographique, cet échantillon alternatif est moins directement comparable aux EBE. Nous présentons

---

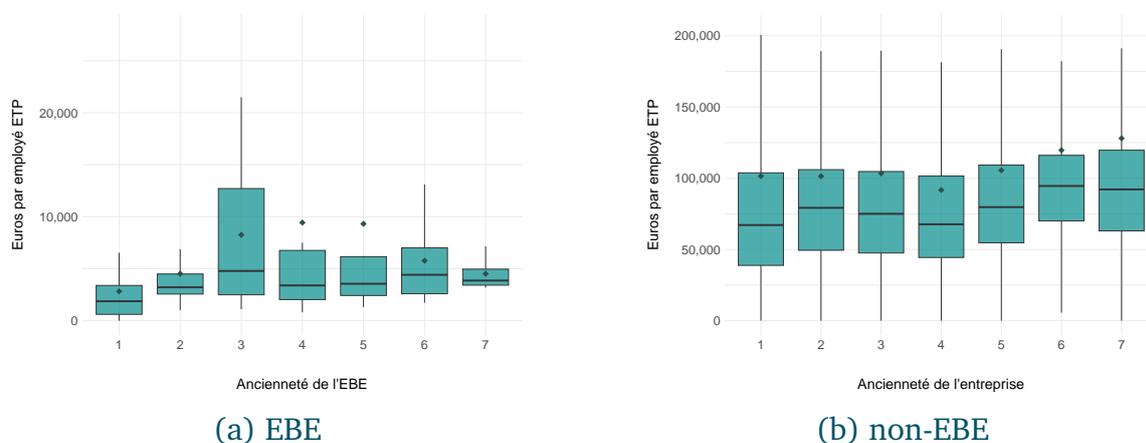
31. Nous avons défini six classes de taille des entreprises selon l'emploi en ETP : la première classe correspond à moins de 2 employés en ETP, la deuxième de 2 à moins de 10, la troisième de 10 à moins de 50, la quatrième de 50 à moins de 250, la cinquième de 250 à moins de 5000 et la sixième à 5000 employés ou plus.

32. Sur les 61 EBE de notre échantillon, 20 ouvrent un deuxième établissement au cours de leur expérience. Cependant, ces multiples établissements sont généralement situés dans la même commune que le siège de l'EBE.

les résultats obtenus avec cet échantillon dans la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.

Dans la partie gauche des figures suivantes, nous présentons les résultats économiques des 30 EBE pour lesquelles un appariement a pu être réalisé dans l'échantillon d'entreprises comparables. Dans la partie droite des figures suivantes, nous présentons les résultats économiques de l'échantillon d'entreprises comparables.

La Figure 1.40a présente le chiffre d'affaires par employé en ETP au sein des EBE, selon l'ancienneté des entreprises. Il est important de souligner que nous utilisons un échantillon réduit de 30 EBE au lieu de l'échantillon complet de 61 EBE, cette figure et les suivantes diffèrent de celles présentées dans la Section 1.2.4. En particulier, nous sélectionnons ici un sous-échantillon d'EBE qui affichent en moyenne de meilleures performances que celles de l'échantillon complet, notamment lors de la troisième, quatrième et cinquième année d'activité, où l'on observe une valeur moyenne de chiffre d'affaires comprise entre 8 250 € et 9 450 € par employé en ETP.<sup>33</sup>



**FIGURE 1.40 – Chiffre d'affaires par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise**

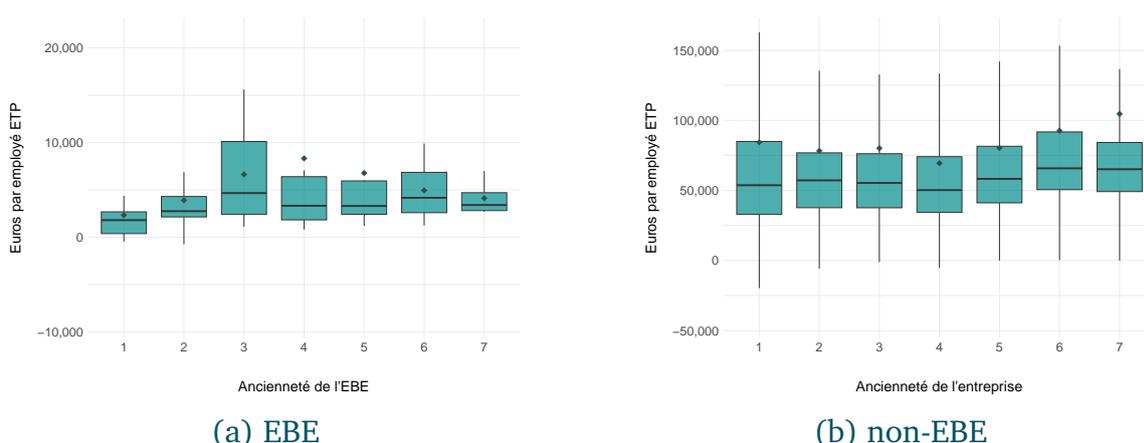
CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 30 EBE pour lesquelles nous trouvons une correspondance dans l'échantillon de comparaison ; (b) panel 2017-2023 des entreprises de comparaison.

NOTES : Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

33. En revanche, si nous utilisons l'échantillon de toutes les EBE, la valeur du chiffre d'affaires par employé en ETP est en moyenne de 2 590 € au cours de la première année d'activité et passe à 5 250 € au cours de la septième année d'activité. Pour cet échantillon, la valeur moyenne la plus élevée de 6 570 € est observée au cours de la quatrième année d'activité.

La Figure 1.40b présente le chiffre d'affaires des entreprises de l'échantillon des entreprises de comparaison. La principale conclusion à tirer de la comparaison de ces deux graphiques est que les résultats économiques des entreprises du secteur privé sont nettement supérieurs à ceux des EBE. Si l'on considère la moyenne globale de cette distribution, parmi l'ensemble des entreprises du secteur privé utilisées comme groupe de comparaison et sur la période 2017-2023, le chiffre d'affaires moyen est de 103 038 € par salarié en ETP. Ces résultats suggèrent également que les EBE ont peu de chances de concurrencer les autres entreprises commerciales de la zone d'emploi puisque leurs résultats économiques sont très faibles par rapport à ceux des entreprises de comparaison.

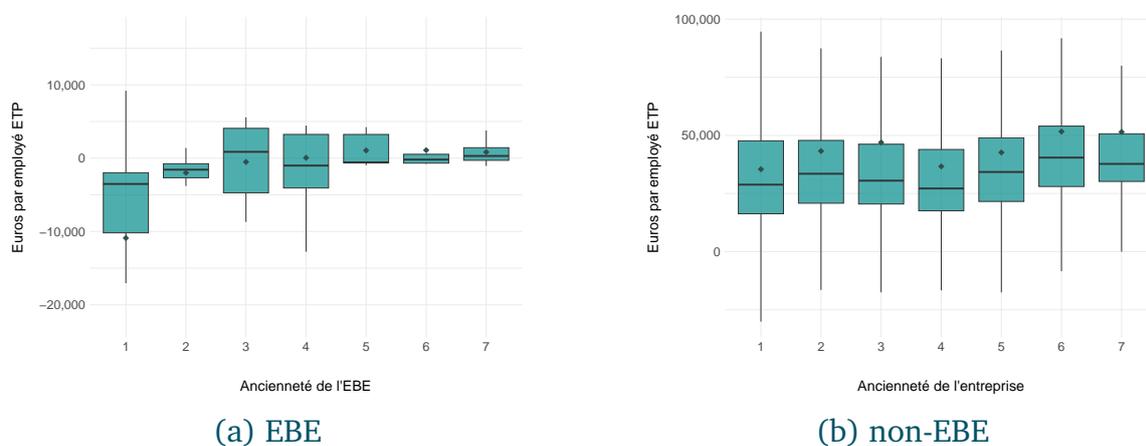
La Figure 1.41a présente la marge brute par employé en ETP au sein des EBE, selon l'ancienneté de l'entreprise. Pour cet échantillon, en moyenne elle passe de 2 300 € par employé en ETP la première année à environ 4 100 € après sept ans d'activité. La Figure 1.41b illustre la marge brute des entreprises de l'échantillon de comparaison. La comparaison conduit à une conclusion similaire à celle tirée de l'analyse des chiffres d'affaires.



**FIGURE 1.41 – Marge brute par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 30 EBE pour lesquelles nous trouvons une correspondance dans l'échantillon de comparaison ; (b) panel 2017-2023 des entreprises de comparaison.  
NOTES : Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

Il en va de même lorsque nous comparons la valeur ajoutée des EBE à celle des entreprises de comparaison, comme le montrent les Figures 1.42a et 1.42b : les entreprises du secteur privé génèrent une valeur ajoutée positive dès leur première année d'activité, contrairement aux EBE. Pour cet échantillon des EBE, en moyenne elle passe de -10 900 € par employé en ETP la première année à environ 830 € après sept ans d'activité. En revanche, parmi l'ensemble des entreprises du secteur privé utilisées comme groupe de comparaison et sur la période 2017-2023, la valeur ajoutée moyenne par salarié en ETP est de 42 698 €.



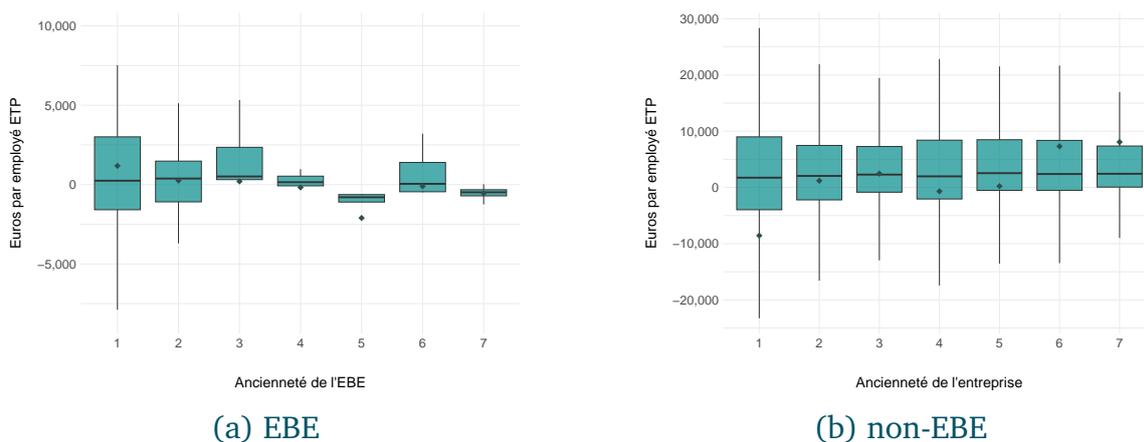
**FIGURE 1.42 – Valeur ajoutée par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 30 EBE pour lesquelles nous trouvons une correspondance dans l'échantillon de comparaison ; (b) panel 2017-2023 des entreprises de comparaison.

NOTES : Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

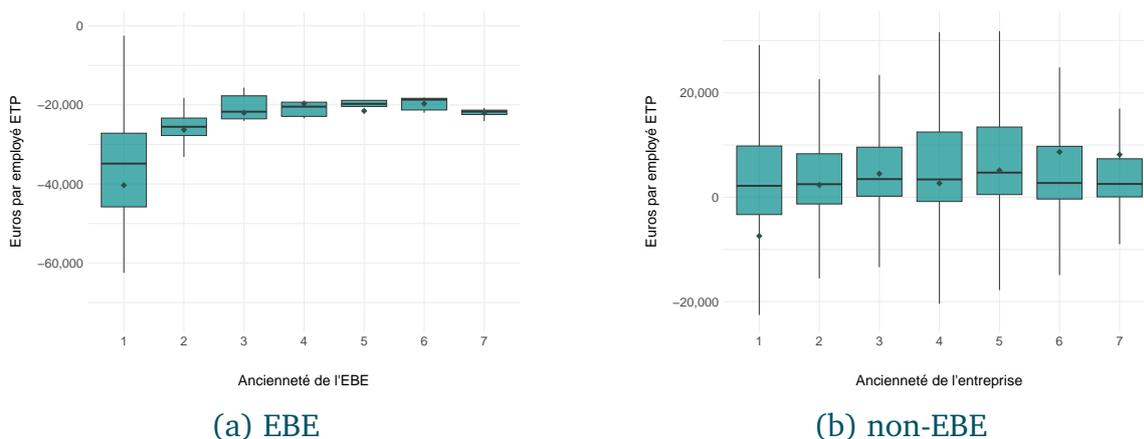
Le résultat d'exploitation est également significativement plus élevé en moyenne parmi les entreprises du secteur privé par rapport aux EBE (Figures 1.43a et 1.43b), particulièrement lorsque les subventions sont exclues (Figures 1.44a et 1.44b).

Les Figures 1.45a et 1.45b présentent la décomposition des produits d'exploitation, mettant en évidence que les EBE dépendent fortement des subventions d'exploitation, contrairement aux entreprises du secteur privé où ces subventions ne jouent pas un rôle significatif. Par ailleurs, en ce qui concerne les charges d'exploitation (Figures 1.46a et 1.46b), les EBE consacrent une part plus importante à la main-d'œuvre,



**FIGURE 1.43 – Résultat d’exploitation par employé en ETP, selon l’ancienneté de l’entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 30 EBE pour lesquelles nous trouvons une correspondance dans l’échantillon de comparaison ; (b) panel 2017-2023 des entreprises de comparaison.  
 NOTES : Dans ces figures, la mesure d’ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

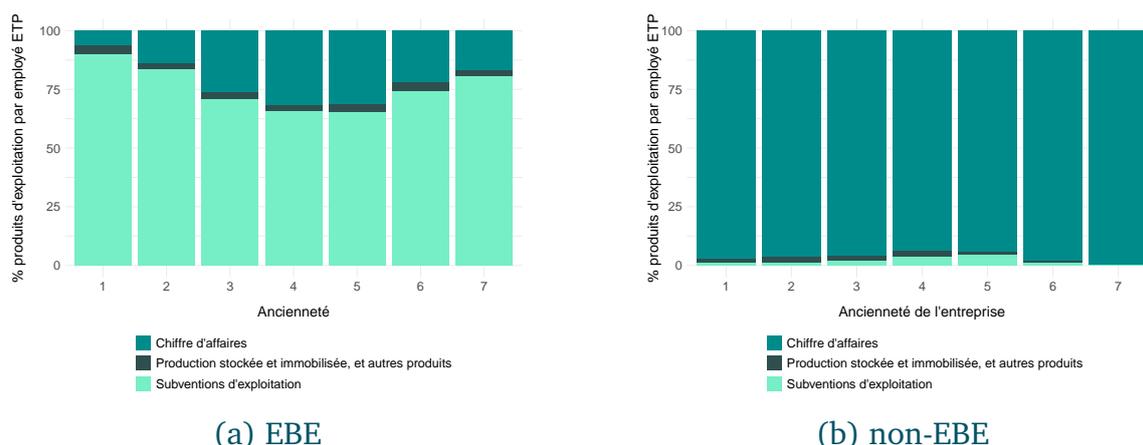


**FIGURE 1.44 – Résultat d’exploitation avant subventions par employé en ETP, selon l’ancienneté de l’entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 30 EBE pour lesquelles nous trouvons une correspondance dans l’échantillon de comparaison ; (b) panel 2017-2023 des entreprises de comparaison.  
 NOTES : Dans ces figures, la mesure d’ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

tandis que les entreprises du secteur privé privilégient les achats.

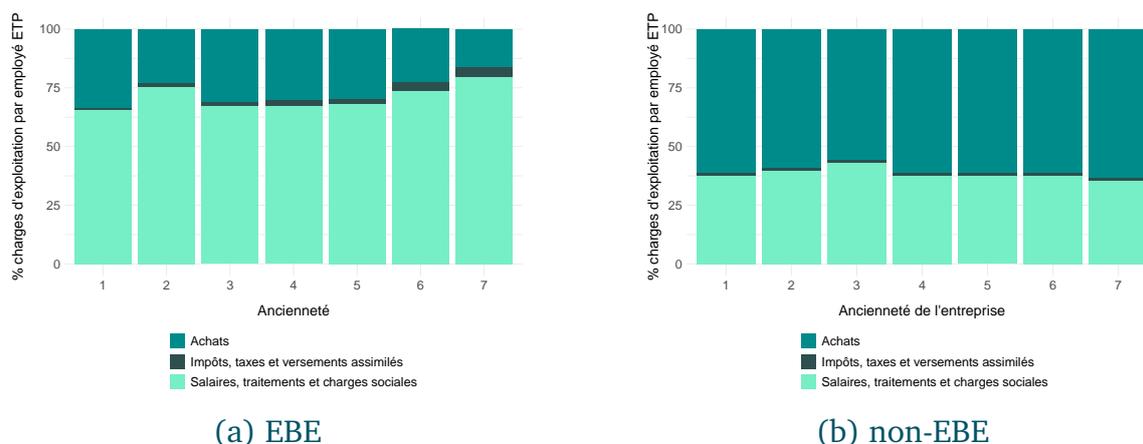
Les Figures 1.47a et 1.47b comparent les investissements par employé en ETP entre les EBE et les entreprises du secteur privé. Elles révèlent que ces dernières disposent généralement d’un capital plus élevé par employé, en particulier à mesure



**FIGURE 1.45 – Décomposition moyenne des produits d'exploitation par ancienneté de l'entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 30 EBE pour lesquelles nous trouvons une correspondance dans l'échantillon de comparaison ; (b) panel 2017-2023 des entreprises de comparaison.

NOTES : Le graphique présente les valeurs moyennes pour chaque année d'ancienneté de l'entreprise. Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.



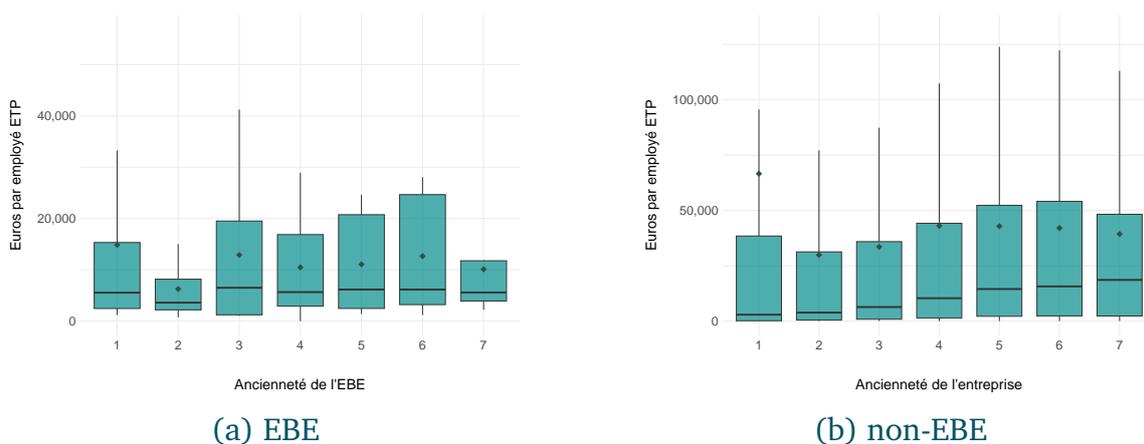
**FIGURE 1.46 – Décomposition moyenne des charges d'exploitation par ancienneté de l'entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 30 EBE pour lesquelles nous trouvons une correspondance dans l'échantillon de comparaison ; (b) panel 2017-2023 des entreprises de comparaison.

NOTES : Le graphique présente les valeurs moyennes pour chaque année d'ancienneté de l'entreprise. Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

qu'elles gagnent en expérience.

Les deux dernières Figures 1.48 et 1.49 présentent les résultats économiques des entreprises du secteur privé de l'échantillon de comparaison, ventilés par secteur d'activité. Les valeurs sont exprimées en milliers, ce qui met en évidence une nouvelle fois

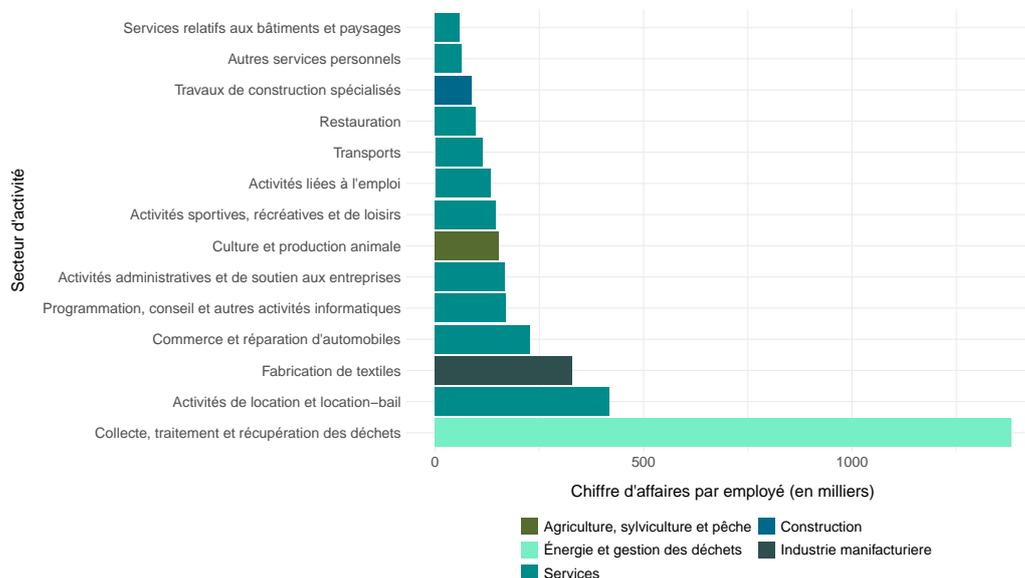


**FIGURE 1.47 – Capital par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 30 EBE pour lesquelles nous trouvons une correspondance dans l'échantillon de comparaison ; (b) panel 2017-2023 des entreprises de comparaison.

NOTES : Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

que les résultats économiques de ces entreprises de comparaison diffèrent largement en termes d'échelle de ceux des EBE, observés dans les Figures 1.14 et 1.15.



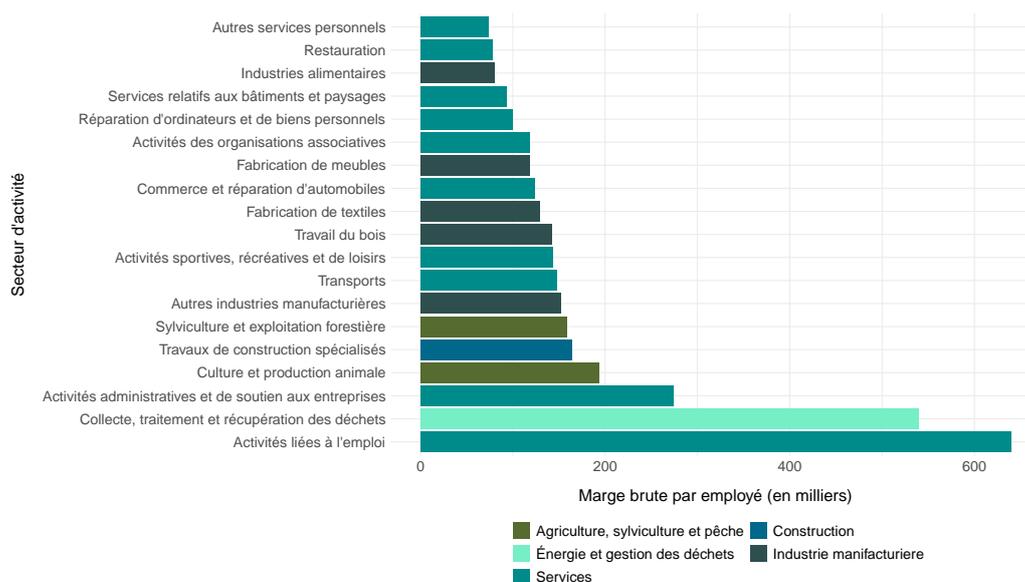
**FIGURE 1.48 – Chiffre d'affaires moyen par employé en ETP et par secteur d'activité à 2 chiffres en 2023**

CHAMP : Coupe transversale 2023 des entreprises de comparaison.

NOTES : Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

Par exemple, au sein des EBE, le secteur Collecte, traitement et récupération des déchets génère en moyenne 5 250 € de chiffre d'affaires par employé en ETP,

alors que cette valeur est supérieure à 500 000 € dans des entreprises similaires du secteur privé. Il convient de souligner que les secteurs limités présentés dans ces figures résultent du fait que, dans l'INSEE-BIC-IS, nous ne pouvons identifier un échantillon d'entreprises de comparaison que pour 30 des 61 EBE (voir le Tableau 2.9 en annexe pour plus de détails).



**FIGURE 1.49 – Marge brute moyen par employé en ETP et par secteur d'activité à 2 chiffres en 2023**

CHAMP : Coupe transversale 2023 des entreprises de comparaison.

NOTES : Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

### **1.2.6.2 Comparaison des performances des EBE et celles des SIAE et EESS**

Jusqu'à présent, nous avons comparé les EBE aux entreprises du secteur privé. Cependant, bien que nous ayons sélectionné des entreprises les plus similaires possibles aux EBE sur de nombreuses dimensions, les entreprises du secteur privé et les EBE diffèrent fortement en termes d'objectifs. En particulier, l'objectif des EBE est de fournir un emploi durable à des chômeurs de longue durée et de fournir des biens et services utiles à l'économie locale. En revanche, les EBE ne visent pas à maximiser leur profit. Pour cette raison, nous comparons les EBE à un ensemble d'entreprises partageant un objectif plus comparable : les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et les entreprises de l'économie sociale et solidaire (EESS). Comme indiqué ci-dessous, la comparaison aux SIAE doit cependant être interprétée prudemment, dans la mesure où nous n'identifions qu'une petite partie des SIAE dans les données INSEE-BIC-IS.

**Les Structures d'Insertion pour l'Activité Economique (SIAE) et les entreprises de l'économie sociale et solidaire (EESS).** Les SIAE permettent aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques. Les SIAE signent des conventions avec l'État qui leur permettent d'accueillir et d'accompagner ces travailleurs, à qui elles proposent un CDD de deux ans maximum. Nous identifions les SIAE à partir d'une liste fournie par la DARES et nous nous concentrons en particulier sur les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) et les Entreprises d'Insertion (EI), qui sont tous deux engagés dans la production de biens et de services et sont donc plus comparables aux EBE. Des détails supplémentaires sur notre échantillon de SIAE sont disponibles dans la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.

Il est important de souligner que nous n'identifions pas l'ensemble des SIAE dans

les données INSEE-BIC-IS, car une part importante de ces structures ne vend pas de biens ou services de manière significative sur un marché concurrentiel et n’est donc pas imposable au titre de cette activité (la Section 2.4.3.2 de l’Annexe A détaille cette sélection d’échantillon). En particulier, dans INSEE-BIC-IS, nous ne retrouvons que 10% des ACI, qui sont pourtant les structures les plus comparables aux EBE. A l’inverse, la couverture des EI est bien meilleure, puisque nous parvenons à en identifier 73%. Pour cette raison la comparaison avec les SIAE doit être interprétée avec prudence, car nous ne sommes pas en mesure de comparer les EBE avec l’ensemble de l’univers pertinent des SIAE.

Le deuxième groupe d’entreprises auquel nous comparons les EBE sont les EESS. Le concept d’économie sociale et solidaire désigne un ensemble d’entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d’utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l’utilisation des bénéfices qu’elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques. Nous identifions ces entreprises à l’aide de la base SIRENE, comme détaillé dans la Section 2.4.3.2 de l’Annexe A.

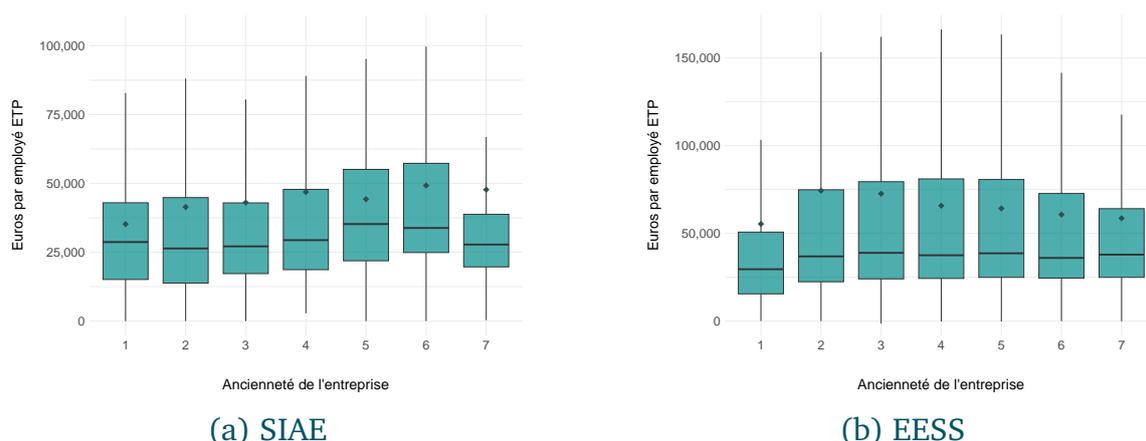
**Construction du groupe témoin.** Nous constituons un premier groupe de comparaison constitué de SIAE et EESS créés à la même période que les EBE, à partir de 2017, et de taille comparable : nous conservons les entreprises de moins de 250 employés. Les SIAE et EESS du groupe de comparaison sont observées à chaque date de la période d’observation (nous conservons les structures ayant une masse salariale positive pour chaque année observée). Notre premier groupe de comparaison est ainsi constitué de 233 SIAE et 3 566 EESS. Nous construisons un second groupe de comparaison plus conservateur, en imposant la condition que les SIAE et EESS soient implantées dans la même zone d’emploi et évoluent dans le même secteur à 2 chiffres

des EBE avec lesquels elles sont appariées. Cette restriction est pertinente dans la mesure où les EESS et les SIAE évoluent dans des secteurs et des zones d'emploi en général différents de ceux des EBE, néanmoins elle nous conduit à diminuer drastiquement la taille de l'échantillon. Ce second groupe de comparaison est en effet constitué de 15 SIAE et 64 EESS. Nous présentons ci-dessous les résultats de la comparaison au premier groupe témoin ; les résultats de la comparaison au second groupe sont similaires, et détaillés dans la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.

**Comparaison des performances économiques.** Dans les figures suivantes, nous présentons les performances économiques des SIAE et des EESS identifiées dans notre échantillon. Les figures 1.50a et 1.50b décrivent le chiffre d'affaires des SIAE et des EESS selon l'année d'ancienneté de l'entreprise. En comparant ces figures à la Figure 1.40a de la Section 1.2.6.1, il apparaît clairement que les SIAE et les EESS présentent une distribution du chiffre d'affaires bien plus proche de celle des EBE que celle des entreprises de comparaison du secteur privé (Figure 1.40b). En particulier, parmi les SIAE, nous observons un chiffre d'affaires moyen par salarié en ETP de 43 083 € sur la période 2017-2023, et de 67 606 € parmi les EESS. Cependant, la distribution du chiffre d'affaires des SIAE (et surtout des EESS) reste nettement décalée vers le haut par rapport à celle des EBE.

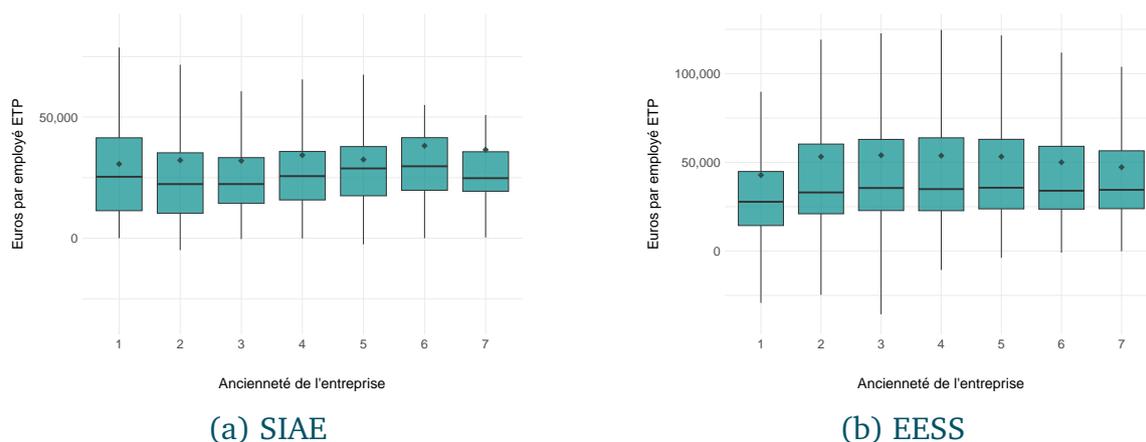
Les Figures 1.51a et 1.51b présentent la marge brute des SIAE et des EESS, montrant une fois de plus des résultats plus proches de ceux des EBE (Figure 1.41a) que de ceux des entreprises du secteur privé (Figure 1.41b), bien qu'en moyenne supérieurs à ceux des EBE.

Cependant, nous observons, notamment parmi les EESS, une distribution assez étalée en-dessous de zéro, en particulier lors de la première année d'activité de ces



**FIGURE 1.50 – Chiffre d'affaires par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 des SIAE ; (b) panel 2017-2023 des EESS. Pour une discussion sur la sélection des échantillons, veuillez consulter la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A  
 NOTES : Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.



**FIGURE 1.51 – Marge brute par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise**

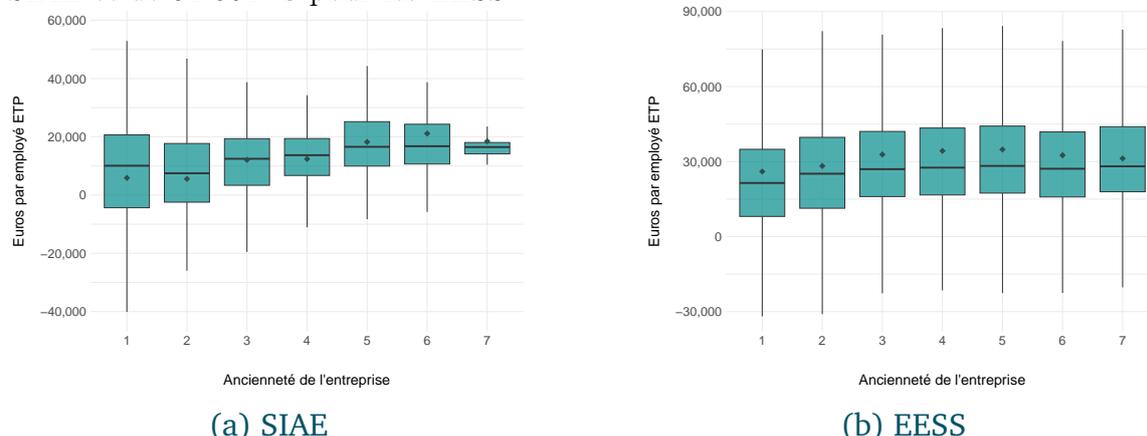
CHAMP : (a) panel 2017-2023 des SIAE ; (b) panel 2017-2023 des EESS. Pour une discussion sur la sélection des échantillons, veuillez consulter la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.  
 NOTES : Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

structures, ce qui indique une marge brute négative pour certaines d'entre elles.<sup>34</sup>

Les Figures 1.52a et 1.52b présentent la valeur ajoutée des SIAE et des EESS. Ces figures montrent que la valeur ajoutée est plus faible pour ces groupes d'entreprises

<sup>34</sup>. La "moustache" inférieure identifie toutes les entreprises en dessous du 25e percentile et jusqu'au 5e percentile le plus bas de la distribution.

que celle des entreprises de comparaison du secteur privé (Figure 1.42b), bien qu'en moyenne supérieure à celle des EBE (Figure 1.42a). En particulier, parmi les SIAE, nous observons une valeur ajoutée moyenne par salarié en ETP de 11 145 € pour les SIAE et de 31 364 € pour les EESS.



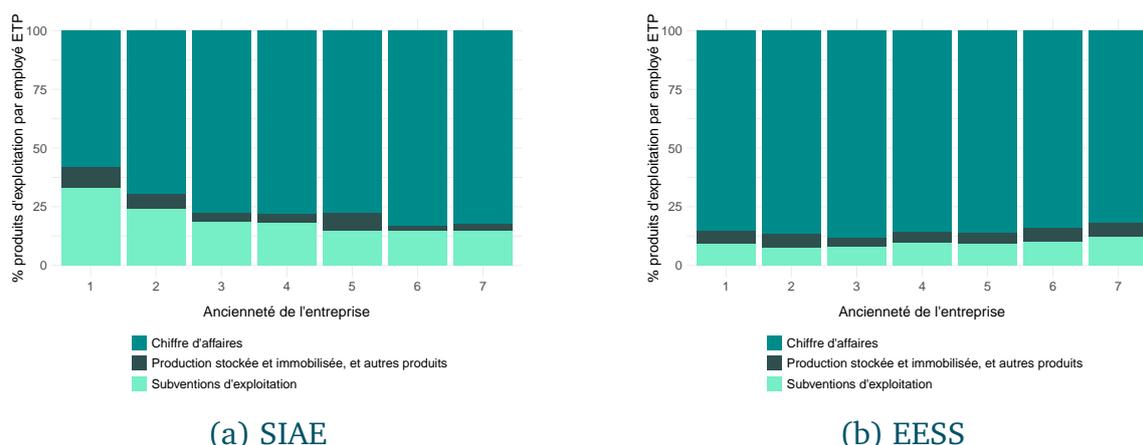
**FIGURE 1.52 – Valeur ajoutée par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 des SIAE ; (b) panel 2017-2023 des EESS. Pour une discussion sur la sélection des échantillons, veuillez consulter la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.

NOTES : Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

Il est intéressant de noter que, notamment parmi les SIAE et au cours des premières années d'activité, une part significative des entreprises affiche une valeur ajoutée proche de zéro, voire négative. Dans le cas des SIAE en particulier, plus de 25 % des entreprises ont une valeur ajoutée négative au cours des deux premières années suivant leur création, bien que cette proportion diminue avec l'expérience. Cela suggère une fois encore que les résultats économiques des EBE sont plus proches de ceux d'entreprises ayant une mission sociale dépassant la seule recherche de profit. Néanmoins, en moyenne, la performance économique des EBE demeure inférieure à celle des SIAE et des EESS.

La similarité des SIAE et des EESS avec les EBE peut également être appréciée par le fait que ces entreprises dépendent elles aussi, dans une certaine mesure, de subventions, comme le montrent les Figures 1.53a et 1.53b, qui présentent la décomposition des produits d'exploitation.



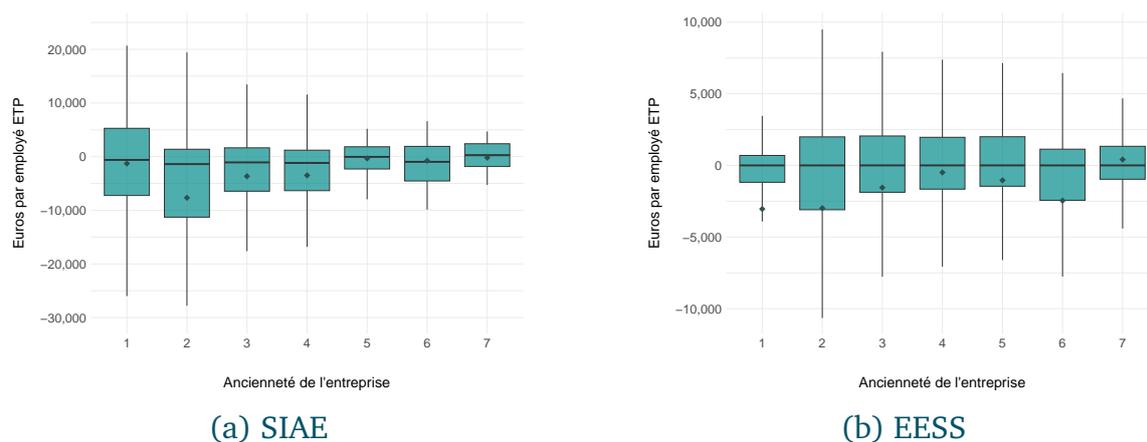
**FIGURE 1.53 – Décomposition moyenne des produits d'exploitation par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 des SIAE ; (b) panel 2017-2023 des EESS. Pour une discussion sur la sélection des échantillons, veuillez consulter la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.

NOTES : Le graphique présente les valeurs moyennes pour chaque année d'ancienneté de l'entreprise. Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

Les Figures 1.54a et 1.54b présentent le résultat d'exploitation par employé en ETP pour les SIAE et les EESS, montrant une fois de plus que ces structures sont similaires aux EBE en termes de résultats économiques. Comme le montrent ces figures, les SIAE et les EESS présentent une médiane de résultat d'exploitation égale à zéro et une moyenne généralement inférieure à zéro, avec une amélioration limitée dans le temps.

Au final, les EESS constituent un groupe de comparaison plus adapté que les entreprises privées : elles présentent des performances économiques plus comparables quoique souvent plus positives que celles des EBE. Nous pouvons noter que les premières années d'existence de certaines EESS sont marquées, comme pour les EBE, par une valeur ajoutée proche de zéro voire négative. Les SIAE sont théoriquement également comparables aux EBE, et les performances économiques que nous mesurons dans les données INSEE BIC-IS pour ces structures semblent le confirmer. Nous rappelons toutefois que notre échantillon de SIAE n'étant pas représentatif de l'ensemble des SIAE il est difficile de tirer des conclusions plus poussées.



**FIGURE 1.54 – Résultat d’exploitation par employé en ETP, selon l’ancienneté de l’entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 des SIAE ; (b) panel 2017-2023 des EESS. Pour une discussion sur la sélection des échantillons, veuillez consulter la Section 2.4.3.2 de l’Annexe A.

NOTES : Dans ces figures, la mesure d’ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

**Conclusion intermédiaire.** Dans cette Section nous confrontons les performances économiques des EBE à celles d’autres entreprises du secteur privé présentant des caractéristiques proches : elles opèrent dans la même zone d’emploi, relèvent du même secteur d’activité (au niveau deux chiffres), ont une ancienneté équivalente et emploient un effectif similaire. Cette analyse révèle que les EBE affichent des résultats économiques nettement inférieurs à ceux de ces entreprises privées comparables. En revanche, leurs performances économiques se rapprochent un peu plus de celles des entreprises de l’économie sociale et solidaire (EESS). Le rapprochement avec les SIAE semble plus évident, néanmoins l’échantillon d’analyse n’est pas suffisamment représentatif pour valider cette comparaison. Il est important de noter que ces deux catégories de structures partagent avec les EBE une finalité sociale prioritaire, contrairement à la majorité des entreprises privées qui visent principalement la rentabilité.

## 1.3 L'intégration des EBE dans l'économie locale

Un objectif initial de TZCLD était de s'assurer que les activités des EBE soient « complémentaires » et non « concurrentes » à celles des autres entreprises présentes sur le même territoire. Cela représentait un défi majeur pour TZCLD, car il était crucial d'éviter toute concurrence déloyale des EBE envers les entreprises locales n'ayant pas accès aux subventions substantielles à l'emploi prévues par le programme TZCLD. Ainsi, les CLE ont été chargés d'identifier les secteurs dans lesquels les EBE pouvaient intervenir, ces secteurs devant à la fois répondre à un besoin local et ne pas entrer en concurrence avec les activités des entreprises locales existantes.

Cependant, jusqu'à présent, aucune preuve n'a été apportée pour documenter précisément si les activités des EBE sont effectivement en concurrence avec celles des entreprises locales, par exemple en raison d'une production dans des secteurs déjà fortement représentés dans l'économie locale. À l'inverse, les activités des EBE pourraient être complémentaires à la production locale, en fournissant des biens et services utilisés par d'autres entreprises locales dans leur processus de production. Dans cette Section, nous cherchons à apporter des éléments de réponse approfondis sur cette question en présentant à la fois des éléments descriptifs et les résultats d'une estimation causale.

Nous commençons par une série d'analyses descriptives visant à mesurer l'ampleur de la concurrence ou de la complémentarité entre les activités des EBE et celles des entreprises opérant dans la même zone d'emploi.

Dans une première étape, pour étudier si les activités des EBE sont en concurrence avec celles des entreprises de l'économie locale, nous tentons de répondre à deux questions clés : **(i) les EBE opèrent-elles dans des secteurs d'activité localement sur-représentés ? (ii) les EBE sont-elles en concurrence avec les entreprises locales dans la production d'entrées intermédiaires (inputs) ?** La deuxième question vise à aborder l'idée selon laquelle les EBE pourraient être en concurrence avec les entreprises locales

non seulement lorsqu'elles opèrent dans le même secteur, mais aussi par la production de biens intermédiaires qui servent les mêmes producteurs finaux dans l'économie locale. Pour ce faire, nous utilisons des tableaux entrées-sorties de l'INSEE au niveau national,<sup>35</sup> réajustés en fonction de l'importance relative de chaque secteur dans l'économie locale.

Dans une deuxième étape, pour étudier si les activités des EBE sont complémentaires à celles des entreprises locales, **nous mesurons si les produits et services des EBE servent d'intrants pour les entreprises locales qui peuvent être actives dans le même secteur ou dans d'autres secteurs.** Cette analyse repose également sur les tableaux entrées-sorties de l'INSEE, pondérés par l'importance relative de chaque secteur dans l'économie locale.

Dans ces exercices, nous nous concentrons sur le principal secteur des EBE en fonction de la taille du chiffre d'affaires en 2023. Comme contrôle de robustesse, nous réalisons également ces calculs pour les deuxième et troisième secteurs les plus importants de chaque EBE par chiffre d'affaires. Les trois premiers secteurs de chaque EBE représentent en moyenne 86 % du chiffre d'affaires de l'EBE. Les secteurs sont identifiés à partir de l'enquête menée par le Fonds sur les activités des EBE, comme expliqué dans la Section 1.2.3. Nous utilisons l'échantillon INSEE-BIC-IS de toutes les entreprises apparaissant dans les données en 2023, sous réserve de leur localisation dans la même zone d'emploi des EBE, pour mesurer le tissu productif local.

Enfin, dans la dernière partie de ce Chapitre, nous étudions l'impact plus large que les EBE pourraient avoir sur l'économie locale, en allant au-delà des mesures descriptives et statiques de la concurrence et de la complémentarité, et en utilisant une stratégie d'identification causale qui nous permet de mesurer les effets dynamiques des EBE. En particulier, **nous étudions l'effet de l'ouverture d'une EBE sur les entreprises situées dans la même commune ou dans la même zone d'emploi,** en

---

35. La dernière année disponible pour ces données est 2021, donc pour les années post 2021 nous gardons la table 2021.

observant l’évolution des résultats économiques de ces entreprises au fil du temps. Dans ce contexte, nous ne pouvons pas étudier l’effet de toutes les 61 EBE de notre échantillon principal, mais nous devons plutôt nous concentrer sur les EBE créées lors de la première phase de l’expérimentation, pour lesquelles nous disposons d’une période plus longue afin d’étudier les effets dynamiques. Nous utilisons une méthodologie d’étude d’événements et comparons les communes traitées, où le traitement correspond à l’ouverture d’une EBE, aux communes de comparaison, qui partagent des caractéristiques similaires à celles des communes traitées, mais où aucune EBE n’a été créée.

Dans la Section suivante, nous commençons par décrire les mesures utilisées pour étudier la concurrence entre les activités des EBE et celles des entreprises locales.

### **1.3.1 Les EBE opèrent-elles dans des secteurs d’activité localement sur-représentés ?**

Dans cette Section, nous étudions si les EBE interviennent dans des secteurs d’activité sur- ou sous-représentés dans la zone d’emploi où elles opèrent<sup>36</sup>. L’idée sous-jacente est que, si les EBE sont présentes dans des secteurs déjà surreprésentés dans l’économie locale par rapport à la moyenne nationale, elles risquent davantage de concurrencer les entreprises locales. En revanche, si elles sont implantées dans des secteurs sous-représentés, le risque qu’elles entrent en concurrence avec les entreprises locales sera moins important.

Pour chaque EBE, nous vérifions si le secteur d’activité de cette EBE est sous- ou sur-représenté dans l’économie locale en utilisant la part du chiffre d’affaires dans la zone d’emploi et secteur de l’EBE, comparée à la part du chiffre d’affaires appartenant au secteur concerné au niveau national.

---

36. Le choix de la zone d’emploi comme unité géographique d’analyse se justifie par le fait qu’elle représente le mieux le marché local, conformément aux usages traditionnels dans la littérature. En particulier, la zone d’emploi définit le marché du travail local, c’est-à-dire un territoire où la majorité des habitants vivent et travaillent.

Nous présentons les résultats de robustesse en utilisant deux mesures alternatives basées sur : i) la part de l'emploi local réalisé par le secteur de l'EBE par rapport à la part de l'emploi couvert par les entreprises de ce secteur au niveau national; ii) la proportion des établissements dans la zone d'emploi de l'EBE qui appartiennent au secteur de l'EBE, comparée à la proportion d'entreprises appartenant au secteur concerné au niveau national.

**Construction de l'indicateur.** Formellement, nous indexons par  $f$  l'ensemble des entreprises françaises (observables dans les données). Les entreprises peuvent avoir plusieurs établissements actifs dans différents secteurs et zones d'emploi. Nous utilisons les données INSEE-DADS Postes pour répartir l'activité de chaque entreprise entre ses établissements (chacun d'entre eux pouvant avoir un secteur d'activité différent) en fonction de la part de l'emploi en ETP dans chaque établissement. Nous agrégeons le résultat au niveau de l'entreprise par secteur par zone d'emploi, pour obtenir une mesure de l'activité des entreprises au niveau local qui rend compte plus précisément de la localisation des activités productives. Cela permet de dépasser la limite de rattacher l'activité des entreprises à leur siège qui n'est pas nécessairement le lieu dans lequel leur activité est réalisée lorsqu'elles ont plusieurs établissements distincts.

Ensuite,  $l$  représente la zone d'emploi des établissements de chaque entreprise (d'après INSEE-DADS Postes),  $j$  correspond au secteur des établissements de chaque entreprise (INSEE-DADS Postes), et  $j \times l$  représente le "marché local", défini par l'intersection du secteur d'activité  $j$  et de la zone d'emploi  $l$ . Enfin, nous définissons par  $x_{fjl}$  le chiffre d'affaires de l'entreprise, pondéré par la distribution de son emploi en ETP dans chacun de ses établissements et dans le secteur et la zone d'emploi qui y sont liés.

Pour chaque secteur et zone d'emploi d'une EBE, nous examinons ensuite dans quelle mesure le secteur est surreprésenté localement en comparant la part du chiffre

d’affaires dans la zone d’emploi réalisée par les entreprises du secteur considéré à la part du chiffre d’affaires réalisée par les entreprises du secteur au niveau national. Formellement, nous calculons :

$$\text{Concentration}_{jl} = \frac{\sum_{f \in \{j \times l\}} x_{fjl} / \sum_{f \in l} x_{fjl}}{\sum_{f \in j} x_{fjl} / \sum_f x_{fjl}} \quad (1.1)$$

Si  $\text{Concentration}_{jl} = 1$ , cela signifie que la part locale des activités dans un secteur est égale à la part nationale. Si  $\text{Concentration}_{jl} > 1$ , la zone d’emploi  $l$  présente une proportion du chiffre d’affaires dans le secteur  $j$  supérieure à la moyenne nationale, indiquant que l’économie locale  $l$  est plus concentrée dans ce secteur. En revanche, si  $\text{Concentration}_{jl} < 1$ , la zone d’emploi  $l$  possède une part du chiffre d’affaires dans le secteur  $j$  inférieure à la moyenne nationale, suggérant que l’économie locale est moins concentrée dans ce secteur par rapport à la moyenne nationale.

Comme indiqué ci-dessus, étant donné que les EBE interviennent dans divers secteurs, nous nous concentrons sur les trois principaux secteurs à deux chiffres de chaque EBE en termes de chiffre d’affaires, représentant en moyenne 86 % du chiffre d’affaires total des EBE. Nous répétons cette analyse séparément pour chaque secteur d’activité principal. Par ailleurs, nous limitons l’analyse aux secteurs d’activité des EBE en 2023, dernière année pour laquelle les données INSEE-BIC-IS sont disponibles.

Dans cette analyse, nous utilisons l’échantillon d’entreprises provenant des données INSEE-BIC-IS sans restreindre la sélection aux entreprises similaires aux EBE en termes d’ancienneté et de taille qui était opérée dans la Section 1.2.6.<sup>37</sup> Nous nous concentrons uniquement sur les entreprises situées dans la même zone d’emploi et opérant dans les mêmes secteurs d’activité que les EBE. Cela signifie que nous incluons également les très petites ou grandes entreprises, mais pas les micro-entreprises, qui ne sont pas incluses dans les données INSEE-BIC-IS.

---

37. Cette restriction nous conduirait à fausser notre mesure du poids de chaque secteur dans l’économie locale.

**Limites de l'analyse.** Avant de présenter les résultats obtenus, il est important de souligner certaines limites de cette mesure. La première est de supposer implicitement que l'activité des entreprises est locale, ce qui n'est pas le cas pour les entreprises manufacturières notamment, qui vendent ou exportent sur un territoire plus large que la zone d'emploi. Cette critique concerne davantage la mesure de la concurrence basée sur le chiffre d'affaires que celle basée sur l'emploi. Cela s'explique par le fait que nous utilisons une mesure de l'emploi local de chaque entreprise basée sur ses établissements dans chaque zone d'emploi. Bien que nous pondérions également le chiffre d'affaires de chaque entreprise par la part de son emploi local, cette pondération ne peut pas rendre parfaitement compte de la distribution de la production locale.

La deuxième limite tient à l'interprétation des résultats : une EBE intervenant dans un secteur déjà bien pourvu localement ne fait pas nécessairement concurrence aux autres entreprises de ce secteur. Elle peut très bien produire des biens ou services spécifiques non déjà pourvus localement (par exemple parce que les besoins sont importants et que le nombre important d'entreprises déjà présentes demeure insuffisant pour pourvoir l'ensemble des besoins) ou directement utiles aux autres entreprises du secteur. En même temps, l'EBE peut être en concurrence indirecte avec d'autres entreprises locales par le biais de la production d'entrées intermédiaires destinées aux mêmes producteurs finaux. Dans les Sections suivantes, nous présentons des mesures supplémentaires qui tentent de dépasser ces limites.

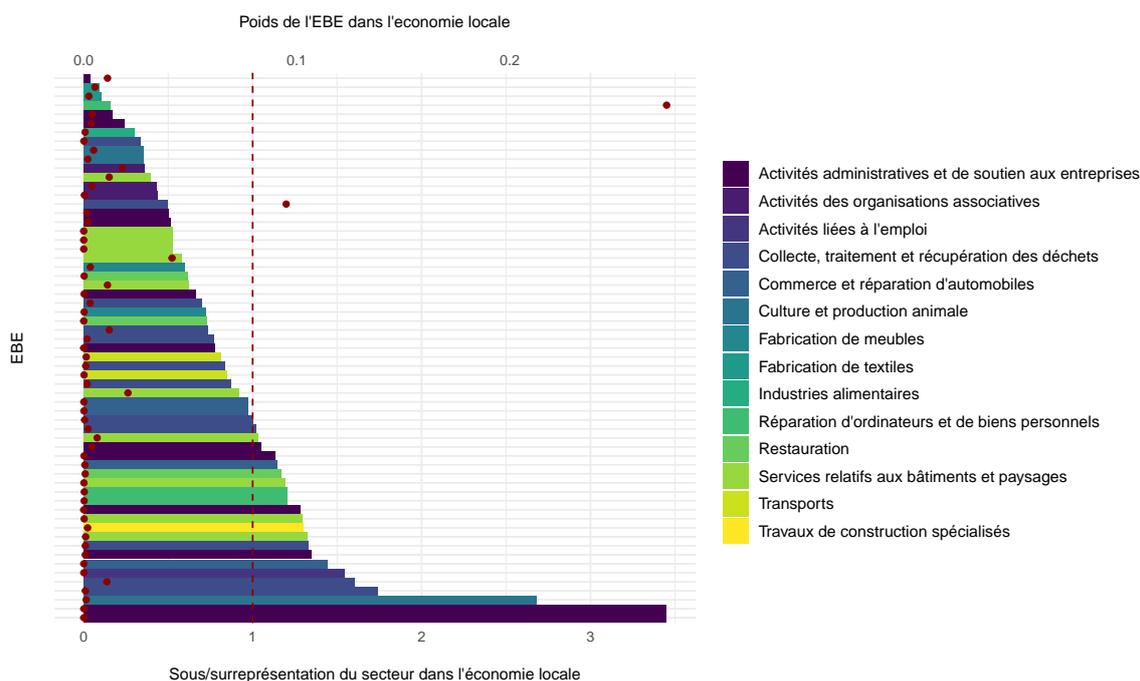
**Résultats.** Lorsqu'on mesure la concentration locale des secteurs par rapport à la moyenne nationale en termes de chiffre d'affaires (Figure 1.55), nous constatons que 39 EBE sur 61 (64 %) opèrent dans des secteurs où  $Concentration_{jl} < 1$ , c'est-à-dire que l'économie locale est moins concentrée dans ce secteur par rapport à la moyenne nationale.<sup>38</sup> Dans cette figure, chaque EBE est représentée par une barre horizontale,

---

38. En outre, 3 EBE supplémentaires opèrent dans des secteurs où la concentration est supérieure mais encore très proche de 1, à savoir où  $Concentration_{jl} < 1,1$ , ce qui porte à 69 % la part des EBE que nous pouvons classer comme opérant dans des secteurs où la concentration est relativement faible.

dont la hauteur correspond à la mesure de la concentration décrite jusqu'à présent. La couleur de la barre reflète le secteur d'activité de l'EBE. Les valeurs de ces barres sont mesurées sur l'axe des abscisses inférieur du graphique. La ligne rouge verticale indique une mesure de  $Concentration_{jl}$  égale à 1.

En revanche, sur l'axe des abscisses supérieur, nous mesurons le poids des EBE en termes de chiffre d'affaires dans le marché local. Ce poids prend des valeurs comprises entre 0 et 1, et nous constatons que les EBE représentent une très faible part de l'activité économique locale dans leur secteur, avec des valeurs majoritairement proches de zéro et inférieures à 5% pour toutes les EBE avec trois exceptions. Les EBE ayant un poids plus élevé dans l'économie locale sont aussi celles qui opèrent dans des secteurs sous-représentés par rapport à la moyenne nationale.

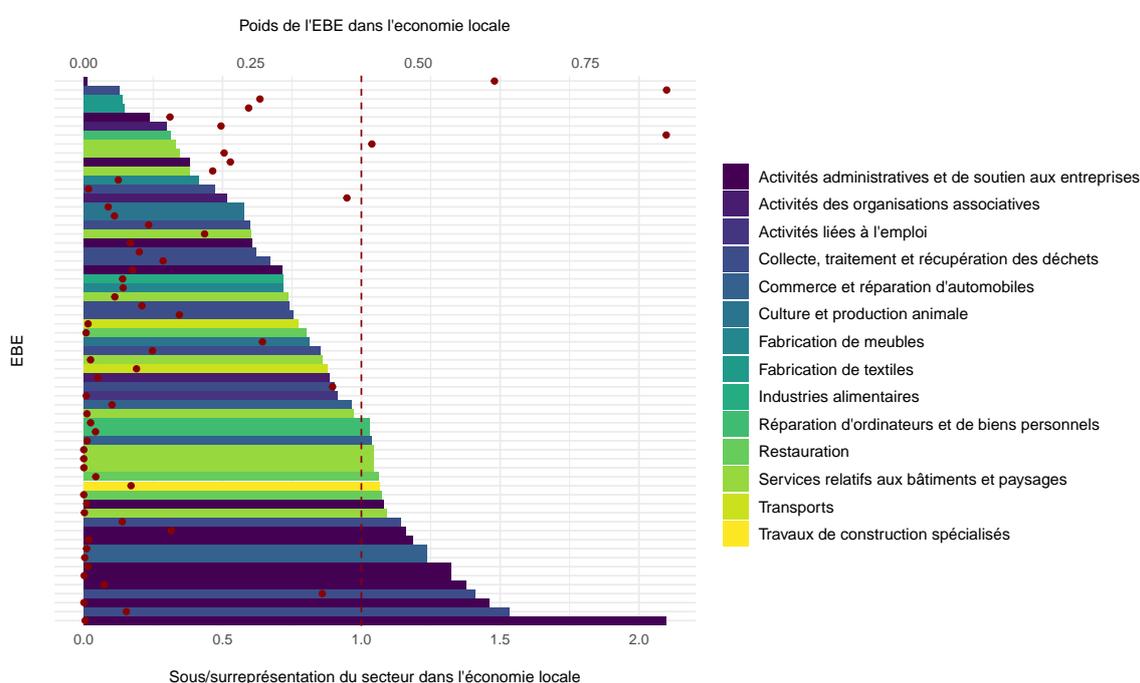


**FIGURE 1.55 – Concentration sectorielle locale en 2023 : chiffre d'affaires**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

NOTES : Chaque barre (mesurée sur l'axe des abscisses inférieur) représente la mesure de la concentration dans le même secteur et la même zone d'emploi d'une seule EBE. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concentration_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de chiffre d'affaires. Le secteur fait référence au premier plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.

Un résultat similaire émerge lorsque nous mesurons la concentration sectorielle locale au regard de l'emploi en ETP : 38 EBE sur 61 (62 %) opèrent dans des secteurs où  $Concentration_{jl} < 1$ , où la concentration sectorielle en termes d'emploi est inférieure à la moyenne nationale (Figure 1.56).<sup>39</sup> Cependant, certaines EBE ont un poids important en termes d'emploi dans leur secteur et zone d'emploi respectifs, mais dans ce cas le secteur est relativement plus sous-représenté dans l'économie locale par rapport au niveau national.



**FIGURE 1.56 – Concentration sectorielle locale en 2023 : emploi en ETP**

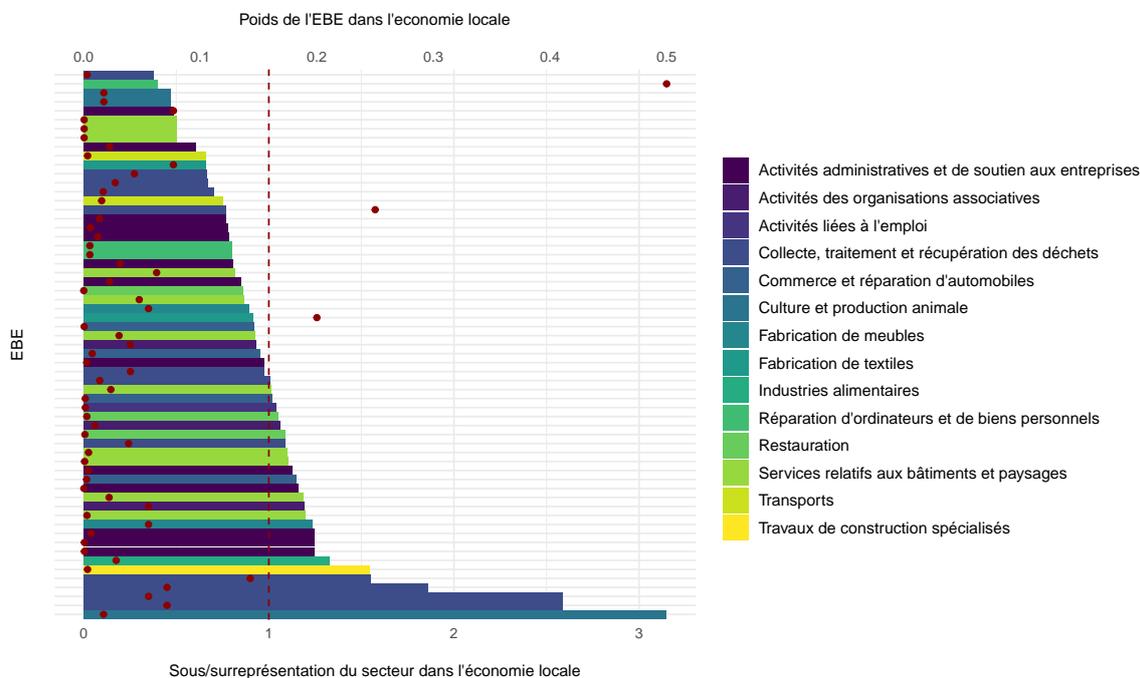
CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concentration dans le même secteur et la même zone d'emploi d'une seule EBE. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concentration_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de emploi en ETP, qui inclut l'emploi total des entreprises. Le secteur fait référence au premier plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.

Enfin, lorsque nous mesurons la concentration sectorielle locale en termes de

39. En outre, 11 EBE supplémentaires opèrent dans des secteurs où la concentration est supérieure mais encore très proche de 1, à savoir où  $Concentration_{jl} < 1,1$ , ce qui porte à 80 % la part des EBE que nous pouvons classer comme opérant dans des secteurs où la concentration est relativement faible.

nombre d'établissements, 34 EBE sur 61 (56 %) des EBE opèrent dans des secteurs où  $Concentration_{jl} < 1$  (Figure 1.57).<sup>40</sup>



**FIGURE 1.57 – Concentration sectorielle locale en 2023 : nombre d'établissements**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concentration dans le même secteur et la même zone d'emploi d'une seule EBE. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concentration_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de nombre d'établissements. Le secteur fait référence au premier plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.

Dans la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A, nous rapportons les mêmes chiffres pour les deuxième et troisième secteurs les plus importants de chaque EBE. Nous présentons également ces chiffres pour le premier secteur principal à trois chiffres de chaque EBE, au lieu du secteur principal à deux chiffres comme indiqué ci-dessus. Ces résultats sont cohérents avec la concentration mesurée selon le secteur à deux chiffres.

En particulier, lorsque nous mesurons la concentration à l'aide du chiffre d'affaires

40. En outre, 9 EBE supplémentaires opèrent dans des secteurs où la concentration est supérieure mais encore très proche de 1, à savoir  $Concentration_{jl} < 1,1$ , ce qui porte à 70 % la part des EBE que nous pouvons classer comme opérant dans des secteurs où la concentration est relativement faible.

pour le premier secteur principal à trois chiffres de chaque EBE, nous constatons que 41 EBE sur 61 (67%) sont actives dans des secteurs et zones d'emploi où la concentration est inférieure à 1, 36 EBE (59%) lorsque nous utilisons l'emploi en ETP et 34 EBE (56%) lorsque nous utilisons le nombre d'établissements.<sup>41</sup>

Enfin, nous présentons ces résultats en limitant les entreprises aux SIAE et aux EESS uniquement. Nous retrouvons ici des résultats rassurants : Lorsque nous mesurons la concentration à l'aide du chiffre d'affaires, nous constatons que 44 sur 61 EBE (72 %) sont actives dans des secteurs et zones d'emploi où la concentration est inférieure à 1, 45 EBE (74 %) lorsque nous utilisons l'emploi en ETP, et 33 (54 %) lorsque nous utilisons le nombre d'établissements.<sup>42</sup>

---

41. A noter que nous ne retrouvons pas d'entreprises du même secteur et de la même zone d'emploi pour une minorité d'EBE, c'est pourquoi leur poids respectif est de 1.

42. A noter que nous ne retrouvons pas d'entreprises du même secteur et de la même zone d'emploi pour de nombreuses EBE, c'est pourquoi leur poids respectif est de 1.

### 1.3.2 Les EBE sont-elles en concurrence avec les entreprises locales dans la production d’entrées intermédiaires ?

Comme mentionné dans la Section précédente, l’une des limites de la mesure de la concurrence utilisée jusqu’à présent est qu’elle ne mesure que la concurrence directe entre entreprises opérant dans le même secteur. Cependant, l’EBE peut être en concurrence indirecte avec d’autres entreprises locales par le biais de la production d’entrées intermédiaires destinées aux mêmes producteurs finaux. Dans cette Section, nous mesurons exactement ce deuxième type de concurrence qui peut exister entre les EBE et les entreprises opérant sur la même zone d’emploi.

**Construction de l’indicateur.** En suivant Lee et al. (2024), nous estimons dans quelle mesure les productions d’entrées intermédiaires de deux secteurs sont destinées à une même clientèle de producteurs. Nous commençons par mesurer la proportion de la production du secteur  $j$  qui alimente le secteur  $k$  (d’après la Table des entrées-sorties en 2021, INSEE), définie comme  $O_{jk}$ . Nous pouvons ainsi calculer un vecteur des flux de production pour chaque secteur :  $OI_j = (O_{j1}, O_{j2}, \dots, O_{jN})$ . Ainsi, le degré de chevauchement des flux de production entre deux secteurs  $j$  et  $k$  est calculé comme la similarité cosinus de leurs vecteurs de flux de production :

$$SC_{jk} = \frac{(OI_j OI_k)}{(OI_j OI_j)^{1/2} (OI_k OI_k)^{1/2}}. \quad (1.2)$$

Nous estimons dans quelle mesure le secteur  $j$  d’une EBE est en concurrence, par la production d’entrées intermédiaires, avec les entreprises locales en pondérant cette mesure par l’importance relative de chaque secteur dans l’économie locale qui sont surreprésentées dans l’économie locale par rapport à leur représentation nationale. Comme précédemment, nous utilisons les données des DADS Postes pour répartir le chiffre d’affaires de l’entreprise en 2023 entre ses établissements en fonction de la part

de l'emploi en ETP dans chaque établissement. Notre mesure est définie comme suit :

$$\text{Concurrence}_{jl} = \frac{\sum_{k \in l} (SC_{jk} * \text{Concentration}_{kl})}{\sum_{k \in l} SC_{jk}} \quad (1.3)$$

où  $j$  est le principal secteur de l'EBE en fonction de la taille du chiffre d'affaires et  $l$  est la zone d'emploi de l'EBE. Nous définissons les secteurs au niveau à deux chiffres, car les tableaux entrées-sorties sont disponibles à ce niveau de désagrégation au maximum.<sup>43</sup> De plus, dans l'équation ci-dessus,  $SC_{jk}$  est le degré de chevauchement des flux de production entre deux secteurs  $j$  et  $k$ , et  $\text{Concentration}_{kl}$  mesure si le secteur  $k$  est localement sous ou sur-représenté. Nous calculons  $\text{Concentration}_{kl}$  de trois manières différentes : en utilisant le chiffre d'affaires, l'emploi en ETP, ou le nombre d'établissements. Cette mesure est supérieure à 1 si l'EBE est en concurrence avec des entreprises locales de secteurs plus représentés localement qu'au niveau national.

**Résultats.** Comme précédemment, dans cette figure, chaque EBE est représentée par une barre horizontale, dont la taille correspond à la mesure de la concurrence décrite jusqu'à présent. La couleur de la barre reflète le secteur d'activité de l'EBE. Les valeurs de ces barres sont mesurées sur l'axe des abscisses inférieur du graphique. La ligne rouge verticale indique une mesure de  $\text{Concurrence}_{sl}$  égale à 1.

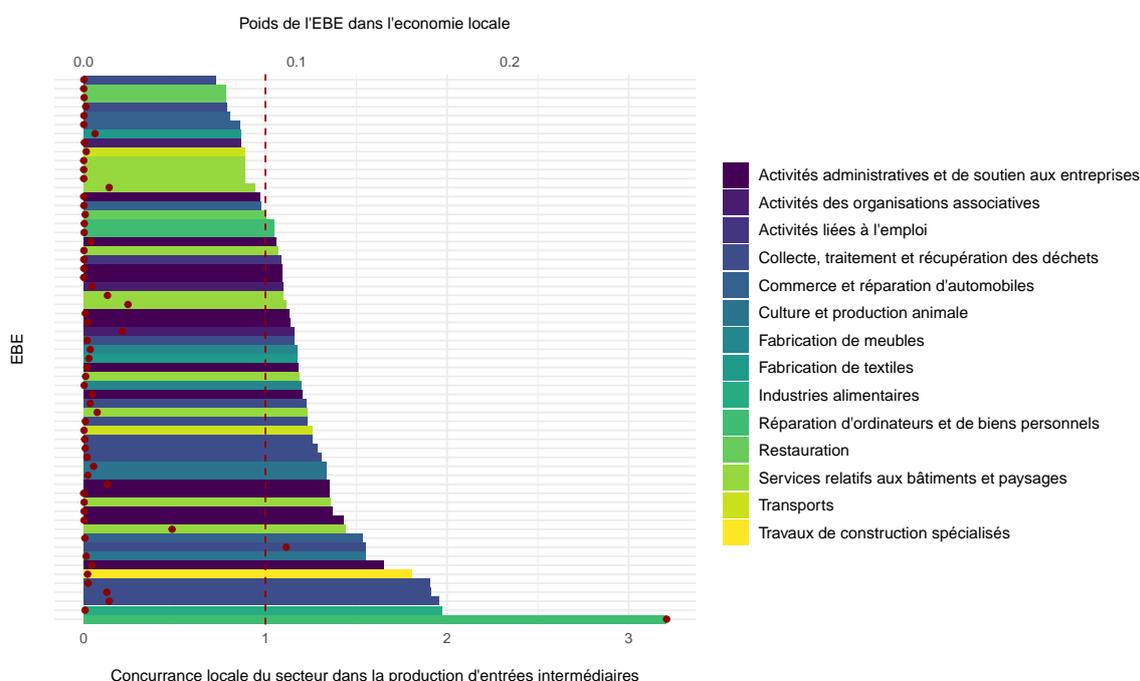
Sur l'axe des abscisses supérieur, nous mesurons le poids des EBE en termes de chiffre d'affaires dans le marché local. Ce poids prend des valeurs comprises entre 0 et 1, et nous constatons que les EBE représentent encore une fois une très faible part de l'activité économique locale dans leur secteur, avec des valeurs majoritairement proches de zéro et inférieures à 5% pour toutes les EBE avec trois exceptions. Les EBE ayant un poids plus élevé dans l'économie locale sont aussi celles qui opèrent dans des secteurs sous-représentés par rapport à la moyenne nationale.

Lorsqu'on mesure la concurrence par la production d'entrées en exprimant  $\text{Concentration}_{kl}$

---

43. Cela signifie que nous ne pouvons pas répéter l'analyse au niveau sectoriel à trois chiffres.

en termes de chiffre d'affaires (Figure 1.58), nous constatons que 15 EBE sur 61 opèrent dans des secteurs où  $Concurrence_{jl} < 1$ , tandis que 10 autres EBE opèrent dans des secteurs où la concurrence n'est que légèrement supérieure à 1, c'est-à-dire où  $Concurrence_{jl} < 1,1$ . Cela nous amène à dire que 41 % des EBE opèrent dans des secteurs où la concurrence mesurée indirectement par la production d'entrées intermédiaires ne semble pas être une préoccupation importante. En même temps, même dans les secteurs où la concurrence est plus forte, la plupart des EBE ne représentent qu'une très faible part de l'économie locale.



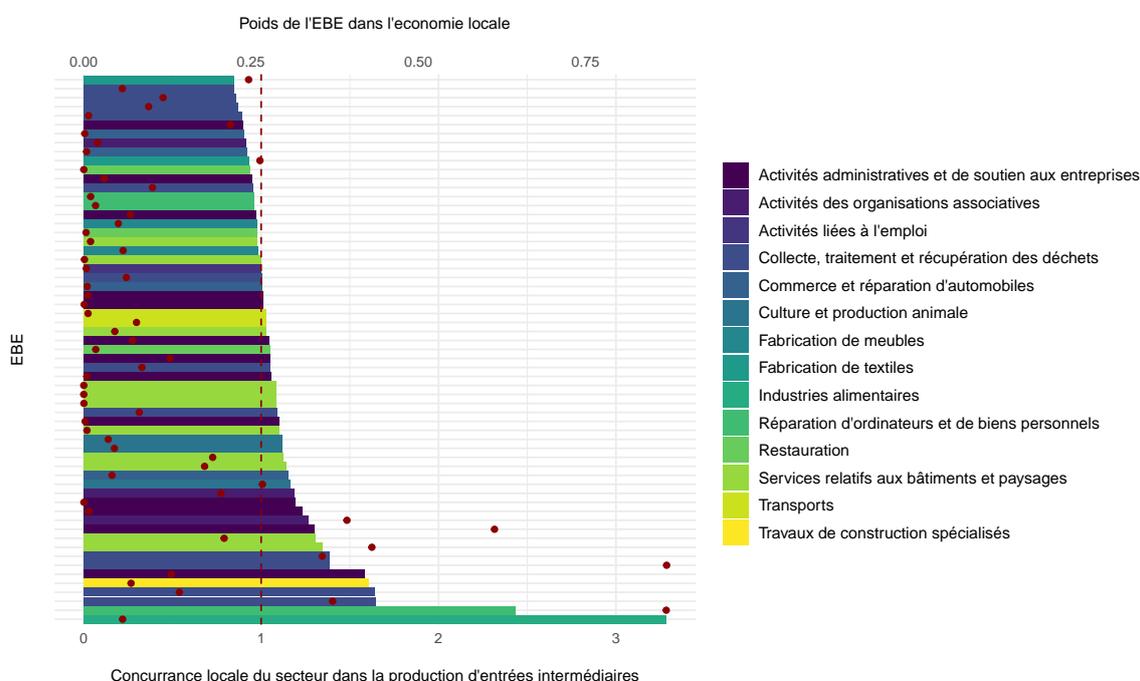
**FIGURE 1.58 – Concurrence dans la production d'entrées intermédiaires en 2023 : chiffre d'affaires**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concurrence des activités de chaque EBE avec les entreprises dans la même zone d'emploi. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concurrence_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de chiffre d'affaires. Le secteur fait référence au premier plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.

Un résultat similaire émerge lorsque nous mesurons  $Concentration_{kl}$  en termes de l'emploi en ETP : 21 EBE sur 61 opèrent dans des secteurs où  $Concurrence_{jl} < 1$ ,

tandis que 17 EBE supplémentaires opèrent dans des secteurs où la concurrence n'est que légèrement supérieure à 1, c'est-à-dire où  $\text{Concurrence}_{jl} < 1,1$ , ce qui implique que 62 % des EBE sont actives dans des secteurs où la concurrence avec d'autres entreprises locales est faible (Figure 1.59). Enfin, lorsque nous mesurons  $\text{Concentration}_{kl}$  en termes de nombre d'établissements, 20 EBE opèrent dans des secteurs où  $\text{Concurrence}_{jl} < 1$  et 9 autres EBE opèrent dans des secteurs où  $\text{Concurrence}_{jl} < 1,1$ , conduisant à une part de 48 % des EBE opérant dans des secteurs à faible concurrence (Figure 1.60).

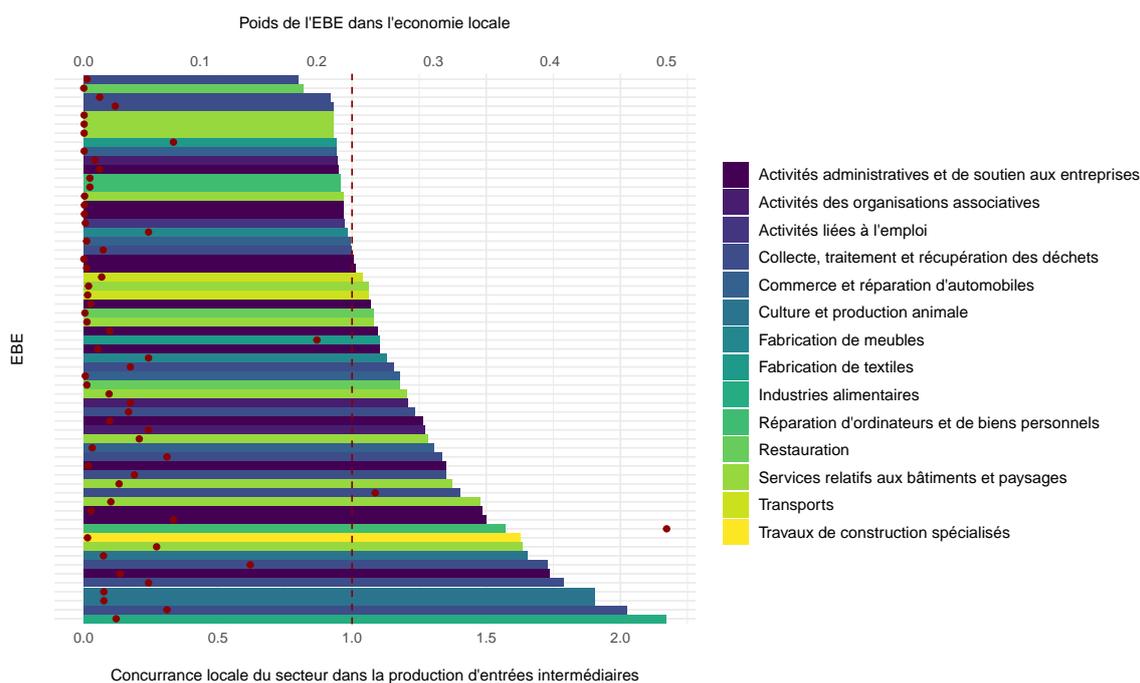


**FIGURE 1.59 – Concurrence dans la production d'entrées intermédiaires en 2023 : emploi en ETP**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concurrence des activités de chaque EBE avec les entreprises dans la même zone d'emploi. La barre verticale rouge indique une valeur de  $\text{Concentration}_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de emploi en ETP, qui inclut l'emploi total des entreprises. Le secteur fait référence au premier plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.

Dans la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A, nous rapportons les mêmes chiffres pour



**FIGURE 1.60 – Concurrence dans la production d'entrées intermédiaires en 2023 : nombre d'établissements**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concurrence des activités de chaque EBE avec les entreprises dans la même zone d'emploi. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concurrence_{jt} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de nombre d'établissements. Le secteur fait référence au premier plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.

les deuxième et troisième secteurs les plus importants de chaque EBE. Ces résultats sont cohérents avec la concentration mesurée avec le secteur à deux chiffres.

### 1.3.3 Les EBE opèrent-elles dans des secteurs d'activité complémentaires à l'économie locale ?

Dans cette Section, nous adoptons une approche différente pour déterminer si les activités des EBE sont complémentaires à celles des entreprises locales, au sens où elles s'intègrent dans les chaînes de valeur locales en produisant des biens et services qui sont utilisés comme entrées intermédiaires dans les processus de production d'autres secteurs de l'économie locale (Lee et al., 2024).

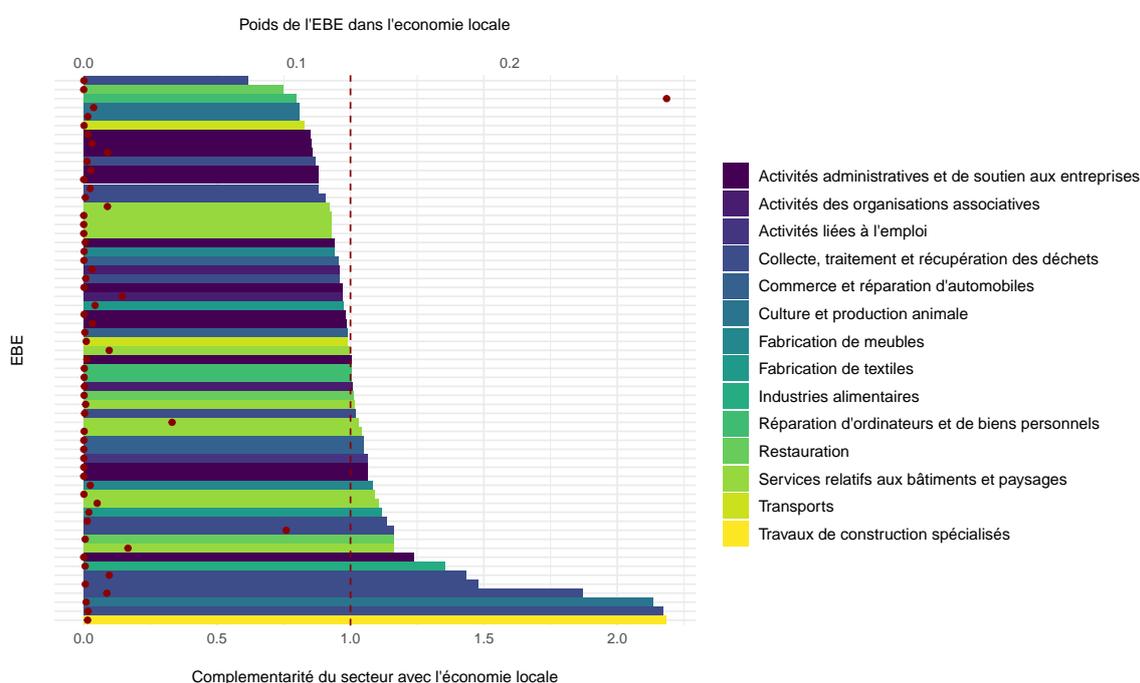
**Construction de l'indicateur.** Nous estimons dans quelle mesure le secteur  $j$  d'une EBE fournit des biens et services à des secteurs  $k$ , qui sont plus ou moins importants pour l'économie locale :

$$\text{Complémentarité}_{jl} = \frac{\sum_{k \in l} (O_{jk} * \text{Concentration}_{kl})}{\sum_{k \in l} O_{jk}} \quad (1.4)$$

où  $j$  est comme précédemment le principal secteur de l'EBE en termes de chiffre d'affaires.  $O_{jk}$  est la proportion de la production du secteur  $j$  qui alimente le secteur  $k$  (basée comme auparavant sur la table des entrées-sorties en 2021, INSEE). Enfin  $\text{Concentration}_{kl}$  mesure si le secteur  $k$  est localement sur-représenté. Cette mesure est supérieure à 1 si l'EBE fournit en moyenne des biens et des services à des secteurs davantage représentés localement qu'ils ne le sont au niveau national.

Comme dans la Section 1.3.1, nous utilisons l'échantillon d'entreprises issu des données INSEE-BIC-IS sans restreindre l'analyse aux entreprises similaires aux EBE en termes d'âge ou de taille, mais en nous concentrant uniquement sur les entreprises situées dans la même zone d'emploi et opérant dans le même secteur d'activité que les EBE. De plus, nous calculons  $\text{Concentration}_{kl}$  de trois manières différentes : en utilisant le chiffre d'affaires, l'emploi en ETP, ou le nombre d'établissements.

**Résultats.** La complémentarité des secteurs d'activités des EBE avec ceux de l'économie locale est généralement élevée. Lorsque  $Concentration_{kl}$  est mesuré en utilisant le chiffre d'affaires, 30 EBE sur 61 (49%) affichent une mesure de complémentarité supérieure à 1 et 18 EBE (30%) affichent une mesure inférieure mais très proche de 1, c'est-à-dire  $Complémentarité_{jl} \in [0,9; 1)$  (Figure 1.61). Cela nous incite à affirmer que 79 % des EBE semblent être actives dans des secteurs qui complètent relativement bien les activités d'autres entreprises locales.



**FIGURE 1.61 – Complémentarité sectorielle locale en 2023 : chiffre d'affaires**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

NOTES : Chaque barre (mesurée sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la complémentarité des activités de chaque EBE avec les entreprises dans la même zone d'emploi. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Complémentarité_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de chiffre d'affaires. Le secteur fait référence au premier plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.

Des résultats similaires sont observés lorsque  $Concentration_{kl}$  est exprimé en termes d'emploi en ETP : 30 EBE sur 61 (49%) affichent une mesure supérieure à 1 et 18 EBE (30%) affichent une mesure inférieure mais très proche de 1, c'est à dire  $Concentration_{kl} \in [0,9; 1)$  (Figure 1.62). Nous obtenons les mêmes résultats

lorsque  $\text{Concentration}_{kl}$  est mesuré en termes de nombre d'établissements (Figure 1.63).

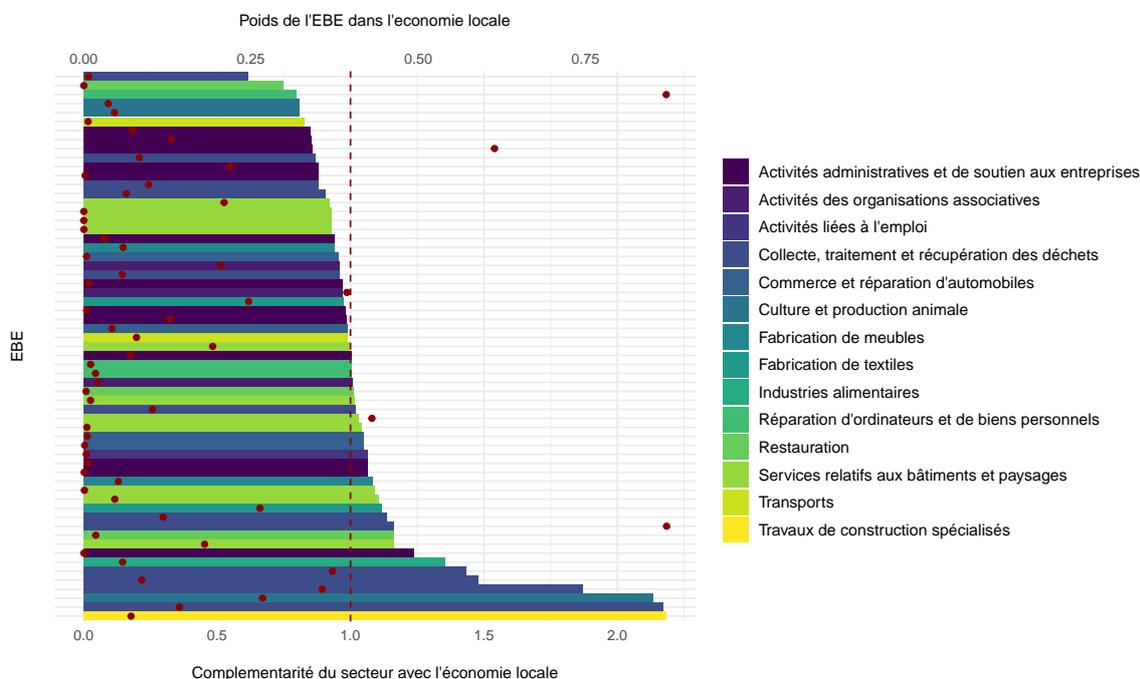
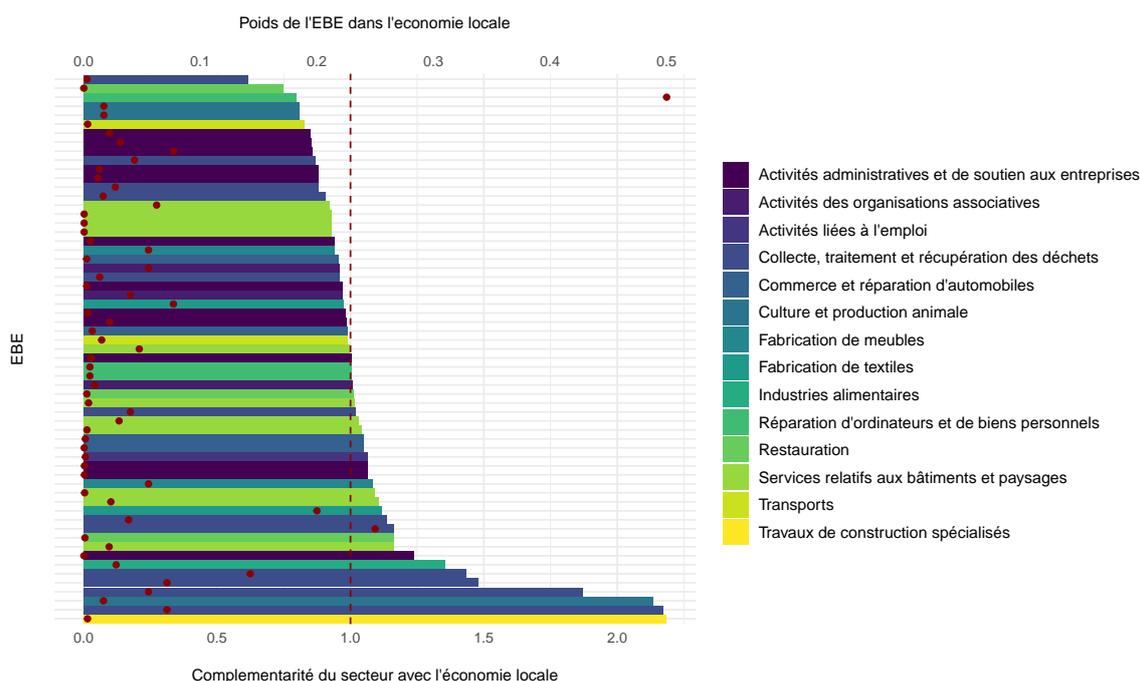


FIGURE 1.62 – Complémentarité sectorielle locale en 2023 : emploi en ETP

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la complémentarité des activités de chaque EBE avec les entreprises dans la même zone d'emploi. La barre verticale rouge indique une valeur de  $\text{Complémentarité}_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de emploi en ETP, qui inclut l'emploi total des entreprises. Le secteur fait référence au premier plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.

**Conclusion intermédiaire.** L'analyse de cette Section suggère que la concurrence entre les EBE et d'autres entreprises locales ne semble pas être une préoccupation majeure. En même temps, les EBE semblent opérer dans des secteurs complémentaires à l'économie locale. Le premier résultat clé est que les EBE représentent une part très faible de l'activité économique locale, ce qui signifie qu'elles ne constituent pas une menace concurrentielle majeur pour les autres entreprises. De plus, nous constatons une concurrence limitée de la part des EBE lorsque nous allons au-delà de la mesure de la concurrence directe, basée sur la production dans le même secteur, en mesurant



**FIGURE 1.63 – Complémentarité sectorielle locale en 2023 : nombre d'établissements**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la complémentarité des activités de chaque EBE avec les entreprises dans la même zone d'emploi. La barre verticale rouge indique une valeur de Complémentarité<sub>jl</sub> = 1. Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de nombre d'établissements. Le secteur fait référence au premier plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.

la concurrence indirecte via la production d'entrées intermédiaires.

L'analyse jusqu'à présent est descriptive et statique, mais elle a l'avantage de permettre d'étudier toutes les EBE de l'échantillon. L'étude d'événement que nous présentons ci-dessous nous permet d'étudier des effets de diffusion ou débordement des EBE et de prendre en compte la manière dont ils se manifestent dans le temps pour un sous-ensemble d'entreprises créées lors de la première phase.

### 1.3.4 Étude d'événements : méthodologie

Dans cette Section, nous analysons l'effet de TZCLD sur les entreprises locales en manière dynamique et comparons leur évolution à celle d'entreprises similaires situées dans des territoires n'ayant pas connu la création d'une EBE. Nous procédons à cette analyse à l'aide d'une étude d'événements (*event study*) avec double effets fixes et en utilisant la méthodologie proposée par Callaway et Sant'Anna (2021).

Pour ce faire, nous étudions d'abord un échantillon d'entreprises situées dans des communes qui ont vu la création d'une EBE (les communes traitées) et nous les comparons aux entreprises de communes similaires qui n'ont cependant pas vu l'arrivée d'une EBE (les communes témoins). Dans une deuxième étape, nous examinons plus précisément l'effet de l'introduction des EBE sur un sous-ensemble d'entreprises de comparaison plus similaires aux EBE en termes de taille et d'ancienneté. En outre, nous explorons l'impact de l'arrivée des EBE sur les SIAE et sur les EESS.

Dans l'analyse principale, nous nous concentrons sur les communes comme unité géographique pouvant être affectées par l'implantation d'une EBE. Bien que, en principe, les zones d'emploi soient l'unité géographique la plus naturelle pour étudier le tissu productif local, nous les considérons comme trop larges pour pouvoir identifier les effets liés à la création d'une EBE. Nous nous concentrons donc sur les plus petites unités administratives disponibles : les communes. Dans les tests de robustesse, nous réestimons l'étude d'événement en utilisant la zone d'emploi comme unité géographique, pour déterminer si les effets se propagent au-delà des limites administratives des communes.

#### 1.3.4.1 Stratégie d'identification

Dans notre configuration, l'unité d'analyse est constituée des entreprises implantées dans des communes spécifiques et que nous observons chaque année. Dans certaines de ces communes, des EBE sont créés à une date donnée, à partir de laquelle

toutes les entreprises situées dans cette commune sont considérées comme traitées par cet événement. Les EBE diffèrent par leur année de création, ce qui signifie que les entreprises localisées dans différentes communes peuvent être traitées à des moments différents, selon la date d’implantation d’une EBE dans leur commune.

Ainsi, les entreprises traitées sont définies comme celles qui sont localisées dans la même commune qu’une EBE, tandis que les entreprises témoins sont celles qui sont implantées dans une commune présentant des caractéristiques similaires à celles d’une commune traitée, mais où aucune EBE n’a été créé. Par conséquent, nous n’incluons pas toutes les communes non traitées dans l’analyse, mais uniquement le sous-ensemble qui peut être effectivement comparé aux communes traitées en raison de caractéristiques communes.

Pour cette partie de l’analyse, nous nous concentrons sur les EBE créés lors de la première phase de l’expérimentation, entre 2017 et 2020, afin de disposer d’une période suffisamment longue après la création des EBE pour pouvoir examiner leur impact potentiel sur les entreprises locales.

Dans ce cadre, nous utilisons une méthodologie de doubles différences (*difference-in-differences*) avec plusieurs groupes traités et non traités, et plusieurs périodes temporelles correspondant aux années. Dans cette configuration, différentes entreprises peuvent être traitées à différents moments dans le temps, et l’adoption du traitement est échelonnée, ce qui implique qu’une fois qu’une entreprise est traitée, elle le reste. Nous définissons  $G_f$  comme l’année à laquelle l’entreprise  $f$  est traitée. Nous estimons la spécification suivante :

$$y_{fjt} = \sum_{\tau=-5}^5 \beta_{\tau} D_{fj,t+\tau} + \alpha_f + \alpha_t + \alpha_{st} + \varepsilon_{fjt}. \quad (1.5)$$

Dans cette équation,  $y_{fjt}$  est la variable dépendante observée en année  $t$  pour l’entreprise  $f$  située dans la commune  $j$ .  $D_{fj,t+\tau}$  est une variable indicatrice égale à 1 si l’entreprise  $f$  dans la commune  $j$  est traitée  $\tau$  périodes par rapport au début du trai-

tement ( $\tau = 0$  pour la période de traitement,  $\tau > 0$  pour les périodes post-traitement, et  $\tau < 0$  pour les périodes pré-traitement). Pour les entreprises qui ne sont jamais traitées (elles constituent le groupe témoin),  $D_{fj,t+\tau}$  est toujours égale à zéro. Les coefficients d'intérêt sont les  $\beta_\tau$ , qui représentent l'effet du traitement au temps relatif  $\tau$ , et correspondent aux coefficients de l'étude d'événement.

Les effets fixes entreprise ( $\alpha_f$ ) contrôlent pour les caractéristiques inobservables et invariables dans le temps propres à chaque entreprise, les effets fixes année ( $\alpha_t$ ) capturent les chocs communs à toutes les entreprises une année donnée, tandis que  $\alpha_{st}$  contrôle pour les chocs sectoriels par le biais d'effets fixes par secteur et par année.<sup>44</sup> Enfin,  $\varepsilon_{fjt}$  est un terme d'erreur idiosyncratique, et les erreurs standards sont regroupées au niveau de la commune  $j$ .

La méthodologie de Callaway et Sant'Anna (2021) est idéale pour ce cadre car elle propose l'estimation de modèles de doubles différences avec (i) plusieurs périodes, (ii) une variation dans le moment d'adoption du traitement, et (iii) lorsque l'« hypothèse des tendances parallèles » ne tient potentiellement qu'après conditionnement sur des covariables observées.

En particulier, ce cadre requiert que l'« hypothèse des tendances parallèles fondée sur les unités jamais traitées » soit vérifiée. Cela implique que, en l'absence de traitement, les trajectoires moyennes contrefactuelles des groupes traités pour la première fois en  $G_f$  et celles des groupes jamais traités auraient suivi des trajectoires parallèles pour toutes les périodes post-traitement  $t \geq G_f$ .<sup>45</sup>

Nous présentons ces résultats à l'aide de figures de type *event study*, qui sont standards dans la littérature. Nous utilisons le package *csdid* développé par Callaway

---

44. Lorsque nous utilisons l'algorithme de Callaway et Sant'Anna (2021), il s'avère difficile d'inclure un grand nombre d'effets fixes secteur  $\times$  année. Notre solution consiste à résidualiser les variables de résultat des entreprises sur les effets fixes secteur  $\times$  année dans une première étape, avant d'estimer le modèle d'étude d'événement.

45. Cette hypothèse repose sur l'utilisation des unités « jamais traitées » comme groupe de comparaison pour tous les groupes « éventuellement traités ». Cela suppose que (i) un groupe « jamais traité » (suffisamment grand) est disponible dans les données, et (ii) que ces unités sont « suffisamment similaires » aux unités traitées pour pouvoir servir de groupe de comparaison valide.

et Sant’Anna (2021) pour agréger les effets moyens du traitement par groupe et par période en effets moyens du traitement selon la durée d’exposition, afin de produire un graphique pour l’étude d’événement. Nous utilisons une période de base universelle, ce qui signifie que toutes les différences sont exprimées par rapport à l’année précédant immédiatement le début du traitement, représentée dans la figure comme l’année -1 (voir Roth, 2024, pour une explication sur l’interprétation des études d’événements).

#### 1.3.4.2 Identification du groupe témoin

L’objectif est d’identifier les entreprises traitées et les entreprises témoins, les premières étant situées dans des communes concernées par la création d’une EBE, tandis que les secondes sont localisées dans des communes où aucune EBE n’a été créée, mais qui partagent des caractéristiques similaires avec les communes traitées.

**L’identification des communes traitées et des communes témoins.** La première étape consiste à décider quelles communes traitées inclure dans l’analyse. Nous nous concentrons sur les communes ayant vu l’implantation d’une EBE lors de la première phase de l’expérimentation, ce qui nous permet de disposer d’une période d’analyse plus longue dans le cadre de notre étude d’événement. Comme indiqué dans la Section 1.2.5, 13 EBE ont été créés lors de la première phase de l’expérimentation. Depuis leur création, nous observons que 6 de ces 13 EBE ont ouvert plusieurs établissements. Nous utilisons les données de la BASE SIRENE pour obtenir la date de création de chaque établissement, ainsi que la commune dans laquelle il est implanté, qui peut différer de la commune du siège de l’EBE.

Nous excluons deux établissements qui ont été créés avant l’année de conventionnement de leur EBE. Il s’agit de structures qui existaient avant que le territoire ne soit habilité.<sup>46</sup> Parmi les communes concernées par la première vague de l’expérimentation, nous nous concentrons sur les établissements EBE créés avant 2021, car nous

---

46. Ces deux établissements appartiennent à l’EBE La Pioche et ont été créés en 2011 et 2018, alors que l’EBE La Pioche elle-même a été créée en 2020.

souhaitons, encore une fois, nous limiter à la première phase de l'expérimentation. Il est important de noter que certaines des communes traitées lors de la première phase ont vu l'ouverture d'établissements supplémentaires d'EBE au fil du temps, y compris pendant la deuxième phase de l'expérimentation. Ces établissements représentent, dans la grande majorité des cas, une expansion des EBE, qui ouvrent un second établissement dans la même commune que celle de leur première implantation.<sup>47</sup>

Dans le cadre de l'étude d'événement, nous considérons la création d'un établissement EBE comme le traitement. Cela signifie que si plusieurs établissements EBE sont créés successivement dans une même commune, nous retenons l'année de création du premier établissement EBE comme année de traitement. Sur la période 2017-2020, nous observons deux EBE avec plusieurs établissements : 13 Avenir a créé deux établissements en 2017 et 2019 dans une même commune (le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris), tandis que La Fabrique de l'Emploi a créé trois établissements dans trois communes différentes, toutes situées dans la zone d'emploi de Lille. En appliquant cette procédure de sélection, nous arrivons à retenir ainsi 15 communes traitées dans la première phase de l'expérimentation.

Pour identifier un groupe de communes témoins présentant des caractéristiques similaires aux communes traitées, nous comparons les communes traitées avec les autres communes sur la base de caractéristiques observées en 2016, et sélectionnons une unique commune témoin pour chaque commune traitée en fonction du score de propension maximal. Dans la Section 2.4.3.2 de l'annexe A, nous décrivons en détail les variables utilisées pour calculer ce score de propension maximal.

Nous identifions ainsi les 10 communes témoins les plus similaires à une commune

---

47. En 2024, Atipic a créé un deuxième établissement dans la même commune de Colombelles que son premier établissement (créé en 2019). En 2023, deux établissements supplémentaires des EBE ont été ouverts par La Pioche et La Fabrique de l'Emploi dans la commune de Loos, où La Fabrique de l'Emploi avait ouvert un premier établissement en 2017. En 2022, INSERFAC a ouvert un deuxième établissement dans la commune de Clermont-Ferrand, où il avait déjà ouvert son premier établissement en 2019. En 2021, Actypôles a ouvert un deuxième établissement dans la commune de Thiers, où il avait déjà ouvert son premier établissement en 2017.

traitée en fonction de leur score de propension. Nous imposons en outre la condition que les communes traitées et témoins ne soient pas voisines. Enfin, nous sélectionnons une unique commune témoin pour chaque commune traitée comme celle ayant le score de propension maximal, sous condition de ne pas être une commune voisine d'une commune traitée.

Dans la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A, le Tableau 2.14 décrit les communes traitées et témoins sélectionnées à travers des indicateurs au niveau des communes en 2016 qui sont utilisés dans la procédure d'appariement.

**Construction de l'échantillon d'entreprises dans les communes traitées et les communes témoins.** À partir de cet échantillon de 15 communes traitées et 15 communes témoins, nous construisons ensuite un panel d'entreprises appartenant soit au groupe de traitement, soit au groupe témoin. Nous conservons les entreprises localisées dans les communes traitées ou témoins l'année du traitement respectif. De plus, nous conservons uniquement les entreprises disposant d'un seul établissement l'année du traitement, en excluant les entreprises multi-établissements, car l'impact de l'expérimentation sur ces dernières serait plus difficile à identifier.<sup>48</sup> Nous nous assurons qu'aucune EBE n'est incluse dans l'échantillon, puisque nous souhaitons nous concentrer sur l'impact de la création d'une EBE sur les autres entreprises en dehors de l'expérimentation. En outre, nous tronquons les variables de résultat aux 5<sup>e</sup> et 95<sup>e</sup> percentiles afin d'éviter que des valeurs extrêmes n'influencent excessivement les résultats (*winsorisation*). Enfin, nous excluons les entreprises qui changent de commune sur la période 2010–2023.

Outre cet échantillon principal, nous construisons des échantillons alternatifs plus restreints avec : (i) des entreprises ayant moins de 150 employés en ETP et âgées de moins de 10 ans l'année du traitement ; (ii) des entreprises identifiées comme SIAE ou

---

48. Rappelons que les données comptables ne sont disponibles qu'au niveau de l'entreprise. Par contre et comme indiqué plus haut, pour définir le traitement nous prenons tous les EBE en compte, même s'ils ont plusieurs établissements, et nous exploitons la création des établissements de l'EBE comme traitement.

EESS. Le premier échantillon vise à capturer des entreprises plus proches des EBE en termes de taille (entreprises relativement plus petites) et d'ancienneté (entreprises relativement plus jeunes).<sup>49</sup> Cet échantillon comprend un ensemble d'entreprises jeunes et petites qui sont plus susceptibles d'être affectées par l'ouverture d'une EBE que les entreprises plus grandes et mieux établies. Le deuxième échantillon est quant à lui composé de structures plus comparables aux EBE en termes d'objectifs et de chiffre d'affaires (voir Section 1.2.6.2).

Pour s'assurer que les effets ne sont pas uniquement dus à l'entrée ou à la sortie des entreprises, nous estimons les régressions sur un panel équilibré d'entreprises pour lesquelles nous disposons de données pendant 3 ans autour de l'année de traitement. Cela implique que nous considérons tous les 15 communes traitées (et témoins) pour lesquelles le traitement a lieu pendant la période 2017-2020, ce qui nous permet d'observer ces entreprises pendant 3 années après le traitement.

Dans une série de tests de robustesse, nous reproduisons les mêmes estimations en nous concentrant sur un panel équilibré d'entreprises observées pendant 5 ans autour du traitement. Cela implique que, pour cet échantillon, nous ne considérons que 8 des 15 communes traitées (et témoins) pour lesquelles l'année de traitement correspond à 2017 ou 2018, ce qui nous permet d'observer ces entreprises pendant 5 années après le traitement.

### **1.3.5 Étude d'événements : Résultats**

Nous étudions l'effet du traitement (l'implantation d'une EBE) sur les résultats économiques des entreprises locales. Les variables dépendantes que nous considérons sont le chiffre d'affaires, la marge brute, la valeur ajoutée, et le résultat d'exploitation.

---

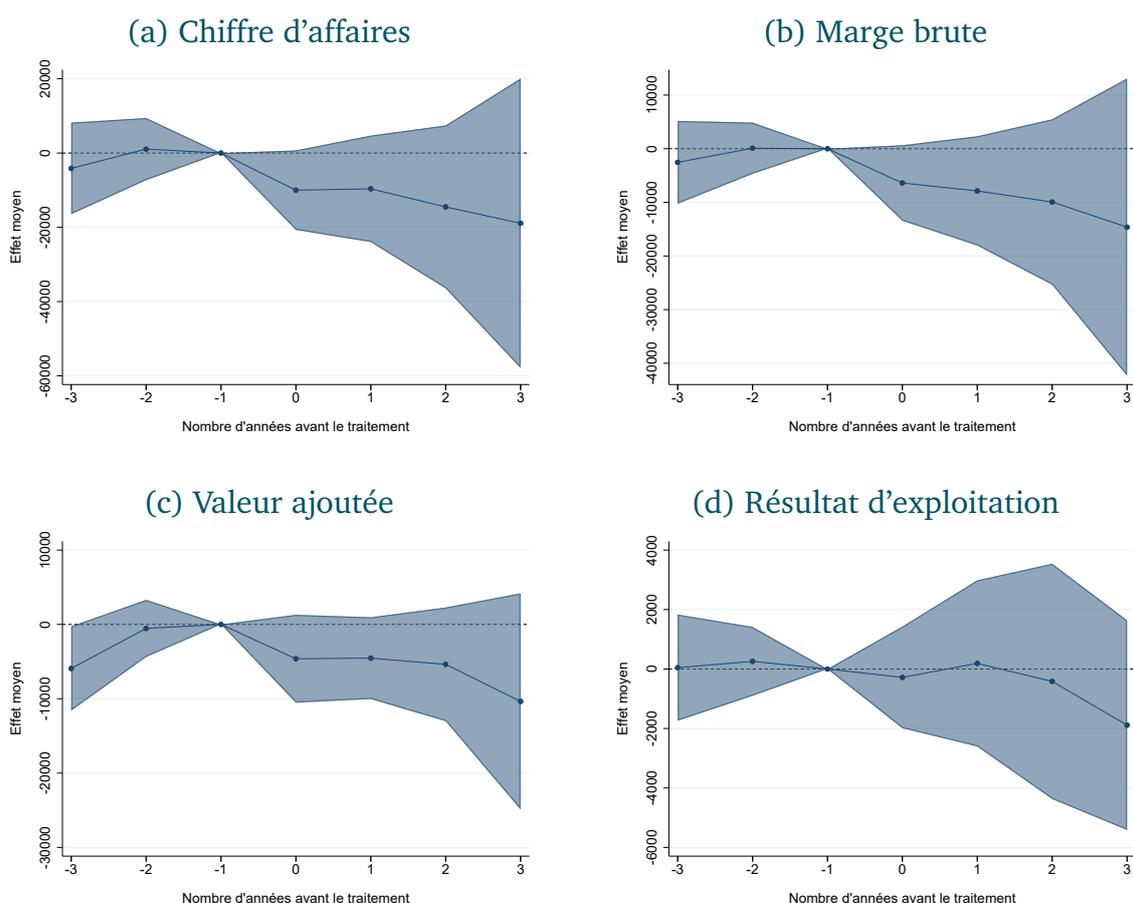
49. Nous n'imposons pas de restriction sur le secteur d'activité des entreprises car nous ne disposons pas d'information sectorielle sur les EBE pour les premières années de l'expérimentation. Par ailleurs, la répartition sectorielle des EBE a beaucoup évolué au cours du temps, ce qui rend les années les plus récentes peu informatives sur les premières.

### 1.3.5.1 Résultats principaux

La Figure 1.64 représente l'effet dynamique de la création d'une EBE jusqu'à trois ans après le traitement sur l'ensemble des entreprises établies dans la même commune de l'EBE, sans imposer de conditions sur leur âge, leur taille ou leurs objectifs. La première chose à souligner dans la Figure 1.64 est que le test des tendances parallèles semble vérifié, les coefficients estimés avant le traitement étant relativement proches de zéro et non significatifs statistiquement. Il n'y a qu'une exception concernant la valeur ajoutée trois ans avant le traitement, dont la valeur semble être inférieure à zéro et presque statistiquement significative.

De plus, après l'année de traitement, nous n'observons aucun effet statistiquement significatif du traitement. Les intervalles de confiance sont dans certains cas élevés, mais ces valeurs demeurent comparables aux moyennes de l'échantillon avant le traitement, qui sont de 545 074 € pour le chiffre d'affaires, 368 597 € pour la marge brute, 213 781 € pour la valeur ajoutée, et 30 147 € pour le résultat d'exploitation. Étant donné les intervalles de confiance que nous observons dans ces graphiques et les moyennes d'échantillon des variables respectives, nous pouvons exclure des effets supérieurs à 11 % de la moyenne d'échantillon en ce qui concerne le chiffre d'affaires, la marge brute, et la valeur ajoutée, et à 16 % pour le résultat d'exploitation.

Cependant, il est aussi possible d'interpréter ces résultats à l'aune du résultat économique réalisé par les EBE elles-mêmes : nous pouvons s'attendre à ce que l'impact économique des EBE sur les ventes des entreprises locales n'excède le montant de leurs propres ventes. Comme nous le savons, les résultats économiques par employé des EBE sont limités. Cependant, les EBE ayant en moyenne un nombre relativement important d'employés (autour de 50), leur production totale n'est pas négligeable. Ainsi, parmi les EBE de la première phase de l'expérimentation, nous observons en moyenne un chiffre d'affaires total de 223 537 €, une marge brute moyenne de 189 686 €, une valeur ajoutée moyenne de 10 944 €, et un résultat d'exploitation moyen



**FIGURE 1.64 – Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : toutes les entreprises**

CHAMP : Panel équilibré de 12 763 entreprises observées pendant 3 ans autour du traitement.  
 NOTES : Les points sur les graphiques représentent les coefficients des interactions traitement×année, où le traitement est défini comme le fait qu'une entreprise soit située dans une commune ayant vu la création d'une EBE. Les variables dépendantes sont (a) le chiffre d'affaires (moyenne avant le traitement : 545 074 €), (b) la marge brute (368 597 €), (c) la valeur ajoutée (213 781 €), et (d) le résultat d'exploitation (30 147 €). Les variables dépendantes sont winsorisées aux 5e et 95e percentiles et résidualisées par effets fixes secteur×année. Nous utilisons l'approche de Callaway et Sant'Anna (2021) pour estimer l'étude d'événement. Les erreurs standards sont regroupées au niveau de la commune. Les zones ombrées représentent les intervalles de confiance à 95%.

de -13 556 €. <sup>50</sup> Le graphique 1.64 révèle par exemple que notre étude d'événement permet de détecter des effets de l'ordre de 50 000 € sur le chiffre d'affaires moyen des entreprises concernées par la création des EBE deux ans après cette création. Cela correspond à environ 25 % du chiffre d'affaires moyen des EBE créées.

Les études d'événements présentées jusqu'à présent décrivent l'évolution de l'ef-

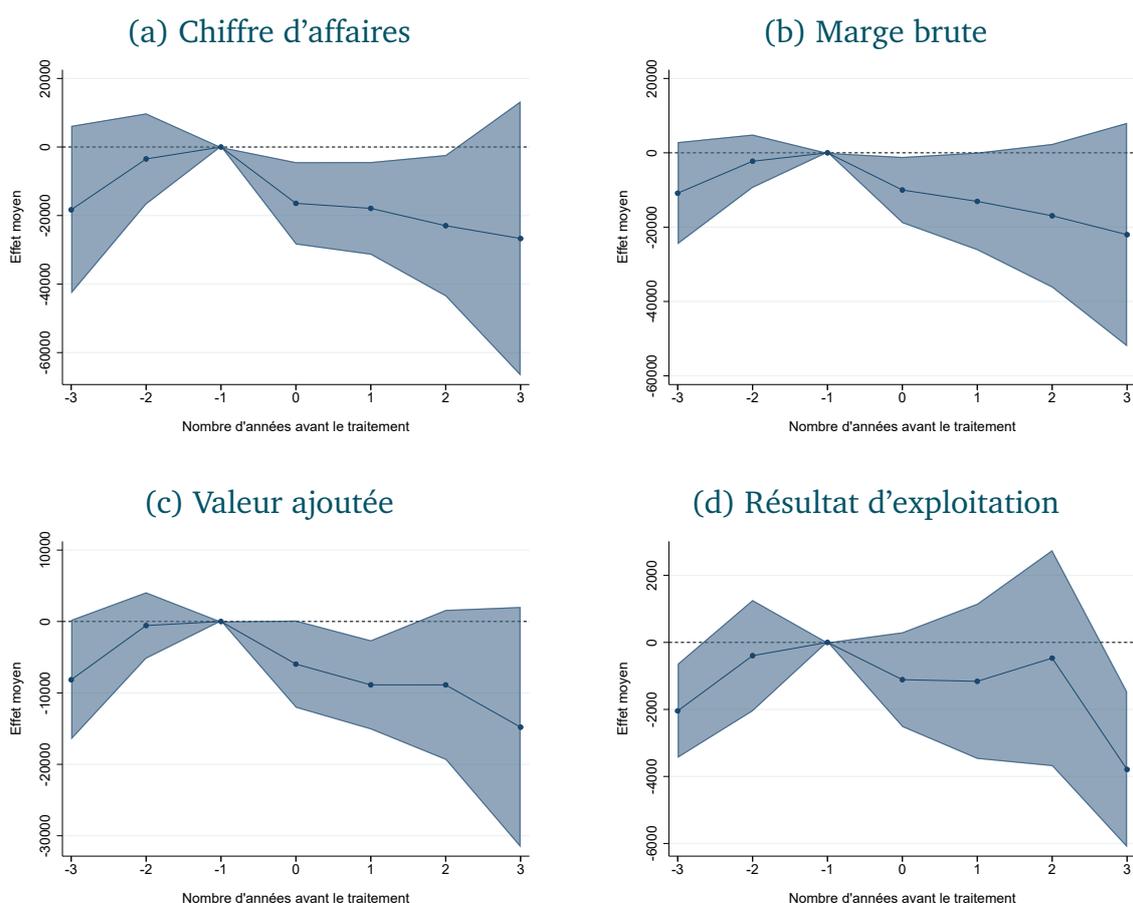
50. Ces moyennes sont calculées sur la période 2017-2023.

fet du traitement pour chaque année suivant le traitement. Nous nous intéressons également à l’effet moyen du traitement sur les trois années qui suivent celui-ci, afin de fournir une vision d’ensemble de l’impact de l’implantation d’une EBE sur les entreprises locales. Dans le Tableau 2.15 de l’Annexe A (ligne i), nous présentons les estimations de l’effet moyen du traitement comparant l’effet trois ans après le traitement par rapport à trois ans avant, en utilisant la méthodologie de Callaway et Sant’Anna (2021). Les estimations suggèrent un effet faible (entre 2 % et 3 %) et non statistiquement significatif du traitement.

Dans la Figure 1.65, nous estimons l’étude d’événement sur l’échantillon des jeunes et petites entreprises, c’est-à-dire les entreprises de moins de 10 ans d’ancienneté l’année du traitement et employant au maximum 150 employés en ETP.

Dans l’ensemble, l’hypothèse de tendances parallèles semble se vérifier, à l’exception de la valeur ajoutée et du résultat d’exploitation au cours de la troisième année précédant le traitement. Ceci est dû au fait que notre appariement au niveau de la commune prend en compte les caractéristiques moyennes des entreprises à ce niveau, mais pas la distribution complète de ces caractéristiques, ce qui conduit à des résultats moins précis lorsque l’on ne considère que les petites et jeunes entreprises.

Par ailleurs, nous observons un léger effet négatif du traitement sur le chiffre d’affaires des jeunes et petites entreprises locales, toutefois modeste comparé à la valeur moyenne du chiffre d’affaires avant traitement (363 407 €), et qui semble perdre sa signification statistique après la deuxième année suivant le traitement. Pour les autres variables (marge brute, valeur ajoutée et résultat d’exploitation), les effets du traitement ne semblent pas statistiquement significatifs ou restent contenus par rapport à la moyenne des variables avant traitement (248 190 € pour la marge brute, 146 046 € pour la valeur ajoutée, et 23 527 € pour le résultat d’exploitation). En outre, comme mentionné ci-dessus, les effets du traitement sur la valeur ajoutée et le résultat d’exploitation sont moins fiables dans la mesure où l’hypothèse de tendances parallèles n’est pas bien respectée dans les années précédant le traitement.

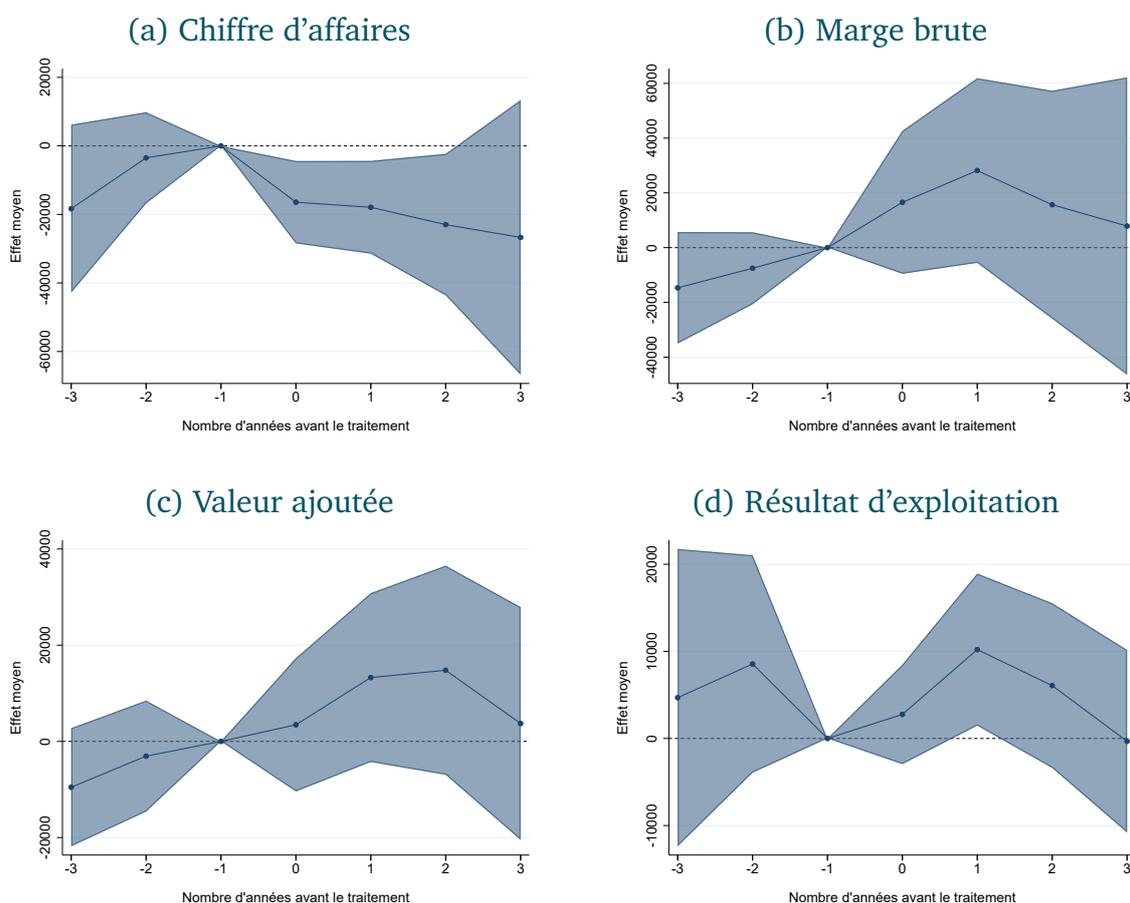


**FIGURE 1.65 – Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : jeunes et petites entreprises**

CHAMP : Panel équilibré d'entreprises observées pendant 3 ans autour du traitement. Nous sélectionnons uniquement les 5 504 entreprises qui ont moins de 10 ans au cours de l'année de traitement et qui embauchent au maximum 150 employés mesurés en ETP au cours de l'année de traitement. NOTES : Les points sur les graphiques représentent les coefficients des interactions traitement×année, où le traitement est défini comme le fait qu'une entreprise soit située dans une commune ayant vu la création d'une EBE. Les variables dépendantes sont (a) le chiffre d'affaires (moyenne avant le traitement : 363 407 €), (b) la marge brute (248 190 €), (c) la valeur ajoutée (146 046 €), et (d) le résultat d'exploitation (23 527 €). Les variables dépendantes sont winsorisées aux 5e et 95e percentiles et résidualisées par effets fixes secteur×année. Nous utilisons l'approche de Callaway et Sant'Anna (2021) pour estimer l'étude d'événement. Les erreurs standards sont regroupées au niveau de la commune. Les zones ombrées représentent les intervalles de confiance à 95%.

Enfin, dans la Figure 1.66, nous réalisons l'étude d'événement sur l'échantillon des SIAE et EESS. Ici, l'hypothèse de tendances parallèles semble vérifiée, mais les intervalles de confiance sont généralement très élevés. Cela pouvait être anticipé dans la mesure où les communes traitées et témoins ne sont pas appariées sur la base du

nombre ou des caractéristiques de leurs SIAE et EESS respectives. De plus, le nombre de SIAE et d'EES dans une commune donnée est faible, puisque nous n'observons que 385 entreprises qui sont SIAE et EESS au total dans cet échantillon.



**FIGURE 1.66 – Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : SIAE et EESS**

CHAMP : Panel équilibré d'entreprises observées pendant 3 ans autour du traitement. Nous sélectionnons uniquement les 385 entreprises qui sont SIAE et EESS. Pour une discussion sur la sélection des échantillons, veuillez consulter la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.

NOTES : Les points sur les graphiques représentent les coefficients des interactions traitement×année, où le traitement est défini comme le fait qu'une entreprise soit située dans une commune ayant vu la création d'une EBE. Les variables dépendantes sont (a) le chiffre d'affaires (moyenne avant le traitement : 428 440 €), (b) la marge brute (334 605 €), (c) la valeur ajoutée (139 626 €), et (d) le résultat d'exploitation (11 479 €). Les variables dépendantes sont winsorisées aux 5e et 95e percentiles et résidualisées par effets fixes secteur×année. Nous utilisons l'approche de Callaway et Sant'Anna (2021) pour estimer l'étude d'événement. Les erreurs standards sont regroupées au niveau de la commune. Les zones ombrées représentent les intervalles de confiance à 95 %.

Comme dans le cas des petites et jeunes entreprises, nous observons une baisse

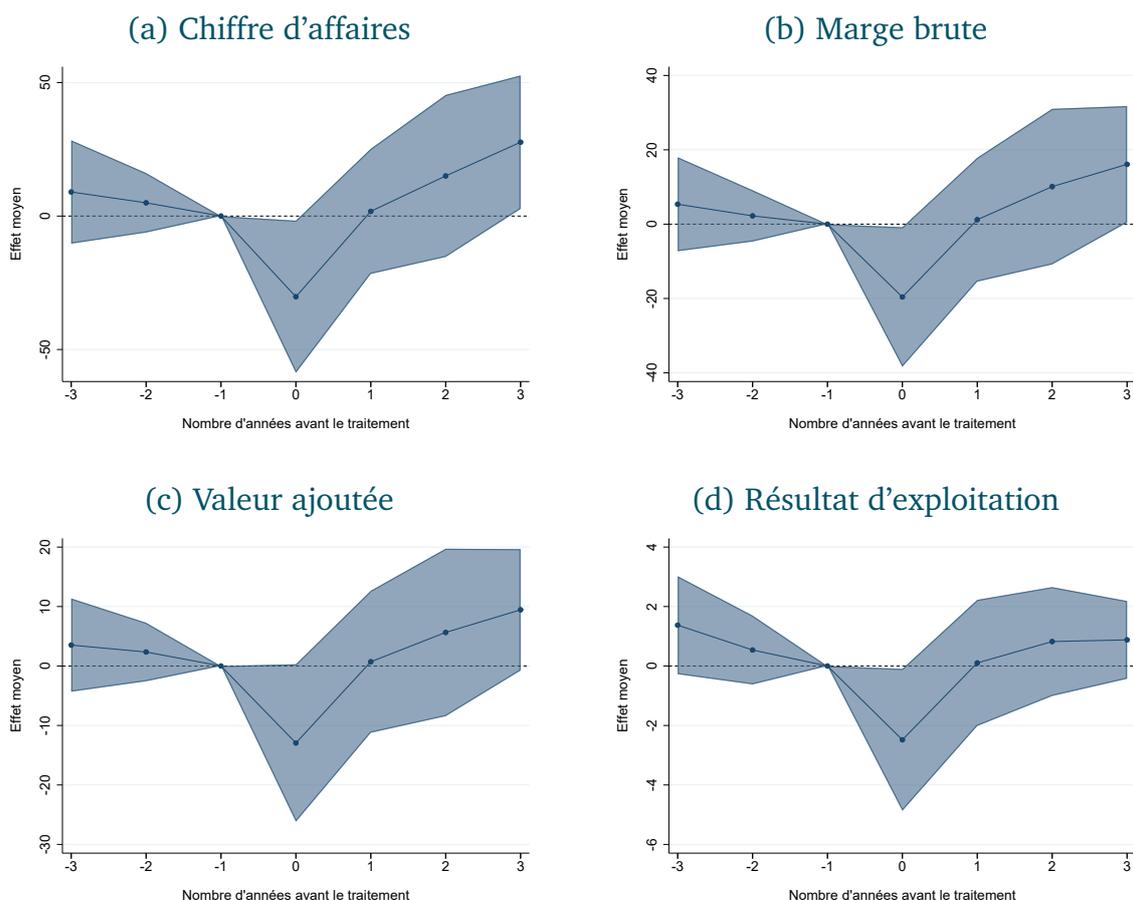
modérée du chiffre d'affaires des SIAE et EESS situées dans les communes traitées, bien que cet effet perde, là encore, sa signification statistique après la deuxième année suivant le traitement. En tout état de cause, les effets semblent limités par rapport à la moyenne du chiffre d'affaires dans cet échantillon avant le traitement, qui s'élève à 428 440 €. Pour les autres variables (marge brute, valeur ajoutée et résultat d'exploitation), les résultats ne sont ni statistiquement significatifs ni très précis, avec de larges intervalles de confiance par rapport aux moyennes de l'échantillon avant traitement (334 605 € pour la marge brute, 139 626 € pour la valeur ajoutée, et 11 479 € pour le résultat d'exploitation).

### **1.3.5.2 Tests de robustesse**

Nous répétons maintenant la même analyse sur un panel agrégé au niveau de la commune. Cela nous permet de capturer les créations et disparitions d'entreprises sans restreindre l'échantillon à un panel équilibré d'entreprises. Nous estimons ces études d'événements en utilisant de nouveau la méthodologie de Callaway et Sant'Anna (2021). Dans la Figure 1.67, nous présentons les résultats pour l'ensemble des entreprises, sans imposer de conditions sur leur âge, leur taille ou leur objectifs et de chiffre d'affaires. Les variables d'intérêt sont exprimées en millions.

Dans ces figures le test des tendances parallèles semble vérifié, les coefficients estimés avant le traitement étant proches de zéro et non significatifs statistiquement. Parallèlement, nous observons des intervalles de confiance très élevés, en particulier après le traitement et par rapport aux moyennes de l'échantillon avant le traitement, qui sont de 364,9 millions € pour le chiffre d'affaires, 247,3 millions € pour la marge brute, 140,9 millions € pour la valeur ajoutée, et 19,3 millions € pour le résultat d'exploitation.

Ces intervalles de confiance très élevés sont probablement dus à la forte hétérogénéité des entreprises au sein de chaque commune, qu'il est plus difficile de contrôler dans ce cadre où nous n'incluons plus un effet fixe entreprise, mais uniquement un



**FIGURE 1.67 – Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : toutes les entreprises - Panel au niveau de la commune**

CHAMP : Nous agrégeons les données au niveau des communes afin que les unités d'observation soient les 15 communes traitées et les 15 témoins.

NOTES : Les points sur les graphiques représentent les coefficients des interactions traitement×année, où le traitement est défini comme le fait qu'une entreprise soit située dans une commune ayant vu la création d'une EBE. Les variables dépendantes sont (a) le chiffre d'affaires (moyenne avant le traitement : 364,9 millions €), (b) la marge brute (247,3 millions €), (c) la valeur ajoutée (140,9 millions €), et (d) le résultat d'exploitation (19,3 millions €). Les variables dépendantes sont winsorisées aux 5e et 95e percentiles et résidualisées par effets fixes secteur×année. Les variables sont exprimées en millions. Nous utilisons l'approche de Callaway et Sant'Anna (2021) pour estimer l'étude d'événement. Les erreurs standards sont regroupées au niveau de la commune. Les zones ombrées représentent les intervalles de confiance à 95 %.

effet fixe commune. De plus, il est important de noter que ces estimations portent sur un total de 30 observations correspondant aux communes traitées et témoins, ce qui est nettement inférieur au nombre d'observations correspondant aux entreprises dans les échantillons utilisés précédemment dans les principales spécifications. Ce faible nombre d'observations réduit encore la précision des estimations. Compte tenu de

ces intervalles de confiance très importants, qui rendent l'estimation des effets du traitement peu précise, nous ne pouvons pas exclure un effet potentiellement positif ou négatif du traitement sur les entreprises voisines des EBE. Cependant, étant donné l'imprécision des estimations, il est difficile de formuler une conclusion solide en faveur de cette hypothèse.<sup>51</sup>

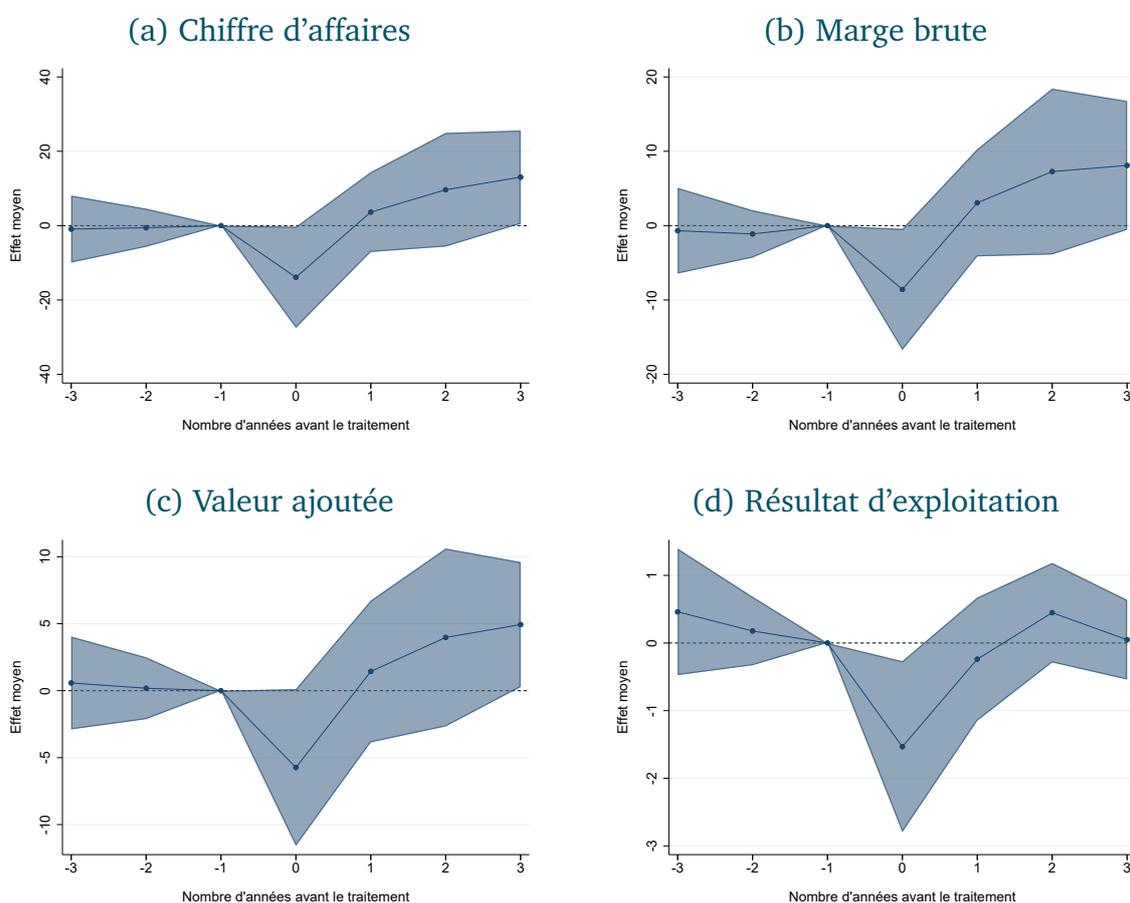
Comme observé précédemment, au-delà de l'évolution de l'effet du traitement année par année présentée dans la Figure 1.67, nous nous intéressons également à l'effet moyen du traitement sur les trois années suivant l'ouverture d'une EBE. Dans le Tableau 2.15 de l'Annexe A (ligne ii), nous présentons les estimations de l'effet moyen du traitement comparant l'effet trois ans après le traitement par rapport à trois ans avant, en utilisant la méthodologie de Callaway et Sant'Anna (2021). Encore une fois, les estimations suggèrent un effet faible (inférieur à 2%) et non statistiquement significatif du traitement.

Comme pour les résultats principaux, nous examinons également ici l'hétérogénéité des effets en nous concentrant sur différents sous-ensembles d'entreprises, en agrégeant désormais les variables au niveau des entreprises dans chaque commune. En particulier, nous nous concentrons sur le sous-ensemble des entreprises jeunes et de petite taille, ainsi que sur le sous-ensemble des SIAE et des EESS. Dans la Figure 1.68, nous estimons l'étude d'événement sur des entreprises de moins de 10 ans d'ancienneté dans l'année du traitement et employant au maximum 150 employés en ETP. Là encore, nous observons que le traitement n'a pas d'effet statistiquement significatif sur les entreprises traitées mais les intervalles de confiance sont élevées par rapport aux moyennes de l'échantillon de 125,7 millions € pour le chiffre d'affaires, 86,0 millions € pour la marge brute, 48,4 millions € pour la valeur ajoutée, et 7,6 millions € pour le résultat d'exploitation. Encore une fois, nous ne pouvons pas exclure un effet possiblement positif du traitement sur les jeunes et petites entreprises

---

51. Les intervalles de confiance dans ces analyses au niveau communal sont d'ailleurs très largement supérieurs à la production moyenne des EBE, confirmant qu'il est difficile avec cette approche de pouvoir détecter des effets qui ne seraient pas totalement irréalistes.

localisées dans la même commune d'une EBE. Par ailleurs, l'hypothèse de tendances parallèles semble à nouveau respectée.



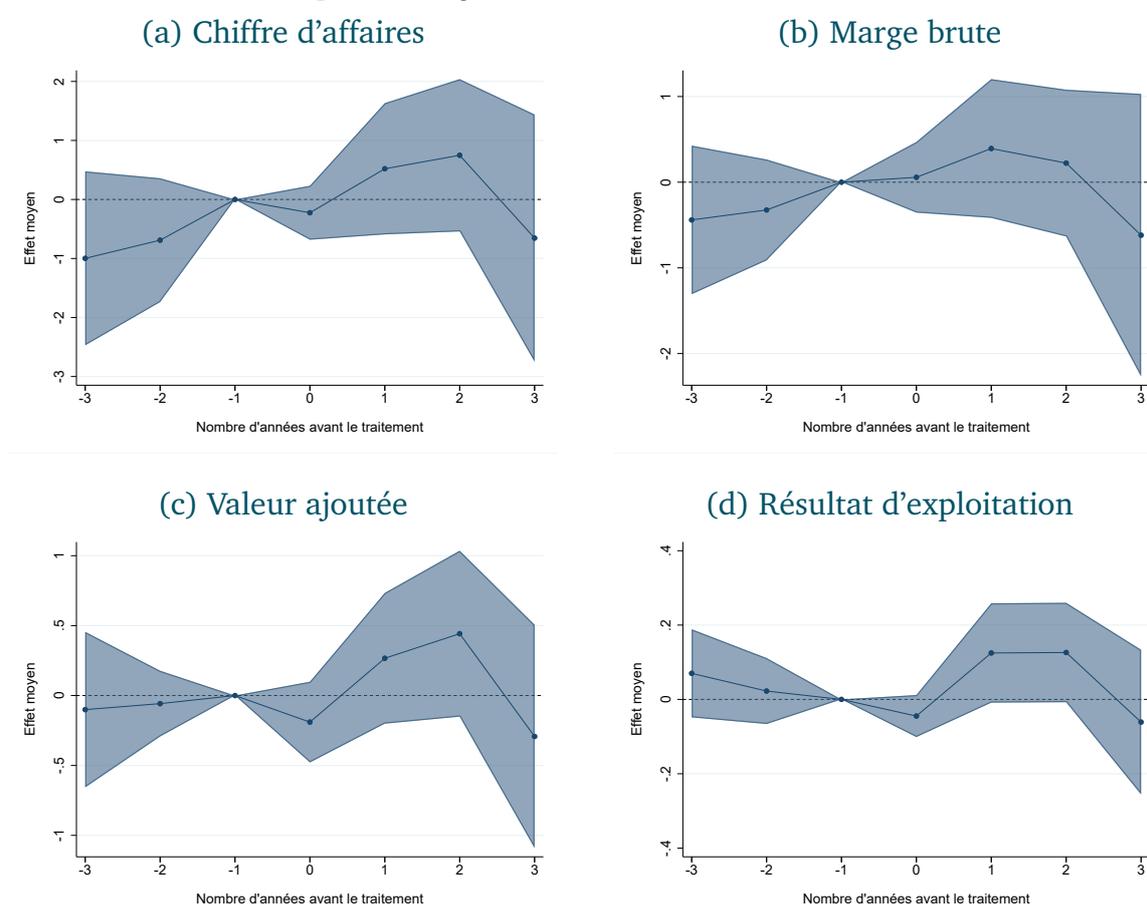
**FIGURE 1.68 – Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : jeunes et petites entreprises - Panel au niveau de la commune**

CHAMP : Nous agrégeons les données au niveau des communes afin que les unités d'observation soient les 15 communes traitées et les 15 témoins. Nous sélectionnons uniquement les entreprises qui ont moins de 10 ans au cours de l'année de traitement et qui embauchent au maximum 150 employés mesurés en ETP au cours de l'année de traitement.

NOTES : Les points sur les graphiques représentent les coefficients des interactions traitement×année, où le traitement est défini comme le fait qu'une entreprise soit située dans une commune ayant vu la création d'une EBE. Les variables dépendantes sont (a) le chiffre d'affaires (moyenne avant le traitement : 125,7 millions €), (b) la marge brute (86,0 millions €), (c) la valeur ajoutée (48,4 millions €), et (d) le résultat d'exploitation (7,6 millions €). Les variables dépendantes sont winsorisées aux 5e et 95e percentiles et résidualisées par effets fixes secteur×année. Les variables sont exprimées en millions. Nous utilisons l'approche de Callaway et Sant'Anna (2021) pour estimer l'étude d'événement. Les erreurs standards sont regroupées au niveau de la commune. Les zones ombrées représentent les intervalles de confiance à 95 %.

Enfin, dans la Figure 1.69, nous estimons l'étude d'événement sur l'échantillon des SIAE et EESS. Encore une fois, l'hypothèse de tendances parallèles semble être

vérifiée. En plus comme vu pour les autres échantillons, les effets apparaissent plus importants relativement aux moyennes de l'échantillon avant le traitement,<sup>52</sup> mais ils restent non statistiquement significatifs.



**FIGURE 1.69 – Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : SIAE et EESS - Panel au niveau de la commune**

CHAMP : Nous agrégeons les données au niveau des communes afin que les unités d'observation soient les 15 communes traitées et les 15 témoins. Nous sélectionnons uniquement les entreprises qui sont SIAE et EESS. Pour une discussion sur la sélection des échantillons, veuillez consulter la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.

NOTES : Les points sur les graphiques représentent les coefficients des interactions traitement×année, où le traitement est défini comme le fait qu'une entreprise soit située dans une commune ayant vu la création d'une EBE. Les variables dépendantes sont (a) le chiffre d'affaires (moyenne avant le traitement : 9,8 millions €), (b) la marge brute (7,8 millions €), (c) la valeur ajoutée (3,3 millions €), et (d) le résultat d'exploitation (0,2 millions €). Les variables dépendantes sont winsorisées aux 5e et 95e percentiles et résidualisées par effets fixes secteur×année. Les variables sont exprimées en millions. Nous utilisons l'approche de Callaway et Sant'Anna (2021) pour estimer l'étude d'événement. Les erreurs standards sont regroupées au niveau de la commune. Les zones ombrées représentent les intervalles de confiance à 95 %.

52. Les moyennes de l'échantillon avant le traitement sont de 9,8 millions € pour le chiffre d'affaires, 7,8 millions € pour la marge brute, 3,3 millions € pour la valeur ajoutée, et 0,2 millions € pour le résultat d'exploitation.

Dans la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A, nous présentons trois séries de résultats supplémentaires. La première repose sur une restriction de l'échantillon à un panel équilibré d'entreprises observées sur les cinq années entourant l'année de traitement. Cette approche est plus restrictive que la méthode utilisée pour obtenir les résultats principaux, qui repose sur un panel équilibré d'entreprises observées sur les trois années autour de l'année de traitement. Alors que pour les résultats principaux nous incluons l'ensemble des 15 communes traitées (et leurs communes témoins respectives) dans notre échantillon, ce test de robustesse se concentre sur les 8 communes (et leurs communes témoins) traitées en 2017 et 2018, pour lesquelles nous pouvons ainsi observer l'effet du traitement jusqu'à cinq ans après l'ouverture d'une EBE.<sup>53</sup>

Nous présentons ces résultats dans la Figure 2.112, qui couvre l'échantillon de l'ensemble des entreprises dans les communes traitées et témoins, dans la Figure 2.113, qui se concentre sur l'échantillon des jeunes et petites entreprises, et dans la Figure 2.114, qui inclut uniquement l'échantillon des SIAE et EESS. Ces résultats semblent être beaucoup moins stables que ceux observés dans les résultats principaux, qui portaient sur les trois années autour du traitement, avec des intervalles de confiance plus larges, notamment après la troisième année suivant le traitement. Par ailleurs, l'hypothèse de tendances préexistantes parallèles n'est pas vérifiée dans certains cas. Il convient toutefois de noter que ces figures reposent sur un échantillon d'entreprises nettement plus restreint, à savoir celles situées dans les communes traitées (et leurs communes témoins respectives) ayant connu l'implantation d'un EBE en 2017 ou 2018.

Dans le Tableau 2.15 de l'Annexe A (ligne iii), nous présentons les estimations de l'effet moyen du traitement comparant l'effet cinq ans après le traitement par rapport à avant, en utilisant la méthodologie de Callaway et Sant'Anna (2021). Encore une fois, les résultats suggèrent un effet faible et non statistiquement significatif du traitement.

---

53. Il est important de rappeler que notre panel INSEE-BIC-IS couvre la période 2010-2023.

La deuxième série de résultats correspond à une étude d'événements estimée à l'aide d'un modèle avec double effets fixes. Bien que ce modèle soit simple à estimer, il n'est pas robuste à l'hétérogénéité du traitement, laquelle est susceptible de jouer un rôle dans ce contexte. Nous rapportons néanmoins ces résultats par souci d'exhaustivité, en utilisant les trois échantillons présentés jusqu'à présent : l'échantillon de l'ensemble des entreprises dans les communes traitées et témoins (Figure 2.115), l'échantillon des jeunes et petites entreprises (Figure 2.116), et l'échantillon des SIAE et EESS (Figure 2.117). Malgré la méthodologie différente (et ses limites), nous pouvons tirer une conclusion similaire de ces résultats à celle discutée jusqu'à présent : il est difficile de détecter un effet statistiquement significatif du traitement sur les communes traitées. Cependant, lorsque nous utilisons le modèle à double effets fixes, nous observons qu'il est plus difficile de satisfaire l'hypothèse de tendances parallèles et que les résultats semblent moins précis.

Pour être complet, le Tableau 2.16 présente les effets moyens estimés en comparant les trois années précédant le traitement aux trois années le suivant, à l'aide d'un modèle de doubles différences. Conformément aux résultats précédents, les effets estimés du traitement sont faibles et non statistiquement significatifs.

Une troisième série de résultats ajoutée à la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A repose sur l'utilisation de la zone d'emploi comme unité géographique au lieu de la commune. Dans la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A, le Tableau 2.17 décrit les zones d'emploi traitées et témoins sélectionnées à travers des indicateurs au niveau des zones d'emploi en 2016 qui sont utilisés dans la procédure d'appariement.

Nous présentons les résultats pour les trois échantillons d'entreprises mentionnés ci-dessus : l'échantillon de l'ensemble des entreprises dans les communes traitées et témoins (Figure 2.118), l'échantillon des jeunes et petites entreprises (Figure 2.119), et l'échantillon des SIAE et EESS (Figure 2.120). Nous nous concentrons sur le panel équilibré d'entreprises observées pendant trois ans autour du traitement. Ces résultats sont globalement cohérents avec ceux obtenus en utilisant la même stratégie d'esti-

mation, mais basée sur l’échantillon de communes appariées plutôt que sur celui des zones d’emploi appariées. Il est difficile de soutenir que l’ouverture d’une EBE a un effet tangible sur les entreprises locales, car les résultats ne sont pas statistiquement significatifs. Dans le Tableau 2.15 de l’Annexe A (ligne iv), nous présentons les estimations de l’effet moyen du traitement comparant l’effet trois ans après le traitement par rapport à avant, en utilisant la zone d’emploi comme unité géographique. Encore une fois, les résultats suggèrent un effet faible et non statistiquement significatif du traitement.

**Conclusion intermédiaire.** Les résultats de cette Section confirment ceux présentés dans l’analyse descriptive : les EBE ne semblent pas avoir un effet problématique sur l’économie locale. Cela se vérifie lorsque nous menons une analyse descriptive pour étudier si les EBE opèrent dans des secteurs déjà fortement concurrentiels ou surreprésentés dans l’économie locale, comme le montre la Section 1.3. De plus, nous avons montré dans cette même Section que cela reste vrai lorsque l’on étudie l’effet dynamique de l’ouverture d’une EBE sur les entreprises locales à l’aide d’une analyse d’événements. En particulier, les effets estimés apparaissent relativement faibles et non statistiquement significatifs, bien qu’ils soient également instables et associés à de larges intervalles de confiance. L’ensemble de ces éléments suggère qu’il est généralement difficile de détecter un véritable effet négatif (ou positif) de la création d’une EBE sur les entreprises locales. Cela est cohérent avec le fait que les EBE sont des structures de petite taille, générant un chiffre d’affaires limité, et ne semblent pas réellement entrer en concurrence avec les autres entreprises locales.

Un aspect qui pourrait être pertinent mais que nous n’étudions pas dans ce rapport est le fait que les EBE peuvent constituer un substitut à un certain type d’emplois publics traditionnellement proposés par les collectivités locales à des personnes très éloignées du marché du travail ou rencontrant des difficultés à trouver un emploi dans le secteur privé. Le programme TZCLD pourrait ainsi représenter un moyen davan-

tage formalisé et institutionnalisé d'employer ces personnes et, en ce sens, offrir une alternative à certains emplois publics au niveau local. En outre, l'activité des EBE consistant en partie à proposer des biens publics ou complémentaires des autres activités au niveau local, il est pertinent de se demander si cette activité ne se substitue pas à d'autres formes de dépenses publiques au niveau local. Examiner les éventuelles substitutions entre emploi public ou dépense publique au niveau local et activité des EBE constitue ainsi une piste pertinente pour mieux cerner les effets des EBE au niveau local au-delà de leurs potentiels effets sur les entreprises ou associations opérant dans le secteur marchand.

## CHAPITRE 2

# LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS DES EBE

Cette Section présente la mise en œuvre de l'enquête, conçue pour examiner les freins à l'entrée en emploi des salariés des EBE et l'influence de l'expérimentation TZCLD sur des dimensions non économiques. Nous présentons dans ce Chapitre l'enquête réalisée auprès des salariés et anciens salariés des EBE, puis comparons les caractéristiques et les réponses des personnes enquêtées à deux groupes de comparaison. Nous utilisons premièrement l'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) produite par l'INSEE pour identifier des personnes au chômage ou inactives depuis au moins 12 mois, sur la période pendant laquelle les personnes enquêtées par l'IPP ont également été identifiées comme privées d'emploi. Dans un second temps, les réponses des personnes passées par une EBE que nous interrogeons sont comparées à celles des sortants des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE), qui sont enquêtés par la DARES<sup>1</sup>.

---

1. Comme décrit dans la Section 1.2.6.2, l'Insertion par l'Activité Économique est un dispositif permettant à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle grâce à un accompagnement renforcé et à une mise en situation de travail.

## **2.1 L'enquête auprès des salariés des EBE**

Dans cette Section, nous décrivons les différents choix réalisés lors de la construction du questionnaire (partie 2.1.1), puis présentons le champ des personnes interrogées ainsi que le protocole de l'enquête (partie 2.1.2). Dans la partie 2.1.3 nous détaillons le taux de réponse et présentons de premiers résultats en fonction des caractéristiques des individus.

### **2.1.1 L'élaboration du questionnaire**

#### **2.1.1.1 Le choix des questions**

L'expérimentation TZCLD offre, entre autres, à ses participants une stabilité de l'emploi et de leur situation financière, lesquelles peuvent avoir une influence sur d'autres dimensions non économiques. Parmi ces dimensions non économiques, neuf variables d'intérêt ont été identifiées : i) l'état de santé, ii) l'accès aux soins, iii) l'accès à une complémentaire santé, iv) les habitudes de vie, la consommation de tabac et d'alcool, v) la satisfaction dans la vie, vi) l'entourage et le soutien économique et social, vii) l'estime de soi, viii) les difficultés et les aides liées aux démarches administratives, ix) le suivi de formations.

Le questionnaire a donc été structuré autour de ces neuf thématiques, auxquelles ont été ajoutées une section sur les caractéristiques socio-démographiques des répondants et une sur leur satisfaction générale depuis l'entrée dans l'EBE.

Les questions administrées sont issues de plusieurs enquêtes de référence : l'enquête SRCV (Statistiques sur les ressources et conditions de vie) de l'Insee, l'EHIS (*European Health Interview Survey*) conduite par la Drees, ainsi que l'enquête sur les sortants des SIAE réalisée par la Dares. Notre questionnaire a été conçu en s'appuyant majoritairement sur l'enquête sur les sortants des SIAE et SRCV, afin de permettre une comparaison entre les salariés des EBE et des groupes comparables.

Comme le montre le Tableau 2.19 en Annexe B, la majorité des questions retenues provient de l'enquête SRCV. Toutefois, certaines ont été spécialement conçues par l'équipe de recherche afin d'explorer des dimensions absentes des questionnaires de référence. Par exemple, l'estime de soi n'était abordée dans aucun des questionnaires sources. Une question spécifique a donc été élaborée pour évaluer cet aspect.

En somme, cette enquête poursuit un double objectif : d'une part, décrire une population encore peu documentée, notamment sur des dimensions susceptibles d'être influencées par un retour à l'emploi ; d'autre part, la comparer à un groupe de personnes aussi similaires que possible avant leur entrée dans l'expérimentation. Nous détaillons dans la Section 2.1.1.2 l'adaptation des questions que nous avons réalisée afin de rendre les questions compréhensibles par le public enquêté. Nous discutons également dans quelle mesure ce changement peut limiter la comparaison avec les enquêtes mentionnées ci-dessus.

### **2.1.1.2 L'utilité de la méthode "Facile à lire et à comprendre" et l'adaptation au questionnaire**

Les personnes participant à l'expérimentation "Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée" constituent une population dite "vulnérable", pouvant rencontrer des difficultés de compréhension, notamment avec le français ou la langue écrite de façon générale. Des échanges avec l'Insee ont permis de souligner les défis liés à l'adaptation des questionnaires à ces publics spécifiques. L'enquête SRCV est réalisée à une échelle nationale avec un échantillon représentatif de la population. Les questions ne sont donc pas particulièrement adaptées aux publics dit "vulnérables".<sup>2</sup> Dans ce contexte, l'objectif de description des salariés des EBE a été privilégié à celui de comparaison stricte avec les sources existantes, en adaptant le contenu de certaines questions posées dans les enquêtes initiales.

---

2. Un "cahier des cartes" est cependant utilisé lors des entretiens en face à face pour présenter les modalités de réponse des questions complexes.

L'utilisation de la méthode "Facile à Lire et à Comprendre" (FALC) nous a semblé pertinente pour adapter les formulations de certaines questions.<sup>3</sup> Cette méthode permettant d' "*adapter et simplifier certains textes administratifs, juridiques ou relevant de la vie quotidienne*" a été élaborée "*pour aider les rédacteurs de documents (en particulier administratifs et procéduraux) à rendre l'information plus accessible*" (Canut et al., 2020). Entre autres, cette méthode de simplification évite les termes techniques, les noms abstraits, l'inversion verbe-sujet, les incises et privilégie les temps usuels, comme le présent ou le passé composé. En somme, la méthode FALC consiste à se rapprocher le plus possible de la langue parlée, ce qui implique de privilégier les termes les plus utilisés à l'oral en français.

En s'appuyant sur le référentiel établi par Canut et Husianycia (2023), qui recense et catégorise les simplifications recommandées par la méthode FALC, un questionnaire a été élaboré en lien avec Emmanuelle Canut, Professeure des Universités en Sciences du langage à l'Université de Lille (Canut et al., 2020, 2024). La version finale du questionnaire est également le fruit d'ajustements liés à l'enquête pilote réalisée dans l'EBE PAM! à Pantin.<sup>4</sup> Au final, les principales modifications des questions de l'enquête SRCV ou sur les sortants des SIAE sont relativement mineures, elles ont par exemple consisté à inverser le sujet et le verbe. Le Tableau 2.18 en Annexe B illustre quelques-unes des modifications apportées.

La principale limite de l'adaptation FALC est liée au fait que certaines questions peuvent être "mieux comprises" par la population enquêtée par l'IPP, dans la mesure

---

3. Pour s'adapter aux difficultés rencontrées par les salariés des EBE, d'autres possibilités ont été envisagées, comme traduire le questionnaire dans la langue maternelle des salariés des EBE. Cependant, la traduction du questionnaire aurait été longue et onéreuse car il aurait fallu identifier les langues majoritairement parlées, après le français, pour les faire traduire. Il aurait également été pertinent de s'assurer que les enquêtés préféreraient réellement répondre au questionnaire dans leur langue maternelle plutôt qu'en français, car le lieu de naissance ne permet pas, à lui seul, de présumer du niveau de maîtrise du français. Même si ce long processus avait été amorcé, la traduction seule n'aurait pas résolu l'ensemble des difficultés. En effet, les problèmes de compréhension résidaient autant dans la littérature – c'est-à-dire la capacité à comprendre et à utiliser un texte écrit – et donc dans la maîtrise de la "forme questionnaire" que dans l'utilisation d'un vocabulaire précis et parfois complexe. C'est pourquoi la méthode FALC, s'est révélée la plus adaptée pour répondre aux difficultés rencontrées par les salariés des EBE.

4. Le pilote de l'enquête est présenté en détail en Annexe B.

où les formulations sont adaptées à un public particulièrement vulnérable. En particulier, la question sur le renoncement aux soins est particulièrement sensible à la formulation utilisée (Lapinte, 2023).<sup>5</sup> L'arbitrage a consisté à privilégier un bon taux de réponse et une compréhension optimale de la question grâce à une formulation simplifiée, au risque toutefois de biaiser la comparaison avec les réponses issues de l'enquête SRCV. Nous incluons en revanche la question "simplifiée" dans l'enquête sur les sortants des SIAE.

## 2.1.2 Champ et protocole de l'enquête

### 2.1.2.1 Le champ de l'enquête

L'enquête porte sur l'ensemble des salariés ayant travaillé dans une EBE conventionnée avant le 31 décembre 2023,<sup>6</sup> qui ont été reconnus comme PPDE par le CLE.<sup>7</sup> L'enquête est conduite auprès d'un échantillon aléatoire représentant la moitié des EBE concernées. Ce tirage au sort a été stratifié selon la vague d'habilitation du territoire et la localisation de l'EBE (territoire urbain ou rural).<sup>8</sup>

La première stratification se justifie par le profil différencié des salariés des EBE en fonction de la vague d'habilitation : les salariés des EBE de la première vague sont moins éloignés de l'emploi que ceux de la deuxième vague (Dares, 2021b).<sup>9</sup> Une deuxième stratification (urbain ou rural) a également été mise en place pour éviter une sélection aléatoire des EBE principalement urbaines. Finalement, 33 EBE

---

5. La formulation initiale "Au cours des 12 derniers mois, avez-vous dû renoncer à un examen ou traitement médical dont vous aviez besoin ?" a été remplacée par "Dans les 12 derniers mois, est-ce que vous avez dû renoncer à aller chez le médecin, à faire un examen ou à prendre un traitement médical ?".

6. Cette date butoir est choisie de sorte à assurer suffisamment de temps entre la date de l'enquête et la création de l'EBE.

7. Nous n'interrogeons pas les autres salariés de l'entreprise (non privés d'emploi), ni les personnes volontaires ayant le statut de PPDE mais qui n'ont pas (encore) été orientées en EBE.

8. Ces deux dimensions sont clé pour l'analyse de la population des salariés des EBE, or le faible nombre d'EBE ( $N = 74$ ) n'aurait pas garanti une représentativité adéquate de l'échantillon.

9. Alors que 18,4% des PPDE de la première vague de l'expérimentation n'avaient aucun diplôme, cette proportion atteint 28,3% dans la deuxième vague. De même, 31,9% des PPDE de la première vague exerçaient un travail la plupart du temps durant l'année ayant précédé leur embauche en EBE mais cette proportion est de 24,4% pour les PPDE de la deuxième vague (Dares, 2021b).

ont été tirées au sort. Ces EBE correspondent à 36 établissements, une même EBE pouvant être établie sur plusieurs territoires et donc rattachée à différents CLE, qui ont chacun des dates d'habilitation différentes. Pour le tirage, nous avons regroupé les établissements en considérant la première date d'habilitation du CLE pour la stratification par vague<sup>10</sup>.

Le Tableau 2.1 présente les caractéristiques des 36 établissements des EBE retenues pour l'enquête, qui correspondent à 33 EBE. Pour un quart d'entre eux, l'EBE a été habilitée lors de la première vague, un peu moins de 30 % sont situées en zone rurale et elles comptent en moyenne 30 salariés. Le Tableau 2.1 montre que cet échantillon est représentatif des 74 établissements des EBE conventionnées avant le 31 décembre 2023.

**TABLEAU 2.1 – Caractéristiques des EBE**

	Établissement d'une EBE retenue pour l'enquête		
	Non (N = 38)	Oui (N = 36)	Total (N = 74)
EBE de la première vague d'habilitation	10 (26 %)	9 (25 %)	19 (26 %)
Territoire rural	10 (26 %)	10 (29 %)	20 (27 %)
Nombre de salariés fin juin 2024	39.2 (20.3)	37.1 (29.8)	38.2 (25.2)

CHAMP : Établissement d'une EBE d'un territoire habilité avant 2024 avec au moins un salarié. Un établissement correspond à une EBE dans un CLE donné.

NOTES : Pour chaque colonne (non conservée dans l'enquête ou conservée dans l'enquête), le tableau indique le nombre d'établissement selon les caractéristiques de l'EBE à laquelle ils sont rattachés, leur part dans la colonne totale.

Comme le montre le Tableau 2.20 en Annexe B, les salariés dont l'EBE a été retenue pour l'enquête sont globalement représentatifs de l'ensemble des salariés de notre champ. Il s'agit de femmes dans 54 % des cas (57 % parmi les salariés non retenus pour l'enquête), qui ont 48 ans en moyenne au moment de leur inscription au CLE (âge moyen identique chez les salariés non retenus pour l'enquête). Dans 20 % des cas, la personne est sortie de l'EBE au moment de l'enquête. Les autres informations renseignées fournies par ETZCLD sont assez imprécises (le diplôme ou les prestations

10. Par exemple, une EBE est rattachée aux CLE de Thiers (habilité en 2016) et de Gerzat-les-Vergnes (habilité en 2022). Dans le pool de tirage, nous considérons qu'elle a été habilitée dès 2016, elle est tirée au sort parmi la strate "Première vague d'habilitation", tout en interrogeant l'ensemble de ses établissements.

sociales), cependant, leur répartition est également comparable entre les personnes éligibles ou non à l'enquête. L'aléa du tirage mène cependant à surreprésenter dans notre échantillon des personnes nées en France (76 % contre 71 % des personnes qui ne sont pas interrogées), et à sous-représenter les personnes initialement en privation totale d'emploi (71 % contre 80 % des personnes qui ne sont pas interrogées).

### **2.1.2.2 Le protocole**

L'enquête pilote faite à Pantin a montré l'importance d'un travail de communication en amont du lancement de l'enquête, afin d'expliquer clairement les objectifs de l'étude aux salariés.<sup>11</sup> Dans cette optique, l'implication des directeurs et directrices des EBE s'est révélée essentielle pour anticiper et limiter la méfiance, voire la défiance, que l'enquête pouvait susciter. Ainsi, une vidéo explicative a notamment été réalisée puis proposée aux dirigeants des EBE afin de communiquer au mieux sur les objectifs de l'enquête.

Le calendrier de lancement de l'enquête a été ajusté en fonction des disponibilités des directrices, afin de leur permettre de relayer l'information auprès des salariés. Ainsi, toutes les EBE n'ont pas démarré l'enquête simultanément, comme l'illustre la Figure 2.1.

Toutefois, ce décalage dans le lancement n'a pas influencé le taux de réponse. En d'autres termes, le moment du lancement de l'enquête, qu'il soit en novembre ou en décembre, n'a pas eu d'effet significatif sur les réponses des participants.

À la date souhaitée par les EBE, et donc une fois la communication faite en interne, les envois ont débuté selon le protocole décrit dans la Figure 2.121 en Annexe B. Après six envois par mail et SMS, des relances téléphoniques ont été effectuées, faisant de notre enquête une enquête multimode. En procédant EBE par EBE, les non-répondants ont été contactés et ont eu la possibilité de répondre au questionnaire

---

11. Voir l'annexe B pour des éléments plus détaillés concernant l'enquête pilote réalisée à Pantin.

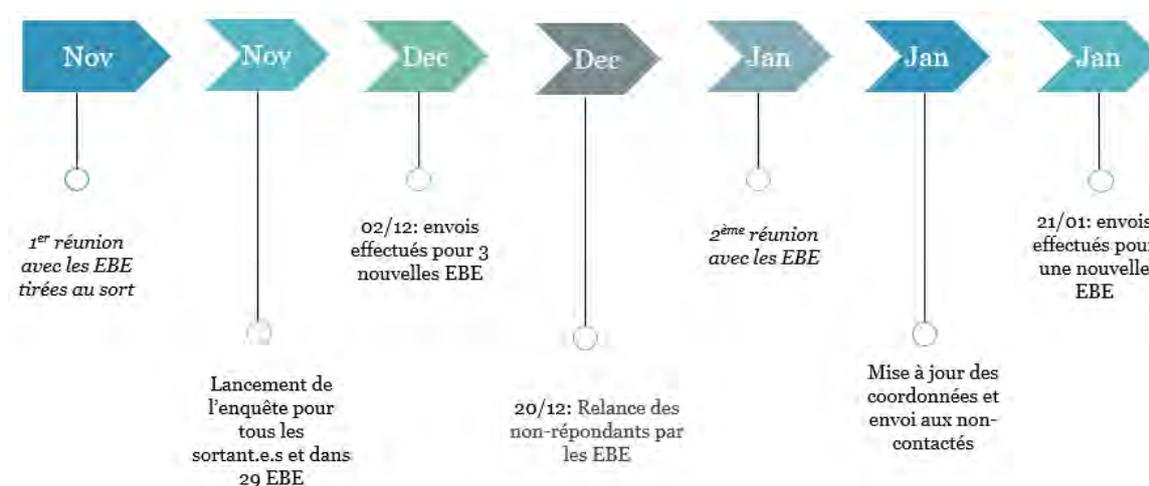


FIGURE 2.1 – Chronologie de l'enquête

par téléphone avec une enquêtrice. La possibilité de se déplacer directement dans certaines EBE pour réaliser une passation sur place a également été maintenue, mais elle n'a finalement pas été nécessaire.

## 2.1.3 Les répondants et les réponses collectées

### 2.1.3.1 Taux de réponse

Au total, 53 % des personnes visées par notre enquête ont répondu au questionnaire en entier et nous ont donné l'autorisation d'exploiter les données collectées, ce qui représente 829 personnes.<sup>12</sup>

Nous disposons de coordonnées valides pour 1 424 personnes sur les 1 557 de l'échantillon, grâce au travail du Fonds d'expérimentation qui a réalisé une nouvelle collecte de ces coordonnées auprès des EBE concernées. Le taux de réponse des personnes contactées dans le cadre de l'enquête est de 56 %. Chaque personne contactée par SMS a en moyenne reçu 1,7 message.

Nous avons collecté les réponses à au moins une question de 62 % des personnes

12. À titre indicatif, le taux de réponse de l'enquête sur les sortants des SIAE est de 27 % pour l'ensemble des sortants 2021 (Blasco, 2024). Le taux de réponse à l'enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux (BMS) 2018 est de 72 % en prenant en compte les réponses partielles (Calvo et al., 2021).

visées, soit 970 personnes. Néanmoins, nous n'avons pas pris en compte les réponses de 141 individus pour deux raisons : i) la personne n'a pas répondu entièrement au questionnaire et/ou ii) elle n'a pas donné son autorisation pour exploiter les données collectées. Nous détaillons en Annexe B ces deux situations particulières. Le Tableau 2.2 présente les taux de réponse selon la complétion du questionnaire entier ou non, et l'autorisation donnée à l'IPP d'exploiter les données collectées.

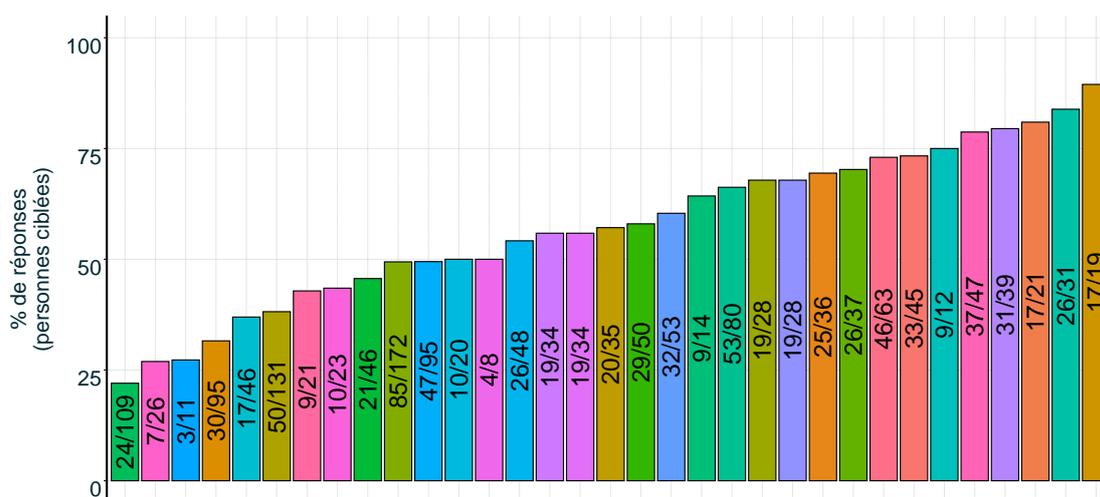
**TABLEAU 2.2 – Taux de réponse par population ciblée / contactée**

Groupe	Incomplet	Incomplet + consent.	Complet	Complet + consent.
Population ciblée	0.62	0.56	0.57	0.53
Population contactée	0.65	0.59	0.60	0.56

SOURCE : Enquête IPP.

LECTURE : parmi les personnes ciblées par l'enquête, 62% ont répondu à au moins une question (questionnaire incomplet) ; 56% ont un questionnaire incomplet en ayant cependant donné leur consentement pour l'exploitation des données collectées ; 53% ont terminé le questionnaire et donné ce consentement.

**Par EBE.** La Figure 2.2 présente la distribution des taux de réponse par EBE. Pour chaque EBE, nous présentons le ratio entre le nombre de personnes ayant répondu entièrement au questionnaire (et ayant donné leur consentement pour l'exploitation de leurs données) et le nombre de salariés inclus dans l'enquête.



**FIGURE 2.2 – Taux de réponse par EBE (personnes visées)**

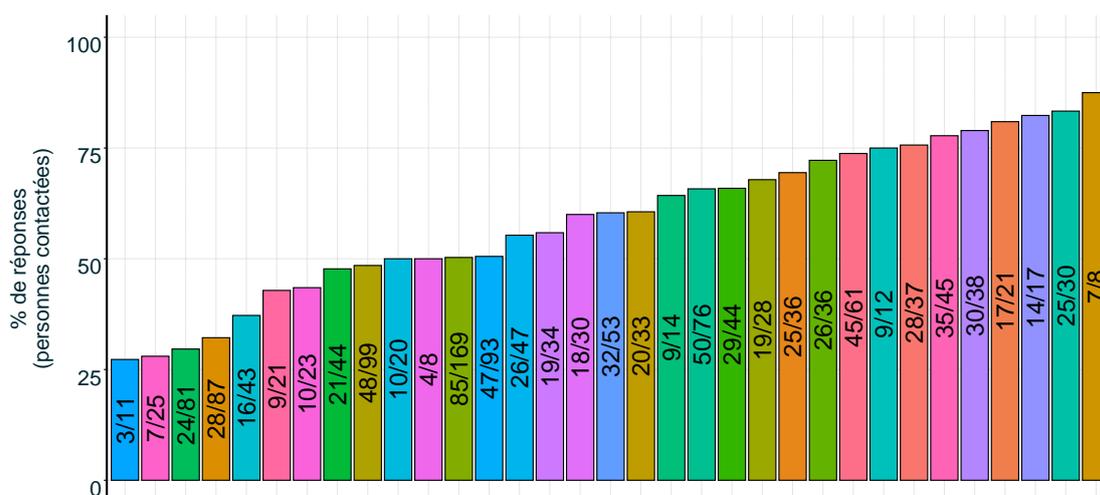
SOURCE : Enquête IPP.

NOTES : Chaque colonne représente un EBE et mesure le ratio entre le nombre de personnes ayant répondu entièrement au questionnaire (et ayant donné leur consentement pour l'exploitation de leurs données) et le nombre de salariés inclus dans l'enquête.

La non-réponse est liée i) aux coordonnées manquantes de certaines personnes qui n'ont pas pu recevoir de message ou d'appel, et ii) au fait que certaines personnes n'aient pas répondu aux messages ou appels téléphoniques de l'IPP. Parmi les 33 EBE figurant sur la Figure, 9 EBE ont un taux de réponse inférieur à 50 %.<sup>13</sup> En revanche, la Figure 2.3 présente le taux de réponse des personnes effectivement contactées par l'IPP : ce taux est mécaniquement plus élevé, car il exclut les individus pour lesquels aucune coordonnée n'était disponible.

**Mode de passation.** Comme le montre la Figure 2.4, plus des trois quarts des enquêtes ont été réalisées via le lien envoyé par mail ou SMS, ainsi que par téléphone

13. Il est important de noter que l'une de ces EBE est actuellement en liquidation.



**FIGURE 2.3 – Taux de réponse par EBE (personnes contactées)**

SOURCE : Enquête IPP.

NOTES : Chaque colonne représente une EBE et mesure le ratio entre le nombre de personnes ayant répondu entièrement au questionnaire (et ayant donné leur consentement pour l'exploitation de leurs données) et le nombre de salariés effectivement contactées par l'IPP.

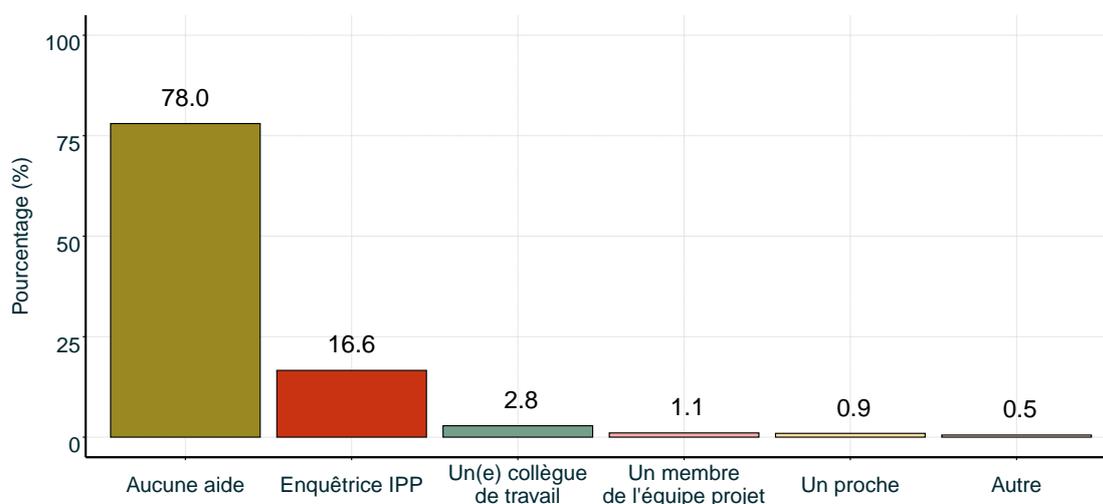
avec une enquêtrice. Ces deux modes de passation représentent 95% des réponses complètes obtenues.

Certaines personnes ont répondu seules tout en se voyant proposer l'accès à un ordinateur au sein de l'EBE. Nous avons en effet laissé la possibilité aux directeurs et directrices d'EBE de mettre à disposition un ordinateur sur le lieu de travail afin de permettre aux salariés de répondre au questionnaire.<sup>14</sup>

Au préalable, l'IPP envoyait la liste des personnes enquêtées à l'équipe administrative de chaque EBE qui se signalait intéressée par ce mode de passation. L'EBE mettait à disposition, dans une salle à part, un ordinateur où la salariée pouvait remplir le questionnaire seule, en utilisant le lien transmis par l'EBE. Si besoin, la personne pouvait appeler l'enquêtrice pour réaliser l'enquête par téléphone.<sup>15</sup> Ce

14. Cette idée nous a été suggérée par un directeur d'EBE, dès le début de l'enquête. Il nous a mis en garde contre le très faible taux de réponse que l'on pourrait espérer dans son entreprise si les modes de passation privilégiés étaient digitaux. Confrontée à de fortes fractures numériques, son EBE n'avait atteint que 20 % de taux de réponse à une précédente enquête. Il a en effet souligné que certains salariés n'avaient ni smartphone ni ordinateur pour ouvrir le lien envoyé par l'IPP.

15. Dans ce cas, le mode de passation renseigné dans la Figure 2.4 est "Enquêtrice IPP".



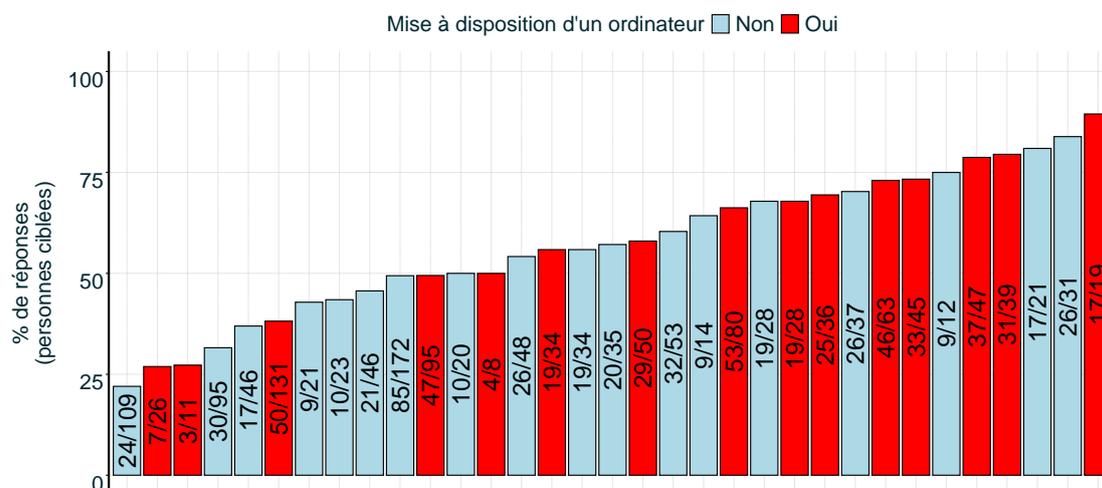
**FIGURE 2.4 – Mode de passation parmi les répondants**

SOURCE : Enquête IPP.

NOTES : Cette figure présente la part de chaque mode de passation parmi l'ensemble des répondants. Un membre de l'équipe projet est une personne salariée ou bénévole investie dans la mise en œuvre opérationnelle du projet.

LECTURE : 78% des répondants n'a bénéficié d'aucune aide pour répondre à l'enquête.

mode de passation a donc permis d'augmenter le taux de réponse des personnes isolées numériquement ; il a également donné l'opportunité de collecter les réponses de certaines personnes dont nous n'avions pas les coordonnées. Au total, 15 EBE ont fait ce choix : leurs taux de réponse sont présentés dans la Figure 2.5.



**FIGURE 2.5 – Taux de réponse par EBE (personnes ciblées) selon la mise à disposition d’un ordinateur**

SOURCE : Enquête IPP.

NOTES : Chaque colonne représente un EBE différent et mesure le ratio entre le nombre de personnes ayant répondu entièrement au questionnaire (et ayant donné leur consentement pour l’exploitation de leurs données) et le nombre de salariés ciblées par l’IPP.

### 2.1.3.2 Caractéristiques des répondants

Le Tableau 2.3 compare les caractéristiques socio-démographiques des répondants à l’enquête à celles des personnes n’ayant pas répondu. Ces informations sont issues des données collectées par le Fonds d’expérimentation. Étant donné que de nombreuses variables sont partiellement renseignées, ce tableau doit être interprété avant tout comme un outil d’évaluation de la représentativité des répondants, plutôt que comme une description exhaustive des personnes entrées en EBE.

On observe tout d’abord une sous-représentation marquée des personnes sorties des EBE parmi les répondants : elles ne représentent que 13 % des répondants, contre 20 % de l’échantillon total. Cette différence s’explique notamment par le fait que la communication en amont menée par les EBE au sujet de l’enquête, ainsi que les relances effectuées auprès des non-répondants, n’ont pas concerné ces personnes. Par ailleurs, les répondants sont plus fréquemment des femmes et sont davantage nés en

**TABLEAU 2.3 – Caractéristiques socio-démographiques des répondants**

	Tiré au sort			p-value
	Répondant à l'enquête		Total (N = 1557)	
	Non (N = 728)	Oui (N = 829)		
Femme	345 (47 %)	493 (59 %)	838 (54 %)	<0.001
Non renseigné (% du total)	1 (0.1%)	0 (0%)	1 (<0.1%)	
Âge à la date de l'enquête	48.0 (11.5)	48.8 (10.7)	48.4 (11.1)	0.2
Non renseigné (% du total)	1 (0.1%)	1 (0.1%)	2 (0.1%)	
Né(e) en France	522 (72 %)	666 (80 %)	1,188 (76 %)	<0.001
Diplôme le plus élevé obtenu				0.13
Pas de diplôme	53 (19 %)	62 (14 %)	115 (16 %)	
Brevet	24 (8.7 %)	43 (9.7 %)	67 (9.3 %)	
CAP	106 (39 %)	160 (36 %)	266 (37 %)	
Bac ou plus	92 (33 %)	180 (40 %)	272 (38 %)	
Non renseigné (% du total)	453 (62%)	384 (46%)	837 (54%)	
Type de zone d'habitation agrégée				0.8
Rural	111 (28 %)	167 (29 %)	278 (29 %)	
Urbain	281 (72 %)	411 (71 %)	692 (71 %)	
Non renseigné (% du total)	336 (46%)	251 (30%)	587 (38%)	
Type de privation d'emploi				0.4
Partielle	48 (7.1 %)	62 (7.9 %)	110 (7.5 %)	
Régulière	153 (23 %)	156 (20 %)	309 (21 %)	
Totale	474 (70 %)	565 (72 %)	1,039 (71 %)	
Non renseigné (% du total)	53 (7.3%)	46 (5.5%)	99 (6.4%)	
Statut Boeth le premier mois du premier contrat	93 (13 %)	116 (14 %)	209 (13 %)	0.5
Sortant d'une EBE	206 (28 %)	106 (13 %)	312 (20 %)	<0.001

SOURCE : Données sur les volontaires transmises par ETZCLD en mars 2025.

NOTES : Pour chaque colonne (non répondant à l'enquête, répondant à l'enquête, ou toute la population), le tableau indique pour chaque caractéristique le nombre d'individus concernés et leur part. LECTURE : 59% des répondants à l'enquête sont des femmes, tandis qu'elles représentent 47% des personnes qui n'ont pas répondu. Cette différence est statistiquement significative au seuil de 1%.

France. Afin de corriger ces biais de non-réponse, nous appliquons par la suite des pondérations ajustées en fonction de certaines variables observables<sup>16</sup>.

16. Le redressement de la non-réponse consiste à créer des déciles de probabilité de réponse en fonction des caractéristiques sociodémographiques, et à assigner un poids correspondant à l'inverse de cette probabilité de réponse.

### 2.1.3.3 Hétérogénéité des réponses

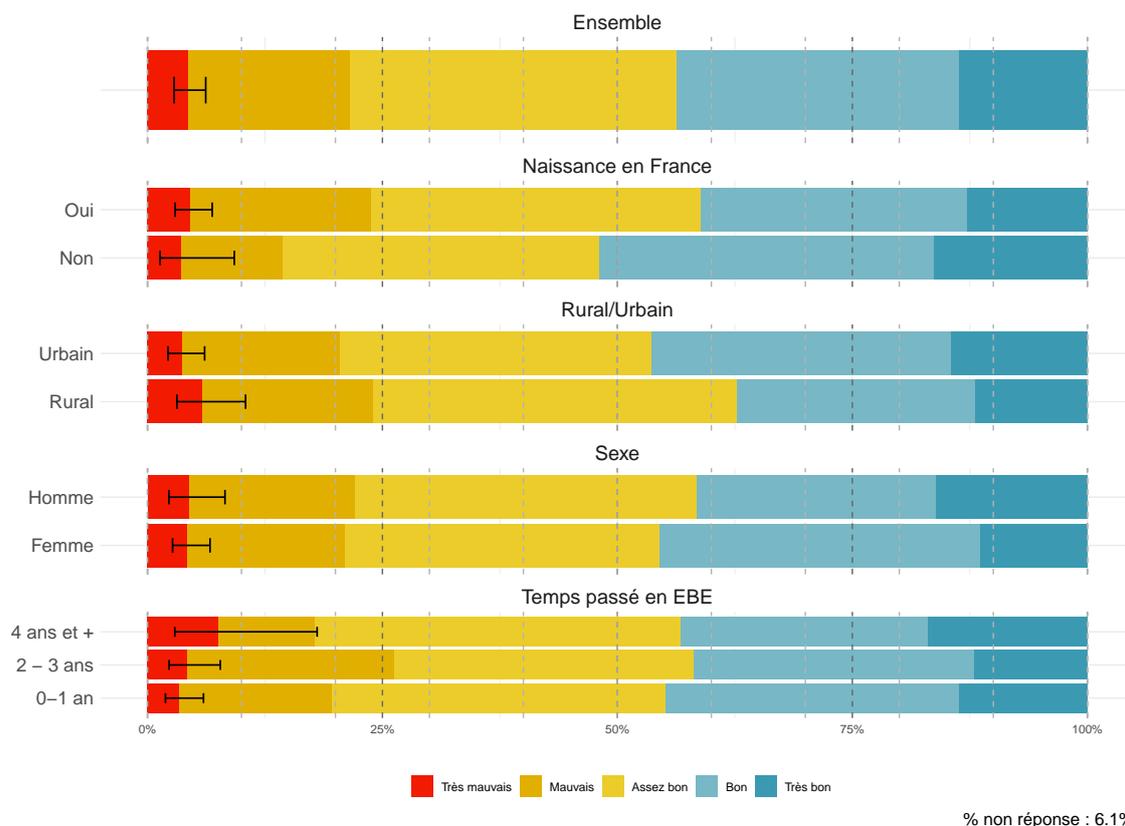
Cette dernière sous-partie présente les réponses à certaines questions de l'enquête, analysées selon les caractéristiques des individus. Pour chacun des graphiques ci-dessous, nous distinguons différents groupes d'individus : (i) tous les salariés de l'EBE, (ii) les salariés nés en France ou non, (iii) les salariés vivant dans des zones urbaines ou rurales, (iv) les hommes ou les femmes, (v) les personnes travaillant encore dans l'EBE par rapport à celles qui l'ont quittée, (vi) les personnes ayant travaillé dans l'EBE pendant des périodes plus ou moins longues.

Les personnes salariées ou anciennement salariées dans une EBE se déclarent dans 4 % être en très mauvaise santé (Figure 2.6). Ce taux ne varie pas de façon significative selon le pays de naissance, son sexe, son lieu de résidence ou le temps passé en EBE. On note néanmoins que les personnes nées en France répondent plus souvent être en mauvaise santé que les personnes nées à l'étranger, bien que cette différence ne soit pas significative.

En revanche, les personnes nées en France répondent significativement plus souvent être limitées à cause d'un problème de santé : 49 % déclarent être limitées (fortement ou non) dans leurs activités quotidiennes, contre 33 % pour les personnes nées à l'étranger (Figure 2.7). La différence entre les deux groupes est statistiquement significative.

Les Figures 2.9 et 2.10 montrent que les hommes consomment plus d'alcool et de tabac que les femmes, et les personnes vivant en zone rurale sont également plus consommatrices. Les individus nés en France fument plus souvent que les personnes nées à l'étranger.

Les questions relatives au bien-être mettent également en lumière certaines disparités : 4% des personnes interrogées se déclarent très peu satisfaites de leur vie (score entre 0 et 1, voir Figure 2.11). Il s'agit principalement de personnes nées en France, d'hommes, vivant en zone rurale. Le fait d'être né ou pas en France est par ailleurs

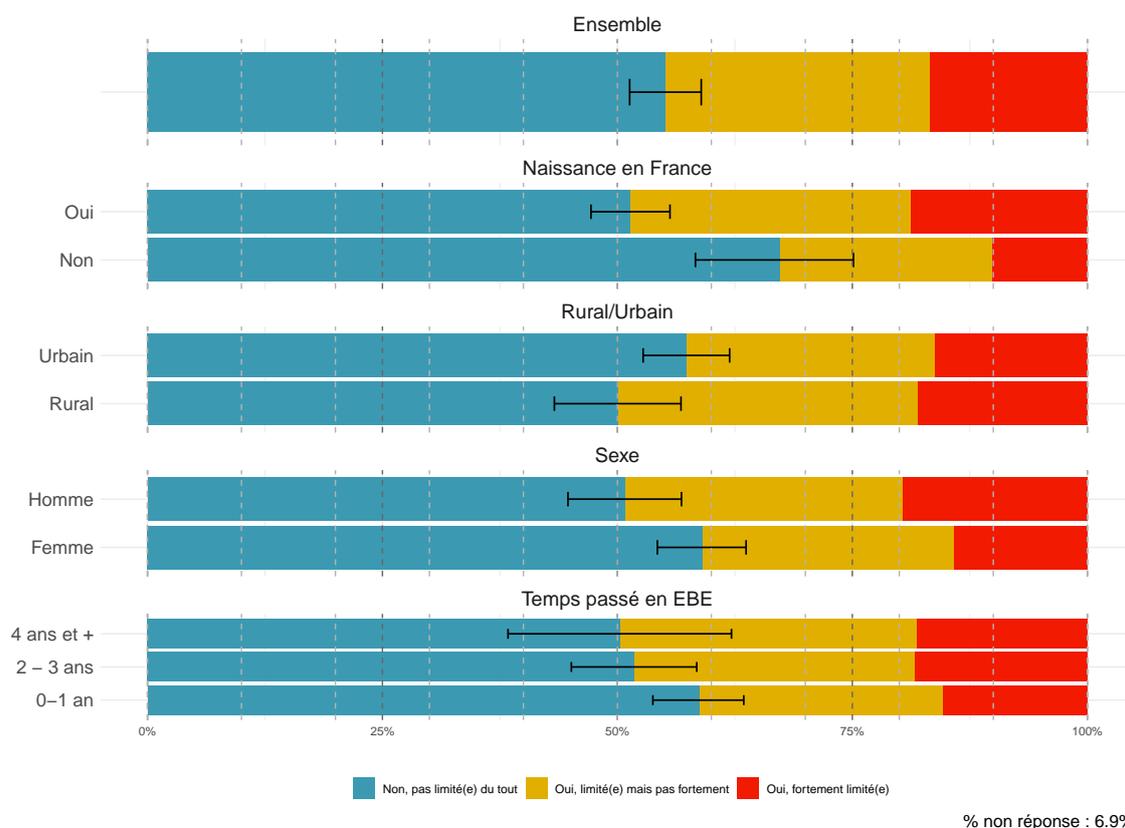


**FIGURE 2.6 – “Comment est votre état de santé en général?”**

SOURCE : Enquête IPP.

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part des individus selon leur état de santé. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.

un facteur déterminant du sentiment de fierté personnelle (Figure 2.12) : 10 % des personnes nées en France indiquent ne pas être fières ou vraiment pas fières d’elles, contre 3 % pour les individus nés à l’étranger.

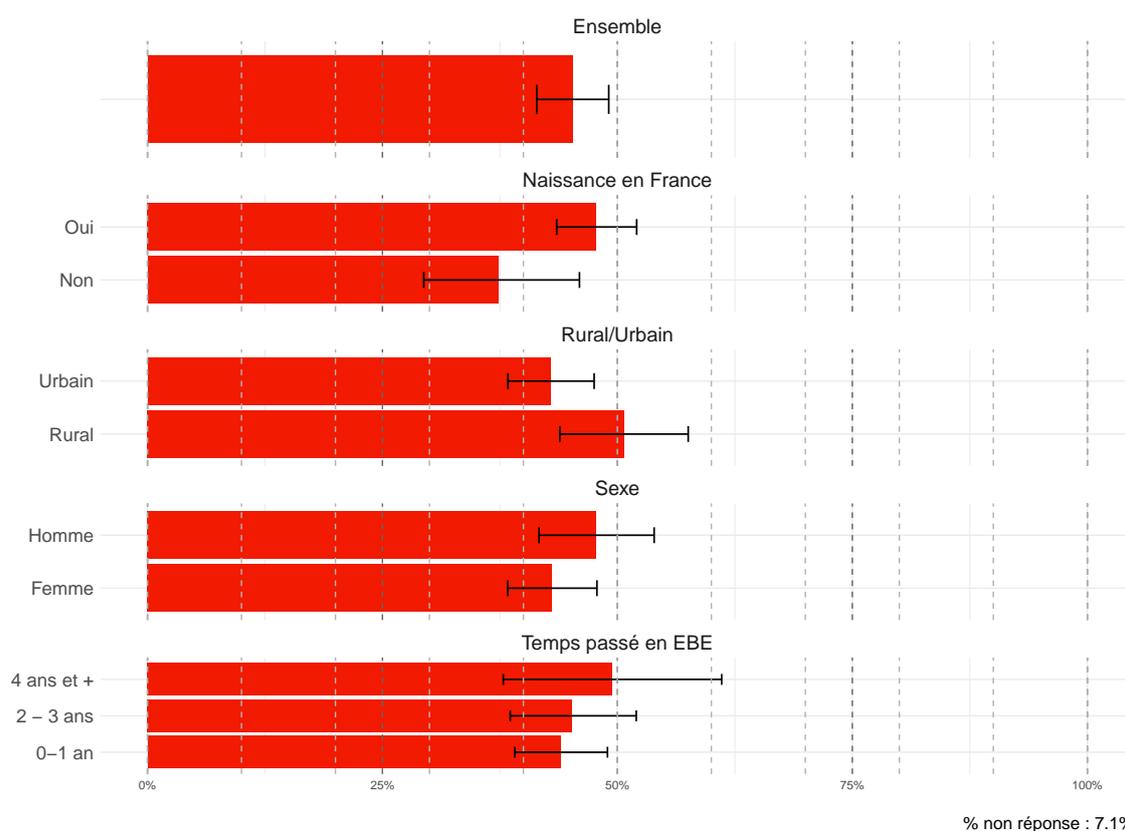


**FIGURE 2.7 – “Est-ce que vous êtes limité(e), depuis au moins 6 mois, à cause d’un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement?”**

SOURCE : Enquête IPP.

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part de personnes qui se sentent limitées dans leurs activités. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.

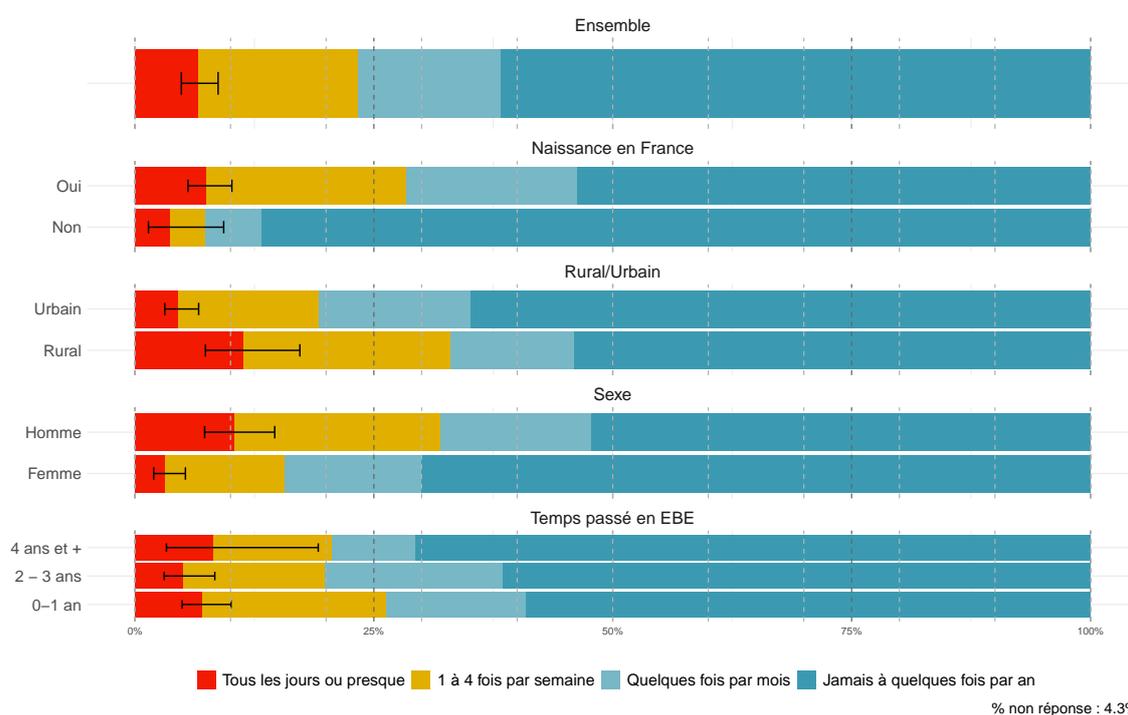
Avoir suivi une formation est également très corrélé à cette caractéristique : 53 % des salariés ou anciens salariés ont suivi une formation, c’est le cas pour 68 % des personnes nées à l’étranger. Nous présentons des résultats complémentaires en Annexe C.



**FIGURE 2.8 – “Est-ce que vous avez une maladie ou un problème de santé chronique ou qui est là depuis longtemps?”**

SOURCE : Enquête IPP.

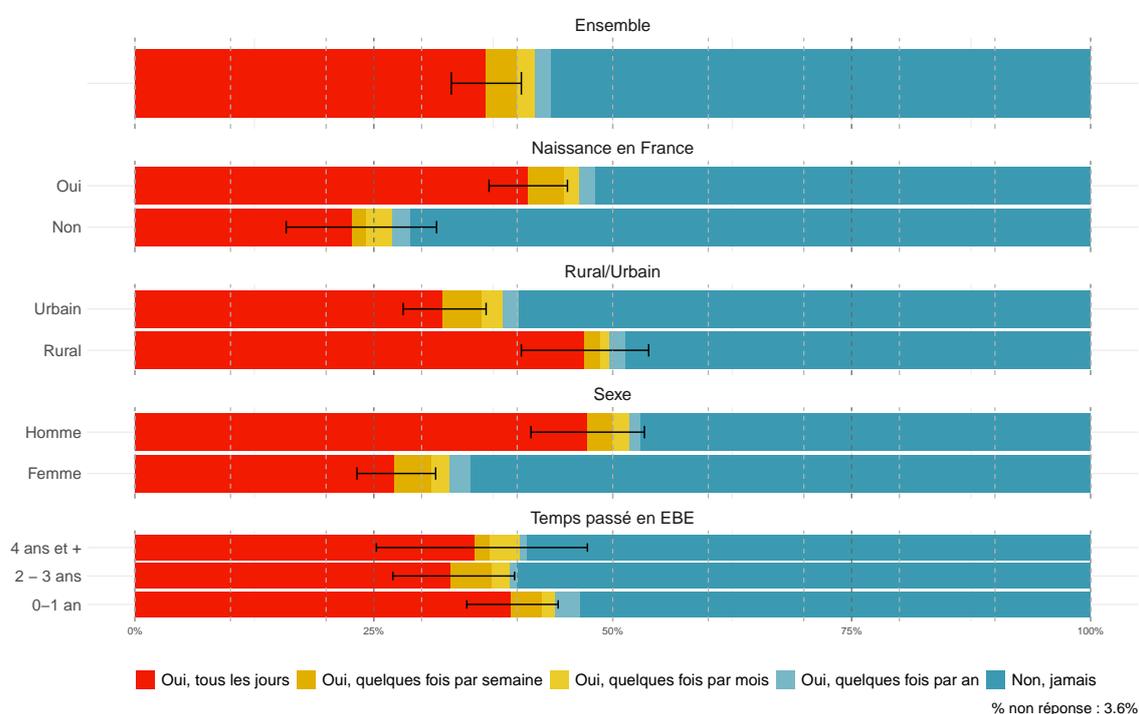
NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part de personnes atteintes d’une maladie chronique. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.9 – “Nous allons maintenant parler de l’alcool, c’est-à-dire le vin, la bière, le cidre, les alcools forts, les panachés, les liqueurs, le champagne etc. Combien de fois est-ce que vous buvez de l’alcool?”**

SOURCE : Enquête IPP.

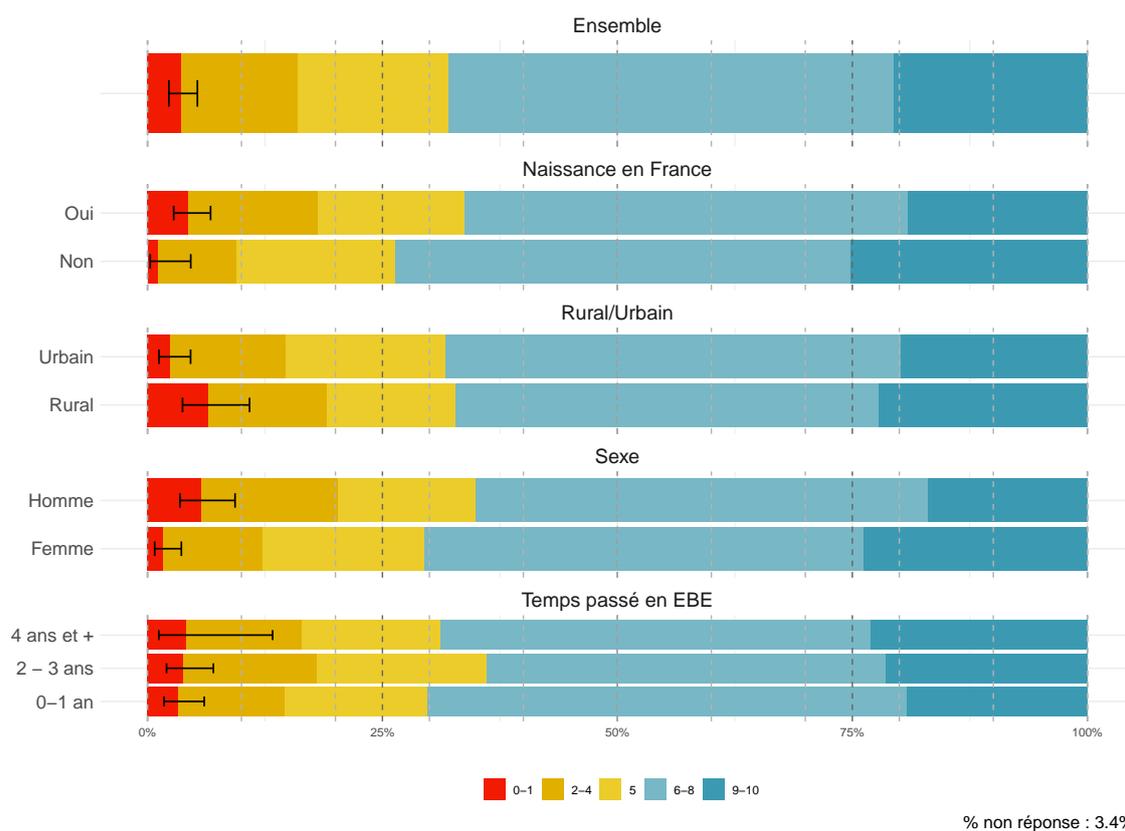
NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part de personnes qui boivent de l’alcool par fréquence. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.10 – “Est-ce que vous fumez, même de temps en temps?”**

SOURCE : Enquête IPP.

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part de personnes qui fument par fréquence. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.11 – “Sur une échelle allant de 0 à 10, est-ce que vous êtes content de votre vie d’aujourd’hui ? ”**

SOURCE : Enquête IPP.

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part de personnes satisfaites de leur vie dans une fourchette comprise entre 0 et 10. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95%.

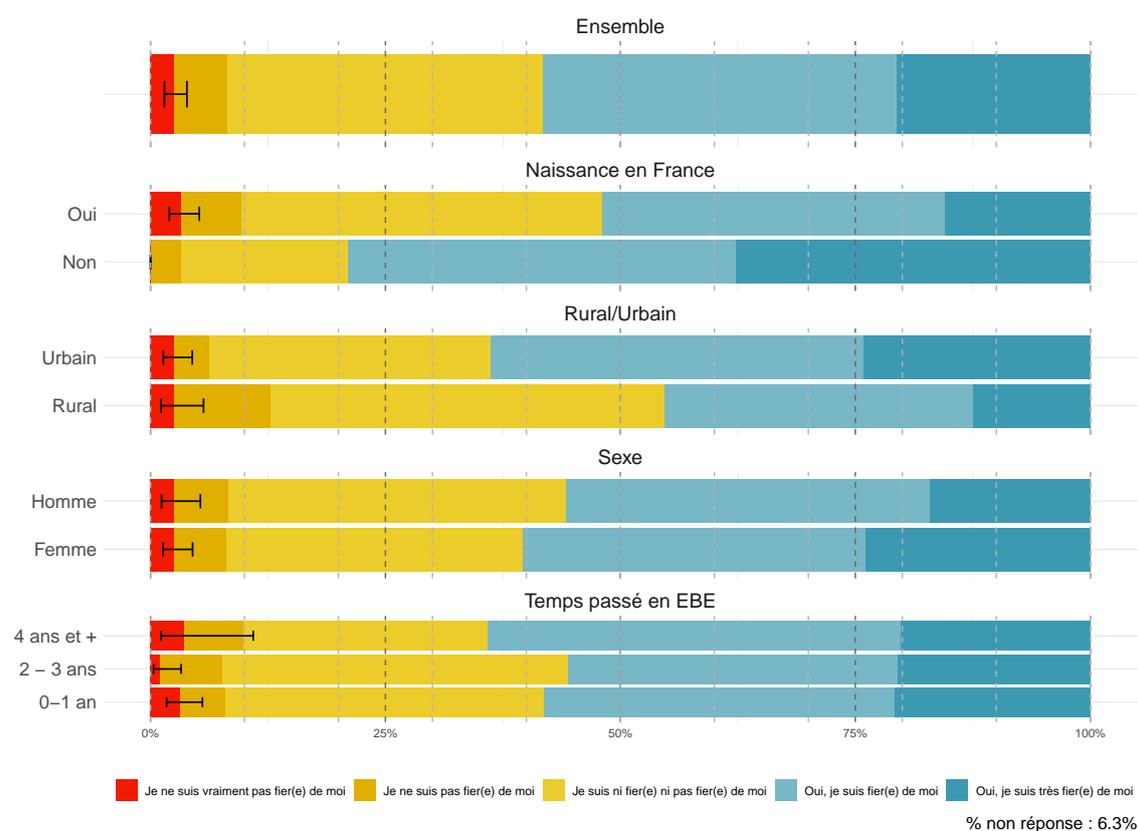
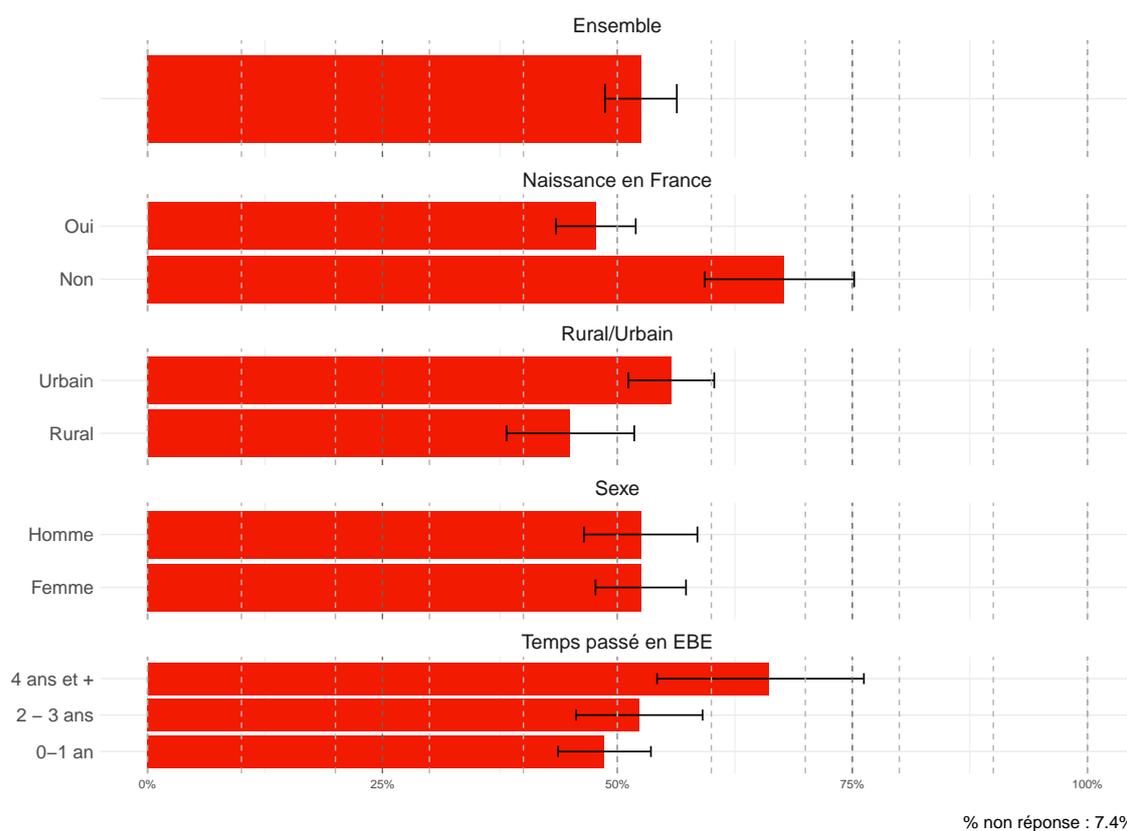


FIGURE 2.12 – “Est-ce que vous êtes fier(e) de vous?”

SOURCE : Enquête IPP.

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part des personnes qui déclarent être fières d’elles-mêmes par niveau. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.13 – “Dans votre entreprise, est-ce que vous avez suivi des formations?”**

SOURCE : Enquête IPP.

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part des personnes ayant suivi au moins une formation tout en travaillant dans l’EBE. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.

## **2.2 Comparaison avec des personnes éloignées du marché du travail (enquête SRCV)**

Dans cette section, nous comparons les caractéristiques et les réponses des personnes enquêtées à celles des répondants éloignés de l'emploi dans l'enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) de l'INSEE. Nous montrons dans la partie 2.2.1 que les personnes identifiées au chômage ou inactives depuis au moins 12 mois dans SRCV constituent en particulier un groupe de comparaison pertinent pour les salariés ou anciens salariés d'EBE. Nous comparons les caractéristiques de ces deux populations (partie 2.2.2) et leurs réponses à des questions relatives à leur état de santé et leur niveau de bien-être (partie 2.2.3). Dans la partie 2.2.4, nous décrivons le processus de sélection des salariés dans les EBE en présentant les effets "toutes choses égales par ailleurs" de certaines variables explicatives dans les réponses aux questions posées. L'objectif est de dépasser l'analyse descriptive précédente pour isoler les variables qui sont les plus corrélées à l'état de santé ou au niveau de bien-être des répondants.

### **2.2.1 Définir un groupe de comparaison pertinent**

Pour comparer les réponses des salariés des EBE à celles de personnes comparables, nous considérons dans un premier temps trois échantillons distincts dans la population SRCV. Les personnes incluses dans ces groupes de comparaison SRCV sont toutes enquêtées en 2022, vague la plus proche de la date de l'enquête IPP qui contient les questions d'intérêt.<sup>17</sup> Des éléments complémentaires sur l'exploitation des données SRCV sont présentés en Annexe C.

Premièrement, nous identifions les personnes interrogées dans l'enquête SRCV

---

17. Dans la vague 2023, les modules secondaires « Santé » et « Participation sociale et culturelle - Bien-être » n'ont pas été reconduits. En conséquence, plusieurs informations ne sont pas disponibles cette année, notamment celles relatives à la couverture santé, au nombre de consultations médicales, mais aussi au sentiment de solitude et à la fréquence à voir ses proches

2022, qui ont été au chômage ou en inactivité pendant au moins 12 mois sur la période 2019-2021. Les étudiants et retraités en 2019-2021 sont exclus de l'analyse<sup>18</sup> ; en revanche, nous n'ajoutons pas de filtre d'âge particulier.<sup>19</sup> La période 2019-2021 correspond à la période pendant laquelle les personnes enquêtées par l'IPP ont également été déclarées comme privées d'emploi ; on peut considérer qu'il s'agit de l'équivalent de la situation de "privation totale d'emploi" définie par TZCLD. Nous restreignons ensuite cet échantillon à des personnes qui se déclarent également en mauvaise santé au moins une fois entre 2019 et 2021. Le troisième échantillon correspond à des personnes qui, au moment de l'enquête en 2022, déclarent être au chômage ou inactifs depuis au moins 12 mois. À titre informatif, nous présentons également les réponses mesurées auprès de la population générale en 2022.

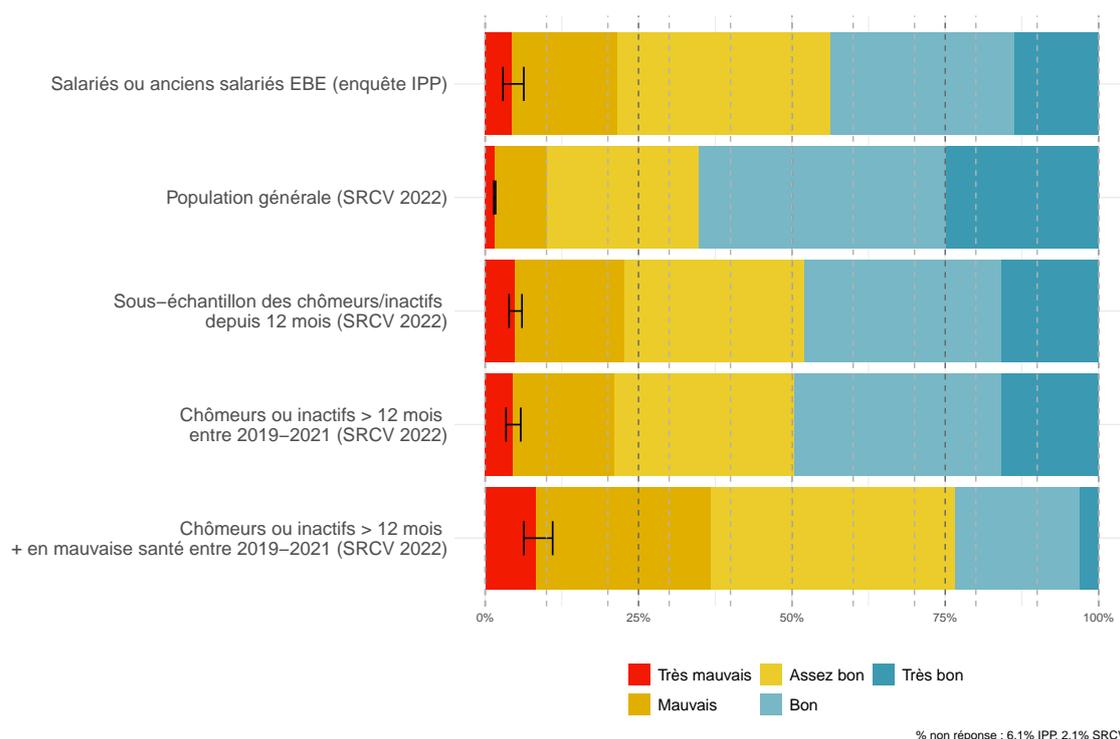
**État de santé.** La Figure 2.14 présente l'état de santé déclaré pour ces différents échantillons. Les salariés des EBE sont significativement en moins bonne santé que la population générale, mais ils sont relativement comparables sur cette dimension aux personnes au chômage ou en inactivité entre 2019 et 2021 (4% se déclarent en très mauvaise santé dans les deux cas, contre 2% pour la population générale). La part de personnes en mauvaise santé est également comparable parmi les personnes au chômage ou en inactivité au moment de l'enquête, en 2022. À l'inverse, la comparaison à l'échantillon des personnes qui se déclarent en mauvaise santé montre qu'a priori les salariés des EBE ne sont pas systématiquement en mauvaise santé.

Dans la Figure 2.15 nous distinguons parmi les différents échantillons SRCV quelles personnes sont très éloignées de l'emploi *au moment de l'enquête*, défini dans les Figures comme PDE Totale. Cette distinction illustre le constat répété au cours de cette étude concernant les personnes sorties de l'EBE, qui semblent sélectionnées

---

18. Il est important de souligner qu'au moment de l'interrogation en 2022 certaines personnes se déclarent à la retraite.

19. En restreignant cet échantillon aux personnes en âge de travailler (25-64 ans), 12% de l'échantillon serait exclu (5% des individus ont plus de 64 ans, 7% ont moins de 25 ans) Les résultats sont inchangés.

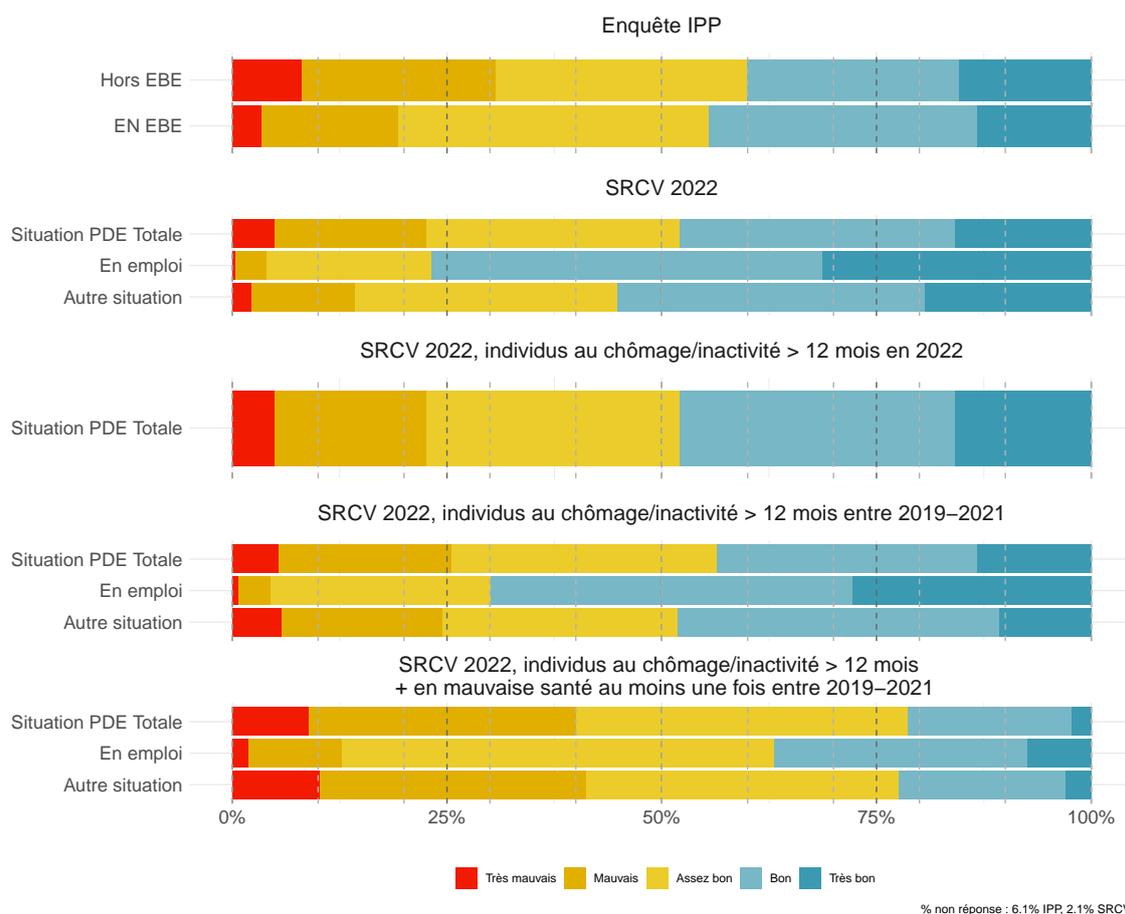


**FIGURE 2.14 – “Comment est votre état de santé en général?”**

SOURCE : Enquête IPP et enquête SRCV (2022).

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part des individus selon leur état de santé. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.

négativement par rapport aux personnes qui restent EBE. En effet, d’après cette Figure, l’état de santé des personnes toujours en EBE au moment de l’enquête semble légèrement meilleur que celui des personnes restées sans emploi après avoir connu une période de chômage ou d’inactivité entre 2019 et 2021. Plus généralement, les personnes en emploi déclarent un meilleur état de santé que celles privées d’emploi — que l’on considère la population générale ou les répondants de l’enquête SRCV ayant connu de longues périodes de chômage ou d’inactivité.



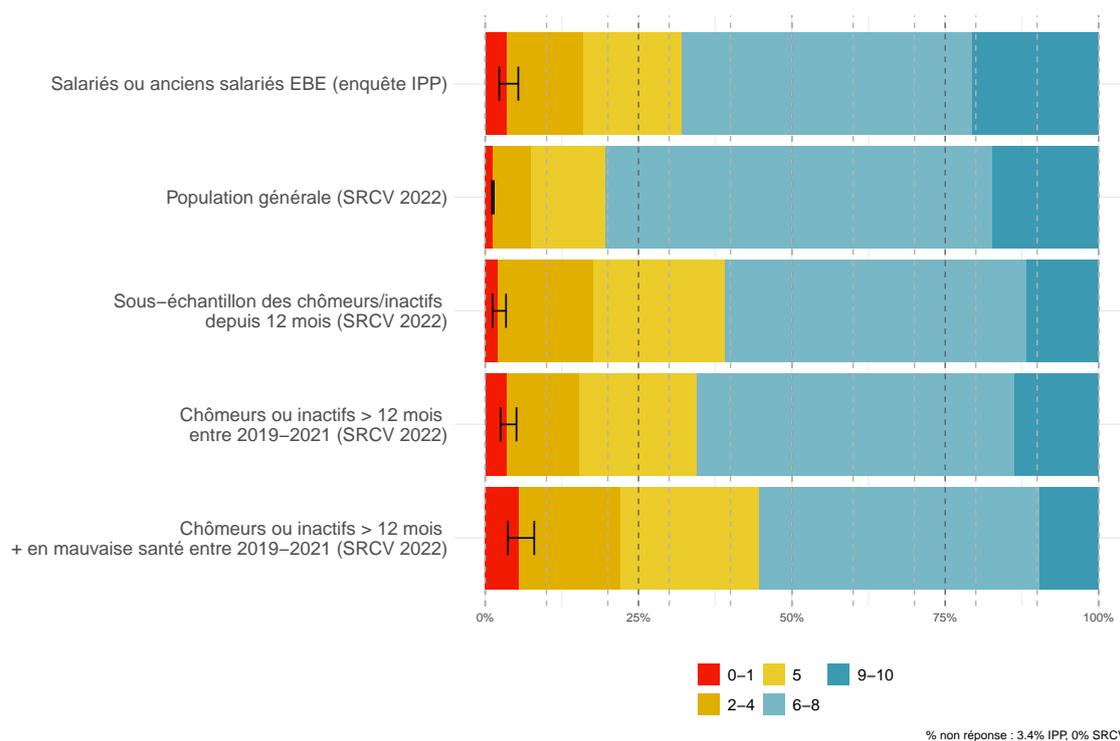
**FIGURE 2.15 – “Comment est votre état de santé en général?” - en fonction de la situation professionnelle**

SOURCE : Enquête IPP et enquête SRCV (2022).

NOTES : La figure décrit, pour chaque échantillon, la répartition des individus selon leur situation professionnelle. Les personnes totalement au chômage ou en situation d’inactivité (hors retraite et études) depuis au moins 12 mois *au moment de l’enquête* sont désignées dans les figures comme « Privation d’emploi (PDE) totale ». La catégorie « Autre situation » regroupe les personnes inactives (hors retraite et études) ou au chômage depuis moins de 12 mois, ainsi que les retraités et les étudiants.

**Niveau de satisfaction.** De la même façon que pour l'état de santé déclaré, le niveau de satisfaction des personnes salariées en EBE et des personnes éloignées du marché du travail dans l'enquête SRCV est plus faible que celui de la population générale. Dans la Figure 2.16, 4 % des bénéficiaires de TZ interrogés déclarent un niveau de satisfaction à l'égard de leur vie compris entre 0 et 1 sur une échelle de 10, contre 1 % en moyenne dans l'enquête SRCV. Cette proportion est similaire à celle relevée parmi les personnes éloignées de l'emploi au moment de l'enquête SRCV (4 %), mais elle atteint 6 % chez les individus se déclarant en mauvaise santé. Ces constats rejoignent les résultats d'un récent rapport de l'Insee, selon lequel les personnes au chômage déclarent un niveau de bien-être nettement inférieur à celui des actifs occupés (Duée et al., 2025). Le bien-être est également plus faible, en moyenne, chez les personnes en mauvaise santé.

**Choix du groupe de comparaison.** Ces différentes comparaisons documentent premièrement la forte sélection des salariés ou anciens salariés des EBE par rapport à la population générale, sur le plan de la santé ou du bien-être. Ensuite, elles montrent que ces salariés sont relativement comparables aux individus qui ont été éloignés de l'emploi durablement quelques années auparavant, comme c'est le cas pour les salariés des EBE. Les personnes qui se déclarent éloignées de l'emploi au moment de l'enquête semblent également négativement sélectionnées, mais sont a priori moins comparables dans la mesure où leur éloignement du marché du travail peut être plus récent. Dans les parties ci-dessous, nous comparons les salariés ou anciens salariés des EBE aux individus qui ont été au chômage ou inactifs plus de 12 mois entre 2019 et 2021.



**FIGURE 2.16 – “Sur une échelle allant de 0 à 10, est-ce que vous êtes content de votre vie d’aujourd’hui?”**

SOURCE : Enquête IPP et enquête SRCV (2022).

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part des individus selon leur satisfaction dans la vie. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.

## 2.2.2 Comparaison des profils

Le Tableau 2.4 présente les caractéristiques sociodémographiques des salariés interrogés dans le cadre de l'enquête IPP, qu'ils soient actuellement en EBE ou anciens salariés (colonne 1), ainsi que celles de deux groupes de comparaison issus de l'enquête SRCV : un groupe de contrôle composé de personnes ayant connu un épisode de chômage d'au moins 12 mois entre 2019 et 2021 et ayant répondu à l'édition 2022 de l'enquête (colonne 2), et l'échantillon représentatif de la population générale (colonne 3).

**TABLEAU 2.4 – Profil des répondants aux enquêtes SRCV (2022) et IPP (2024)**

	Salariés ou anciens salariés d'EBE (enquête IPP)	Chômeurs ou inactifs > 12 mois (SRCV 2022)	Population générale (SRCV 2022)
	N = 1,556	N = 4,099,197	N = 54,289,224
En couple			
Oui, même logement	44%	53%	58%
Oui, logement différent	4%	3%	3%
Non	52%	45%	39%
Âge à la date de l'enquête			
Moins de 29 ans	7%	12%	18%
30 - 39 ans	18%	19%	14%
40 - 49 ans	26%	21%	16%
50 - 59 ans	33%	26%	16%
60 ans et plus	16%	22%	35%
Femme	53%	64%	52%
Né(e) à l'étranger	24%	25%	15%
Habitat en zone rurale	30%	25%	33%

CHAMP : Salariés des EBE interrogés par l'IPP (colonne 1), sous-échantillon de la population SRCV 2022 constitué des personnes au chômage ou inactives pendant plus de 12 mois entre 2019 et 2021 (colonne 2), ensemble de la population SRCV 2022 (colonne 3).

NOTES : Pour chaque colonne, le tableau indique le pourcentage (du total de chaque colonne) des individus par caractéristique.

SOURCE : Enquête SRCV (2022) et enquête auprès des salariés des EBE réalisée par l'IPP (2024).

Les salariés en EBE présentent des profils sensiblement différents de ceux observés dans les deux groupes de comparaison. Ils sont moins fréquemment en couple, et lorsqu'ils le sont, ils vivent plus souvent seuls.

Leur profil d'âge se distingue également : 84 % ont moins de 60 ans, contre 78 % parmi les personnes durablement éloignées de l'emploi. Les 40-60 ans y sont surreprésentés (près de 60 %), soit deux fois plus que dans la population générale (32 %), et davantage que dans le groupe de chômeurs de longue durée (47 %). Inversement,

les salariés EBE sont proportionnellement moins nombreux à avoir plus de 60 ans (15 %, contre 22 % dans le groupe SRCV au chômage et 35 % en population générale). Les proportions de trentenaires sont proches entre l'enquête IPP et le groupe de comparaison SRCV, et légèrement supérieures à celles de la population générale. À l'inverse, la part des jeunes âgés de 15 à 30 ans est significativement plus faible parmi les salariés EBE.

La répartition femmes-hommes est proche de celle observée en population générale (52 % de femmes parmi les salariés EBE), mais contraste avec celle du groupe SRCV privé d'emploi, où les femmes sont nettement majoritaires (64 %). La part de personnes nées à l'étranger est similaire entre les EBE et les chômeurs de longue durée (autour de 25 %), mais ces dernières sont surreprésentées par rapport à la population générale (15 %).

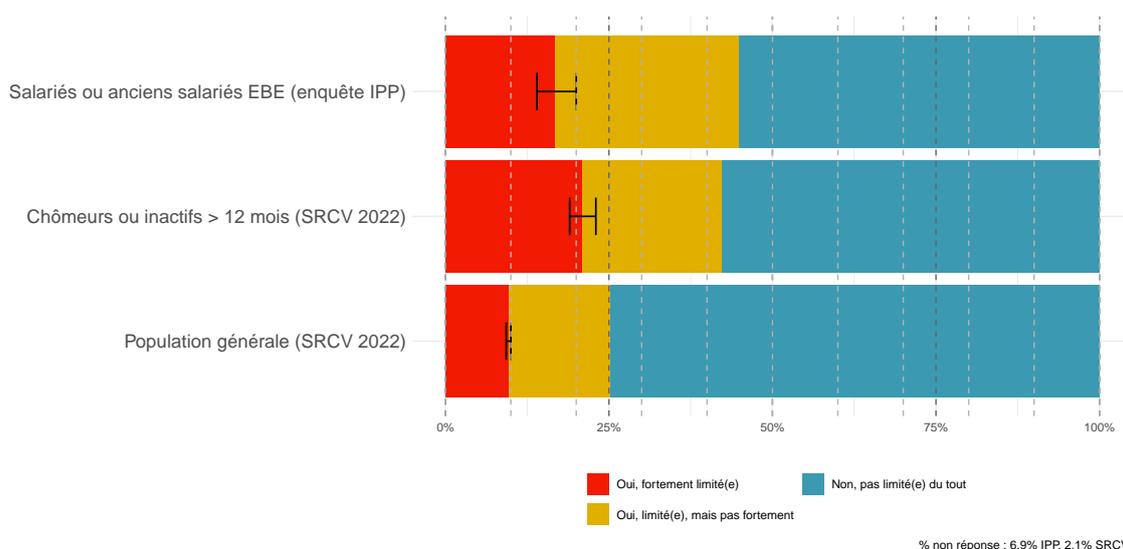
Enfin, les salariés EBE sont plus fréquemment issus de zones rurales (30 %) que les personnes privées d'emploi du groupe SRCV (25 %), mais restent sous-représentés en comparaison de la population générale (où les ruraux représentent environ un tiers des répondants). Il est à noter que, parmi les personnes du groupe de comparaison, 46 % étaient inactives depuis au moins 12 mois au moment de l'enquête, et 18 % au chômage depuis au moins 12 mois. De leur côté, 19 % des répondants de l'enquête IPP sont sortis de l'EBE au moment de l'enquête.

### **2.2.3 Comparaison des réponses à l'enquête**

Nous présentons dans cette Section les réponses des personnes interrogées dans l'enquête IPP, en prenant en compte la non-réponse, et les comparons à celles des personnes au chômage ou inactives pendant au moins 12 mois entre 2019 et 2021, qui ont été interrogées en 2022. Nous présentons également les réponses de l'ensemble des répondants à l'enquête SRCV 2022, à titre de comparaison. Il s'agit d'une analyse purement descriptive, les différences observées reflétant en grande partie le biais de

sélection des salariés en EBE.

Tout d'abord, les salariés des EBE et les personnes du groupe de comparaison SRCV ayant connu un épisode de chômage d'au moins douze mois entre 2019 et 2021 présentent des caractéristiques comparables en matière de santé, bien qu'ils soient en moyenne plus jeunes (voir Figure 2.14). Concernant les limitations dans les activités courantes, environ 16 % des personnes enquêtées dans l'enquête IPP se déclarent fortement limitées, contre 21 % dans le groupe SRCV, et un peu moins de 10 % en population générale (Figure 2.17). Si l'on considère l'ensemble des limitations (fortes ou modérées), les parts sont proches entre les deux premiers groupes (un peu plus de 40 %), mais nettement supérieures à celles de la population générale (25 %).



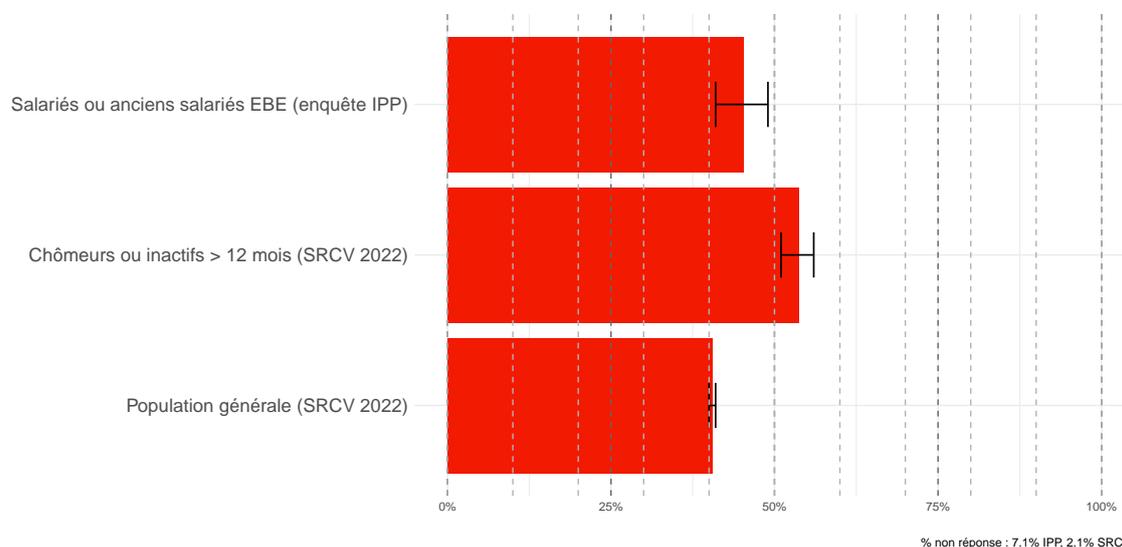
**FIGURE 2.17 – “Est-ce que vous êtes limité(e), depuis au moins 6 mois, à cause d’un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement?”**

SOURCE : Enquête IPP et enquête SRCV (2022).

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part des individus selon leur limitations dans les activités courantes. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.

Les salariés passés par une EBE sont un peu moins nombreux que les chômeurs ou inactifs depuis au moins 12 mois dans SRCV à déclarer une maladie chronique ou un problème de santé durable : 45 % contre un peu plus de 50 % dans le groupe SRCV concerné (Figure 2.18). Cette différence pourrait s’expliquer par un effet d’âge, puisque les salariés d’EBE sont en moyenne plus jeunes, avec une proportion plus

faible de personnes de plus de 60 ans (voir tableau 2.4 plus haut). À titre de comparaison, la prévalence des maladies chroniques dans la population générale est de 40 %.



**FIGURE 2.18 – “Est-ce que vous avez une maladie ou un problème de santé chronique ou qui est là depuis longtemps?”**

SOURCE : Enquête IPP et enquête SRCV (2022).

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, le pourcentage d’individus qui déclarent avoir une maladie chronique ou problème de santé à caractère durable. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.

Comme indiqué dans le Tableau 2.21 de l’Annexe C, la consommation de tabac est plus fréquente chez les répondants de l’enquête IPP : 40 % fument au moins une fois par semaine, contre 30 % dans le groupe de contrôle SRCV.<sup>20</sup> En revanche, la consommation d’alcool est comparable entre les deux groupes et reste inférieure à celle de la population générale.

Les répondants de l’enquête IPP déclarent plus souvent avoir renoncé à des soins médicaux : 22 % contre 13 % dans le groupe de comparaison SRCV, et environ 7 % en population générale (Figure 2.125 de l’Annexe C). Cette tendance semble encore plus marquée en ce qui concerne les soins dentaires (Figure 2.126 de l’Annexe C). Cependant, ces résultats sont à interpréter avec une grande prudence en raison de la différence de formulation dans l’enquête IPP par rapport à l’enquête SRCV : une

20. Le Tableau 2.21 de l’Annexe C recense l’ensemble des proportions associées à chaque modalité de réponse des variables d’intérêt.

partie de cette différence pourrait ainsi découler d'une meilleure compréhension du questionnaire par les personnes interrogées par l'IPP.

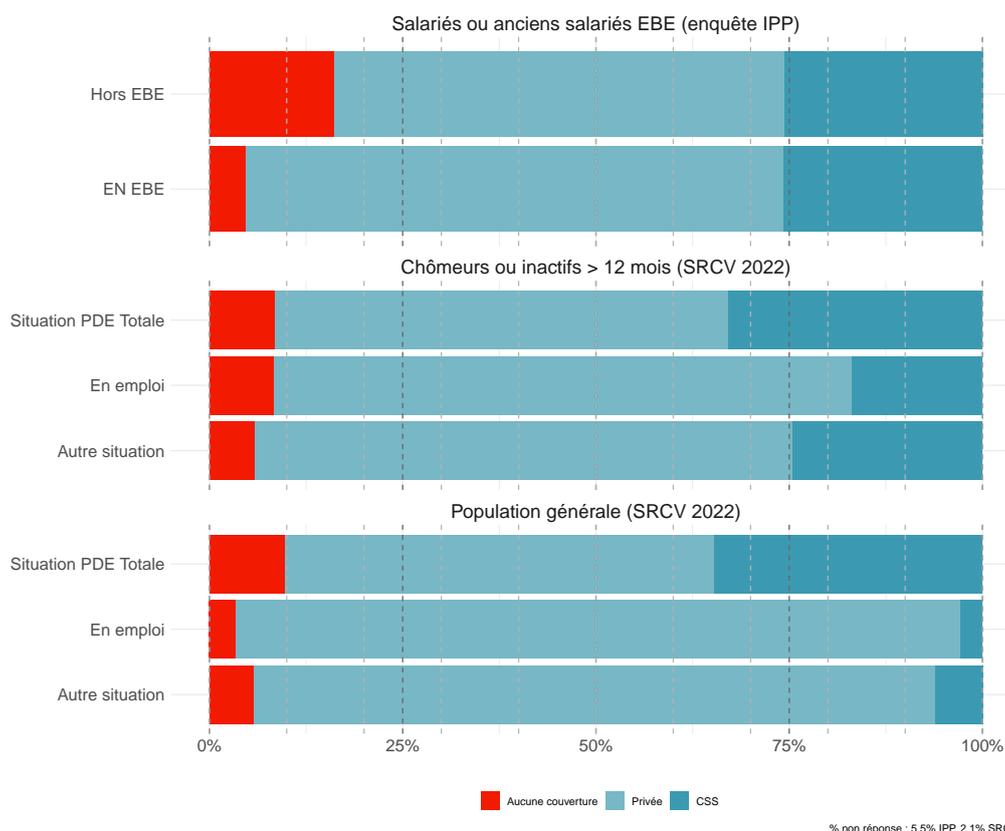
Les raisons invoquées pour le renoncement à des soins médicaux diffèrent entre les groupes (voir table 2.21 en annexe C) : les salariés ou anciens salariés des EBE citent moins souvent un motif financier, mais mentionnent davantage les délais d'attente, l'éloignement géographique (y compris les difficultés de transport), le manque de temps en lien avec les obligations familiales ou professionnelles, ainsi que le fait de ne pas connaître de bon praticien. Par ailleurs, parmi les personnes n'ayant pas renoncé à des soins, le nombre de visites au médecin généraliste dans l'année est équivalent pour les salariés ou anciens salariés des EBE et le groupe de comparaison SRCV, puisqu'un peu plus de la moitié des répondants consultent plus d'une à 2 fois par an leur médecin, contre un peu moins de 50 % de la population générale.

Les salariés des EBE bénéficient en principe d'une complémentaire santé privée via leur employeur, ce qui est le cas de 67 % d'entre eux (Figure 2.19). Par ailleurs, 26 % sont couverts par la Complémentaire Santé Solidaire (CSS). Ainsi, ils sont légèrement moins nombreux que les personnes en situation de privation d'emploi à ne disposer d'aucune couverture santé, mais davantage que la population générale à ne pas être couverts par une complémentaire<sup>21</sup>.

Dans les deux cas, elles déclarent se sentir seules tout le temps au cours des quatre dernières semaines pour 7 % des personnes interrogées (Figure 2.20). Ce niveau est plus élevé que celui de la population générale mesuré dans SRCV, qui est de 3 %. Ces constats font écho aux résultats d'une étude de l'Insee montrant que les personnes isolées à la fois de leur famille et de leur entourage cumulent fréquemment des difficultés socio-économiques (faible niveau de diplôme, inactivité, retraite, pauvreté

---

21. Ces résultats sont à interpréter avec prudence dans la mesure où cette mesure de la couverture par une complémentaire santé est déclarative : Rey et al. (2023) ont montré que l'évaluation d'informations liées à la santé est difficile pour certaines personnes, en particulier pour les personnes déclarant un mauvais état de santé. Il est donc possible que dans notre échantillon de personnes interrogées et / ou dans le groupe de comparaison utilisé la mesure du taux de couverture par une complémentaire de santé soit biaisée.



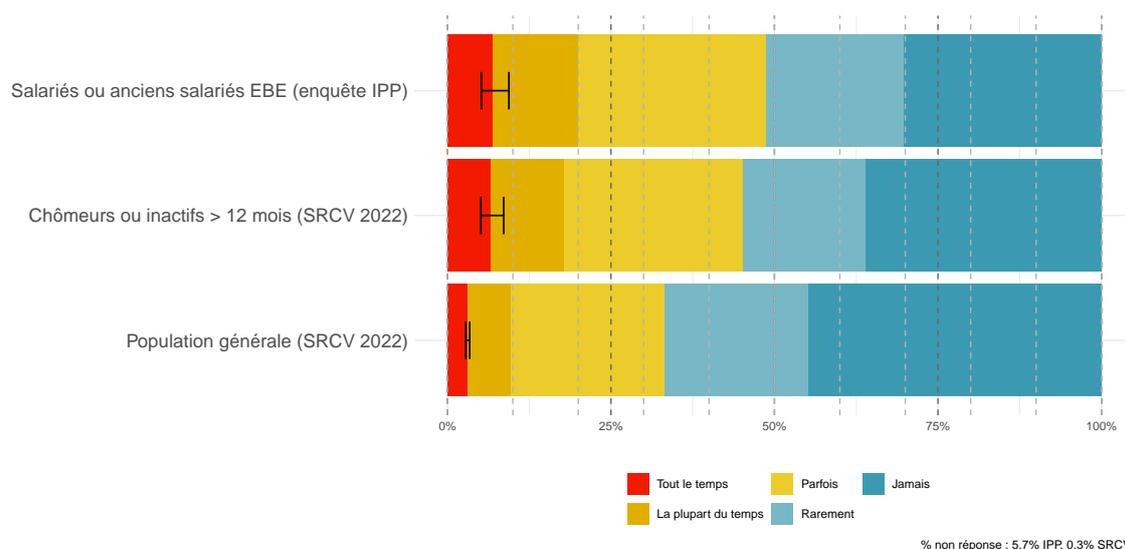
**FIGURE 2.19 – “Est-ce que vous avez une complémentaire santé privée, appelée “mutuelle”, qui complète les remboursements de la Sécurité sociale?” + “Aujourd’hui, est-ce que vous avez la CSS (complémentaire santé solidaire) ?”**

SOURCE : Enquête IPP et enquête SRCV (2022).

NOTES : La figure décrit, pour chaque échantillon, la répartition des individus selon leur situation professionnelle. Les personnes totalement au chômage ou en situation d’inactivité (hors retraite et études) depuis au moins 12 mois *au moment de l’enquête* sont désignées dans les figures comme « Privation d’emploi (PDE) totale ». La catégorie « Autre situation » regroupe les personnes inactives (hors retraite et études) ou au chômage depuis moins de 12 mois, ainsi que les retraités et les étudiants.

monétaire ou matérielle) et un fort sentiment de mal-être (Gleizes et al., 2019). Par ailleurs, l’isolement familial concerne plus souvent les hommes, soulignant que les formes d’isolement varient selon le type de lien social et le genre.

La Figure 2.21 montre en revanche que, par rapport à des personnes éloignées de l’emploi, les salariés des EBE indiquent plus souvent ne pas avoir de famille, d’amis ou de voisins à qui demander de l’aide morale, matérielle ou financière. Ils déclarent aussi avoir vu leurs amis un peu plus fréquemment au cours des 12 derniers mois,

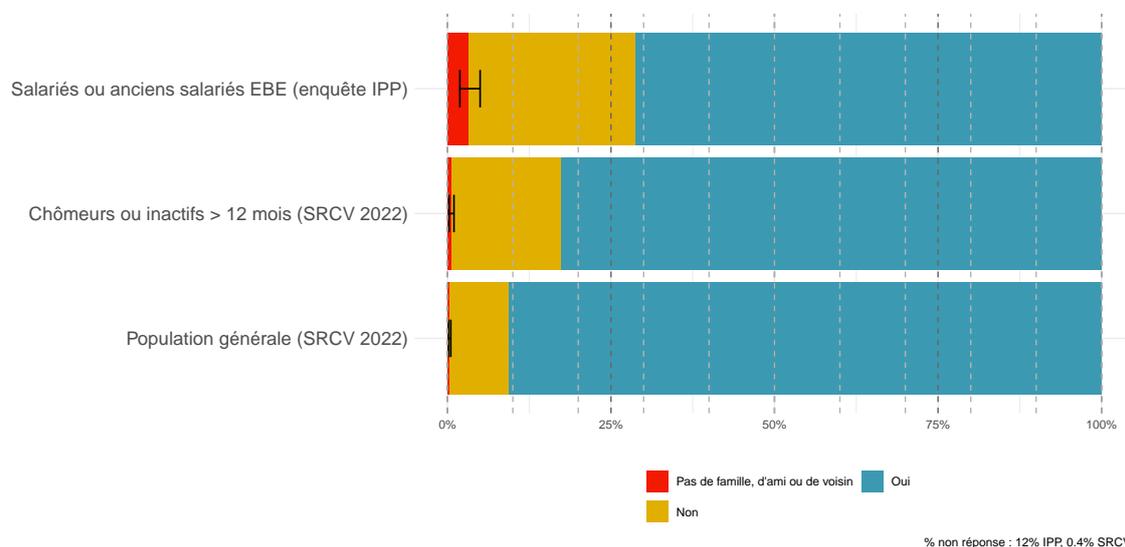


**FIGURE 2.20 – “Dans les 4 dernières semaines, est-ce que vous vous êtes senti(e) seul(e) ?”**

SOURCE : Enquête IPP et enquête SRCV (2022).

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part des individus selon leur sentiment de solitude. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.

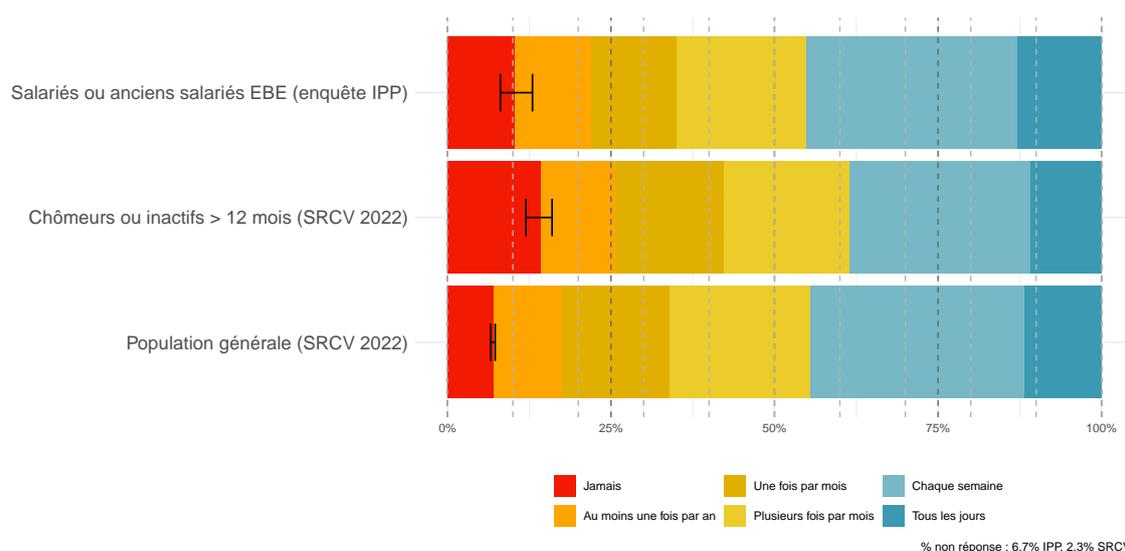
mais leur famille un peu moins souvent (Figures 2.22 et 2.23).



**FIGURE 2.21 – “Est-ce que vous avez de la famille, des amis ou des voisins à qui vous pouvez demander de l’aide morale, matérielle (des objets) ou financière (de l’argent) ?”**

SOURCE : Enquête IPP et enquête SRCV (2022).

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la proportion de personnes qui ont quelqu’un à qui demander de l’aide. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.

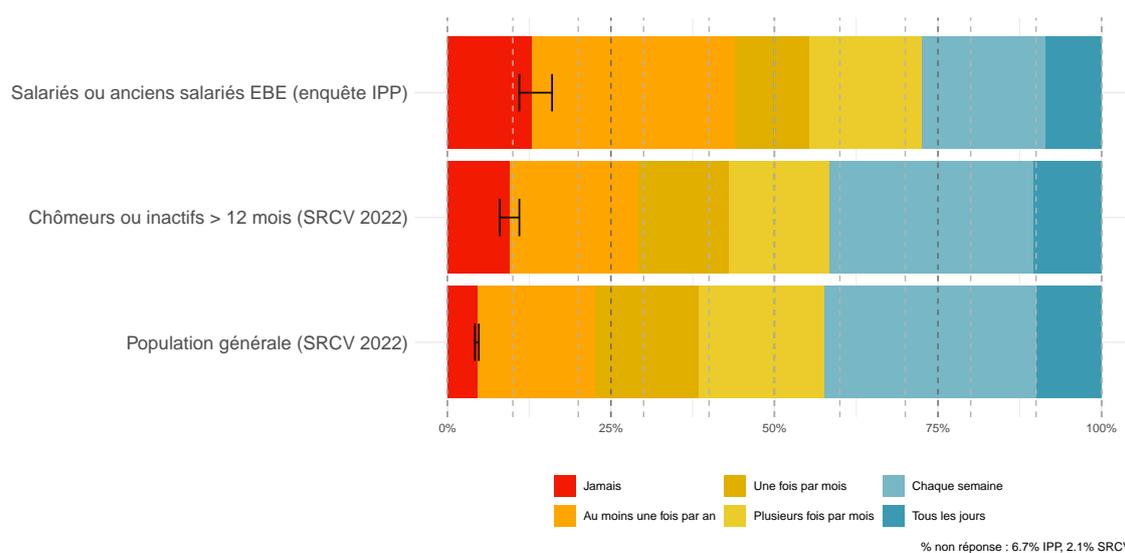


**FIGURE 2.22 – “Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous avez vu des amis?”**

SOURCE : Enquête IPP et enquête SRCV (2022).

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part des personnes qui rencontrent des amis, selon différentes fréquences. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.

**Conclusion intermédiaire.** Nous collectons les réponses de certains salariés et anciens salariés d’EBE, puis les comparons à celles d’un groupe de personnes interrogées dans SRCV qui sont a priori relativement comparables car durablement éloignées de l’emploi à moment donné. Il s’agit d’individus qui ont été au chômage ou inactifs au même moment que les salariés d’EBE enquêtés. Les salariés et anciens salariés d’EBE présentent un profil spécifique par rapport à ce groupe de comparaison : ils sont plus souvent seuls, la majorité est âgée de 40 à 60 ans, il y a davantage d’hommes et ils sont plus nombreux à habiter en zone rurale. Ils sont autant nés à l’étranger que les personnes éloignées de l’emploi dans SRCV, mais plus que dans la population générale. En comparant les réponses de ces deux groupes, nous constatons que les salariés et anciens salariés d’EBE déclarent un état de santé comparable aux personnes durablement éloignées de l’emploi dans SRCV tout en étant en moyenne plus jeunes. Ils sont davantage sujets à des maladies chroniques ou à des problèmes de santé durables, et plus limités dans les activités courantes. Le niveau de bien-être



**FIGURE 2.23 – “Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous avez vu votre famille (ne prenez pas en compte la famille qui habite dans votre logement) ?”**

SOURCE : Enquête IPP et enquête SRCV (2022).

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part des personnes qui rencontrent leur famille, selon différentes fréquences. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.

subjectif des salariés d’EBE est également proche de celui des personnes au chômage de longue durée, et ils se sentent plus souvent seuls.

## 2.2.4 Comprendre la sélection des salariés dans les Entreprises à But d'Emploi

Nous présentons ici les résultats de régressions permettant d'identifier, toutes choses égales par ailleurs, les principaux déterminants des réponses présentées ci-dessus. Plus précisément, nous expliquons certaines variables d'intérêt présentées précédemment par les caractéristiques individuelles des répondants. L'analyse porte sur l'ensemble des personnes interrogées, salariés toujours en poste et anciens salariés d'EBE.

**Méthodologie.** Pour chaque variable expliquée  $Y$ , on estime l'équation suivante avec la méthode des moindres carrés, ou un logit lorsque la variable est binaire, en contrôlant par les variables explicatives  $X$  :

$$Y = \sum_k \beta_k X_k + \epsilon$$

Nous listons l'effet de chaque variable explicative  $X$  sur l'ensemble des variables expliquées  $Y$ . Cette équation est estimée pour l'échantillon SRCV 2022 et l'échantillon de salariés d'EBE interrogés par l'IPP. Dans les graphiques qui suivent, les coefficients présentés sont les  $\beta_k$  pour chaque  $X_k$ . Les variables  $X_k$  considérées sont : âge, sexe, diplôme, naissance en France, être propriétaire de son logement, situation de handicap, vivre en ménage seul, avoir des enfants, être marié/pacsé, avoir son partenaire présent dans le ménage, résider en zone rurale. Dans chaque enquête, les estimations sont réalisées en prenant en compte les poids corrigeant la non-réponse.

Ces caractéristiques sont principalement observées dans des données administratives fournies par le fonds TZCLD. Pour 31 % de nos répondants, ces informations ne sont pas disponibles : nous restreignons notre échantillon aux 573 individus pour lesquels nous disposons de ces informations. Nous montrons en Annexe C (Tableau 2.22) que les personnes incluses dans cet échantillon sont légèrement plus âgées (48

contre 46 ans), plus souvent des hommes (42 contre 36 %) et sont également plus souvent nées en France (82 contre 77 %).

Dans certains cas, nous présentons l'effet de certaines variables pour la population TZCLD, sans comparer cet effet à celui mesuré dans l'enquête SRCV. C'est le cas lorsque nous ne disposons pas de la variable explicative dans les données SRCV, par exemple le temps passé en EBE, ou quand la variable d'intérêt n'est pas mesurée dans l'enquête SRCV, par exemple l'estime de soi. Dans ce cas, la méthode est la même, et nous contrôlons par des variables de contrôle supplémentaires disponibles dans les données fournies par TZCLD.<sup>22</sup>

**Effet de la variable "Né en France".** Dans la population générale, être né en France est associé à un meilleur état de santé toutes choses égales par ailleurs, mais cette corrélation s'inverse chez les salariés des EBE (Figure 2.24). On observe le même renversement pour la corrélation entre la naissance en France et le sentiment de solitude. Enfin, les personnes salariées en EBE interrogées par l'IPP sont plus souvent limitées dans les activités de la vie courante lorsqu'elles sont nées en France, tandis qu'aucune corrélation n'est observée dans la population générale.

**Effet de la variable "Propriétaire de son logement".** De même, dans la population générale, les personnes propriétaires de leur logement présentent, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité plus faible de souffrir d'une maladie chronique (Figure 2.25). Cette relation n'est toutefois pas observée parmi les salariés des EBE, pour lesquels la propriété du logement ne semble pas constituer un facteur protecteur.

La différence entre les deux coefficients n'est cependant pas significative. De même, les personnes propriétaires de leur logement se sentent moins isolées que les autres dans la population générale. Là encore, cette corrélation n'est pas retrouvée parmi

---

22. Ces variables sont : la vague d'habilitation durant laquelle le salarié est entré en EBE, le temps passé en EBE, le fait d'être bénéficiaire de l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) et le statut sortant d'EBE.

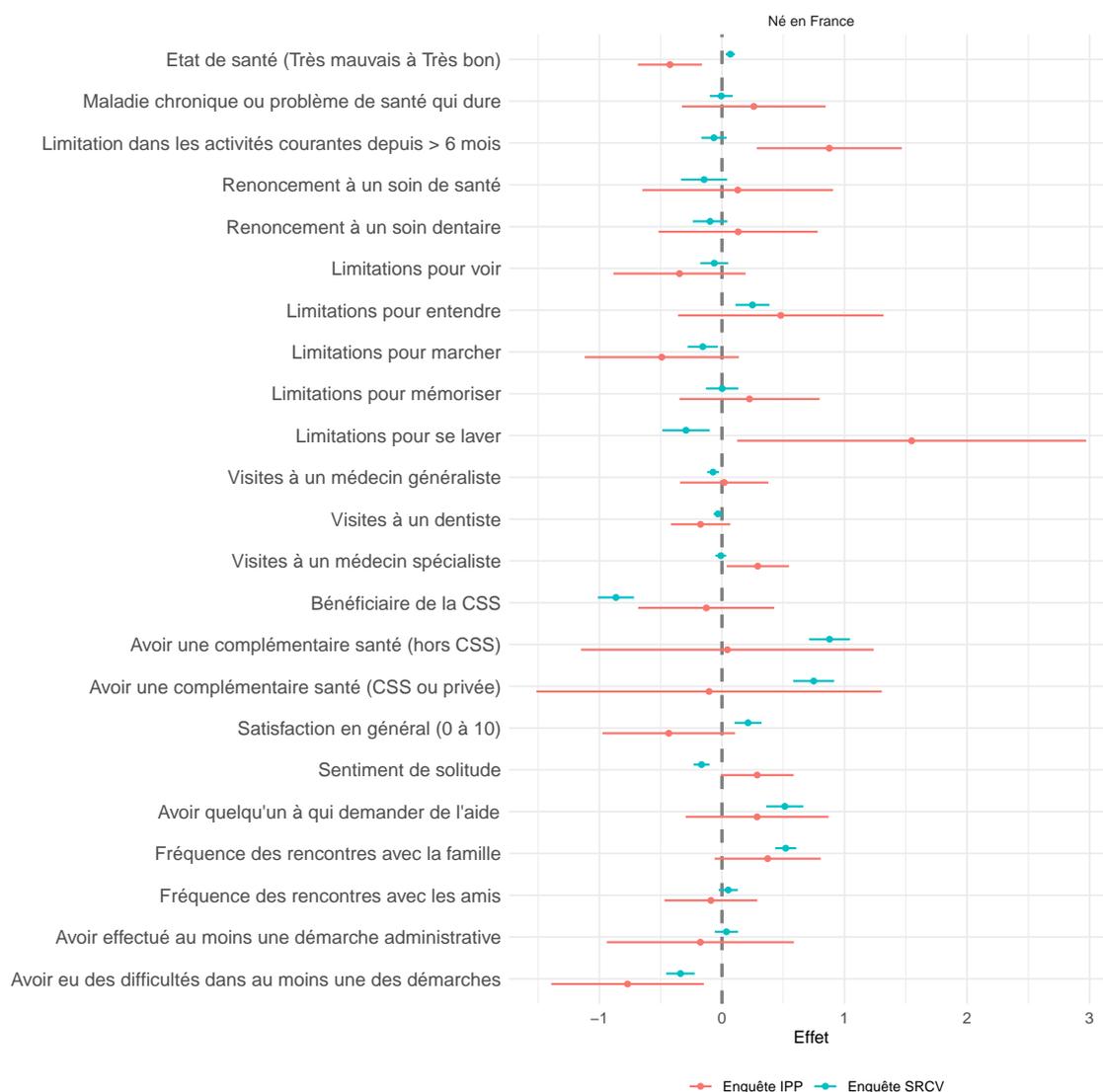


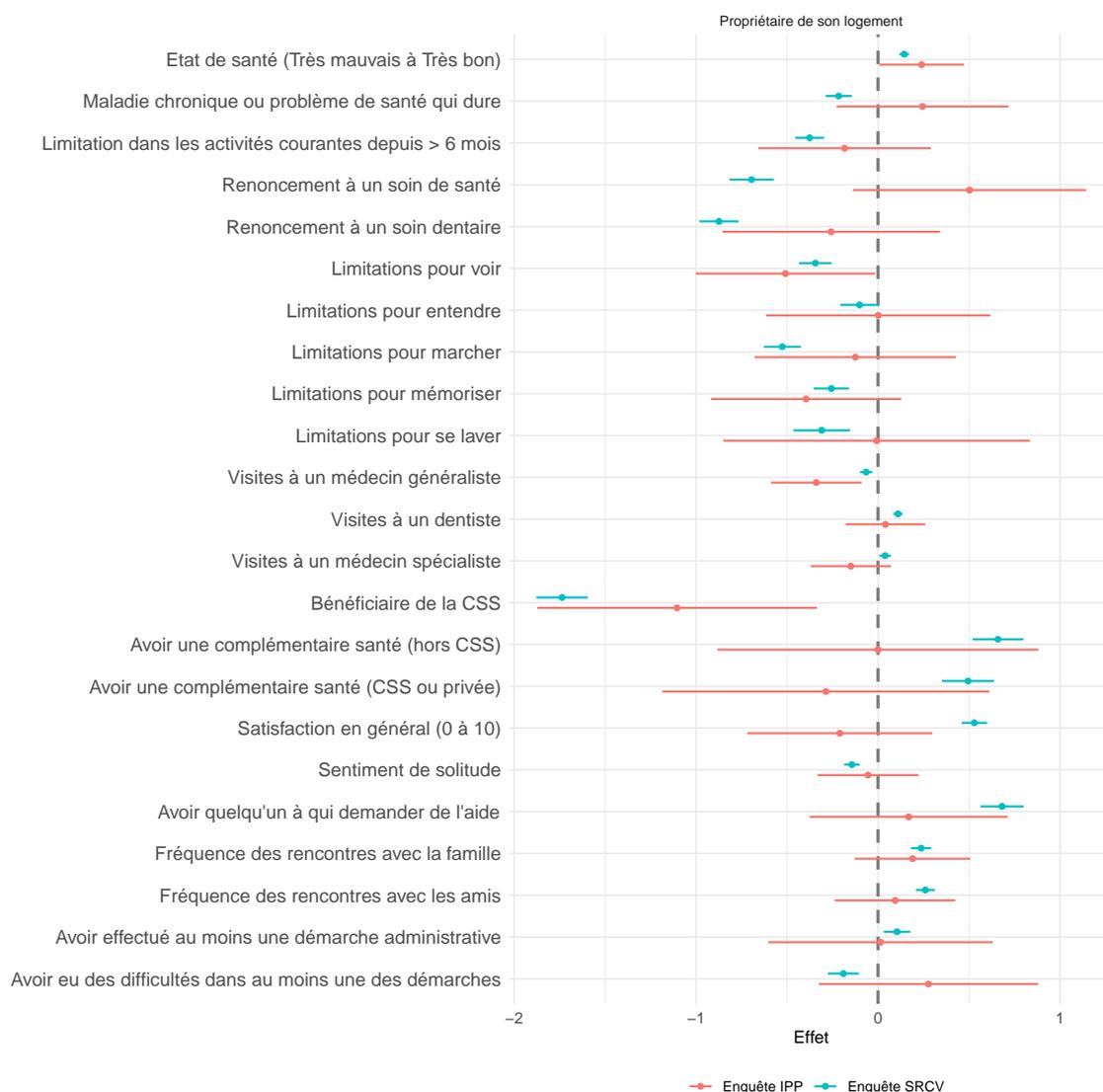
FIGURE 2.24 – Effet de la variable “Né en France”

SOURCE : Enquête IPP et enquête SRCV (2022).

NOTES : La figure présente les estimations des coefficients de la variable d'intérêt (né en France) et les intervalles de confiance à 95 %, estimés séparément pour les deux échantillons (i) de l'enquête IPP, (ii) de l'enquête SRCV.

les salariés des EBE, et la différence entre les coefficients n'est pas significative non plus.

**Effet de la variable “Temps passé en EBE”.** La Figure 2.26 illustre l'effet du temps passé en EBE pour les salariés ou anciens salariés enquêtés par l'IPP. Il ressort du graphique que plus le temps passé en EBE est long, plus la probabilité de renoncer à des



**FIGURE 2.25 – Effet de la variable “Propriétaire de son logement”**

SOURCE : Enquête IPP et enquête SRCV (2022).

NOTES : La figure présente les estimations des coefficients de la variable d'intérêt (propriétaire de son logement) et les intervalles de confiance à 95 %, estimés séparément pour les deux échantillons (i) de l'enquête IPP, (ii) de l'enquête SRCV.

soins de santé ou dentaires diminue. Une durée plus longue en EBE est également liée à un nombre accru de formations suivies, qui ne sont toutefois pas systématiquement perçues comme utiles. Enfin, le temps passé en EBE semble également corrélé à des résultats positifs en termes de santé et de bien-être, bien que les coefficients ne soient pas toujours statistiquement significatifs : les répondants déclarent un état de santé légèrement meilleur, une meilleure estime de soi, des contacts sociaux plus fréquents

(notamment avec les amis) et un sentiment de solitude un peu moins prononcé.

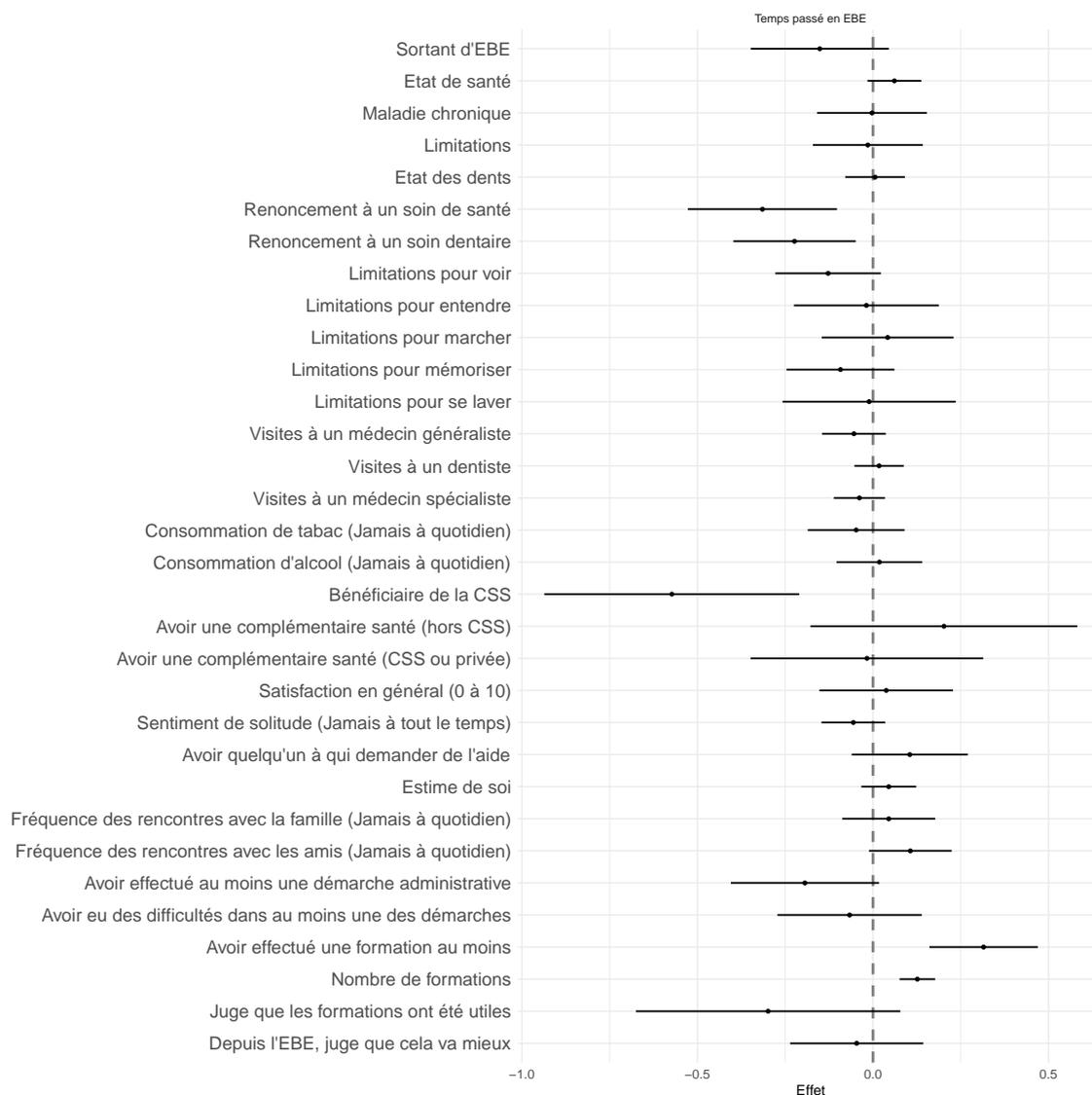


FIGURE 2.26 – Effet de la variable “Temps passé en EBE”

SOURCE : Enquête IPP et enquête SRCV (2022).

NOTES : La figure présente les estimations des coefficients de la variable d'intérêt (temps passé en EBE) et les intervalles de confiance à 95 %, estimés séparément pour l'échantillon de l'enquête IPP.

**Effet de la variable “Niveau de diplôme”.** La Figure 2.27 présente l'effet du niveau de diplôme sur l'ensemble des variables dépendantes étudiées pour les salariés des EBE enquêtés par l'IPP uniquement. Par rapport aux personnes titulaires d'un Bac ou d'un CAP, celles ayant fait des études supérieures sont davantage susceptibles d'être couvertes par une complémentaire santé, d'avoir effectué au moins une

démarche administrative, et d'avoir consulté un médecin spécialiste.

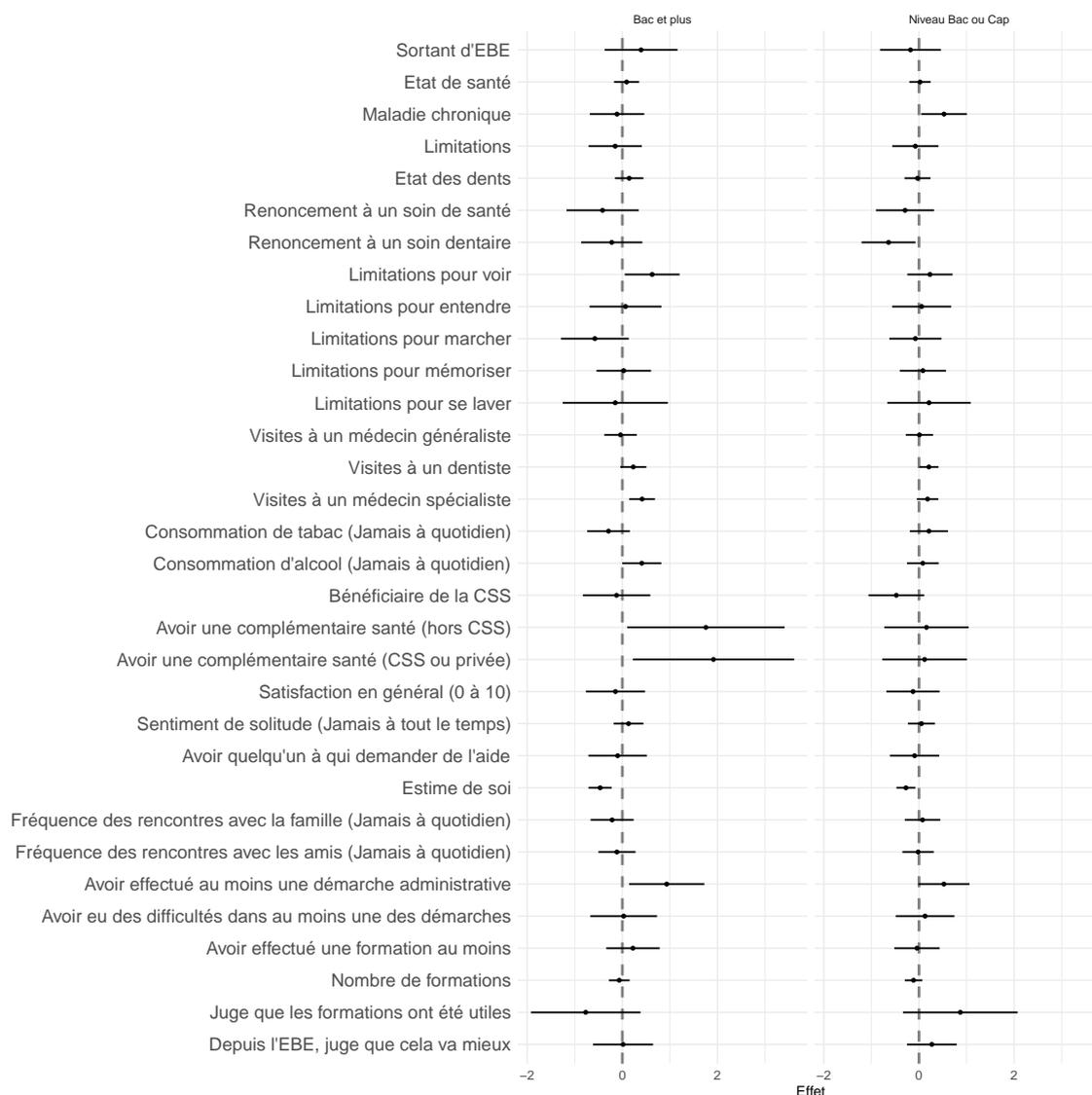


FIGURE 2.27 – Effet de la variable “Niveau de diplôme”

SOURCE : Enquête IPP et enquête SRCV (2022).

NOTES : La figure présente les estimations des coefficients de la variable d'intérêt (niveau de diplôme) et les intervalles de confiance à 95 %, estimés séparément pour l'échantillon de l'enquête IPP.

Ces résultats suggèrent un éloignement plus marqué des institutions chez les personnes moins diplômées, ce qui est cohérent avec les constats de l'Insee selon lesquels les difficultés administratives sont plus fréquentes en cas de situation sociale défavorisée, et les renoncements aux démarches en ligne plus courants parmi les personnes peu diplômées (Gleizes et al., 2022). Les personnes de niveau Bac ou CAP déclarent également plus fréquemment souffrir de maladies chroniques que celles ayant pour-

suivi des études après le Bac. En revanche, les enquêtés diplômés de l'enseignement supérieur déclarent une estime de soi plus faible, jugent moins souvent les formations suivies à l'EBE utiles, et sont moins nombreux à estimer que leur situation s'est améliorée depuis leur passage par l'EBE.

**Effet de la variable “Femme”.** Dans la population générale, une corrélation négative est observée entre le fait d'être une femme et le niveau de bien-être : les femmes déclarent en moyenne un bien-être inférieur à celui des hommes (Figure 2.28). Ce constat rejoint les résultats d'une étude récente de l'Insee sur les déterminants de la satisfaction dans l'enquête SRCV, qui montre que les femmes déclarent plus fréquemment un sentiment de solitude que les hommes (Duée et al., 2025). Pourtant, cette relation n'est pas retrouvée parmi les salariées des EBE. Celles-ci se disent en effet moins limitées dans les activités de la vie quotidienne, se sentent moins seules, et se déclarent plus satisfaites de leur vie que leurs homologues masculins. Ce résultat suggère que le biais de sélection à l'entrée en EBE pourrait être plus marqué pour les hommes que pour les femmes.

**Effet de la variable “Résider en zone rurale”.** D'après la Figure 2.29, les salariés des EBE résidant en zone rurale renoncent davantage à des soins dentaires. Cet effet est davantage marqué que pour la population générale, ce qui corrobore les constats de l'étude de la DREES sur le caractère cumulatif des facteurs conduisant au renoncement aux soins (Lapinte et Legendre, 2021). En effet, ce renoncement s'explique souvent par la combinaison de plusieurs difficultés : pauvreté matérielle ou monétaire, faible accessibilité géographique aux services de santé, mauvaise santé et isolement social — autant de situations qui concernent plus particulièrement les salariés des EBE. Par ailleurs, les personnes vivant en zone rurale déclarent également voir leurs amis moins fréquemment. Cet écart pourrait en partie s'expliquer par une différence de formulation des questions entre les enquêtes (cf. section “Reformulation

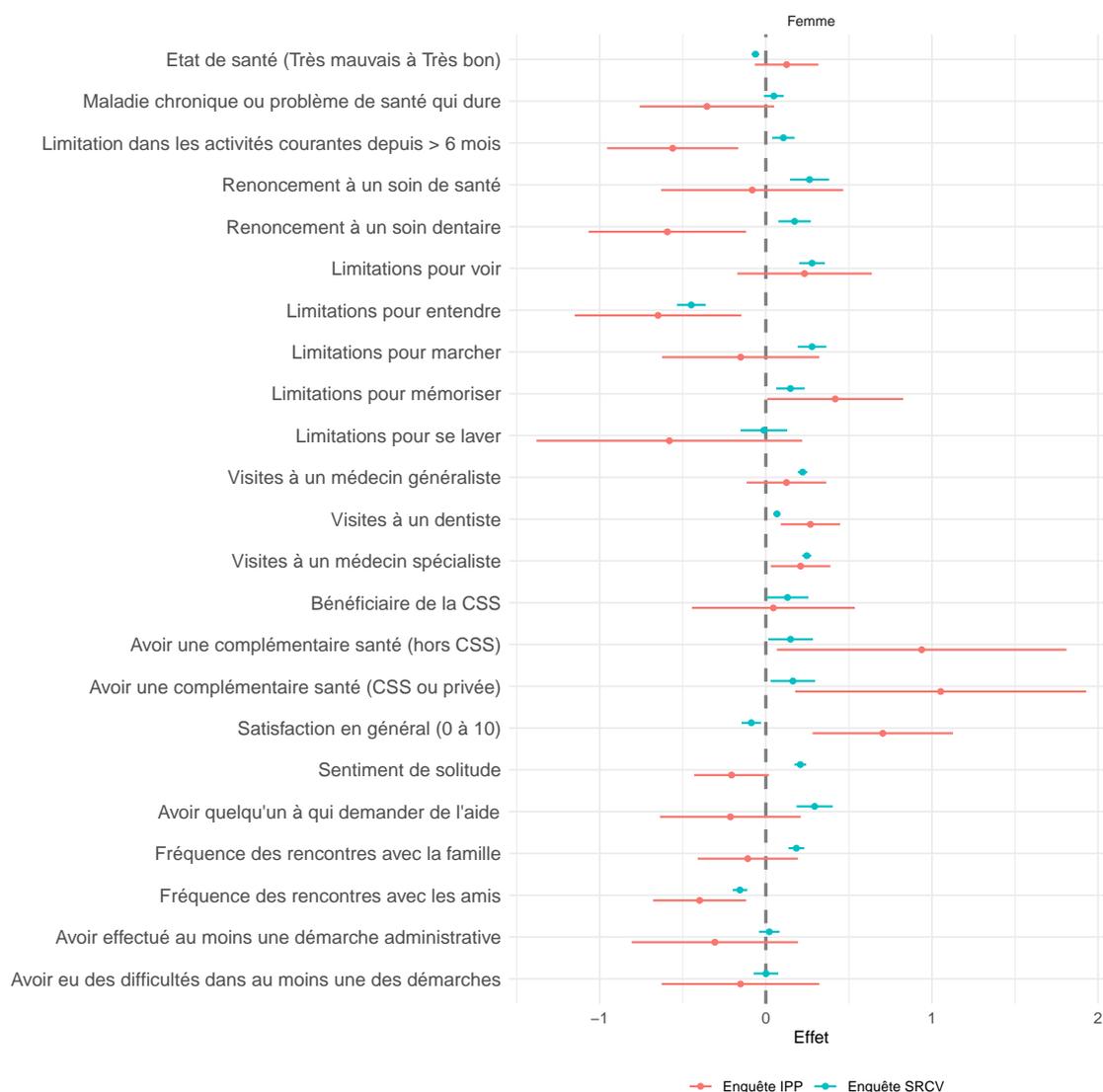


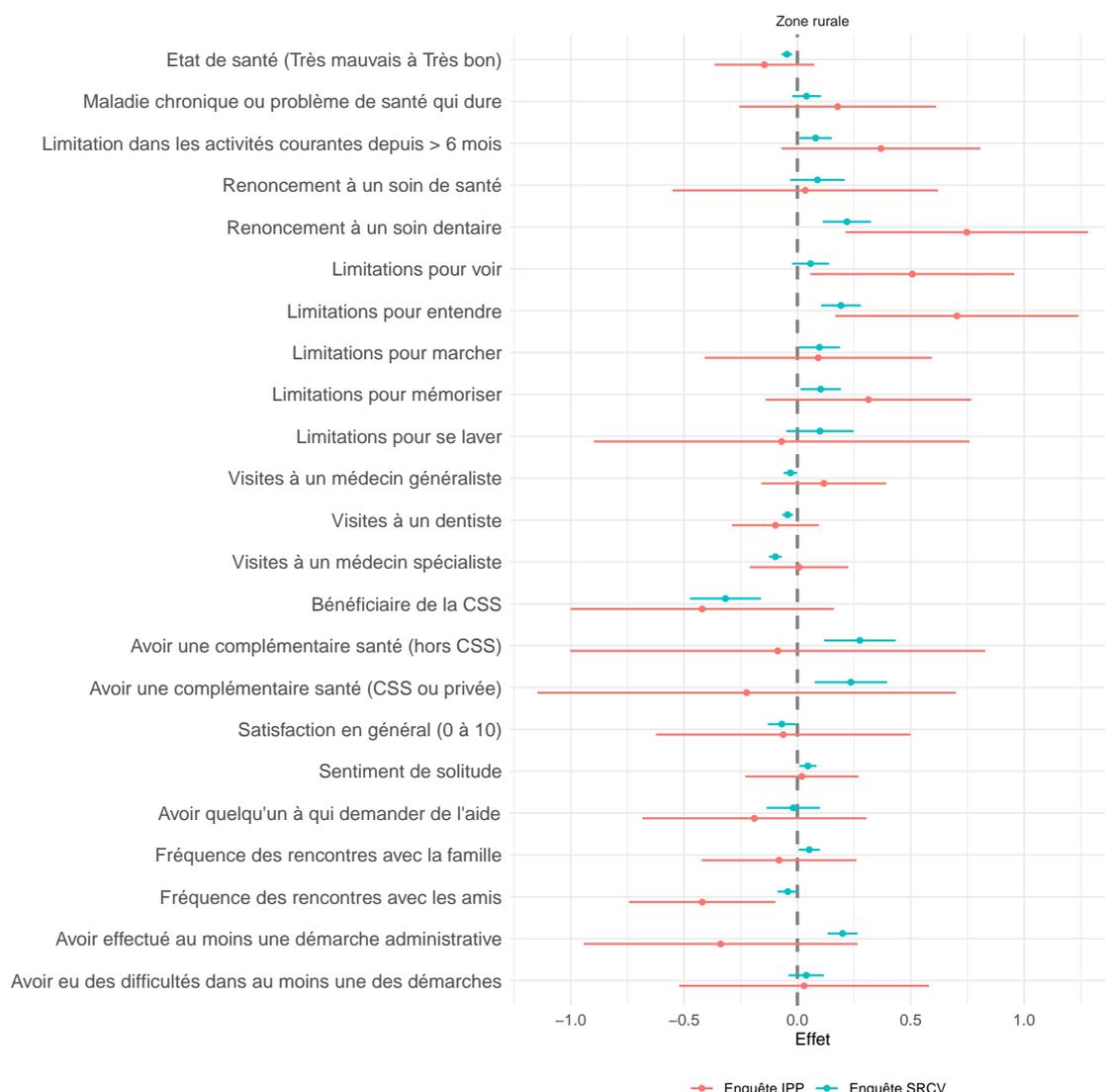
FIGURE 2.28 – Effet de la variable “Femme”

SOURCE : Enquête IPP et enquête SRCV (2022).

NOTES : La figure présente les estimations des coefficients de la variable d'intérêt (femme) et les intervalles de confiance à 95 %, estimés séparément pour les deux échantillons (i) de l'enquête IPP, (ii) de l'enquête SRCV.

des questions” en Annexe B). Toutefois, aucune différence significative n'est observée concernant le renoncement aux soins de santé en général, ce qui renforce la robustesse de l'effet observé spécifiquement pour les soins dentaires.

**Conclusion intermédiaire.** Nous comparons l'effet de certaines caractéristiques, toutes choses égales par ailleurs, pour les salariés et anciens salariés d'EBE et pour la



**FIGURE 2.29 – Effet de la variable “Résider en zone rurale”**

SOURCE : Enquête IPP et enquête SRCV (2022).

NOTES : La figure présente les estimations des coefficients de la variable d’intérêt (Résider en zone rurale) et les intervalles de confiance à 95 %, estimés séparément pour les deux échantillons (i) de l’enquête IPP, (ii) de l’enquête SRCV.

population générale. Cet exercice permet de faire ressortir des pistes d’analyse quant au biais de sélection de cette population. Dans la population générale, le fait d’être né en France – et, dans une moindre mesure, d’être propriétaire de son logement – est généralement associé à un meilleur état de santé et de bien-être, tandis que ces mêmes facteurs ne semblent pas exercer un effet protecteur pour les salariés d’EBE. Au contraire, ils sont associés à une situation plus défavorable. Par ailleurs, tandis que les

femmes salariées d'EBE déclarent plus souvent être satisfaites de leur vie et se sentent moins isolées que les hommes, l'inverse est observé en population générale. Ce constat renforce l'hypothèse selon laquelle des caractéristiques non observées influencent la probabilité d'entrer en EBE : les personnes passées par une EBE et nées en France, ou propriétaires de leur logement, peuvent faire face à des freins périphériques à l'emploi suffisamment importants pour entraver leur insertion sur le marché du travail.

## 2.3 Comparaison avec des sortants de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)

Dans cette Section, nous cherchons à comparer les réponses des personnes passées par une EBE à celles des sortants de l'insertion par l'activité économique (IAE), qui sont interrogés par la DARES. L'insertion par l'activité économique “regroupe un ensemble de structures qui s'engagent à embaucher, pour une durée limitée, des personnes très éloignées de l'emploi” (Chikhi, 2025). Le dispositif vise à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi, via leur activité dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE). Le public visé constitue un groupe de comparaison pertinent pour la population bénéficiaire de l'expérimentation « territoires zéro chômeurs ». Nous comparons dans la Section 2.3.1 les caractéristiques des sortants de l'IAE à celles des salariés ou anciens salariés d'EBE. Nous étudions ensuite les réponses des deux groupes étudiés aux questions relatives au bien-être et à l'accès à la formation (section 2.3.2) ; l'utilisation d'une méthode de *matching* permet de mesurer l'effet de l'expérimentation TZCLD par rapport à l'IAE “toutes choses égales par ailleurs”.

### 2.3.1 Comparaison des profils

Nous présentons dans le Tableau 2.5 les caractéristiques des salariés (ou anciens salariés) des EBE inclus dans l'enquête réalisée par l'IPP (colonne 1) et les comparons à celles des sortants de l'IAE interrogés en 2024 (colonne 2).<sup>23</sup> La dernière colonne du Tableau 2.5 concerne les sortants de l'IAE également interrogés en 2024, qui étaient au chômage ou inactifs depuis au moins 12 mois au moment de l'entrée en SIAE. Ce dernier critère permet d'isoler les personnes qui se trouvent dans une situation comparable à la majorité des personnes salariées en EBE. Pour ces trois échantillons, les caractéristiques sont renseignées au moment de l'entrée en EBE ou dans une SIAE.

---

23. Dans les deux cas, nous prenons en compte les poids associés à la non-réponse.

**TABLEAU 2.5 – Caractéristiques des salariés d'EBE et des sortants des SIAE**

	Salariés EBE (enquête IPP)	Sortants IAE (IAE 2024)	Sortants IAE chômeurs/inactifs > 12m (IAE 2024)
	N = 1 556	N = 67 219	N = 21 985
<b>Caractéristiques au moment de l'embauche</b>			
<i>Âge</i>			
Moins de 29 ans	10 %	35 %	29 %
30–39 ans	21 %	25 %	26 %
40–49 ans	28 %	20 %	22 %
50–59 ans	33 %	16 %	20 %
60 ans et plus	9 %	3 %	4 %
Femme	53 %	37 %	37 %
Naissance en France	76 %	65 %	67 %
<i>Niveau de formation initiale</i>			
Collège ou sans diplôme	25 %	41 %	41 %
Bac/Cap	52 %	54 %	53 %
Formation au-delà du Bac	23 %	6 %	6 %
Réside en zone rurale	30 %	23 %	21 %
Sans emploi depuis 12 mois ou plus	79 %	51 %	100 %
Bénéficiaire OETH	15 %	2 %	3 %
<b>Caractéristiques au moment de l'enquête</b>			
En emploi	83 %	37 %	32 %

CHAMP : Salariés des EBE enquêtés par l'IPP (colonne 1) et sortants des SIAE étudiés dans l'enquête IAE 2024.

NOTES : Pour chaque colonne, le tableau indique le pourcentage (du total de chaque colonne) des individus par caractéristique.

Les salariés des EBE tout d'abord sont plus âgés que les sortants des SIAE : 42 % ont 50 ans ou plus, contre 19 % des sortants des SIAE. Les jeunes sont en effet surreprésentés parmi les sortants des SIAE par rapport aux salariés d'autres entreprises (Chikhi, 2025), bien que cela soit moins le cas parmi les individus au chômage ou inactifs depuis au moins 12 mois au moment de l'entrée en SIAE. Cet écart peut notamment s'expliquer par le fait que l'IAE est un dispositif temporaire visant à accompagner le bénéficiaire vers un emploi, tandis que l'EBE constitue un « point d'arrivée », voire un sas avant le départ à la retraite dans certains cas. Les femmes sont largement plus nombreuses en EBE que dans les SIAE, où les hommes sont également surreprésentés par rapport à d'autres entreprises.

Les salariés des EBE se distinguent également des sortants des SIAE dans la mesure où ils semblent *a priori* plus avantagés. Les salariés des EBE sont ainsi plus souvent nés en France que les sortants des SIAE, qu'ils soient chômeurs / inactifs

depuis au moins 12 mois ou non (76 % contre 65 % et 67 %). Ils sont plus nombreux également à avoir obtenu un diplôme (en France ou à l'étranger) : 23 % ont un niveau supérieur au bac, contre 6 % pour les sortants des SIAE.<sup>24</sup>

Les salariés des EBE sont en revanche plus souvent éloignés de l'emploi à l'entrée en EBE que ne le sont les salariés des SIAE à leur entrée en SIAE. Parmi les salariés des EBE, 79 % sont sans emploi depuis au moins 12 mois à leur entrée en EBE, contre 51 % pour les salariés des SIAE au moment de l'embauche en SIAE. Cet éloignement de l'emploi peut provenir de différents freins qu'il est difficile de mesurer dans les données. La situation de handicap peut constituer l'un de ces freins : les salariés des EBE sont sept fois plus souvent embauchés dans le cadre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) que les salariés des SIAE. De façon intéressante, la restriction aux sortants de l'IAE particulièrement éloignés de l'emploi avant leur embauche en SIAE ne vient pas réduire cet écart.

---

24. Il est important de souligner que la mesure du niveau de diplôme diffère pour les deux échantillons : les salariés des EBE renseignent le dernier diplôme obtenu, tandis que les sortants des SIAE renseignent leur niveau de formation initiale (que le diplôme ait ou non été obtenu). Cette différence de mesure peut en partie expliquer les écarts obtenus.

## **2.3.2 L'effet de l'expérimentation TZCLD par rapport à l'Insertion par l'Activité économique**

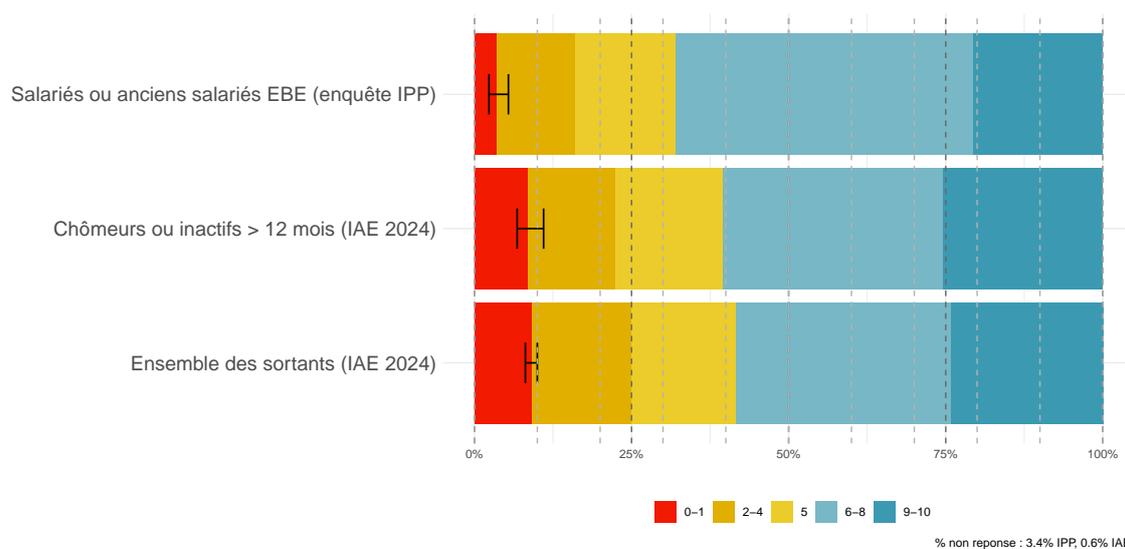
### **2.3.2.1 Statistiques descriptives**

Nous comparons ci-dessous les réponses des salariés ou anciens salariés des EBE à celles des sortants des SIAE (l'ensemble des sortants et ceux identifiés comme éloignés de l'emploi à leur entrée en SIAE).

Les salariés des EBE sont plus satisfaits dans la vie que les sortants des SIAE (Figure 2.30) : par exemple, ces derniers répondent plus de deux fois plus souvent que les premiers qu'ils sont très insatisfaits (score entre 0 et 1). À la question « Par rapport à avant l'Entreprise à But d'Emploi / la SIAE, est-ce que vous diriez que maintenant : ça va mieux, c'est pareil, ça va moins bien ? », 64 % des salariés des EBE répondent que cela va mieux, contre 50 % parmi les sortants des SIAE (Figure 2.31). En revanche, ils répondent dans les mêmes proportions que leur situation s'est dégradée. L'écart entre les deux groupes s'explique par une grande part de sortants des SIAE indiquant que leur situation n'a pas changé.

Ensuite, les salariés des EBE réalisent plus souvent au moins une formation que les sortants des SIAE (Figure 2.32) ; ces derniers réalisent plus souvent plus de trois formations, mais la différence avec les salariés des EBE n'est pas significative (Figure 2.33). En revanche, les sortants des SIAE ont plus souvent suivi une formation diplômante que les salariés des EBE (Figure 2.34) ; lorsqu'ils suivent une formation de ce type, les salariés des EBE obtiennent le diplôme préparé dans la plupart des cas. Il est possible qu'il s'agisse d'un échantillon très sélectionné des salariés des EBE.

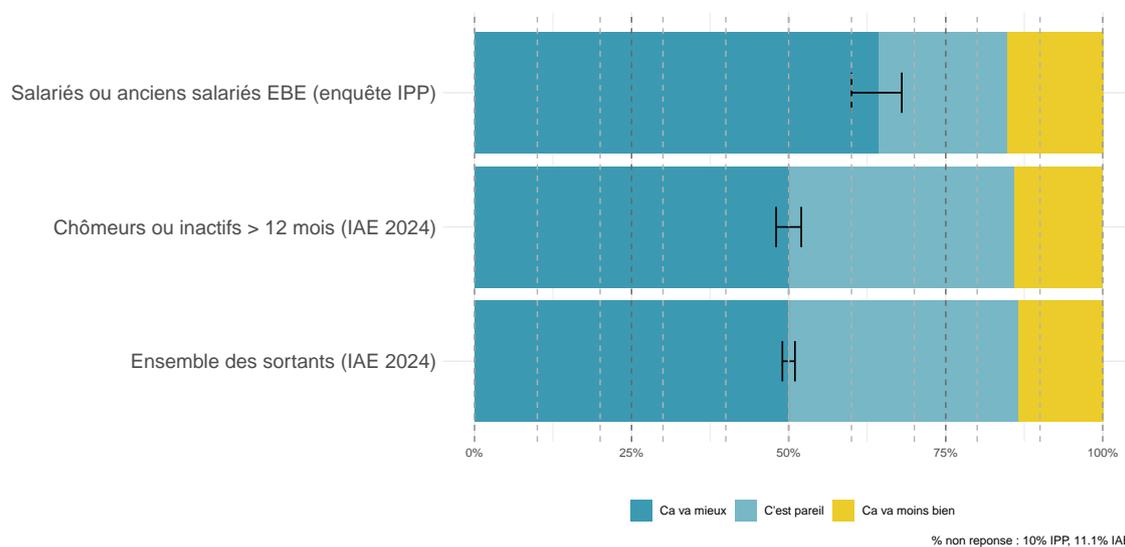
Dans la partie suivante, nous présentons la méthode utilisée pour approfondir ces comparaisons en contrôlant toutes choses égales par ailleurs, via une méthode de matching.



**FIGURE 2.30 – IAE : “Sur une échelle allant de 0 à 10, est-ce que vous êtes content de votre vie d’aujourd’hui?”**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

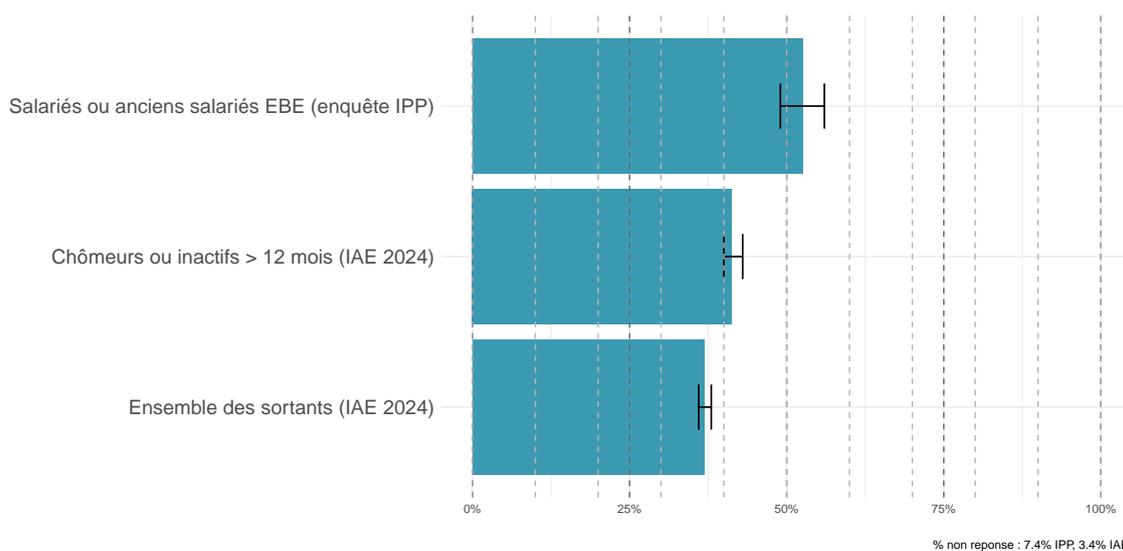
NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part des personnes par niveau de satisfaction dans la vie (entre 0 et 10). Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.31 – IAE : “Par rapport à avant l’EBE / la SIAE est-ce que vous diriez que maintenant :”**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

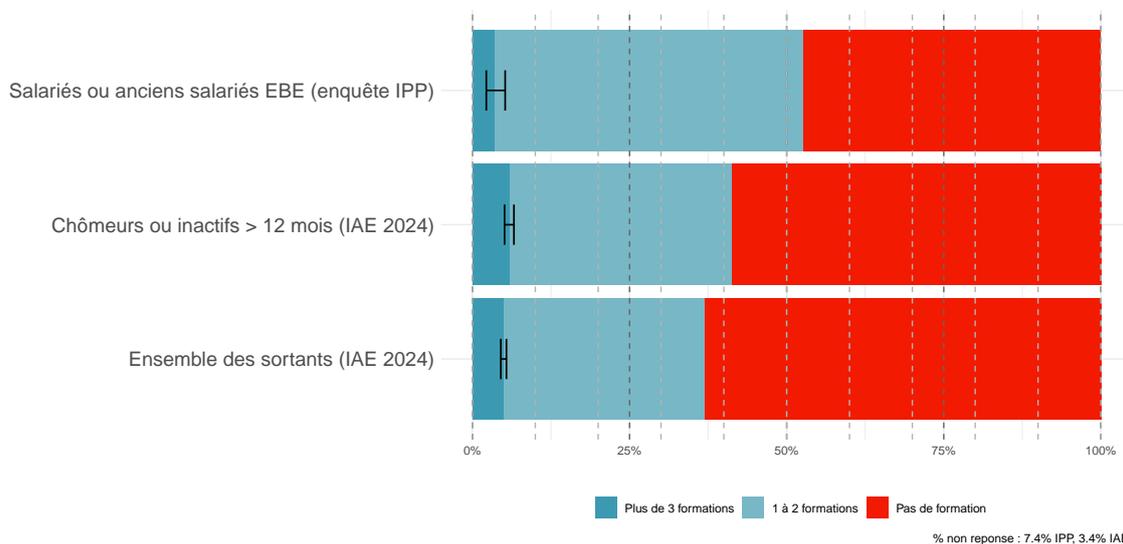
NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part de personnes qui déclarent que leur situation s’est améliorée, est restée inchangée ou s’est détériorée depuis leur entrée dans les SIAE. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.32 – IAE : “Dans votre entreprise, est-ce que vous avez suivi des formations ?”**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

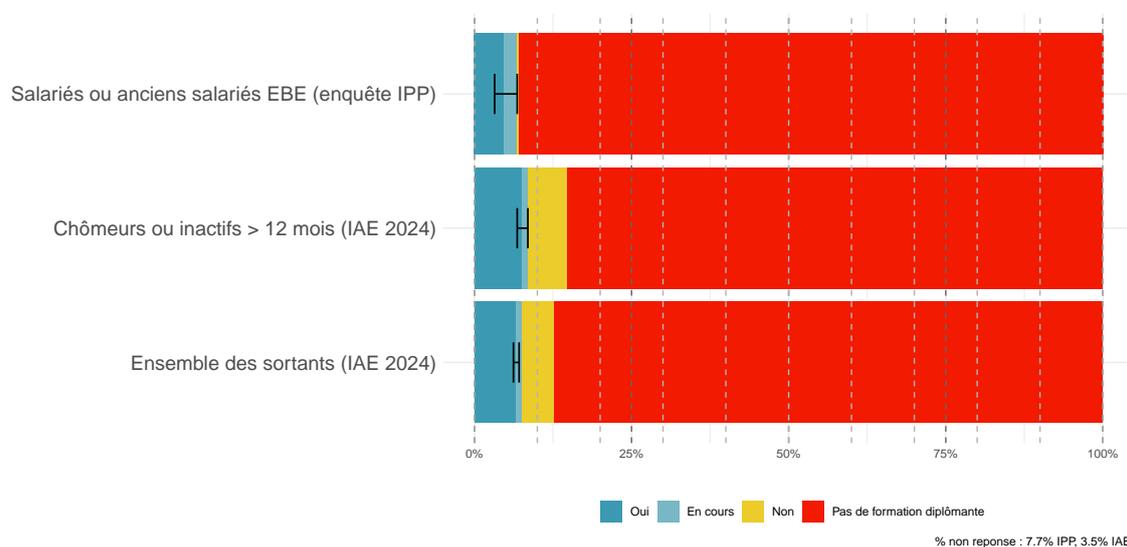
NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part de personnes qui ont fait au moins une formation pendant leur emploi au sein du SIAE. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.33 – IAE : fréquence des formations suivies**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la proportion de personnes n’ayant suivi aucune formation, 1 à 2 formations et 3 formations ou plus pendant leur emploi au sein du SIAE. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.34 – IAE : “Est-ce que vous avez obtenu ce diplôme?”**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part de personnes ayant suivi au moins une formation diplômante pendant leur emploi au sein du SIAE. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.

### 2.3.2.2 Méthodologie

Nous comparons les réponses des salariés ou anciens salariés des EBE, interrogés en 2024, à celles des sortants des SIAE interrogés la même année. L'analyse est réalisée "toutes choses égales par ailleurs" de façon non-paramétrique, à l'aide d'une méthode de *matching*. L'hypothèse d'identification est celle de la *Conditional Independence Assumption*, qui consiste à dire que les différences de résultats entre groupes traités et non traités peuvent être attribuées au traitement, une fois les variables de contrôle prises en compte. Cette hypothèse d'identification suppose que nous observons l'ensemble des déterminants des variables d'intérêt étudiées, ce qui en fait donc une hypothèse très forte. Néanmoins, les sortants des SIAE constituent a priori un public présentant des caractéristiques proches de celles des salariés des EBE, ce qui peut permettre d'assurer que certaines caractéristiques non-observables sont similaires pour les deux groupes.

Nous cherchons pour chaque salarié ou ancien salarié des EBE interrogé un individu similaire interrogé ayant travaillé dans une SIAE et enquêté en 2024. Dans la mesure où la durée moyenne d'un contrat est d'un an (Chikhi, 2025), nous restreignons le groupe de contrôle aux personnes entrées dans une SIAE entre 2022 et 2024. La Figure 2.129 en annexe C montre que peu d'individus enquêtés en 2024 ont commencé un contrat en SIAE avant 2022 ; il s'agit a priori de personnes très sélectionnées. Nos résultats concernent donc principalement les salariés ou anciens salariés des EBE de la deuxième vague.

La méthode de *matching* que nous utilisons s'appuie sur l'appariement exact sur certaines variables.<sup>25</sup> Nous présentons les résultats de l'appariement sur ce premier critère uniquement. Nous montrons également le résultat du *matching* en ajoutant un appariement sur un score de propension, construit sur la base de variables supplémentaires.<sup>26</sup>

---

25. Ces variables sont : l'année d'embauche, le sexe, et la situation d'emploi à l'entrée, en particulier, si la personne était sans emploi depuis plus ou moins de 12 mois.

26. Les variables utilisées pour le calcul du score de propension sont : l'âge, le sexe, le niveau de

Sur les 10 855 individus potentiels du groupe de comparaison, 1 679 sont appariés aux 640 personnes du groupe de traitement de façon exacte sur certaines variables. En ajoutant le score de propension comme critère d'appariement, le groupe de contrôle compte 1 542 personnes.

Les figures 2.130 et 2.131 en annexe C montrent que l'appariement permet de rendre les groupes traité et contrôle comparables sur le plan des variables observables.

### 2.3.2.3 Résultats

**Résultats généraux.** L'analyse toutes choses égales par ailleurs tend à valider les éléments descriptifs présentés ci-dessus. La Figure 2.35 (gauche) montre que les personnes salariées ou anciennement salariées en EBE répondent plus souvent être satisfaites de leur vie en général par rapport aux sortants des SIAE, toutes choses égales par ailleurs. Elles répondent également que leur situation s'est améliorée depuis l'entrée en EBE par rapport aux sortants de l'IAE (30 % plus souvent, voir Figure 2.36 gauche). Les sortants de l'IAE sont en revanche plus nombreux à indiquer que leur situation est comparable à avant l'entrée en SIAE. Cet effet apparemment positif du passage en EBE sur le bien-être des salariés peut s'expliquer par la visibilité à plus long terme par rapport aux salariés des SIAE, qui dans 63 % des cas ne sont plus en emploi en moyenne au moment de l'enquête (Tableau 2.5 ci-dessus).

En contrôlant par des caractéristiques observables, il apparaît que les salariés des EBE ont 50 % de chances en plus de suivre au moins une formation par rapport aux sortants des SIAE (Figure 2.37 gauche).<sup>27</sup> Ces formations ne sont pas qualifiantes : il s'agit principalement de formations « pour mieux faire son travail tous les jours », et dans une moindre mesure pour « mieux s'en sortir tous les jours ». Lorsque les salariés des EBE réalisent une formation certifiante, la probabilité d'obtenir le diplôme formation initiale, le lieu de naissance (France ou à l'étranger), le statut de Bénéficiaire de l'OETH, la situation d'emploi (sans emploi depuis 12 mois ou moins) et le type de zone d'habitation (rural/urbain).

27. La Figure 2.132 en Annexe C montre également que les salariés des EBE réalisent 0,14 formations en plus que les sortants des SIAE.

préparé est la même que pour les sortants des SIAE.

**Hétérogénéité des résultats.** Nous distinguons l'effet de l'EBE par rapport aux sortants de l'IAE en fonction de l'éloignement de l'emploi mesuré avant d'entrer en EBE ou SIAE. Dans les Figures ci-dessous, nous présentons les résultats pour l'échantillon d'individus qui étaient sans emploi depuis au moins 12 mois avant d'entrer en EBE ; ces personnes sont appariées à des personnes qui étaient sans emploi depuis 12 mois ou plus au moment de leur entrée en SIAE. Les résultats pour les personnes qui étaient sans emploi depuis moins de 12 mois sont également présentés.

Il apparaît que les résultats concernant l'effet de l'EBE sur le bien-être des salariés sont principalement tirés par les personnes initialement plus éloignées du marché du travail, bien que les différences entre les deux groupes ne soient pas significatives. Les personnes qui étaient sans emploi depuis au moins 12 mois à leur entrée en EBE sont significativement plus satisfaites de leur vie au moment de l'enquête que les sortants de l'IAE qui étaient dans une situation comparable à leur entrée en SIAE (centre et droite de la Figure 2.35). L'effet n'est pas significatif pour les personnes initialement moins éloignées du marché du travail.<sup>28</sup> La Figure 2.36 montre que les salariés des EBE initialement éloignés du marché du travail (panneau du centre) répondent également plus souvent que "cela va mieux" par rapport à leur entrée en EBE (39 % plus souvent que les sortants des SIAE dans la même situation initiale). La différence est moins importante pour les salariés d'EBE qui étaient initialement moins éloignés du marché du travail (panneau à droite) : ils répondent que "cela va mieux" par rapport à leur entrée en EBE 23 % plus souvent que les sortants de l'IAE dans la même situation initiale.

A l'inverse, l'effet de l'EBE sur l'entrée en formation est beaucoup plus fort pour les personnes les moins éloignées du marché du travail (Figure 2.37) ; à nouveau, la différence entre les deux sous-échantillons est rarement significative néanmoins. Les

---

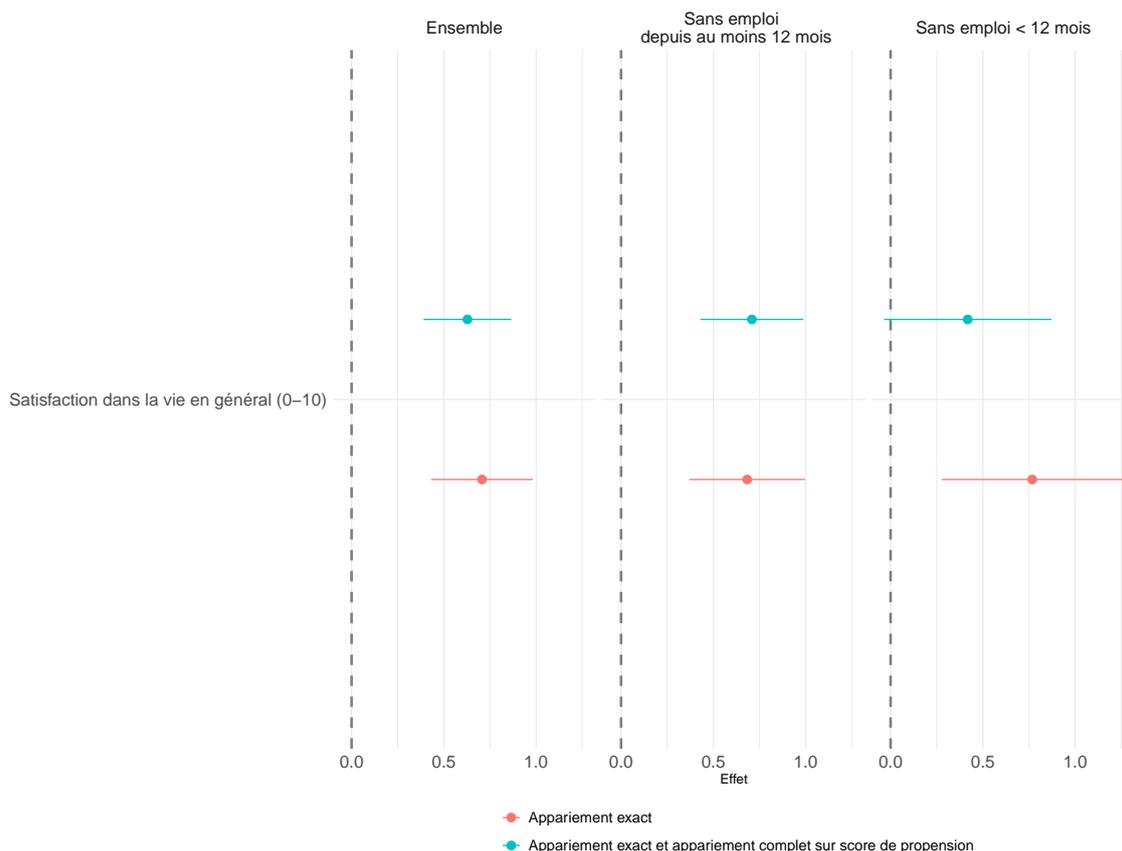
28. La différence de l'effet pour les groupes éloignés et peu éloignés du marché du travail n'est en revanche pas significative, ce qui motive l'interprétation de ces résultats avec prudence.

personnes qui étaient initialement au chômage depuis moins de 12 mois ont 72 % de chances en plus d’avoir suivi une formation que des sortants des SIAE comparables, contre 43 % pour les personnes sans emploi depuis au moins 12 mois.<sup>29</sup> Ces individus ont quasiment 3 fois plus de chances de faire une formation “pour mieux faire leur travail tous les jours” par rapport à des sortants des SIAE, contre deux fois pour les personnes éloignées du marché du travail (cette différence entre les deux groupes est la seule qui soit largement significative). À l’inverse, elles réalisent autant de formations diplômantes que des sortants des SIAE comparables, l’effet négatif mentionné précédemment étant tiré par les personnes initialement éloignées de l’emploi.

Nous présentons en Annexe C les résultats de l’estimation en distinguant les effets pour les hommes et les femmes. Les différences ne sont jamais significatives et les coefficients relativement plus comparables. On note néanmoins que l’effet sur le fait d’“aller mieux” est plutôt tiré par les hommes, tandis que l’accès à la formation est plus important pour les femmes.

---

29. La Figure 2.132 en Annexe C montre par ailleurs que les personnes initialement moins éloignées du marché du travail réalisent 0,21 formation supplémentaire par rapport à des sortants des SIAE comparables, contre 0,11 formation pour les personnes initialement sans emploi depuis plus de 12 mois.

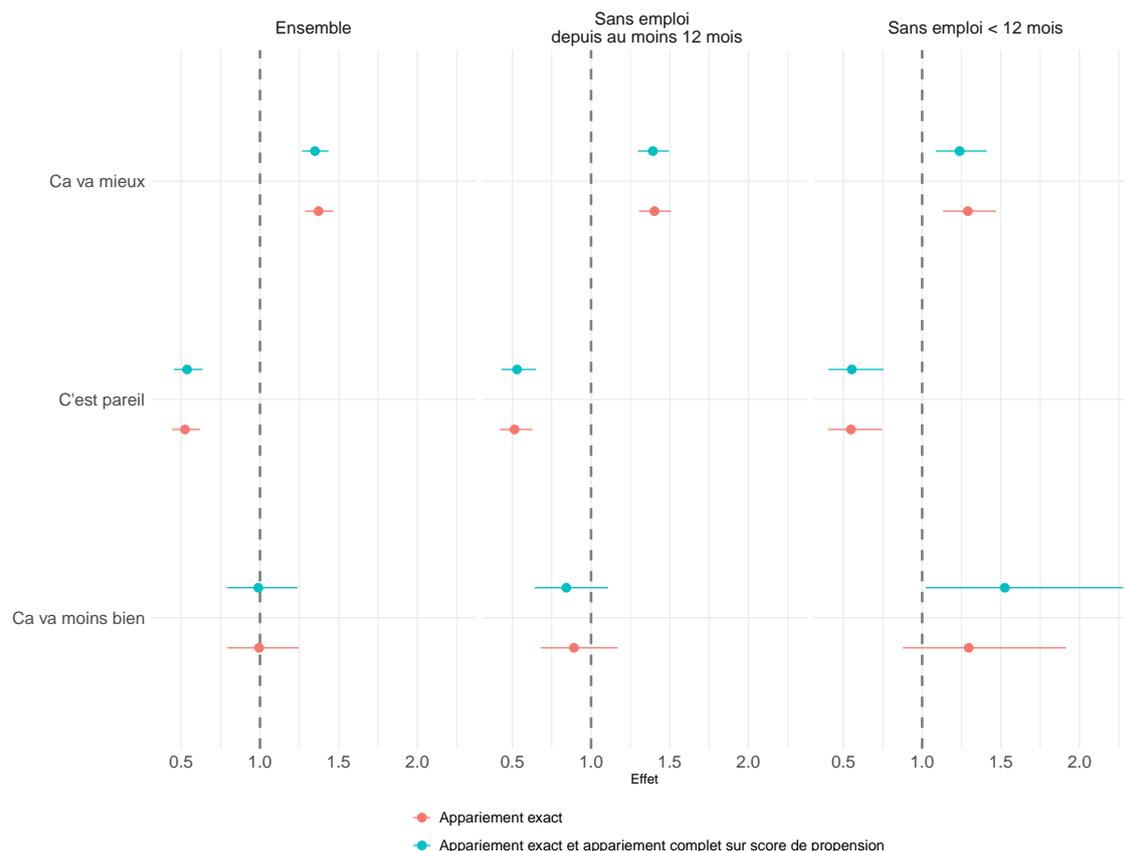


**FIGURE 2.35 – IAE : ‘Sur une échelle allant de 0 à 10, est-ce que vous êtes content de votre vie d’aujourd’hui?’**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

CHAMP : Individus entrés en EBE ou en SIAE entre 2022 et 2024.

NOTES : La figure présente le coefficient estimé du fait d’être (ou d’avoir été) salarié de l’EBE, par rapport aux sortants des SIAE. La variable dépendante est un indicateur de satisfaction dans la vie (entre 0 et 10). Les estimations sont basées sur trois échantillons différents : (i) l’échantillon complet, (ii) l’échantillon des personnes au chômage depuis 12 mois ou plus, (iii) l’échantillon des personnes au chômage depuis 11 mois ou moins. Nous présentons des résultats basés sur deux méthodologies différentes : l’appariement exact (en rose) et l’appariement exact et l’appariement par score de propension (en bleu clair).

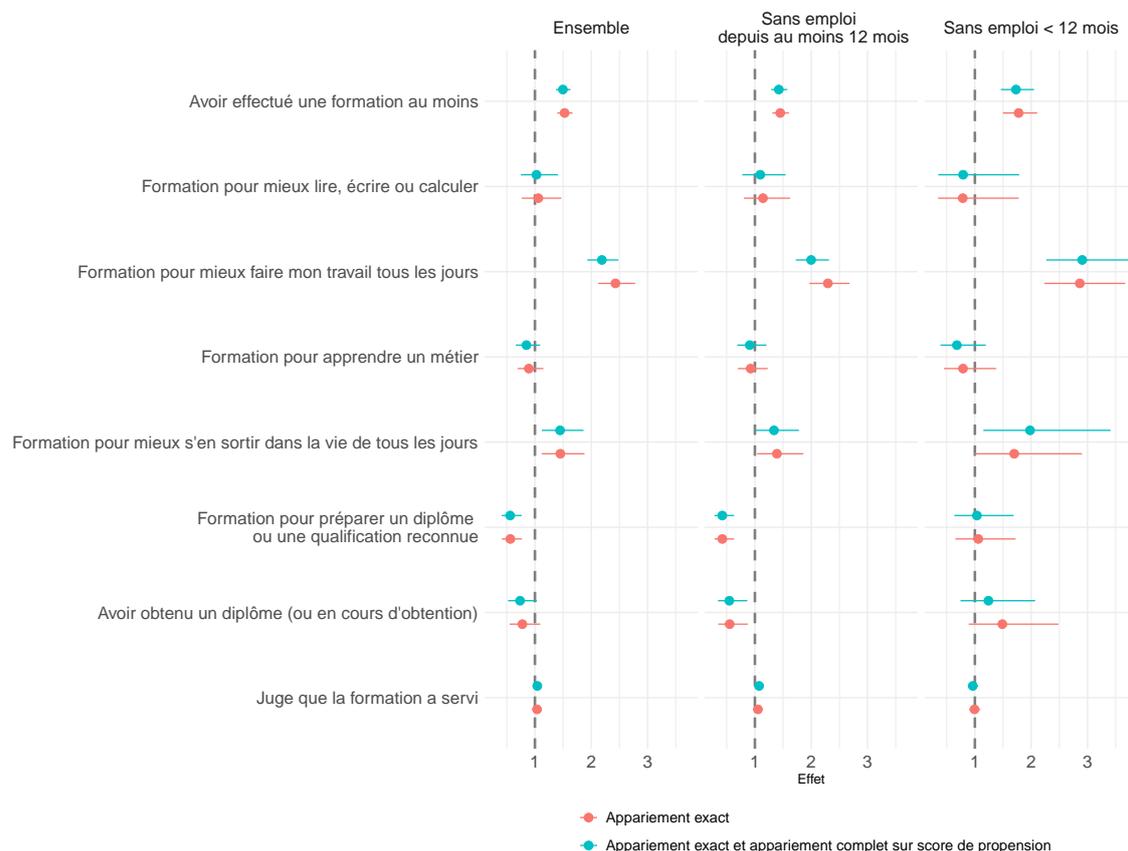


**FIGURE 2.36 – IAE : “Par rapport à avant [nom SIAE], diriez-vous que maintenant :”**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

CHAMP : Individus entrés en EBE ou en SIAE entre 2022 et 2024.

NOTES : La figure présente le coefficient estimé du fait d’être (ou d’avoir été) salarié de l’EBE, par rapport aux sortants des SIAE. La variable dépendante est une variable décrivant si la situation s’améliore ou non depuis l’entrée dans l’EBE. Les estimations sont basées sur trois échantillons différents : (i) l’échantillon complet, (ii) l’échantillon des personnes au chômage depuis plus de 12 mois, (iii) l’échantillon des personnes au chômage depuis 11 mois ou moins. Nous présentons des résultats basés sur deux méthodologies différentes : l’appariement exact (en rose) et l’appariement exact et l’appariement par score de propension (en bleu clair).



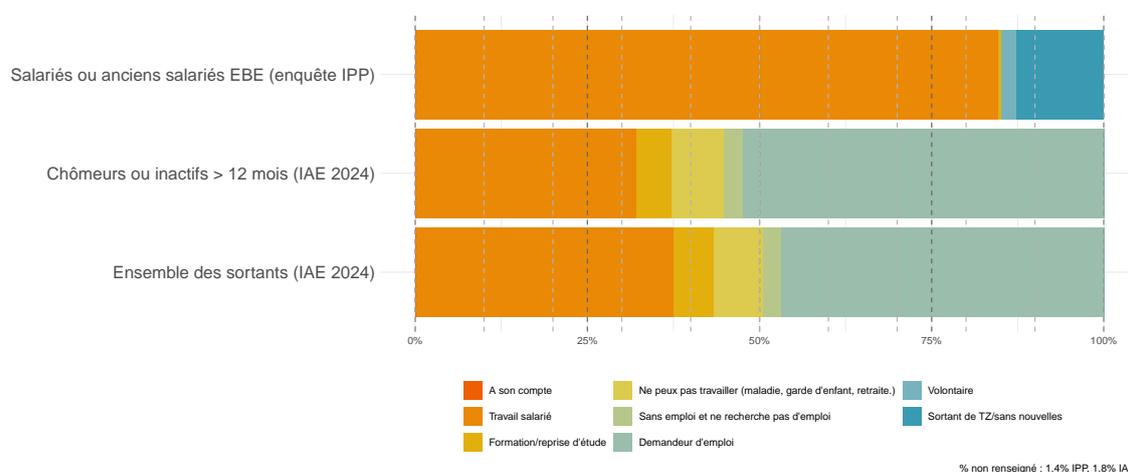
**FIGURE 2.37 – IAE : “Dans votre entreprise, est-ce que vous avez suivi des formations?”**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

CHAMP : Individus entrés en EBE ou en SIAE entre 2022 et 2024.

NOTES : La figure présente le coefficient estimé du fait d’être (ou d’avoir été) salarié de l’EBE, par rapport aux sortants des SIAE. Les variables dépendantes sont un ensemble de variables décrivant si l’individu a suivi des formations. Les estimations sont basées sur trois échantillons différents : (i) l’échantillon complet, (ii) l’échantillon des personnes au chômage depuis plus de 12 mois, (iii) l’échantillon des personnes au chômage depuis 11 mois ou moins. Nous présentons des résultats basés sur deux méthodologies différentes : l’appariement exact (en rose) et l’appariement exact et l’appariement par score de propension (en bleu clair).

**Discussion.** Comme décrit plus haut, les salariés ou anciens salariés d’EBE déclarent un niveau de bien-être plus élevé que les sortants de l’IAE ayant un profil similaire selon nos variables observables. Ces résultats reposent sur l’hypothèse que l’ensemble des spécificités individuelles sont prises en compte, ce qui constitue une hypothèse très forte : nous intégrons les différences de profil mentionnées dans la partie 2.3.1, mais certaines dimensions individuelles restent non observables. L’analyse réalisée dans cette partie montre cependant que les salariés d’EBE sont négativement sélectionnés par rapport aux sortants de l’IAE : dans ce cas, les résultats obtenus sur l’effet comparatif de TZCLD par rapport à l’IAE constitueraient une borne basse de l’effet réel. Ensuite, on peut comprendre que le niveau de bien-être des salariés d’EBE soit supérieur à celui des sortants de l’IAE car leur situation est différente au moment de l’enquête. La figure 2.38 présente la situation professionnelle des salariés ou anciens salariés d’EBE par rapport à celle des sortants de l’IAE, *au moment de l’enquête*. Mécaniquement, la majorité des personnes interrogées par l’IPP sont en emploi, car toujours employées par l’EBE. A l’inverse, les sortants de l’IAE ont terminé leur contrat au sein de la SIAE, ce qui peut expliquer un niveau moindre de bien-être. On peut donc interpréter le niveau différent de satisfaction entre ces deux groupes par le fait que l’expérimentation TZCLD offre un contrat à durée indéterminée aux salariés d’EBE, tandis que l’IAE permet d’obtenir un contrat pour une durée limitée.



**FIGURE 2.38 – Situation vis-à-vis de l’emploi à la date de l’enquête**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

CHAMP : Individus entrés en EBE ou en SIAE entre 2022 et 2024.

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la situation professionnelle des individus à la date de l’enquête. Les différentes modalités sont “A son compte, Travail salarié, Formation/reprise d’étude, Ne peut pas travailler (maladie, garde d’enfant, retraite), Sans emploi et ne recherche pas d’emploi, Demandeur d’emploi, Volontaire, Sortant de TZ/sans nouvelles”. Ces deux dernières modalités sont propres à l’enquête IPP.

## 2.4 Focus sur les sortants

Parmi les 1 557 salariés du champ de l'étude, 20 % sont sortis de leur EBE en avril 2025. Nous précisons dans cette partie les particularités de cette population (partie 2.4.1), les raisons de la sortie de l'EBE et leur trajectoire ensuite (section 2.4.2). Nous comparons enfin dans la partie 2.4.3 les réponses des sortants à l'enquête IPP à celles des personnes qui sont restées salariées en EBE.

### 2.4.1 Caractéristiques des sortants

Les sortants d'EBE présentent des caractéristiques sociodémographiques différentes de celles des personnes toujours salariées en EBE (Tableau 2.6). Ils sont plus souvent des hommes (60 % contre 44 %) et plus fréquemment nés en France (93 % contre 72 %). Ils semblent également un peu plus qualifiés : 28 % d'entre eux disposent d'un diplôme supérieur au baccalauréat, contre 22 % parmi les salariés toujours en poste en EBE, bien que cet écart ne soit pas statistiquement significatif.

Les personnes ayant quitté une EBE sont aussi plus souvent propriétaires de leur logement (32 % contre 17 %) et résident davantage en zone rurale (37 % contre 28 %). Elles vivent plus fréquemment seules, même si la différence avec les salariés en poste est à la limite de la significativité, et déclarent moins souvent avoir des enfants.

Par ailleurs, 22 % des sortants d'EBE étaient bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) au début de leur contrat, contre 13 % pour les personnes toujours salariées en EBE.

Enfin, la sortie de l'EBE intervient le plus souvent soit très tôt dans le parcours (moins d'un an après l'embauche), soit à l'issue de trois années passées dans la structure.

**TABLEAU 2.6 – Caractéristiques socio-démographiques des salariés des EBE, selon le statut de sortant**

	Statut au moment de l'enquête		p-value	Total N = 1,556
	EN EBE N = 1,256	Hors EBE N = 300		
Femme	56 %	40 %	0.003	53 %
Age à la date de l'enquête	49	49	0.8	49
Non renseigné (% du total)	0.1%	0%		0.1%
Né en France	72 %	93 %	<0.001	76 %
Type de privation d'emploi			0.4	
Partielle	8 %	8 %		8 %
Régulière	20 %	26 %		21 %
Totale	72 %	66 %		71 %
Non renseigné (% du total)	6.3%	1.6%		5.4%
BOETH au début du premier contrat	13 %	22 %	0.025	15 %
Salarié d'une EBE de la première vague d'habilitation	32 %	40 %	0.14	33 %
Années complètes passées en EBE			0.015	
0	17 %	25 %		18 %
1	34 %	31 %		33 %
2	28 %	15 %		25 %
3	6 %	13 %		7 %
4 ans et +	16 %	16 %		16 %
Niveau de diplôme le plus élevé (Info IPP+Fonds)			0.4	
Supérieur au bac	22 %	28 %		23 %
Bac / Cap	52 %	51 %		52 %
Pas de diplôme/brevet	26 %	21 %		25 %
Non renseigné (% du total)	5.7%	5.0%		5.6%
Propriétaire de son logement	17 %	32 %	0.001	20 %
Non renseigné (% du total)	6.4%	5.2%		6.2%
Individu seul dans le logement	27 %	35 %	0.12	28 %
Non renseigné (% du total)	3.3%	3.7%		3.4%
Individu seul dans le ménage	44 %	45 %	0.8	44 %
Non renseigné (% du total)	3.3%	3.7%		3.4%
Avoir des enfants	51 %	40 %	0.077	49 %
Non renseigné (% du total)	21%	12%		19%
Partenaire vivant dans le ménage			0.9	
Oui, avec une personne qui vit dans le logement	44 %	43 %		44 %
Oui, avec une personne qui ne vit pas dans le logement	4 %	5 %		4 %
Non	52 %	52 %		52 %
Non renseigné (% du total)	7.9%	4.6%		7.3%
Etre en couple à la date de l'enquête	48 %	48 %	>0.9	48 %
Non renseigné (% du total)	7.9%	4.6%		7.3%
Marié/pacsé	35 %	28 %	0.2	34 %
Non renseigné (% du total)	9.0%	7.5%		8.7%
Zone rurale (Info Habitat + EBE)	28 %	37 %	0.088	30 %

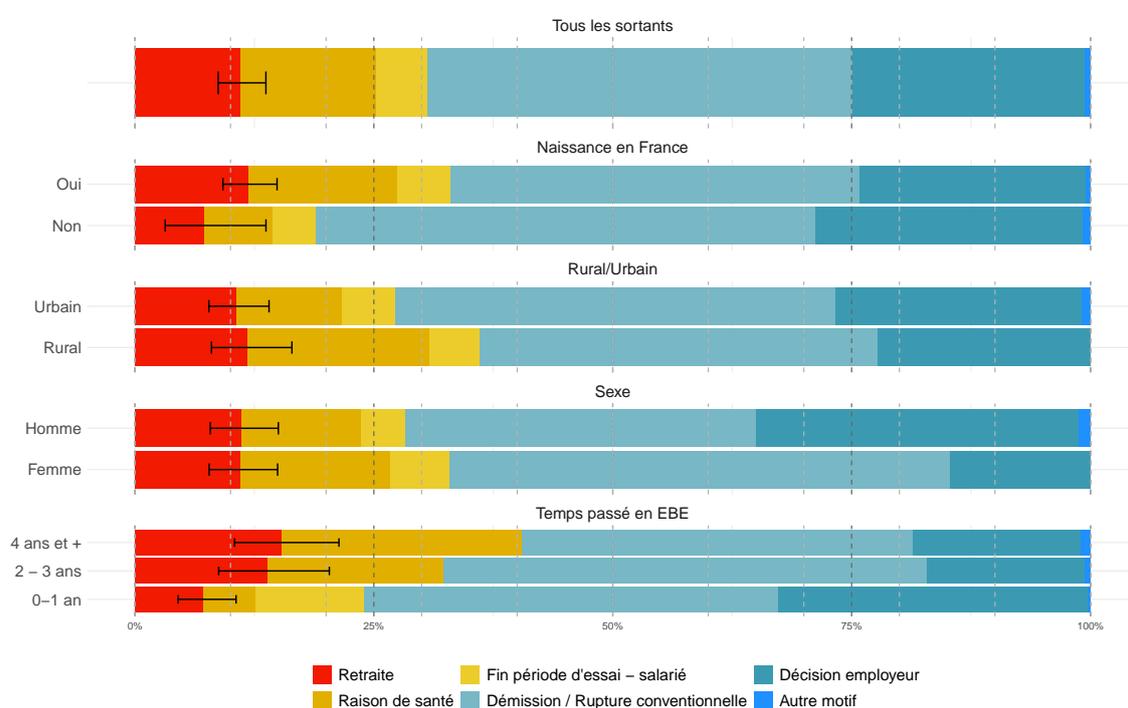
SOURCE : Données sur les salariés des EBE transmises par ETZCLD.

NOTES : Le tableau indique le nombre d'individus par caractéristique et leur part par rapport au total de la colonne.

## 2.4.2 Parcours des sortants

### 2.4.2.1 Motif de sortie de l'EBE

La Figure 2.39 présente les motifs de sortie des personnes qui sont parties de l'EBE. Le Tableau 2.23 en Annexe C présente la liste exhaustive des différents motifs de sortie transmis par le fonds, pour l'ensemble des sortants. Dans l'analyse qui suit, nous regroupons ces différents motifs en 6 catégories.



**FIGURE 2.39 – Motif de sortie selon les caractéristiques des sortants**

SOURCE : Données sur les salariés des EBE transmises par ETZCLD.

NOTES : La figure décrit, pour l'ensemble des salariés de l'EBE et pour différents sous-ensembles de salariés, la part des individus en fonction de la raison de la sortie (en différentes couleurs). Les barres noires représentent l'intervalle de confiance à 95 % pour la proportion de "Retraite".

Parmi les 300 sortants de notre échantillon, près de la moitié ont quitté l'EBE de leur propre initiative, suite à une rupture conventionnelle ou à une démission (Figure 2.39). Ensuite, un peu moins de 25 % sont partis à la suite d'un licenciement ou après la fin de la période d'essai à l'initiative de l'employeur (motif "décision employeur" dans le graphique). Les autres motifs de sortie sont le départ à la retraite (11 %) et les raisons de santé (12 %); certaines personnes peuvent également être décédées.

Nous présentons aussi dans la Figure 2.39 l'hétérogénéité des motifs de sortie selon certaines caractéristiques des sortants. Les personnes nées en France quittent plus souvent l'EBE pour partir à la retraite que celles nées à l'étranger (différence non significative, liée à la faiblesse de l'échantillon) ou pour des raisons de santé. Par ailleurs, par rapport aux femmes salariées, les hommes sortent plus fréquemment de l'EBE à cause d'un licenciement ou de la fin de la période d'essai décidée par l'employeur. Enfin, de façon assez mécanique, la probabilité de partir à la retraite ou pour des raisons de santé augmente avec l'ancienneté dans l'EBE, dans la mesure où cette dernière est corrélée à l'âge.

### 2.4.2.2 Trajectoire

Le Tableau 2.7 présente la trajectoire des sortants d'EBE, telle qu'elle est connue par les EBE.<sup>30</sup>

**TABLEAU 2.7 – Devenir des sortants**

	<b>N = 658</b>
Volontaire	26 (4.0 %)
En EBE/en SIAE	2 (0.3 %)
CDD (hors EBE)	23 (3.5 %)
CDI (hors EBE)	56 (8.5 %)
Création d'activité	29 (4.4 %)
Formation / autre dispositif	17 (2.6 %)
Plus volontaire	186 (28 %)
Plus éligible	146 (22 %)
Sans nouvelles	173 (26 %)

SOURCE : Données sur les salariés des EBE transmises par ETZCLD et enquête IPP.

NOTES : Le tableau indique le nombre d'individus par caractéristique et leur part par rapport au total de la colonne.

Parmi les 658 sortants d'EBE, 19 % ont connu une sortie "positive" identifiée par l'EBE : 12 % sont employés dans une entreprise en CDD ou CDI, 4 % ont créé leur activité, et moins de 3 % suivent une formation ou participent à un dispositif

---

30. Le fonds TZCLD a décrit le processus de mise à jour de cette information de la façon suivante. La sortie de l'EBE est détectée automatiquement via le système d'information du fonds ; ensuite, une notification est envoyée au CLE indiquant que la personne n'est plus en EBE, et qu'il est nécessaire d'indiquer son statut à jour. Le CLE reprend ainsi contact avec la personne et met à jour son statut dans le système d'information.

d’insertion. Une autre part non négligeable (28 %) n’est plus considérée comme “volontaire”, c’est-à-dire qu’elle n’est plus accompagnée par TZCLD et est impliquée dans d’autres projets, sans que ces derniers ne soient connus. Certaines personnes ne sont plus considérées éligibles à l’emploi en EBE (22 %) ; c’est le cas si elles ont déménagé, sont parties à la retraite ou sont décédées. Enfin, la situation actuelle de plus d’un quart des sortants n’est pas connue.

### **2.4.3 Santé et bien-être des sortants**

Dans cette partie, nous comparons les réponses à l’enquête IPP des sortants d’EBE à celles des personnes qui sont toujours salariées par une EBE au moment de l’enquête. Nous présentons ensuite l’effet d’être sortant d’EBE sur le bien-être et la santé des répondants à l’enquête IPP : de la même façon que dans la Section 2.2.4 l’idée est d’identifier la corrélation entre les réponses à l’enquête et le fait d’être sortant, en contrôlant par différentes caractéristiques observables.

#### **2.4.3.1 Statistiques descriptives**

Nous comparons dans cette partie les réponses des sortants à l’enquête IPP par rapport à celles des personnes toujours salariées par une EBE. Nous présentons également les résultats en fonction du motif de sortie des individus, mais la faiblesse de l’échantillon limite l’interprétation de ces résultats. Globalement, les sortants semblent en moins bonne santé que les personnes encore salariées en EBE. Ces personnes se déclarent en moins bonne santé (Figure 2.40) et sont plus limitées physiquement dans la vie quotidienne (Figure 2.41) que les personnes restées dans l’EBE. Les sortants d’EBE souffrent plus souvent d’une maladie chronique ou d’un problème de santé persistant (Figure 2.42), et sont moins couverts par une complémentaire santé privée (figure 2.49). Ils bénéficient de la Complémentaire santé solidaire (CSS) dans les mêmes proportions que les personnes qui sont toujours en EBE (figure 2.50).

Les sortants d'EBE sont moins satisfaits de leur vie que les personnes toujours salariées en EBE (Figure 2.43) et semblent plus isolés. Ils indiquent par exemple se sentir plus souvent seuls (Figure 2.44) que les autres. Néanmoins, les sortants d'EBE déclarent pouvoir demander de l'aide à leur entourage au moins aussi souvent que les non-sortants, voire plus souvent (Figure 2.45), voient aussi fréquemment leur famille (Figure 2.46) et plus souvent leurs amis (Figure 2.47). Ils sont moins souvent fiers d'eux (figure 2.48).

Ces différents constats peuvent résulter de l'effet du passage en EBE : par exemple, les anciens salariés des EBE pourraient ne pas être satisfaits de cette expérience professionnelle. On peut également envisager que les personnes quittent l'EBE car elles sont négativement sélectionnées en termes d'état de santé ou de bien-être.

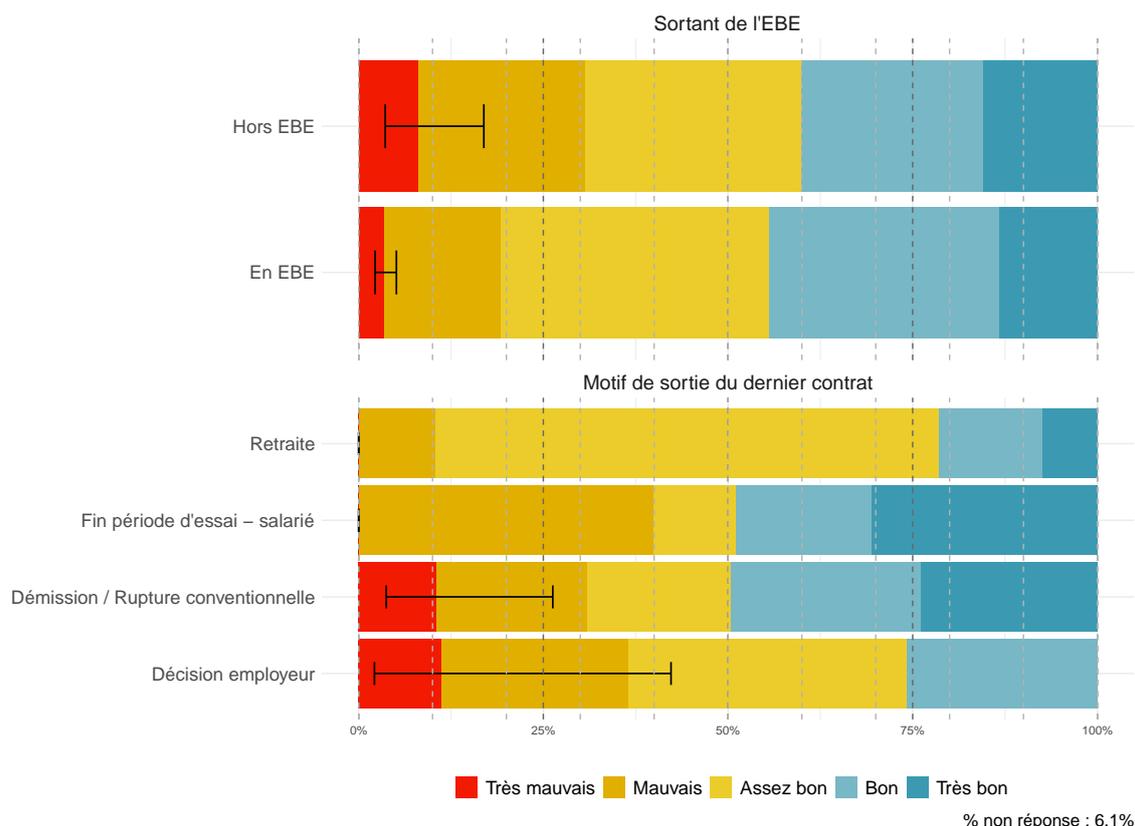
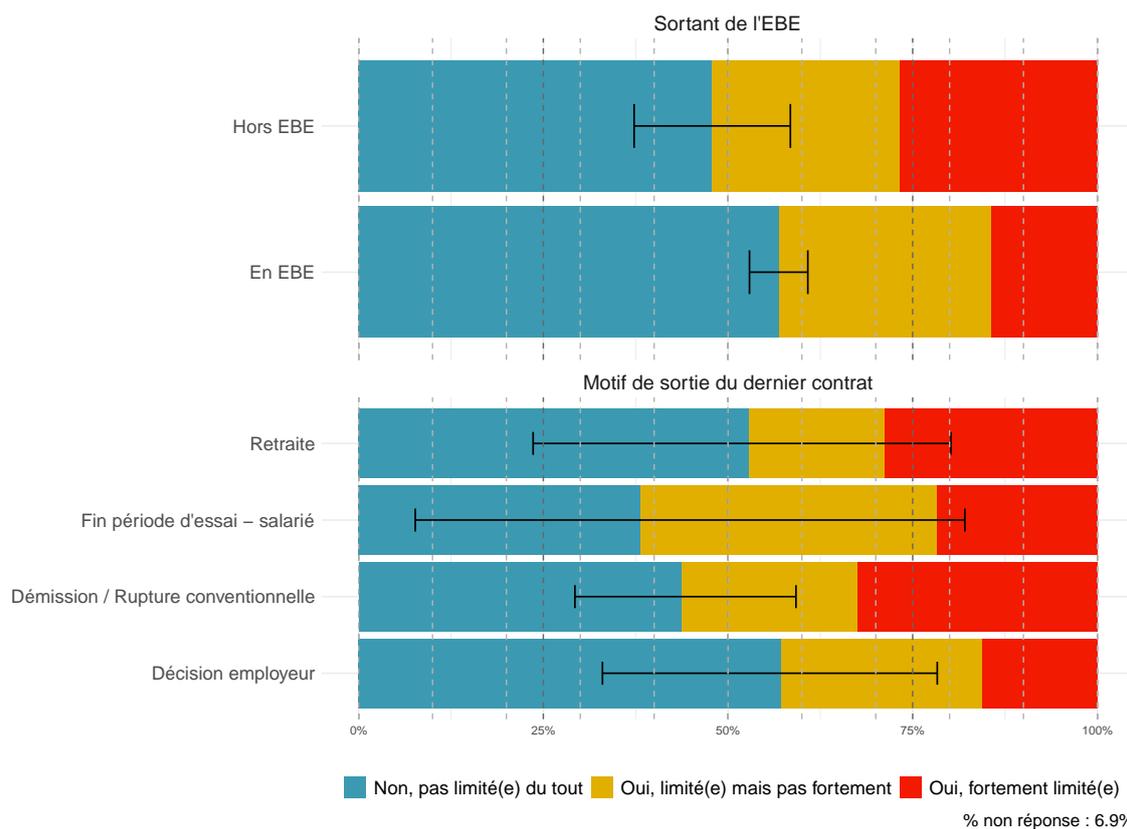


FIGURE 2.40 – Sortants : “Comment est votre état de santé en général?”

SOURCE : Données sur les salariés des EBE transmises par ETZCLD et enquête IPP.

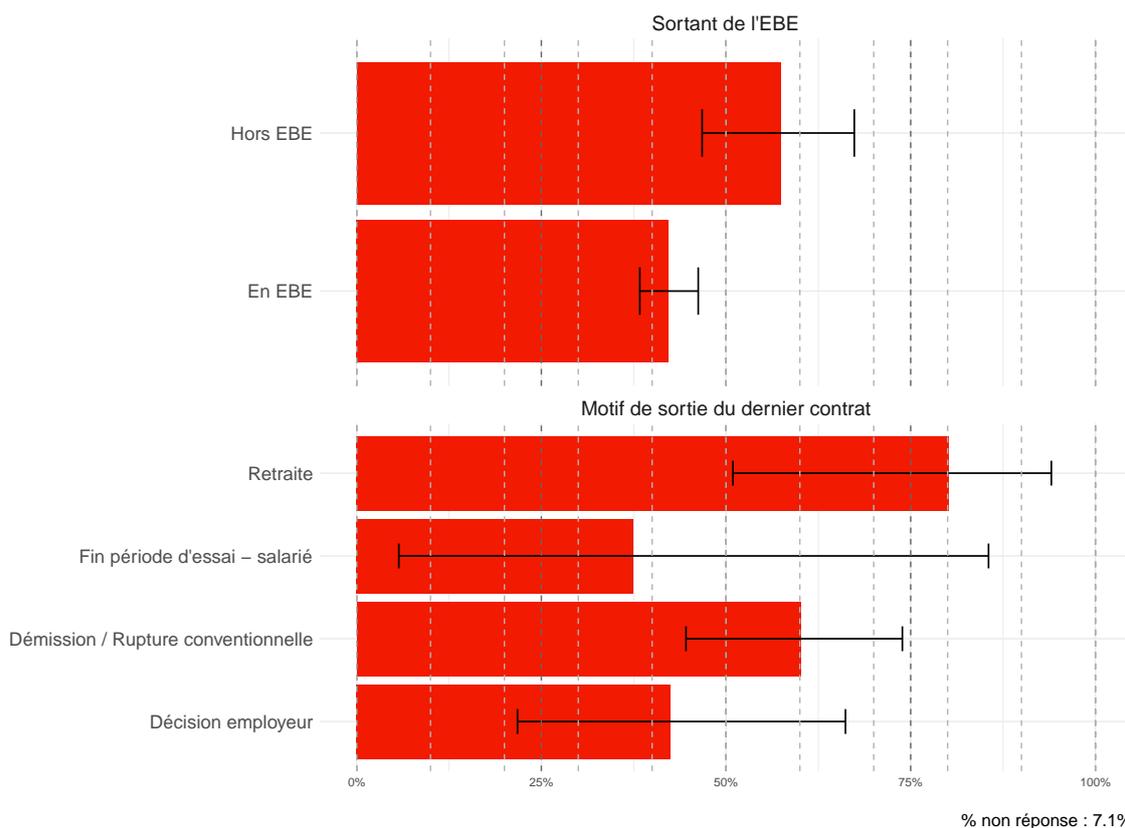
NOTES : La première figure compare les réponses des personnes encore en EBE à celles de celles qui en sont sorties. La deuxième figure distingue les réponses des individus selon le motif de sortie de l'EBE. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.41 – Sortants : “Est-ce que vous êtes limité(e), depuis au moins 6 mois, à cause d’un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement?”**

SOURCE : Données sur les salariés des EBE transmises par ETZCLD et enquête IPP.

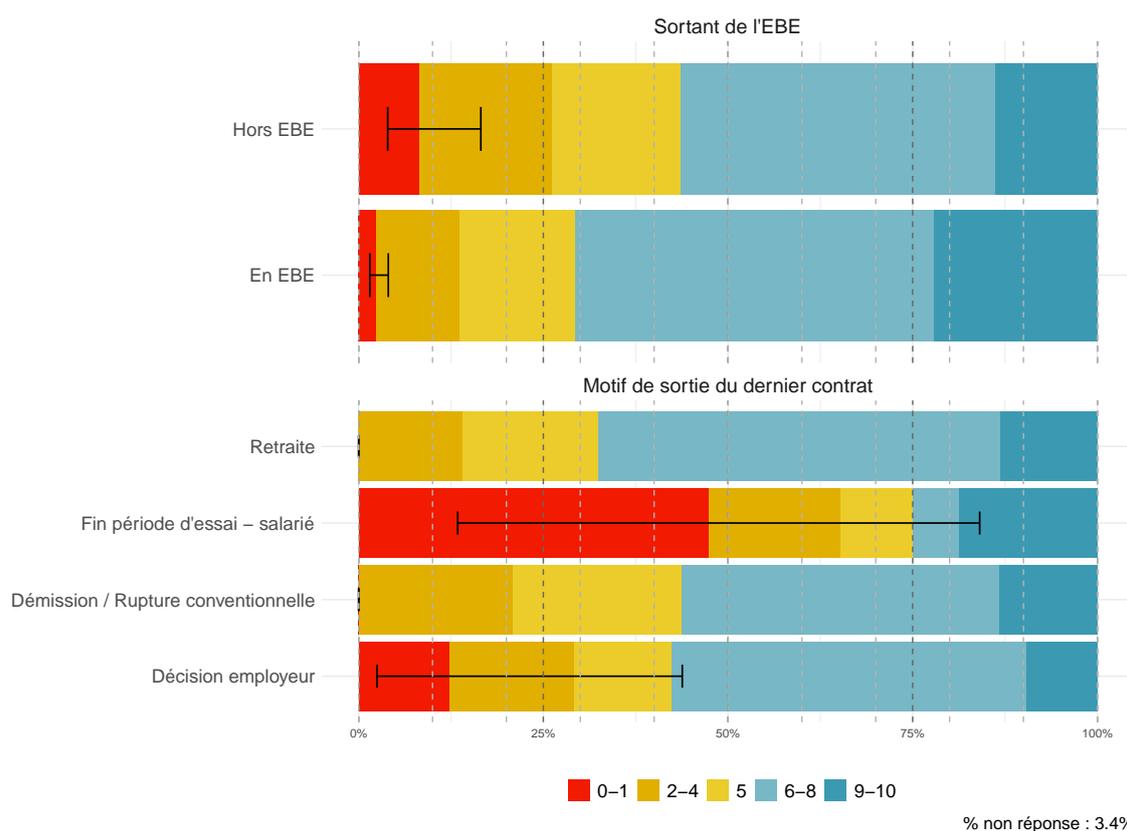
NOTES : La première figure compare les réponses des personnes encore en EBE à celles de celles qui en sont sorties. La deuxième figure distingue les réponses des individus selon le motif de sortie de l’EBE. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.42 – Sortants : “Est-ce que vous avez une maladie ou un problème de santé chronique ou qui est là depuis longtemps?” (Oui)**

SOURCE : Données sur les salariés des EBE transmises par ETZCLD et enquête IPP.

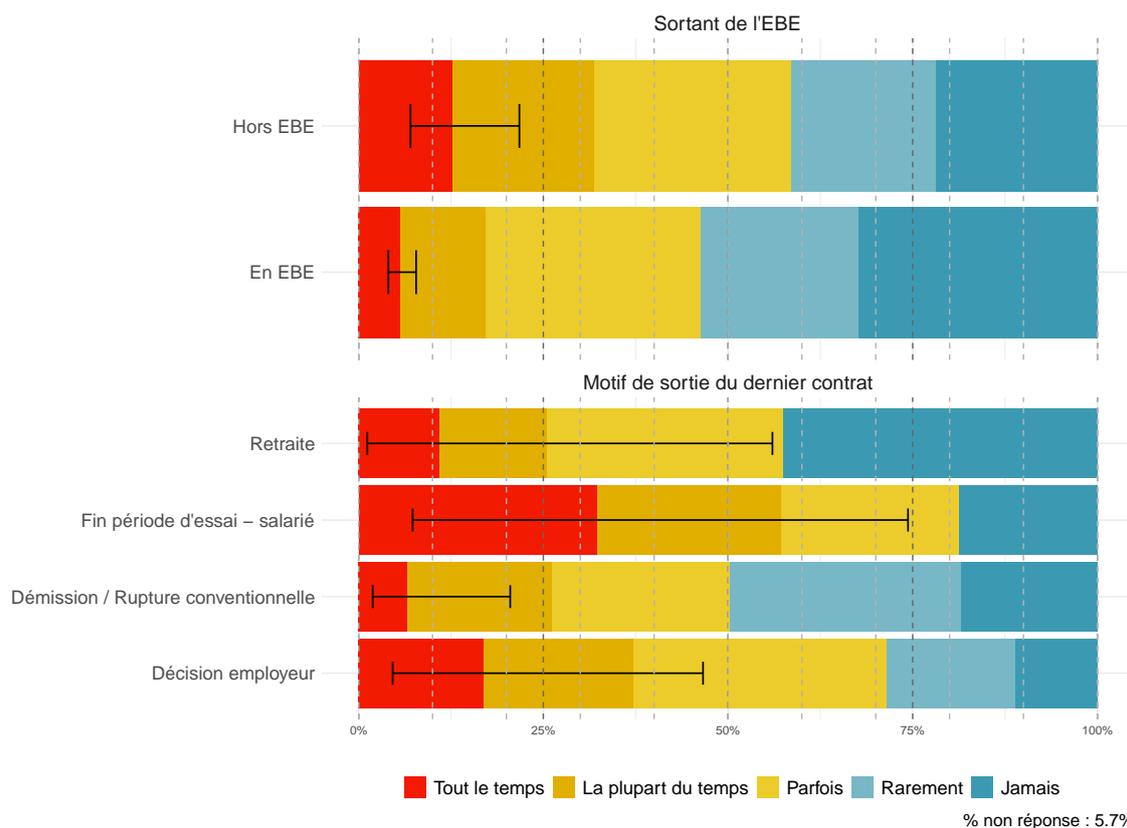
NOTES : La première figure compare les réponses des personnes encore en EBE à celles de celles qui en sont sorties. La deuxième figure distingue les réponses des individus selon le motif de sortie de l'EBE. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.43 – Sortants : “Sur une échelle allant de 0 à 10, est-ce que vous êtes content de votre vie d’aujourd’hui?”**

SOURCE : Données sur les salariés des EBE transmises par ETZCLD et enquête IPP.

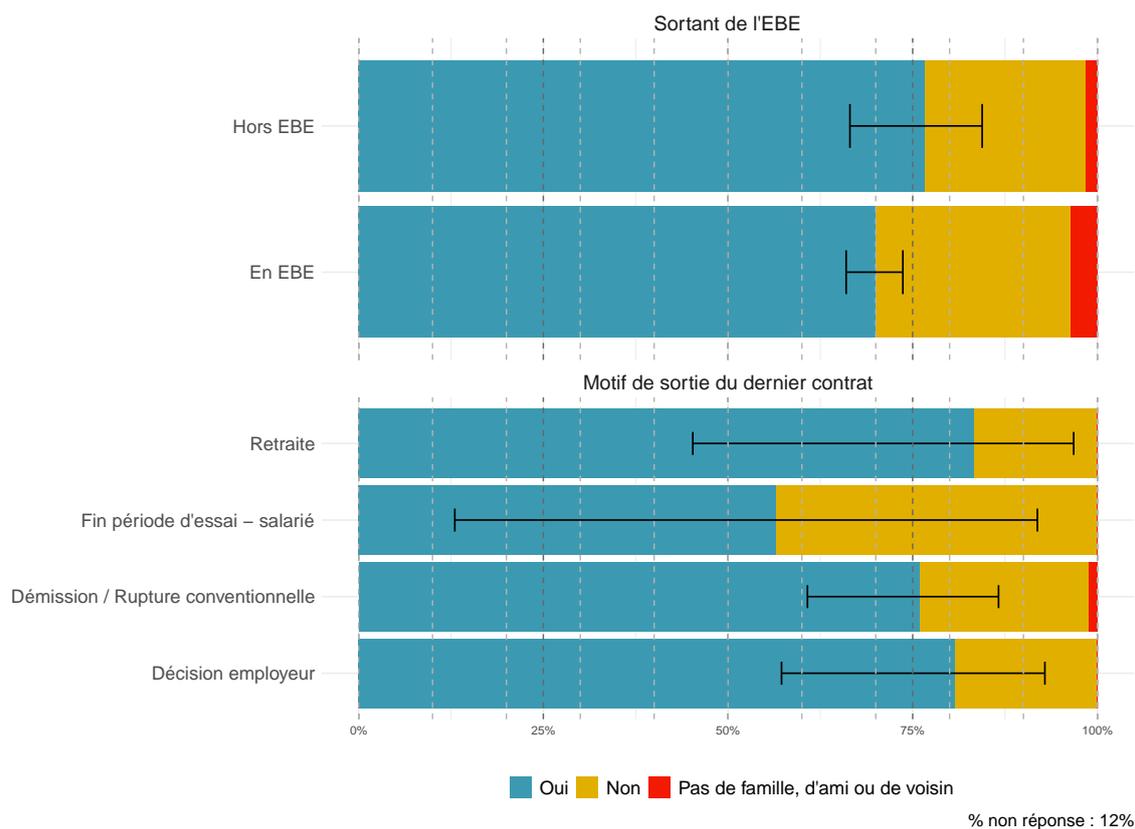
NOTES : La première figure compare les réponses des personnes encore en EBE à celles de celles qui en sont sorties. La deuxième figure distingue les réponses des individus selon le motif de sortie de l’EBE. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.44 – Sortants : “Dans les 4 dernières semaines, est-ce que vous vous êtes senti(e) seul(e) ?”**

SOURCE : Données sur les salariés des EBE transmises par ETZCLD et enquête IPP.

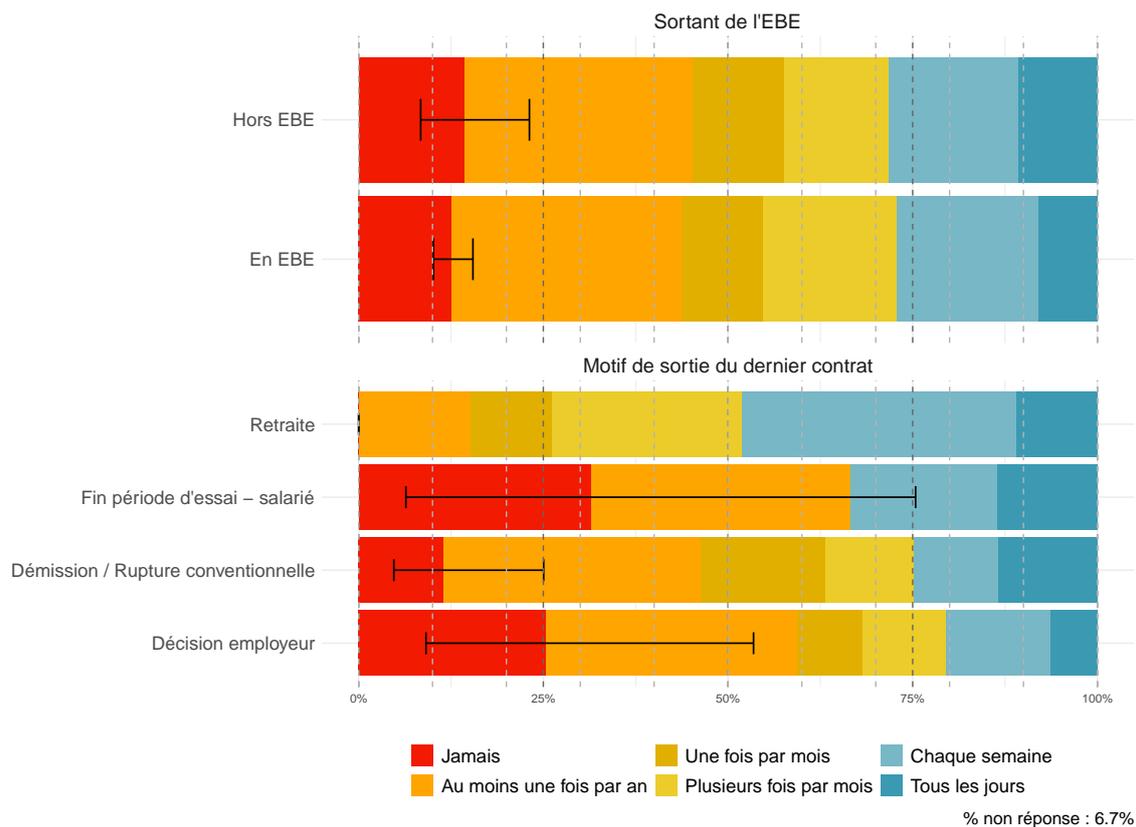
NOTES : La première figure compare les réponses des personnes encore en EBE à celles de celles qui en sont sorties. La deuxième figure distingue les réponses des individus selon le motif de sortie de l'EBE. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.45 – Sortants : “Est-ce que vous avez de la famille, des amis ou des voisins à qui vous pouvez demander de l’aide morale, matérielle (des objets) ou financière (de l’argent) ?”**

SOURCE : Données sur les salariés des EBE transmises par ETZCLD et enquête IPP.

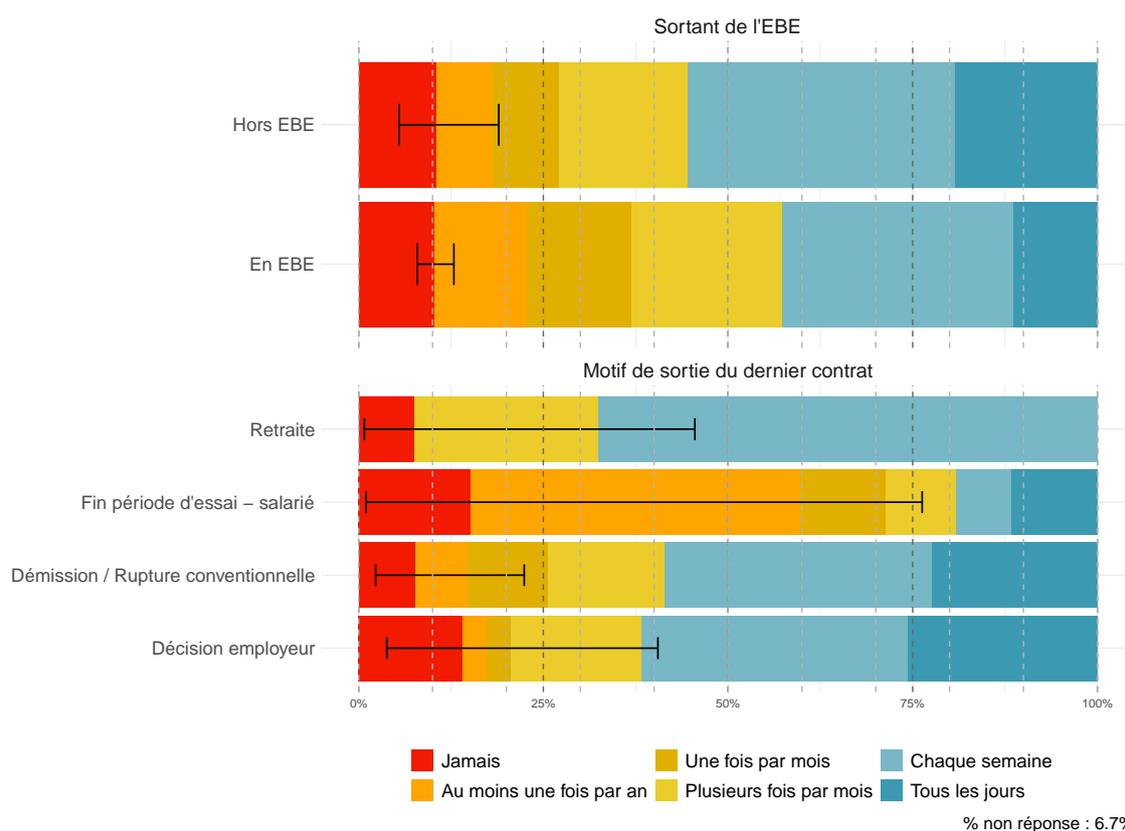
NOTES : La première figure compare les réponses des personnes encore en EBE à celles de celles qui en sont sorties. La deuxième figure distingue les réponses des individus selon le motif de sortie de l’EBE. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.46 – Sortants : “Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous avez vu votre famille (ne prenez pas en compte la famille qui habite dans votre logement) ?”**

SOURCE : Données sur les salariés des EBE transmises par ETZCLD et enquête IPP.

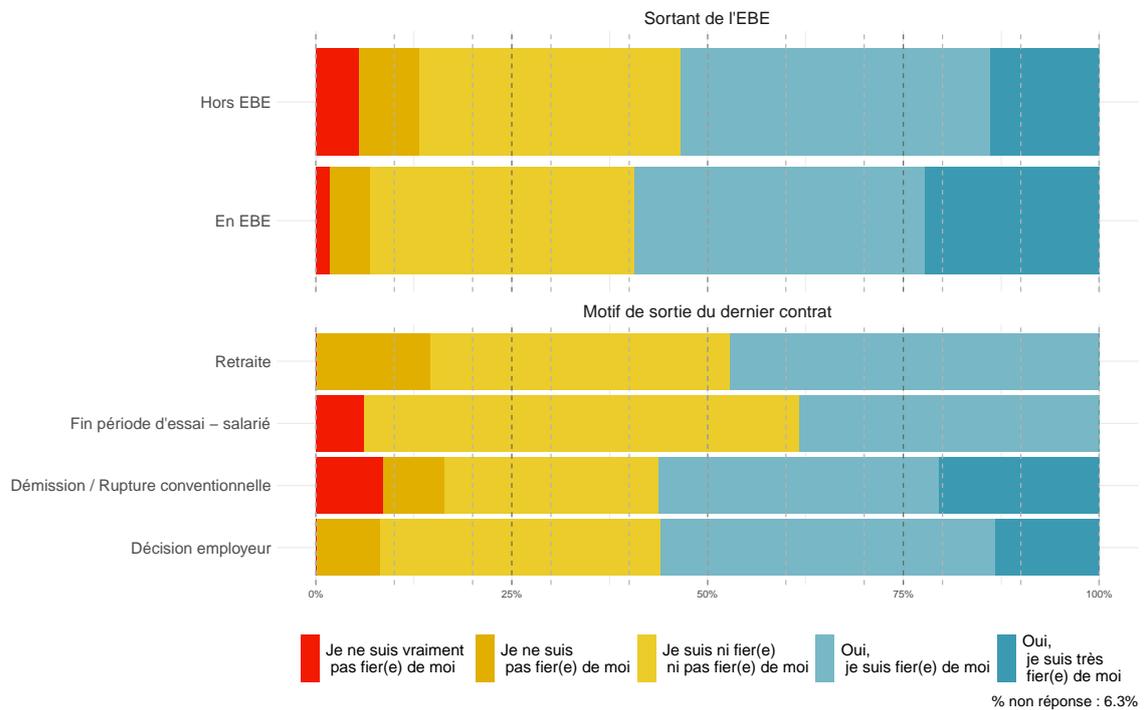
NOTES : La première figure compare les réponses des personnes encore en EBE à celles de celles qui en sont sorties. La deuxième figure distingue les réponses des individus selon le motif de sortie de l'EBE. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.47 – Sortants : “Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous avez vu des amis ?”**

SOURCE : Données sur les salariés des EBE transmises par ETZCLD et enquête IPP.

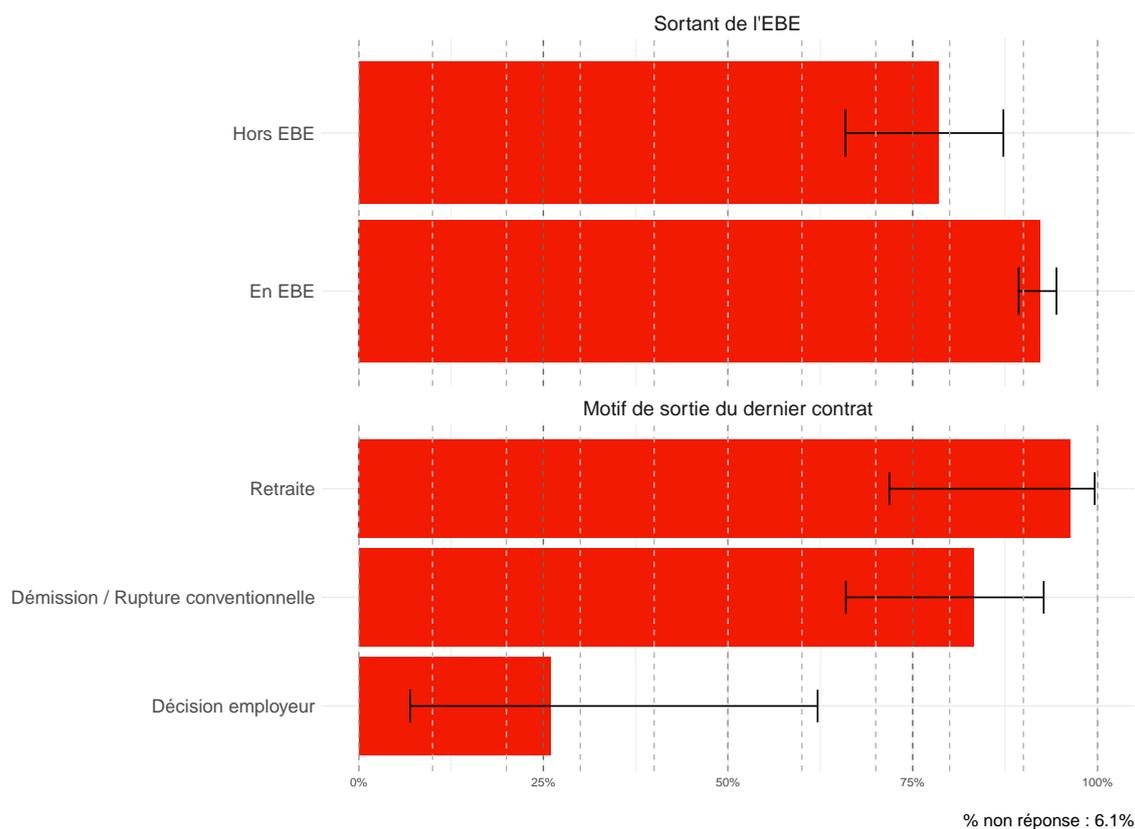
NOTES : La première figure compare les réponses des personnes encore en EBE à celles de celles qui en sont sorties. La deuxième figure distingue les réponses des individus selon le motif de sortie de l'EBE. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.48 – Sortants : “Est-ce que vous êtes fier(e) de vous?”**

SOURCE : Données sur les salariés des EBE transmises par ETZCLD et enquête IPP.

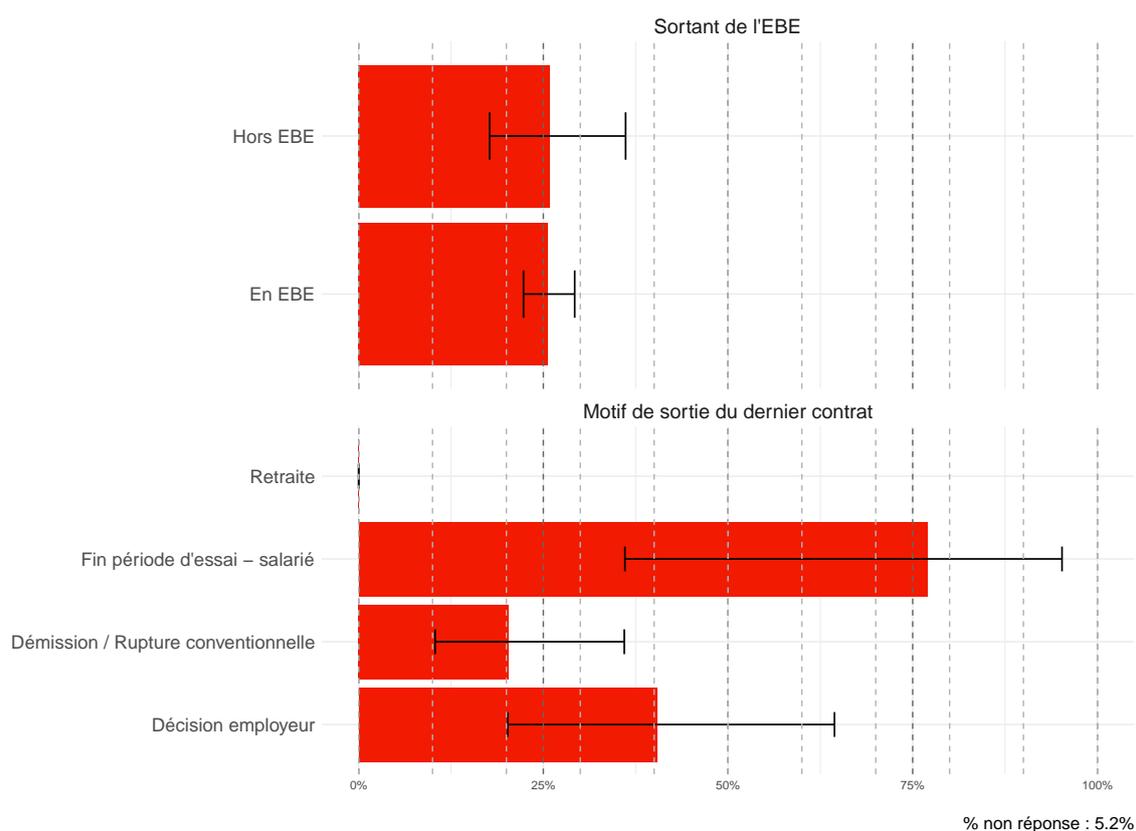
NOTES : La première figure compare les réponses des personnes encore en EBE à celles de celles qui en sont sorties. La deuxième figure distingue les réponses des individus selon le motif de sortie de l'EBE. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.49 – Sortants : “Est-ce que vous avez une complémentaire santé privée, appelée « mutuelle », qui complète les remboursements de la Sécurité sociale?” (Oui)**

SOURCE : Données sur les salariés des EBE transmises par ETZCLD et enquête IPP.

NOTES : La première figure compare les réponses des personnes encore en EBE à celles de celles qui en sont sorties. La deuxième figure distingue les réponses des individus selon le motif de sortie de l’EBE. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.50 – Sortants : “Aujourd’hui, est-ce que vous avez la CSS (complémentaire santé solidaire) ?” (Oui)**

SOURCE : Données sur les salariés des EBE transmises par ETZCLD et enquête IPP.

NOTES : La première figure compare les réponses des personnes encore en EBE à celles de celles qui en sont sorties. La deuxième figure distingue les réponses des individus selon le motif de sortie de l’EBE. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.

### 2.4.3.2 Les principales caractéristiques des sortants toutes choses égales par ailleurs

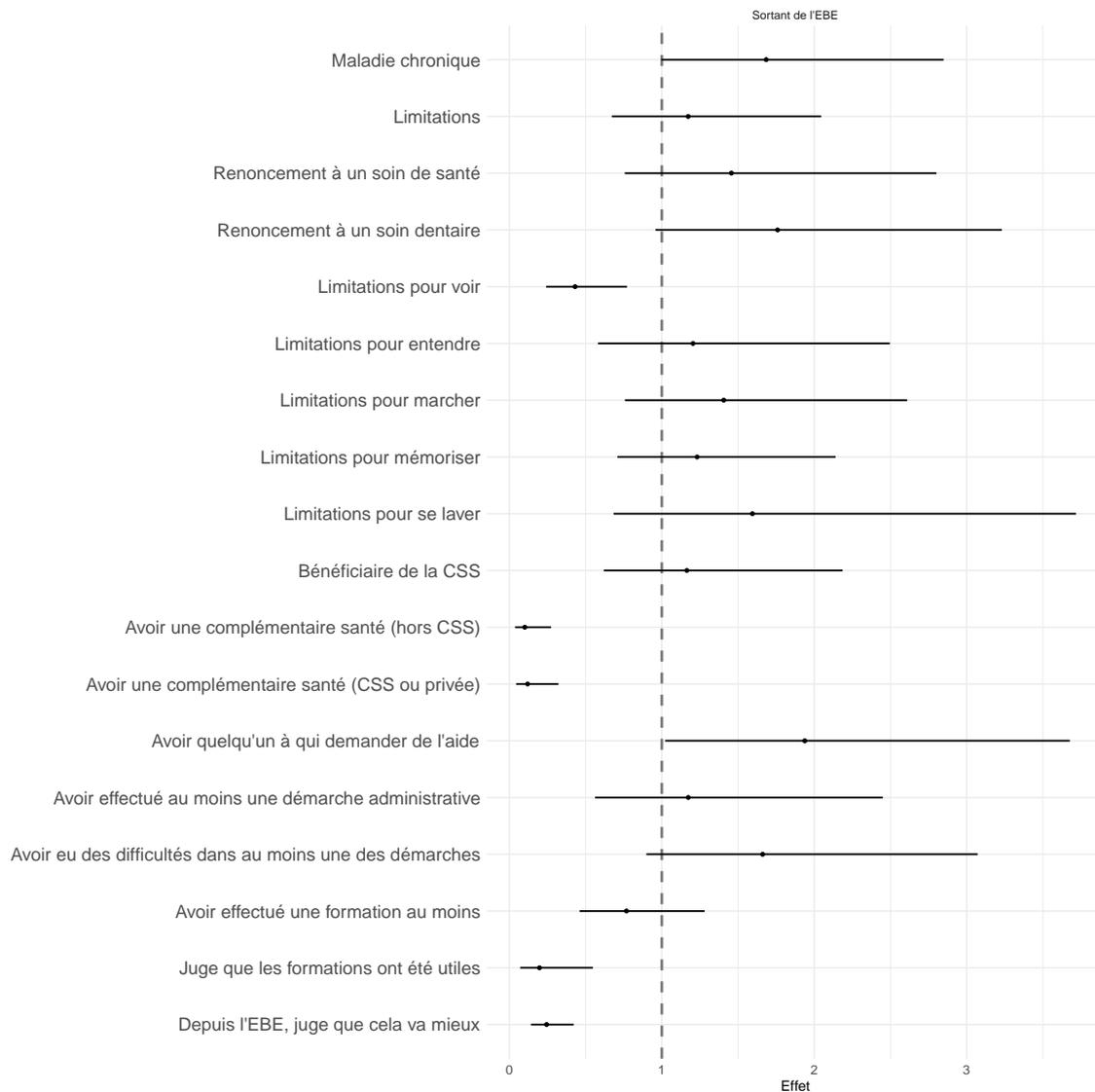
Nous présentons dans cette partie l'effet d'être sortant d'une EBE sur le bien-être et la santé des répondants de l'enquête IPP. De la même façon que dans la Section 2.2.4 il s'agit d'une approche "toutes choses égales par ailleurs" pour identifier la corrélation entre ces indicateurs et le fait d'être sortant, contrôlant par différentes caractéristiques observables<sup>31</sup>.

La Figure 2.51 présente les résultats des estimations logit, lorsque la variable de résultat est binaire, et la Figure 2.52 ceux des estimations par la méthode des moindres carrés. Une fois les différentes caractéristiques observables prises en compte, l'effet "sortant d'EBE" apparaît moins marqué que ne le laissent penser les statistiques descriptives. Il est difficile de déterminer si ces personnes sont significativement en moins bonne santé que les autres, car l'état de santé est en moyenne comparable pour les sortants et les personnes toujours salariées en EBE. On peut cependant souligner que les sortants d'EBE ont 68 % de risques supplémentaires d'être atteints d'une maladie chronique ou d'un problème de santé durable (l'effet est quasiment statistiquement différent de 0).

Les sortants des EBE sont également moins satisfaits de leur vie que les personnes encore en EBE, et déclarent que "cela va moins bien" au moment de l'enquête, depuis leur sortie de l'EBE. Ils/elles ressentent aussi plus fréquemment un sentiment de solitude que les autres, bien qu'ils/elles aient plus souvent des interactions avec leurs amis.

---

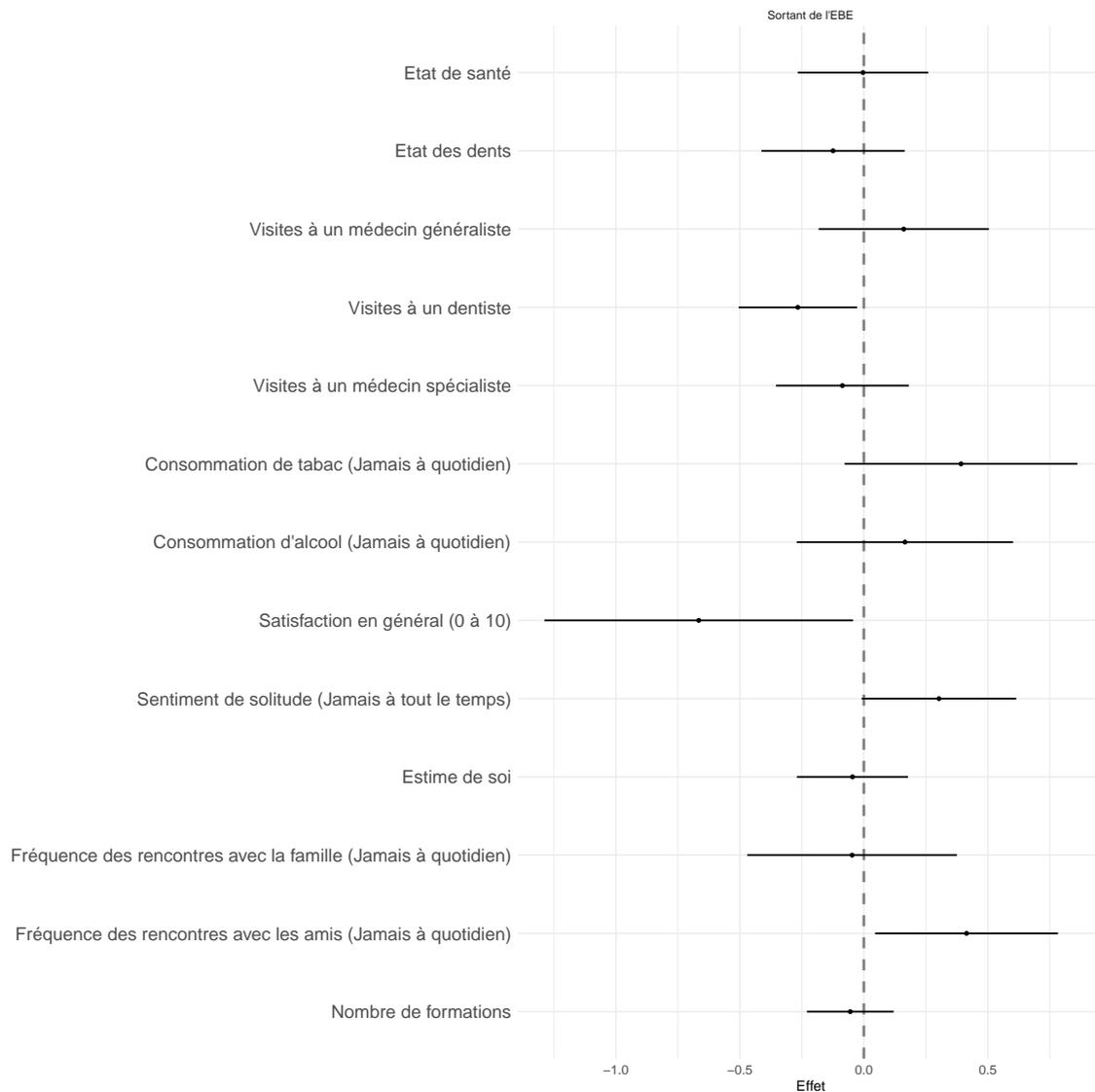
31. Comme pour la section 2.2.4 lorsque l'estimation concerne uniquement l'échantillon IPP, nous contrôlons pour l'âge, le sexe, le diplôme, la naissance en France, être propriétaire de son logement, situation de handicap, vivre en ménage seul, avoir des enfants, avoir son partenaire présent dans le ménage, résider en zone rurale.



**FIGURE 2.51 – Effet des variables liées à l'EBE, logit**

SOURCE : Données sur les salariés des EBE transmises par ETZCLD et enquête IPP.

NOTES : La figure présente le coefficient estimé sur une variable identifiant les personnes sortant de l'EBE sur diverses mesures de la santé individuelle. Des intervalles de confiance à 95 % sont également indiqués autour de chaque coefficient.



**FIGURE 2.52 – Effet des variables liées à l'EBE, OLS**

SOURCE : Données sur les salariés des EBE transmises par ETZCLD et enquête IPP.

NOTES : La figure présente le coefficient estimé sur une variable identifiant les personnes sortant de l'EBE sur diverses mesures de la santé individuelle. Des intervalles de confiance à 95 % sont également indiqués autour de chaque coefficient.



## CONCLUSION GÉNÉRALE

En conclusion, ce rapport propose une analyse en deux volets de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée », en s'intéressant à la fois au fonctionnement des Entreprises à But d'Emploi (EBE) et aux trajectoires des personnes qu'elles embauchent. Du point de vue économique, les EBE affichent des résultats modestes, en cohérence avec leur mission sociale de réintégration des personnes durablement privées d'emploi (PPDE). On observe toutefois une amélioration progressive de leurs performances avec l'expérience. La performance économique modeste des EBE par rapport à des entreprises classiques et la nature complémentaire de leurs activités par rapport à celles des entreprises locales suggèrent une absence d'effet concurrentiel négatif.

Du point de vue des bénéficiaires, l'expérimentation permet d'atteindre un public particulièrement éloigné de l'emploi, souvent confronté à des freins importants tels que des problèmes de santé ou d'isolement. Si certains salariés semblent plus proches du marché du travail, ils rencontrent malgré tout des obstacles spécifiques, liés notamment à leur genre ou à leur origine. L'étude souligne que certains profils peuvent rester trop en difficulté pour bénéficier pleinement de l'expérimentation, ce qui peut les conduire à quitter l'EBE. L'ensemble de ces résultats met ainsi en lumière le potentiel du programme TZCLD pour favoriser l'inclusion, tout en soulignant les limites et défis à relever pour accompagner durablement les publics les plus éloignés de l'emploi. La comparaison avec le dispositif de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) montre que toutes choses égales par ailleurs les salariés des EBE sont plus satisfaits

que les sortants de l'IAE. Cela peut s'expliquer par le fait que les salariés d'EBE accèdent à un emploi à contrat à durée indéterminée, tandis que les bénéficiaires de l'IAE sont interrogés une fois que leur contrat dans la Structure d'insertion par l'activité économique est terminé.

# ANNEXE A

## Éléments supplémentaires concernant les données exploitées

### Identifier les secteurs d'activité

Le tableau ci-dessous présente quelques exemples de recodage d'activités EBE par des secteurs de la NAF (*nomenclature d'activités française*).

**TABLEAU 2.8 – Recodage des activités EBE par secteurs NAF**

Titre d'activité	NAF 2 chiffres	NAF 4 chiffres
Production maraîchère biologique	Culture et production animale, chasse et services annexes	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules
Prestation agricole	Culture et production animale, chasse et services annexes	Activités de soutien aux cultures
Bois de chauffage solidaire	Sylviculture et exploitation forestière	Exploitation forestière
Transformation de produits agricoles - Conserverie	Industries alimentaires	Autre transformation et conservation de fruits et légumes
Confection textile	Fabrication de textiles	Préparation de fibres textiles et filature
Ameublement	Fabrication de meubles	Fabrication d'autres meubles
Collecte/tri de biodéchets	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération	Récupération de déchets triés

NOTES : Exemples de recodage des activités des EBE par secteurs de la classification de la NAF sur la période 2021-2023.

## Les données INSEE-BIC-IS

La première source de données au niveau administratif que nous utilisons est la base INSEE-BIC-IS pour la période 2010-2023. Cet ensemble de données décrit les déclarations de toutes les entreprises concernées par l'impôt sur les sociétés (IS) et les bénéfices industriels et commerciaux (BIC).<sup>32</sup> Ces données permettent notamment de reconstituer les principales variables du bilan d'un large ensemble d'entreprises françaises. Pour être plus précis, ce que nous appelons INSEE-BIC-IS comprend en réalité 3 jeux de données différents accessibles via le CASD (*Centre d'accès sécurisé aux données*) : 1) BIC-RN (*Bénéfices industriels et commerciaux - régime normal*) qui portent sur l'ensemble des déclarations des bénéfices industriels et commerciaux du régime normal entre 2010 et 2016 ;<sup>33</sup> 2) BIC-RS (*Bénéfices industriels et commerciaux - régime simplifié*) portent sur l'ensemble des déclarations des bénéfices industriels et commerciaux du régime simplifié entre 2010 et 2016 ;<sup>34</sup> 3) BIC-IS (*Bénéfices industriels et commerciaux - tous régimes*) cela inclut les données sur les entreprises soumises à la fois au régime normal et au régime simplifié à partir de 2016. Il convient de noter que les données INSEE-BIC-IS excluent les microentreprises, mais celles-ci nous intéressent moins car elles sont difficilement comparables aux EBE.

Nous exploitons cette base de données pour trois raisons. Premièrement, nous vérifions la validité des bilans des EBE fournis par le Fonds : nous comparons les valeurs

---

32. Autrement dit, elles contiennent tous les éléments fiscaux non répétables de l'ensemble des formulaires suivants : 2031 ; 2065 ; 2033A, 2033B, 2033C, 2033D, 2033E ; 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058A, 2058B, 2058C.

33. Autrement dit, il comprend les éléments fiscaux des formulaires 2050 à 2059G. Le régime réel normal est un régime d'imposition qui s'applique sur les bénéfices et sur la TVA. Le régime réel normal concerne les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés. Pendant la période 2023-2025, il est le régime par défaut des entreprises dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à : (i) 840 000 € hors taxes pour les opérations de vente de marchandises, objets, fournitures et denrées à emporter ou à consommer sur place, fourniture de logement (hors location meublée, meublé de tourisme, gîte rural et chambre d'hôtes) ; (ii) 254 000 € hors taxes pour les activités de prestations de services.

34. Autrement dit, il comprend les éléments fiscaux des formulaires 2033A à 2033G. Le régime réel simplifié est le régime d'imposition qui s'applique de droit aux entreprises soumises à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés dont le chiffre d'affaires est (pendant la période) : (i) compris entre 188 700 € et 840 000 € pour les activités de commerce et de fourniture de logement ; (ii) compris entre 77 700 € et 254 000 € pour les entreprises de prestation de services.

remplies dans les bilans à celles des données INSEE-BIC-IS lorsque l'EBE est incluse dans cette base de données. Elles permettent de corriger certains problèmes spécifiques rencontrés dans les données du Fonds comme détaillé dans la Section 2.4.3.2. Deuxièmement, cette base de données nous permet d'identifier un échantillon d'entreprises comparables aux EBE. Troisièmement, nous pouvons identifier les entreprises basées à proximité des EBE pour étudier l'impact plus large des EBE sur l'économie locale.

En ce qui concerne ces données, nous devons principalement uniformiser les noms des variables entre les trois sous-ensembles de données différents (BIC-RN, BIC-RS et BIC-IS). Nous procédons au nettoyage des données INSEE-BIC-IS en mettant à jour les identifiants géographiques à l'année 2024<sup>35</sup> et en sélectionnant les entreprises situées en France métropolitaine (hors DROM-COM).

### **Utilisation des données INSEE-BIC-IS pour ajuster les bilans des EBE**

Les données INSEE-BIC-IS nous permettent de corriger certains problèmes spécifiques rencontrés dans les données du Fonds. Plus précisément, les données comptables des EBE pour la période 2017-2020 (en format papier) sont incomplètes pour trois entreprises : SCIC Laine, La Fabrique et La Fabrique de l'Emploi.

En particulier, les données de 2020 pour La Fabrique et de 2018 pour SCIC Laine sont uniquement exprimées en termes nets, alors que nous avons besoin de valeurs brutes. De plus, les données de 2019-2020 pour SCIC Laine présentent des incohérences par rapport à INSEE-BIC-IS, notamment en ce qui concerne la valeur ajoutée. Dans ces cas spécifiques, nous avons privilégié les valeurs issues d'INSEE-BIC-IS, considérées comme plus fiables.

Par ailleurs, les données de 2020 et 2021 pour La Fabrique de l'Emploi posent un problème particulier, car cet EBE a changé de statut en cours d'année 2020, passant

---

35. Nous mettons à jour les codes INSEE des communes chaque année afin de prendre en compte les fusions ou suppressions de communes ayant lieu jusqu'en 2024.

d'une association à une entreprise privée. Cela entraîne deux difficultés. D'une part, les bilans de 2020 ne couvrent que la période jusqu'en septembre 2020, tandis que ceux de 2021 incluent les données d'octobre 2020 à décembre 2021. D'autre part, les données comptables INSEE-BIC-IS pour cet EBE en 2021 ne prennent en compte que l'année 2021, conformément à leur méthodologie.

Pour corriger cela, nous avons exploité les deux sources de données de manière complémentaire : nous avons soustrait les données INSEE-BIC-IS de 2021 aux variables comptables de 2021 (fournies par le Fonds) afin d'extraire les trois derniers mois de 2020, que nous avons ensuite réintégrés dans les bilans de 2020. Cette approche nous permet d'attribuer correctement les valeurs comptables aux périodes correspondantes.

Notez que ces problèmes ne se posent que pour ces EBE spécifiques au cours de ces années spécifiques, alors que les données du bilan des EBE restantes sont correctes.

### **L'échantillon de comparaison d'entreprises dans les données INSEE-BIC-IS**

Dans cette Section, nous présentons un ensemble d'échantillons utilisés pour comparer les EBE à des entreprises similaires, afin de donner un ordre de grandeur de leurs résultats économiques. Nous identifions quatre échantillons de comparaison.

Le premier regroupe des entreprises du secteur privé très proches des EBE, notamment parce qu'elles sont implantées dans la même zone d'emploi. Le deuxième rassemble des entreprises privées présentant des caractéristiques comparables, mais sans exigence de localisation dans la même zone d'emploi — cet échantillon est donc moins strict. Enfin, nous incluons un échantillon de structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) ainsi qu'un échantillon d'entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS).

**Entreprises du secteur privé : définition d'échantillon plus stricte.** Nous utilisons les données INSEE-BIC-IS pour identifier un échantillon d'entreprises compa-

rables aux EBE selon les critères suivants : localisation dans la même zone d'emploi, appartenance au même secteur d'activité à deux chiffres, ancienneté équivalente en termes d'années, et taille comparable en termes de masse salariale.<sup>36</sup> Le Tableau 2.9 présente les 30 EBE pour lesquels au moins une correspondance a été trouvée dans INSEE-BIC-IS.

**TABLEAU 2.9 – Nombre d'entreprises de comparaison : INSEE-BIC-IS - procédure de correspondance plus stricte**

EBE	Nombre d'entreprises de comparaison
Blosn'Up	1
SEQUOIA	1
ZouVaï	1
EBECOB	2
ECLOZ	2
La Boite d'à Côte	2
La Fabrique de l'Emploi	2
La Ferme de Lucien	2
Papiole	2
Engagés	3
BAM EMPLOIS SERVICES	4
DECLIC ET DES CLAPS	4
Emerjean	4
Bross Up	5
SCIC Laine	5
Ô'ser	6
JOB'EBE	7
LA BARAKAJOBS	8
SOLEEO	9
Pep's Trièves	12
Jardins Solidaires	14
Elan	15
Sainty Plaine Actions	24
La Pioche	31
Caps comme Noue	35
La Compagnie du 20e	37
13 Avenir	46
Activ'18	107
Emile et Rosa	149
Pour un driot à l'emploi à Pantin	622

CHAMP : Sous-ensemble des EBE pour lequel on peut identifier une entreprise de comparaison dans INSEE-BIC-IS, basé sur la procédure de correspondance plus stricte.

NOTES : Les entreprises de comparaison sont identifiées comme des entreprises basées dans la même zone d'emploi, opérant dans le même secteur à deux chiffres, ayant la même ancienneté et une taille comparable en termes d'emploi.

Pour la plupart d'entre elles, plusieurs entreprises sont identifiées comme « comparables ». Nous affichons les résultats pour les 1 162 entreprises de comparaison dans

36. Nous définissons six classes de taille d'entreprise en fonction de la masse salariale en équivalent temps plein (ETP) : la première regroupe les entreprises de moins de 2 employés en ETP, la deuxième celles de 2 à moins de 10, la troisième de 10 à moins de 50, la quatrième de 50 à moins de 250, la cinquième de 250 à moins de 5000, et la sixième celles de 5000 salariés et plus.

les figures de la Section 1.2.6 lorsque nous présentons des données sur les entreprises de comparaison.

Les entreprises de comparaison appariées sont un sous-échantillon sélectionné de l'INSEE-BIC-IS. Le Tableau 2.10 décrit les caractéristiques des entreprises appariées utilisées dans la comparaison par rapport à l'ensemble des entreprises inclus dans l'échantillon complet INSEE-BIC-IS. En particulier, les entreprises de comparaison sélectionnées semblent avoir des résultats économiques moins forts par rapport au reste des entreprises INSEE-BIC-IS en matière de résultat d'exploitation, bien qu'elles aient en moyenne un chiffre d'affaires et une valeur ajoutée plus élevés.

**TABLEAU 2.10 – Description des entreprises de comparaison - BIC-IS - procédure de correspondance plus stricte**

	Moyenne dans l'échantillon de comparaison	Moyenne dans l'échantillon complet	Différence entre moyennes	statistique <i>t</i>	valeur <i>p</i>
Chiffre d'affaires	2 793 405,30 €	2 510 527,80 €	282 877,44 €	0,49	0,62
Valeur ajoutée	721 747,75 €	101 0981,40 €	-289 233,63 €	-1,59	0,11
Achats intermédiaire	2 194 027,80 €	1 551 567,30 €	642 460,63 €	1,05	0,29
Salaires, traitements, et charges sociales	448 779,50 €	1 010 410,40 €	-561 630,88 €	-4,14	0,00
Marge brute	1 633 240,40 €	2 178 786,80 €	-545 546,31 €	-0,96	0,34
Résultat d'exploitation	194 085,63 €	20 617,04 €	173 468,58 €	1,68	0,09
Résultat d'exploitation avant impôts	243 234,03 €	47 428,99 €	195 805,05 €	1,88	0,06
Résultat d'exploitation avant subventions	216 490,33 €	26 499,92 €	189 990,41 €	1,82	0,07
Subventions d'exploitation	22 404,71 €	5 882,88 €	16 521,83 €	1,82	0,07
Capital	2 256 597,00 €	621 122,94 €	1 635 474,10 €	8,39	0,00
Impôts et taxes	49 148,42 €	26 811,95 €	22 336,47 €	3,11	0,00
Emploi ETP (DADS-Postes)	7,25	21,02	-13,77	-8,16	0,00
Ancienneté	11,57	4,28	7,29	102,27	0,00
Nombre d'établissements	1,44	1,02	0,42	8,40	0,00

CHAMP : Données INSEE-BIC-IS en 2023.

NOTES : Comparaison entre les entreprises sélectionnées comme groupe de comparaison pour les EBE selon la procédure de correspondance plus stricte (première colonne) et l'ensemble des autres entreprises (deuxième colonne, en excluant les entreprises décrites dans la première colonne). La troisième colonne indique la différence de moyennes entre ces deux groupes, la quatrième colonne présente la statistique *t* associée à cette différence, et la dernière colonne affiche la valeur *p* correspondante.

**Entreprises du secteur privé : définition d'échantillon moins stricte.** Ce deuxième échantillon d'entreprises comparables est constitué selon la même procédure que le précédent, mais sans imposer la condition que les entreprises soient situées dans la même zone d'emploi qu'une EBE. Le Tableau 2.11 présente les 60 EBE pour lesquels au moins une correspondance a été trouvée dans INSEE-BIC-IS.

**TABLEAU 2.11 – Nombre d’entreprises de comparaison : INSEE-BIC-IS -  
procédure de correspondance moins stricte**

EBE	Nombre d’entreprises de comparaison
La Fabrique de l’Emploi	1
TAF (Territoire d’Avenirs Fivois)	1
Val d’Emploi	1
ARIT-EBE	2
EBE Lodève - L’Abeille Verte	2
EBE du Pays Luzycois	4
Emerjean	5
EBE 58	6
ESPACEA	10
Entreprise Blaisoise à But d’Emploi	11
L’ABEL initiative	11
Au Coeur de l’Emploi	12
SFAIRE	12
Le Ressort	13
LES ATELIERS ANIGIENS	17
Acti’Val73	20
Enjoué	20
SEQUOIA	20
Nevez Amzer	22
Actypôles	23
Atipic	23
EBE Vaux d’Yonne	30
ESIAM	32
Les Comptoirs	33
BAM EMPLOIS SERVICES	35
EBE21	38
ASURE	42
ZouVai	42
AcSoMur	45
Blosn’Up	45
Bross Up	46
La Boite d’à Côté	51
INSERFAC	52
ECLOZ	56
Papiole	60
La Fabrique	62
Emile et Rosa	82
ActiviTeil	89
La Compagnie du 20e	116
Thiers Entreprise	159
Santy Plaine Actions	176
Caps comme Noue	193
13 Avenir	257
EBE Portes du Morvan	272
Engagés	433
SOLEEO	513
Elan	590
EBECOB	639
JOB’EBE	700
SCIC Laine	742
Activ’18	750
La Source	794
La Ferme de Lucien	800
La Pioche	866
Pep’s Trièves	934
DECLIC ET DES CLAPS	2098
Pour un droit à l’emploi à Pantin	2238
Jardins Solidaires	3200
Ô’ser	3868
LA BARAKAJOBS	4662

CHAMP : Sous-ensemble des EBE pour lequel on peut identifier une entreprise de comparaison dans INSEE-BIC-IS, basé sur la procédure de correspondance moins stricte.

NOTES : Les entreprises de comparaison sont identifiées comme des entreprises basées opérant dans le même secteur à deux chiffres, ayant la même ancienneté et une taille comparable en termes d’emploi.

Pour la plupart d'entre elles, plusieurs entreprises sont identifiées comme « comparables ». Nous identifions en tout 26 076 entreprises de comparaison, soit en moyenne 435 entreprises par EBE (la médiane indique que chaque EBE est comparée à 46 entreprises). Nous affichons les résultats pour les 26 076 entreprises de comparaison dans les figures de la Section 1.2.6 lorsque nous présentons des données sur les entreprises de comparaison.

Comme avec l'échantillon précédent, les entreprises de comparaison appariées sont un sous-échantillon sélectionné de l'INSEE-BIC-IS. Le Tableau 2.12 décrit les caractéristiques des entreprises appariées utilisées dans la comparaison par rapport à l'ensemble des entreprises inclus dans l'échantillon complet INSEE-BIC-IS.

**TABLEAU 2.12 – Description des entreprises de comparaison - BIC-IS - procédure de correspondance moins stricte**

	Moyenne dans l'échantillon de comparaison	Moyenne dans l'échantillon complet	Différence entre moyennes	statistique $t$	valeur $p$
Chiffre d'affaires	2 810 182,80 €	1 135 843,60 €	1 674 339,00 €	10,13	0,00
Valeur ajoutée	725 217,06 €	393 831,75 €	331 385,31 €	3,31	0,00
Achats intermédiaire	2 208 388,80 €	758 120,63 €	1 450 268,30 €	10,88	0,00
Salaires, traitements, et charges sociales	450 211,25 €	332 326,16 €	117 885,08 €	8,17	0,00
Marge brute	1 642 641,60 €	734 467,38 €	908 174,31 €	7,02	0,00
Résultat d'exploitation	195 662,92 €	31 984,25 €	163 678,67 €	1,62	0,10
Résultat d'exploitation avant impôts	245 187,17 €	43 318,99 €	201 868,19 €	1,99	0,05
Résultat d'exploitation avant subventions	218 205,63 €	40 149,96 €	178 055,67 €	1,74	0,08
Subventions d'exploitation	22 542,70 €	8 165,71 €	14 376,99 €	1,62	0,11
Capital	2 275 284,50 €	353 998,00 €	1 921 286,40 €	11,43	0,00
Impôts et taxes	49 524,25 €	11 334,74 €	38 189,51 €	6,06	0,01
Emploi ETP (DADS-Postes)	7,24	8,79	-1,55	-7,28	0,00
Ancienneté	11,65	3,89	7,76	441,09	0,00
Nombre d'établissements	1,44	1,02	0,42	8,68	0,00

CHAMP : Données INSEE-BIC-IS en 2023.

NOTES : Comparaison entre les entreprises sélectionnées comme groupe de comparaison pour les EBE selon la procédure de correspondance moins stricte (première colonne) et l'ensemble des autres entreprises (deuxième colonne, en excluant les entreprises décrites dans la première colonne). La troisième colonne indique la différence de moyennes entre ces deux groupes, la quatrième colonne présente la statistique  $t$  associée à cette différence, et la dernière colonne affiche la valeur  $p$  correspondante.

**SIAE.** Pour identifier les SIAE, nous exploitons une liste qui nous a été fournie par la DARES, comprenant notamment le siren de chaque SIAE ainsi que le nombre de salariés mesuré en ETP. Cette liste recense 4 399 SIAE avec un siren associé. Nous

nous concentrons sur les SIAE à établissement unique, qui représentent 4 008 des SIAE recensées (91 %). Nous éliminons ensuite les SIAE ayant un emploi total nul sur la période 2018-2023, ce qui nous conduit à 3 936 siren uniques de SIAE.

Il existe cinq types de dispositifs SIAE : Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) et les Entreprises d'Insertion (EI), qui sont engagés dans la production de biens et services ; les Associations Intermédiaires (AI) et les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI), qui sont engagées dans la mise à disposition de personnel ; les Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI), qui relèvent du travail indépendant. Étant donné que les EBE produisent des biens et services, nous conservons les SIAE appartenant aux deux premières catégories (ACI et EI), dont l'activité se rapproche le plus de celle des EBE.

Il est également important de noter qu'un même siren de SIAE peut appartenir à plusieurs dispositifs.<sup>37</sup> Nous identifions donc le principal dispositif pour chaque entreprise comme celui qui représente la plus grande part de l'emploi total sur la période 2018-2023.<sup>38</sup> Nous obtenons ainsi une liste de 3 936 siren de SIAE à établissement unique auxquelles nous pouvons attribuer un dispositif unique.

Nous conservons ensuite les 3 163 SIAE qui appartiennent aux catégories ACI (2 049) ou EI (1 114). En ce qui concerne le secteur d'activité de chaque SIAE, nous retenons celui attribué par l'INSEE-BIC-IS.<sup>39</sup> En fusionnant cette liste de SIAE avec

---

37. 269 des 4 008 SIAE à établissement unique sont rattachées à plusieurs dispositifs, ce qui entraîne 534 observations dupliquées.

38. Lors du calcul de la part de l'emploi total par dispositif pour chaque SIAE, nous constatons que seulement 52 des 534 observations dupliquées ont une part proche de 50 % (comprise entre 45 % et 55 %).

39. La DARES nous a également fourni une décomposition de l'emploi mesuré en ETP par code métier ROME à deux chiffres, que nous avons utilisée pour vérifier les secteurs d'activité des SIAE. Le ROME est un référentiel conçu par France Travail et régulièrement mis à jour pour tenir compte des évolutions du marché du travail. Il regroupe l'ensemble des métiers sous forme de fiches organisées par domaines professionnels. Nous avons affecté chaque code ROME à deux chiffres à un secteur NAF à un chiffre. L'affectation d'un secteur plus détaillé aux métiers est complexe, car de nombreux métiers peuvent être exercés dans plusieurs secteurs. Pour chaque SIAE à établissement unique, nous avons agrégé les parts d'emploi par secteur NAF à un chiffre. La plupart des SIAE sont actives dans plusieurs secteurs selon cette définition. Nous comparons ensuite le secteur à un chiffre obtenu à partir des données sur les métiers avec celui disponible dans les données INSEE-BIC-IS. Nous observons que le secteur NAF à un chiffre issu des données sur les métiers diffère de celui fourni par INSEE-BIC-IS. De plus, contrairement à ce qui a été affirmé par la DARES, le secteur attribué

INSEE-BIC-IS, nous identifions 1007 SIAE (197 ACI et 810 EI) qui sont présentes dans INSEE-BIC-IS entre 2017 et 2023 et dont nous pouvons ainsi observer les données de bilan.

Le fait que nous ne retrouvions pas toutes les SIAE dans les données INSEE-BIC-IS n'est pas surprenant. Les données INSEE-BIC-IS contiennent des informations sur les entreprises qui paient l'impôt sur les sociétés (IS) et les bénéfices industriels et commerciaux (BIC). En particulier, de nombreuses associations, organismes publics, coopératives ou mutuelles ne paient ni BIC ni IS lorsque leur activité est réellement non lucrative et ne concurrence pas le marché privé. Les entités présentes dans les données INSEE-BIC-IS sont uniquement celles qui vendent des biens ou services de manière significative sur un marché concurrentiel et qui sont donc imposables sur cette activité.

En termes de catégorie juridique, les ACI tendent à être des associations (85,7 % d'entre elles sont des associations en 2023, parmi les 2 049 que nous considérons pour notre appariement avec les données INSEE-BIC-IS). À l'inverse, les EI ont généralement une catégorie juridique plus fréquente parmi les entreprises du secteur privé, comme la Société à Responsabilité Limitée (SARL) ou la Société par Actions Simplifiée (SAS), tandis que seulement 38 % d'entre elles sont des associations (parmi les 1 114 que nous considérons pour notre appariement avec les données INSEE-BIC-IS). Il n'est donc pas surprenant que lors de l'appariement avec INSEE-BIC-IS, nous perdions principalement les ACI (nous n'en retrouvons que 10 % dans BIC-IS), tandis que nous conservons 73 % des EI.

De toute évidence, l'appariement avec INSEE-BIC-IS induit une sélection spécifique des SIAE, mais nous considérons qu'il s'agit d'une sélection pertinente dans la mesure où nous nous intéressons aux entreprises dont l'activité repose sur la production de biens ou de services et qui sont donc plus comparables aux EBE. De plus, en 

---

dans INSEE-BIC-IS est diversifié et ne se limite pas à des catégories vagues comme les "Activités des organisations associatives". Ainsi, nous avons décidé de conserver le secteur INSEE-BIC-IS pour les SIAE, car il apparaît plus détaillé et complet.

termes de disponibilité des données, INSEE-BIC-IS est le jeu de données administratives le plus exhaustif contenant des informations comptables sur les entreprises en France, et constitue donc la meilleure option dont nous disposons pour cette étude.

Il convient de noter que la sélection induite par l'appariement avec INSEE-BIC-IS nous conduit à nous concentrer sur des SIAE qui ne sont pas significativement plus grandes que celles observées dans l'échantillon initial que nous considérons pour l'appariement. En particulier, parmi les 3 163 SIAE que nous prenons en compte pour l'appariement avec les données INSEE-BIC-IS, les ACI ont un effectif moyen en ETP de 17,5 en 2023, tandis que les EI ont un effectif moyen en ETP de 11,3. En comparaison, dans l'échantillon de SIAE que nous retrouvons dans INSEE-BIC-IS, les ACI ont un effectif moyen en ETP de 21,2 et les EI un effectif moyen en ETP de 10,0 en 2023.

**EES.** L'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un mode d'entreprendre qui cherche à concilier activité économique et utilité sociale. Elle repose sur des principes de solidarité, de coopération, de démocratie, et de primauté de l'humain sur le profit. Nous identifions les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) à l'aide des données publiques de BASE SIRENE, qui contiennent une variable permettant d'identifier ce type d'entreprises. D'après les données de BASE SIRENE de 2017, 4,7% des entreprises sont des EESS. En fusionnant cette liste d'ESS avec INSEE-BIC-IS entre 2017 et 2023, nous identifions 40 688 EESS qui sont présentes dans INSEE-BIC-IS et dont nous pouvons ainsi observer les données de bilan.

## Les données INSEE-DADS

La deuxième source de données administratives que nous mobilisons est l'INSEE-DADS-Postes, une base de données appariant employeurs et salariés. Elle recense l'ensemble des contrats de travail, certaines caractéristiques des salariés, ainsi que les identifiants des entreprises et établissements employeurs. L'ensemble des employeurs

et de leurs salariés sont concernés par la DADS, à l'exception des particuliers employeurs et des activités extraterritoriales (division 99 de la NAF rév. 2). Sont inclus les établissements publics à caractère industriel et commercial.

Plus en détail, dans les données INSEE-DADS-Postes pour chaque salarié et chaque poste de travail les informations suivantes sont déclarées : la nature de l'emploi et la qualification, les dates de début et de fin de période de paie, le nombre d'heures salariées, la condition d'emploi (temps complet, temps partiel), le montant des rémunérations versées, etc.

Nous exploitons ces données pour mesurer l'emploi en équivalent temps plein au sein des entreprises figurant dans les données INSEE-BI-IS. Cela nous permet de comparer EBE à un ensemble d'entreprises du secteur privé qui présentent des caractéristiques similaires, également en ce qui concerne leur taille en termes d'emploi.

Nous appliquons une série de restrictions sur cette base. Nous nous concentrons sur les entreprises du secteur privé (où *domempl* prend les valeurs 8 ou 9). Nous éliminons les contrats définis comme "intérimaires" (*contrat\_travail* = 3), car ils ne sont pas associés à l'employeur réel, ainsi que les observations avec un type de contrat manquant. Nous supprimons également les observations dont les dates de début et de fin de contrat sont manquantes ou lorsque le nombre d'heures travaillées (*nbheur*) est nul ou négatif. Nous conservons uniquement les emplois définis comme "non-annexes" (*filt* = 1), qui correspondent à de véritables emplois d'une durée supérieure à quelques heures par an.

Enfin, nous utilisons les dates de début et de fin de contrat pour calculer le nombre de jours et d'heures travaillés chaque mois et ainsi obtenir une mesure de l'emploi exprimée en équivalent temps plein.

## Préparation des données pour l'étude de l'événement

**Variables utilisées dans la procédure d'appariement.** Pour chaque commune traitée, nous identifions une commune témoin appariée sur la base de la méthodologie suivante. Nous procédons d'abord à un appariement exact selon la classification urbaine-rurale de l'INSEE. Nous calculons ensuite les scores de propension appariés entre communes, à partir des ensembles de covariables suivants :

**La taille du marché du travail local**, mesurée par : le nombre d'entreprises selon les données INSEE-BIC-IS, la taille de la population totale et de la population en âge de travailler (INSEE - recensement de la population), la densité mesurée par la population totale au km<sup>2</sup>.

**Les caractéristiques des entreprises locales**, mesurées par : la part des petits et moyens établissements (INSEE-DADS, voir le paragraphe suivant "*Définition des groupes de taille d'établissement*" pour plus de détails), la taille moyenne des établissements (INSEE-DADS), la part des établissements par secteurs à deux chiffres ((INSEE-DADS),<sup>40</sup> la valeur ajoutée moyenne et le chiffre d'affaires par ETP salarié au niveau des entreprises (INSEE-BIC-IS).<sup>41</sup>

**Les caractéristiques de l'offre de main-d'œuvre locale**, mesurées par : la part des ETP salariés dans les professions peu et moyennement qualifiées (INSEE-DADS, voir le paragraphe suivant "*Définition des groupes de compétences selon les professions*" pour plus de détails), l'âge moyen de la population locale (INSEE - recensement de la population, également utilisé pour les points de données suivants), l'âge moyen des travailleurs en emploi et au chômage, la part des femmes

40. Nous utilisons les variables au niveau des établissements lorsque cela est possible afin de mieux capturer la dimension locale des caractéristiques des entreprises.

41. La valeur ajoutée et le chiffre d'affaires ne sont disponibles qu'au niveau de l'entreprise à partir des données comptables. Cependant, les entreprises peuvent avoir plusieurs établissements actifs dans différentes communes. Nous utilisons les données INSEE-DADS Postes pour répartir l'activité de chaque entreprise entre ses établissements en fonction de la part de l'emploi en ETP dans chaque établissement. Nous agrégeons le résultat au niveau de commune et année, pour obtenir une mesure de l'activité des entreprises au niveau local qui rend compte plus précisément de la localisation des activités productives.

dans la population en âge de travailler, la part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau collège/lycée, la part de la population d'origine migrante.

**Le dynamisme du marché du travail local**, mesurée par : le salaire horaire moyen (INSEE-DADS), les taux de chômage et d'inactivité locaux (INSEE), le taux d'emploi féminin (INSEE), le taux de chômage des personnes issues de l'immigration (INSEE).

**Définition des groupes de compétences selon les professions.** Les groupes de compétences sont définis selon Combes et al. (2012). Le groupe de **faible compétence** comprend les ouvriers non qualifiés (dans l'artisanat et l'industrie) et les employés peu qualifiés (vendeurs, employés des services à la personne). Les codes professionnels correspondants dans la classification française sont : 55, "employés de commerce" ; 67, "ouvriers non qualifiés de type industriel" ; 68, "ouvriers non qualifiés de type artisanal".

Le groupe de **compétence intermédiaire** comprend les ouvriers qualifiés (dans l'artisanat, l'industrie, la manutention et le transport) ainsi que les employés administratifs de niveau intermédiaire. Dans la classification française des professions, les professions à deux chiffres suivantes sont incluses : 52, "employés civils et agents de la fonction publique" ; 53, "agents de surveillance" ; 54, "employés administratifs d'entreprise" ; 62, "ouvriers qualifiés de type industriel" ; 63, "ouvriers qualifiés de type artisanal" ; 64, "chauffeurs" ; et 65, "ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport".

Enfin, le groupe de **haute compétence** comprend les cadres (dans l'artisanat, l'industrie ou la vente), les professions intellectuelles supérieures (cadres, scientifiques, ingénieurs), ainsi que les professions intermédiaires (dans l'administration ou la vente, techniciens, contremaîtres). Ce groupe couvre les professions à deux chiffres suivantes : 21, "artisans (salariés de leur entreprise)" ; 22, "commerçants et assimilés (salariés

de leur entreprise)”; 23, “chefs d’entreprise de 10 salariés ou plus (salariés de leur entreprise)”; 31, “professions libérales (exercées sous statut de salarié)”; 34, “professeurs, professions scientifiques”; 35, “professions de l’information, des arts et des spectacles”; 37, “cadres administratifs et commerciaux d’entreprises”; 38, “ingénieurs et cadres techniques d’entreprises”; 46, “professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises”; 47, “techniciens”; et 48, “contremaîtres, agents de maîtrise”.

Enfin, nous excluons les professions suivantes non codées : 99, “non codage”; 00, “allocations Assedic”.

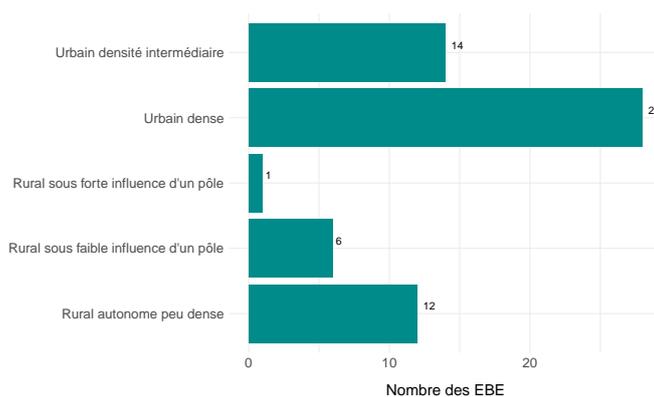
**Définition des groupes de taille d’établissement.** Les établissements de petite taille sont définis comme ceux comptant moins de 10 salariés; les établissements de taille moyenne comptent entre 10 et 249 salariés, tandis que les grands établissements comprennent ceux comptant au minimum 250 salariés.

## Résultats supplémentaires

Dans cette Section, nous présentons des résultats complémentaires décrivant les caractéristiques des EBE, leurs performances économiques et les secteurs dans lesquels ils opèrent. Nous fournissons également des précisions supplémentaires sur les entreprises créées lors de la première phase ainsi que sur l'intégration des EBE dans l'économie locale.

### Résultats supplémentaires : caractère urbain / rural détaillé

La Figure 2.53 montre qu'il existe une concentration des EBE dans des zones urbaines très denses, mais également dans des communes très rurales.



**FIGURE 2.53 – Nombre d'EBE dans les municipalités urbaines ou rurales**

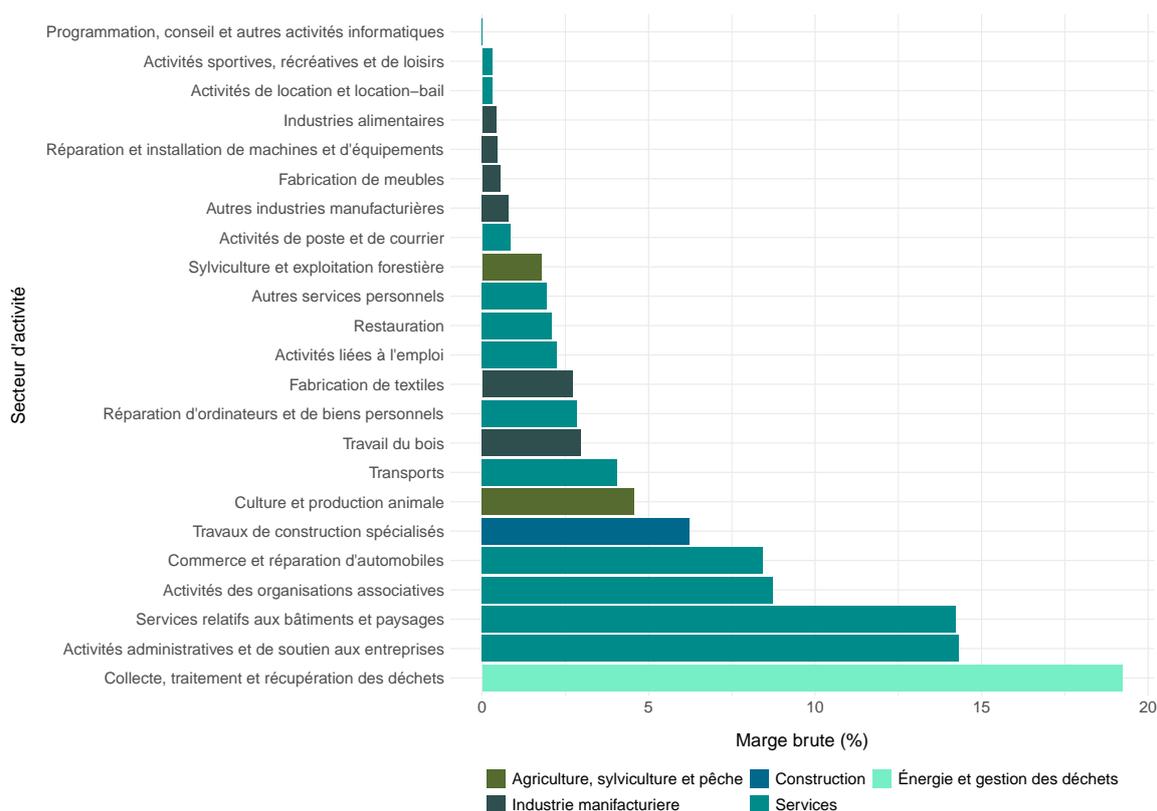
CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE en 2023.

NOTES : Nous utilisons la nomenclature INSEE pour identifier les communes rurales et urbaines.

### Résultats supplémentaires : secteurs d'activité

La Figure 2.54 classe les secteurs à deux chiffres en fonction de leur part de marge brute, affichant une répartition similaire à celle de la Figure 1.9.

Le secteur des services représente la principale source d'emploi, en termes d'emploi en ETP (Figure 2.55). À un niveau plus fin d'analyse (secteurs à deux chiffres, Figure 2.56), les secteurs concentrant la plus grande part de travailleurs PPDE sont les



**FIGURE 2.54 – Marge brute par secteur d'activité à 2 chiffres en 2023**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE dans l'enquête sur les activités des EBE en 2023.

activités administratives et de soutien aux entreprises, la collecte, le traitement et la valorisation des déchets, ainsi que les services liés à l'entretien des bâtiments et aux aménagements paysagers.

Les Figures 2.57, 2.58 et 2.59 présentent la répartition du chiffre d'affaires, de la marge brute et de l'emploi en ETP par secteur à quatre chiffres en 2023. Le secteur dominant en termes de chiffre d'affaires et de marge brute est celui de la récupération de déchets triés, tandis que les services administratifs combinés de bureau concentrent la plus grande part des travailleurs PPDE.

La Figure 2.60 reproduit la Figure 1.13 (nombre de changements de secteur à 2 chiffres) au niveau des secteurs à 1 chiffre, afin de déterminer si les nouvelles activités lancées sont principalement concentrées dans le même secteur à 1 chiffre ou non. La même dynamique est observée mais elle est réduite de moitié; parmi les EBE qui

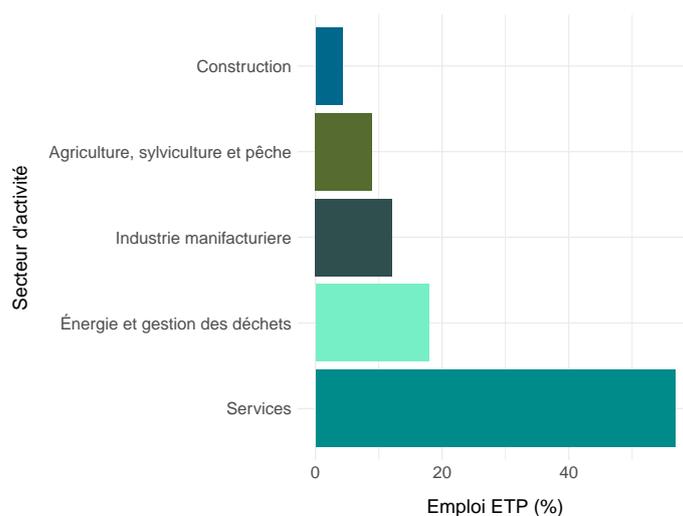


FIGURE 2.55 – Emploi en ETP par secteur d'activité

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE et sur l'enquête sur les activités des EBE en 2023.

NOTES : Dans cette figure, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE, car la ventilation par type de salarié n'est pas disponible dans ces données.

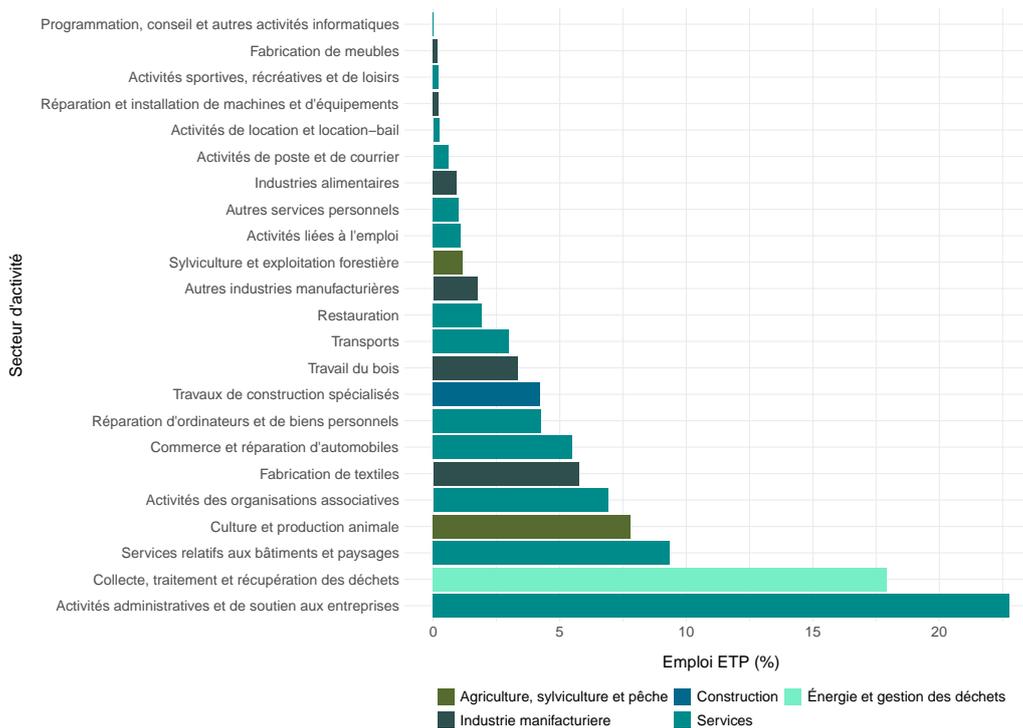
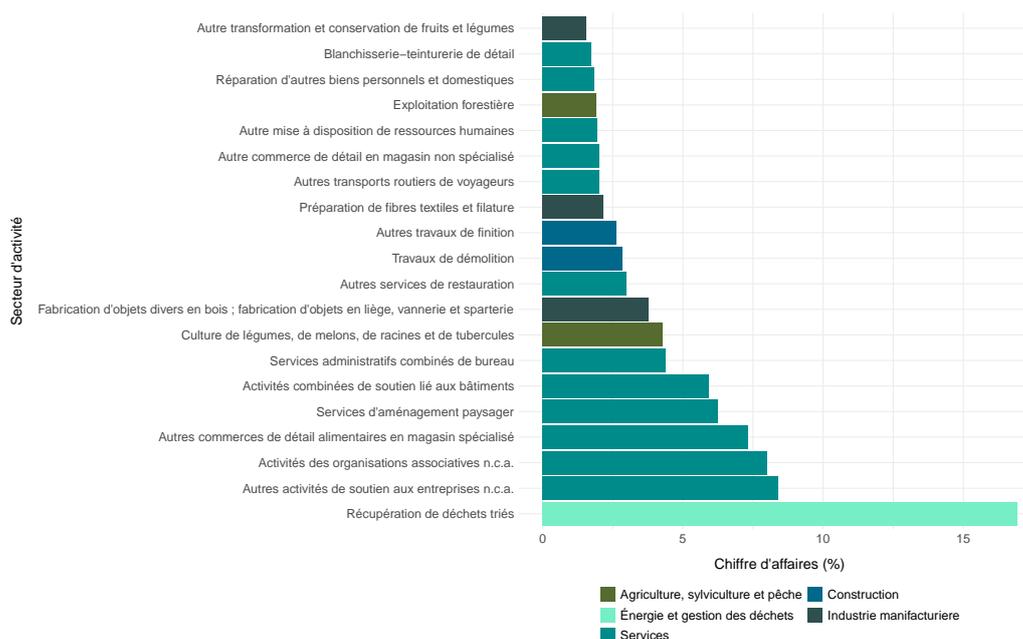


FIGURE 2.56 – Emploi en ETP par secteur d'activité à 2 chiffres en 2023

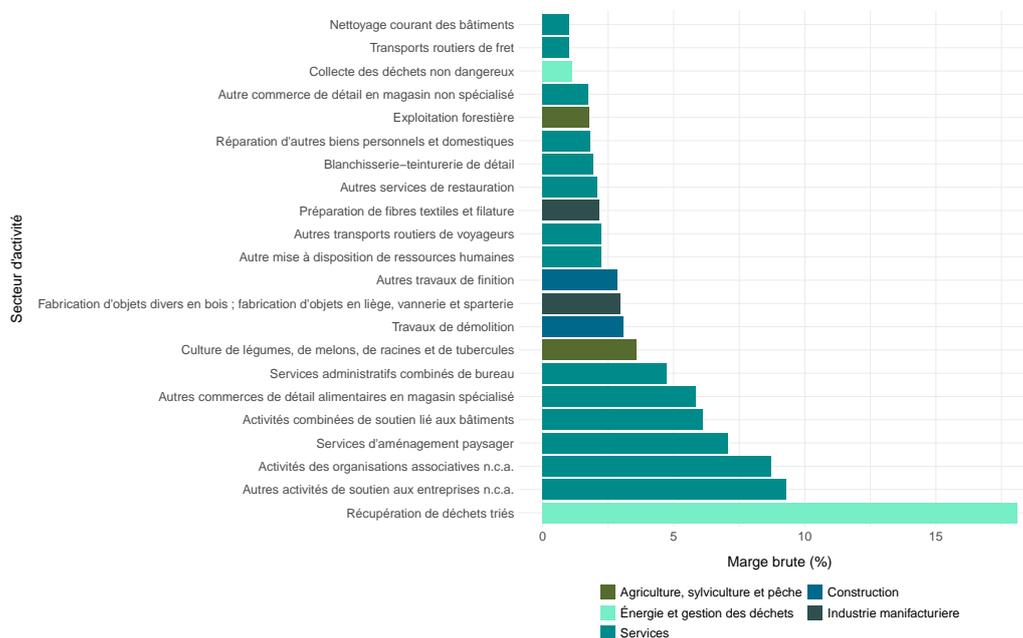
CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE et sur l'enquête sur les activités des EBE en 2023.

NOTES : Dans cette figure, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE, car la ventilation par type de salarié n'est pas disponible dans ces données.



**FIGURE 2.57 – Chiffre d'affaires par secteur d'activité à 4 chiffres en 2023**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE et sur l'enquête sur les activités des EBE en 2023.

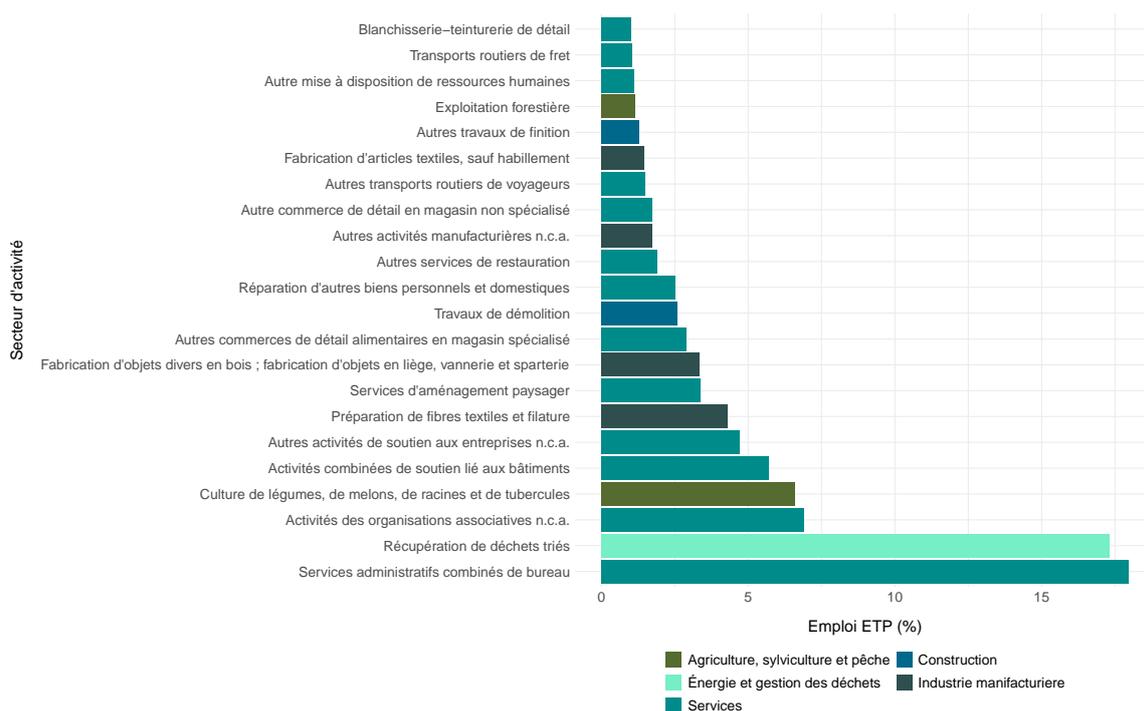


**FIGURE 2.58 – Marge brute par secteur d'activité à 4 chiffres en 2023**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE et sur l'enquête sur les activités des EBE en 2023.

changent de secteur à deux chiffres, la moitié change de secteur à un chiffre.

Les activités autres que celles à mission sociale génèrent en moyenne un chiffre

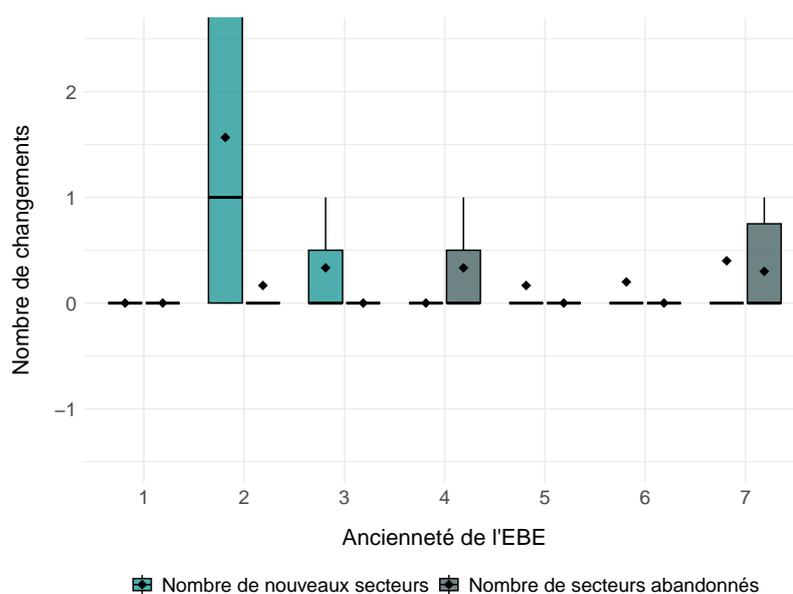


**FIGURE 2.59 – Emploi en ETP par secteur d'activité à 4 chiffres en 2023**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE et sur l'enquête sur les activités des EBE en 2023.

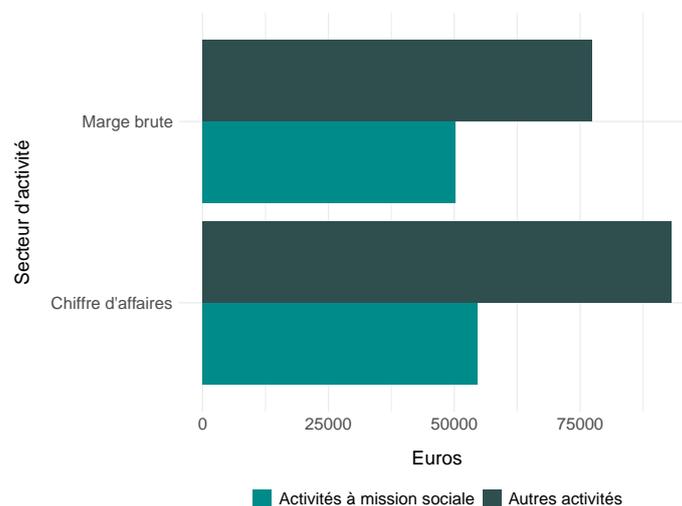
NOTES : Dans cette figure, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE, car la ventilation par type de salarié n'est pas disponible dans ces données.

d'affaires et une marge brute plus élevés que les activités à mission sociale (environ 77 000 € contre 50 000 € dans les activités à mission sociale, Figure 2.61), mais emploient également un nombre proportionnellement plus élevé d'employés (19 en moyenne contre 11 en moyenne dans les activités à mission sociale, Figure 2.62).



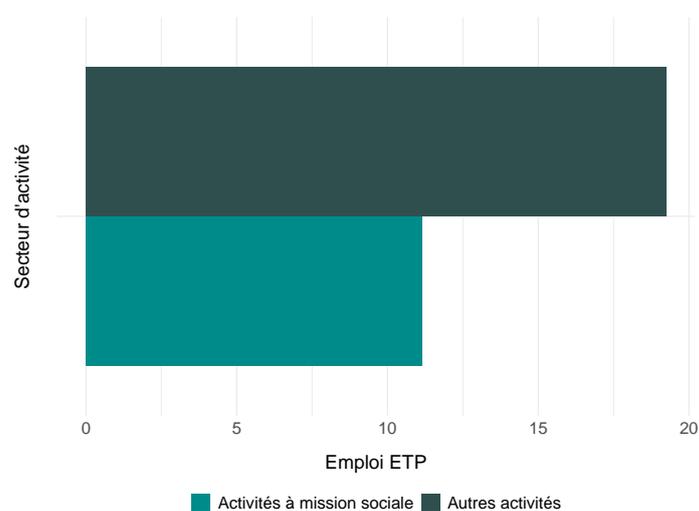
**FIGURE 2.60 – Nombre de changements de secteur à 1 chiffre**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE et sur l'enquête 2021-2023 sur les activités des EBE.  
 NOTES : La figure montre la distribution par ancienneté de l'entreprise au moyen d'un diagramme en boîte, où le point indique la moyenne, la ligne horizontale inférieure indique le quartile inférieur de la distribution, la ligne horizontale médiane indique la médiane et la ligne horizontale supérieure indique le quartile supérieur. Les moustaches indiquent le minimum et le maximum de la distribution.



**FIGURE 2.61 – Chiffre d'affaires et marge brute - moyenne par activités à mission sociale et non en 2023**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE et sur l'enquête sur les activités des EBE en 2023.



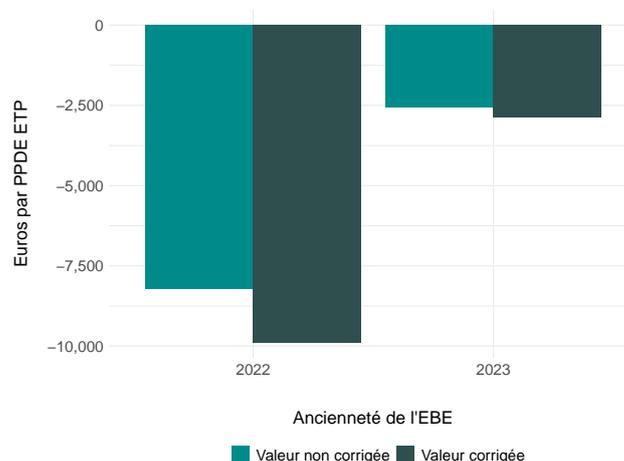
**FIGURE 2.62 – Emploi en ETP - moyenne par activités à mission sociale et non en 2023**

CHAMP : Échantillon principal de 61 EBE et sur l'enquête sur les activités des EBE en 2023.

NOTES : Dans cette figure, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE, car la ventilation par type de salarié n'est pas disponible dans ces données.

## Résultats supplémentaires : indicateurs économiques

La Figure 2.63 représente la valeur ajoutée par PPDE en ETP, ajustée en fonction du taux moyen de présence effective pour chaque EBE et chaque année. Cette figure repose sur le sous-ensemble 2022-2023 du panel, les seules années pour lesquelles nous pouvons calculer le taux moyen de présence effective. Étant donné que la valeur ajoutée est en moyenne négative, la division par un nombre réduit d'employés en ETP après ajustement de ce taux entraîne des valeurs encore plus négatives de la valeur ajoutée.



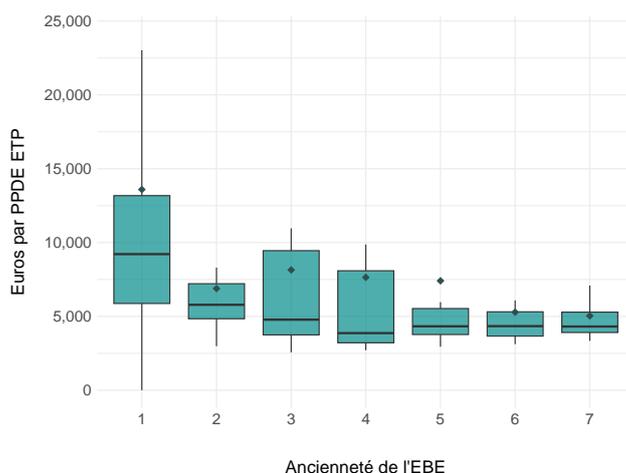
**FIGURE 2.63 – Valeur ajoutée par PPDE en ETP en 2022 et 2023 - ajustée pour le taux moyen de présence effective**

CHAMP : Panel 2022-2023 de 61 EBE.

NOTES : Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

La Figure 2.64 représente la distribution des achats intermédiaires totaux en fonction de l'ancienneté des EBE. Les achats intermédiaires sont en moyenne plus élevés dans les premières années d'activité et diminuent ensuite progressivement avec l'expérience de l'entreprise.

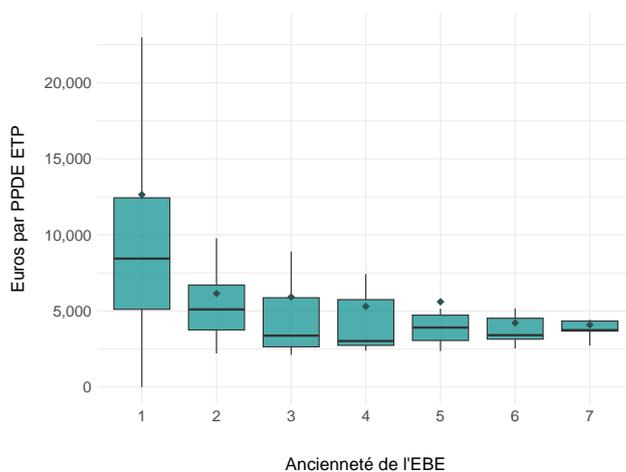
La Figure 2.65 illustre la distribution de la composante « autres achats et charges externes », incluant notamment les loyers, qui sont également plus élevés dans les premières années d'activité.



**FIGURE 2.64 – Achats intermédiaires par PPDE en ETP, selon l’ancienneté de l’EBE**

CHAMP : Panel complet 2017-2023 de 61 EBE.

NOTES : Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

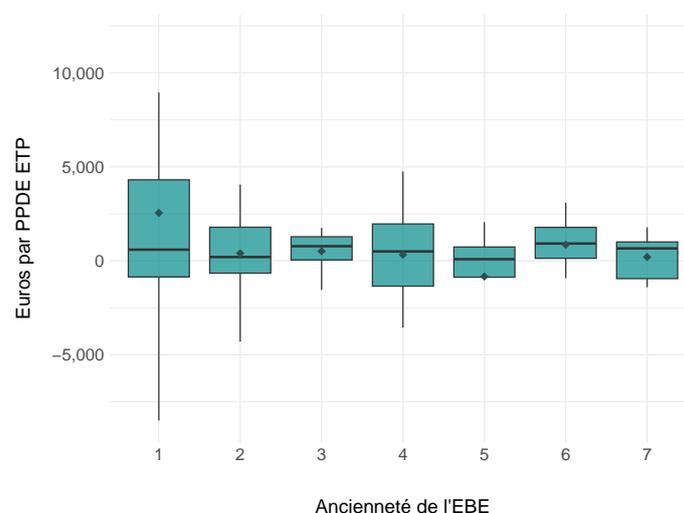


**FIGURE 2.65 – Autres achats et charges externes par PPDE en ETP, selon l’ancienneté de l’EBE**

CHAMP : Panel complet 2017-2023 de 61 EBE.

NOTES : Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

La Figure 2.66 illustre le résultat d’exploitation avant impôts par PPDE en ETP, qui se situe autour de zéro.

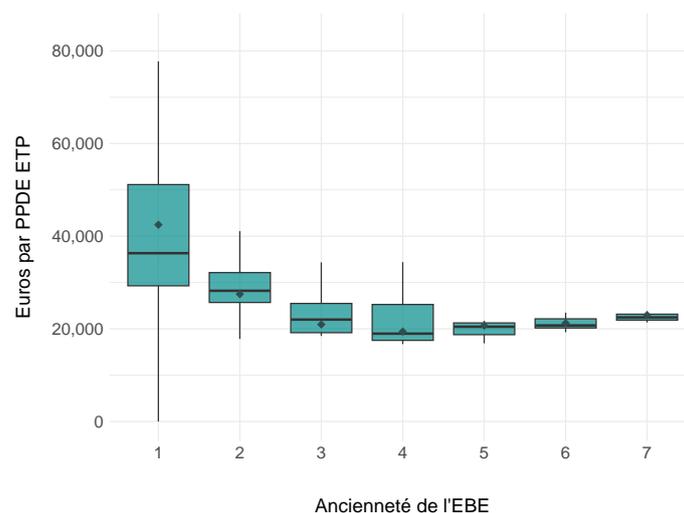


**FIGURE 2.66 – Résultat d’exploitation avant impôts par PPDE en ETP, selon l’ancienneté de l’EBE**

CHAMP : Panel complet 2017-2023 de 61 EBE.

NOTES : Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

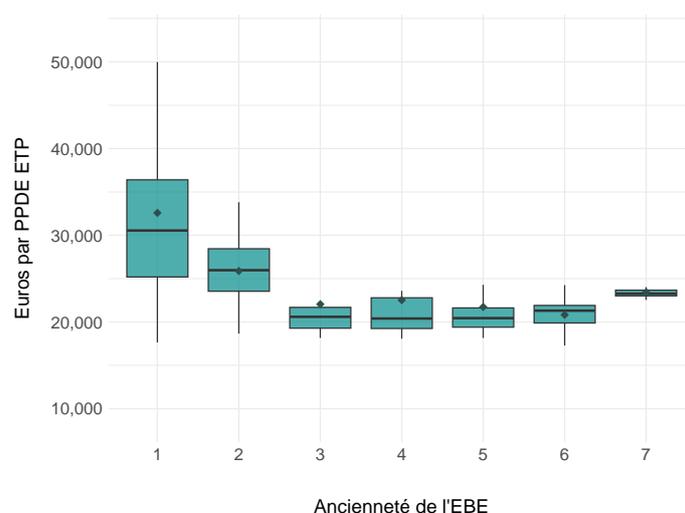
Les subventions constituent un soutien essentiel à l’activité des EBE, comme l’illustre la Figure 2.67. Leur montant est comparable à celui des coûts salariaux (Figure 2.68), soulignant ainsi leur rôle clé dans le financement de ces dépenses.



**FIGURE 2.67 – Subventions par PPDE en ETP, selon l’ancienneté de l’EBE**

CHAMP : Panel complet 2017-2023 de 61 EBE.

NOTES : Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.



**FIGURE 2.68 – Salaires, traitements et charges sociales par PPDE en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE**

CHAMP : Panel complet 2017-2023 de 61 EBE.

NOTES : Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

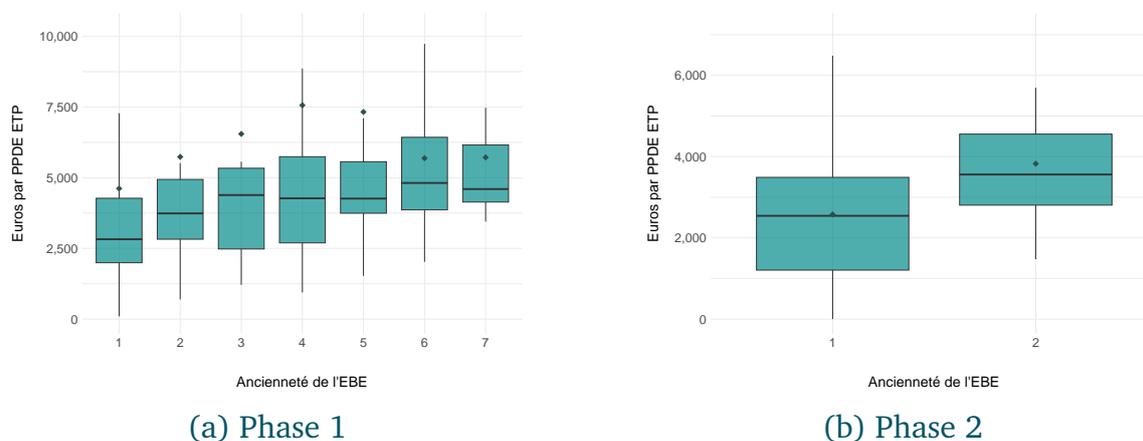
Le Tableau 2.13 présente la dotation d'amorçage par année, telle qu'établie par le Fonds. La dotation d'amorçage est un financement complémentaire que l'EBE peut recevoir dans le cadre de l'expérimentation. Elle accompagne le développement de l'effectif des unités d'EBE en apportant un financement l'année de création de chaque employé en ETP issu de la privation d'emploi. La dotation d'amorçage permet ainsi d'accompagner le développement progressif des ressources propres de l'entreprise au fur et à mesure de la croissance de son effectif. Le Tableau 2.13 montre que cette dotation représente une fraction relativement modeste des subventions d'exploitation.

**TABLEAU 2.13 – Dotation d'amorçage par année**

	Dotation d'amorçage	Employés financés (ETP contractuel)	Nombre d'EBE concernées	Subventions d'exploitation	Dotation d'amorçage en pourcentage des subventions d'exploitation
<b>2021</b>	433 032 €	84,21	12	14 310 767 €	3,03%
<b>2022</b>	3 363 025 €	565,12	40	25 244 778 €	13,32%
<b>2023</b>	4 467 236 €	716,44	56	45 630 160 €	9,79%

NOTES : Données préparées par le Fonds et disponibles au niveau annuel.

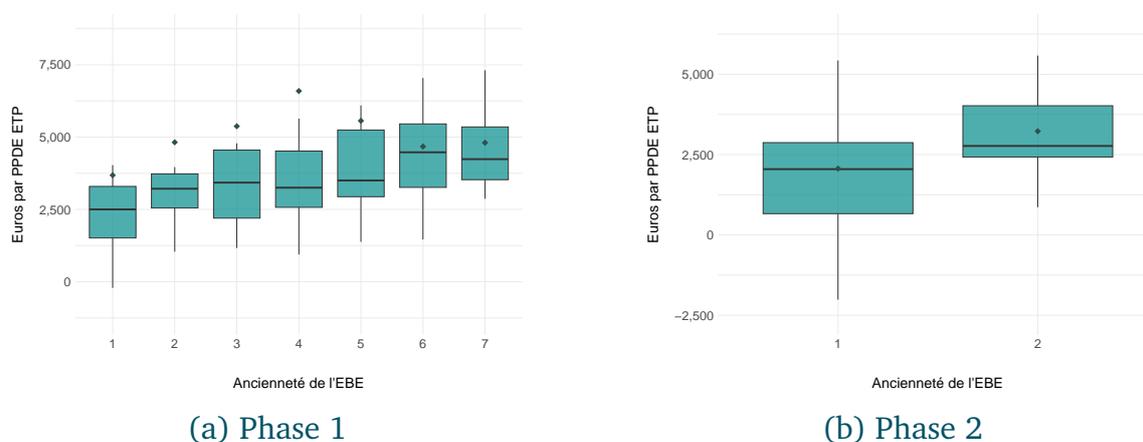
## Résultats supplémentaires : résultats économiques des EBE par phase de l'expérimentation



**FIGURE 2.69 – Chiffre d'affaires par PPDE, selon l'ancienneté de l'entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 13 EBE créés lors de la première phase ; (b) panel 2021-2023 de 48 EBE créés lors de la deuxième phase.

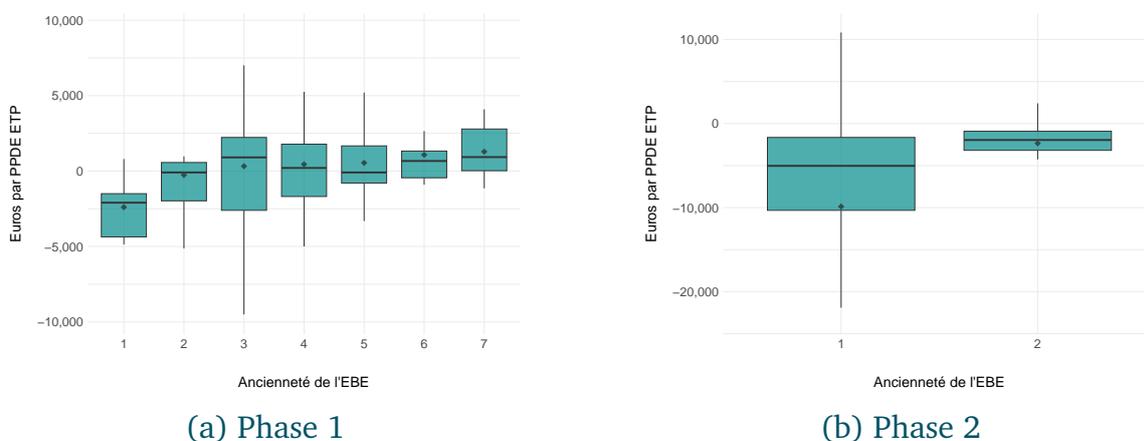
NOTES : Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.



**FIGURE 2.70 – Marge brute par PPDE, selon l'ancienneté de l'entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 13 EBE créés lors de la première phase ; (b) panel 2021-2023 de 48 EBE créés lors de la deuxième phase.

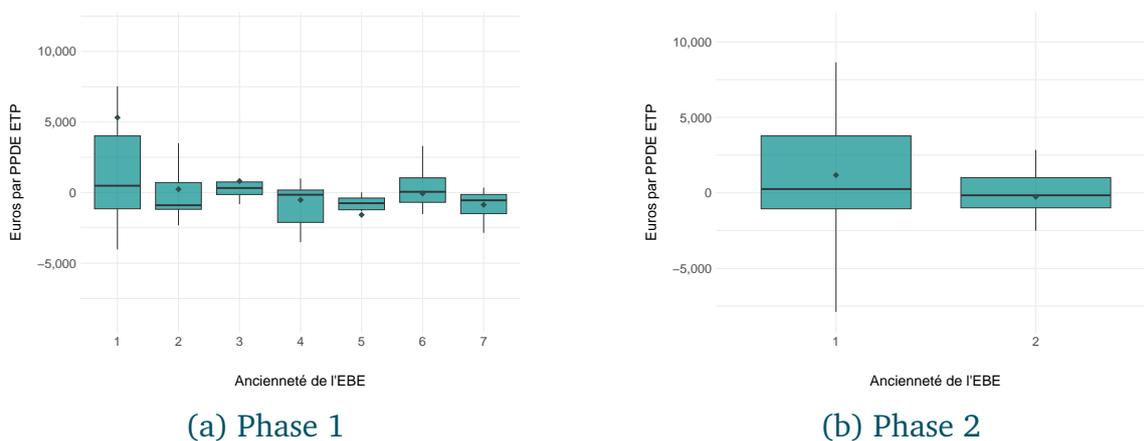
NOTES : Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.



**FIGURE 2.71 – Valeur ajoutée par PPDE, selon l'ancienneté de l'entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 13 EBE créés lors de la première phase ; (b) panel 2021-2023 de 48 EBE créés lors de la deuxième phase.

NOTES : Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.



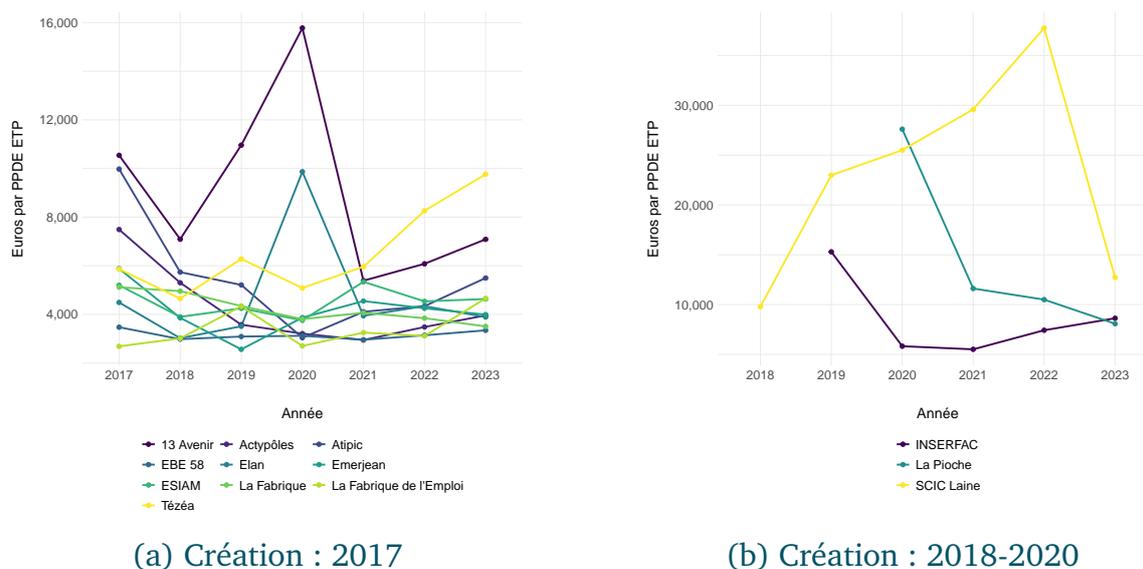
**FIGURE 2.72 – Résultat d'exploitation par PPDE, selon l'ancienneté de l'entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 13 EBE créés lors de la première phase ; (b) panel 2021-2023 de 48 EBE créés lors de la deuxième phase.

NOTES : Dans cette figure, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

## Résultats supplémentaires : première phase de l'expérimentation

Les Figures 2.73a et 2.73b illustrent les achats intermédiaires (matériaux, autres achats et charges externes, ainsi que autres charges d'exploitation) par PPDE en ETP réalisés par les EBE créés durant la première phase de l'expérimentation.



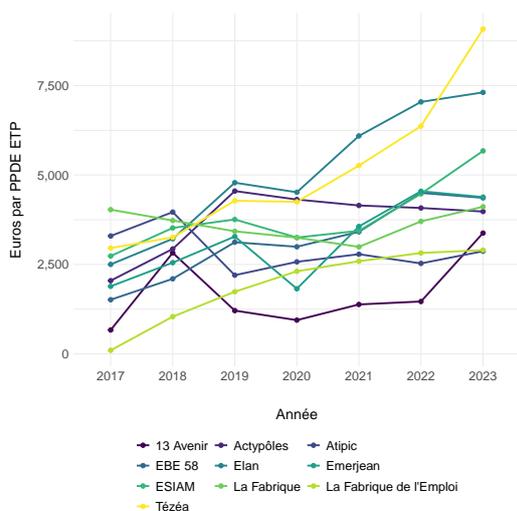
**FIGURE 2.73 – Achats par PPDE en ETP et par année**

CHAMP : Panel 2017-2023 pour le sous-ensemble d'entreprises créées lors de la première phase de l'expérimentation.

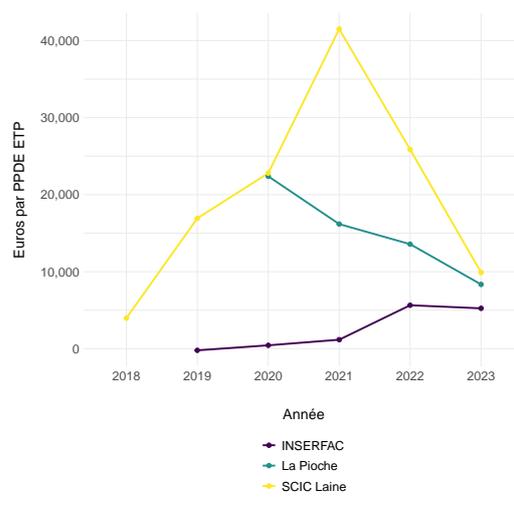
NOTE : L'échelle des deux graphiques est volontairement différente, dans la mesure où les ordres de grandeur sont différents. Dans ces figures, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

Les Figures 2.74a et 2.74b illustrent la marge brute par PPDE en ETP, qui présente une variabilité marquée tant entre les EBE qu'au fil du temps.

Les Figures 2.75a et 2.75b illustrent le résultat d'exploitation par PPDE en ETP après l'inclusion des subventions. Cela met en évidence que, même pour les EBE créés lors de la première phase, le résultat d'exploitation converge vers une valeur proche de zéro en 2023.



(a) Création : 2017

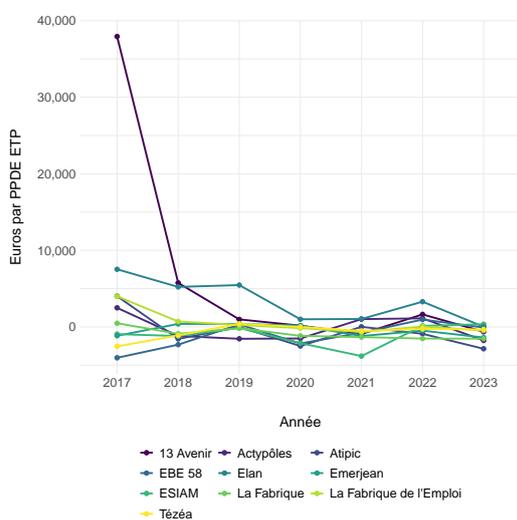


(b) Création : 2018-2020

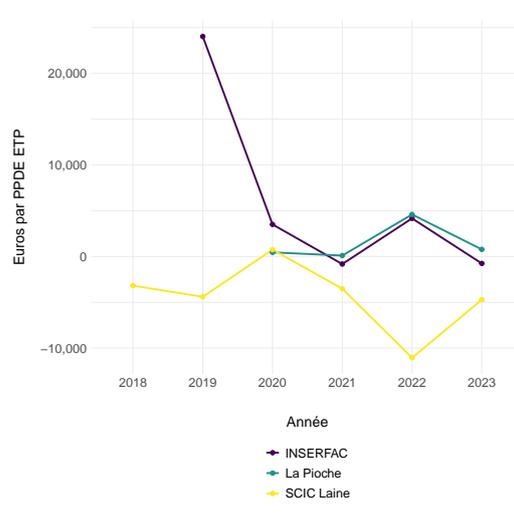
**FIGURE 2.74 – Marge brute par PPDE en ETP et par année**

CHAMP : Panel 2017-2023 pour le sous-ensemble d'entreprises créées lors de la première phase de l'expérimentation.

NOTE : L'échelle des deux graphiques est volontairement différente, dans la mesure où les ordres de grandeur sont différents. Dans ces figures, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.



(a) Création : 2017



(b) Création : 2018-2020

**FIGURE 2.75 – Résultat d'exploitation par PPDE en ETP et par année**

CHAMP : Panel 2017-2023 pour le sous-ensemble d'entreprises créées lors de la première phase de l'expérimentation.

NOTE : L'échelle des deux graphiques est volontairement différente, dans la mesure où les ordres de grandeur sont différents. Dans ces figures, nous ne considérons que les PPDE, en excluant les NPPDE des calculs.

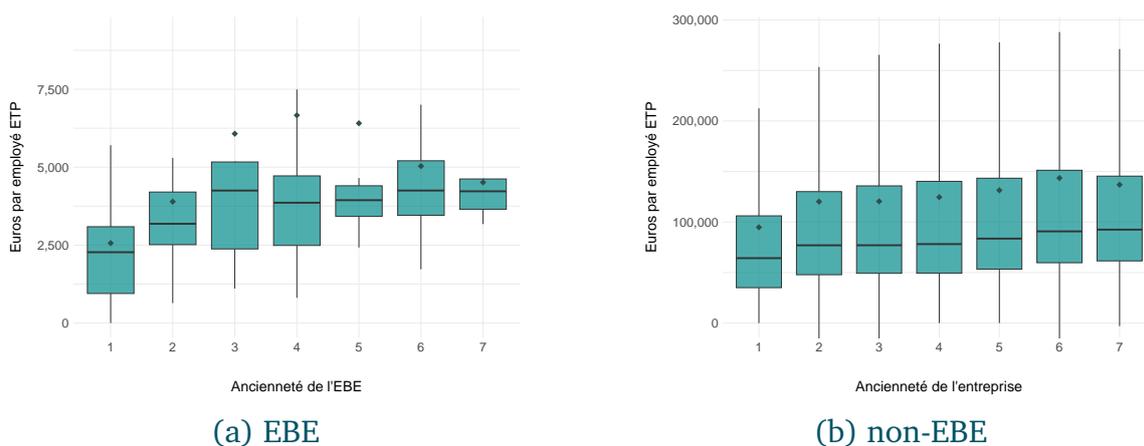
## Résultats supplémentaires : comparaison des performances des EBE et celles d'autres entreprises similaires - définition d'échantillon moins stricte

Dans cette Section, nous comparons les EBE à un échantillon d'entreprises comparables aux EBE, présentant des caractéristiques similaires en termes d'appartenance au même secteur d'activité (au niveau deux chiffres), d'ancienneté équivalente (en années) et de taille comparable (en termes de masse salariale). Il est à noter que nous n'imposons pas la condition que les entreprises comparables soient situées dans la même zone d'emploi que les EBE. Nous décrivons la manière dont cet échantillon est constitué dans la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.

Dans la partie gauche des figures suivantes, nous présentons les résultats économiques des 60 EBE pour lesquelles un appariement a pu être réalisé dans l'échantillon d'entreprises comparables. Dans la partie droite des figures suivantes, nous présentons les résultats économiques de cet échantillon d'entreprises comparables.

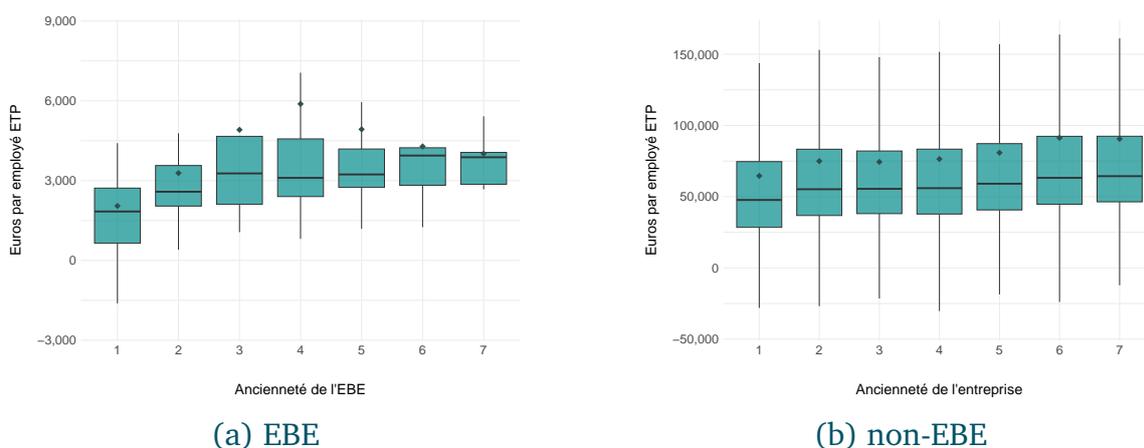
La Figure 2.76a présente le chiffre d'affaires par employé en ETP au sein des EBE, selon l'ancienneté des entreprises. La Figure 2.76b présente le chiffre d'affaires des entreprises de l'échantillon des entreprises de comparaison. La principale conclusion à tirer de la comparaison de ces deux graphiques est que les résultats économiques des entreprises du secteur privé sont nettement supérieurs à ceux des EBE aussi pour cet échantillon de comparaison.

La Figure 2.77a présente la marge brute par employé en ETP au sein des EBE, selon l'ancienneté de l'entreprise. La Figure 2.77b illustre la marge brute des entreprises de l'échantillon de comparaison. La comparaison conduit à une conclusion similaire à celle tirée de l'analyse des chiffres d'affaires. Il en va de même lorsque nous comparons la valeur ajoutée entre les EBE et leur échantillon de comparaison, comme le montrent les Figures 2.78a et 2.78b : les entreprises du secteur privé génèrent une valeur ajoutée positive dès leur première année d'activité, contrairement aux EBE.



**FIGURE 2.76 – Chiffre d'affaires par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise**

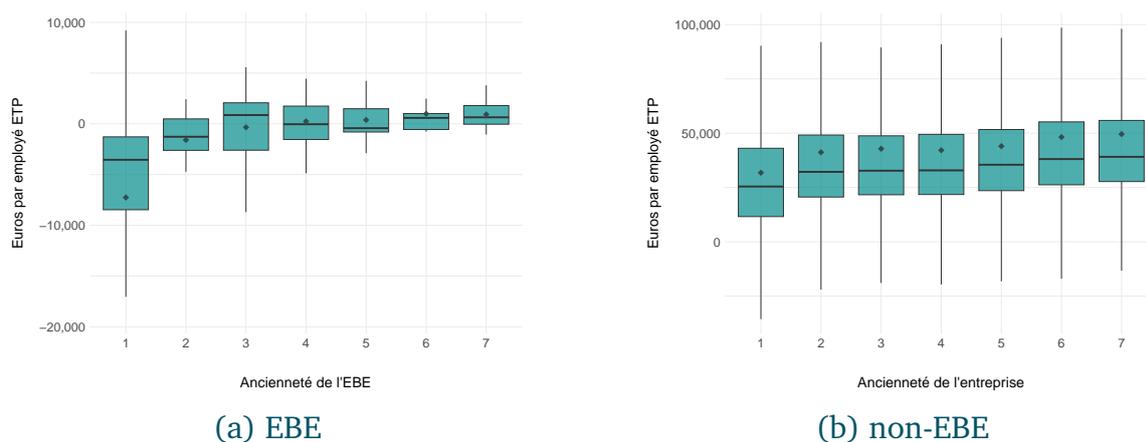
CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 60 EBE pour lesquelles nous trouvons une correspondance dans l'échantillon de comparaison ; (b) panel 2017-2023 des entreprises de comparaison.  
 NOTES : Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.



**FIGURE 2.77 – Marge brute par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 60 EBE pour lesquelles nous trouvons une correspondance dans l'échantillon de comparaison ; (b) panel 2017-2023 des entreprises de comparaison.  
 NOTES : Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

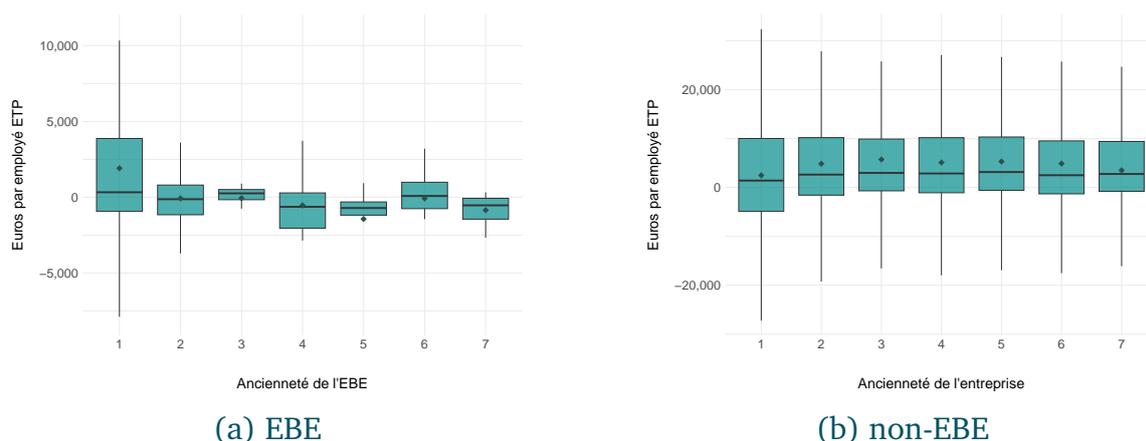
Le résultat d'exploitation est également significativement plus élevé en moyenne parmi les entreprises du secteur privé par rapport aux EBE (Figures 2.79a et 2.79b), particulièrement lorsque les subventions sont exclues (Figures 1.44a et 2.80b).



**FIGURE 2.78 – Valeur ajoutée par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 60 EBE pour lesquelles nous trouvons une correspondance dans l'échantillon de comparaison ; (b) panel 2017-2023 des entreprises de comparaison.

NOTES : Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

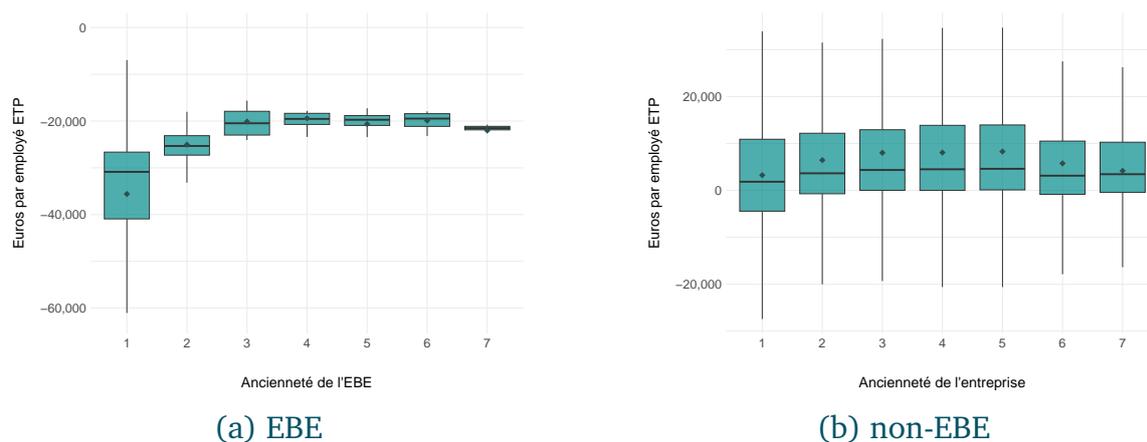


**FIGURE 2.79 – Résultat d'exploitation par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 60 EBE pour lesquelles nous trouvons une correspondance dans l'échantillon de comparaison ; (b) panel 2017-2023 des entreprises de comparaison.

NOTES : Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

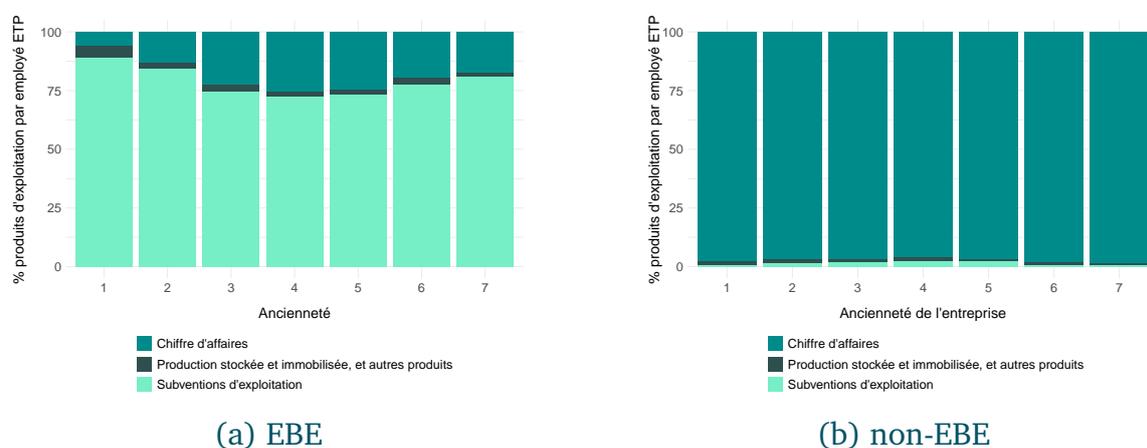
Les Figures 2.81a et 2.81b présentent la décomposition des produits d'exploitation, mettant en évidence que les EBE dépendent fortement des subventions d'exploitation, contrairement aux entreprises du secteur privé où ces subventions ne jouent pas un rôle significatif. Par ailleurs, en ce qui concerne les charges d'exploitation (Figures 2.82a et 2.82b), les EBE accordent une plus grande part aux coûts de main-d'œuvre,



**FIGURE 2.80 – Résultat d’exploitation avant subventions par employé en ETP, selon l’ancienneté de l’entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 60 EBE pour lesquelles nous trouvons une correspondance dans l’échantillon de comparaison ; (b) panel 2017-2023 des entreprises de comparaison.  
 NOTES : Dans ces figures, la mesure d’ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

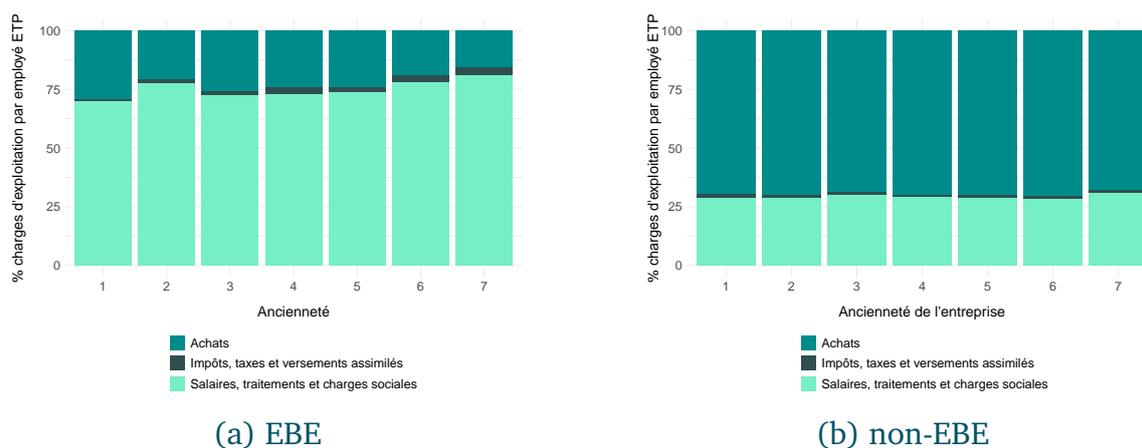
tandis que les entreprises du secteur privé tendent à allouer une proportion relativement plus importante à leurs achats.



**FIGURE 2.81 – Décomposition moyenne des produits d’exploitation par ancienneté de l’entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 60 EBE pour lesquelles nous trouvons une correspondance dans l’échantillon de comparaison ; (b) panel 2017-2023 des entreprises de comparaison.  
 NOTES : Le graphique présente les valeurs moyennes pour chaque année d’ancienneté de l’entreprise. Dans ces figures, la mesure d’ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

Enfin, les Figures 2.83a et 2.83b comparent les investissements par employé en ETP entre les EBE et les entreprises du secteur privé. Elles révèlent que ces dernières

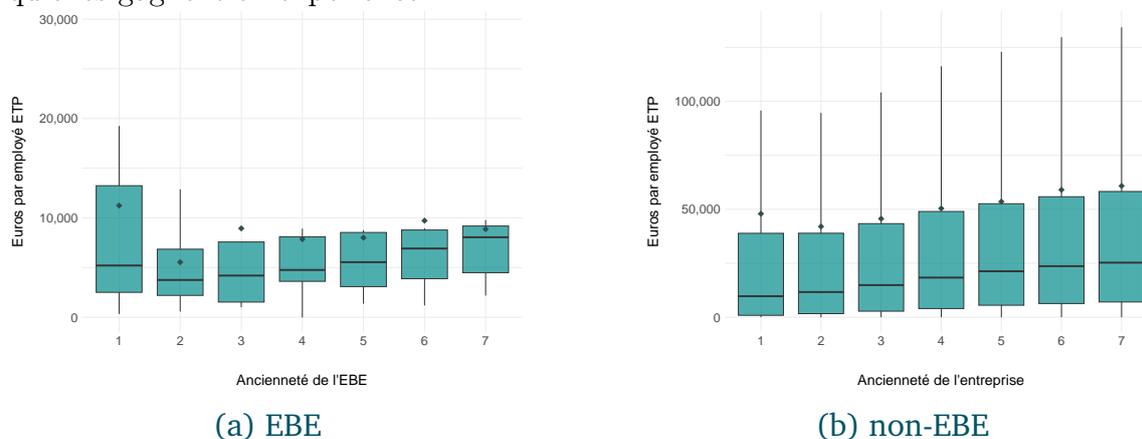


**FIGURE 2.82 – Décomposition moyenne des charges d'exploitation par ancienneté de l'entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 60 EBE pour lesquelles nous trouvons une correspondance dans l'échantillon de comparaison ; (b) panel 2017-2023 des entreprises de comparaison.

NOTES : Le graphique présente les valeurs moyennes pour chaque année d'ancienneté de l'entreprise. Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

disposent généralement d'un capital plus élevé par employé, en particulier à mesure qu'elles gagnent en expérience.

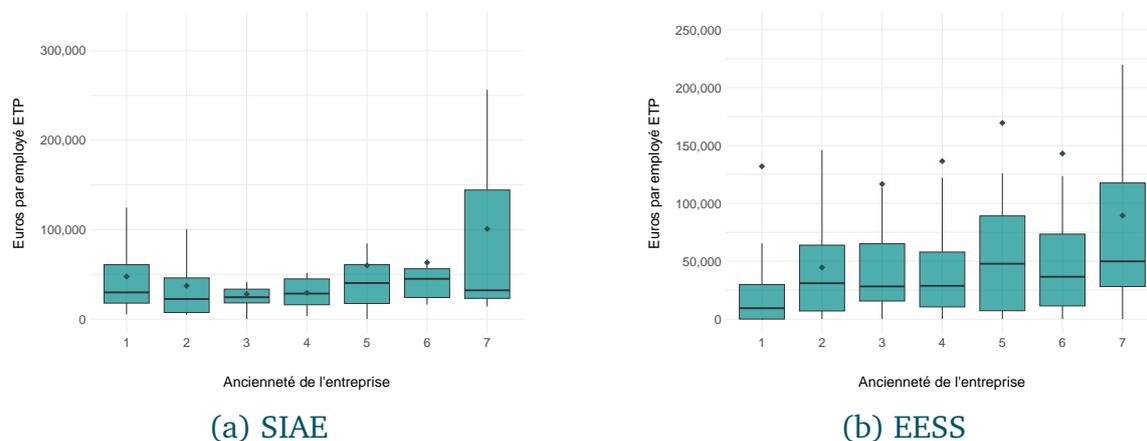


**FIGURE 2.83 – Capital par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 de 60 EBE pour lesquelles nous trouvons une correspondance dans l'échantillon de comparaison ; (b) panel 2017-2023 des entreprises de comparaison.

NOTES : Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

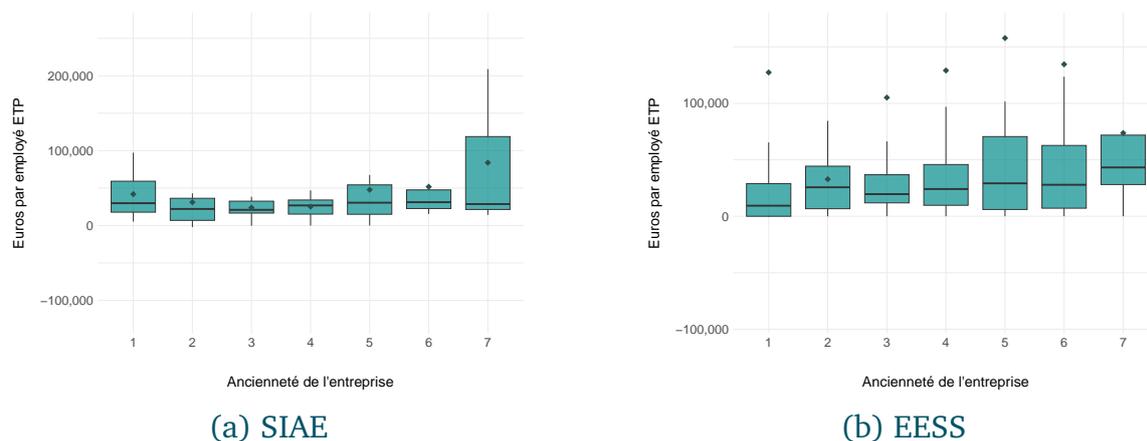
## Résultats supplémentaires : performances des SIAE et EESS - définition d'échantillon plus stricte



**FIGURE 2.84 – Chiffre d'affaires par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise : même zone d'emploi et secteur des EBE**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 des SIAE dans la même zone d'emploi et le secteur à 2 chiffres des EBE; (b) panel 2017-2023 des EESS dans la même zone d'emploi et le secteur à 2 chiffres des EBE. Pour une discussion sur la sélection des échantillons, veuillez consulter la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.

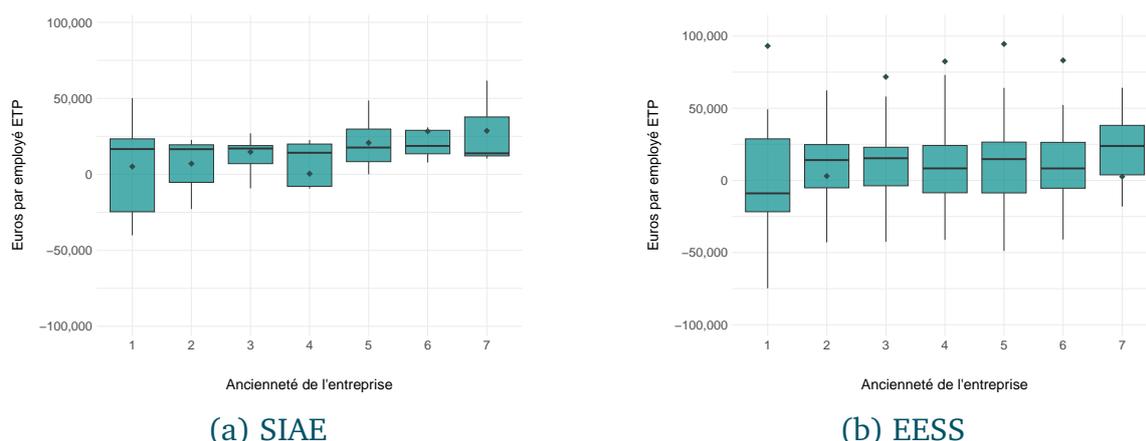
NOTES : Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.



**FIGURE 2.85 – Marge brute par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise : même zone d'emploi et secteur des EBE**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 des SIAE dans la même zone d'emploi et le secteur à 2 chiffres des EBE; (b) panel 2017-2023 des EESS dans la même zone d'emploi et le secteur à 2 chiffres des EBE. Pour une discussion sur la sélection des échantillons, veuillez consulter la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.

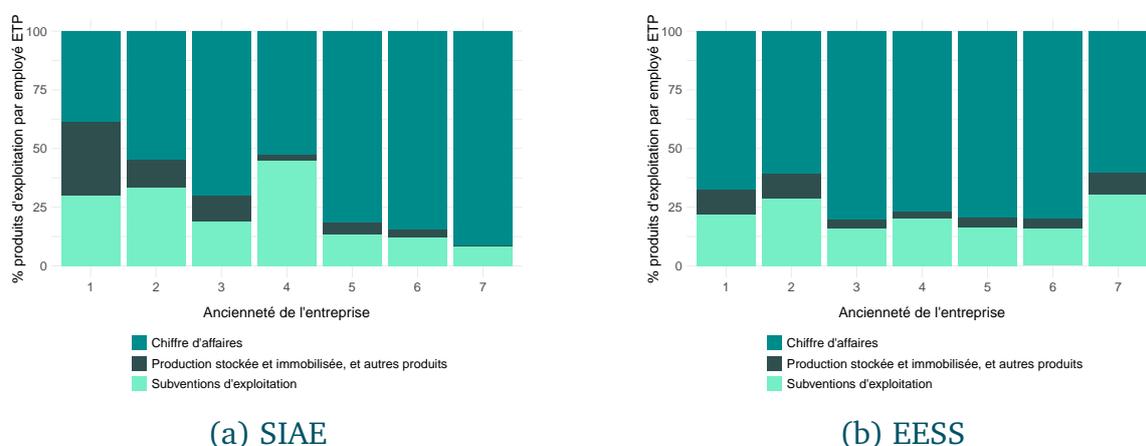
NOTES : Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.



**FIGURE 2.86 – Valeur ajoutée par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise : même zone d'emploi et secteur des EBE**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 des SIAE dans la même zone d'emploi et le secteur à 2 chiffres des EBE; (b) panel 2017-2023 des EESS dans la même zone d'emploi et le secteur à 2 chiffres des EBE. Pour une discussion sur la sélection des échantillons, veuillez consulter la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.

NOTES : Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

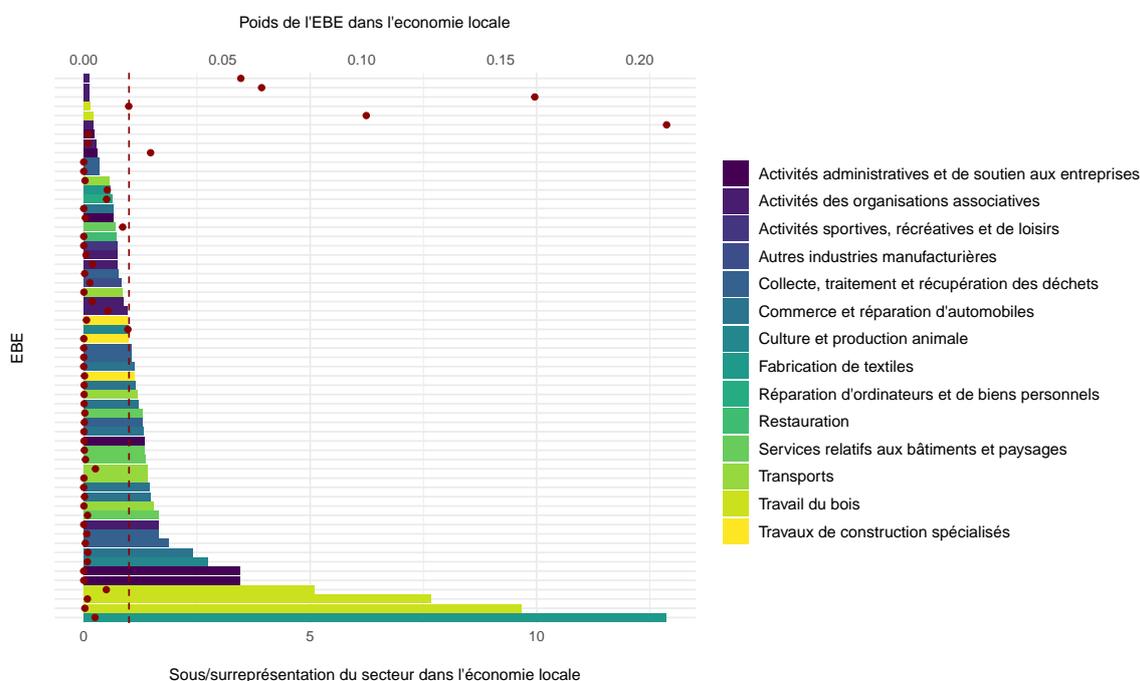


**FIGURE 2.87 – Décomposition moyenne des produits d'exploitation par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise : même zone d'emploi et secteur des EBE**

CHAMP : (a) panel 2017-2023 des SIAE dans la même zone d'emploi et le secteur à 2 chiffres des EBE; (b) panel 2017-2023 des EESS dans la même zone d'emploi et le secteur à 2 chiffres des EBE. Pour une discussion sur la sélection des échantillons, veuillez consulter la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.

NOTES : Le graphique présente les valeurs moyennes pour chaque année d'ancienneté de l'entreprise. Dans ces figures, la mesure d'ETP inclut à la fois les PPDE et les NPPDE.

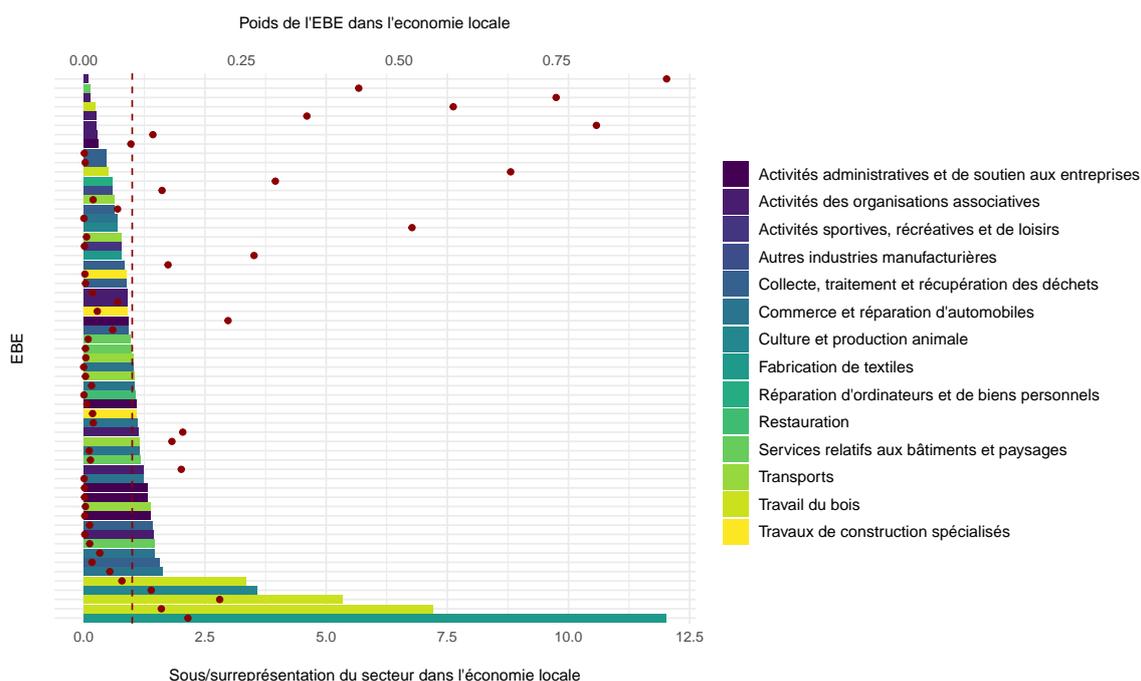
## Résultats supplémentaires : l'intégration des EBE dans l'économie locale : analyse descriptive



**FIGURE 2.88 – Concentration sectorielle locale en 2023 : chiffre d'affaires, 2e secteur principal de l'EBE**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

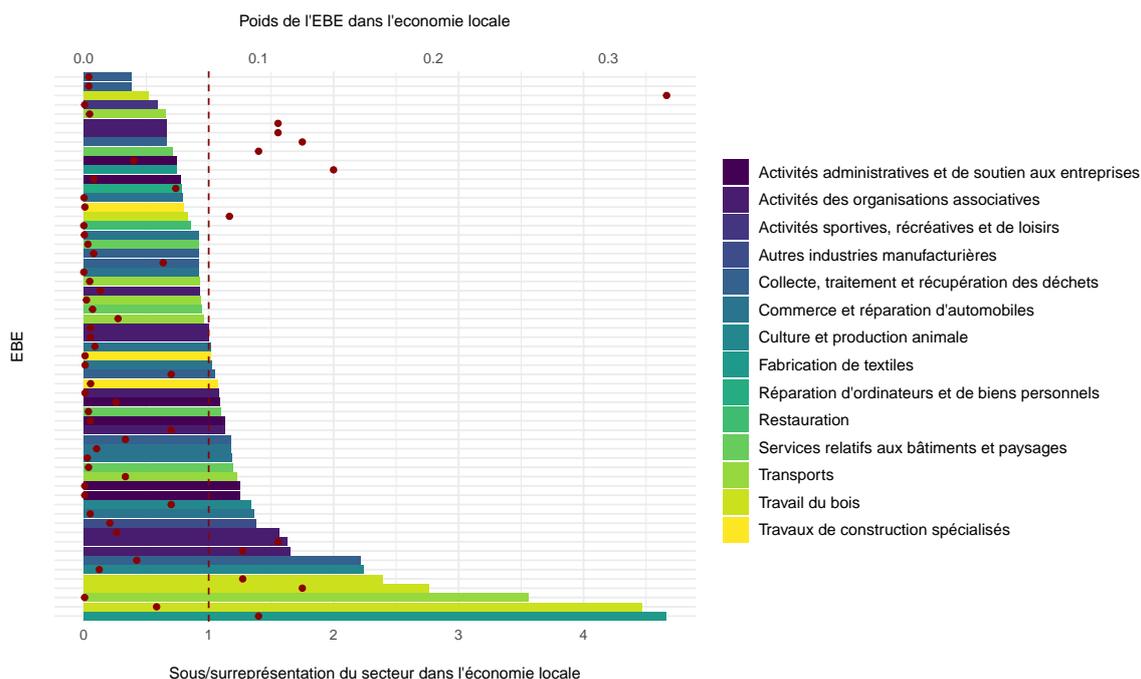
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concentration dans le même secteur et la même zone d'emploi d'une seule EBE. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concentration_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de chiffre d'affaires. Le secteur fait référence au deuxième plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.89 – Concentration sectorielle locale en 2023 : emploi en ETP, 2e secteur principal de l'EBE**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

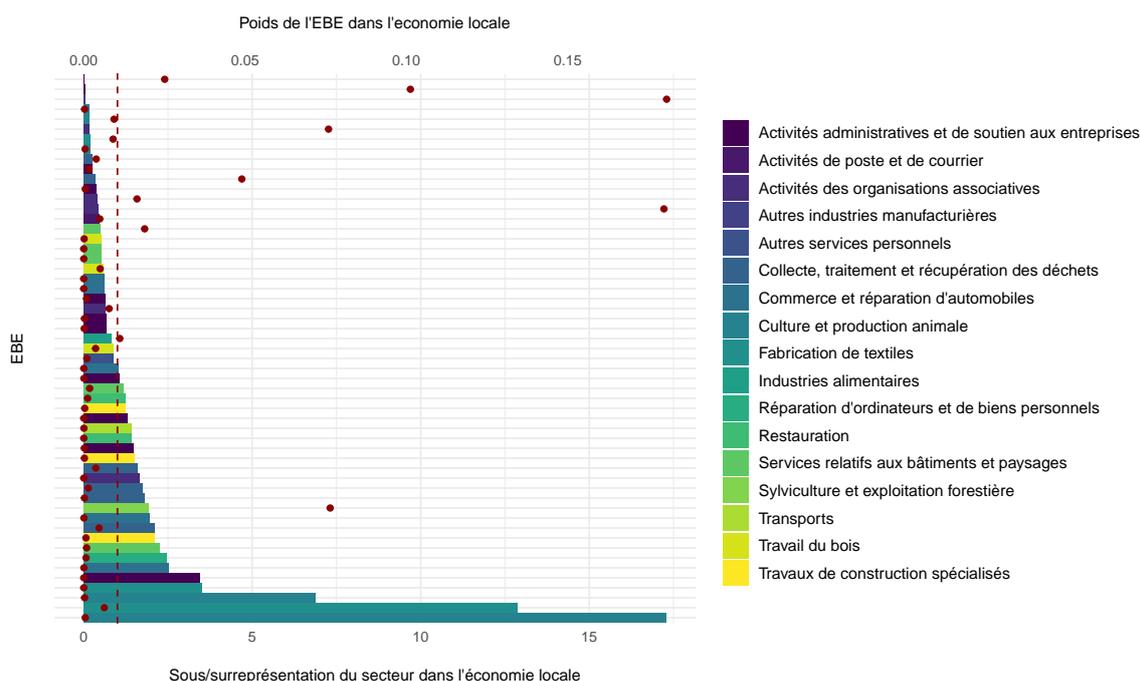
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concentration dans le même secteur et la même zone d'emploi d'une seule EBE. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concentration_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de emploi en ETP, qui inclut l'emploi total des entreprises. Le secteur fait référence au deuxième plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.90 – Concentration sectorielle locale en 2023 : nombre d'établissements, 2e secteur principal de l'EBE**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

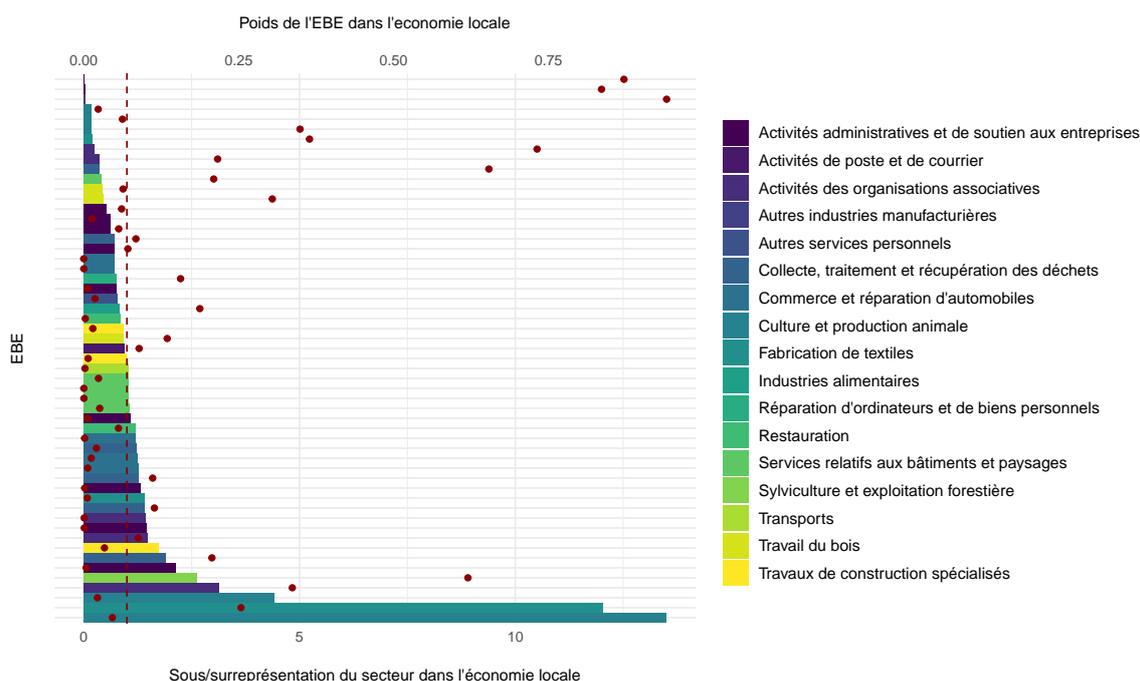
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concentration dans le même secteur et la même zone d'emploi d'une seule EBE. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concentration_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de nombre d'établissements. Le secteur fait référence au deuxième plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.91 – Concentration sectorielle locale en 2023 : chiffre d'affaires, 3e secteur principal de l'EBE**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

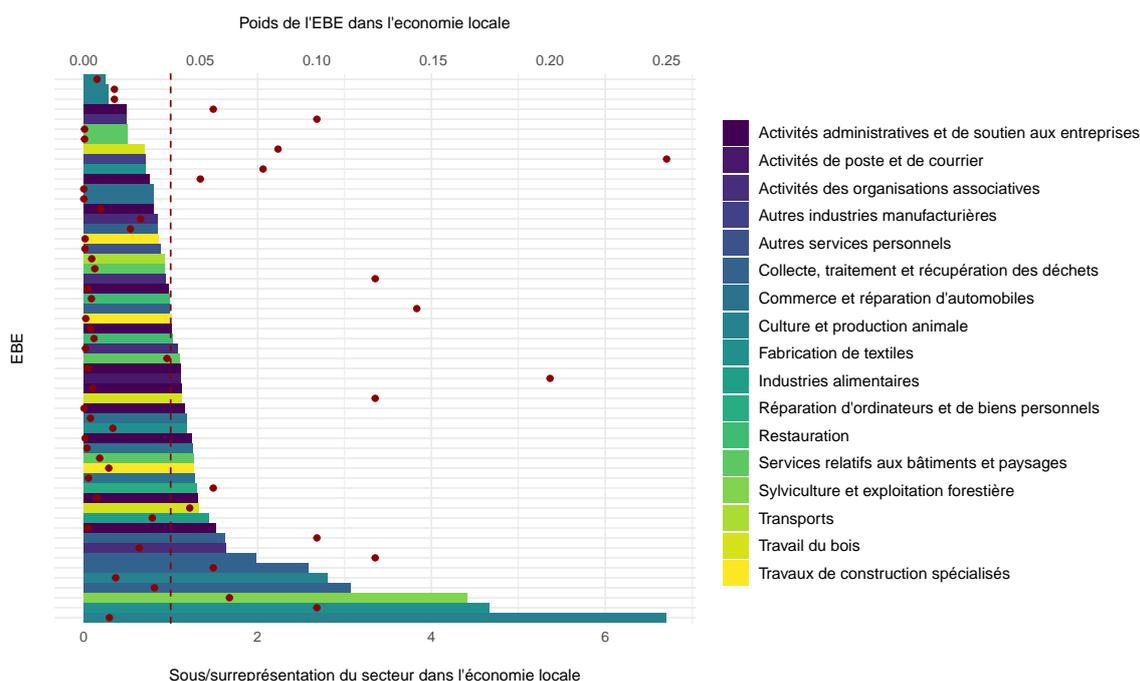
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concentration dans le même secteur et la même zone d'emploi d'une seule EBE. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concentration_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de chiffre d'affaires. Le secteur fait référence au troisième plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.92 – Concentration sectorielle locale en 2023 : emploi en ETP, 3e secteur principal de l'EBE**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

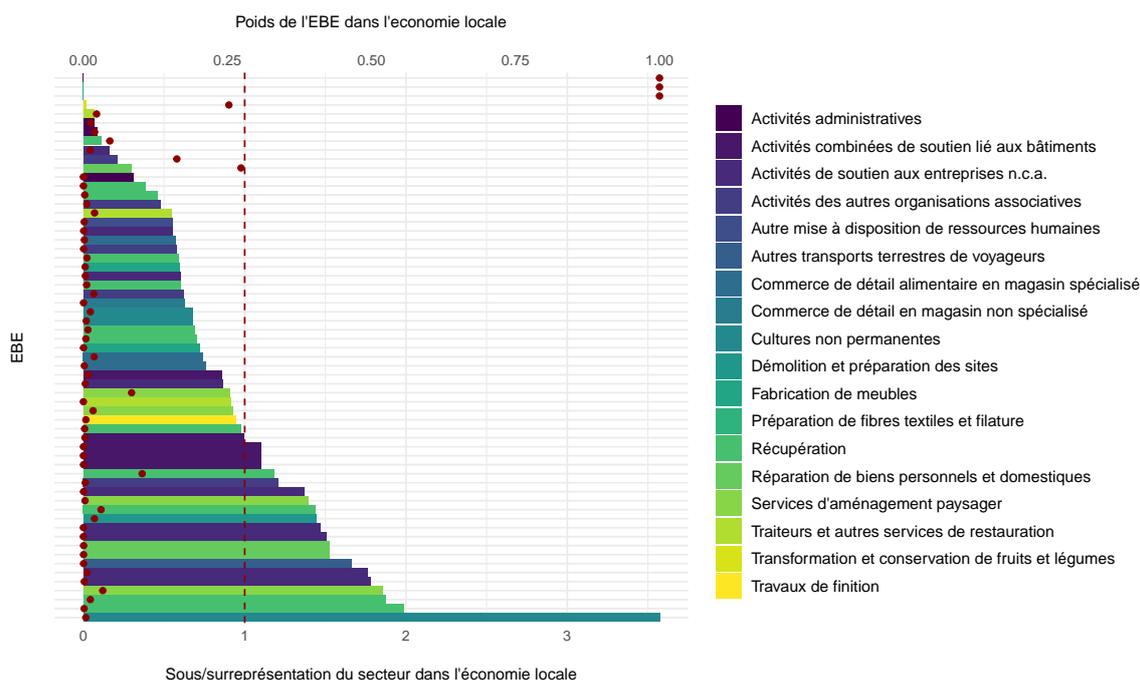
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concentration dans le même secteur et la même zone d'emploi d'une seule EBE. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concentration_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de emploi en ETP, qui inclut l'emploi total des entreprises. Le secteur fait référence au troisième plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.93 – Concentration sectorielle locale en 2023 : nombre d'établissements, 3e secteur principal de l'EBE**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

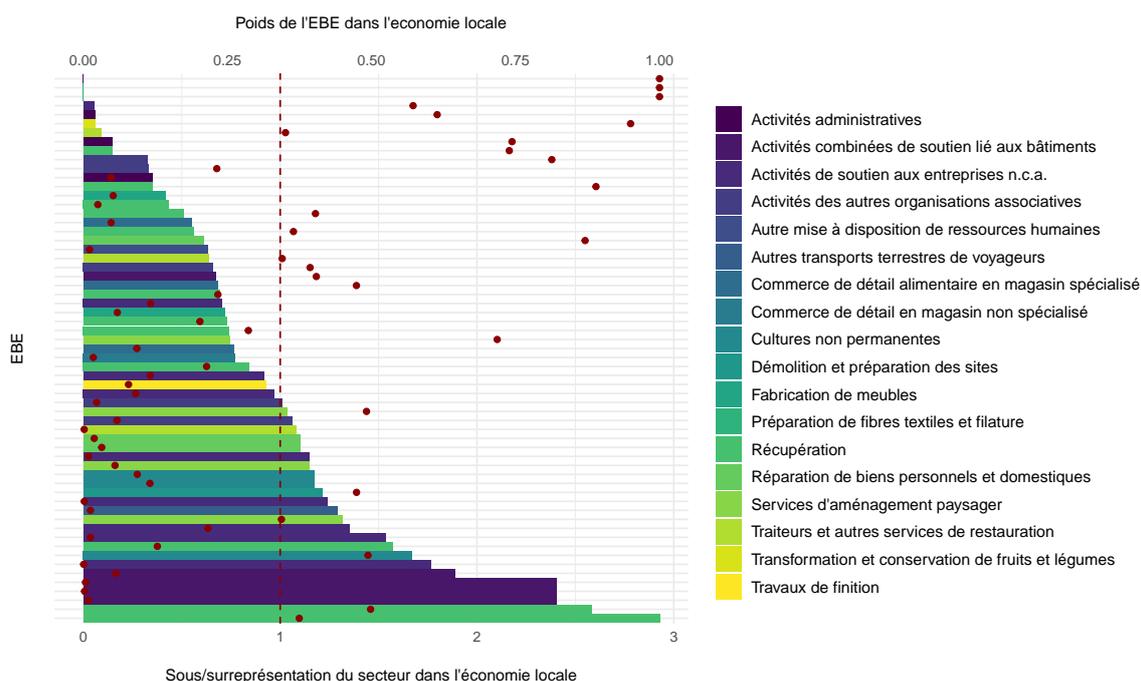
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concentration dans le même secteur et la même zone d'emploi d'une seule EBE. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concentration_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de nombre d'établissements. Le secteur fait référence au troisième plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.94 – Concentration sectorielle locale en 2023 : chiffre d'affaires, secteur à trois chiffres**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

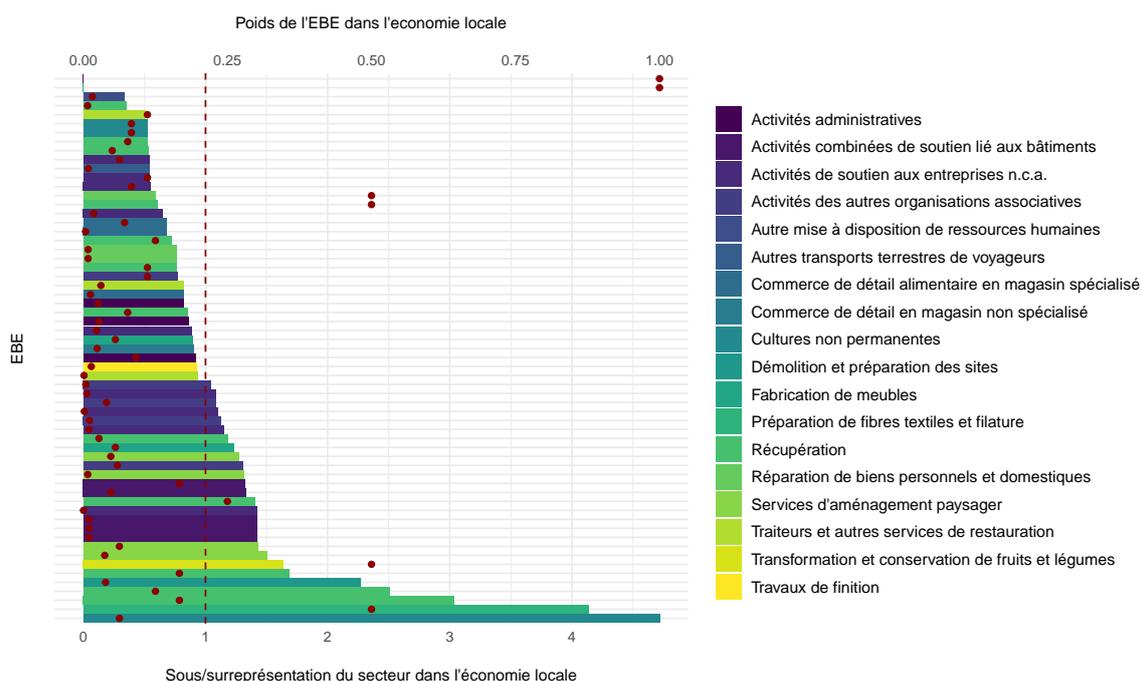
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concentration dans le même secteur et la même zone d'emploi d'une seule EBE. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concentration_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de chiffre d'affaires. Le secteur fait référence au première plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à trois chiffres.



**FIGURE 2.95 – Concentration sectorielle locale en 2023 : emploi en ETP, secteur à trois chiffres**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

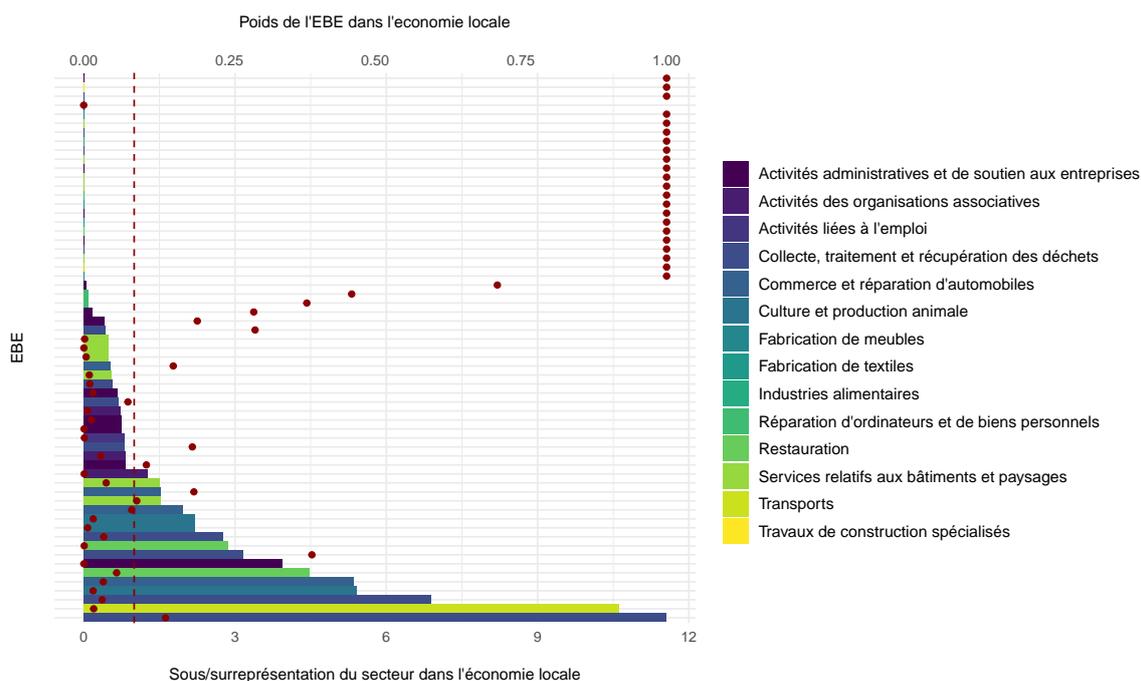
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concentration dans le même secteur et la même zone d'emploi d'une seule EBE. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concentration_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de emploi en ETP, qui inclut l'emploi total des entreprises. Le secteur fait référence au première plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à trois chiffres.



**FIGURE 2.96 – Concentration sectorielle locale en 2023 : nombre d'établissements, secteur à trois chiffres**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

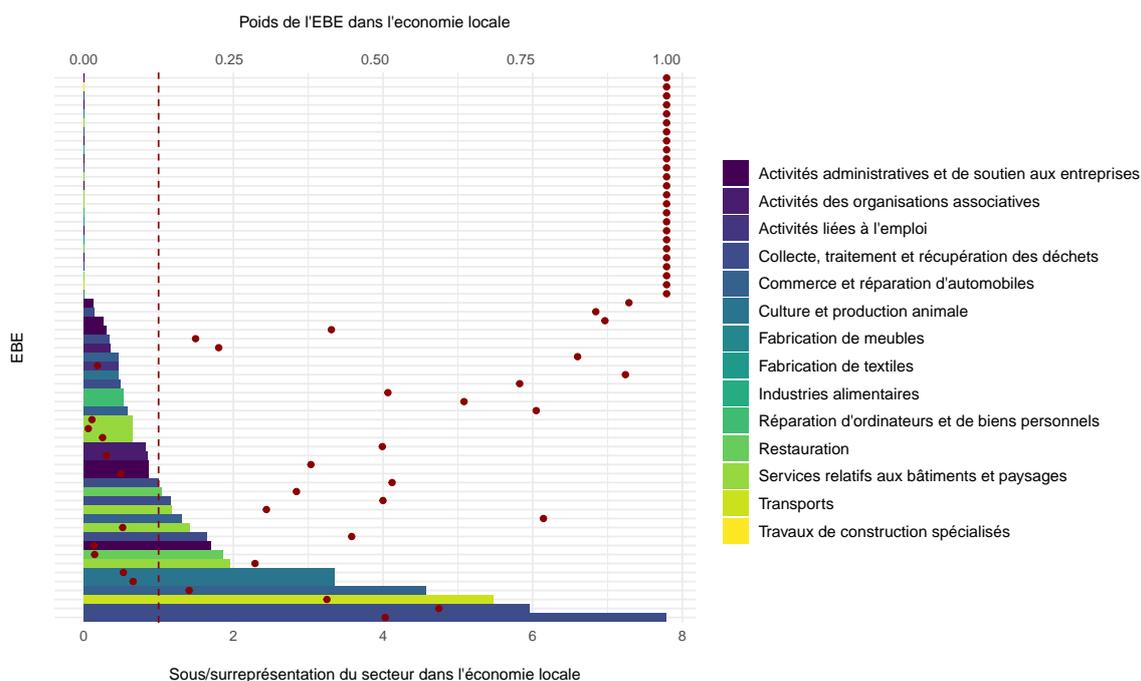
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concentration dans le même secteur et la même zone d'emploi d'une seule EBE. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concentration_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de nombre d'établissements. Le secteur fait référence au première plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à trois chiffres.



**FIGURE 2.97 – Concentration sectorielle locale en 2023 : chiffre d'affaires, SIAE et EESS**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023. Nous sélectionnons des entreprises qui sont soit SIAE soit EESS. Pour une discussion sur la sélection des échantillons, veuillez consulter la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.

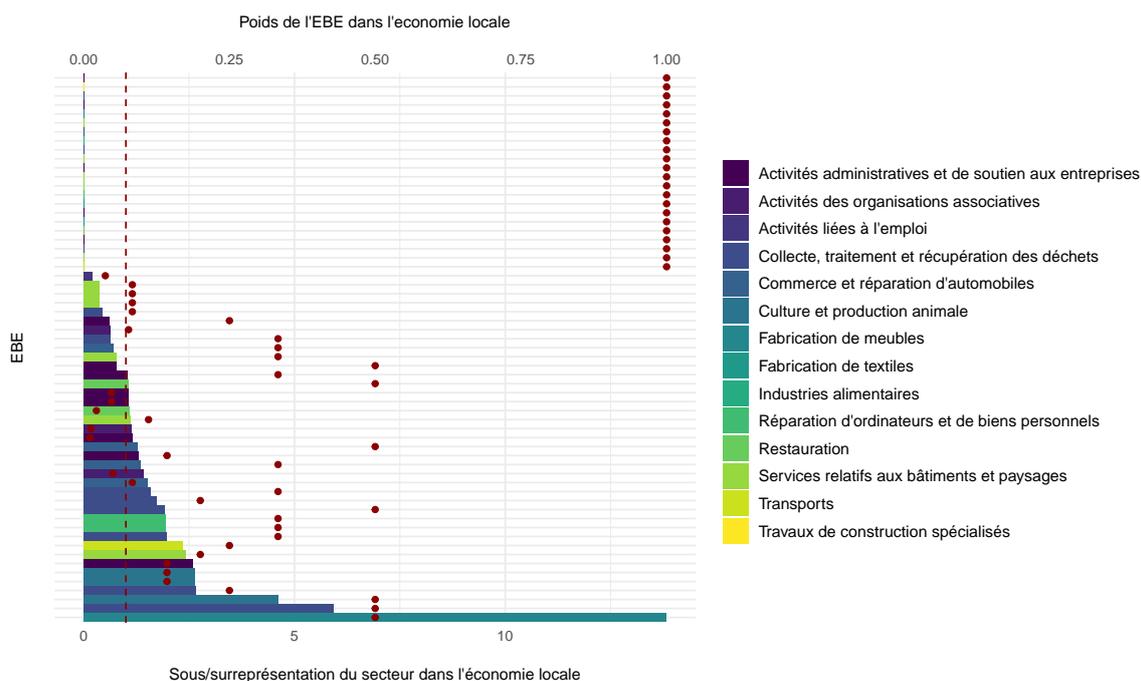
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concentration dans le même secteur et la même zone d'emploi d'une seule EBE. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concentration_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de chiffre d'affaires. Le secteur fait référence au première plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.98 – Concentration sectorielle locale en 2023 : emploi en ETP, SIAE et EESS**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023. Nous sélectionnons des entreprises qui sont soit SIAE soit EESS. Pour une discussion sur la sélection des échantillons, veuillez consulter la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.

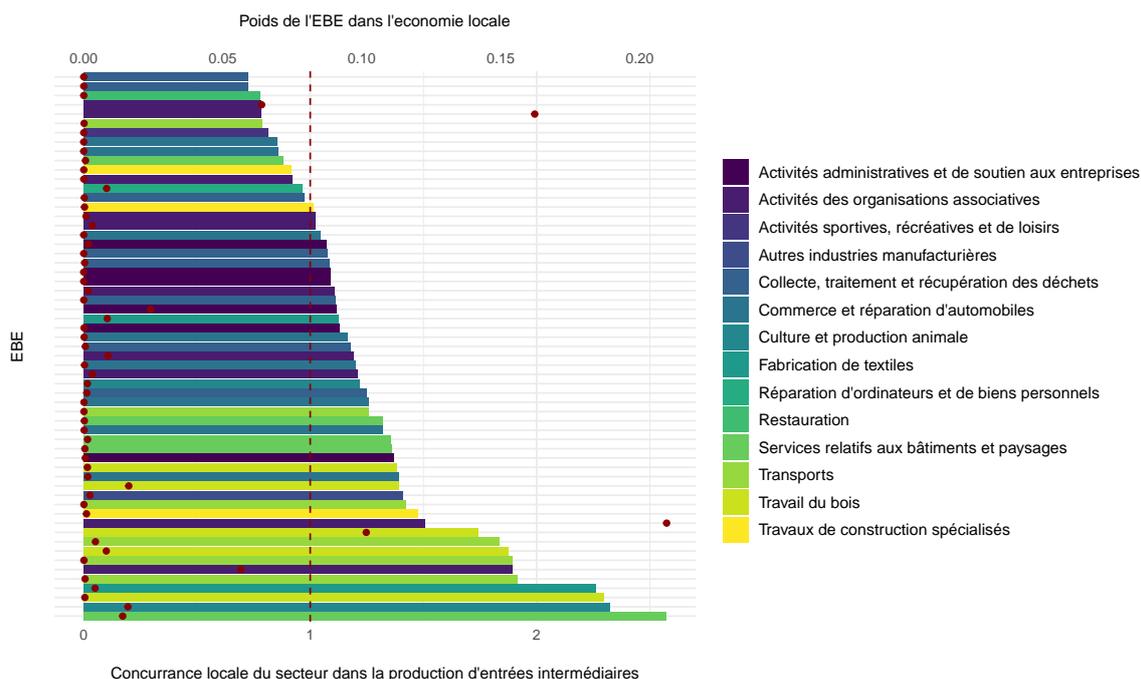
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concentration dans le même secteur et la même zone d'emploi d'une seule EBE. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concentration_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de emploi en ETP, qui inclut l'emploi total des entreprises. Le secteur fait référence au première plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.99 – Concentration sectorielle locale en 2023 : nombre d'établissements, SIAE et EESS**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023. Nous sélectionnons des entreprises qui sont soit SIAE soit EESS. Pour une discussion sur la sélection des échantillons, veuillez consulter la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.

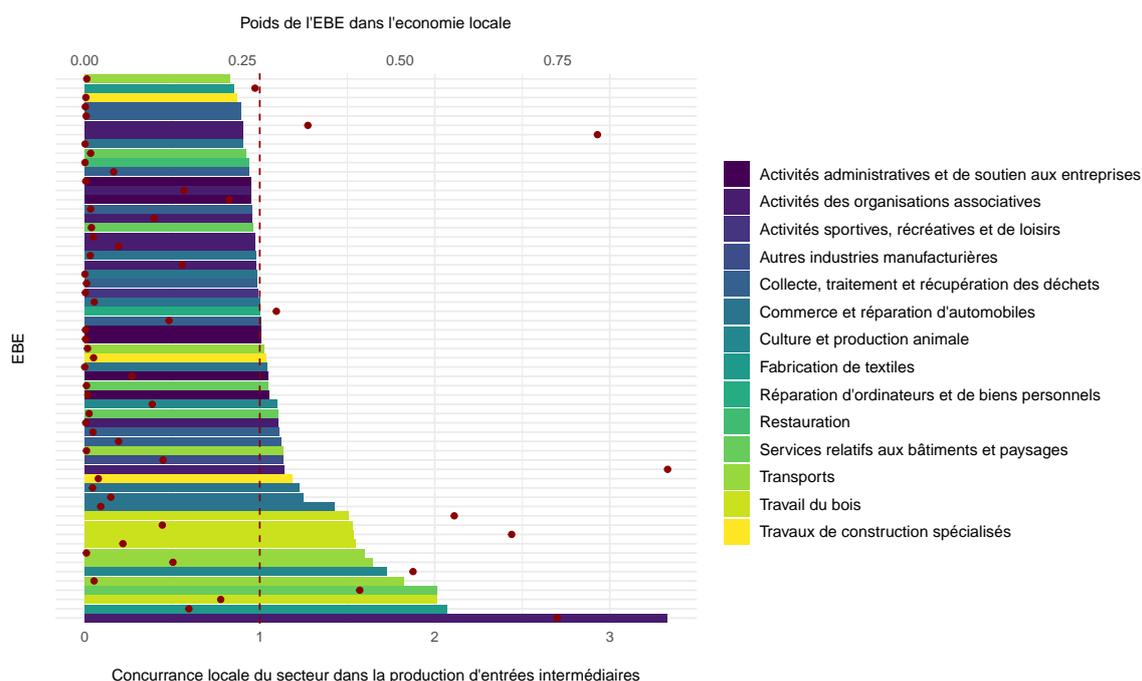
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concentration dans le même secteur et la même zone d'emploi d'une seule EBE. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concentration_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de nombre d'établissements. Le secteur fait référence au première plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.100 – Concurrence dans la production d'entrées intermédiaires en 2023 : chiffre d'affaires, 2e secteur principal de l'EBE**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

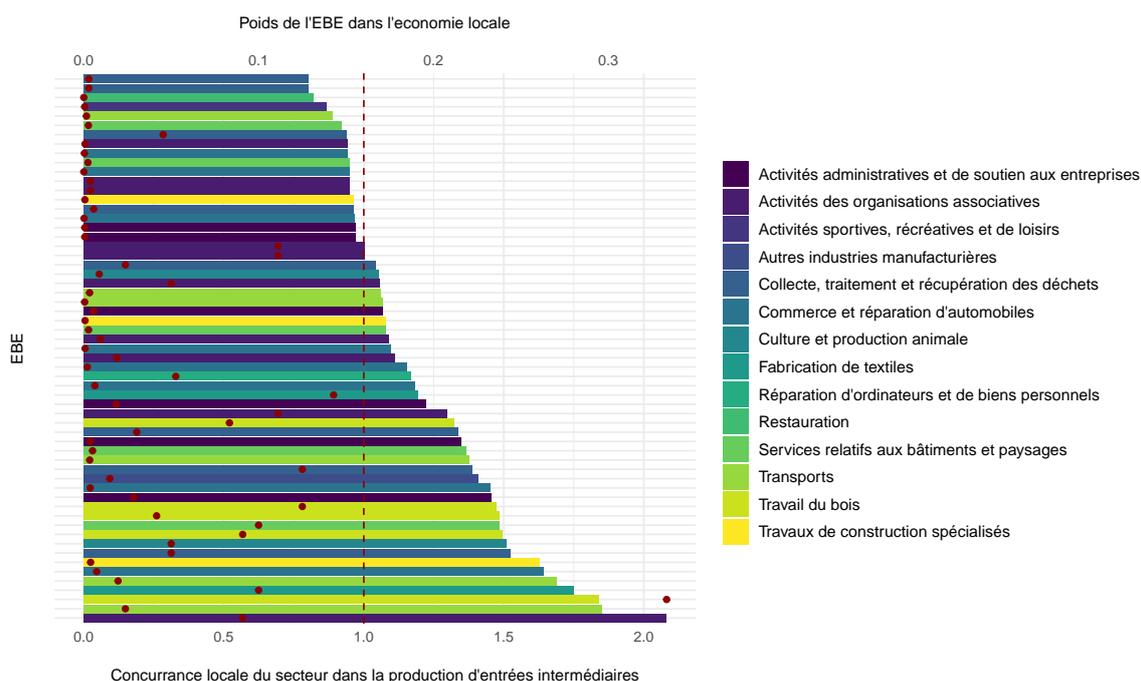
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concurrence des activités de chaque EBE avec les entreprises dans la même zone d'emploi. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concurrence_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de chiffre d'affaires. Le secteur fait référence au deuxième plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.101 – Concurrence dans la production d'entrées intermédiaires en 2023 : emploi en ETP, 2e secteur principal de l'EBE**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

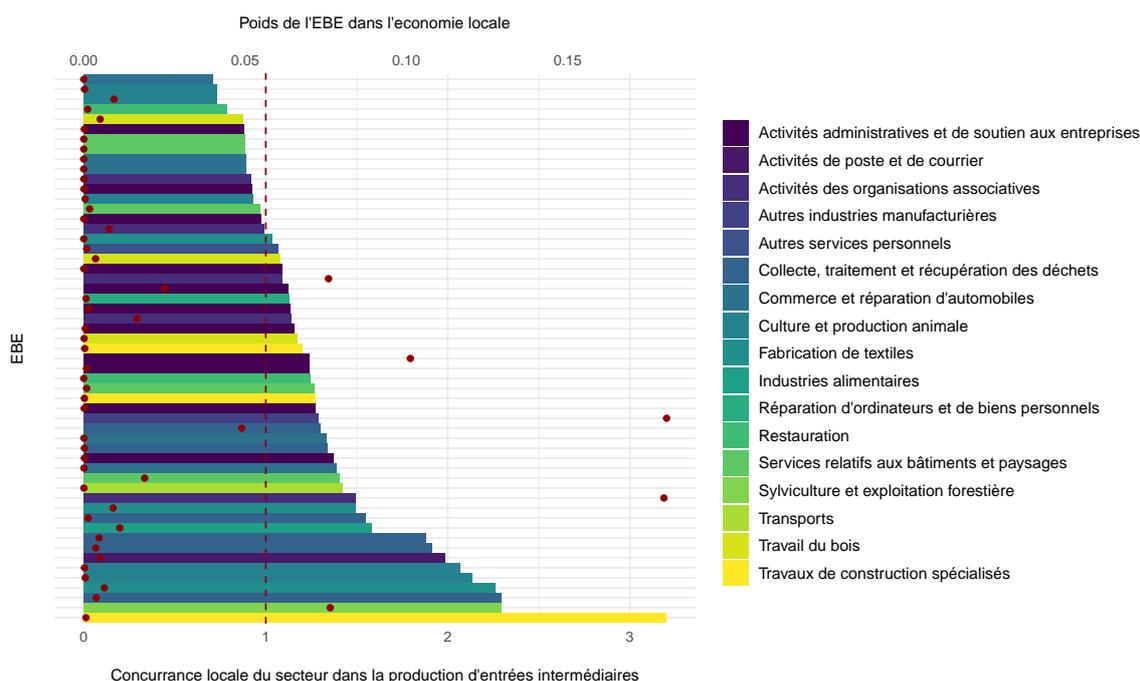
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concurrence des activités de chaque EBE avec les entreprises dans la même zone d'emploi. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concentration_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de emploi en ETP, qui inclut l'emploi total des entreprises. Le secteur fait référence au deuxième plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.102 – Concurrence dans la production d'entrées intermédiaires en 2023 : nombre d'établissements, 2e secteur principal de l'EBE**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

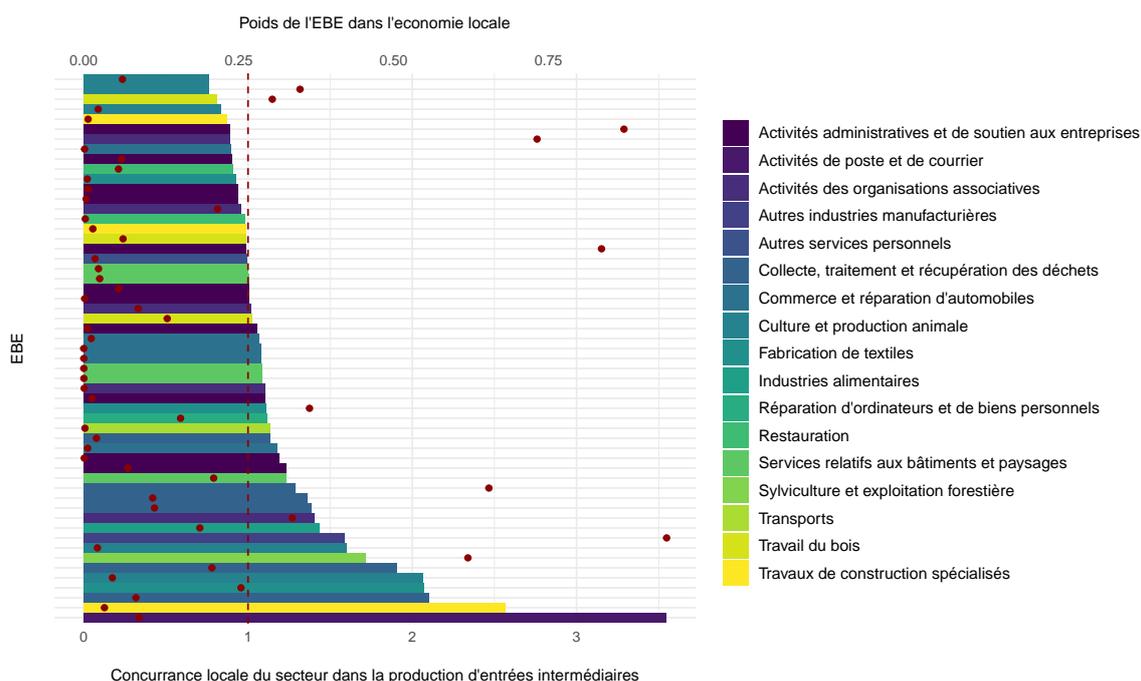
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concurrence des activités de chaque EBE avec les entreprises dans la même zone d'emploi. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concurrence_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de nombre d'établissements. Le secteur fait référence au deuxième plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.103 – Concurrence dans la production d'entrées intermédiaires en 2023 : chiffre d'affaires, 3e secteur principal de l'EBE**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

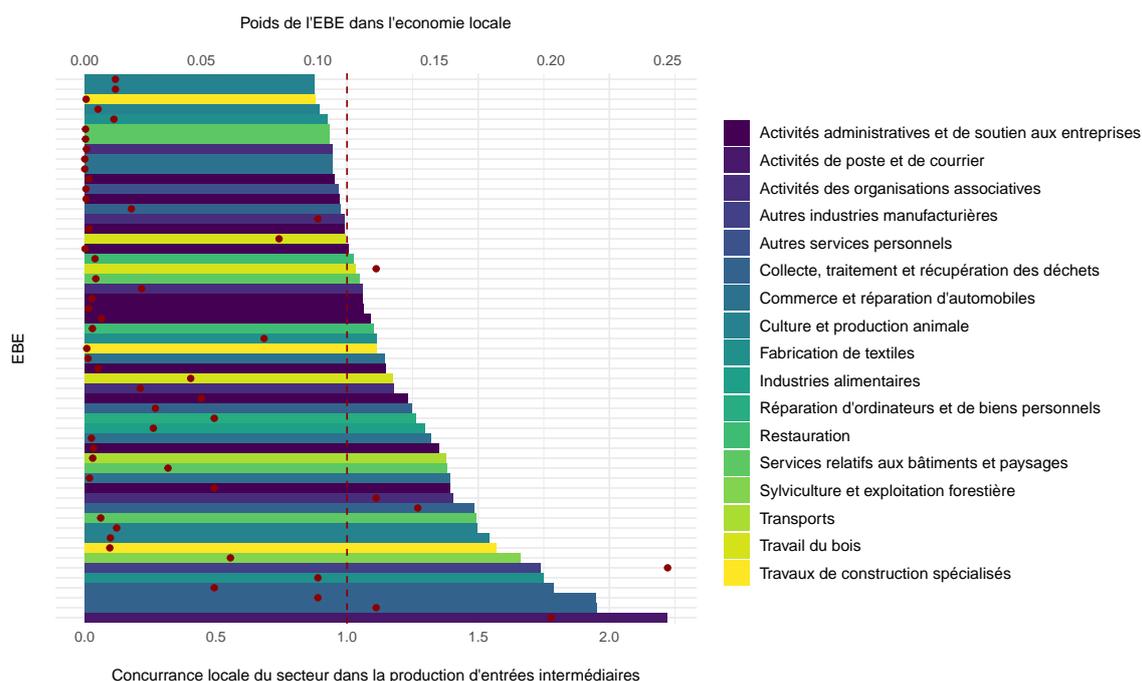
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concurrence des activités de chaque EBE avec les entreprises dans la même zone d'emploi. La barre verticale rouge indique une valeur de  $\text{Concurrence}_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de chiffre d'affaires. Le secteur fait référence au troisième plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.104 – Concurrence dans la production d'entrées intermédiaires en 2023 : emploi en ETP, 3e secteur principal de l'EBE**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

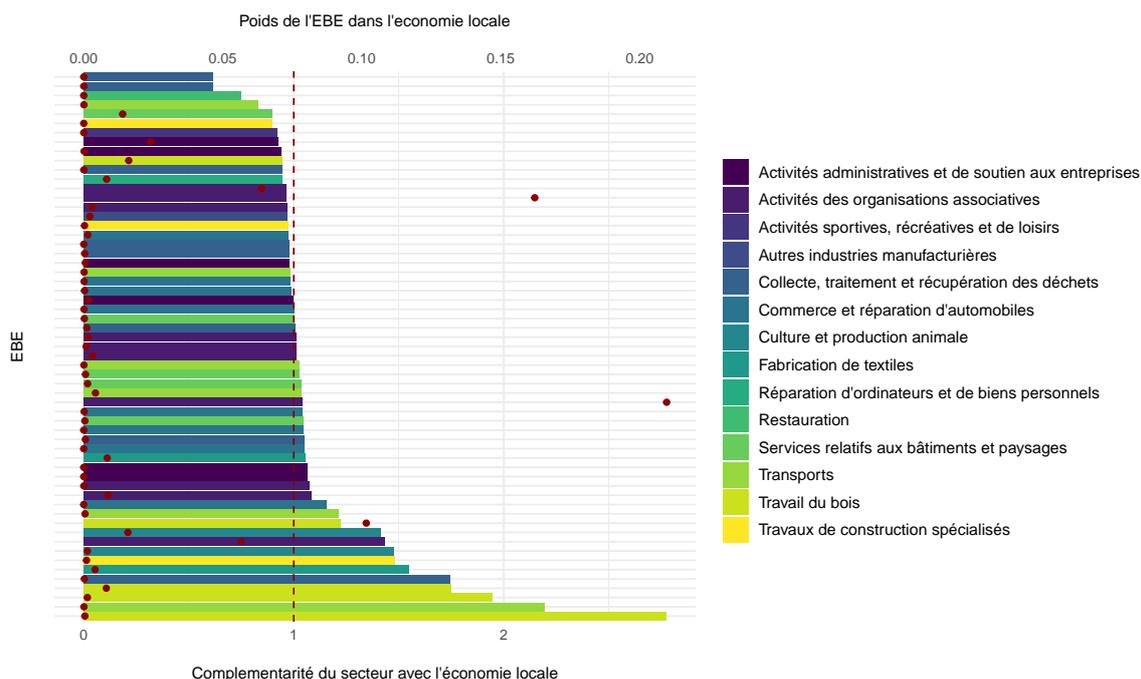
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concurrence des activités de chaque EBE avec les entreprises dans la même zone d'emploi. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concentration_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de emploi en ETP, qui inclut l'emploi total des entreprises. Le secteur fait référence au troisième plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.105 – Concurrence dans la production d'entrées intermédiaires en 2023 : nombre d'établissements, 3e secteur principal de l'EBE**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

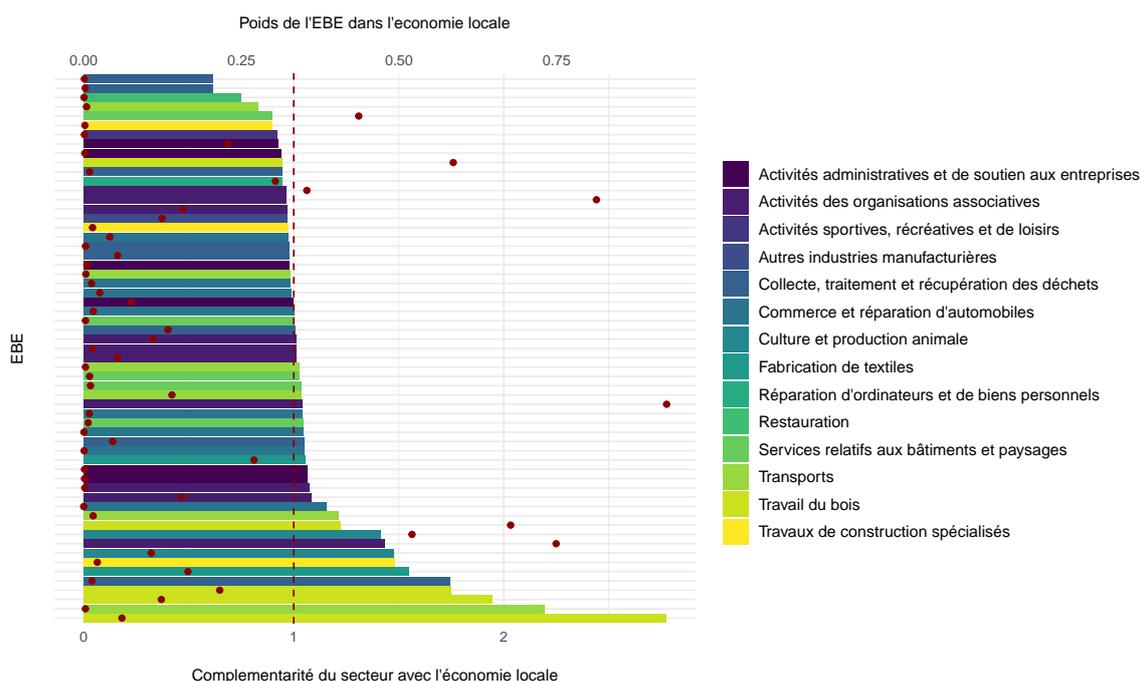
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la concurrence des activités de chaque EBE avec les entreprises dans la même zone d'emploi. La barre verticale rouge indique une valeur de  $Concurrence_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de nombre d'établissements. Le secteur fait référence au troisième plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.106 – Complémentarité sectorielle locale en 2023 : chiffre d'affaires, 2e secteur principal de l'EBE**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

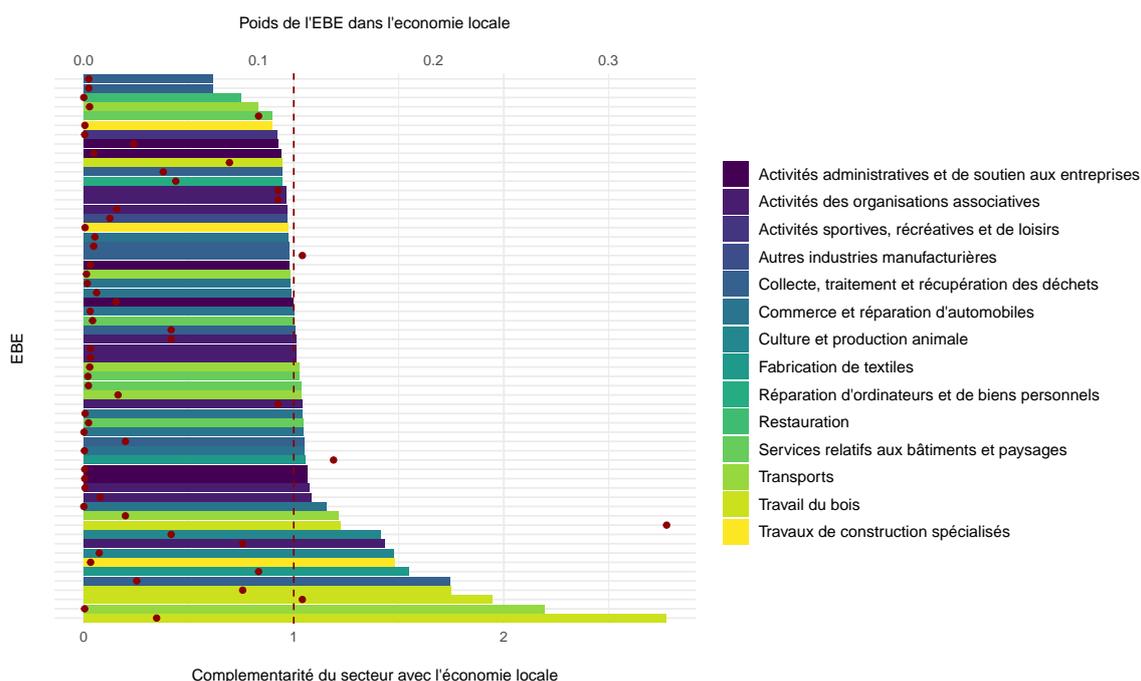
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la complémentarité des activités de chaque EBE avec les entreprises dans la même zone d'emploi. La barre verticale rouge indique une valeur de  $\text{Complémentarité}_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de chiffre d'affaires. Le secteur fait référence au deuxième plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.107 – Complémentarité sectorielle locale en 2023 : emploi en ETP, 2e secteur principal de l'EBE**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

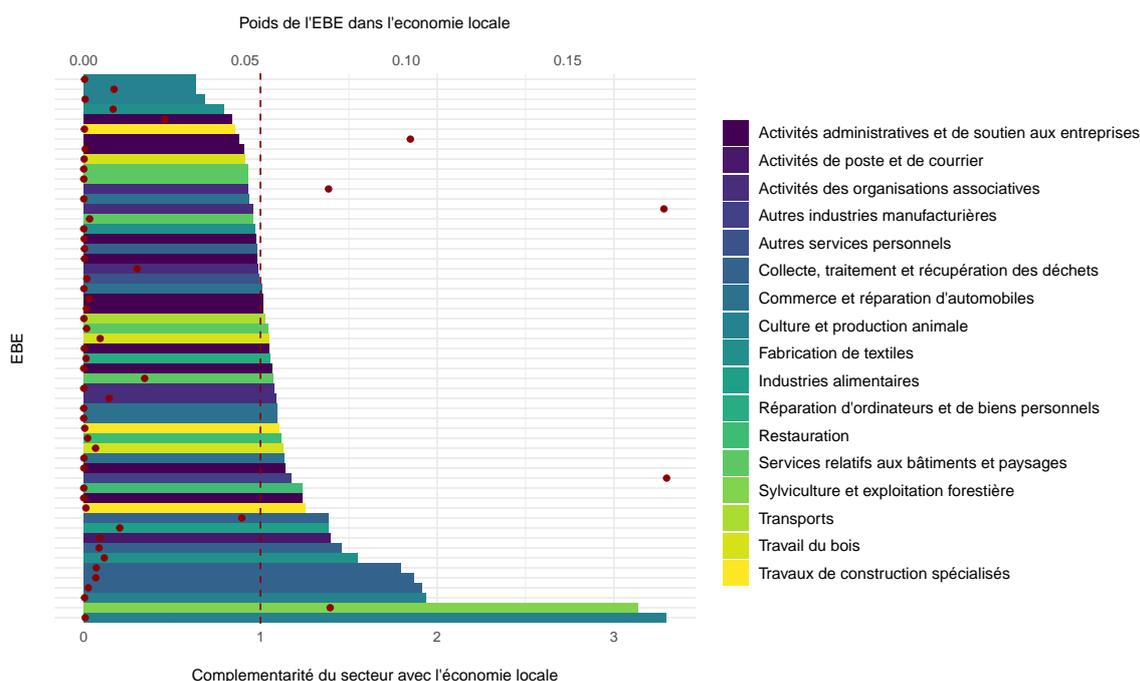
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la complémentarité des activités de chaque EBE avec les entreprises dans la même zone d'emploi. La barre verticale rouge indique une valeur de Complémentarité<sub>jl</sub> = 1. Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de emploi en ETP, qui inclut l'emploi total des entreprises. Le secteur fait référence au deuxième plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.108 – Complémentarité sectorielle locale en 2023 : nombre d'établissements, 2e secteur principal de l'EBE**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

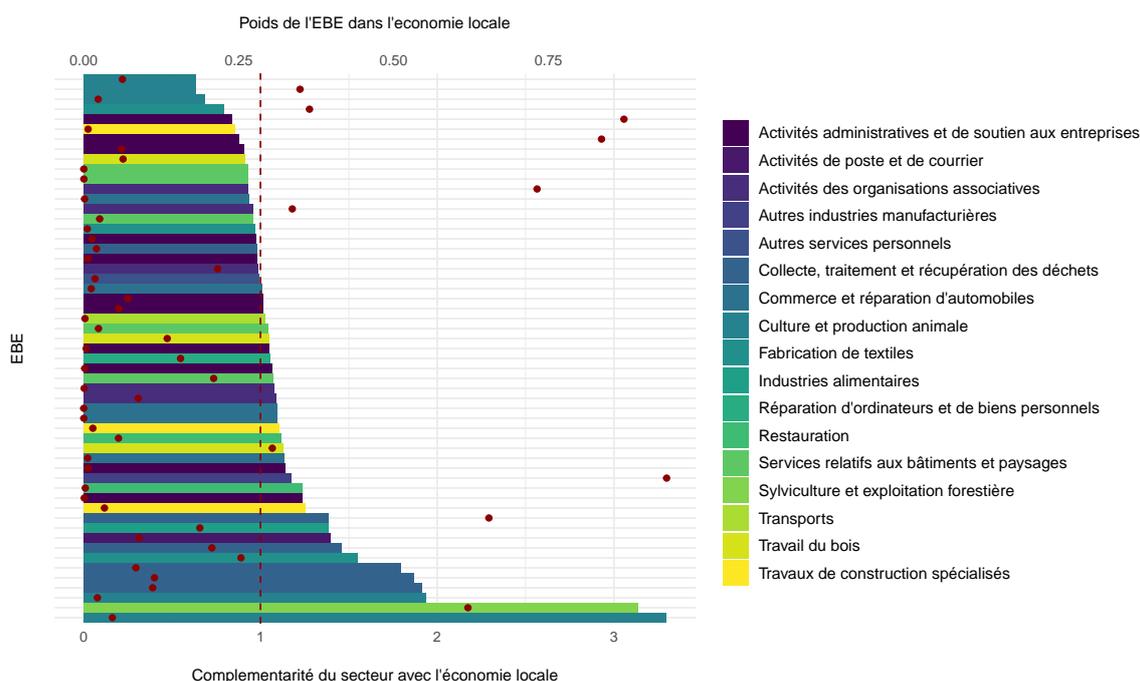
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la complémentarité des activités de chaque EBE avec les entreprises dans la même zone d'emploi. La barre verticale rouge indique une valeur de Complémentarité<sub>jl</sub> = 1. Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de nombre d'établissements. Le secteur fait référence au deuxième plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.109 – Complémentarité sectorielle locale en 2023 : chiffre d'affaires, 3e secteur principal de l'EBE**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

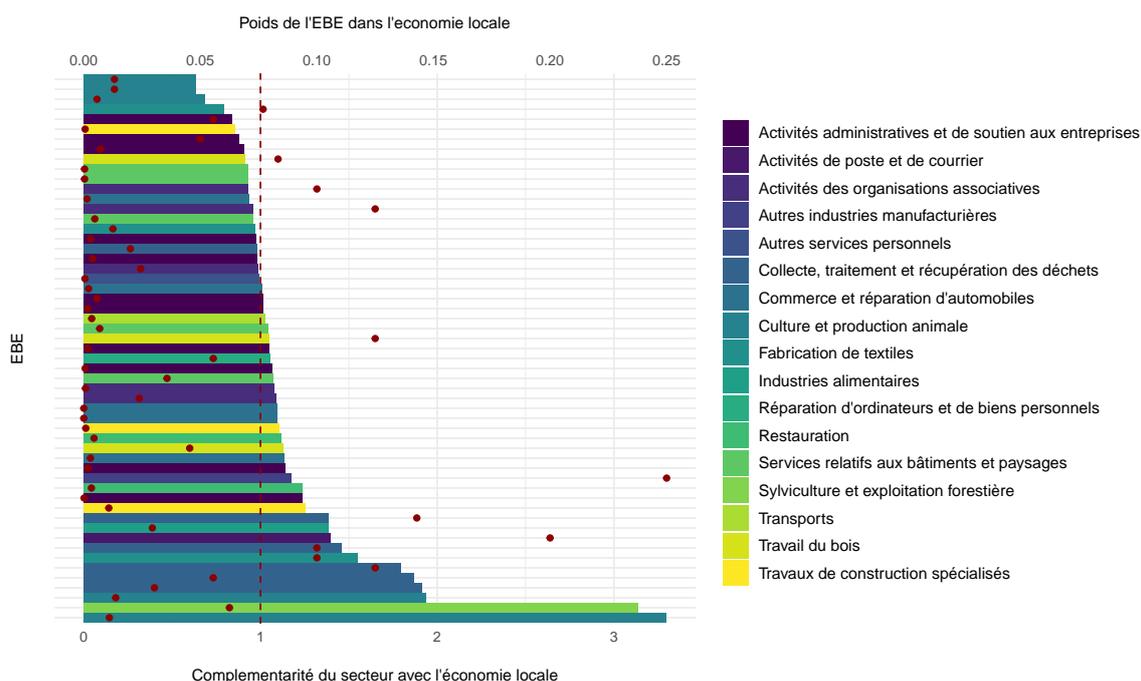
NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la complémentarité des activités de chaque EBE avec les entreprises dans la même zone d'emploi. La barre verticale rouge indique une valeur de  $\text{Complémentarité}_{jl} = 1$ . Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de chiffre d'affaires. Le secteur fait référence au troisième plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.110 – Complémentarité sectorielle locale en 2023 : emploi en ETP, 3e secteur principal de l'EBE**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la complémentarité des activités de chaque EBE avec les entreprises dans la même zone d'emploi. La barre verticale rouge indique une valeur de Complémentarité<sub>jl</sub> = 1. Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de emploi en ETP, qui inclut l'emploi total des entreprises. Le secteur fait référence au troisième plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.



**FIGURE 2.111 – Complémentarité sectorielle locale en 2023 : nombre d'établissements, 3e secteur principal de l'EBE**

CHAMP : Échantillon INSEE-BIC-IS en 2023.

NOTES : Chaque barre (mesuré sur l'axe des x inférieur) représente la mesure de la complémentarité des activités de chaque EBE avec les entreprises dans la même zone d'emploi. La barre verticale rouge indique une valeur de Complémentarité<sub>jl</sub> = 1. Le point (mesuré sur l'axe des x supérieur) représente le poids de l'EBE par rapport aux autres entreprises locales. Les deux mesures représentées dans le graphique sont mesurées en termes de nombre d'établissements. Le secteur fait référence au troisième plus grand secteur de chaque EBE en termes de chiffre d'affaires. Les secteurs sont définis au niveau à deux chiffres.

## Résultats supplémentaires : l'intégration des EBE dans l'économie locale : analyse dynamique

TABLEAU 2.14 – Description des communes traitées et témoins

	Moyenne des communes témoins	Moyenne des communes traitées	Différence entre moyennes	statistique <i>t</i>	valeur <i>p</i>
Nombre d'entreprises (BIC-IS)	794,07	1 490,47	-696,40	-1,08	0,29
Part d'établissements de petite taille	0,80	0,79	0,02	0,55	0,59
Part d'établissements de taille moyenne	0,27	0,22	0,04	0,68	0,51
Part d'établissements de grande taille	0,00	0,01	0,00	-1,56	0,14
Taille moyenne des établissements	11,43	12,52	-1,09	-0,56	0,58
Valeur ajoutée moyenne par salarié en ETP	93 831,68 €	125 563,25 €	-31 731,57 €	-1,30	0,21
Chiffre d'affaires moyen par salarié en ETP	325 322,41 €	476 352,53 €	-151 030,11 €	-1,73	0,10
Part de travailleurs peu qualifiés (basé sur la profession)	0,24	0,21	0,02	0,70	0,49
Part de travailleurs moyennement qualifiés (basé sur la profession)	0,40	0,38	0,02	0,47	0,64
Part de travailleurs hautement qualifiés (basé sur la profession)	0,36	0,42	-0,06	-1,22	0,23
Salaire horaire moyen	18,31	18,98	-0,68	-0,41	0,69
Âge moyen des habitants	37,95	39,03	-1,08	-0,84	0,41
Âge moyen des personnes au chômage	37,03	37,49	-0,46	-1,06	0,30
Âge moyen des personnes en emploi	40,30	40,37	-0,06	-0,22	0,83
Population en âge de travailler	22 998,65	37 439,72	-14 441,07	-0,94	0,36
Population féminine en âge de travailler	11 768,08	19 146,81	-7 378,73	-0,94	0,36
Population légale	36 247,33	58 964,54	-22 717,20	-0,96	0,35
Part de la population ayant un niveau collège	0,31	0,29	0,01	0,59	0,56
Part de la population ayant un niveau lycée	0,43	0,41	0,02	0,63	0,53
Part de la population ayant un niveau universitaire	0,27	0,30	-0,03	-0,77	0,45
Part d'individus d'origine migrante	0,13	0,08	0,04	1,37	0,19
Taux de chômage	0,11	0,11	0,00	-0,10	0,92
Taux d'inactivité	0,25	0,27	-0,01	-0,87	0,39
Taux de chômage des femmes	0,11	0,11	0,00	0,09	0,93
Taux d'emploi des femmes	0,60	0,59	0,01	0,25	0,81
Taux de chômage des individus d'origine migrante	0,20	0,14	0,06	1,10	0,28
Distance avec la commune traitée (km)	451,87	0,00	451,87	8,32	8,71

CHAMP : Indicateurs au niveau des communes en 2016.

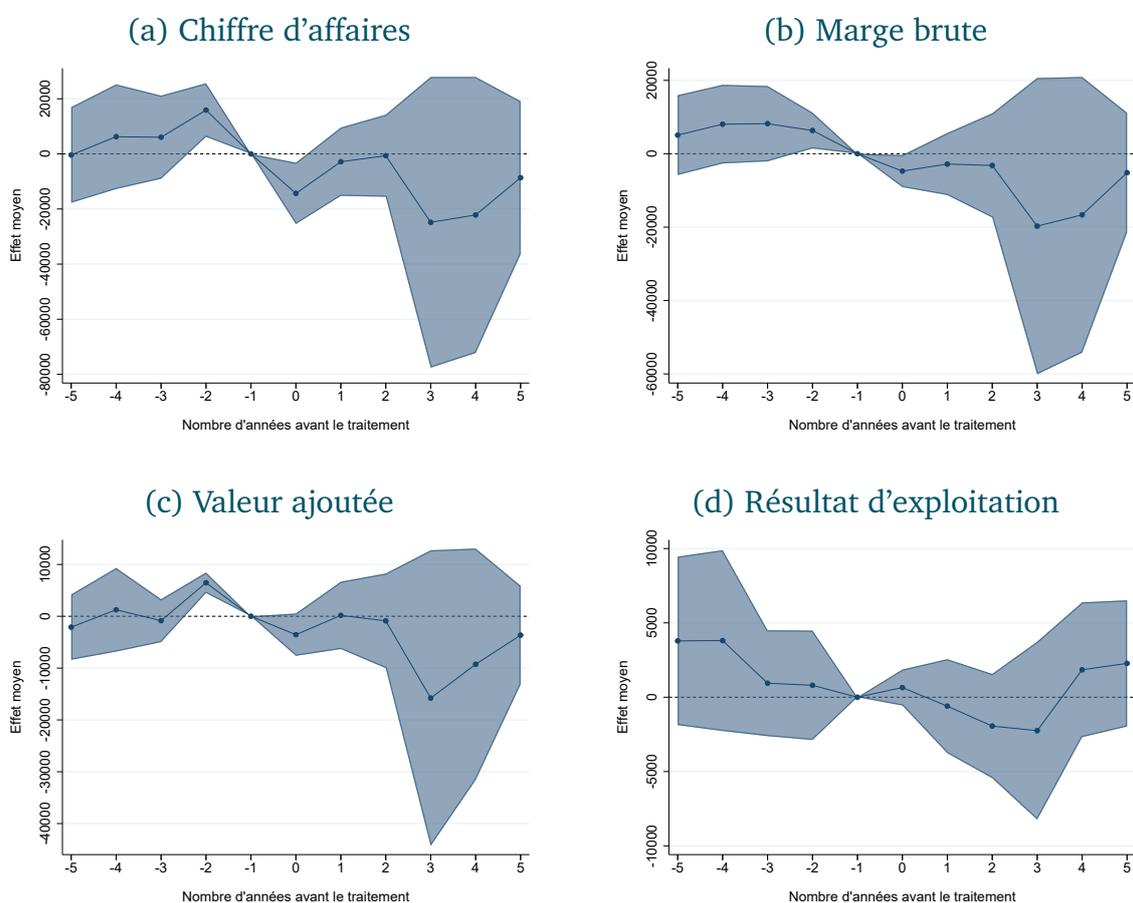
NOTES : Comparaison entre 15 communes témoins (première colonne) et 15 communes traitées (deuxième colonne). La troisième colonne indique la différence de moyennes entre ces deux groupes, la quatrième colonne présente la statistique *t* associée à cette différence, et la dernière colonne affiche la valeur *p* correspondante.

**TABLEAU 2.15 – Effet moyen du traitement - Callaway and Sant’Anna (2021)**

	(1)	(2)	(3)	(4)
	Chiffre d'affaires	Marge brute	Valeur ajoutée	Résultat d'exploitation
<b>(i) Principaux résultats : 3 années autour du traitement en utilisant les communes comme unités de traitement</b>				
ATT	-9 474,37 (8 535,05)	-7 224,57 (6 312,20)	-6 043,31 (3 902,20)	-895,89 (1 412,18)
Observations	89 341	89 341	89 341	89 341
Moyenne de la variable dépendante	545 074,19	368 597,00	213 781,06	30 147,28
Coefficient / moyenne	-1,74%	-1,96%	-2,83%	-2,97%
<b>(ii) Robustesse : 3 années autour du traitement et observations agrégées au niveau de la commune</b>				
ATT	6,00 (11,21)	3,61 (7,90)	1,63 (5,39)	-0,08 (0,82)
Observations	210	210	210	210
Moyenne de la variable dépendante	364,92	247,33	140,89	19,30
Coefficient / moyenne	1,64%	1,46%	1,16%	-0,41%
<b>(iii) Robustesse : 5 années autour du traitement en utilisant les communes comme unités de traitement</b>				
ATT	-325,06 (10 201,77)	-818,37 (7 044,00)	-1212,58 (5 362,37)	950,98 (1 235,99)
Observations	29 469	29 469	29 469	29 469
Moyenne de la variable dépendante	651 423,74	428 263,78	250 520,48	34 901,19
Coefficient / moyenne	-0,07%	-0,17%	-0,25%	0,19%
<b>(iv) Robustesse : 3 années autour du traitement en utilisant les zones d'emploi comme unités de traitement</b>				
ATT	-1 851 (5 519)	-1 927 (3 231)	-1 104 (1 849)	-243 (506)
Observations	491 610	491 610	491 610	491 610
Moyenne de la variable dépendante	586 193,80	367 790,95	214 392,25	290 39,81
Coefficient / moyenne	-0,32%	-0,52%	-0,52%	-0,84%

CHAMP : Ligne (i) : Panel équilibré de 12 763 entreprises observées pendant 3 ans autour du traitement. Ligne (ii) : Panel équilibré de 30 communes observées pendant 3 ans autour du traitement. Ligne (iii) : Panel équilibré de 2 679 entreprises observées pendant 5 ans autour du traitement. Ligne (iv) : Panel équilibré de 70 230 entreprises observées pendant 5 ans autour du traitement.

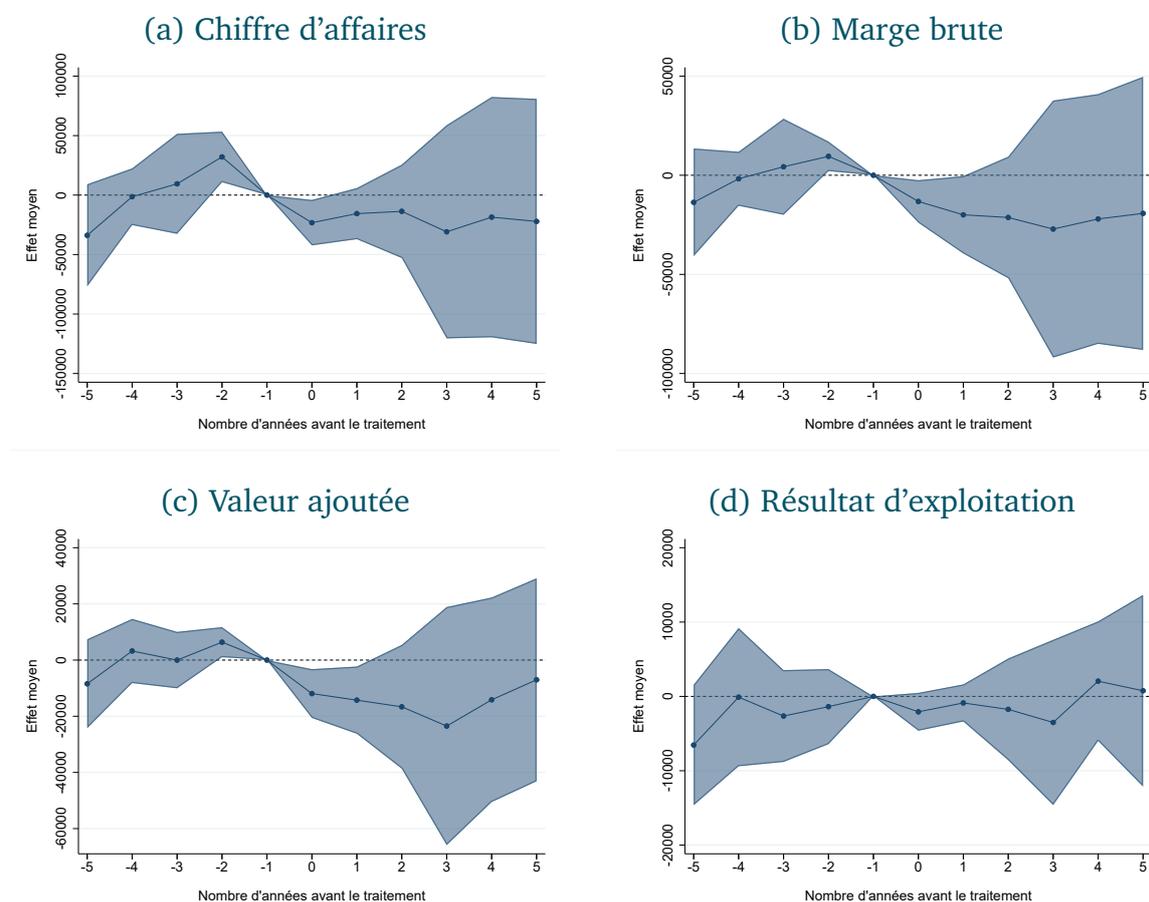
NOTES : Le tableau présente les effets moyens du traitement selon la méthodologie de Callaway et Sant’Anna (2021). Les effets moyens du traitement par groupe et par période sont agrégés en utilisant des pondérations proportionnelles à la taille des groupes dans le package `csdid`. Les erreurs standards sont regroupées au niveau de la commune. \*\*\*  $p < 0.01$ , \*\*  $p < 0.05$ , \*  $p < 0.1$ .



**FIGURE 2.112 – Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : toutes les entreprises - Panel équilibré sur cinq ans**

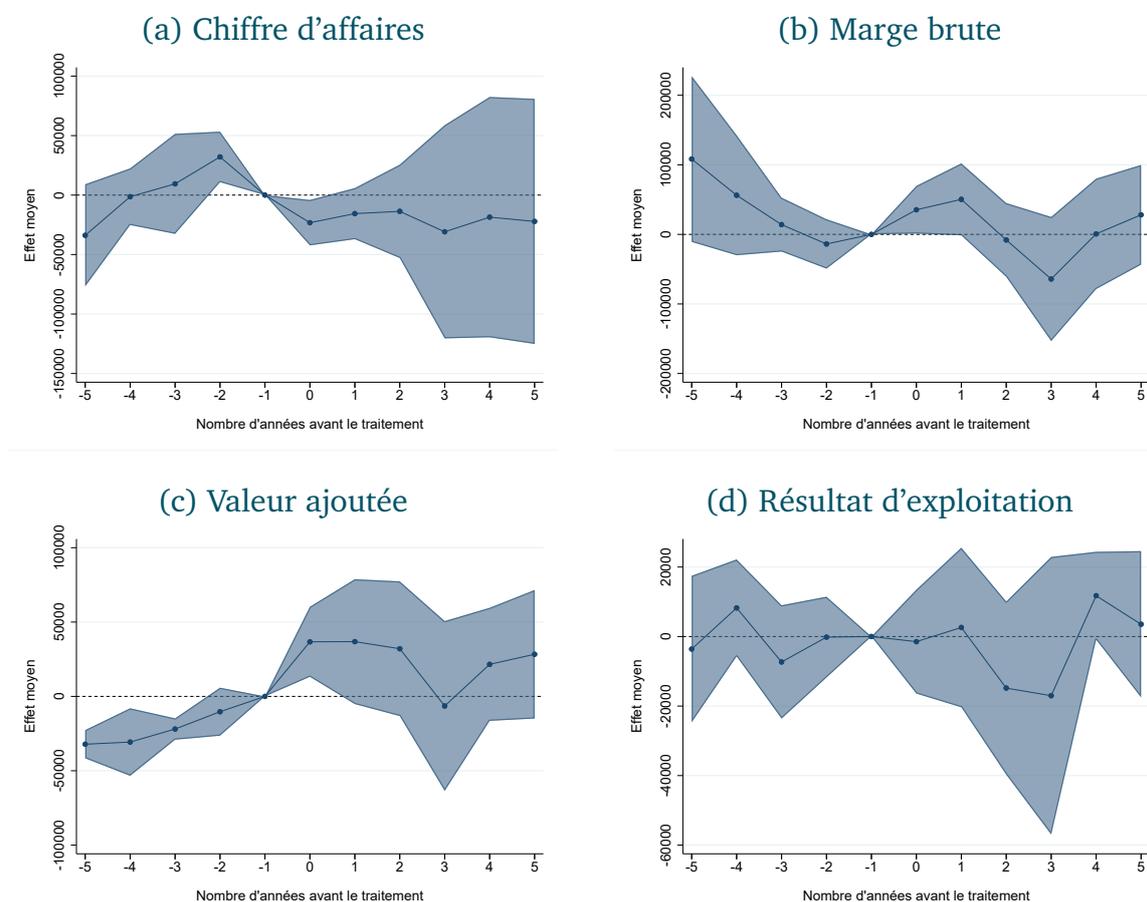
CHAMP : Panel équilibré de 2 679 entreprises observées pendant 5 ans autour du traitement.

NOTES : Les points sur les graphiques représentent les coefficients des interactions traitement×année, où le traitement est défini comme le fait qu'une entreprise soit située dans une commune ayant vu la création d'une EBE. Les variables dépendantes sont (a) le chiffre d'affaires (moyenne avant le traitement : 651 424 €), (b) la marge brute (428 264 €), (c) la valeur ajoutée (250 520 €), et (d) le résultat d'exploitation (34 901 €). Les variables dépendantes sont winsorisées aux 5e et 95e percentiles et résidualisées par effets fixes secteur×année. Nous utilisons l'approche de Callaway et Sant'Anna (2021) pour estimer l'étude d'événement. Les erreurs standards sont regroupées au niveau de la commune. Les zones ombrées représentent les intervalles de confiance à 95%.



**FIGURE 2.113 – Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : jeunes et petites entreprises - Panel équilibré sur cinq ans**

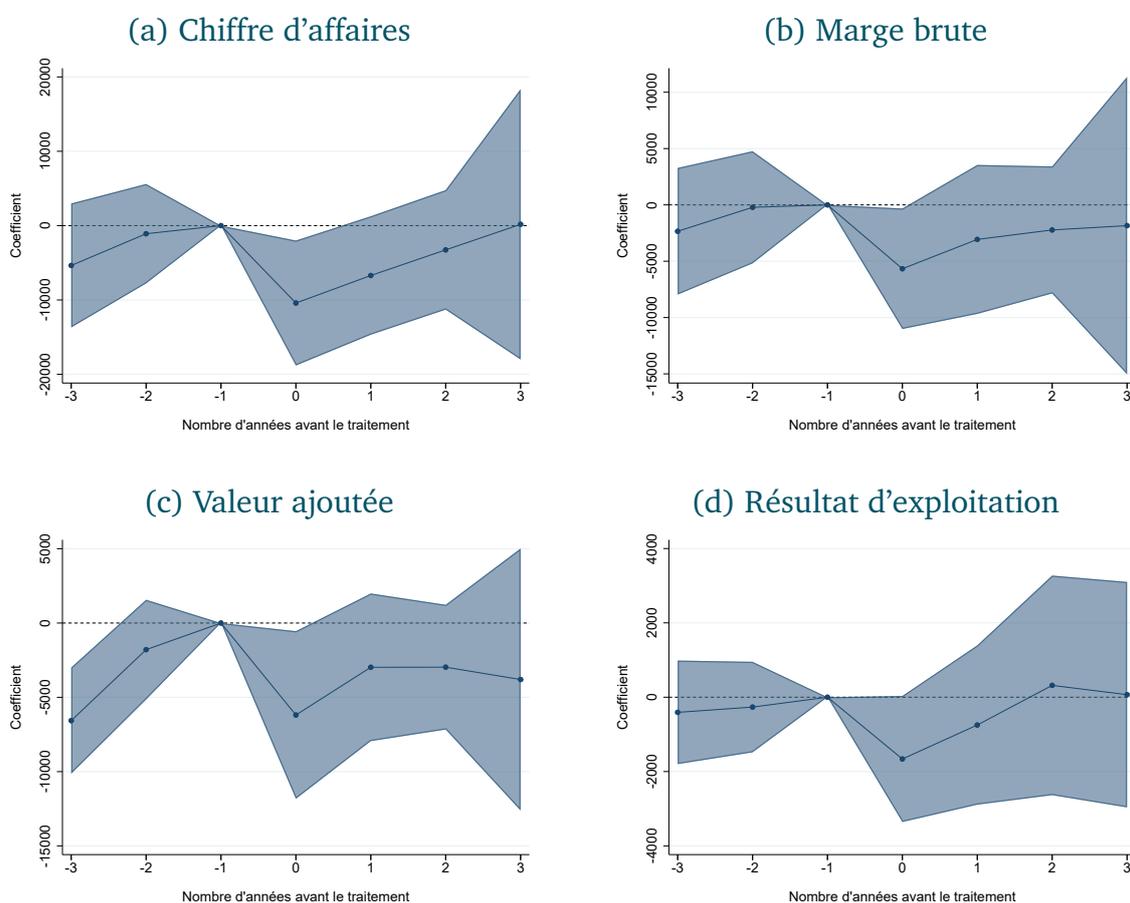
CHAMP : Panel équilibré d'entreprises observées pendant 5 ans autour du traitement. Nous sélectionnons uniquement les 786 entreprises qui ont moins de 10 ans au cours de l'année de traitement et qui embauchent au maximum 150 employés mesurés en ETP au cours de l'année de traitement. NOTES : Les points sur les graphiques représentent les coefficients des interactions traitement×année, où le traitement est défini comme le fait qu'une entreprise soit située dans une commune ayant vu la création d'une EBE. Les variables dépendantes sont (a) le chiffre d'affaires (moyenne avant le traitement : 425 586 €), (b) la marge brute (285 800 €), (c) la valeur ajoutée (166 961 €), et (d) le résultat d'exploitation (29 054 €). Les variables dépendantes sont winsorisées aux 5e et 95e percentiles et résidualisées par effets fixes secteur×année. Nous utilisons l'approche de Callaway et Sant'Anna (2021) pour estimer l'étude d'événement. Les erreurs standards sont regroupées au niveau de la commune. Les zones ombrées représentent les intervalles de confiance à 95%.



**FIGURE 2.114 – Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : SIAE et EESS - Panel équilibré sur cinq ans**

CHAMP : Panel équilibré d'entreprises observées pendant 5 ans autour du traitement. Nous sélectionnons uniquement les 81 entreprises qui sont SIAE et EESS. Pour une discussion sur la sélection des échantillons, veuillez consulter la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.

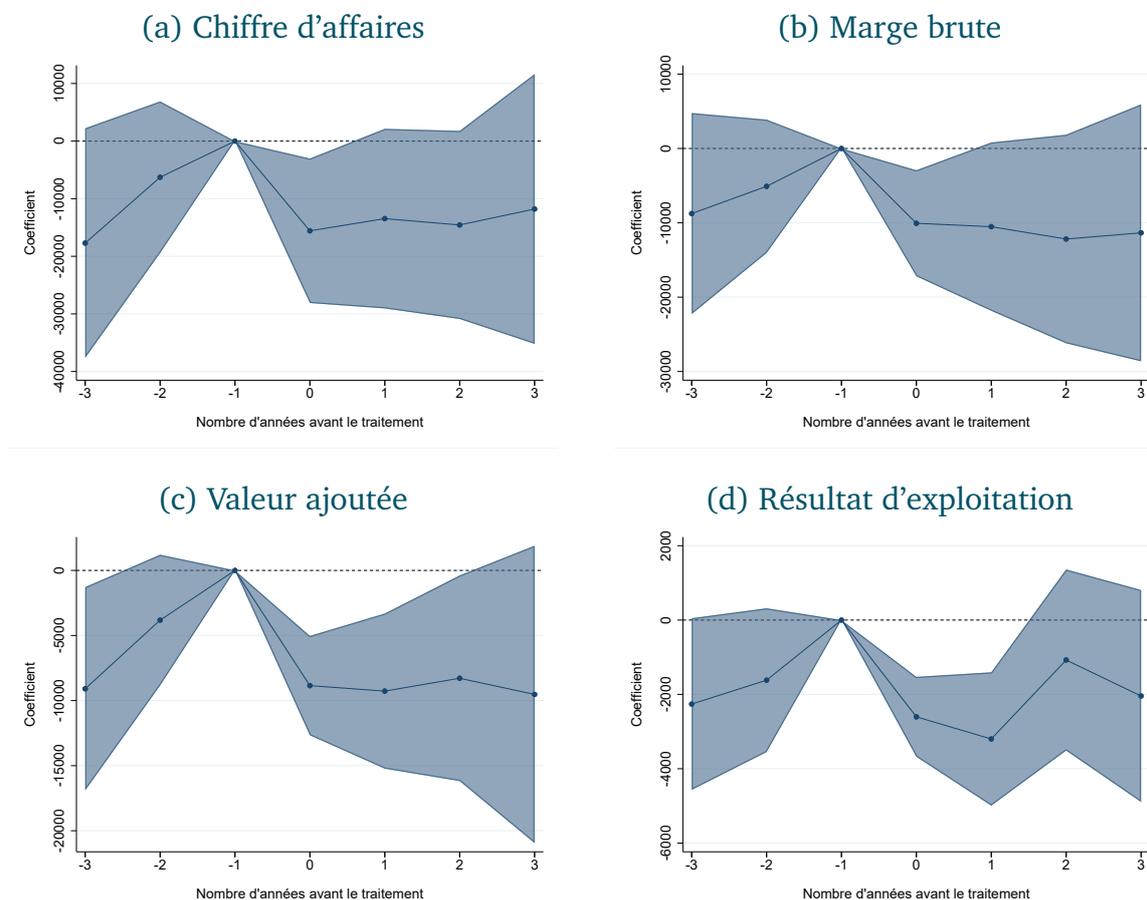
NOTES : Les points sur les graphiques représentent les coefficients des interactions traitement×année, où le traitement est défini comme le fait qu'une entreprise soit située dans une commune ayant vu la création d'une EBE. Les variables dépendantes sont (a) le chiffre d'affaires (moyenne avant le traitement : 607 729 €), (b) la marge brute (481 496 €), (c) la valeur ajoutée (171 536 €), et (d) le résultat d'exploitation (18 438 €). Les variables dépendantes sont winsorisées aux 5e et 95e percentiles et résidualisées par effets fixes secteur×année. Nous utilisons l'approche de Callaway et Sant'Anna (2021) pour estimer l'étude d'événement. Les erreurs standards sont regroupées au niveau de la commune. Les zones ombrées représentent les intervalles de confiance à 95%.



**FIGURE 2.115 – Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : toutes les entreprises - Modèle avec double effets fixes**

CHAMP : Panel équilibré de 12 763 entreprises observées pendant 3 ans autour du traitement.

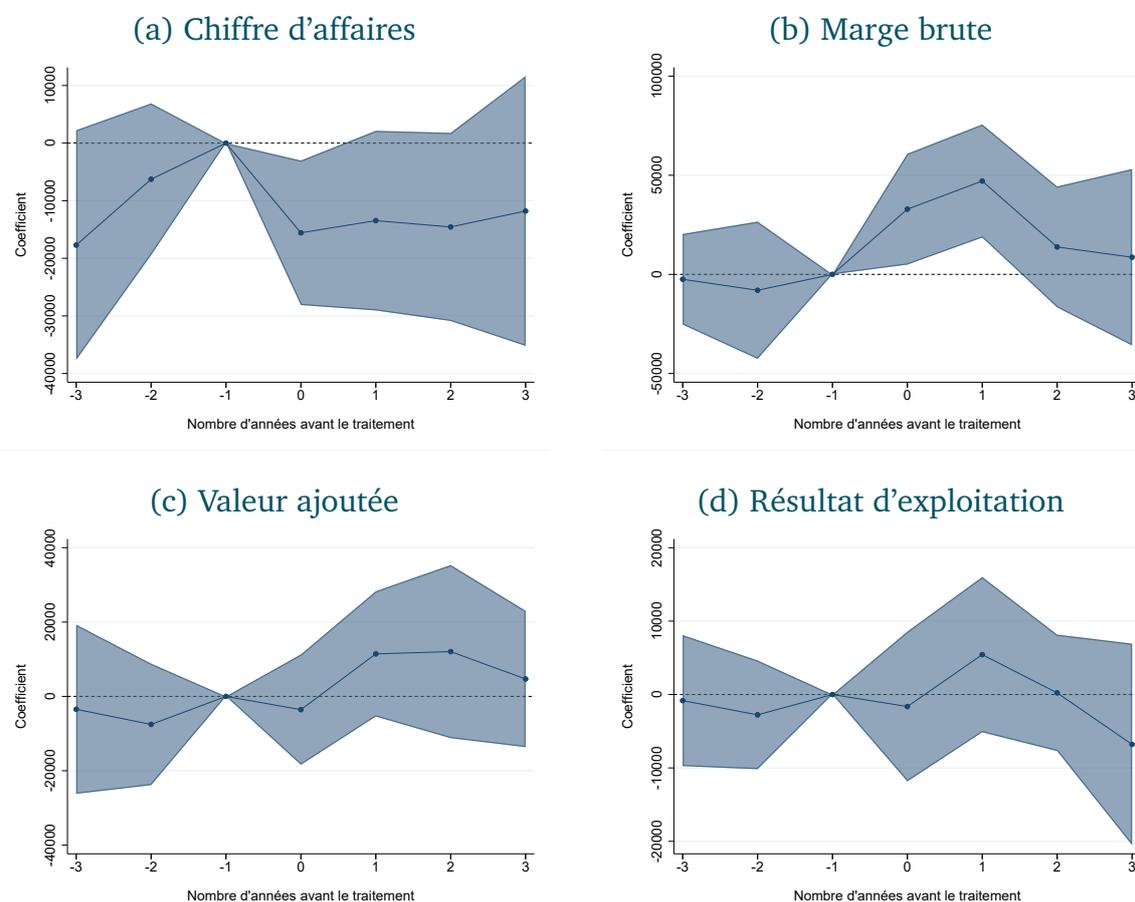
NOTES : Les points sur les graphiques représentent les coefficients des interactions traitement×année, où le traitement est défini comme le fait qu'une entreprise soit située dans une commune ayant vu la création d'une EBE. Les variables dépendantes sont (a) le chiffre d'affaires (moyenne avant le traitement : 545 074 €), (b) la marge brute (368 597 €), (c) la valeur ajoutée (213 781 €), et (d) le résultat d'exploitation (30 147 €). Les variables dépendantes sont winsorisées aux 5e et 95e percentiles et résidualisées par effets fixes secteur×année. Nous utilisons le modèle avec double effets fixes pour estimer l'étude d'événement. Les erreurs standards sont regroupées au niveau de la commune. Les zones ombrées représentent les intervalles de confiance à 95%.



**FIGURE 2.116 – Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : jeunes et petites entreprises - Modèle avec double effets fixes**

CHAMP : Panel équilibré d'entreprises observées pendant 3 ans autour du traitement. Nous sélectionnons uniquement les 5 504 entreprises qui ont moins de 10 ans au cours de l'année de traitement et qui embauchent au maximum 150 employés mesurés en ETP au cours de l'année de traitement.

NOTES : Les points sur les graphiques représentent les coefficients des interactions traitement×année, où le traitement est défini comme le fait qu'une entreprise soit située dans une commune ayant vu la création d'une EBE. Les variables dépendantes sont (a) le chiffre d'affaires (moyenne avant le traitement : 363 407 €), (b) la marge brute (248 190 €), (c) la valeur ajoutée (146 046 €), et (d) le résultat d'exploitation (23 527 €). Les variables dépendantes sont winsorisées aux 5e et 95e percentiles et résidualisées par effets fixes secteur×année. Nous utilisons le modèle avec double effets fixes pour estimer l'étude d'événement. Les erreurs standards sont regroupées au niveau de la commune. Les zones ombrées représentent les intervalles de confiance à 95%.



**FIGURE 2.117 – Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : SIAE et EESS - Modèle avec double effets fixes**

CHAMP : Panel équilibré d'entreprises observées pendant 3 ans autour du traitement. Nous sélectionnons uniquement les 385 entreprises qui sont SIAE et EESS. Pour une discussion sur la sélection des échantillons, veuillez consulter la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.

NOTES : Les points sur les graphiques représentent les coefficients des interactions traitement×année, où le traitement est défini comme le fait qu'une entreprise soit située dans une commune ayant vu la création d'une EBE. Les variables dépendantes sont (a) le chiffre d'affaires (moyenne avant le traitement : 428 440 €), (b) la marge brute (334 605 €), (c) la valeur ajoutée (139 626 €), et (d) le résultat d'exploitation (11 479 €). Les variables dépendantes sont winsorisées aux 5e et 95e percentiles et résidualisées par effets fixes secteur×année. Nous utilisons le modèle avec double effets fixes pour estimer l'étude d'événement. Les erreurs standards sont regroupées au niveau de la commune. Les zones ombrées représentent les intervalles de confiance à 95%.

**TABLEAU 2.16 – Effet moyen du traitement - Doubles différences**

	(1) Chiffre d'affaires	(2) Marge brute	(3) Valeur ajoutée	(4) Résultat d'exploitation
<b>(i) Principaux résultats : 3 années autour du traitement en utilisant les communes comme unités de traitement</b>				
Différences-en-différences	-398,90 (6 255,00)	-1 177,00 (4 515,00)	-225,80 (3 085,00)	336,50 (1 126,00)
$R^2$ ajusté	0,934	0,927	0,913	0,666
Observations	89 341	89 341	89 341	89 341
Moyenne de la variable dépendante	545 074,19	368 597,00	213 781,06	30 147,28
Coefficient / moyenne	-0,07%	-0,32%	-0,11%	1,12%
<b>(ii) Robustesse : 3 années autour du traitement et observations agrégées au niveau de la commune</b>				
Différences-en-différences	5,03 (12,62)	4,17 (8,90)	2,10 (4,63)	0,95 (1,49)
$R^2$ ajusté	0,981	0,98	0,982	0,961
Observations	210	210	210	210
Moyenne de la variable dépendante	364,92	247,33	140,89	19,30
Coefficient / moyenne	1,38%	1,68%	1,49%	4,93%
<b>(iii) Robustesse : 5 années autour du traitement en utilisant les communes comme unités de traitement</b>				
Différences-en-différences	3 800,00 (10 996,00)	1 087,00 (7 777,00)	2 105,00 (5 554,00)	-330,10 (1 771,00)
$R^2$ ajusté	0,932	0,919	0,901	0,637
Observations	29 469	29 469	29 469	29 469
Moyenne de la variable dépendante	651 423,74	428 263,78	250 520,48	34 901,19
Coefficient / moyenne	0,77%	0,22%	0,43%	-0,07%
<b>(iv) Robustesse : 3 années autour du traitement en utilisant les zones d'emploi comme unités de traitement</b>				
Différences-en-différences	791 (5 106)	-585 (3 192)	-527 (1 968)	-142 (558)
$R^2$ ajusté	0,938	0,93	0,915	0,67
Observations	491 610	491 610	491 610	491 610
Moyenne de la variable dépendante	586 193,80	367 790,95	214 392,25	29 039,81
Coefficient / moyenne	0,13%	-0,16%	-0,25%	-0,49%

CHAMP : Ligne (i) : Panel équilibré de 12 763 entreprises observées pendant 3 ans autour du traitement. Ligne (ii) : Panel équilibré de 30 communes observées pendant 3 ans autour du traitement. Ligne (iii) : Panel équilibré de 2 679 entreprises observées pendant 5 ans autour du traitement. Ligne (iv) : Panel équilibré de 70 230 entreprises observées pendant 5 ans autour du traitement.

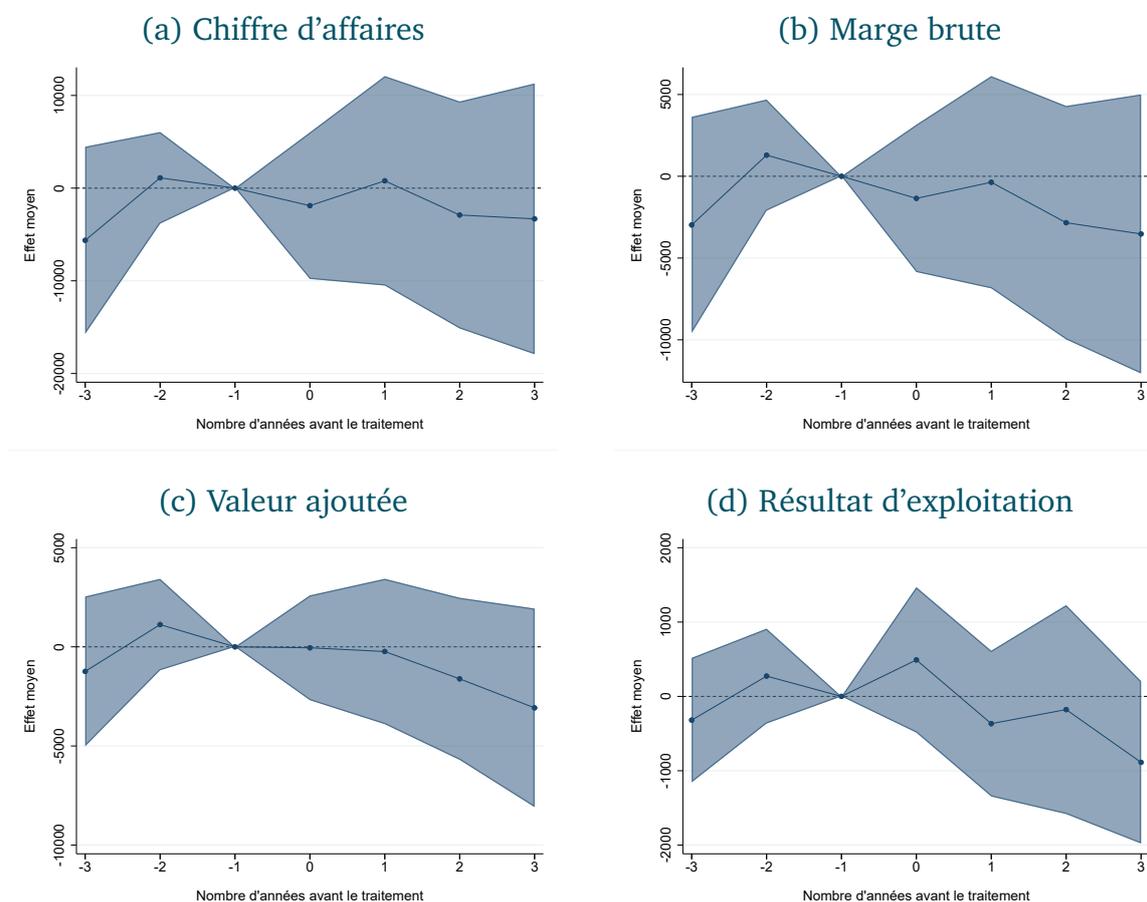
NOTES : Le tableau présente les effets moyens du traitement selon la méthode des doubles différences. Les erreurs standards sont regroupées au niveau de la commune. \*\*\*  $p < 0.01$ , \*\*  $p < 0.05$ , \*  $p < 0.1$ .

TABLEAU 2.17 – Description des zones d'emploi traitées et témoins

	Moyenne des ZE témoins	Moyenne des ZE traitées	Différence entre moyennes	statistique <i>t</i>	valeur <i>p</i>
Nombre d'entreprises (BIC-IS)	6 178,60	8 118,90	-1 940,30	-0,55	0,59
Part d'établissements de petite taille	0,79	0,78	0,01	0,51	0,62
Part d'établissements de taille moyenne	0,21	0,21	-0,01	-0,47	0,65
Part d'établissements de grande taille	0,00	0,00	0,00	-0,92	0,37
Taille moyenne des établissements	11,21	11,87	-0,66	-0,67	0,52
Valeur ajoutée moyenne par salarié en ETP	97 835,39	99 112,20	-1 276,82	-0,26	0,80
Chiffre d'affaires moyen par salarié en ETP	349 001,44	353 888,50	-4 887,06	-0,21	0,83
Part de travailleurs peu qualifiés (basé sur la profession)	0,26	0,24	0,01	0,97	0,35
Part de travailleurs moyennement qualifiés (basé sur la profession)	0,41	0,38	0,03	1,22	0,24
Part de travailleurs hautement qualifiés (basé sur la profession)	0,33	0,37	-0,04	-1,49	0,16
Salaire horaire moyen	17,43	17,74	-0,31	-0,44	0,67
Âge moyen des habitants	42,35	41,78	0,57	0,48	0,64
Âge moyen des personnes au chômage	37,41	37,39	0,02	0,07	0,95
Âge moyen des personnes en emploi	40,92	40,81	0,10	0,60	0,56
Population en âge de travailler	168 750,52	239 409,31	-70 658,80	-0,81	0,43
Population féminine en âge de travailler	85 660,38	121 433,41	-35 773,02	-0,80	0,44
Population légale	267 336,91	374 463,69	-107 126,80	-0,82	0,42
Part de la population ayant un niveau collègue	0,31	0,30	0,01	0,37	0,72
Part de la population ayant un niveau lycée	0,45	0,43	0,02	1,45	0,17
Part de la population ayant un niveau universitaire	0,24	0,27	-0,03	-0,94	0,36
Part d'individus d'origine migrante	0,06	0,06	0,00	-0,23	0,82
Taux de chômage	0,10	0,10	0,00	-0,29	0,78
Taux d'inactivité	0,26	0,27	-0,01	-0,93	0,37
Taux de chômage des femmes	0,10	0,10	0,00	0,06	0,96
Taux d'emploi des femmes	0,61	0,60	0,00	0,20	0,84
Taux de chômage des individus d'origine migrante	0,11	0,13	-0,02	-0,70	0,49
Distance avec la zone d'emploi traitée (km)	556,70	0,00	556,70	6,94	0,00

CHAMP : Indicateurs au niveau des zones d'emploi en 2016.

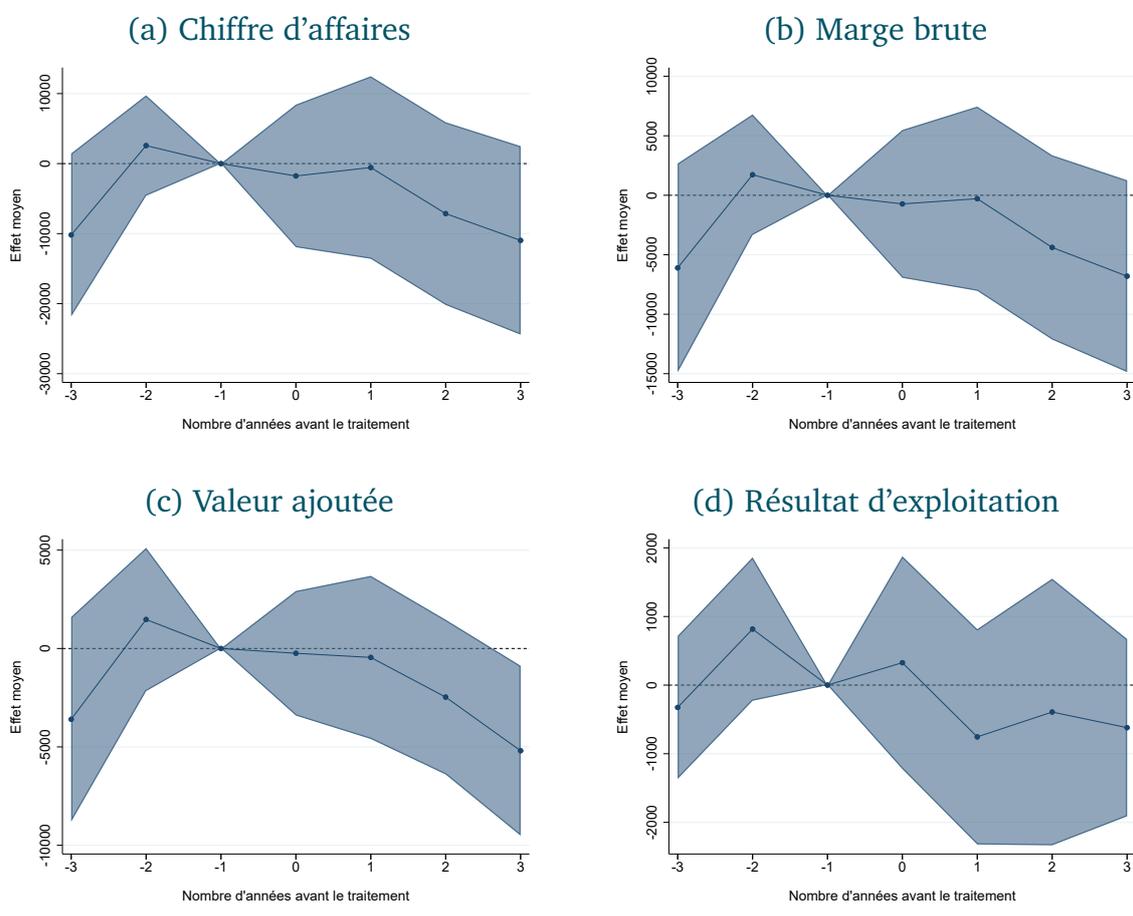
NOTES : Comparaison entre 15 zones d'emploi témoins (première colonne) et 15 zones d'emploi traitées (deuxième colonne). La troisième colonne indique la différence de moyennes entre ces deux groupes, la quatrième colonne présente la statistique *t* associée à cette différence, et la dernière colonne affiche la valeur *p* correspondante.



**FIGURE 2.118 – Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : toutes les entreprises (zone d'emploi)**

CHAMP : Panel équilibré de 70 230 entreprises observées pendant trois ans autour du traitement. Le panel est construit en utilisant la zone d'emploi comme unité géographique se trouvant soit dans le groupe de traitement, soit dans le groupe témoin.

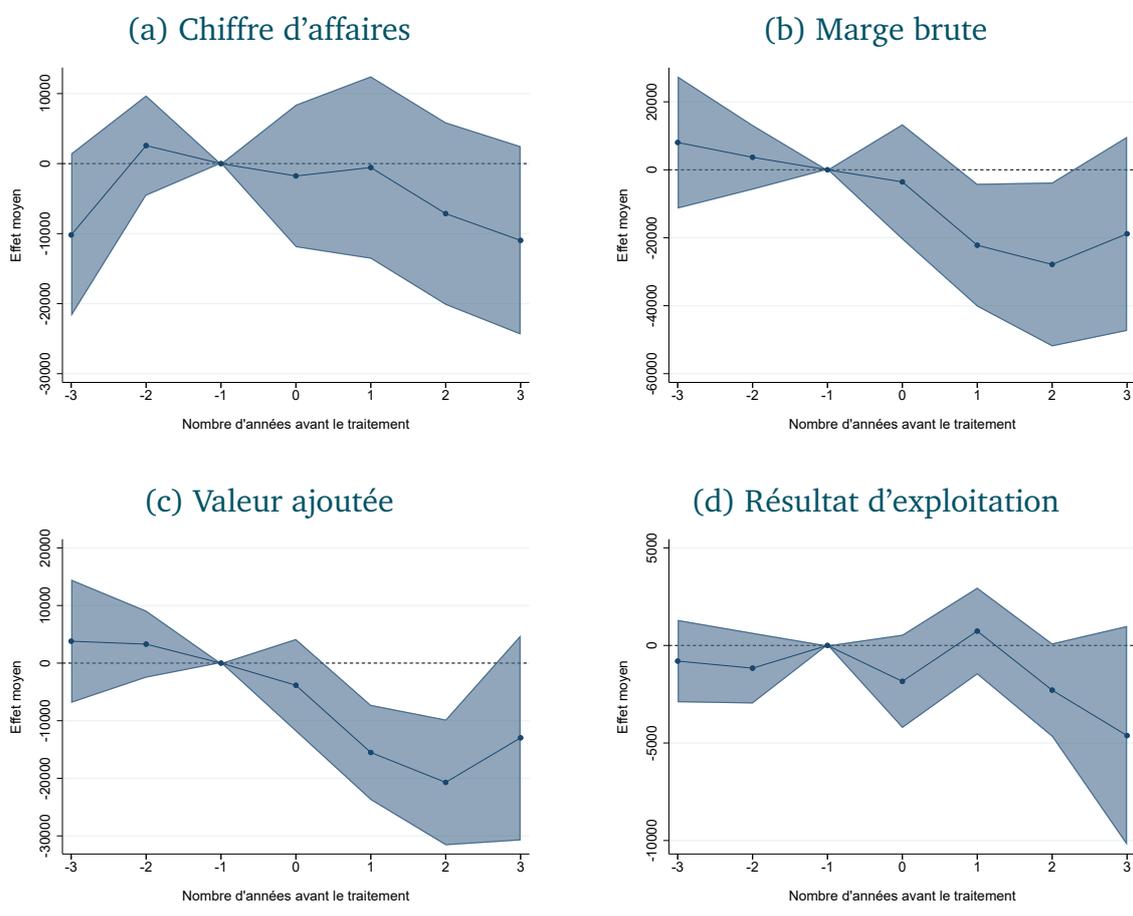
NOTES : Les points sur les graphiques représentent les coefficients des interactions traitement×année, où le traitement est défini comme le fait qu'une entreprise soit située dans une commune ayant vu la création d'une EBE. Les variables dépendantes sont (a) le chiffre d'affaires (moyenne avant le traitement : 586 194 €), (b) la marge brute (367 791 €), (c) la valeur ajoutée (214 392 €), et (d) le résultat d'exploitation (29 039 €). Les variables dépendantes sont winsorisées aux 5e et 95e percentiles et résidualisées par effets fixes secteur×année. Nous utilisons l'approche de Callaway et Sant'Anna (2021) pour estimer l'étude d'événement. Les erreurs standards sont regroupées au niveau de la zone d'emploi. Les zones ombrées représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.119 – Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : jeunes et petites entreprises (zone d'emploi)**

CHAMP : Panel équilibré d'entreprises observées pendant 3 ans autour du traitement. Le panel est construit en utilisant la zone d'emploi comme unité géographique se trouvant soit dans le groupe de traitement, soit dans le groupe témoin. Nous sélectionnons uniquement les 30 245 entreprises qui ont moins de 10 ans au cours de l'année de traitement et qui embauchent au maximum 150 employés mesurés en ETP au cours de l'année de traitement.

NOTES : Les points sur les graphiques représentent les coefficients des interactions traitement×année, où le traitement est défini comme le fait qu'une entreprise soit située dans une commune ayant vu la création d'une EBE. Les variables dépendantes sont (a) le chiffre d'affaires (moyenne avant le traitement : 352 766 €), (b) la marge brute (225 217 €), (c) la valeur ajoutée (131 108 €), et (d) le résultat d'exploitation (20 602 €). Les variables dépendantes sont winsorisées aux 5e et 95e percentiles et résidualisées par effets fixes secteur×année. Nous utilisons l'approche de Callaway et Sant'Anna (2021) pour estimer l'étude d'événement. Les erreurs standards sont regroupées au niveau de la zone d'emploi. Les zones ombrées représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.120 – Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : SIAE et EESS (zone d'emploi)**

CHAMP : Panel équilibré d'entreprises observées pendant 3 ans autour du traitement. Le panel est construit en utilisant la zone d'emploi comme unité géographique se trouvant soit dans le groupe de traitement, soit dans le groupe témoin. Nous sélectionnons uniquement les 1 498 entreprises qui sont SIAE et EESS. Pour une discussion sur la sélection des échantillons, veuillez consulter la Section 2.4.3.2 de l'Annexe A.

NOTES : Les points sur les graphiques représentent les coefficients des interactions traitement×année, où le traitement est défini comme le fait qu'une entreprise soit située dans une commune ayant vu la création d'une EBE. Les variables dépendantes sont (a) le chiffre d'affaires (moyenne avant le traitement : 463 845 €), (b) la marge brute (342 162 €), (c) la valeur ajoutée (164 607 €), et (d) le résultat d'exploitation (10 187 €). Les variables dépendantes sont winsorisées aux 5e et 95e percentiles et résidualisées par effets fixes secteur×année. Nous utilisons l'approche de Callaway et Sant'Anna (2021) pour estimer l'étude d'événement. Les erreurs standards sont regroupées au niveau de la zone d'emploi. Les zones ombrées représentent les intervalles de confiance à 95 %.

# ANNEXE B

## Reformulation des questions

TABLEAU 2.18 – Reformulation des questions

Question d'origine	Question reformulée
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour quelle raison ces démarches se sont bien déroulées ?</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pourquoi ces démarches se sont bien passées ?</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• En dehors de votre activité professionnelle, au cours d'une semaine type, à quelle fréquence pratiquez-vous des activités physiques ?</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• En dehors du travail, pendant une semaine normale, combien de fois est-ce que vous faites du sport ?</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Au cours des quatre dernières semaines, vous êtes-vous senti(e) seul(e) :</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dans les 4 dernières semaines, est-ce que vous vous êtes senti(e) seul(e) ?</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Fumez-vous, ne serait-ce que de temps en temps ?</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Est-ce que vous fumez, même de temps en temps ?</li></ul>

## Le questionnaire

TABLEAU 2.19 – Questions retenues pour le questionnaire

---

### Partie 1 : Caractéristiques individuelles

---

#### Ajout IPP

- 1 Est-ce que vous faites le questionnaire avec une autre personne ?
  - 2 Qui est cette personne ?
  - 3 Est-ce que vous êtes, ou avez été, salarié(e) de l'Entreprise à But d'Emploi [insérer l'EBE rempli dans le token associé] ?
  - 4 Dans quelle Entreprise à But d'Emploi est-ce que vous travaillez ou avez travaillé ? (ex : 13Avenir ! PAM!)
  - 5 En quelle année est-ce que vous avez commencé à travailler dans l' Entreprise à But d'Emploi ?
  - 6 Est-ce que vous êtes né(e) en [insérer l'année renseignée dans le token associé] ?
  - 7 Quelle est votre année de naissance ?
  - 8 Est-ce que vous êtes né(e) [insérer le lieu de naissance renseigné dans le token associé] ?
  - 9 Quel est votre pays de naissance ?
  - 10 Est-ce que vous pouvez écrire votre pays de naissance ?
-

**SRCV**

- 11 En [date entrée TZ renseignée dans le Token], est-ce que vous étiez :
- 12 En [date d'entrée dans TZ associé au token ], combien de personnes vivaient dans votre logement y compris vous-même ?
- 13 En [date d'entrée dans TZ associé au token ] combien de personnes, y compris vous-même, vivaient dans votre logement et partageaient un budget commun avec vous ?
- 14 En [date d'entrée dans TZ associé au token ], combien d'enfants, de vous ou de votre partenaire, vivaient avec vous ?

---

**EHIS**

- 15 En [date d'entrée dans TZ associé au token], est-ce que vous viviez en couple ?
- 16 En [date d'entrée dans TZ associé au token] quelle était votre situation vis-à-vis du mariage civil ?
- 17 En [date d'entrée dans TZ associé au token], quelle était votre situation vis-à-vis du PACS ?

---

**SRCV**

- 18 En [date d'entrée dans TZ associé au token], quel était votre niveau de diplôme le plus élevé ?

---

**Ajout IPP**

- 19 Dans quel pays vous avez obtenu ce diplôme ?
-

---

**Partie 1 : État de santé**

---

**SRCV**

- 19 Comment est votre état de santé en général ?
- 20 Est-ce que vous avez une maladie ou un problème de santé chronique ou qui est là depuis longtemps ?
- 21 Est-ce que vous avez une maladie ou un problème de santé chronique ou qui est là depuis longtemps ?
- 22 Dans les 12 derniers mois, est-ce que vous avez dû renoncer à aller chez le médecin, à faire un examen ou à prendre un traitement médical ?
- 23 Dans les 12 derniers mois, est-ce que vous avez dû renoncer à aller chez le dentiste, à faire un examen dentaire ou à faire des soins dentaires ?
- 24 Est-ce que vous avez des difficultés pour voir, même avec vos lunettes ou vos lentilles de contact si vous en portez ?
- 25 Est-ce que vous avez des difficultés pour entendre, même avec votre implant ou votre appareil auditif si vous en portez ?
- 26 Est-ce que vous avez des difficultés pour marcher ou pour monter un escalier sans l'aide de quelqu'un, d'une canne ou de tout autre appareillage ?
- 27 Est-ce que vous avez des difficultés pour vous souvenir de choses importantes ou pour vous concentrer ?
- 28 Est-ce que vous des difficultés pour vous laver ou vous habiller ?

---

**EHIS**

29 Quel est l'état de vos dents et de vos gencives ?

---

**Partie 3 : Accès aux soins**

---

**SRCV**

29 Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous êtes allé(e) voir un médecin généraliste ?

30 Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous êtes allé(e) voir un dentiste, un orthodontiste ou un stomatologue ?

31 Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous êtes allé(e) voir un médecin spécialiste ?

---

**Partie 4 : Complémentaire santé**

---

**SRCV**

32 Aujourd'hui, est-ce que vous avez la CSS (complémentaire santé solidaire) ?

33 Est-ce que vous avez une complémentaire santé privée, appelée "mutuelle", qui complète les remboursements de la Sécurité sociale ?

34 Est-ce que vous avez cette mutuelle grâce à l'entreprise dans laquelle vous travaillez ? Ou est-ce que vous avez cette mutuelle grâce à une personne de votre famille qui travaille ?

---

**Partie 5 : Habitudes de vie, tabac, alcool**

---

---

**SRCV**

- 35 Pendant une semaine normale, quand vous êtes au travail :
- 36 En dehors du travail, pendant une semaine normale, combien de fois est-ce que vous faites du sport ?
- 37 Combien de fois est-ce que vous mangez des fruits (hors jus) en moyenne ?
- 38 Combien de fois est-ce que vous mangez des légumes (hors pomme de terre), ou de la salade en moyenne ?
- 39 Est-ce que vous fumez, même de temps en temps ?
- 40 Nous allons maintenant parler de l'alcool, c'est-à-dire le vin, la bière, le cidre, les alcools forts, les panachés, les liqueurs, le champagne etc. Combien de fois est-ce que vous buvez de l'alcool ?

---

**Partie 6 : Entourage, soutien économique et social**

---

**SRCV**

- 41 Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous avez vu votre famille (ne prenez pas en compte la famille qui habite dans votre logement) ?
- 42 Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous avez vu des amis ?

**SRCV**

- 43 Est-ce que vous avez de la famille, des amis ou des voisins à qui vous pouvez demander de l'aide morale, matérielle (des objets) ou financière (de l'argent) ?
-

---

**Partie 7 : Satisfaction dans la vie**

---

**SRCV**

- 44 Sur une échelle allant de 0 à 10, est-ce que vous êtes content de votre vie d'aujourd'hui ?
- 45 Dans les 4 dernières semaines, est-ce que vous vous êtes senti(e) seul(e) ?

---

**Partie 8 : Estime de soi**

---

**Ajout IPP**

- 46 Est-ce que vous êtes fier(e) de vous ?

---

**Partie 9 : Démarches administratives et difficultés**

---

**SRCV**

- 47 Dans les 12 derniers mois, quelles sont les démarches que vous (ou une personne qui habite avec vous) avez commencé pour vous ou pour toute autre personne ?
- 48 Est-ce qu'il y a eu des difficultés pour au moins une de ces démarches ?
- 49 Il y a eu des difficultés pour quelles démarches ?
-

---

**SRCV**

- 50 Cochez la ou les difficultés (plusieurs réponses possibles)
- 51 Quelle était cette difficulté ?
- 52 Pourquoi ces démarches se sont bien passées ?
- 53 A cause de cette (ou ces) difficulté(s), est-ce que vous avez abandonné au moins une de ces démarches ?
- 54 Comment est-ce que vous vous êtes senti(e) pendant ces démarches ?

---

**Ajout IPP**

- 55 Dans les 12 derniers mois est-ce que vous avez été aidé(e) dans ces démarches administratives ?

---

**Partie 10 : Formations**

---

**SIAE**

- 56 Dans votre entreprise, est-ce que vous avez suivi des formations ?
- 57 Est-ce que vous avez obtenu ce diplôme ?
- 58 Est-ce que ces formations vous ont servi ?
- 59 Si vous avez suivi des formations, c'était :
- 60 Et c'était toutes les semaines :

---

**Partie 11 : Votre avis sur l'EBE et le questionnaire**

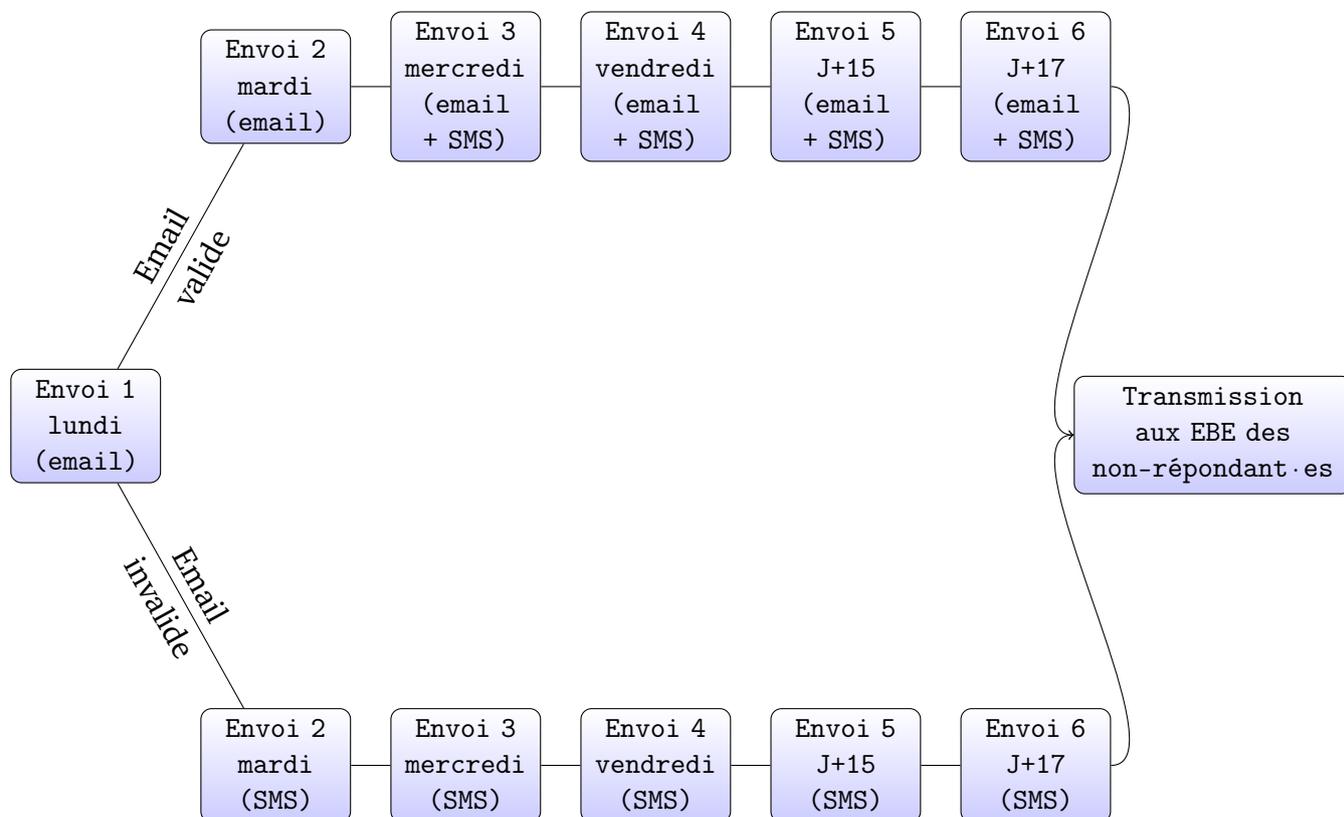

---

**SIAE**

- 61 Par rapport à avant l'Entreprise à But d'Emploi est-ce que vous diriez que maintenant :
- 62 Est-ce que vous avez eu des difficultés répondre pour à ce questionnaire ?
- 63 Est-ce que vous avez des commentaires à faire sur ce questionnaire ?
- 

## Protocole de l'enquête

**FIGURE 2.121 – Protocole d'envois**



## **Retour sur l'enquête pilote réalisées au sein de l'EBE**

### **PAM! (Pantin)**

Les salariés de l'EBE PAM! à Pantin formaient un public pertinent pour tester la version "Facile à lire et à comprendre" (FALC) du questionnaire, puisque 80 % d'entre eux ne sont pas nés en France et peuvent rencontrer des difficultés de compréhension avec un format non adapté.

Afin de comprendre si la méthode FALC permettait effectivement une meilleure compréhension, nous avons administré deux questionnaires : l'un reprenait les formulations d'origine des questions (issues de SRCV, EHIS et de l'enquête sur les SIAE), l'autre utilisait nos reformulations. Nécessairement, le faible nombre d'observations ( $N = 45$ ) ne nous permet pas de monter en généralité. Cependant, le questionnaire modifié selon les critères FALC a reçu plus de réponses complètes.

Par ailleurs, nous nous sommes déplacés directement dans l'EBE de Pantin afin d'administrer le questionnaire, en raison du faible taux de réponse par mail, SMS et téléphone. Lors de notre passation physique, nous avons fait le constat suivant : certaines modifications aidaient véritablement à la compréhension (la suppression de l'inversion verbe-sujet simplifie grandement la phrase), mais d'autres modifications étaient superflues pour notre public. Elles n'étaient pas nécessaires, car les termes de la question d'origine étaient finalement bien compris.

Finalement, bien que 80 % des salariés ne soient pas nés en France et qu'une part non négligeable n'ait pas de diplôme (30 %), le public de l'EBE de Pantin faisait preuve d'un bon niveau de littératie : un peu plus de la moitié (56 %) a obtenu un diplôme qui nécessitait une aisance à l'écrit minimale dans la langue maternelle.

L'expérience de ce pilote nous a amenées à retravailler le contenu du questionnaire : nous sommes reparties des formulations d'origine et avons procédé à des modifications à la marge. Notamment, nous avons systématiquement supprimé l'inversion

verbe-sujet et nous avons remplacé les termes trop abstraits. Par exemple, le terme “ménage” n’a été compris de quasiment aucune personne rencontrée à Pantin.

## Réponses non prises en compte

Nous précisons ici les raisons pour lesquelles nous n’avons pas conservé les réponses collectées auprès de 141 répondants.

**Réponses partielles.** Nous avons collecté les réponses à au moins une question de l’enquête auprès de 62 % des personnes enquêtées. Cependant, lorsque le questionnaire n’était pas rempli entièrement, nous n’avons pas exploité les réponses collectées. L’enquêtrice IPP a fait en sorte de rappeler les personnes concernées, ce qui n’a pas toujours été efficace. Par ailleurs, certaines personnes ayant commencé l’enquête au téléphone n’ont finalement pas terminé le questionnaire. Une certaine méfiance a premièrement été notée par l’enquêtrice : le point principal de crispation concernait le caractère confidentiel et anonymisé de l’enquête. Pour certains, cela entraînait en contradiction avec le fait que leur nom, prénom, adresse mail et téléphone portable étaient par ailleurs connus de l’équipe de recherche. L’anonymisation après la collecte des données via une table de passage n’a pas forcément été comprise par les salariés, malgré nos efforts d’explicitation. Ainsi, certains ont refusé de faire l’enquête pour ce motif. Deuxièmement, nombre de salariés ont été étonnés par les questions retenues. Beaucoup s’attendaient à des questions sur l’EBE de façon générale, le travail effectué ou encore sur leurs conditions de travail. Le questionnaire, en posant des questions sur la santé et les conditions de vie de façon beaucoup plus générale, n’a pas toujours répondu à leurs attentes et à l’idée qu’ils se faisaient du contenu des questions. Ainsi, le décalage entre leurs attentes et la réalité des questions posées a conduit certains à arrêter le questionnaire en cours de route.

**Consentement éclairé.** La réticence décrite ci-dessus peut aussi s'illustrer par le nombre de personnes n'ayant pas donné leur consentement à l'analyse de leurs réponses<sup>42</sup>. Certaines personnes ont répondu à notre enquête mais n'ont pas souhaité autoriser l'IPP à exploiter ces informations dans le cadre de l'évaluation réalisée ; leurs données ne sont donc pas exploitées. Cela représente 99 questionnaires au total, dont 59 questionnaires complets. Il peut sembler contre-intuitif qu'une personne réponde à l'enquête pour finalement refuser aux chercheurs l'autorisation d'exploiter les données collectées, mais il est possible que l'objectif de l'enquête n'ait pas été suffisamment clair pour les personnes au début du questionnaire.

## Les personnes éligibles à l'enquête

Le Tableau 2.20 présente les caractéristiques des personnes salariées ou anciennement salariées d'une EBE conventionnée au 31 décembre 2023, et permet de comparer celles des personnes éligibles ou non à l'enquête.

De nombreuses variables sont mal renseignées. Pour cette raison, nous demandons aux personnes interrogées dans notre enquête leur niveau de diplôme au moment de l'interrogation, ce qui nous permet d'inférer le niveau de diplôme de l'ensemble des personnes salariées en EBE. Par ailleurs, nous n'utilisons pas les informations relatives aux droits ouverts dans la suite de l'analyse.

Le remplissage de ces informations concernant les volontaires a été rendu disponible en juin 2022 sur le système d'information du fonds TZCLD. Elles ont été collectées au moment de l'inscription auprès du CLE de la personne volontaire, mais pour les personnes inscrites avant cette date, elles n'ont pas été remontées tout de suite.

---

42. Deux types de consentement sont en effet demandés lors du questionnaire : le consentement à participer à l'enquête et le consentement à l'analyse des données. Ces personnes ont par ailleurs été rappelées au téléphone afin d'explicitier au mieux l'anonymisation et la confidentialité du questionnaire.

TABLEAU 2.20 – Représentativité des salariés visés par l'enquête

	Visés par l'enquête		Total (N = 3316)	p-value
	Non (N = 1759)	Oui (N = 1557)		
<b>Caractéristiques socio-démographiques</b>				
Femme	1,005 (57 %)	838 (54 %)	1,843 (56 %)	0.056
Non renseigné (% du total)	1 (<0.1%)	1 (<0.1%)	2 (<0.1%)	
Âge à la date de l'enquête	48.2 (11.1)	48.4 (11.1)	48.3 (11.1)	0.5
Non renseigné (% du total)	1 (<0.1%)	2 (0.1%)	3 (<0.1%)	
Né(e) en France	1,242 (71 %)	1,188 (76 %)	2,430 (73 %)	<0.001
Diplôme le plus élevé obtenu				0.14
Pas de diplôme	168 (21 %)	115 (16 %)	283 (18 %)	
Brevet	69 (8.4 %)	67 (9.3 %)	136 (8.8 %)	
CAP	285 (35 %)	266 (37 %)	551 (36 %)	
Bac ou plus	296 (36 %)	272 (38 %)	568 (37 %)	
Non renseigné (% du total)	941 (53%)	837 (54%)	1,778 (54%)	
Type de zone d'habitation				<0.001
Rural à habitat très dispersé	9 (1.0 %)	48 (4.9 %)	57 (3.0 %)	
Rural à habitat dispersé	44 (4.8 %)	110 (11 %)	154 (8.2 %)	
Bourgs ruraux	226 (25 %)	120 (12 %)	346 (18 %)	
Petites villes	64 (7.0 %)	314 (32 %)	378 (20 %)	
Ceintures urbaines	36 (3.9 %)	49 (5.1 %)	85 (4.5 %)	
Centres urbains intermédiaires	163 (18 %)	62 (6.4 %)	225 (12 %)	
Grands centres urbains	372 (41 %)	267 (28 %)	639 (34 %)	
Non renseigné (% du total)	845 (48%)	587 (38%)	1,432 (43%)	
Type de zone d'habitation agrégée				0.4
Rural	279 (31 %)	278 (29 %)	557 (30 %)	
Urbain	635 (69 %)	692 (71 %)	1,327 (70 %)	
Non renseigné (% du total)	845 (48%)	587 (38%)	1,432 (43%)	
<b>Caractéristique volontaire TZ</b>				
Type de privation d'emploi				<0.001
Partielle	127 (8.1 %)	110 (7.5 %)	237 (7.8 %)	
Régulière	183 (12 %)	309 (21 %)	492 (16 %)	
Totale	1,260 (80 %)	1,039 (71 %)	2,299 (76 %)	
Non renseigné (% du total)	189 (11%)	99 (6.4%)	288 (8.7%)	
Statut Boeth le premier mois du premier contrat	241 (14 %)	209 (13 %)	450 (14 %)	0.8
Non renseigné (% du total)	1 (<0.1%)	0 (0%)	1 (<0.1%)	
<b>Droits ouverts (déclaratif)</b>				
Bénéficiaire OETH	262 (26 %)	292 (30 %)	554 (28 %)	0.039
Non renseigné (% du total)	738 (42%)	577 (37%)	1,315 (40%)	
Invalidité	30 (4.0 %)	32 (3.7 %)	62 (3.8 %)	0.8
Non renseigné (% du total)	1,004 (57%)	700 (45%)	1,704 (51%)	
Allocation aux Adultes Handicapés	47 (6.2 %)	61 (7.1 %)	108 (6.7 %)	0.5
Non renseigné (% du total)	1,004 (57%)	700 (45%)	1,704 (51%)	
Revenu de Solidarité Active	384 (51 %)	411 (48 %)	795 (49 %)	0.2
Non renseigné (% du total)	1,004 (57%)	700 (45%)	1,704 (51%)	
Allocation de Solidarité Spécifique	114 (15 %)	98 (11 %)	212 (13 %)	0.030
Non renseigné (% du total)	1,004 (57%)	700 (45%)	1,704 (51%)	
Allocation chômage d'aide au retour à l'emploi	150 (20 %)	199 (23 %)	349 (22 %)	0.10
Non renseigné (% du total)	1,004 (57%)	700 (45%)	1,704 (51%)	
<b>Information sur la sortie</b>				
Sortant d'une EBE	346 (20 %)	312 (20 %)	658 (20 %)	0.8

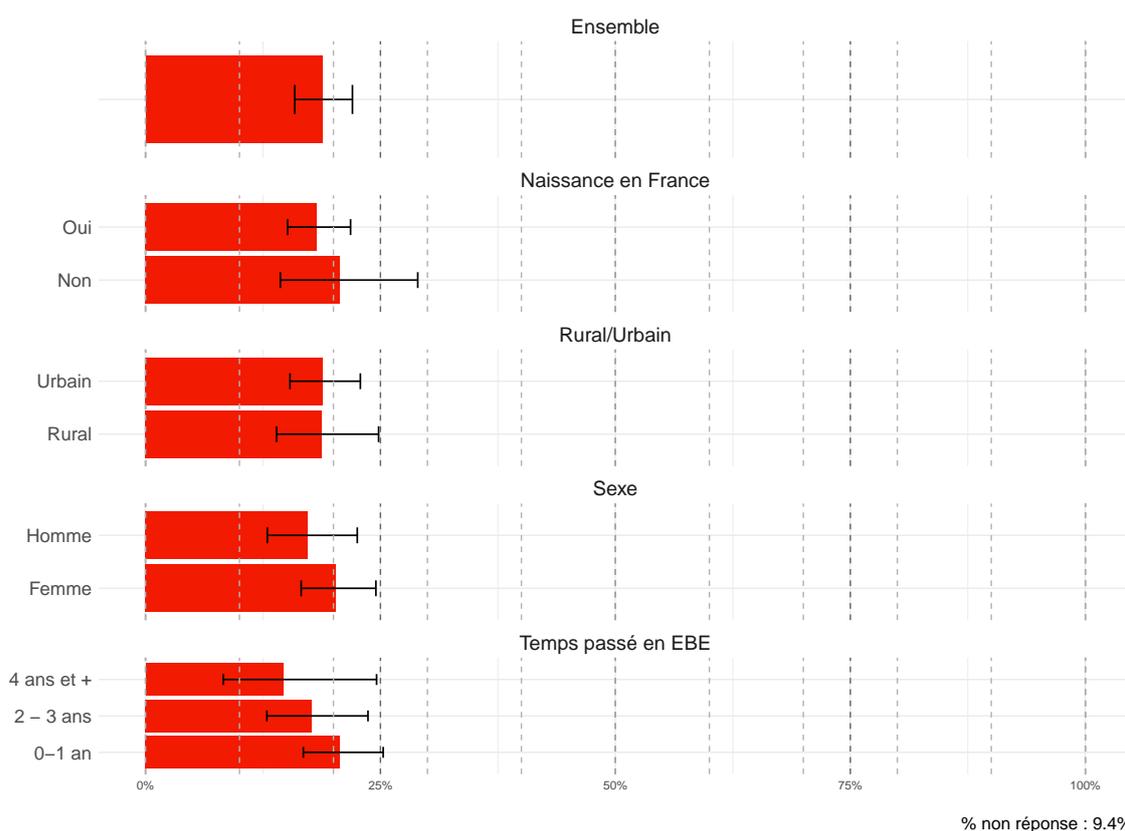
SOURCE : Données des salariés des EBE transmises par ETZCLD en mars 2025.

NOTES : Pour chaque groupe (non visé par l'enquête ou visé par l'enquête), le tableau indique le nombre d'individus par caractéristique et leur part par rapport au total de la colonne.



# ANNEXE C

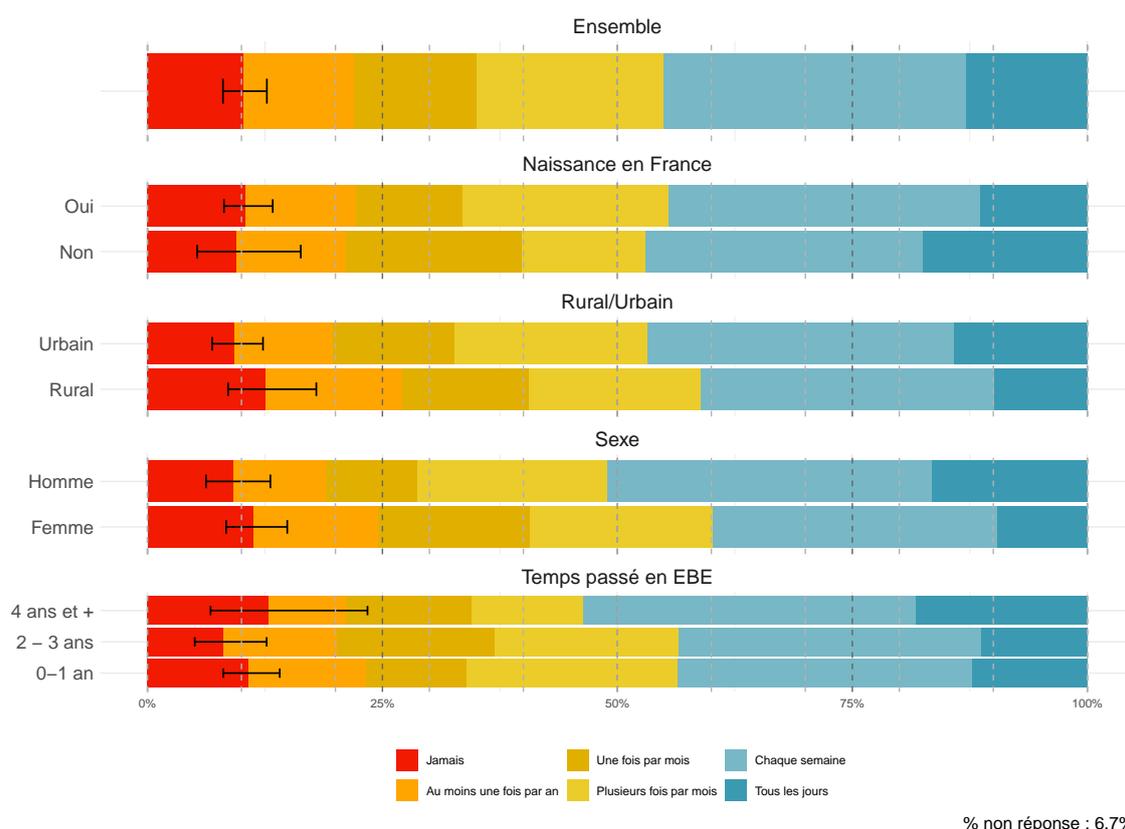
## Résultats complémentaires concernant les réponses à l'enquête auprès des salariés d'EBE



**FIGURE 2.122 – “Dans les 12 derniers mois, est-ce que vous avez dû renoncer à aller chez le médecin, à faire un examen ou à prendre un traitement médical ?”**

SOURCE : Enquête IPP.

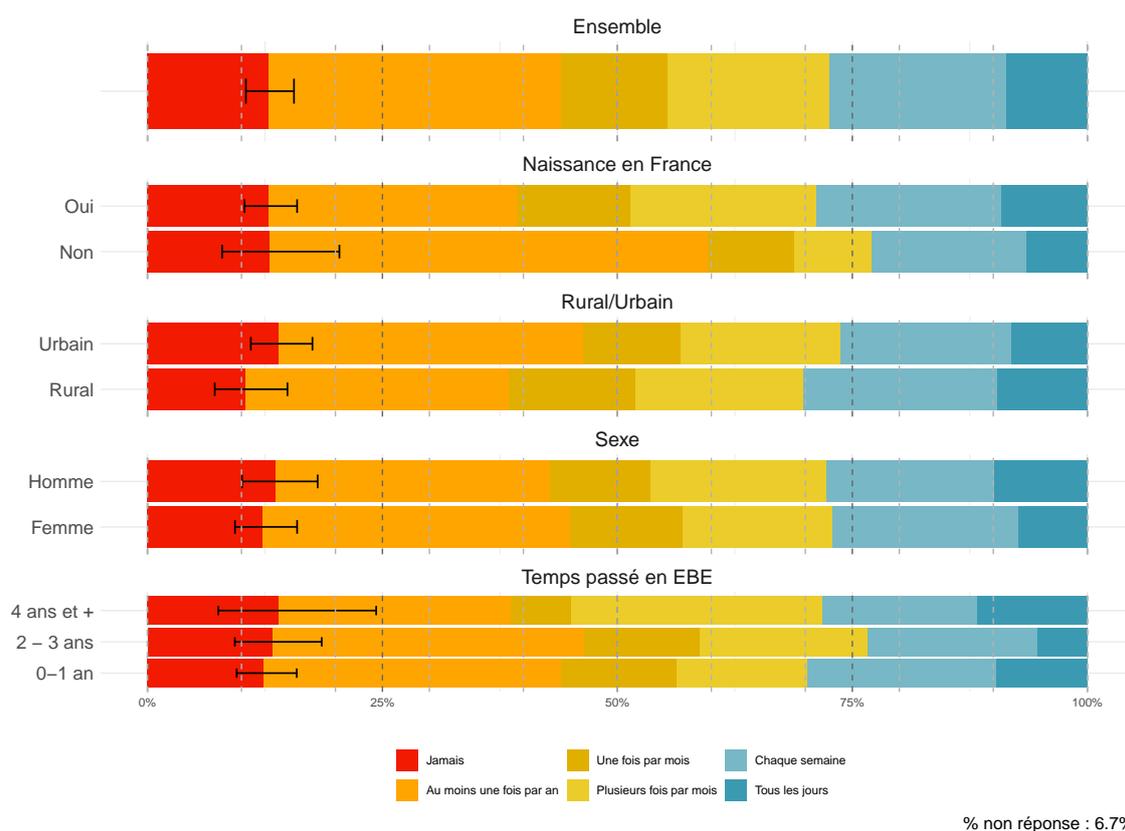
NOTES : La figure présente, dans chaque échantillon, le pourcentage d’individus qui renoncent à des soins médicaux. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.123 – “Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous avez vu des amis?”**

SOURCE : Enquête IPP.

NOTES : La figure présente, dans chaque échantillon, la part des personnes qui ont rencontré leurs amis par fréquence. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.124 – “Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous avez vu votre famille (ne prenez pas en compte la famille qui habite dans votre maison) ?”**

SOURCE : Enquête IPP.

NOTES : La figure présente, dans chaque échantillon, la part des personnes qui ont rencontré leurs familles par fréquence. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.

## Comparaison des réponses SRCV et TZ

**TABLEAU 2.21 – Comparaison SRCV (2022) et TZ (2024-2025)**

	Salariés EBE (enquête IPP)	Chômeurs > 12 mois (SRCV 2022)	Population générale (SRCV 2022)
	N = 1,556	N = 4,099,197	N = 54,281,930
Situation vis-à-vis du travail			
à la date de l'enquête			
Chômage < 12 mois	0%	5%	3%
Chômage depuis 12 mois	0%	18%	3%
Emploi temps complet	0%	13%	42%
Emploi temps partiel	0%	8%	7%
Retraite + étudiant	0%	9%	38%
Autre inactif < 12 mois	0%	1%	1%
Autre inactif depuis 12 mois	0%	46%	6%
En EBE	81%	0%	0%
Hors EBE	19%	0%	0%
Renoncement à un soin de santé			
Oui, j'ai dû renoncer	22%	14%	7%
Non, je n'ai pas dû renoncer	78%	86%	93%
Cause renoncement soin santé			
Moyen	11%	34%	31%
Délai	20%	15%	16%
Temps	19%	9%	11%
Éloignement	7%	4%	4%
Crainte	4%	6%	5%
Attente	17%	4%	4%
Connaissance	3%	1%	1%
Autre	19%	26%	27%
Renoncement à un soin dentaire			
Oui, j'ai dû renoncer	32%	19%	11%
Non, je n'ai pas dû renoncer	68%	81%	89%
Cause renoncement soin dentaire			
Moyen	34%	72%	57%
Délai	17%	6%	9%
Temps	14%	1%	6%
Éloignement	8%	1%	2%
Crainte	3%	4%	6%
Attente	3%	1%	2%

TABLEAU 2.21 – suite

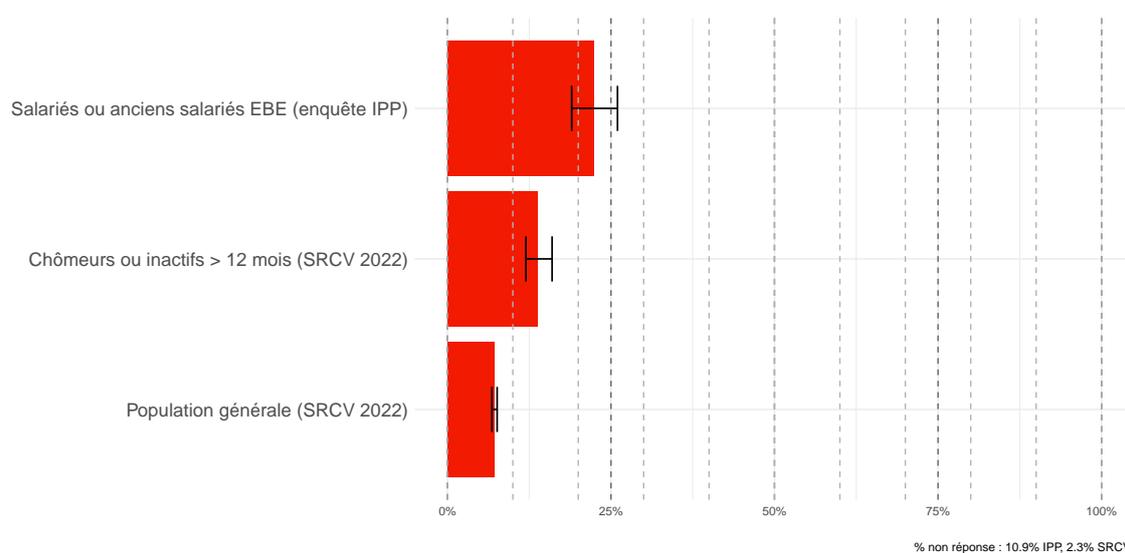
	Salariés EBE (enquête IPP)	Chômeurs > 12 mois (SRCV 2022)	Population générale (SRCV 2022)
	N = 1,556	N = 4,099,197	N = 54,281,930
Connaissance	6%	1%	3%
Autre	15%	13%	15%
Santé en général			
Très bon	14%	16%	25%
Bon	30%	34%	40%
Assez bon	35%	29%	25%
Mauvais	17%	17%	8%
Très mauvais	4%	4%	2%
Maladie chronique			
Oui	45%	54%	41%
Non	55%	46%	59%
Visites médecin généraliste			
0 fois	12%	20%	20%
1 à 2 fois	34%	27%	32%
3 à 5 fois	29%	29%	32%
6 à 9 fois	11%	11%	9%
10 fois ou plus	14%	13%	7%
Fréquence à voir la famille			
Tous les jours	9%	11%	10%
Chaque semaine	19%	31%	32%
Plusieurs fois par mois	17%	15%	19%
Une fois par mois	11%	14%	16%
Au moins une fois par an	31%	20%	18%
Jamais	13%	10%	5%
Fréquence à voir les amis			
Tous les jours	13%	11%	12%
Chaque semaine	32%	28%	33%
Plusieurs fois par mois	20%	19%	21%
Une fois par mois	13%	17%	16%
Au moins une fois par an	12%	11%	11%
Jamais	10%	14%	7%
Limitation dans les activités courantes depuis > 6 mois			
Oui, fortement limité(e)	17%	21%	10%
Oui, limité(e), mais pas fortement	28%	21%	16%
Non, pas limité(e) du tout	55%	58%	75%
Avoir une complémentaire santé			

TABLEAU 2.21 – suite

	Salariés EBE (enquête IPP)	Chômeurs > 12 mois (SRCV 2022)	Population générale (SRCV 2022)
	N = 1,556	N = 4,099,197	N = 54,281,930
(hors CSS)			
Oui	90%	89%	95%
Non	10%	11%	5%
Bénéficiaire de la CSS			
Oui	26%	28%	7%
Non	74%	72%	93%
Avoir une complémentaire santé (CSS ou privée)			
CSS	26%	28%	7%
Privée	67%	64%	88%
Aucune couverture	7%	8%	5%
Consommation de tabac			
Oui, tous les jours	37%	26%	17%
Oui, quelques fois par semaine	3%	3%	2%
Oui, quelques fois par mois	2%	0%	1%
Oui, quelques fois par an	2%	0%	1%
Non, jamais	56%	70%	80%
Consommation d'alcool			
Tous les jours	4%	5%	8%
5 à 6 jours par semaine	2%	1%	2%
3 à 4 jours par semaine	5%	4%	7%
1 à 2 jours par semaine	12%	12%	22%
Quelques fois par mois	15%	15%	21%
Quelques fois par an	17%	14%	13%
Jamais	44%	49%	27%
Satisfaction dans la vie			
0-1	4%	4%	1%
2-4	12%	12%	6%
5	16%	19%	12%
6-8	47%	52%	63%
9-10	21%	14%	17%
Se sent seul(e)			
Tout le temps	7%	7%	3%
La plupart du temps	13%	11%	7%
Parfois	29%	27%	24%
Rarement	21%	19%	22%
Jamais	30%	36%	45%

TABLEAU 2.21 – suite

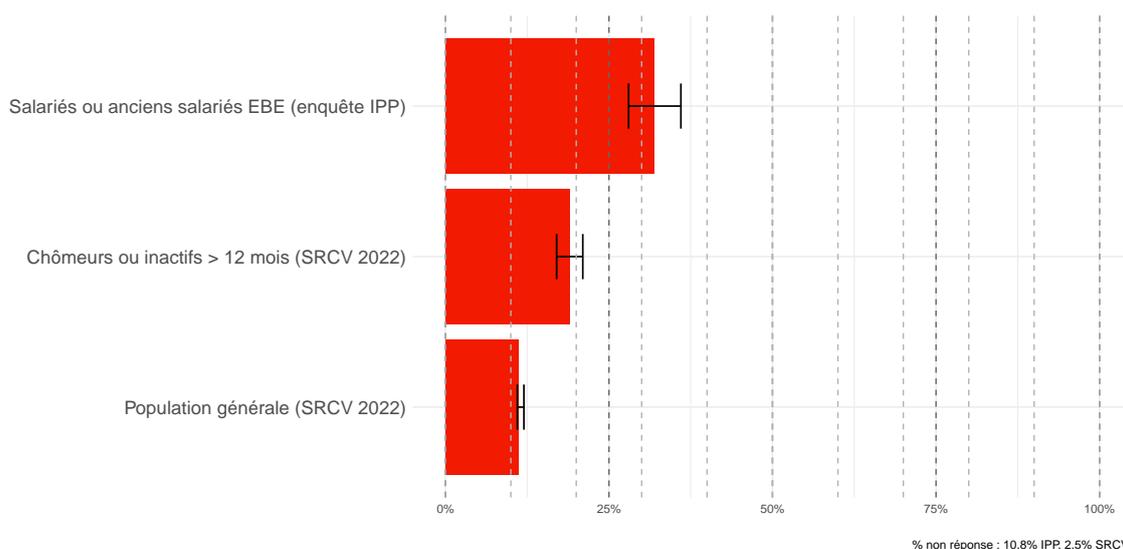
	Salariés EBE (enquête IPP)	Chômeurs > 12 mois (SRCV 2022)	Population générale (SRCV 2022)
	N = 1,556	N = 4,099,197	N = 54,281,930
A quelqu'un à qui demander de l'aide matérielle ou morale			
Oui	71%	83%	91%
Non	26%	17%	9%
Pas de famille, d'ami ou de voisin	3%	0%	0%



**FIGURE 2.125 – “Dans les 12 derniers mois, est-ce que vous avez dû renoncer à aller chez le médecin, à faire un examen ou à prendre un traitement médical?”**

SOURCE : Enquête IPP.

NOTES : La figure présente, dans chaque échantillon, le pourcentage d'individus qui renoncent à des soins médicaux. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.



**FIGURE 2.126 – “Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous êtes allé(e) voir un dentiste, un orthodontiste ou un stomatologue ?”**

SOURCE : Enquête IPP.

NOTES : La figure présente, dans chaque échantillon, le pourcentage d’individus qui renoncent à des soins dentaires. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95 %.

## Profil des personnes pour lesquelles on dispose d’informations fournies par le Fonds

**TABLEAU 2.22 – Caractéristiques des salariés d’EBE en fonction de la disponibilité des informations fournies par le Fonds**

	Renseignés N = 573	Non-renseignés N = 256	p-value
Femme	330 (58%)	163 (64%)	0.10
Age	48 (38, 56)	46 (37, 52)	0.004
Non renseigné (% du total)	0 (0%)	1 (0.4%)	
Né en France	468 (82%)	198 (77%)	0.15
Bénéficiaire OETH	80 (14%)	36 (14%)	>0.9
Sortant d’EBE	83 (14%)	23 (9.0%)	0.028

SOURCE : : Données sur les salariés des EBE transmises par ETZCLD.

NOTES : : Pour chaque groupe (renseignés et non-renseignés), le tableau indique le nombre d’individus par caractéristique et leur part par rapport au total de la colonne.

## Éléments supplémentaires sur l'exploitation des données sortants des SIAE

### L'enquête sortants de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)

L'enquête "sortants de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE)" est menée chaque mois auprès de l'ensemble des anciens salariés dont le contrat en IAE a pris fin six mois auparavant. Ainsi, par exemple, la première vague de l'enquête a concerné les sortants de novembre 2018, interrogés en juin 2019.

Pour l'année 2024, les données disponibles portent sur les individus sortis de l'IAE entre janvier et mai 2023. Ces personnes ont été interrogées entre juillet et novembre 2023, soit six mois après la fin de leur contrat.

L'enquête menée par l'IPP a repris des questions du questionnaire sur les sortants de l'IAE portant sur la formation et sur l'évaluation subjective de la situation actuelle depuis le passage en SIAE. La Dares nous a par ailleurs permis d'introduire trois de nos questions issues du questionnaire SRCV en suivant notre formulation. Il s'agit des questions portant sur le renoncement aux soins médicaux et dentaires ainsi que sur la satisfaction globale dans la vie (échelle de 0-10).

Les données se présentent sous la forme d'un fichier associant les réponses des individus au dernier contrat de travail en SIAE, et à des informations individuelles au moment de l'embauche dans ce contrat.

Il est possible que les individus aient eu des contrats antérieurs à celui observé dans l'enquête. Nous cherchons donc à récupérer les données relatives à leur toute première embauche en apparariant les données d'enquête avec les données administratives disponibles. Cette étape permet de reconstituer l'historique contractuel des personnes ainsi que leurs caractéristiques individuelles au moment de leur première entrée sur le marché du travail. À l'issue de ce travail, nous disposons des informations suivantes : (i) la date de la toute première embauche ( $t_0$ ) ; (ii) les caractéristiques individuelles observées à cette première embauche ; (iii) la date de fin du dernier contrat, le motif de sortie, ainsi que l'issue observée

au moins six mois après cette sortie. En effet, les individus sont recontactés six mois après la fin de leur contrat, de sorte que la date de retour du questionnaire peut être postérieure à ce délai.

## Matching

On souhaite identifier dans l'échantillon IPP (groupe "traité") et dans l'enquête sortants des SIAE (groupe "contrôle") des individus similaires. La méthode d'appariement, ou *matching*, a pour objectif de rendre comparables les individus dans l'échantillon IPP aux individus sortants des SIAE, en rendant approximativement égales les distributions des variables de contrôle dans les deux groupes.

Les critères retenus pour l'appariement incluent (i) la trajectoire professionnelle passée, (ii) les caractéristiques socio-démographiques, et (iii) le délai entre la situation de privation d'emploi et le moment de l'enquête. Plus précisément en ce qui concerne la trajectoire professionnelle passée, dans les deux sources de données, il est possible de savoir si une personne a connu une période de chômage d'au moins douze mois avant de retrouver un emploi. Enfin, bien que l'on dispose de l'information sur le délai entre la perte d'emploi et l'enquête, cette variable est peu renseignée pour les situations antérieures à 2021.

La méthode d'appariement combine un appariement exact et un appariement sur score de propension. Les caractéristiques utilisées pour l'appariement sont toutes mesurées au moment de l'embauche, c'est-à-dire avant toute exposition au traitement. Nous détaillons ci-dessous les étapes de la procédure.

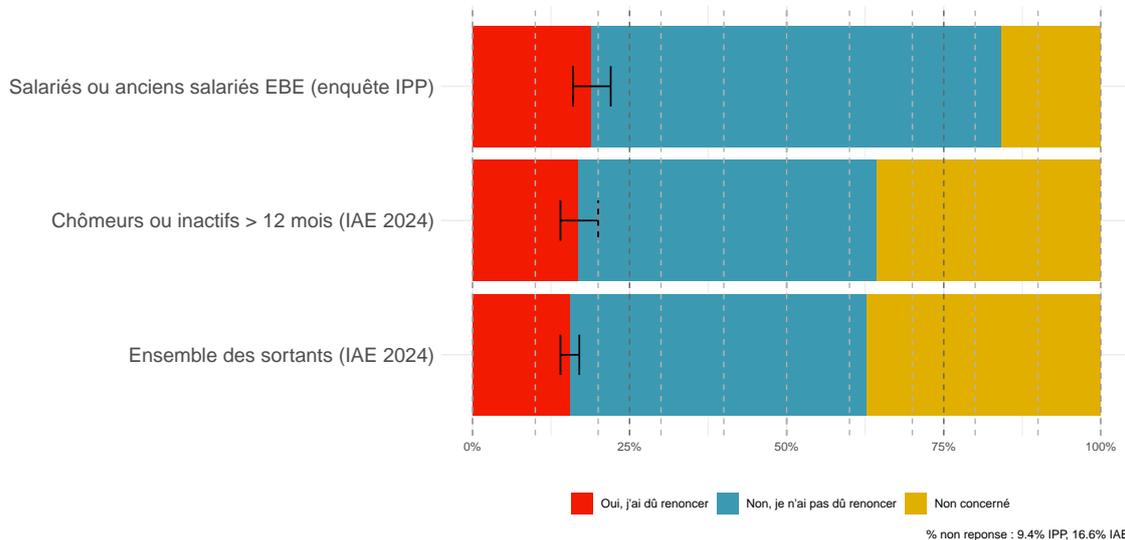
**1. Estimation de la probabilité de traitement.** Dans un premier temps, nous estimons la probabilité de traitement (être un individu passé par une EBE). Les variables utilisées pour le calcul du score de propension sont : l'âge, le sexe, le niveau de formation initiale, le lieu de naissance (en France ou à l'étranger), le statut de Bénéficiaire de l'OETH, la situation d'emploi (sans emploi depuis 12 mois ou moins) et le type de zone d'habitation (rural/urbain). Les variables pré-traitement disponibles restent limitées pour saisir l'ensemble des dimensions associées à une situation de privation durable d'emploi définie par TZCLD et à la sélection dans le programme.

**2. Création de sous-classes d'appariement exact.** Des sous-classes d'appariement exact sont d'abord définies à partir de trois variables : l'année d'embauche, le sexe, et la situation d'emploi à l'entrée (en particulier, si la personne était sans emploi depuis plus ou moins de 12 mois). Par construction, un salarié embauché en EBE en 2022 ne peut être apparié qu'avec un salarié des SIAE embauché cette même année. Au sein de chaque sous-classe ainsi constituée, les individus sont ensuite appariés en fonction de leur proximité dans le score de propension estimé. L'algorithme retenu pour effectuer cet appariement est celui du *full matching*. Il s'agit d'une méthode d'appariement optimale, plus souple que les appariements en couples 1 :1, qui permet de former des groupes contenant à la fois des individus traités et non traités. Chaque sous-groupe comprend au minimum un individu traité et un individu non traité, et la constitution de ces groupes est optimisée de manière à minimiser la somme des distances intra-groupes en termes de score de propension dans l'échantillon apparié.

**3. Estimation de l'effet moyen du traitement sur les traités (ATT).** L'estimation de l'effet moyen du traitement sur les traités (ATT) repose sur l'hypothèse d'indépendance conditionnelle (*Conditional Independence Assumption*), qui, en l'état, n'est pas nécessairement vérifiée a priori. Pour estimer l'ATT, nous mobilisons une approche de type *g-computation*, qui consiste à estimer les outcomes potentiels (avec et sans traitement) pour chaque individu, en prédisant ce qu'il serait advenu dans l'autre état que celui observé. Cette méthode commence par l'estimation d'un modèle de régression de l'outcome sur une indicatrice de traitement et un ensemble de variables de contrôle. Lorsque la variable d'intérêt est binaire, un modèle logit est utilisé. À partir de cette régression, les valeurs de l'outcome sont prédites pour chaque individu traité, à la fois dans la situation où il reçoit le traitement et dans celle où il ne le reçoit pas – ce qui permet de reconstituer ses outcomes potentiels. On calcule ensuite la moyenne de ces valeurs prédites sous chacun des deux statuts de traitement, en tenant compte des poids issus de l'appariement. L'ATT est obtenu en prenant la différence entre ces deux moyennes, ou leur ratio dans le cas d'un outcome binaire.

## Résultats supplémentaires

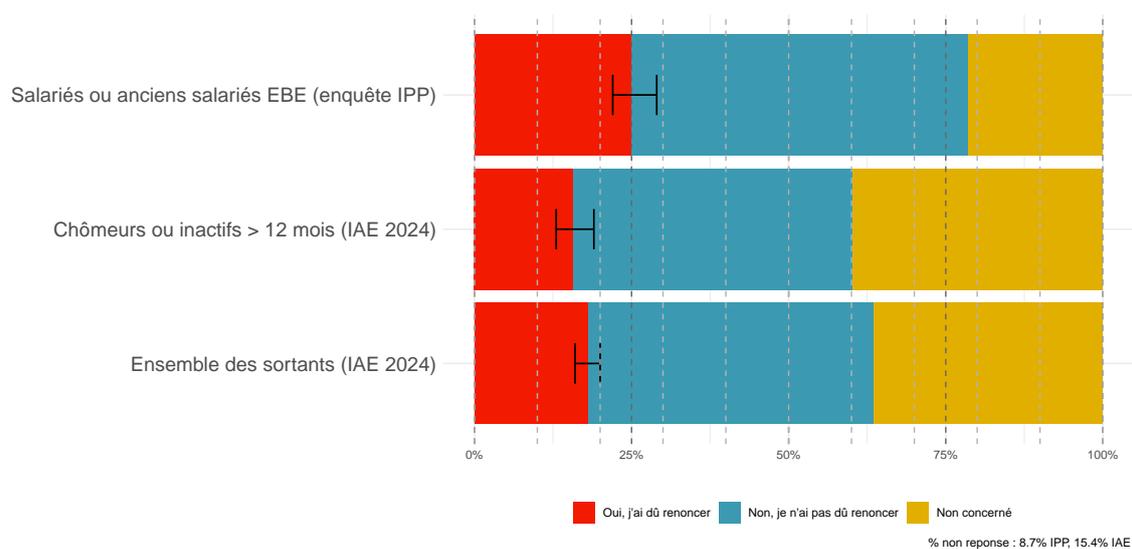
### Statistiques descriptives



**FIGURE 2.127 – “Dans les 12 derniers mois, est-ce que vous avez dû renoncer à aller chez le médecin, à faire un examen ou à prendre un traitement médical?”**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part de personnes ayant renoncé à des soins médicaux dans les 12 derniers mois. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95%.

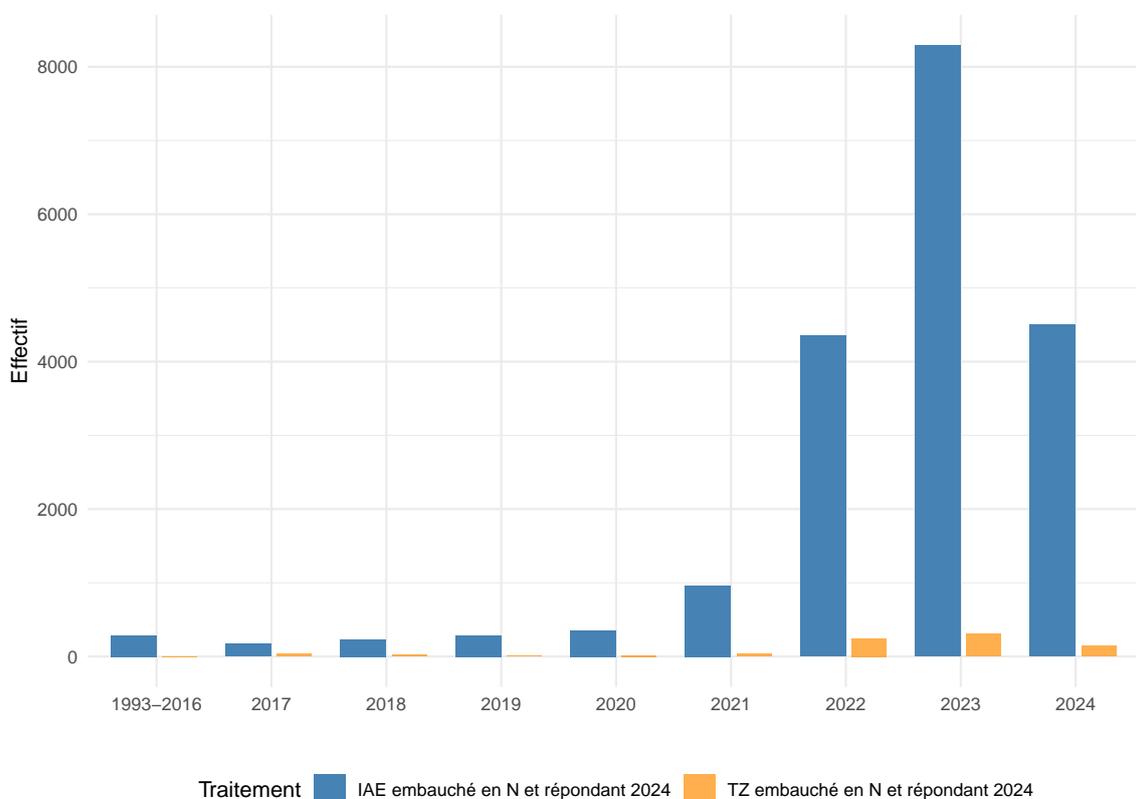


**FIGURE 2.128 – “Dans les 12 derniers mois, est-ce que vous avez dû renoncer à aller chez le dentiste, à faire un examen dentaire ou à faire des soins dentaires?”**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

NOTES : La figure décrit, dans chaque échantillon, la part de personnes ayant renoncé à des soins dentaires dans les 12 derniers mois. Les barres noires représentent les intervalles de confiance à 95%.

## Matching

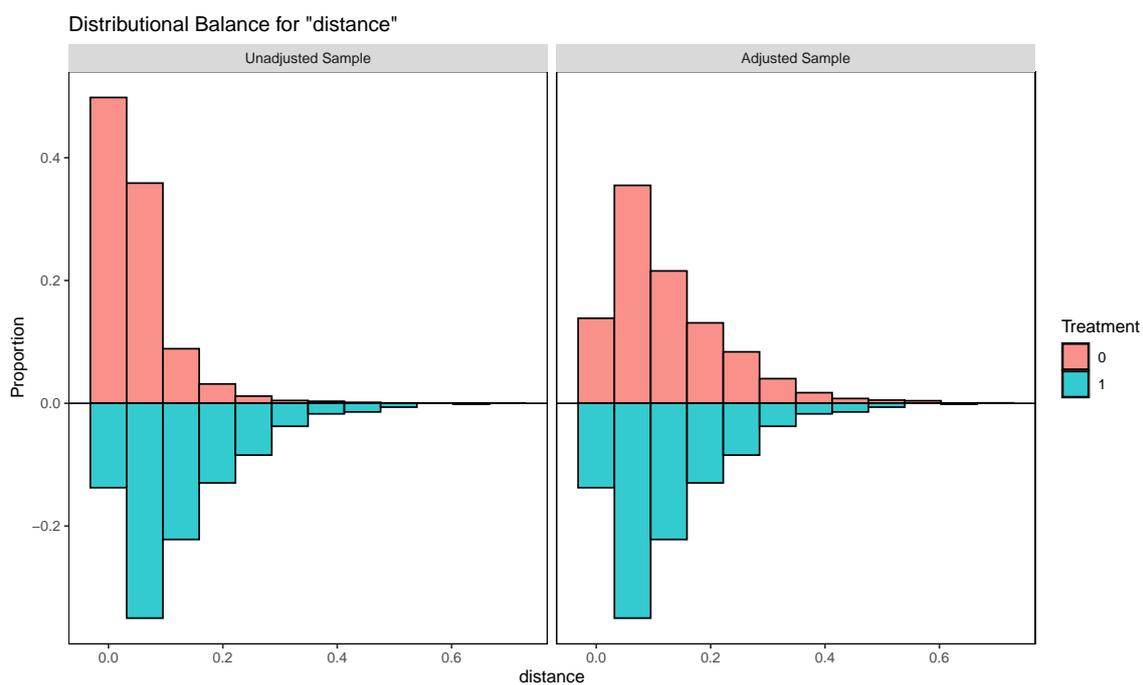


**FIGURE 2.129 – Nombre de personnes embauchées chaque année en SIAE ou EBE, parmi les répondants aux enquêtes**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

NOTES : La figure présente le nombre de personnes embauchées chaque année en SIAE ou dans une EBE, qui ont répondu à l'enquête sortants de l'IAE ou de l'IPP en 2024. Les barres bleues correspondent aux sortants de l'IAE, les barres jaunes aux salariés en EBE.

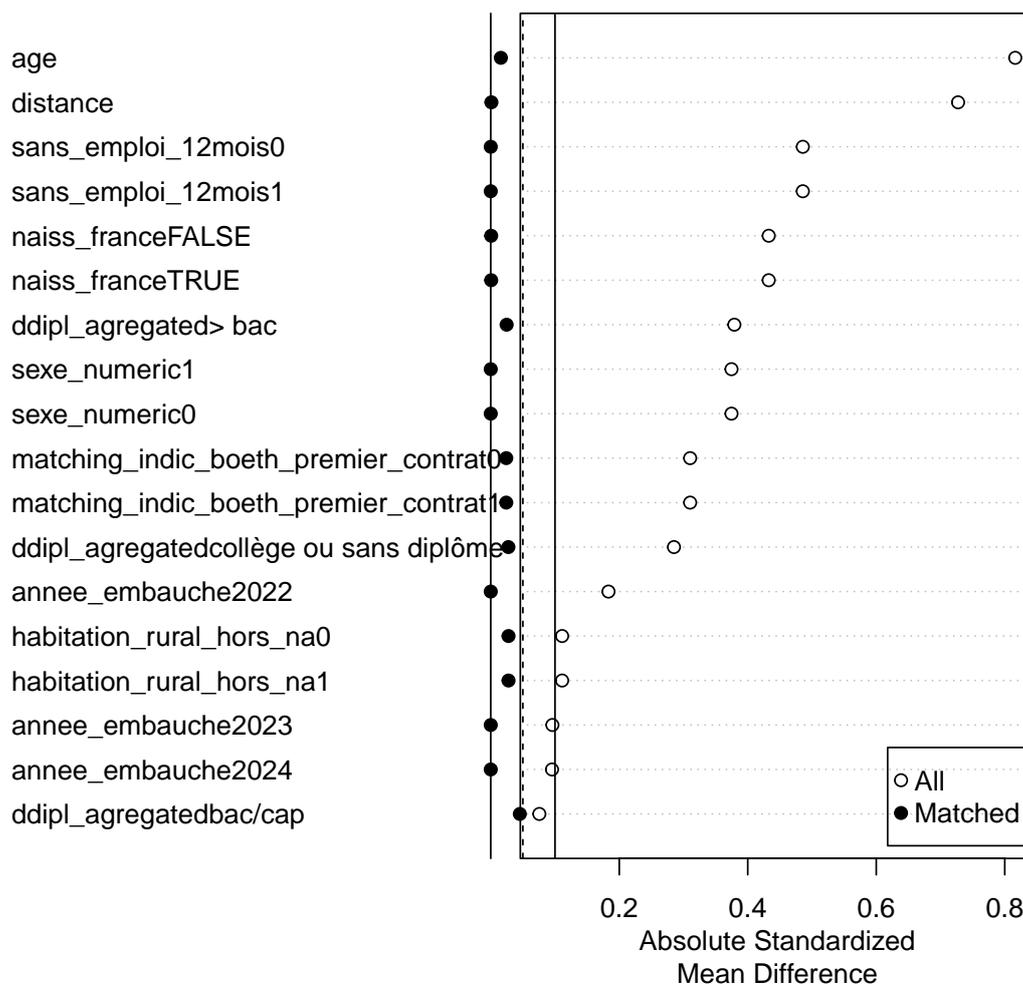
LECTURE : En 2022, 4300 personnes ont été embauchées dans une SIAE puis ont été interrogées dans l'enquête sortants de l'IAE en 2024 ; la même année, 150 personnes ont été embauchées dans une EBE puis ont été interrogées par l'IPP en 2024.



**FIGURE 2.130 – Support commun entre le groupe traité et contrôle, avant et après le *matching***

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

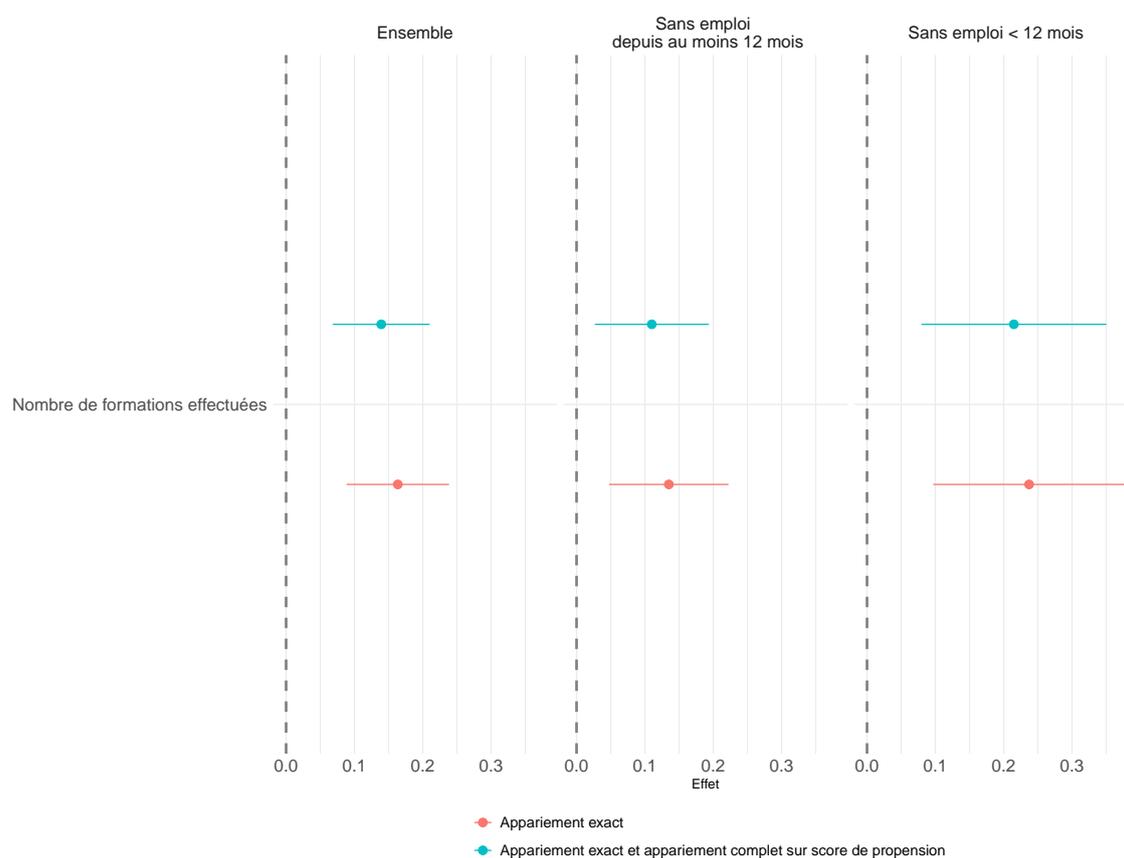
NOTES : La figure présente la distribution du score de propension des groupes traité (salariés et anciens salariés d'EBE) et contrôle (sortants de l'IAE) avant (graphique de gauche) et après (graphique de droite) l'appariement.



**FIGURE 2.131 – Différence de moyenne des variables de contrôle avant et après appariement**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

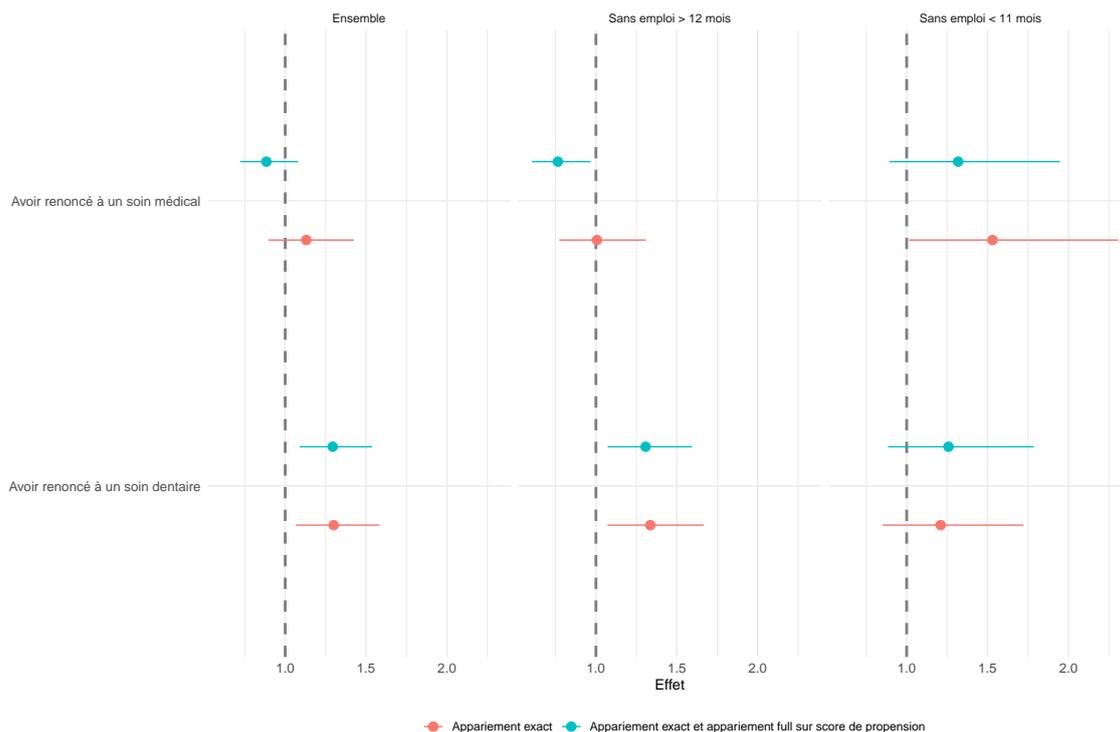
NOTES : La figure présente la différence de moyenne des variables de contrôle avant et après l'appariement. Les points blancs montrent la différence initiale entre les valeurs moyennes des variables de contrôle des deux groupes, et les points noirs montrent ces différences une fois que l'appariement est réalisé. De façon générale, l'appariement permet de rendre les groupes traité et contrôle comparables sur le plan des variables observables.



**FIGURE 2.132 – IAE : “Dans votre entreprise, est-ce que vous avez suivi des formations?”**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

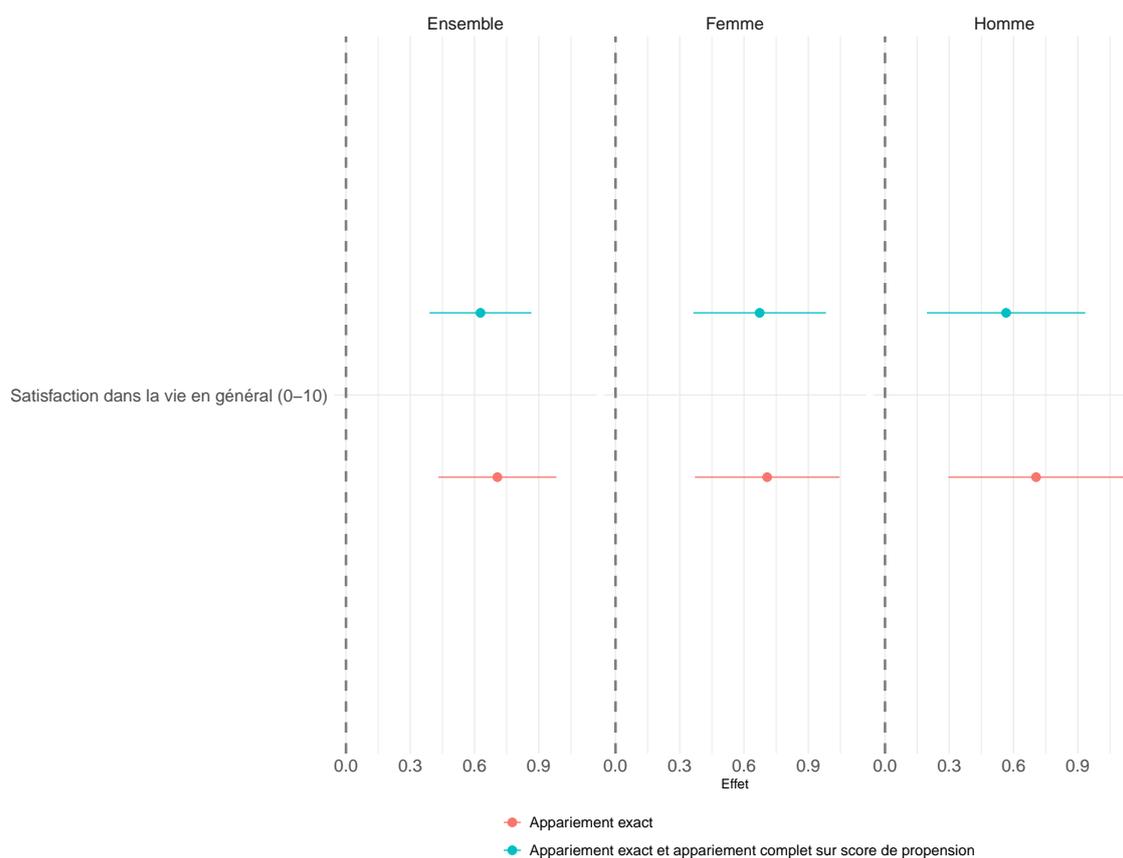
NOTES : La figure présente le coefficient estimé du fait d'être (ou d'avoir été) salarié de l'EBE, par rapport aux sortants des SIAE. La variable dépendante mesure le nombre de formations suivies pendant l'emploi dans une EBE (par rapport à une SIAE). Les estimations sont basées sur trois échantillons différents : (i) l'échantillon complet, (ii) l'échantillon des personnes au chômage depuis plus de 12 mois, (iii) l'échantillon des personnes au chômage depuis 11 mois ou moins. Nous présentons des résultats basés sur deux méthodologies différentes : l'appariement exact (en rose) et l'appariement exact et l'appariement par score de propension (en bleu clair).



**FIGURE 2.133 – IAE : renoncement à un soin médical ou dentaire durant les 12 derniers mois**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

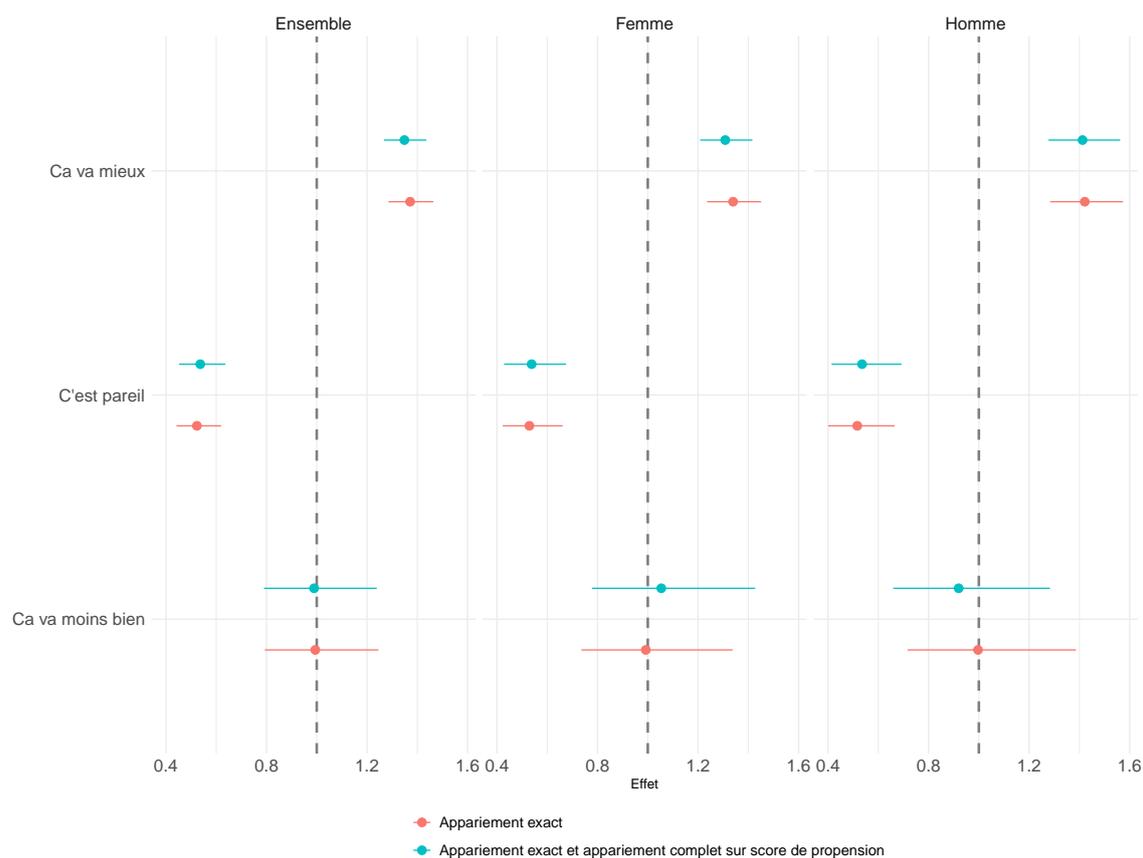
NOTES : La figure présente le coefficient estimé du fait d'être (ou d'avoir été) salarié de l'EBE, par rapport aux sortants des SIAE. Les variables dépendantes mesurent si les individus ont renoncé à un soin médical et s'ils ont renoncé à un soin dentaire. Les estimations sont basées sur trois échantillons différents : (i) l'échantillon complet, (ii) l'échantillon des personnes au chômage depuis plus de 12 mois, (iii) l'échantillon des personnes au chômage depuis 11 mois ou moins. Nous présentons des résultats basés sur deux méthodologies différentes : l'appariement exact (en rose) et l'appariement exact et l'appariement par score de propension (en bleu clair).



**FIGURE 2.134 – IAE : “Sur une échelle allant de 0 à 10, est-ce que vous êtes content de votre vie d’aujourd’hui?” - par sexe**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

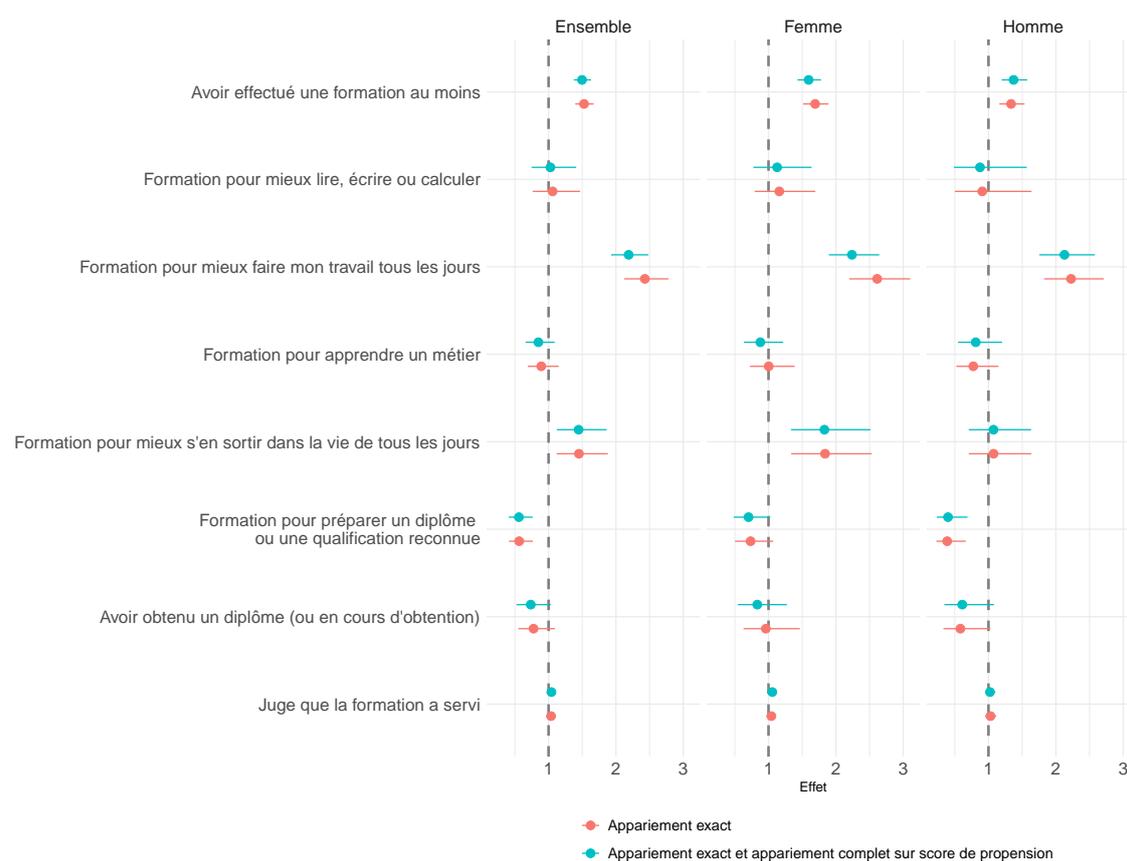
NOTES : La figure présente le coefficient estimé du fait d’être (ou d’avoir été) salarié de l’EBE, par rapport aux sortants des SIAE. La variable dépendante est un indicateur de satisfaction dans la vie (entre 0 et 10). Les estimations sont basées sur trois échantillons différents : (i) l’échantillon complet, (ii) l’échantillon de femmes, (iii) l’échantillon de hommes. Nous présentons des résultats basés sur deux méthodologies différentes : l’appariement exact (en rose) et l’appariement exact et l’appariement par score de propension (en bleu clair).



**FIGURE 2.135 – “Par rapport à avant l’EBE / la SIAE est-ce que vous diriez que maintenant :” - par sexe**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

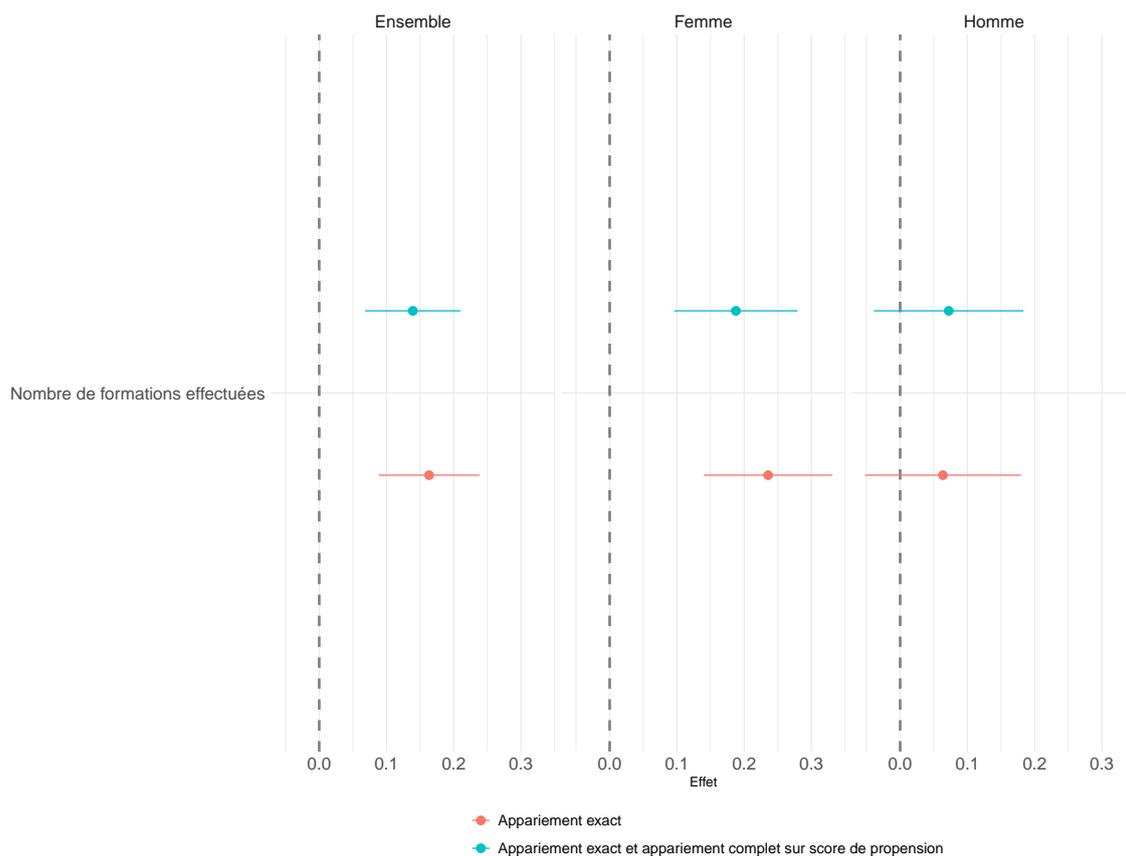
NOTES : La figure présente le coefficient estimé du fait d’être (ou d’avoir été) salarié de l’EBE, par rapport aux sortants des SIAE. La variable dépendante est une variable décrivant si la situation s’améliore ou non depuis l’entrée dans l’EBE. Les estimations sont basées sur trois échantillons différents : (i) l’échantillon complet, (ii) l’échantillon de femmes, (iii) l’échantillon de hommes. Nous présentons des résultats basés sur deux méthodologies différentes : l’appariement exact (en rose) et l’appariement exact et l’appariement par score de propension (en bleu clair).



**FIGURE 2.136 – IAE : “Dans votre entreprise, est-ce que vous avez suivi des formations?” - par sexe**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

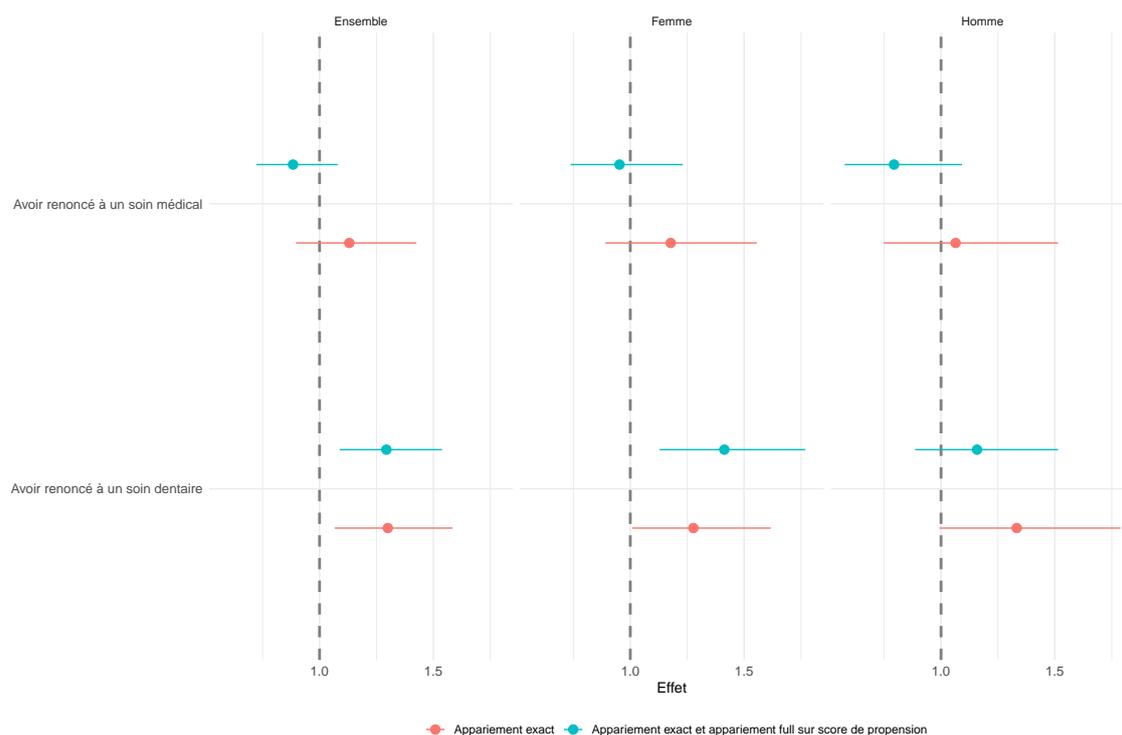
NOTES : La figure présente le coefficient estimé du fait d'être (ou d'avoir été) salarié de l'EBE, par rapport aux sortants des SIAE. Les variables dépendantes sont un ensemble de variables décrivant si l'individu a suivi des formations. Les estimations sont basées sur trois échantillons différents : (i) l'échantillon complet, (ii) l'échantillon de femmes, (iii) l'échantillon de hommes. Nous présentons des résultats basés sur deux méthodologies différentes : l'appariement exact (en rose) et l'appariement exact et l'appariement par score de propension (en bleu clair).



**FIGURE 2.137 – IAE : ‘Dans votre entreprise, est-ce que vous avez suivi des formations?’ - par sexe**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

NOTES : La figure présente le coefficient estimé du fait d'être (ou d'avoir été) salarié de l'EBE, par rapport aux sortants des SIAE. La variable dépendante mesure le nombre de formations. Les estimations sont basées sur trois échantillons différents : (i) l'échantillon complet, (ii) l'échantillon de femmes, (iii) l'échantillon de hommes. Nous présentons des résultats basés sur deux méthodologies différentes : l'appariement exact (en rose) et l'appariement exact et l'appariement par score de propension (en bleu clair).



**FIGURE 2.138 – “Dans les 12 derniers mois, est-ce que vous avez dû renoncer à aller chez le médecin, à faire un examen ou à prendre un traitement médical?” - par sexe**

SOURCE : Enquête IPP et Enquête IAE 2024.

NOTES : La figure présente le coefficient estimé du fait d'être (ou d'avoir été) salarié de l'EBE, par rapport aux sortants des SIAE. Les variables dépendantes mesurent si les individus ont renoncé à un soin médical et s'ils ont renoncé à un soin dentaire. Les estimations sont basées sur trois échantillons différents : (i) l'échantillon complet, (ii) l'échantillon de femmes, (iii) l'échantillon de hommes. Nous présentons des résultats basés sur deux méthodologies différentes : l'appariement exact (en rose) et l'appariement exact et l'appariement par score de propension (en bleu clair).

## Éléments supplémentaires concernant les sortants

Nous présentons ci-dessous les motifs de sortie parmi l'ensemble des personnes qui ont quitté une EBE depuis le début de l'expérimentation.

**TABLEAU 2.23 – Motif de sortie des personnes ayant quitté leur EBE**

	<b>N = 658</b>
Démission	155 (24 %)
Rupture conventionnelle	131 (20 %)
Retraite	71 (11 %)
Raison de santé	91 (14 %)
Licenciement - faute grave/lourde	82 (13 %)
Licenciement - autre motif	17 (2.6 %)
Fin période d'essai - employeur	58 (9.0 %)
Fin période d'essai - salarié	35 (5.4 %)
Fin de CDD ou accueil occasionnel	1 (0.2 %)
Fin d'apprentissage	1 (0.2 %)
Licenciement - décision administrative	1 (0.2 %)
Autre fin de relation	1 (0.2 %)
Non renseigné (% du total)	14 (2.1%)

SOURCE : Données sur les salariés des EBE transmises par ETZCLD.

CHAMP : Ensemble des sortants depuis le début de l'expérimentation.

NOTES : Le tableau indique le nombre d'individus par motif de sortie et leur part par rapport au total de la colonne.

## RÉFÉRENCES

- Blasco, J. (2024). Quelle situation professionnelle après un parcours en insertion par l'activité économique ? *Dares Analyses*, (9).
- Callaway, B. et Sant'Anna, P. H. (2021). Difference-in-differences with multiple time periods. *Journal of Econometrics*, 225(2), p. 200–230.
- Calvo, M., Leroy, C., et Richet-Mastain, L. (2021). Méthodologie de l'enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux (bms) 2018. *Les Dossiers de la Drees*, (84), p. 2021–10.
- Canut, E., Delahaie, J., et Husianycia, M. (2020). Vous avez dit falc ? pour une adaptation linguistique des textes destinés aux migrants nouvellement arrivés. *Langage & société*, 171(3), p. 171–201.
- Canut, E., Fuchs, J., Delahaie, J., Husianycia, M., et Torres, O. (2024). 'easy language' for migrants in france : Looking for linguistic criteria. *ITL-International Journal of Applied Linguistics*, 175(2), p. 221–241.
- Canut, E. et Husianycia, M. (2023). *Guide altÉrité. Référentiel pour l'Analyse Linguistique de Textes et la Rédaction Intelligible de Types d'Écrits*.
- Chikhi, S. (2025). L'insertion par l'activité économique en 2023. *Dares Résultats*, (9).
- Combes, P.-P., Duranton, G., Gobillon, L., Puga, D., et Roux, S. (2012). The productivity advantages of large cities : Distinguishing agglomeration from firm selection. *Econometrica*, 80(6), p. 2543–2594.
- Dares (2021a). Expérimentation territoire zéro chômeurs de longue durée - rapport final du comité scientifique.

Dares (2021b). Expérimentation territoire zéro chômeurs de longue durée - résultats de l'enquête quantitative.

Dares (2025). Deuxième évaluation de l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée - note d'étape.

Duée, M., Gleizes, F., et Solard, J. (2025). En France, la satisfaction dans la vie est la même qu'il y a 10 ans. *Insee Focus*, (347). Paru le 19/02/2025.

ETCLD (2025). Bilan final de l'expérimentation 2025. Technical report, Fonds d'expérimentation.

Gleizes, F., Grobon, S., et Legleye, S. (2019). 3 % des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés socioéconomiques et de mal-être. *Insee Première*, (1770).

Gleizes, F., Nougaret, A., Pla, A., et Viard-Guillot, L. (2022). Un tiers des adultes ont renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne en 2021. *Insee Focus*, (267). Paru le 11/05/2022.

IGF (2019). L'évaluation économique de l'expérimentation visant à résorber le chômage de longue durée (etclld).

Lapinte, A. (2023). La mesure du renoncement aux soins est très sensible à la formulation des questions. DREES MÉTHODES 10, Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES).

Lapinte, A. et Legendre, B. (2021). Renoncement aux soins : la faible densité médicale est un facteur aggravant pour les personnes pauvres. Études et Résultats 1200, Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES).

Lee, C. M., Shi, T. T., Sun, S. T., et Zhang, R. (2024). Production complementarity and information transmission across industries. *Journal of Financial Economics*, 155, p. 103812.

Rey, S., Leduc, A., Debussche, X., Rigal, L., Ringa, V., Costemalle, V., et al. (2023). Une personne sur dix éprouve des difficultés de compréhension de l'information médicale. *Études et résultats*, 1269(mai), p. 8.

Roth, J. (2024). Interpreting event-studies from recent difference-in-differences methods.



# LISTE DES TABLEAUX

1.1	Sélection de l'échantillon d'EBE . . . . .	37
2.1	Caractéristiques des EBE . . . . .	134
2.2	Taux de réponse par population ciblée / contactée . . . . .	137
2.3	Caractéristiques socio-démographiques des répondants . . . . .	142
2.4	Profil des répondants aux enquêtes SRCV (2022) et IPP (2024) . . . . .	158
2.5	Caractéristiques des salariés d'EBE et des sortants des SIAE . . . . .	178
2.6	Caractéristiques socio-démographiques des salariés des EBE, selon le statut de sortant . . . . .	194
2.7	Devenir des sortants . . . . .	196
2.8	Recodage des activités EBE par secteurs NAF . . . . .	215
2.9	Nombre d'entreprises de comparaison : INSEE-BIC-IS - procédure de corres- pondance plus stricte . . . . .	219
2.10	Description des entreprises de comparaison - BIC-IS - procédure de corres- pondance plus stricte . . . . .	220
2.11	Nombre d'entreprises de comparaison : INSEE-BIC-IS - procédure de corres- pondance moins stricte . . . . .	221
2.12	Description des entreprises de comparaison - BIC-IS - procédure de corres- pondance moins stricte . . . . .	222
2.13	Dotations d'amorçage par année . . . . .	240
2.14	Description des communes traitées et témoins . . . . .	276
2.15	Effet moyen du traitement - Callaway and Sant'Anna (2021) . . . . .	277

2.16	Effet moyen du traitement - Doubles différences . . . . .	284
2.17	Description des zones d'emploi traitées et témoins . . . . .	285
2.18	Reformulation des questions . . . . .	289
2.19	Questions retenues pour le questionnaire . . . . .	290
2.20	Représentativité des salariés visés par l'enquête . . . . .	301
2.21	Comparaison SRCV (2022) et TZ (2024-2025) . . . . .	306
2.22	Caractéristiques des salariés d'EBE en fonction de la disponibilité des infor- mations fournies par le Fonds . . . . .	310
2.23	Motif de sortie des personnes ayant quitté leur EBE . . . . .	326

## LISTE DES FIGURES

1.1	Année de conventionnement des EBE . . . . .	36
1.2	Localisation des EBE en 2023 . . . . .	37
1.3	Employés en ETP par EBE . . . . .	39
1.4	Part moyenne de PPDE en ETP par type de contrat . . . . .	40
1.5	Part moyenne d'ETP travaillé par rapport à l'ETP contractuel pour les PPDE	41
1.6	Part moyenne de PPDE en ETP reconnus en situation de handicap . . . . .	42
1.7	Part moyenne de PPDE en ETP par tranche d'âge . . . . .	42
1.8	Décomposition de l'activité des EBE en 2023 . . . . .	44
1.9	Chiffre d'affaires par secteur d'activité à 2 chiffres en 2023 . . . . .	44
1.10	Nombre de secteurs à 2 chiffres par EBE en 2023 . . . . .	45
1.11	Nombre de secteurs à 2 chiffres par EBE, selon l'ancienneté de l'EBE . . . . .	46
1.12	Nombre de secteurs à 2 chiffres par EBE, selon la taille de l'EBE . . . . .	46
1.13	Nombre de changements de secteur à 2 chiffres . . . . .	47
1.14	Chiffre d'affaires par employé en ETP - moyenne par secteur à 2 chiffres en 2023 . . . . .	49
1.15	Marge brute par employé en ETP - moyenne par secteur à 2 chiffres en 2023	50
1.16	Activités à mission sociale et non en 2023 . . . . .	51
1.17	Chiffre d'affaires et marge brute par employé en ETP - moyenne par activités à mission sociale et non en 2023 . . . . .	52
1.18	Principaux indicateurs économiques . . . . .	53
1.19	Chiffre d'affaires par PPDE en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE . . . . .	55
1.20	Chiffre d'affaires par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE . . . . .	56

1.21	Marge brute par PPDE en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE . . . . .	57
1.22	Valeur ajoutée par PPDE en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE . . . . .	57
1.23	Valeur ajoutée par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE . . . . .	58
1.24	Décomposition des autres achats et charges externes par PPDE en ETP, selon l'année . . . . .	59
1.25	Achats intermédiaires, chiffre d'affaires et production - moyenne par PPDE en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE . . . . .	60
1.26	Valeur ajoutée par PPDE en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE - par rural/urbain . . . . .	61
1.27	Part des loyers dans les achats - 2023 . . . . .	62
1.28	Résultat d'exploitation par PPDE en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE . . .	63
1.29	Résultat d'exploitation avant subventions par PPDE en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE . . . . .	64
1.30	Décomposition moyenne des produits d'exploitation par ancienneté . . . . .	64
1.31	Décomposition moyenne des produits d'exploitation par année, y compris les subventions d'activité . . . . .	65
1.32	Décomposition moyenne des charges d'exploitation par ancienneté . . . . .	66
1.33	Capital par PPDE en ETP, selon l'ancienneté de l'EBE . . . . .	67
1.34	Chiffre d'affaires par PPDE en ETP et par année . . . . .	68
1.35	Nombre de PPDE en ETP . . . . .	69
1.36	Valeur ajoutée par PPDE en ETP et par année . . . . .	70
1.37	Résultat d'exploitation avant subventions par PPDE en ETP et par année .	71
1.38	Chiffre d'affaires par secteur d'activité en 2023 . . . . .	72
1.39	Chiffre d'affaires par secteur d'activité à 2 chiffres en 2023 . . . . .	72
1.40	Chiffre d'affaires par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise . . .	75
1.41	Marge brute par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise . . . . .	76
1.42	Valeur ajoutée par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise . . . .	77
1.43	Résultat d'exploitation par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise	78

1.44	Résultat d'exploitation avant subventions par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise . . . . .	78
1.45	Décomposition moyenne des produits d'exploitation par ancienneté de l'entreprise . . . . .	79
1.46	Décomposition moyenne des charges d'exploitation par ancienneté de l'entreprise . . . . .	79
1.47	Capital par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise . . . . .	80
1.48	Chiffre d'affaires moyen par employé en ETP et par secteur d'activité à 2 chiffres en 2023 . . . . .	80
1.49	Marge brute moyen par employé en ETP et par secteur d'activité à 2 chiffres en 2023 . . . . .	81
1.50	Chiffre d'affaires par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise . . . . .	85
1.51	Marge brute par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise . . . . .	85
1.52	Valeur ajoutée par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise . . . . .	86
1.53	Décomposition moyenne des produits d'exploitation par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise . . . . .	87
1.54	Résultat d'exploitation par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise . . . . .	88
1.55	Concentration sectorielle locale en 2023 : chiffre d'affaires . . . . .	95
1.56	Concentration sectorielle locale en 2023 : emploi en ETP . . . . .	96
1.57	Concentration sectorielle locale en 2023 : nombre d'établissements . . . . .	97
1.58	Concurrence dans la production d'entrées intermédiaires en 2023 : chiffre d'affaires . . . . .	101
1.59	Concurrence dans la production d'entrées intermédiaires en 2023 : emploi en ETP . . . . .	102
1.60	Concurrence dans la production d'entrées intermédiaires en 2023 : nombre d'établissements . . . . .	103
1.61	Complémentarité sectorielle locale en 2023 : chiffre d'affaires . . . . .	105
1.62	Complémentarité sectorielle locale en 2023 : emploi en ETP . . . . .	106
1.63	Complémentarité sectorielle locale en 2023 : nombre d'établissements . . . . .	107

1.64	Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : toutes les entreprises	116
1.65	Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : jeunes et petites entreprises . . . . .	118
1.66	Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : SIAE et EESS . . . . .	119
1.67	Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : toutes les entreprises - Panel au niveau de la commune . . . . .	121
1.68	Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : jeunes et petites entreprises - Panel au niveau de la commune . . . . .	123
1.69	Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : SIAE et EESS - Panel au niveau de la commune . . . . .	124
2.1	Chronologie de l'enquête . . . . .	136
2.2	Taux de réponse par EBE (personnes visées) . . . . .	138
2.3	Taux de réponse par EBE (personnes contactées) . . . . .	139
2.4	Mode de passation parmi les répondants . . . . .	140
2.5	Taux de réponse par EBE (personnes ciblées) selon la mise à disposition d'un ordinateur . . . . .	141
2.6	"Comment est votre état de santé en général ?" . . . . .	144
2.7	"Est-ce que vous êtes limité(e), depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?" . . . . .	145
2.8	"Est-ce que vous avez une maladie ou un problème de santé chronique ou qui est là depuis longtemps ?" . . . . .	146
2.9	"Nous allons maintenant parler de l'alcool, c'est-à-dire le vin, la bière, le cidre, les alcools forts, les panachés, les liqueurs, le champagne etc. Combien de fois est-ce que vous buvez de l'alcool ?" . . . . .	147
2.10	"Est-ce que vous fumez, même de temps en temps ?" . . . . .	148
2.11	"Sur une échelle allant de 0 à 10, est-ce que vous êtes content de votre vie d'aujourd'hui ? " . . . . .	149
2.12	"Est-ce que vous êtes fier(e) de vous ?" . . . . .	150
2.13	"Dans votre entreprise, est-ce que vous avez suivi des formations ?" . . . . .	151

2.14	“Comment est votre état de santé en général ?” . . . . .	154
2.15	“Comment est votre état de santé en général ?” - en fonction de la situation professionnelle . . . . .	155
2.16	“Sur une échelle allant de 0 à 10, est-ce que vous êtes content de votre vie d’aujourd’hui ?” . . . . .	157
2.17	“Est-ce que vous êtes limité(e), depuis au moins 6 mois, à cause d’un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?” . . . . .	160
2.18	“Est-ce que vous avez une maladie ou un problème de santé chronique ou qui est là depuis longtemps ?” . . . . .	161
2.19	“Est-ce que vous avez une complémentaire santé privée, appelée “mutuelle”, qui complète les remboursements de la Sécurité sociale ?” + “Aujourd’hui, est-ce que vous avez la CSS (complémentaire santé solidaire) ?” . . . . .	163
2.20	“Dans les 4 dernières semaines, est-ce que vous vous êtes senti(e) seul(e) ?” .	164
2.21	“Est-ce que vous avez de la famille, des amis ou des voisins à qui vous pouvez demander de l’aide morale, matérielle (des objets) ou financière (de l’argent) ?”	164
2.22	“Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous avez vu des amis ?”	165
2.23	“Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous avez vu votre famille (ne prenez pas en compte la famille qui habite dans votre logement) ?”	166
2.24	Effet de la variable “Né en France” . . . . .	169
2.25	Effet de la variable “Propriétaire de son logement” . . . . .	170
2.26	Effet de la variable “Temps passé en EBE” . . . . .	171
2.27	Effet de la variable “Niveau de diplôme” . . . . .	172
2.28	Effet de la variable “Femme” . . . . .	174
2.29	Effet de la variable “Résider en zone rurale” . . . . .	175
2.30	IAE : “Sur une échelle allant de 0 à 10, est-ce que vous êtes content de votre vie d’aujourd’hui ?” . . . . .	181
2.31	IAE : “Par rapport à avant l’EBE / la SIAE est-ce que vous diriez que maintenant :” . . . . .	181
2.32	IAE : “Dans votre entreprise, est-ce que vous avez suivi des formations ?” . .	182

2.33 IAE : fréquence des formations suivies . . . . .	182
2.34 IAE : “Est-ce que vous avez obtenu ce diplôme ?” . . . . .	183
2.35 IAE : “Sur une échelle allant de 0 à 10, est-ce que vous êtes content de votre vie d’aujourd’hui ?” . . . . .	188
2.36 IAE : “Par rapport à avant [nom SIAE], diriez-vous que maintenant :” . . . . .	189
2.37 IAE : “Dans votre entreprise, est-ce que vous avez suivi des formations ?” . . . . .	190
2.38 Situation vis-à-vis de l’emploi à la date de l’enquête . . . . .	192
2.39 Motif de sortie selon les caractéristiques des sortants . . . . .	195
2.40 Sortants : “Comment est votre état de santé en général ?” . . . . .	198
2.41 Sortants : “Est-ce que vous êtes limité(e), depuis au moins 6 mois, à cause d’un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?” . . . . .	199
2.42 Sortants : “Est-ce que vous avez une maladie ou un problème de santé chro- nique ou qui est là depuis longtemps ?” (Oui) . . . . .	200
2.43 Sortants : “Sur une échelle allant de 0 à 10, est-ce que vous êtes content de votre vie d’aujourd’hui ?” . . . . .	201
2.44 Sortants : “Dans les 4 dernières semaines, est-ce que vous vous êtes senti(e) seul(e) ?” . . . . .	202
2.45 Sortants : “Est-ce que vous avez de la famille, des amis ou des voisins à qui vous pouvez demander de l’aide morale, matérielle (des objets) ou financière (de l’argent) ?” . . . . .	203
2.46 Sortants : “Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous avez vu votre famille (ne prenez pas en compte la famille qui habite dans votre logement) ?” . . . . .	204
2.47 Sortants : “Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous avez vu des amis ?” . . . . .	205
2.48 Sortants : “Est-ce que vous êtes fier(e) de vous ?” . . . . .	206
2.49 Sortants : “Est-ce que vous avez une complémentaire santé privée, appelée « mutuelle », qui complète les remboursements de la Sécurité sociale ?” (Oui) . . . . .	207

2.50	Sortants : “Aujourd’hui, est-ce que vous avez la CSS (complémentaire santé solidaire) ?” (Oui) . . . . .	208
2.51	Effet des variables liées à l’EBE, logit . . . . .	210
2.52	Effet des variables liées à l’EBE, OLS . . . . .	211
2.53	Nombre d’EBE dans les municipalités urbaines ou rurales . . . . .	230
2.54	Marge brute par secteur d’activité à 2 chiffres en 2023 . . . . .	231
2.55	Emploi en ETP par secteur d’activité . . . . .	232
2.56	Emploi en ETP par secteur d’activité à 2 chiffres en 2023 . . . . .	232
2.57	Chiffre d’affaires par secteur d’activité à 4 chiffres en 2023 . . . . .	233
2.58	Marge brute par secteur d’activité à 4 chiffres en 2023 . . . . .	233
2.59	Emploi en ETP par secteur d’activité à 4 chiffres en 2023 . . . . .	234
2.60	Nombre de changements de secteur à 1 chiffre . . . . .	235
2.61	Chiffre d’affaires et marge brute - moyenne par activités à mission sociale et non en 2023 . . . . .	235
2.62	Emploi en ETP - moyenne par activités à mission sociale et non en 2023 . . . . .	236
2.63	Valeur ajoutée par PPDE en ETP en 2022 et 2023 - ajustée pour le taux moyen de présence effective . . . . .	237
2.64	Achats intermédiaires par PPDE en ETP, selon l’ancienneté de l’EBE . . . . .	238
2.65	Autres achats et charges externes par PPDE en ETP, selon l’ancienneté de l’EBE . . . . .	238
2.66	Résultat d’exploitation avant impôts par PPDE en ETP, selon l’ancienneté de l’EBE . . . . .	239
2.67	Subventions par PPDE en ETP, selon l’ancienneté de l’EBE . . . . .	239
2.68	Salaires, traitements et charges sociales par PPDE en ETP, selon l’ancienneté de l’EBE . . . . .	240
2.69	Chiffre d’affaires par PPDE, selon l’ancienneté de l’entreprise . . . . .	241
2.70	Marge brute par PPDE, selon l’ancienneté de l’entreprise . . . . .	241
2.71	Valeur ajoutée par PPDE, selon l’ancienneté de l’entreprise . . . . .	242
2.72	Résultat d’exploitation par PPDE, selon l’ancienneté de l’entreprise . . . . .	242

2.73 Achats par PPDE en ETP et par année . . . . .	243
2.74 Marge brute par PPDE en ETP et par année . . . . .	244
2.75 Résultat d'exploitation par PPDE en ETP et par année . . . . .	244
2.76 Chiffre d'affaires par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise . . . . .	246
2.77 Marge brute par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise . . . . .	246
2.78 Valeur ajoutée par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise . . . . .	247
2.79 Résultat d'exploitation par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise	247
2.80 Résultat d'exploitation avant subventions par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise . . . . .	248
2.81 Décomposition moyenne des produits d'exploitation par ancienneté de l'entreprise . . . . .	248
2.82 Décomposition moyenne des charges d'exploitation par ancienneté de l'entreprise . . . . .	249
2.83 Capital par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise . . . . .	249
2.84 Chiffre d'affaires par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise : même zone d'emploi et secteur des EBE . . . . .	250
2.85 Marge brute par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise : même zone d'emploi et secteur des EBE . . . . .	250
2.86 Valeur ajoutée par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise : même zone d'emploi et secteur des EBE . . . . .	251
2.87 Décomposition moyenne des produits d'exploitation par employé en ETP, selon l'ancienneté de l'entreprise : même zone d'emploi et secteur des EBE . . . . .	251
2.88 Concentration sectorielle locale en 2023 : chiffre d'affaires, 2e secteur principal de l'EBE . . . . .	252
2.89 Concentration sectorielle locale en 2023 : emploi en ETP, 2e secteur principal de l'EBE . . . . .	253
2.90 Concentration sectorielle locale en 2023 : nombre d'établissements, 2e secteur principal de l'EBE . . . . .	254

2.91 Concentration sectorielle locale en 2023 : chiffre d'affaires, 3e secteur principal de l'EBE . . . . .	255
2.92 Concentration sectorielle locale en 2023 : emploi en ETP, 3e secteur principal de l'EBE . . . . .	256
2.93 Concentration sectorielle locale en 2023 : nombre d'établissements, 3e secteur principal de l'EBE . . . . .	257
2.94 Concentration sectorielle locale en 2023 : chiffre d'affaires, secteur à trois chiffres	258
2.95 Concentration sectorielle locale en 2023 : emploi en ETP, secteur à trois chiffres	259
2.96 Concentration sectorielle locale en 2023 : nombre d'établissements, secteur à trois chiffres . . . . .	260
2.97 Concentration sectorielle locale en 2023 : chiffre d'affaires, SIAE et EESS . .	261
2.98 Concentration sectorielle locale en 2023 : emploi en ETP, SIAE et EESS . . .	262
2.99 Concentration sectorielle locale en 2023 : nombre d'établissements, SIAE et EESS . . . . .	263
2.100 Concurrence dans la production d'entrées intermédiaires en 2023 : chiffre d'affaires, 2e secteur principal de l'EBE . . . . .	264
2.101 Concurrence dans la production d'entrées intermédiaires en 2023 : emploi en ETP, 2e secteur principal de l'EBE . . . . .	265
2.102 Concurrence dans la production d'entrées intermédiaires en 2023 : nombre d'établissements, 2e secteur principal de l'EBE . . . . .	266
2.103 Concurrence dans la production d'entrées intermédiaires en 2023 : chiffre d'affaires, 3e secteur principal de l'EBE . . . . .	267
2.104 Concurrence dans la production d'entrées intermédiaires en 2023 : emploi en ETP, 3e secteur principal de l'EBE . . . . .	268
2.105 Concurrence dans la production d'entrées intermédiaires en 2023 : nombre d'établissements, 3e secteur principal de l'EBE . . . . .	269
2.106 Complémentarité sectorielle locale en 2023 : chiffre d'affaires, 2e secteur principal de l'EBE . . . . .	270

2.107 Complémentarité sectorielle locale en 2023 : emploi en ETP, 2e secteur principal de l'EBE . . . . .	271
2.108 Complémentarité sectorielle locale en 2023 : nombre d'établissements, 2e secteur principal de l'EBE . . . . .	272
2.109 Complémentarité sectorielle locale en 2023 : chiffre d'affaires, 3e secteur principal de l'EBE . . . . .	273
2.110 Complémentarité sectorielle locale en 2023 : emploi en ETP, 3e secteur principal de l'EBE . . . . .	274
2.111 Complémentarité sectorielle locale en 2023 : nombre d'établissements, 3e secteur principal de l'EBE . . . . .	275
2.112 Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : toutes les entreprises - Panel équilibré sur cinq ans . . . . .	278
2.113 Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : jeunes et petites entreprises - Panel équilibré sur cinq ans . . . . .	279
2.114 Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : SIAE et EESS - Panel équilibré sur cinq ans . . . . .	280
2.115 Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : toutes les entreprises - Modèle avec double effets fixes . . . . .	281
2.116 Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : jeunes et petites entreprises - Modèle avec double effets fixes . . . . .	282
2.117 Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : SIAE et EESS - Modèle avec double effets fixes . . . . .	283
2.118 Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : toutes les entreprises (zone d'emploi) . . . . .	286
2.119 Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : jeunes et petites entreprises (zone d'emploi) . . . . .	287
2.120 Coefficients des pré-tendances et effets du traitement : SIAE et EESS (zone d'emploi) . . . . .	288
2.121 Protocole d'envois . . . . .	297

2.122	“Dans les 12 derniers mois, est-ce que vous avez dû renoncer à aller chez le médecin, à faire un examen ou à prendre un traitement médical ?” . . . . .	303
2.123	“Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous avez vu des amis ?”	304
2.124	“Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous avez vu votre famille (ne prenez pas en compte la famille qui habite dans votre maison) ?”	305
2.125	“Dans les 12 derniers mois, est-ce que vous avez dû renoncer à aller chez le médecin, à faire un examen ou à prendre un traitement médical ?” . . . . .	309
2.126	“Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous êtes allé(e) voir un dentiste, un orthodontiste ou un stomatologue ?” . . . . .	310
2.127	“Dans les 12 derniers mois, est-ce que vous avez dû renoncer à aller chez le médecin, à faire un examen ou à prendre un traitement médical ?” . . . . .	314
2.128	“Dans les 12 derniers mois, est-ce que vous avez dû renoncer à aller chez le dentiste, à faire un examen dentaire ou à faire des soins dentaires ?” . . . . .	315
2.129	Nombre de personnes embauchées chaque année en SIAE ou EBE, parmi les répondants aux enquêtes . . . . .	316
2.130	Support commun entre le groupe traité et contrôle, avant et après le <i>matching</i>	317
2.131	Différence de moyenne des variables de contrôle avant et après appariement .	318
2.132	IAE : “Dans votre entreprise, est-ce que vous avez suivi des formations ?” . .	319
2.133	IAE : renoncement à un soin médical ou dentaire durant les 12 derniers mois	320
2.134	IAE : “Sur une échelle allant de 0 à 10, est-ce que vous êtes content de votre vie d’aujourd’hui ?” - par sexe . . . . .	321
2.135	“Par rapport à avant l’EBE / la SIAE est-ce que vous diriez que maintenant :” - par sexe . . . . .	322
2.136	IAE : “Dans votre entreprise, est-ce que vous avez suivi des formations ?” - par sexe . . . . .	323
2.137	IAE : ‘Dans votre entreprise, est-ce que vous avez suivi des formations ?’ - par sexe . . . . .	324
2.138	“Dans les 12 derniers mois, est-ce que vous avez dû renoncer à aller chez le médecin, à faire un examen ou à prendre un traitement médical ?” - par sexe	325







L'Institut des politiques publiques (IPP) est développé dans le cadre d'un partenariat scientifique entre PSE-Ecole d'économie de Paris (PSE) et le Centre de Recherche en Économie et Statistique (CREST). L'IPP vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques en s'appuyant sur les méthodes les plus récentes de la recherche en économie.

PSE a pour ambition de développer, au plus haut niveau international, la recherche en économie et la diffusion de ses résultats. Elle rassemble une communauté de près de 140 chercheurs et 200 doctorants, et offre des enseignements en Master, École d'été et Executive education à la pointe de la discipline économique. Fondée par le CNRS, l'EHESS, l'ENS, l'École des Ponts-ParisTech, l'INRA, et l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, PSE associe à son projet des partenaires privés et institutionnels. Désormais solidement installée dans le paysage académique mondial, la fondation décloisonne ce qui doit l'être pour accomplir son ambition d'excellence : elle associe l'université et les grandes écoles, nourrit les échanges entre l'analyse économique et les autres sciences sociales, inscrit la recherche académique dans la société, et appuie les travaux de ses équipes sur de multiples partenariats. [www.parisschoolofeconomics.eu](http://www.parisschoolofeconomics.eu)



Le Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES) est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche. Au sein du GENES, le CREST est un centre de recherche interdisciplinaire spécialisé en méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales regroupant des chercheurs l'ENSAE Paris, de l'ENSAI, du département d'Économie de l'École polytechnique et du CNRS. <http://www.groupe-genes.fr/> – <http://crest.science>

